

**Antoine DAUVERGNE**  
***Correspondance avec Denis Papillon de La Ferté***  
***conservée aux Archives nationales***  
***1780-1782 ; 1785-1790***

**Présentée par Benoît DRATWICKI**

L'important lot de plus de cinq cents lettres de Dauvergne à Papillon de La Ferté conservé aux Archives nationales sous la cote O<sup>1</sup> 619 (n° 43 à 565) est un témoignage unique de l'activité des deux hommes à la tête de l'Académie royale de musique durant deux périodes successives, de mai 1780 à avril 1782, puis d'avril 1785 à avril 1790.

Lorsqu'il prend pour la première fois la direction de l'Académie royale, en 1780, Antoine Dauvergne (1713-1797) est déjà âgé de 67 ans et peut se prévaloir d'une magnifique carrière musicale et administrative. Il avait vu le jour à Moulins puis s'était installé à Paris à la fin des années 1730. Ses talents de violoniste et de compositeur lui valurent d'être nommé violoniste de la Chambre du roi (1739), puis d'intégrer l'orchestre de l'Académie royale dont il devint le « batteur de mesure » (chef d'orchestre) entre 1752 et 1755. Conseillé et encouragé par Rameau et Leclair, il écrivit ses premières sonates, sonates en trio et « concerts de symphonie » au début des années 1740. Son opéra bouffon *Les Troqueurs* (1753) marqua les esprits. En 1755, il fut nommé Compositeur et Maître de musique de la Chambre du roi et, en 1764, Surintendant en survivance de François Francœur. Entre 1761 et 1773, il dirigea le Concert Spirituel à Paris et composa, dans ce cadre, une quinzaine de motets (aujourd'hui perdus). En 1769, il obtint le poste de co-directeur de l'Académie royale (avec Joliveau, Berton et Trial), qu'il quitta en 1776. Pour cette institution, il signa des tragédies lyriques, des ballets et des actes lyriques (qui y furent joués entre 1752 et 1773)

et remania quelques ouvrages anciens, obtenant même un brevet pour ce travail spécifique. En 1786, il obtiendra des lettres de noblesse et le rang de chevalier de l'ordre de Saint-Michel<sup>1</sup>. La mort subite de Henry Montan Berton en 1780 lui vaut d'être nommé directeur de l'Académie royale de musique, poste qu'il est poussé à quitter au printemps 1782. On le rappelle pourtant en avril 1785 ; il restera à la tête de l'institution jusqu'en avril 1790.

Denis Papillon de La Ferté (1727-1794), quant à lui, était né à Châlons-en-Champagne. En 1756, il acheta la charge d'Intendant des Menus-Plaisirs de la Maison du roi, qu'il remplit jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (1792). Son *Journal*, rédigé entre 1756 et 1780, témoigne de son activité à la cour, avant que ses responsabilités ne s'étendent aux institutions de spectacle parisiennes<sup>2</sup>. À la fin des années 1770, en effet, son influence et son zèle lui valurent d'obtenir la supervision des spectacles de Paris, placés sous la coupe royale, et tout particulièrement de l'Académie royale de musique, dont il fut fait Commissaire auprès du roi. Auteur de nombreux ouvrages et d'innombrables projets administratifs principalement pour la cour, Papillon de La Ferté était en outre un esthète et un collectionneur passionné. Malgré ses tentatives pour s'intégrer dans le nouvel environnement politique durant la période révolutionnaire, il sera arrêté, écroué et guillotiné en 1794.

Dauvergne et Papillon de La Ferté travailleront ensemble sous la coupe de plusieurs ministres successifs, chargés par le roi de superviser l'Académie royale de musique, la Comédie-Italienne et la Comédie-Française : Antoine-Jean Amelot de Chaillou (Secrétaire d'État à la Maison du roi de 1776 à 1783), Louis-Charles-Auguste Le Tonnellier de Breteuil (Ministre de la Maison du roi et de Paris de 1783 à 1788) et Pierre-Charles Laurent de Villedeuil (Secrétaire d'État à la Maison du roi de 1788 à 1789). Amelot, tout particulièrement, prendra très à cœur ses fonctions. Une hiérarchie administrative transparait clairement dans les lettres de Dauvergne : le directeur rend compte quotidiennement à l'intendant des activités, de l'actualité et des différentes problématiques

---

<sup>1</sup> Benoît DRATWICKI, *Antoine Dauvergne (1713-1797) : une carrière tourmentée dans la France des Lumières*, Wavre : Mardaga, 2011.

<sup>2</sup> *Journal de Papillon de la Ferté : intendant et contrôleur de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre du Roi, 1756-1780*, Paris : Boysse, Ollendorff, 1887 ; réédition Versailles : Menus-Plaisirs du Roy, 2011.

artistiques et financières ; l'intendant sélectionne ce qu'il soumet au ministre et fait alors un retour au directeur des décisions prises. De fait, c'est Papillon de La Ferté qui exerce la véritable autorité sur l'Académie royale de musique. Le directeur n'a guère de marge de manœuvre ni d'autonomie réelle, sinon sur certains choix artistiques. À compter de 1782, la mise en place d'un comité de représentants des artistes, que Dauvergne préside lors de son retour en 1785, rend presque impossible la bonne gestion de l'institution, et vaut au directeur autant de désagréments personnels que professionnels.

Le lot de lettres d'Antoine Dauvergne conservé aux Archives nationales n'est pas exhaustif : il est complété par quelques autres conservées dans plusieurs bibliothèques parisiennes, mais aussi par des copies, totales ou fragmentaires, en pièces séparées ou présentées en registres. Dans ce dernier cas, de grandes marges de part et d'autre des pages permettent à l'intendant ou au ministre d'annoter les documents en livrant leurs réflexions, en stipulant leur choix ou en demandant des éclaircissements. Les lettres d'Antoine Dauvergne trouvent d'innombrables échos dans celles de Papillon de La Ferté et celles des ministres, également conservées aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra. Certains jours, plusieurs lettres se succèdent et se répondent, sur des sujets complémentaires. À la lecture des échanges croisés, on comprend que Dauvergne n'est pas mis au courant de toutes les décisions, certaines – comme son éviction en 1782 – étant gardées secrètes jusqu'à la veille de leur application. Pourtant, au sein de toutes ces correspondances, les lettres de Dauvergne sont peut-être les plus intéressantes, car les plus détaillées. Elles abordent des sujets très précis, pour moitié artistiques, pour moitié administratifs. On y découvre la vie quotidienne de l'Académie : les qualités et les travers des interprètes de la troupe, du ballet et de l'orchestre, les problématiques financières, les projets de créations ou de reprises (dont beaucoup ne verront d'ailleurs jamais le jour), l'anticipation de l'organisation des saisons, des séances de lecture, par le comité, des livrets et des partitions soumises à l'institution, des répétitions « à l'essai » pour tester les nouveautés... On y découvre aussi quelques expériences sociales ou artistiques parfois originales, ainsi que le rôle précis des inspecteurs de police, des médecins et des répétiteurs, et jusqu'à l'influence secrète des réseaux politiques ou des intrigues amoureuses, extrêmement complexes. Les écrits de Dauvergne sont particulièrement enrichissants à propos des principaux compositeurs, danseurs

et chanteurs de l'époque : M<sup>lles</sup> Saint-Huberty, Maillard et Dozon, MM. Laÿs, Lainez et Chéron, mais aussi les Guimard, Gardel et Vestris ; et, en premier lieu, Sacchini, Piccinni, Salieri, Grétry, Vogel ou Lemoyne. Les lettres proprement dites sont en outre complétées par quelques documents annexes tout aussi intéressants, notamment des états de la troupe et des projets de règlement intérieur.

Dans sa correspondance, Dauvergne se montre en général très professionnel, scrupuleux et précis. À quelques occasions toutefois, il s'épanche sur sa propre situation et formule des demandes personnelles relatives à ses appointements ou à sa pension. Face à des événements imprévus, comme l'incendie du théâtre en 1781, le renouvellement d'artistes en fin de carrière ou l'échec subit de certaines créations, il s'avère réactif et lucide. L'édition de ces lettres est sans doute le meilleur moyen de réhabiliter entièrement un homme d'institution exemplaire, désintéressé, dévoué et très ouvert d'esprit.

Lorsque nécessaire, certaines lettres ont été reclassées par ordre chronologique. Celles non datées sont indiquées [s.d.] ; par recoupement, on a généralement proposé une datation logique aussi précise que possible. La transcription des lettres s'est faite avec le choix de moderniser l'orthographe et la ponctuation, de corriger les erreurs de syntaxe dues à la précipitation dans laquelle de nombreuses lignes ont été écrites, et d'harmoniser l'orthographe des titres d'œuvres, des noms de personnes et de lieux. Certaines séquences indéchiffrables sont remplacées par la mention [illisible] ; les passages manquants sont repérés, selon les cas, par [lettre manquante], [page manquante], [manque le début] ou [la suite manque]. Les modifications les plus importantes ou les propositions de déchiffrement de mots peu lisibles apparaissent entre crochet [ ]. Les expressions fautives qui n'ont pu être corrigées sont suivies de [sic]. Quand nécessaire, on a précisé un changement de graphie par [d'une autre écriture]. La saisie et la transcription ont été réalisées par Christiane et Fernand Dratwicky.

© Benoît DRATWICKI

***Table***

<b>1780</b>	.....	<b>p. 6</b>
<b>1781</b>	.....	<b>p. 8</b>
<b>1782</b>	.....	<b>p. 17</b>
<b>1785</b>	.....	<b>p. 35</b>
<b>1786</b>	.....	<b>p. 81</b>
<b>1787</b>	.....	<b>p. 188</b>
<b>1788</b>	.....	<b>p. 320</b>
<b>1789</b>	.....	<b>p. 411</b>
<b>1790</b>	.....	<b>p. 505</b>

**O<sup>1</sup> 619 n° 43**

À Paris, ce 17 septembre 1780

Monsieur,

J'ai l'honneur de renvoyer ci-joint les deux lettres du ministre avec les objets qui les concernent ; j'y joins mon sentiment par écrit (après l'avoir communiqué au comité) sur la réponse à faire au mémoire de l'entrepreneur des spectacles de Bretagne contre le S<sup>r</sup> Golvin.

J'ai eu l'honneur de vous dire il y a quelques temps que j'avais besoin d'argent, je prends la liberté, Monsieur, de vous réitérer que j'en ai le plus grand besoin. Vous m'aviez promis de me donner un mandat pour retirer mes déboursés de l'opéra et vous ne m'en avez point parlé depuis ce temps-là. Comme j'en suis extrêmement pressé, je vous serai très obligé d'avoir la bonté de me l'expédier le plus tôt possible. Comme cette somme ne pourrait point suffire aux dépenses que je suis obligé de faire pour mon déménagement et autres objets, je vous aurais aussi la plus grande obligation de me donner en même temps deux mandats pour mes gratifications extraordinaires des années 1778 et 1779. Gratifications extraordinaires que vous avez eu la bonté de me faire accorder depuis plusieurs années que je désirerais bien qui me fussent accordées annuellement comme celle de 1200 lt que vous eûtes aussi la bonté de me faire accorder pour m'indemniser de mes dépenses pendant mon semestre ; c'est une grâce que je crois avoir mérité par un service exact depuis 40 ans que j'ai l'honneur d'appartenir au roi et depuis huit ans que je fais le service du surintendant pour mon titulaire : c'est donc à vos bontés et à votre justice, Monsieur, que j'appelle de ma demande.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Larrivée chantera aujourd'hui le rôle du chevalier, M<sup>lle</sup> Levasseur celui d'Armide ; excepté M. Legros, l'opéra sera très bien réunis. Je vous prie de ne point oublier la promesse que vous m'avez faite de me faire obtenir mon arrêt du conseil que je mettrai dans ma poche et dont il n'y aura que vous Monsieur qui saurez que je l'aurai.

O<sup>1</sup> 619 n° 44

À Paris, ce 8 décembre 1780

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'avant-hier soir le S<sup>r</sup> Gardel l'aîné faisant une répétition sur le théâtre du magasin, où se trouvait le S<sup>r</sup> Nivelon, il l'a vivement sollicité, ainsi qu'ont fait les camarades de ce jeune homme, de remplir son emploi dans le ballet de *Mirza*, qu'il a refusé opiniâtement, qu'il s'en est allé sans vouloir consentir à rien, que M<sup>me</sup> Guimard, qui est venue à cette répétition un quart d'heure après qu'il en a été sorti, a pris la peine d'aller chez lui, qu'elle ne l'y a point trouvé, qu'elle a pensé que malgré le refus de ce jeune homme il fallait toujours afficher *Mirza*, espérant qu'il ferait des réflexions, qu'hier matin elle et le S<sup>r</sup> Gardel ont reçu chacun une lettre de ce jeune danseur qui les prévenait qu'il était déterminé à ne point figurer dans ce ballet. Malgré tout cela nous avons attendu jusqu'à 5 heures, croyant que peut-être il viendrait se rendre à son devoir. J'ai même envoyé chez lui où on ne l'a pas trouvé ; alors nous avons pris le parti de donner le ballet de *La Chercheuse d'esprit*, ne pouvant pas en donner un autre.

M<sup>lle</sup> Levasseur étant très enrhumée, on a été obligé de donner *Alceste* au lieu d'*Armide*. M<sup>lle</sup> Saint-Huberty étant aussi très enrhumée et conséquemment hors d'état de chanter ce dernier opéra, beaucoup plus fatigant que le premier.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 45**

Ce samedi 31 mars 1781

Dauvergne a l'honneur d'envoyer à M<sup>r</sup> de La Ferté l'état des gratifications accordées par la ville pendant l'année du théâtre 1779 à 1781 sur lequel il a celui de lui observer qu'indépendamment des personnes retirées (dont les noms sont marqués d'un « R »), les 1200 lt donnés au S<sup>r</sup> Gardel l'aîné pour les honoraires d'auteur, les 600 lt laissés au S<sup>r</sup> Rault parce qu'il les avait empruntés à la caisse ; les gratifications accordées aux personnes qui ont des feux et qui partagent aux bénéfiques devraient être supprimées. M<sup>r</sup> de La Ferté fera sur cela ce qu'il jugera le plus convenable.

Dauvergne a l'honneur de prévenir M<sup>r</sup> de La Ferté qu'un peu de mal de gorge qui s'est joint à son rhume l'empêchera d'aller aujourd'hui au comité et à l'Opéra.

**O<sup>1</sup> 619 n° 46**

Ce mardi 1<sup>er</sup> avril 1781

Monsieur,

Les Premiers sujets ont des feux de 24 lt. Les doubles en ont de 12 lt, mais lorsqu'ils sont remplacements, c'est-à-dire lorsqu'ils prennent le rôle d'un premier sujet, ils ont les feux de 24 lt, ce qui est sujet à mille inconvénients. Il serait nécessaire que les feux des remplacements ou Premiers doubles fussent fixés invariablement, quelques rôles qu'ils chantassent, à 12 lt, excepté ceux dont les appointements se trouvent portés sur l'état à 3000 lt, soit en appointements ou en gratification annuelle. Si le ministre et vous, Monsieur, approuvez cet arrangement, il faudrait avoir la bonté de m'en faire passer l'ordre avant le paiement du mois.

Il serait, je crois, très nécessaire de donner les feux de remplacements aux S<sup>rs</sup> Choron, Laÿs, Duquesnois et Rousseau lorsqu'ils doubleront les Premiers rôles : ces jeunes gens travaillent beaucoup et remplissent presque toujours des rôles importants et même des Premiers rôles ; ils sont l'espoir et le soutien de l'Opéra, car vous savez combien on doit peu compter sur les Premiers Acteurs actuels dont la faible santé nous expose à avoir sans cesse recours à ces jeunes gens, lesquels nous embarrasseraient fort dans beaucoup de circonstances s'ils s'avisait d'avoir de l'humeur. Malheureusement, ils donnent des raisons



auxquelles il est difficile de répondre ; on dit qu'ils attendent le prochain paiement pour voir comment ils sont traités, et qu'ils espèrent avoir des feux, et même de 24 lt, lorsqu'ils chantent des grands rôles. Il y aurait peut-être à craindre une sédition (qui, à ce qu'on m'a dit, est fomentée par les S<sup>rs</sup> la Salle et Legros) si on ne leur donnait quelque satisfaction là-dessus.

Vous savez mon inquiétude sur le spectacle de vendredi, à cause des ballets : les maîtres ne m'ont point fait part qu'ils donnaient des ballets à la Cour, je ne l'ai su que par hasard. Aussitôt que je l'ai pu, et dès hier matin, j'ai prévenu les S<sup>rs</sup> la Salle et Gossec que l'on donnerait *Iphigénie en Tauride* de M. Gluck vendredi prochain, et je les ai chargés en conséquence de faire tous les arrangements, ne pouvant pas les faire moi-même. Dans tous les cas, il serait essentiel que je fusse prévenu par M. Desentelles, ou par vous, Monsieur, lorsqu'il y aura des spectacles à la Cour, lorsqu'on y aura des besoins de quelques sujets de l'Opéra, afin que je puisse concilier les deux services et que ni l'un ni l'autre n'en souffre point. Le tout serait de me faire passer les ordres que je communiquerai aux maîtres des ballets afin de consulter ensemble et calculer les moyens de faire les deux services afin qu'aucun des deux ne fut en souffrance ; vous savez que cela s'est toujours fait comme cela.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 47

Ce [mercredi] 2 avril 1781

Monsieur,

Toutes les observations du ministre sont on ne peut pas plus justes sur les demandes du S<sup>r</sup> Durand et de la demoiselle Duplant.

Le S<sup>r</sup> Durand n'est nullement fondé à réclamer le remplacement des feux qu'il a perdus en laissant, dit-il, chanter ses rôles aux S<sup>rs</sup> Chéron et Laÿs : il était trop intéressant pour le bien de la chose que ces jeunes gens se formassent et chantassent toujours de préférence à lui ; puisqu'ils sont agréables au public et que d'ailleurs le S<sup>r</sup> Durand ne chantant point dans le genre moderne, il y a très peu de rôles dans lesquels il puisse être supportable ; puisqu'il demande sa pension, il n'y a point d'inconvénient à la lui accorder. Nous avons suffisamment de sujets dans ce genre-là, et même mon projet était de vous

proposer de le mettre à la pension de 1500 lt seulement, attendu qu'il n'a jamais été que premier remplacement, et attendu l'inutilité dont il devient et qu'il est en déplaisance au public.

À l'égard de la demoiselle Duplant, la demande qu'elle fait de sa pension et d'un traitement particulier me paraît déraisonnable ; elle doit se contenter de celui de première actrice sans autre distinction ; c'est un sujet qui peut être encore utile parce que nous n'avons pas de remplacement dans ce genre-là ; mais comme il est devenu peu fréquent dans les ouvrages, il n'y a point d'inconvénient de ne point céder à ses demandes, et il serait au contraire très dangereux d'y céder : à tout événement, il me paraît très instant de recevoir la demoiselle Dupuis qui (jusqu'à ce que nous ayons un meilleur remplacement dans ce genre) contiendra la demoiselle Duplant, et pourra la remplacer sans trop de désavantage, parce qu'elle a de la voix, qu'elle sait très bien la musique, qu'elle chante très bien dans le genre actuel.

Il me paraîtrait très essentiel, et très instant, que le ministre fît renouveler les arrêts du conseil qui n'accordent aux sujets leurs pensions que lorsqu'ils sont hors d'état de servir, et qu'il y fût dit que les sujets ayant obtenu leurs pensions pour cette cause, ils ne pourraient conserver leurs pensions dans le cas que leur suite leur permit de reprendre leur service. Je n'ai jamais eu connaissance qu'il y ait eu un avocat au conseil attaché à l'Opéra, je n'en vois point l'utilité.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je suis toujours extrêmement enrhumé. Comme c'est aujourd'hui jour d'audience, que le ministre sera vraisemblablement accablé, je resterai encore chez moi aujourd'hui pour être plus en état d'aller demain chez lui. Cependant, si vous pensiez qu'il fût nécessaire que j'y allasse ce matin, ayez la bonté de me le faire dire et je ferai un effort.

**O<sup>1</sup> 619 n° 48**

À Paris, ce 2 avril 1781

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre ci-jointe en réponse à celle que vous m'avez fait celui de m'écrire contenant les accusations de quelques sujets du comité de l'Opéra contre moi : je vous l'envoie beaucoup trop longue parce que,

comme dit certain acteur, je n'ai pas eu le temps de la faire plus courte. Je suis bien fâché d'avoir été obligé d'entrer dans des détails minutieux dont la lecture pourra vous causer beaucoup d'ennuis, mais je ne pouvais m'en dispenser pour répondre à toutes les accusations et les mémoires calomnieux qu'ils sont capables d'avoir fait et de faire contre moi : vous y verrez l'histoire de l'intérieur de l'Opéra depuis dix mois et même avant ; et vous y trouverez tout simplement la vérité et réponse à tout ce qu'ils pourront dire. Ce n'est pas que je ne méprise fort leur calomnies et que je crois avoir besoin de me justifier vis-à-vis de vous ni du ministre, mais j'ai cru devoir mettre sous vos yeux un tableau dont vous n'avez peut-être pas toutes les idées présentes, et qui vous sera peut-être nécessaire pour savoir à quoi vous en tenir sur le compte de ces gens-là en vous les faisant connaître plus particulièrement.

Je vous supplie de croire que je n'y ai mis aucune animosité. J'en suis incapable. Je ne me suis attaché qu'à dévoiler la vérité. Je la dois au respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Comme il y a déjà longtemps que cette réponse est commencée parce que les affaires de l'Opéra ne permettent pas de donner du temps à mes affaires particulières, vous y trouverez des choses que vous savez peut-être actuellement comme moi.

[O<sup>1</sup> 619 n° 49 : manque]

O<sup>1</sup> 619 n° 50

Ce mardi 17 avril 1781

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'état que vous m'avez envoyé hier au soir.

J'ignore si M<sup>lle</sup> Allard est portée comme pensionnaire sur les états des pensionnaires de la ville, mais il y a tout à croire que cela n'est pas, puisqu'elle n'est pas employée sur l'almanach des spectacles.

Les S<sup>rs</sup> Pillet et Deplanques, qui auraient dû être pris à la pension l'année dernière, le sont cette année, mais la même considération qui a engagé à donner au S<sup>r</sup> Despréaux, danseur, une pension plus forte que ses appointements ne lui

devaient donner a milité pour donner à ces deux personnes leurs pensions sur le pied de leur gratification annuelle supposée jointe à leurs appointements de l'année dernière. Je crois que c'est une grâce que vous voudrez bien accorder à deux hommes qui ont bien servi.

À l'égard du S<sup>r</sup> Desaitre père, c'est au ministre et à vous, Monsieur, à prononcer sur son sort : il en sera question demain au comité ; après quoi vous saurez la décision de ces messieurs sur laquelle vous prononcerez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 51**

À Paris, ce jeudi soir 19 avril 1781

Monsieur,

Je viens de lire le nouveau règlement. J'y ai vu que vous avez laissé subsister beaucoup de choses que vous m'aviez promis de changer : par exemple dans l'article onze devant me donner un membre du comité pour m'accompagner chez le ministre. Cela n'a jamais existé. Que veut dire cette innovation ? Elle est attentatoire à mes fonctions et à ma probité, car cela a l'air d'établir la méfiance des sujets vis-à-vis de moi. Je ne puis supporter cela, je vous l'avoue. Je pense que, lorsque je vais chez vous ou chez le ministre, je n'ai besoin ni d'accompagnant ni d'espion pour quelque affaire que ce soit.

Article 21. Il ne faut point que les sujets, lorsqu'ils ne pourront point chanter, fassent avertir leurs doubles, ni dans le chant, ni dans la danse. Il en résulterait les plus grands inconvénients. Le directeur ne saurait souvent que par ricochet qui doit chanter ou danser, et par conséquent il ne pourrait répondre du service. Il faut, au contraire, que les sujets préviennent le directeur seulement lorsqu'ils ne pourront point continuer leurs rôles. C'est à lui à les faire remplacer par les doubles qu'il croira le plus en état, et pour la danse au maître des ballets.

Article 8. La distribution des rôles doit se faire par le directeur de concert avec les auteurs pour les ouvrages nouveaux et pour les ouvrages à remettre au théâtre suivant la distribution ancienne relativement aux sujets actuels, ensuite il communiquera la liste de ses distributions au comité.

Article 2. Vous m'enchaenez par ce supplément plus que jamais à la volonté et à l'autorité du comité. Vous assimilez la direction actuelle avec celle de 1776 où le

directeur était réellement subordonné à l'administration et devait l'être puisque c'était vous et messieurs des Menus qui aviez cette administration. Aujourd'hui le cas est bien différent : c'est aux sujets qui ont l'administration que vous me subordonnez au point d'être obligé de rendre compte au comité des plus petits incidents et de ne rien faire même sans lui faire mon rapport lorsque la chose ne sera pas excessivement pressée, et vous autorisez les sujets et préposés qui se croiraient lésés à porter plainte contre moi au comité, ce qui me mettrait sans cesse dans le cas d'être sans cesse compromis et vis-à-vis les sujets, et vis-à-vis le comité, ce qui me rendrait justiciable par le dit comité. Ces réclamations ou plaintes ne doivent avoir lieu que vis-à-vis de vous ou du ministre.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire rectifier toutes ces choses dans le nouveau règlement et d'y constater d'une manière non équivoque tous les droits de ma place car, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, il me serait impossible de pouvoir supporter ce que j'ai souffert l'année dernière, et j'y serai certainement exposé puisqu'il n'y a presque rien qui puisse m'en garantir dans le nouveau règlement.

Je suis désolé d'augmenter vos inquiétudes, mais je m'y vois forcé de toutes manières, d'autant que j'avais espéré que vous auriez eu la bonté d'insérer les changements dont nous étions convenus dans ce règlement qui seuls auraient pu me mettre à l'abri des humiliations et des désagréments auxquels je ne pourrais résister plus longtemps.

Je suis, ainsi que vous, très fatigué. Joignez à cela l'inquiétude qui me tracasse au point de ne pouvoir guérir de mon rhume et qui m'ôte la faculté de pouvoir faire ma besogne avec tranquillité.

J'ai l'honneur de vous renvoyer les nouveaux règlements, et celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai très peu de chose à ajouter à votre lettre au ministre ; j'aurai l'honneur de vous voir ce soir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 52**

Ce 25 avril 1781

Monsieur,

J'ai envoyé ce matin chez M<sup>lle</sup> Levasseur, dans le même temps que son domestique venait chez moi pour savoir de mes nouvelles ; le commissaire que j'y ai envoyé a su qu'elle était à la campagne, mais on n'en dit rien chez elle. Comme je lui ai fait demander si elle pourrait chanter *Iphigénie* de M. Gluck vendredi, son oncle a fait semblant de monter chez elle et il a répondu en son nom qu'elle attendait une réponse du ministre par écrit avant que de reprendre son service. Cette réponse me tient dans l'incertitude sur l'arrangement du spectacle. Cependant j'ai fait afficher *Iphigénie* de M. Piccinni pour vendredi prochain. Mon avis est que l'on donnera *Andromaque* dimanche, fusse même avec M<sup>lle</sup> Saint-Huberty, mais on me dit que M. Dauberval avait dit que les ballets ne pourraient pas être prêts conséquemment. Voilà la mise de cet opéra reculée. Si, de son côté, M. Gardel, qui est à la campagne, retarde aussi les répétitions et la mise de l'acte de *Coronis* que je comptais pouvoir donner jeudi 3 mai, tout cela nous reculera beaucoup la mise de l'opéra nouveau. Comme je suis dans mon lit et qu'il m'est défendu expressément d'en sortir de quelques jours, j'ai chargé M. de La Salle de faire dire à M. Dauberval de faire en sorte de tenir les ballets d'*Andromaque* prêts pour dimanche, et j'ai chargé M. de La Suze et M. Gossec de tenir tout prêt pour ce jour-là. M. Gardel est venu hier chez moi, mais il y a trouvé du monde et il s'en est retourné tout de suite en me promettant de revenir demain.

M. Durand verra son sort lorsqu'il viendra recevoir sa pension. Je crois qu'il est fort inutile que je le prévienne à moins qu'il ne me presse sur cela.

La demoiselle Dangis n'a jamais été prête sur aucun des rôles qui lui ont été distribués. Elle n'a point de talent et ne travaille point. Elle n'a jamais mis les pieds au magasin, et c'est en raison de son inutilité qu'on lui a donné son congé. Le renouvellement des engagements sera fait ainsi que sous l'ordonné [dont] j'ai remis le modèle à M. de La Salle pour qu'il les tienne prêts pour le paiement du mois prochain.

M<sup>lle</sup> Desligny sera sur l'état du mois prochain ainsi que vous le dites.

M. de La Salle rendra compte pourquoi M. Lainez et M<sup>lle</sup> Levasseur ne sont pas portés sur les états. Je lui ai remis aussi l'état des gratifications pour le refaire avec les corrections du ministre.

M. Sallantin prend un mauvais prétexte pour ne point jouer de la flûte, car le hautbois est cent fois plus fatigant. Mais il s'est mis dans la tête d'avoir la

première place de hautbois et cela est impossible. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous rendrai compte des précautions que je prends pour pouvoir lui donner son congé aussi promptement que le désire monsieur le prince de Guéménée.

J'ai fait prier M<sup>lle</sup> Levasseur de venir me voir demain. Je ne verrai les demoiselles Duret que demain ; je n'abuserai pas du pouvoir qu'on me donne à leur égard, mais je crois qu'il faut faire des sacrifices dans ce moment-ci pour nous tirer d'embarras, sauf à faire ce qu'on voudra l'année prochaine. D'ailleurs, je suis convaincu que leur début et leur service dédommagera amplement de ce qu'on fera pour elles.

Je ne serai pas en état d'aller au comité samedi, mais comme il n'y a point d'affaire très instante qui le nécessite pour samedi, on pourrait le remettre à lundi ou mercredi prochain. D'ailleurs, il serait nécessaire que j'eusse un entretien avec vous pour vous proposer mon avis et prendre vos ordres sur les personnes à nommer pour compléter le nombre présent par le supplément au règlement afin qu'ils puissent être installés à ce premier comité.

Je crains que la demande du S<sup>r</sup> Francœur ne soit trouvée ridicule par le comité, attendu que cette gratification lui avait été accordée en raison des bouffons et qu'on avait regardé comme une grâce de la lui continuer. S'il eut continué son service à l'Opéra, mais s'étant retiré par humeur, c'est au ministre à prononcer. Malgré cela, si vous le jugez à propos, je porterai cette affaire au comité.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 53**

[s.d.]

J'ai eu l'honneur de rendre compte plusieurs fois au ministre qu'il serait très essentiel pour l'éducation des jeunes sujets de l'Académie qu'il y eut un homme de talent qui prît soin de leur éducation pour leur apprendre à jouer leurs rôles et surtout la scène ; que je ne connaissais le S<sup>r</sup> Le Bœuf que de sa réputation mais qu'il avait celle d'être un fort honnête homme, fort instruit et bon comédien ; que je croyais qu'il avait donné des preuves assez suffisantes de son talent sur le théâtre des élèves de l'Opéra, ayant été chargé d'instruire tous les enfants qui y ont exécuté la pantomime de la *Jérusalem délivrée* ; que sur mon rapport, le

ministre avait dit à monsieur le comte d’Affry, qui s’intéresse au S<sup>r</sup> Le Bœuf, que je lui avais rendu un compte favorable de ses talents, et qu’il ne dépendait que de moi qu’il fut placé. Depuis cette réponse du ministre à monsieur le comte d’Affry, j’en ai reparlé au ministre qui m’a répondu : « Je verrai ce que l’on pourra faire dans le temps. »

C’est donc au ministre à ordonner ce qu’on doit répondre au S<sup>r</sup> Le Bœuf, homme honnête, rempli de talent, qui serait fort utile à l’Académie, qui attend une réponse sur celle faite à monsieur le comte d’Affry par le ministre.

On observera que cet homme, chargé de cinq enfants réduits à la plus grande indigence, serait content de cette place aux appointements de 1000 lt ou 1200 lt.

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 54**

[s.d.]

Réponse à la demande de la demoiselle Hilisberg

Monseigneur,

J’ai l’honneur de vous adresser la délibération du comité de l’Académie royale de musique en réponse au mémoire de la demoiselle Hiligsberg, que je vous aurais remise hier à votre audience, Monseigneur, si les affaires de l’Opéra m’eussent permis de m’y rendre aussitôt que je le désirais.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 55**

[s.d.]

M. Dauvergne m’a remis le mémoire d’observations suivantes ; comme il ne contient à peu près que tout ce que j’ai dit dans mon mémoire, je ne le rapporte ici que pour preuve que ce que j’ai dit est conforme à ce que pensent les gens de l’art.

Copie des dites observations

**[O<sup>1</sup> 619 n° 56 : manque]**



O<sup>1</sup> 619 n° 57

À Paris, ce 4 février 1782

Monsieur,

J'ai vu hier le S<sup>r</sup> Durand qui m'a parlé de l'actrice qui est à Arras ; il m'a fait entendre que cette femme, qu'il assure avoir beaucoup de talent pour l'opéra, ne demande pas mieux que de venir à Paris, et qu'elle y serait déjà si quelque engagement qu'il soupçonne qu'elle a contracté avec le directeur du spectacle de Lille n'y mettait obstacle. Je pense que le seul moyen qu'il y aurait à employer pour cette femme tout de suite serait que le ministre envoyât un ordre du roi pour la faire partir sur le champ, sauf à l'Académie à prendre des arrangements avec les personnes avec lesquelles elle aurait contracté quelque engagement.

Je ne conseillerai jamais au ministre ni à vous, Monsieur, de donner le congé à la demoiselle Laugeant, quand cette femme ne servirait qu'à contenir la demoiselle Saint-Huberty et à la doubler dans les rôles de force de M<sup>lle</sup> Levasseur ; elle deviendra alors très essentiellement utile.

J'ai appris encore hier que la demoiselle Saint-Huberty, les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau doivent aller jouer l'opéra à Lille pendant la semaine de la Passion ; j'ignore si le ministre ou vous, Monsieur, leur avez donné cette permission, mais j'ai l'honneur de vous prévenir que si ces trois sujets ne sont pas veillés de près, il y a tout à craindre qu'ils ne vous échappent ; c'est un avis qui m'a été donné aujourd'hui par un homme de confiance.

J'ai appris en même temps que le S<sup>r</sup> Chéron va faire un voyage à Bordeaux pendant cette quinzaine. Il résulte de tous ces congés qu'il sera impossible à l'Académie de pouvoir entendre dans la semaine de la Passion aucun des ouvrages nouveaux que l'on s'était proposé d'entendre pour pouvoir former un répertoire pour la rentrée de Pâques. Je me croirais coupable de ne point vous prévenir à l'avance des dangers et inconvénients auxquels l'Opéra se trouvera exposé si tous ces acteurs quittent Paris le lendemain de la clôture ; tous les trois personnes qui vont à Lille, et qui n'auront que pour trois heures de chemin pour sortir de France.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Exceptée la fièvre qui m'a quitté depuis trois jours, mon rhume est aussi considérable que le premier jour que je me suis mis au lit, ce qui me fatigue si horriblement que M. Pipelet m'a dit qu'il ne répondrait pas de moi si je m'avisais de sortir avant qu'il me l'ait permis.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un répertoire que j'ai proposé hier et aujourd'hui à plusieurs membres du comité tels que messieurs Gossec, Gardel, La Suze, Rey et Lami.

**O<sup>1</sup> 619 n° 58**

Ce 28 février 1782

Monsieur,

Je ne suis point en état de soutenir une scène aussi attendrissante et aussi fatigante que celle que vous me proposez en faisant expliquer à ces malheureux portiers, ayant toujours un peu de fièvre, ce qui m'a fait ordonner même par mon médecin de voir peu de monde et de ne point m'agiter. Vous connaissez combien cette recommandation est incompatible avec la vue de deux malheureux dont la situation ne m'affecte déjà que trop pour mon repos. Ce que vous me dites à leur sujet m'affecte encore davantage. Vous semblez douter que les informations n'aient été bien faites avant que de les accuser ; il en coûte trop à mon cœur pour déceler même les coupables quand mon devoir m'y oblige. Pour ne pas, avant, me voir forcer par les preuves les plus claires, et après avoir fait toutes les informations nécessaires pour rendre ces preuves plus claires que le jour, ces précautions prises à l'égard du portier, j'ai ajouté celle pour ne rien prendre sur moi dans une affaire aussi délicate, d'en faire aussi une espèce de procès verbal, signé des accusateurs et des témoins. Je vous l'ai présenté, et vous m'avez chargé de l'envoyer au ministre. Je crois, après une telle conduite, n'avoir rien à me reprocher et avoir rempli mon devoir en cela comme je me pique de le faire dans toute autre circonstance. C'est un plan de conduite dont je ne m'écarterai jamais volontairement. D'après cela, monsieur le ministre et vous êtes bien les maîtres de leur faire grâce. Ma mission est remplie, et je ne me permettrai qu'une simple observation, que j'ai pris la liberté de vous faire plusieurs fois dans d'autres occasions, et elle vient à propos ici pour répondre à celle que vous me faites l'honneur de faire et que je sais comment je dois interpréter, *que la friponnerie faite aujourd'hui par la portière vous prouve la négligence qui règne au magasin et le peu d'ordre.* Mon observation à cet égard

est que le désordre vient de la tolérance et de l'indulgence pour les fripons. Je ne pense point que par cette phrase dont je ne puis deviner le sens vous vouliez me rendre responsable du désordre qui règne au magasin. Vous savez trop bien, Monsieur, que je ne suis pas le maître, ni de rétablir l'ordre, ni de l'y maintenir. Mes pouvoirs ne s'étendent pas jusque-là. Tout le monde ici, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, attaché à la chose, ne me considère pas comme un directeur mais comme un homme à 1 000 écus d'appointement, comme le secrétaire ou le caissier pour faire les affaires de l'Opéra. Vous en avez la preuve tous les jours par les petites minuties dont on vous objecte ainsi que le ministre. D'ailleurs je n'ai placé personne au service du magasin et je ne le peux dans ce cas, ce dont je me sais gré parce que je n'ai à répondre de personne, encore moins d'un portier qui doit être le surveillant d'une main et qui s'il est [...] peut avec bien plus de facilité que qui [que] ce soit faire enlever [...] des effets qui sont dans une cour, il m'appartiendrait que cela aurait pu arriver tout de même car je ne me tiendrai pas plus en garde dans un que dans l'autre cas. Il ne m'est pas possible d'observer les démarches d'un portier et personne n'est en garde contre un vol de nuit, et par de tels gens ; je ne m'en serai pas même douté si on [n']était pas venu m'en avertir. Mais enfin j'ai rempli ma mission avec le zèle que j'ai pour le bien de la chose et pour ne point accuser un innocent, et pour induire le ministre à [l']erreur ; M. de La Salle, que j'ai chargé, étant dans mon lit, d'exécuter les ordres que vous m'avez fait passer, a dû vous communiquer d'autres preuves qu'il a eues. J'ai déjà répondu au mémoire de M. Floquet par des notes sur chaque article que j'ai eu l'honneur de vous remettre.

À l'égard de la demoiselle Dufresne, qui a écrit à M. Amelot, elle avait déjà donné, il y a trois mois, un mémoire au ministre que j'ai apostillé et que je lui ai rendu, et elle ne vaut pas la peine d'en faire un autre examen. Pour celle dont vous a parlé M. Durand, il croit bien essentiel d'avoir d'autres informations sur son compte, et paraît par ce qu'il en dit que c'est un sujet intéressant, mais je n'ai point de connaissance à Arras en Artois ; lorsque je me porterai bien, je ferai des informations pour cela.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 59**

À Paris, ce 6 mars à 5 heures du soir

Monsieur,

Ma santé ne me permettant [pas] d'être présent à l'assemblée générale que vous m'ordonnez d'indiquer le plus tôt possible, en conséquence j'ai communiqué vos ordres à M. de La Salle qui, sur le champ, a écrit à M. Gossec pour la partie du chant, à M. La Suze pour celle des chanteurs, à M. Rey pour celle de l'orchestre et à M. Gardel pour celle des ballets afin qu'ils avertissent ce soir, pendant l'opéra, pour que tous les sujets se rendent demain jeudi immédiatement après le spectacle dans la chambre des comptes pour entendre la lecture des ordres que vous m'avez envoyés par M. Gossec.

J'ai eu l'honneur de vous parler il y a quelques temps d'un jeune homme fort honnête chantant la basse-taille, qui était à Bruxelles et qui m'était proposé par M. Saint-Amand. Il est à Paris depuis trois jours ; je l'ai entendu hier avec M. de La Suze. Nous lui avons trouvé la voix peu corsée comme basse-taille, mais il est d'une figure agréable ; il est de la taille du S<sup>r</sup> Moreau, mais bien fait, grand musicien, chantant fort bien, enfin homme à établir un rôle s'il en était besoin, [par] ailleurs, la réputation d'un honnête homme. Je pense que, vus les caprices fréquents du S<sup>r</sup> Laÿs et l'indigne conduite du S<sup>r</sup> Chéron, il serait très essentiel de recevoir ce sujet qui ne peut être que très utile dans tous les cas. Comme il doit revenir demain dans le courant de la matinée chercher une réponse, c'est à vous de décider si je dois lui faire des propositions ou le laisser aller à Bordeaux où on lui en fait d'avantageuses.

Je pense comme le ministre sur le tort que pourrait causer l'absence de la demoiselle du spectacle d'Arras, mais je pense aussi qu'il serait très bien fait de prévenir monsieur l'intendant de ce pays-là assez à l'avance pour que l'ordre du roi la fît partir pour Paris le lendemain ou le même soir de la clôture du spectacle.

La haute-contre que l'on m'avait promise d'Avignon est arrivée depuis trois jours. C'est une véritable voix de ce genre, mais c'est bien l'homme du monde qui sache le moins comment il faut s'y prendre pour chanter et donner un son : comme nos hautes-contre des chœurs sont, exceptées deux, toutes ruinées comme des chevaux de fiacre, il faudra mettre cet homme dans les chœurs ; il sait un peu la musique et paraît avoir envie de travailler. Je l'ai mis à commencer

d'aujourd'hui entre les mains de M. Parent, qui m'a dit lui avoir trouvé beaucoup de voix : nous verrons les progrès qu'il fera d'ici à quelques temps.

Mon rhume et mon cathare continuent ; j'espère que la troisième médecine que je prendrai après-demain pourra déterminer cette maudite maladie à prendre fin.

Je me suis déjà occupé du travail et des notes en question, que vous me demandez relativement aux états, etc.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ne ferai plus d'observation sur la demoiselle Longeant.

**O<sup>1</sup> 619 n° 60**

À Paris, ce 17 mars 1782

Monseigneur,

Je suis pénétré de la manière pleine de bonté dont votre Grandeur daigne me faire part des plaintes qu'on lui a faites contre moi.

Si les succès de l'administration de l'Opéra n'ont pas répondu à votre attente, ce n'est pas faute de soins, de zèle et de peines de ma part ; la cause en est dans la dissension intérieure qui règne parmi les sujets de ce spectacle.

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me nommer directeur, à la mort du S<sup>r</sup> Berton, quelques-uns des principaux sujets m'ont vu, avec regret, occuper cette place relativement à leurs vues de se gouverner eux-mêmes ; j'ai cherché par toutes sortes de moyens honnêtes à acquérir leur confiance et leur amitié ; j'ai toujours été empressé de leur faire part de toutes les idées que j'ai cru être utiles au bien de l'Opéra, non seulement pour le moment présent, mais encore pour l'avenir ; plusieurs d'entre eux ont apprécié et goûté mes raisons, d'autres les ont envisagées différemment, alors elles ont été discutées et signées à la pluralité des voix dans le comité.

Si quelques-uns des sujets me taxent injustement d'indifférence sur les objets qui peuvent intéresser le bien de l'Opéra et celui du service, ils ont mal interprété mes intentions car, du moment où je suis rentré à l'Opéra, je ne me suis occupé uniquement que du bien de l'Académie, sans que jamais les dégoûts que j'ai pu y avoir aient ralenti mon zèle sur cet objet : j'ai aperçu des intrigues

de plusieurs membres du comité contre mes propositions, je n'ai pas fait semblant de m'en apercevoir et n'en est pas été moins honnête avec eux.

Quant à ce qui concerne mon traitement, je n'en ai point parlé et me suis contenté de celui que vous avez eu la bonté de me faire équivalent à celui d'un premier sujet, ainsi que cela été convenu pour le S<sup>r</sup> Berton.

À l'égard des répertoires, s'ils n'ont pas été suivis, on ne pourrait sans injustice s'en prendre à moi, puisque mille circonstances, au vu et su de tout le monde, en empêchent souvent l'exécution malgré toutes les précautions que l'on peut prendre. Cela dépend des changements à faire dans un ouvrage, du retard des peintres ou de l'incommodité d'un acteur. Tout ce que l'on peut faire alors, c'est de presser le tout le plus possible, et c'est aussi ce que j'ai fait car, s'il ne tenait qu'à moi, je désirerais qu'au lieu de six opéras par an on put en mettre douze, puisque je ne désire que le bien de la chose et la satisfaction du public. La seule chose que je me reproche est de n'avoir pas fait signer les répertoires par le comité à mesure que je les lui ai communiqués : parce que je n'aurais pas été seul comptable de leur exécution.

Je suis bien éloigné d'avoir jamais eu la pensée de vouloir gouverner seul l'Opéra ; je n'en aurai ni le courage ni la volonté, quelque avantageux que cela pût être à ma fortune. D'ailleurs je suis très convaincu que la meilleure administration est celle qui existe, si, toutefois, les membres du comité veulent bien s'entendre pour veiller conjointement avec moi au bien de la chose et à l'économie dans toutes les parties.

À l'égard de l'examen des ouvrages, il est toujours fait par le S<sup>r</sup> Gossec et par moi, et cet examen fait, il n'y en a point eu qui n'ait été entendu par les acteurs avant d'être décidé pour être mis au théâtre excepté, cependant, ceux des auteurs dont la réputation avouée du public les mettent dans le cas de regarder cet examen rigoureux comme une insulte faite à leurs talents. L'ouvrage qui est destiné à être donné après Pâques, *Vénus et Adonis*, quoique examiné par le S<sup>r</sup> Gossec et moi, n'a pas été entendu des acteurs par la raison que nous comptions mettre d'abord *Électre*, que nous sommes obligés de reculer à cause de la santé de la demoiselle Levasseur qui n'est point assez rétablie pour pouvoir compter sur elle si tôt, son médecin ayant dit, il y a quelques jours, qu'elle ne serait en état de chanter au théâtre que dans deux mois. Nous avons donc été obligés de choisir l'opéra nouveau le plus prêt à mettre au théâtre et je me proposais de le faire entendre aux sujets un des jours de cette semaine, mais presque tous ceux

qui sont en état de répéter musicalement, sont partis pour aller jouer en province, et les autres m'ont fait dire par les chefs de chaque partie qu'ils étaient trop fatigués, ce qui retardera encore la mise de cet ouvrage.

À l'égard des plaintes des auteurs, votre Grandeur sait que le plus médiocre auteur regarde son ouvrage, quelque mauvais qu'il soit, comme un chef-d'œuvre, et qu'il n'y en a pas un seul qui n'ait des protecteurs qui font *chorus* avec eux pour crier à l'injustice lorsque leurs ouvrages ne sont point acceptés ; ce serait un grand abus et une dépense énorme que de faire copier des ouvrages pour les entendre ayant la certitude qu'ils ne sont pas faits pour être donnés.

Quant aux auteurs qui, par leurs talents, méritent des considérations, je n'en ai jamais manqué pour eux ; j'ai même été au devant de tout ce qui pouvait les encourager à travailler pour le spectacle de l'Opéra, et les ai comblés d'honnêtetés et de prévenances. S'il y en a de cette classe qui témoignent du mécontentement de ma part, cela ne peut venir que de quelques faux rapports qu'on leur aura fait sur mon compte.

Si j'avais pensé que la place de directeur de l'Opéra fût incompatible et pût avilir celle que j'ai l'honneur d'occuper chez le roi, je ne l'aurais point acceptée dans le temps que vous avez eu la bonté de m'y nommer. D'ailleurs, ces spectacles appartiennent directement au roi ; comme surintendant de la musique, ces deux places ne peuvent que s'assimiler officieusement pour le bien du service de ce spectacle et celui de la Cour. C'est peut-être en considération de ces deux services qu'on a toujours regardé comme nécessaire de réunir ces deux places dans la même personne.

Si, d'après ma profession de foi et mes observations, vous pensez, Monseigneur, que mes services ne vous sont plus nécessaires, ou que ma place de directeur de l'Académie puisse être incompatible avec celle de surintendant, je vous supplie de vouloir bien en être vous-même le juge, et d'ordonner tout ce qu'il vous plaira d'un homme qui sera toujours entièrement dévoué à vos volontés et qui ne cessera jamais d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 61

À Paris, ce 18 mars 1782

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre que j'ai reçue hier de la demoiselle Derville, actrice du spectacle d'Arras, dans laquelle elle me rappelle qu'elle a été présentée et entendue au magasin. Je me souviens très bien que M. Gossec, La Suze et moi l'avons entendue et que, ne lui ayant point trouvé la voix convenable pour l'Opéra, nous avons remercié M. Rigel qui nous l'avait proposée. Je pense que, d'après cela, M. Durand, qui avait perdu de vue le spectacle de Paris, pourrait s'être trompé, à moins que dans ce peu de temps cette femme n'eut acquis une autre voix que celle que nous lui avons entendu, et que, dans cette incertitude, il vaudrait mieux laisser cette femme remplir les engagements qu'elle a contractés pour aller à Palerme que de la contraindre à venir ici pour n'y rien faire. D'ailleurs, elle demande à débiter dans un ouvrage qui n'est point au théâtre et qu'il n'est pas possible d'y mettre pour un début de cette espèce. En conséquence, je crois qu'il faudrait que le ministre retire l'ordre du roi, et lui donne la liberté de remplir ses engagements.

J'aurai l'honneur de vous porter ce soir ou demain matin le travail que je dois faire aujourd'hui sur la partie des chœurs et celle de l'orchestre avec messieurs Gossec, Rey, La Suze et La Salle, ainsi que les états avec des notes que je ne puis communiquer qu'à vous seul et non aux membres du comité, attendu les conséquences qui pourraient en résulter pour le bien de l'Opéra. C'est donc un objet de confiance qui ne doit être connu que du ministre et de vous.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ma femme aura l'honneur de vous communiquer ma réponse à la lettre que le ministre m'a fait celui de m'écrire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 62**

À Paris, ce 20 mars 1782

Monseigneur,

Malgré mon courage, mes forces ne me permettant pas de supporter plus longtemps les travaux de la place de directeur de l'Opéra, je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien m'accorder ma retraite. J'ose espérer de votre justice que vous voudrez la proportionner à celles de mes prédécesseurs et au sacrifice que mon zèle pour l'Académie m'a fait faire de quitter ma paisible retraite, de m'engager dans des dépenses qui [m'ont] mises dans le cas de



contracter des dettes et surtout le sacrifice de ma santé que tant de fatigues et de perplexités ont affaiblie au point que, quinze ans passés dans la vie que [illisible] n'y auraient apportés de dommage.

Je vous prie de croire, Monseigneur, que si les lumières que m'ont acquis quarante trois ans de service à l'Opéra peuvent vous être de quelque utilité pour le bien de ce spectacle, ou à l'administration actuelle, vous me trouverez toujours prêt à l'aider de mes conseils et à faire tout ce qui pourra vous être agréable, et vous donner des preuves de mon sincère attachement, de ma respectueuse reconnaissance et du parfait dévouement avec lequel je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je prendrai la liberté de vous présenter mon mémoire à votre retour à Paris.

**O<sup>1</sup> 619 n° 63**

Copie de la lettre faite par Dauvergne à M. Amelot

Paris, ce 23 mars 1782

Monseigneur,

Vous avez désiré que je vous écrive une lettre ostensible pour vous demander ma retraite de l'Opéra sous prétexte de ma mauvaise santé. Il est vrai que mon congé dans ce moment ci, me couvre de honte et de confusion vu l'état où sont les choses, après avoir dit à tout le monde, autorisé par vous, Monseigneur, et par M<sup>r</sup> de La Ferté, que la place de directeur de l'Opéra, ce spectacle appartenant au Roi, devait être réunie en la même personne à la charge de Surintendant, et qu'ainsi je la conserverais autant que mes forces me permettraient de travailler ; que je n'y étais entré même, qu'avec cette espérance ; que cette considération seule avait pu me déterminer. Que pourront penser tous les gens à qui j'ai dit cela ? Et ceux à qui j'ai dit pour répondre aux questions, savoir s'il n'y aurait aucuns changements dans l'administration cette année, que j'avais tout lieu de croire qu'il n'y en avait point ; que pourra-t-on penser, dis-je, lorsqu'on verra que ce changement tombe précisément sur moi ? Devais-je m'y attendre après avoir travaillé sans relâche et avec zèle au soutien d'un spectacle auquel je suis attaché par goût, par état et même par le travail que j'ai fait pour m'y rendre utile, car, mes ennemis ont beau dire que je n'y entends rien, la suite des temps prouvera que je m'y entendais mieux qu'eux. Plût au Ciel que je ne me fusse pas attaché à ce spectacle et que j'eusse continué (après avoir fait *Les Troqueurs*)

comme j'en fus pressé, dans le temps, à faire des opéras-comiques ; avec la conduite que j'ai toujours eue j'aurais amassé une fortune considérable avec laquelle j'aurais établi mes enfants, j'aurais passé mes jours avec moins d'inquiétudes et de tribulations ; et je ne me verrais pas, à l'âge où je suis, hors d'état de pouvoir rien faire pour eux. Pardonnez, Monseigneur, ces épanchements de ma douleur, j'ai le cœur ulcéré et la disgrâce qui m'arrive aujourd'hui, par laquelle je crois mon honneur compromis, a rouvert la plaie de tous les malheurs qui me sont arrivés et dont voici le résultat.

Daignez jeter un coup d'œil sur ma position, Monseigneur, et vous verrez si ma douleur est fondée.

Je n'ai rien mais ce qui s'appelle rien ; ni maison, ni argent placé ou en bourse, et je dois douze mille francs. J'ai une fille de mon premier mariage qui a 26 ans, et qu'il m'est par conséquent impossible d'établir.

J'ai un fils que j'ai été obligé d'envoyer à La Martinique faute de moyens de pouvoir lui procurer un établissement ici ; son équipement, son voyage, son entretien, en attendant qu'il eut un emploi, son établissement, lorsqu'il en a eu un, tout cela m'a coûté des sommes. Les Anglais ont pris l'île Sainte-Lucie où il était directeur des Domaines du roi, il a perdu sa place et tout ce qu'il possédait, jusqu'à ses nègres. Il m'a donc fallu lui envoyer de l'argent pour le soutenir et faire honneur aux lettres de change qu'il a tirées sur moi, tout cela, joint aux dépenses que j'ai été forcé de faire, depuis que je suis rentré dans la direction de l'Opéra, m'a mis dans le cas de contracter des dettes que j'ai, et même d'engager mes brevets de retenues. Par conséquent, plus d'espoir après moi pour ma famille ; j'ai un fils encore en bas âge que je puis laisser encore enfant, si vos bontés pour moi qui seules m'ont inspirées la confiance d'entrer dans tous ces détails qui ne peuvent intéresser que de vrais protecteurs ou de vrais amis, ne m'aident à supporter mes chagrins.

Après avoir intéressé votre sensibilité, Monseigneur, en vous imposant l'état de ma situation, je crois pouvoir intéresser votre justice et votre équité.

Vous savez, Monseigneur, que lorsque je fus nommé à la place de directeur, les acteurs m'écrivirent, et j'ai encore la lettre, pour me mander qu'ils m'annonçaient avec plaisir que le ministre avait enfin répondu à leurs désirs et à leurs instances en me nommant à la place du directeur. Hors, si aujourd'hui d'autres instances opposées à celles-ci et qui exigent de vous une autre volonté et d'autres arrangements qui semblent promettre un bien plus réel pour la

chose, demandent que je leur soit sacrifié, il serait contre toute justice que je fusse absolument leur victime ; je ne suis déjà que trop humilié et pour moi, et pour mon état chez le roi, d'être leur jouet en me renvoyant au bout de deux ans après toutes les peines que je me suis données et tous les sacrifices que j'ai faits ; car je me plais à croire, Monseigneur, que les motifs de plaintes portées contre moi ne sont pas ce qui vous force à me donner mon congé, mon zèle sincère pour le bien de l'Opéra, mon travail assidu et raisonné d'après quarante-trois ans d'expériences et d'observations, sur ce spectacle, vous étaient trop connues pour que je pusse renoncer à la satisfaction de croire que du moins, j'ai ce mérite à vos yeux et à ceux de M<sup>r</sup> de La Ferté.

Ne m'attribuez donc pas, je vous en supplie, Monseigneur, le malheur des circonstances et des temps et des bonnes volontés qui ne dépendaient pas de moi puisque j'ai mis tant de soins à vous prouver la mienne. Il ne m'a manqué que l'art d'en mettre les effets dans un jour plus avantageux, comme font beaucoup de gens. J'ose espérer, Monseigneur, que votre bonté et votre justice voudront bien prendre [page manquante] la subordination si nécessaire dans le service. Si les acteurs de l'Opéra avaient voulu faire des conditions avec moi je n'aurais point accepté celles qu'ils prétendent que le S<sup>r</sup> Berton a même sollicité parce que je ne le puis ni le dois, et qu'il n'est pas dans mon caractère de tromper personne.

L'intention du S<sup>r</sup> Berton n'était pas de se départir des droits que lui donnaient toutes ses lettres, aussi n'a-t-il point tenu parole aux acteurs, il a voulu les reprendre vis-à-vis d'eux, alors la cabale s'est déchaînée contre lui et on l'a fait mourir de chagrin. Après sa mort, nouvelles intrigues pour n'avoir point de directeur ; toujours contrariés là-dessus, pour satisfaire à la volonté du ministre ils ont voulu en faire nommer un de la docilité dont ils étaient sûrs, et qui n'aurait été qu'un vain fantôme ; enfin, j'ai été nommé contre leur gré quoiqu'ils en aient sauvé les apparences. Je n'ai pas été longtemps sans ressentir les effets de la cabale à mon tour. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour me dégoûter et m'engager à me retirer. C'était dans ce dessein qu'ils ont refusé avec une obstination indécente l'arrêt du Conseil qui me concernait, et dans la crainte aussi que le titre que l'on m'y donnait, en constatant les droits de ma place, n'affaiblissent ceux qu'ils s'arrogeaient tous les jours. J'ai senti dans ces moments tous les dangers et tous les désagréments de ma situation à l'Opéra, et je me serais en effet retiré avant que de m'embarquer dans les dépenses

qu'occasionne un déménagement et pour lesquelles j'ai été obligé d'emprunter sous les encouragements et les promesses du ministre et de vous, Monsieur, que j'en serai dédommagé à la fin de l'année ; j'ai compté là-dessus. En supposant que je mentisse comme le prétendent les acteurs, au terme des conditions du S<sup>r</sup> Berton avec eux à l'égard de l'intérêt pécuniaire, voilà qu'elles elles étaient. Il devait avoir le même traitement que les Premiers Sujets ; en ce cas il aurait eu 3000 lt d'appointements environ 3000 lt que leur valent les feux cela fait 6000 lt et une part au bénéfice que l'on supposait devoir monter au moins à 3000 lt. Ce qui fait 9000 lt. Voilà exactement ce qu'ont les Premiers Sujets. Il demandait outre cela 4000 lt pour les frais qu'occasionnent la place de directeur ce qui lui aurait fait le même état qu'il avait eu dans la précédente direction, mais ce dernier objet les avait révoltés, quoiqu'ils sachent très bien que ces dépenses sont réelles et qu'elles ne peuvent point être prises sur la part de bénéfice ou appointement du directeur sans le mettre bien au-dessous de leur traitement. Mais, parce qu'il leur avait promis de leur en faire le sacrifice en raison des 10 000 lt de pensions qu'il avait sur l'Opéra, ils n'ont voulu lui accorder que la moitié de ce qu'il demandait pour cet objet ; ce qui lui aurait fait 11 000 lt en supposant les bénéfices à 3000 lt. Voilà ce que j'ai su dans le temps de ses conventions avec les acteurs, et qu'ils devraient tenir avec moi, s'ils prétendent que je doive prendre les choses sur le même pied que le S<sup>r</sup> Berton. Ils ont voulu les éluder en rejetant l'arrêt du conseil qui me concernait, toujours dans l'espoir de me dégoûter et de m'obliger à me retirer ; mais je m'en suis rapporté à la justice du ministère et la vôtre, Monsieur, pour me faire un état convenable à ma place, aux dépenses qu'elles m'occasionnent et enfin aux peines qu'elles me donnent. Je me permettrais seulement d'observer que je n'ai point de sacrifices à faire comme le S<sup>r</sup> Berton ; car au lieu de 10 000 lt de pension qu'il avait sur l'Opéra, je n'ai que 3000 lt, mais j'en ai fait un réel en entrant à l'Opéra dans l'état où étaient les choses, me livrant à un tourbillon de tracasseries, de cabales, de persécutions et en [proie] aux intrigues qui ne peuvent que causer beaucoup de chagrins ; je les ai prévus, du moins en partie, mais je m'y suis livré pour le bien de ma famille ; cette perspective m'a fermé les yeux sur toutes les peines que je prévoyais, peines sans gloire puisque les acteurs s'en attribuent tout le mérite. Mais enfin, j'ai fait tout ce que le ministre et vous, Monsieur, avez exigé de moi, et j'ai fait pour le bien de la chose dans tout ce qui a dépendu de moi, tout ce qu'il était possible de faire. Je n'ai épargné ni peines ni soins pour

répondre à la confiance du ministre, et à la vôtre, par zèle pour un spectacle auquel je suis attaché depuis longtemps, et mon amour-propre était intéressé à justifier l'opinion qu'avait de moi le public en me désignant pour remplir cette place ; si je n'ai pas fait mieux c'est que je n'en ai pas eu les pouvoirs.

De nouveaux projets sont venus augmenter la masse des motifs de persécutions et exciter plus vivement la cabale. Ils ont imaginé, pour se délivrer désormais des directeurs, et de tous les surveillants qui mettent le nez dans leurs affaires, pour me servir de leurs termes, de se faire directeurs eux-mêmes, chacun de la partie d'administration dont le soin leur a été confié. La vérité dans le vin m'a fait découvrir ce projet à n'en point douter. Le S<sup>r</sup> La Salle les pousse vivement à cela, se réservant la partie contentieuse pour avoir le droit de faire ouvrir la caisse à commandement pour rendre service à ses camarades et à lui-même. Il a quelques remboursements à se faire faire pour la petite maison qu'il vient de se faire bâtir au magasin ; il attend ce moment-là car il ne compte point s'en tenir à ce qu'on lui a donné pour cela. Il a encore plusieurs autres remboursements à se faire, tel que le mandat de 1 200 lt signé de quelques membres du comité et dont je n'ai eu connaissance que parce que le caissier est devenu inabordable sans ma signature, et qu'on était pressé pour cet objet. Mais je n'ai pas jugé à propos de le signer parce que l'emploi de cet argent ne m'a pas paru devoir être payé par la caisse de l'Opéra ; il s'agissait d'une dépense particulière pour une fête que quelques sujets de l'Opéra avaient faite une année avant que d'avoir l'administration et qui n'avait aucun rapport à l'Opéra, aussi fallait-il que ce paiement fut fait clandestinement et à l'insu de tous les autres. Dès ce moment on m'a regardé comme un homme intraitable et on a mis cette affaire-là et les autres de ce genre de côté jusqu'à un temps plus commode. Dès ce moment aussi ils m'ont voué une haine implacable, et pour ne pas dire que j'étais intraitable pour les choses de cette espèce, ils ont dit que j'étais méchant, malhonnête, impoli, et ils ont fait des mémoires pour prouver tout cela sans en donner la preuve.

M<sup>r</sup> Legros qui n'est pas plus content de moi relativement à ses affaires aussi vis-à-vis de la caisse, et qui ne me pardonnera jamais d'avoir procuré à l'Opéra deux hautes-contre qui mettront l'Opéra en état de supporter son absence, et qui lui ôtent les moyens de faire la loi qu'a faite M<sup>r</sup> Larrivée, dit aussi du mal de moi tant qu'il peut ; il crie sur les toits que je ne fais pas ma place comme il faut, que je n'y entends rien, pendant qu'il fait de son côté tout ce qu'il peut pour m'en

ôter les moyens et tous les droits ; et dans ses fureurs bachiques, en vomissant des injures contre tout le monde sans exception ni de vous, ni même du Ministre, il part de là pour faire son éloge et dit que le comité n'a besoin de personne pour [les] aider à régir l'Opéra ; que personne ne doit avoir de droit à régir leur bien qu'eux-mêmes ; et qu'il conduira mieux que qui que ce soit la partie des talents. Voilà le vrai motif qui le rend si ardent et si indécent dans ses propos. Mais, il a beau faire son éloge, cela ne peut pas réussir vis-à-vis de ses camarades et de tous ceux qui le connaissent. Égoïste, méchant, inhumain même, car il a dit en plein comité lorsqu'on annonça la mort de la demoiselle Durancy : *Elle est morte, tant mieux, elle nous coûtait plus d'argent qu'elle ne valait*. Se refusant le plus souvent au bien que l'on veut faire à ses camarades et à tout ce qui compose l'Opéra, jaloux à l'excès, disant du mal et faisant cabale perpétuellement contre ses doubles, haut et insolent vis-à-vis de tous les sujets, aussi est-il détesté généralement ; mais les disgrâces qu'il a essuyées pendant son petit règne dans l'intérim de la direction ne l'ont pas dégoûté ; il y a trouvé d'autres avantages qu'il désire ardemment retrouver, il a plus besoin que jamais des secours de la caisse. Il a fait bâtir dans un bien de campagne qu'il a, une maison qui lui a coûté 36 000 lt. Sa femme a pour 10 ou 12 000 lt de diamants, il lui en coûte 1 200 lt par mois pour sa table, tout cela en accumulant les dettes, rend le besoin des secours plus pressants, et il fonde ses espérances sur la complaisance de son ami La Salle lorsqu'ils seront tous les deux directeurs comme ils l'espèrent.

Le S<sup>r</sup> Dauberval aussi méchant que le S<sup>r</sup> Legros, et aussi intrigant que le S<sup>r</sup> La Salle fait l'impossible pour conserver la direction des magasins. Il s'est arrangé avec un marchand à qui il a fait accorder par le comité une commission illimitée de fournisseur de l'Opéra ; cet homme avec sa commission sans bornes a déjà fourni pour environ 36 000 lt de marchandises sur lesquelles il dit qu'il n'a gagné que 4 500 lt. Mais ce qu'il y a de malheureux là-dedans c'est que la moitié de ces marchandises [page manquante].

**[page placée à la suite du O<sup>1</sup> 619 n° 248]**

[Portion de lettre non datée. Mars 1782 ?]

[Manque le début] pour l'égaliser, au moins, à celle du S<sup>r</sup> Joliveau ; et je vous supplie de vouloir bien (en considération de tout ce que dessus) y ajouter 2000 lt pour cette dernière direction, ce qui ferait 5000 lt et avec ce que j'ai à la ville y

compris ma pension d'auteur 8000 lt, ce qui proportionnera ma retraite à celles de mes prédécesseurs et que je crois avoir bien mérité par mon travail, quarante trois ans de services et de sacrifices que j'ai faits en m'attachant l'Opéra.

Si vous trouvez, monseigneur, que je demande beaucoup dans ce moment ci, considérez, je vous en supplie, que la cause en est qu'on ne m'a jamais donné assez et qu'il est juste qu'à mon âge, n'ayant plus l'espoir d'augmenter ma fortune, j'ai de quoi vivre honnêtement selon mon état et selon l'espérance que j'en ai eu en le préférant à tous autres.

Je supplie votre grandeur, de vouloir bien assurer à ma femme 3000 lt de réversion sur mes pensions ainsi qu'en jouit M<sup>me</sup> Rebel et qu'en jouit M<sup>me</sup> Berton, et une réversion de 1500 lt semblable à celle dont jouit le 1<sup>er</sup> Berton fils, partagée entre ma fille et le plus jeune de mes fils, qui en aura peut-être besoin pour aider à son éducation et ma fille pour se mettre dans un couvent. Si vous m'accordez ces espèces que j'ose espérer de votre équité, qui m'aideront à finir mes jours et à mourir tranquille, j'oublierai toutes mes disgrâces pour ne me souvenir que de vos bontés.

J'ai encore une grâce à demander à votre grandeur, si elle veut y mettre le comble ; c'est un honneur qui est dû à la réparation du mien pour prouver à tout le monde que je n'ai pas perdu votre estime et que ma disgrâce est la faute des circonstances, ou de ma santé, et non pas la mienne. C'est une faveur qui a toujours été accordée à la place de surintendant et dont, j'ose croire que, mon talent et ma réputation ne me rendent point indigne. Enfin, c'est le cordon de l'Ordre de Saint-Michel.

Comme il dépend de la volonté de votre grandeur de me tirer de l'état douloureux où je suis, qui ne me permet pas de me présenter devant elle, il est impossible que cette volonté résiste à calmer les agitations et les perplexités d'un homme qui lui est parfaitement dévoué par attachement et qui espère l'être bientôt par la reconnaissance.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
[Dauvergne]

**O<sup>1</sup> 619 n° 64**

À Paris, ce 29 mars 1782

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma seconde lettre au ministre dans laquelle je me reproche d'être entré dans des détails trop minutieux pour être mise sous les yeux d'un ministre occupé de tant d'intérêts divers.

Un exposé simple des motifs de mes demandes, appuyé par les exemples de ce qui a été fait pour mes prédécesseurs, aurait suffi pour en prouver la justice. [C'est] ce que je vais faire.

Le S<sup>r</sup> Rebel eut 9000 lt de retraite, dont 3000 lt réversibles à la femme, et 1 800 lt sur sa fille.

Le S<sup>r</sup> Berton, 10 000 lt de retraite dont 3000 lt réversibles à sa femme, et 1 500 lt à son fils.

Voilà des exemples, je n'en citerai pas d'autres pour ne pas retomber dans la prolixité que je me reproche. Quarante trois ans de services à l'Opéra non interrompus ; la préférence donnée à ce spectacle plutôt qu'à un autre où j'aurais gagné beaucoup d'argent dans le temps que je faisais des ouvrages ; des injustices à réparer ; les sacrifices que j'ai faits en entrant dans cette dernière direction dans cette vue ; voilà mes titres. Je crois qu'ils sont assez bien fondés pour espérer d'être traité comme mes prédécesseurs, et pour prouver ma modération et ne point éprouver de difficultés, je fais des demandes au-dessous de ce que je viens de citer.

Je demande donc 5000 lt de pension de retraite, qui, avec ce que j'ai de la ville fera 8000 lt. 3000 lt réversibles sur la tête de ma femme et 1 500 lt réversibles sur celle de ma fille et de mon jeune fils par portions égales. Je crois, Monsieur, que je ne demande rien que de très juste et que je suis bien dans le cas de pouvoir espérer d'être traité comme un autre, surtout me renvoyant d'une place pour laquelle j'ai fait de grands sacrifices, que je n'ai fait que dans l'espoir qu'on m'a donné que je la conserverai longtemps et que j'aurais pu enfin occuper plusieurs années.

J'ai demandé le cordon de Saint-Michel non seulement parce qu'il a toujours été donné aux surintendants, mais encore parce qu'il réparera en quelque sorte de façon l'affront que l'on me fait et à mon honneur offensé en me sacrifiant aux acteurs de l'Opéra au moment que je m'y attendais le moins.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien appuyer la justice de mes demandes auprès du ministre et de me tirer par là de la perplexité et de l'état douloureux où m'a jeté ce coup inattendu pendant la convalescence d'une maladie que je



n'ai gagnée qu'à force de travail soutenu d'un zèle trop inconsideré pour ma santé.

Si le ministre, et vous Monsieur, avez la bonté de m'accorder mes demandes, je m'offre dans tous les cas possibles et sans exception de donner tous mes soins à l'Opéra sans aucun intérêt quelconque.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ma femme a eu l'honneur d'aller chez vous ce matin pour vous présenter ma lettre au ministre et l'extrait que j'en ai tiré ci-joint pour en mettre un précis plus court sous vos yeux.

Je me recommande encore à l'amitié que vous m'avez fait toujours l'honneur de me témoigner ; je sais que vous pouvez tout et que le ministre s'en rapportera à vous.

**O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 65**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> avril 1782

Monsieur,

Dieu m'est témoin que je n'ai point eu intention de vous offenser ni de vous faire aucun reproche par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin, et je proteste que j'aimerais cent fois mieux perdre la récompense que le ministre veut m'accorder pour ma retraite que s'il vous restait la plus légère pensée que j'eusse voulu vous rendre responsable des refus qu'il m'a fait. Je vous prie de croire, au contraire, que je conserverai toute ma vie une parfaite reconnaissance des bontés que j'ai reçues de vous, dont je suis extrêmement jaloux et que je vous prie instamment de me conserver. Je vous prie aussi de croire qu'aucun motif d'intérêt ne me porte à vous faire cette demande dans ce moment-ci, et que c'est le vœu sincère de mon cœur.

Puisque le ministre a trouvé mes demandes exagérées, je vous supplie de vouloir bien employer vos bons offices auprès de lui pour me faire obtenir 3000 lt de retraite. J'aurais extrêmement désiré que ma femme et mes deux plus jeunes enfants obtinrent les mêmes grâces qu'ont obtenues la veuve Berton et son fils, d'autant que je n'ai rien à leur laisser après ma mort, mais je m'en rapporte sur cela à tout ce que vos bontés pour moi vous suggéreront.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 66**

À Paris, ce 2 avril 1782

Monsieur,

Je suis pénétré de la plus vive reconnaissance de la bonté avec laquelle vous voulez bien calmer mes inquiétudes ; je n'attendais pas moins de celle de votre cœur.

Je vous prie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurais eu l'honneur d'aller vous remercier moi-même, mais j'ai toujours un débordement de bile qui ne m'a pas quitté depuis dix jours.

O<sup>1</sup> 619 n° 67

Ce samedi matin 16 avril 1785

Monsieur,

J'ai envoyé le S<sup>r</sup> Francœur aux Menus-Plaisirs voir où en étaient les travaux des peintres ; ils lui ont dit qu'il leur était impossible d'être prêts pour le 26. J'espère pouvoir y aller moi-même demain et savoir quelles sont leurs raisons.

Je l'ai prié encore de demander à M<sup>me</sup> Saint-Huberty si elle chanterait ou ne chanterait point le rôle d'Alzire ; après avoir tortillé longtemps sa réponse elle a dit qu'elle le chanterait puisqu'on l'y forçait, mais qu'elle ne pourrait point le savoir pour pouvoir le chanter le 26. Cette réponse m'inquiète peu parce qu'elle est coutumière de la faire, ne sachant jamais ses rôles. Comme je compte pouvoir passer chez elle demain, je lui proposerai de faire quelques petites répétitions les matins, ce qui suffira pour [la] persuader qu'elle pourrait être en état de le chanter le 26.

Je n'ai pas voulu vous faire part de toutes les difficultés sans nombre qu'il a fallu vaincre pour faire jouer l'opéra avant-hier et hier, je vous assure Monsieur que si les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau ne s'étaient pas prêtés comme ils l'ont fait il aurait fallu fermer la porte : le S<sup>r</sup> Lainez qui était au spectacle des variétés (à ce qu'on m'a assuré positivement) avant-hier jeudi avec la demoiselle Gavaudan, tandis que ses camarades faisaient des efforts pour faire aller l'Opéra, m'a fait dire hier par l'avertisseur, qu'il était dans son lit avec la fièvre, et la demoiselle Gavaudan qu'elle était incommodée et qu'il lui était impossible de chanter. Je vous avoue que cela m'a indigné au point que j'ai envoyé sur-le-champ dire à cette fille de venir me parler. Elle est venue et je l'ai traitée comme elle le méritait, elle a pleuré mais elle a chanté comme à l'ordinaire.

Le S<sup>r</sup> Chardini a voulu de même se dispenser de chanter, ayant chanté jeudi sans se plaindre d'aucune incommodité. Je l'ai fait venir, malgré lui, chez moi, je l'ai chapitré un peu plus fort que la demoiselle Gavaudan, il a fini par me dire qu'il ferait ce que je voudrai.

Je vous observerai, Monsieur, que la suppression des feux abimera l'Opéra, et que vous verrez, s'il y a un voyage de Fontainebleau cette année, que les sujets ne se gêneront point, comme ils l'ont fait il y a 2 ans, pour venir gagner leurs feux. Je vous demande pardon si je vous parle encore de cela, mais je ne puis m'en dispenser par l'attachement que je vous ai voué et par l'envie que vous

avez de rétablir l'ordre dans un spectacle qui vous fera beaucoup d'honneur lorsqu'il ira comme vous le désirez.

M. Legros est venu me voir hier, je lui ai dit de vous faire ses propositions par écrit ; ce qu'il doit faire aujourd'hui ou demain. Il a voulu me détailler ses prétentions, j'ai brisé sur cela en lui disant que je n'avais aucun pouvoir de traiter avec lui ; j'aurai l'honneur de vous observer seulement que M. Legros prend bien sa bisque pour se défaire du Concert, parce qu'il est bien prouvé que sa bibliothèque ne vaudra pas à la fin de son bail plus de 3000 lt, encore qu'il l'augmente de quelques symphonies gravées ou manuscrites ; soyez sûr Monsieur que [je] n'exagère point en appréciant à cette somme le fond de musique qu'il peut avoir en état d'être utile à quiconque voudrait se charger de l'entreprise du Concert Spirituel.

Je vous demande mille pardons de mon bavardage, mais il faut que je vous rende compte de tout.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Je viens d'apprendre par M. Boulet qu'il est impossible aux peintres d'être prêts pour le 26 et qu'ils ne peuvent l'être que pour le 3 mai. En conséquence il faudra, je crois, donner une représentation d'*Armide* et une de *Didon* pour pouvoir gagner cette époque avec de fortes recettes. J'en ferai la proposition au comité, lundi prochain, et je ne ferai point de répétition ce jour-là pour reposer un peu les sujets.

**O<sup>1</sup> 619 n° 68**

Ce 14 mai 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai été averti que de nouveaux entrepreneurs de la redoute chinoise sous le nom actuellement de *Pavillon chinois* ont déjà ouverts plusieurs fois à la foire Saint-Laurent. Comme ils doivent encore le faire demain et que personne ne s'est encore présenté à l'Académie pour faire sa soumission, je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de me faire dire la conduite que je dois tenir pour assurer la redevance de l'Opéra.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 69**

À Paris, ce mercredi 18 mai 1785

Monsieur,

Le concours pour la troisième place de la mesure entre les S<sup>rs</sup> Froment et Vion ne faisant que commencer, qu'il faut plusieurs essais avant que de décider en faveur de l'un des deux, lorsque les épreuves seront faites, si leurs talents se trouvaient égaux il n'y a point de doute que le comité ne prononce en faveur du S<sup>r</sup> Froment comme étant le plus ancien.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 70**

À Monsieur de La Ferté administrateur général des postes. À Paris.

À Paris, ce mercredi 18 mai 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre concernant la demande du S<sup>r</sup> Froment ; et celui de vous rendre compte que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon s'est présentée hier à l'Opéra de la part de monsieur le duc d'Orléans pour entrer dans sa loge, quoique ce ne fut point sa semaine, que l'ouvreuse a refusé d'abord de lui ouvrir, qu'elle m'a fait appeler, que j'ai eu l'honneur de représenter à son altesse que cette loge appartenait encore à M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul, que je n'avais pas jugé convenable de lui faire aucune demande sur cet objet dans ce moment, mais que malgré cela je prenais sur moi de la lui faire ouvrir, comptant que ma conduite ne serait point désapprouvée. Je viens d'écrire à M. Campan en conséquence de que vous [avez] dit de lui dire.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte après-demain de la répétition de *Vénus et Adonis* ; J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>me</sup> Saint-Huberty est convenu avec moi de chanter encore une fois *Didon*, deux fois *Armide* et de répéter encore une fois *Vénus et Adonis* avant son départ.

O<sup>1</sup> 619 n° 71

Ce samedi matin 21 mai 1785

Monsieur,

J'ai appris hier par une personne très sûre que le directeur de Bordeaux qui doit venir chez moi ce matin n'avait fait le voyage de Paris que pour tâcher à force d'intrigues d'engager l'Académie à laisser aller à Bordeaux le S<sup>r</sup> Châteaufort, ne fut-ce que pour 15 jours, parce que l'on était sûr que monsieur le maréchal de Mouchi qui y est actuellement trouverait bien le moyen de l'y retenir ; que les coups d'épée prétendus qu'avait reçu un des acteurs de leur spectacle n'étaient que supposés ou très peu de chose ; que *M. Labbé que j'ai l'honneur de voir chez vous avait été réveillé à 7 heures du matin par ce directeur et par leur correspondant pour venir vous tourmenter et obtenir le congé auquel vous avez consenti*, comme il croit comme moi que ces deux hommes sont de bonne foi, il s'est déterminé à vous solliciter. J'aurai l'honneur de vous rendre compte demain de ce qui se sera passé chez moi où ces deux messieurs doivent se rendre avec le S<sup>r</sup> Châteaufort.

Tout Paris croit, comme vous, que la Reine pourrait bien venir à l'Opéra mardi, comme l'on m'a assuré qu'elle désirait voir *Panurge*, j'ai pris la précaution de faire mettre dans les journaux d'aujourd'hui que l'on donnerait *Armide* dimanche, et mardi *Panurge* afin que la Reine soit prévenue, et que si elle voulait un autre opéra elle vous le fit dire. Comme M. Mazoyer, sergent-major, est venu me dire que des personnes de Versailles l'avaient assuré que Sa Majesté devait venir, je lui ai dit de se précautionner à tout événement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

Sept demoiselles des chœurs ayant négligé de se coiffer suivant le costume convenu pour l'opéra de *Pizarre* sont à l'amende de 3 lt conformément au règlement : il n'y [a] que ce seul moyen pour les mettre à la raison.

O<sup>1</sup> 619 n° 72

À Paris, ce 22 mai 1785

Monsieur,

Ce que j'avais pensé, d'après ce qui m'avait été dit avant-hier, au sujet du S<sup>r</sup> Châteaufort et des agents du spectacle de Bordeaux, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte hier, s'est presque vérifié et éclairé chez moi. Les deux agents sont arrivés les Premiers, m'ont beaucoup vanté les procédés qu'ils avaient eus pour le S<sup>r</sup> Châteaufort et m'ont tenu mille propos qui ressemblaient plus à ceux qu'emploient les racleurs qu'au langage de gens francs. Le S<sup>r</sup> Châteaufort est arrivé un moment après, il leur a dit avec beaucoup d'honnêteté qu'il était bien fâché d'être dans l'impossibilité de retourner à Bordeaux, qu'il était très enrhumé, qu'il était même dans le cas de faire d'autres remèdes pour sa santé, qu'il y aurait de l'imprudance à lui risquer de perdre sa voix pour aller chanter dix ou douze représentations à Bordeaux, que ce peu de temps n'était pas suffisant pour leur faire trouver un sujet pour le remplacer. Ils lui ont répondu que quand il ne ferait que paraître huit jours dans la ville, cela contenterait messieurs les maréchaux de Richelieu et de Mouchi qui s'intéressaient à ce spectacle. Il a répondu qu'il était prêt à les consigner à l'instant chez le notaire que l'on voudrait lui indiquer, ajoutant toujours que si sa santé lui avait permis, il partirait dans le moment. Ces deux personnages m'ont proposé de lui faire donner un ordre du ministre. J'ai répondu que je n'avais aucun pouvoir, qu'il n'était pas raisonnable d'employer la violence contre un homme malade pour l'obliger à faire quatre cents lieues dans si peu de temps. Alors le S<sup>r</sup> Châteaufort a pris la parole et a dit : « Ces messieurs n'ont que le projet de me mener à Bordeaux pour me retenir par force, j'en suis certain » ; je lui ai encore représenté qu'il n'avait rien à craindre, il est sorti en me disant qu'il était sûr de ce qu'il me disait. Il n'y a plus qu'une observation à vous faire qui est que *le S<sup>r</sup> Dauberval dirige presque avec une entière autorité ce spectacle, qu'il a été la cheville ouvrière de la démarche que l'on a fait faire à l'honnête M. Labbé du Prat. J'oubliais de vous dire que [le] correspondant de Paris, qui m'a l'air d'un pauvre diable, et le régisseur de Bordeaux qui est un comédien, ont voulu me donner leurs signatures pour garantir du retour du S<sup>r</sup> Châteaufort au premier juillet. Je leur ai répondu que je les remerciai, que la parole que M. Labbé du Prat vous avait donné valait mieux que toutes les sûretés possibles.*

Le S<sup>r</sup> Méou m'a dit hier qu'il avait rencontré le S<sup>r</sup> de Mignaux, musicien de la Reine, qui lui a demandé ce que l'on donnerait mardi ; il lui a répondu que l'on donnerait *Panurge* ; il a dit : « tant mieux car la Reine désire beaucoup de le voir mais elle ne voudrait pas le demander ». Vous avez vu dans les journaux d'hier

qu'il y est annoncé, ce que j'ai cru devoir faire pour en instruire Sa Majesté et la mettre dans le cas de demander un autre spectacle si celui-ci ne lui avait point convenu.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

**O<sup>1</sup> 619 n° 73**

À Paris, ce lundi 21 mai 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui s'est passé hier. La demoiselle Saint-Huberty m'a envoyé dire à onze heures qu'elle était hors d'état de chanter, qu'il venait de lui prendre subitement une extinction de voix, qu'elle me ferait dire à 2 heures si elle pourrait chanter ou non, qu'elle allait faire un remède qui lui avait toujours réussi. À midi, M. Le Bailli du Roulet, qui sortait de chez elle, a pris la peine de venir me dire que le remède n'avait point opéré ; qu'elle avait essayé de chanter, et que la voix lui manquait à tout moment, que cependant, si cela diminuait d'ici à 4 heures du soir, elle ferait un effort pour chanter. Sur ce rapport, j'ai envoyé M. Francœur chez elle ; il l'a pressé de faire un effort ; elle lui a toujours répondu ce qu'elle m'avait fait dire. Pendant ces allées et venues, j'ai demandé au S<sup>r</sup> La Suze si la demoiselle Maillard savait ce rôle ; il m'a répondu qu'elle l'avait travaillé il y avait 2 mois, que depuis ce temps elle l'avait négligé pour s'occuper d'autres rôles. J'ai pris mon parti sur-le-champ, j'ai envoyé chercher cette demoiselle ; je lui ai dit qu'il s'agissait de faire preuve de bonne volonté, qu'il fallait, dans l'instant, répéter le rôle d'Armide et se déterminer à le chanter le soir. Ma proposition l'a étonnée, cependant elle l'a acceptée avec toute la bonne volonté possible ; M. La Suze lui a fait répéter son rôle, et j'ai jugé qu'à toute rigueur elle pouvait le risquer. En conséquence j'ai fait venir le S<sup>r</sup> Chaulay à qui j'ai dit de lui tenir prêt un autre habit qui pût convenir à ce rôle, sans faire aucun dérangement à celui de la demoiselle Saint-Huberty, chez qui j'ai encore envoyé le S<sup>r</sup> Francœur pour la prier au moins de venir à l'Opéra et lui communiquer les arrangements que je faisais pour la remplacer en cas d'accident. Elle lui a encore répondu la même chose que la première fois. Je n'ai point quitté la demoiselle Maillard que j'ai retenue à dîner avec les S<sup>rs</sup> Rousseau, La Suze, Francœur et Parent pour lui faire répéter encore



après dîner quelques endroits de ce rôle dont elle n'était pas très sûre. Nous sommes partis à 4 heures ; en arrivant à l'Opéra j'ai trouvé le domestique de la demoiselle Saint-Huberty qui m'attendait pour me dire que sa maîtresse ne chanterait pas et qu'elle ne viendrait point. Je l'ai prié de retourner encore chez elle pour la prier de venir un seul moment, il m'a toujours répondu qu'elle ne viendrait pas. Enfin, Monsieur, la demoiselle Maillard s'est dévouée, si on peut se servir de ce terme ; elle est entrée sur la scène en tremblant ; elle a été applaudie ; elle a bien joué et bien chanté son rôle autant qu'il est possible pour une première fois ; le public l'a fort applaudie ; il a paru content. J'avais fait répandre dans la salle la cause qui empêchait la demoiselle Saint-Huberty de chanter. Plusieurs personnes l'ont cru, d'autres ont dit qu'elle étudiait des rôles d'opéra-comique pour la province, d'autres pensent qu'elle aurait voulu que l'on eût donné *Panurge* hier et que l'on eût réservé *Armide* pour la Reine. Je crois ce dernier article plus vraisemblable que le premier. C'est une comédie bien mal jouée ; elle ne peut tourner qu'à son désavantage car ses enthousiastes même ont été forcés d'accorder leurs suffrages à la demoiselle Maillard.

Je crois, Monsieur, que selon votre justice, vous ne voudrez pas vous refuser à accorder à cette actrice une gratification qui sera sollicitée pour elle par le comité, attendu l'acte de bravoure qu'elle vient de faire.

J'ai depuis 2 jours prévenu messieurs les sergents des gardes que la Reine viendrait peut-être à l'Opéra mardi ; ils m'ont dit que les précautions étaient prises.

J'ai aperçu hier la demoiselle Saulnier dans les coulisses ; je vais voir dans le moment M. Gardel avec lequel je causerai de ce que l'on pourra faire pour la remplacer, quoique je pense qu'elle fera l'impossible pour danser demain.

J'aurai l'honneur d'éclairer la Reine et de la conduire à sa loge que je visiterai ce soir ; j'ignore si c'est l'Opéra, ou des officiers qui sont chargés d'éclairer l'intérieur de cette loge.

Je manderai le S<sup>r</sup> Châteaufort aujourd'hui et lui expédierai son congé sous la forme que vous me prescrirez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

J'aurai l'honneur de vous remettre demain matin la lettre de monsieur le maréchal de Richelieu.

**O<sup>1</sup> 619 n° 74**

À Paris, ce 25 mai 1785

Monsieur,

Les S<sup>rs</sup> Remy, Marcouville, et Davion, tous trois surnuméraires, dans l'orchestre, ont été augmentés cette année de 100 lt chacun. C'est sans nulle espèce de raison que ce dernier se plaint de ne l'avoir pas été. Si dans le courant de l'année il venait à vaquer une place, je me propose de faire concourir le[s] trois surnuméraires pour la donner à celui qui aura le plus de talents.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

M<sup>r</sup> de La Ferté

**O<sup>1</sup> 619 n° 75**

[copie partielle de O<sup>1</sup> 619 n° 74 à destination de Papillon de La Ferté ?]

Les S<sup>rs</sup> Marcouville, Remy et Davion, violons surnuméraires dans l'orchestre de l'Opéra, ont été augmentés cette année de chacun 100 lt de gratification annuelle, ce qui joint à 300 lt d'appointements qu'ils avaient, fait la somme de 400 lt.

Lorsqu'il vaquera une place dans cette partie, on la mettra au concours entre ces trois jeunes gens. Le comité la donnera à celui qui aura le plus de talents.

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 76**

Le S<sup>r</sup> Marcouville, ainsi que ses deux camarades surnuméraires les S<sup>rs</sup> Davion et Remi, subiront le concours. S'ils ne valent pas mieux que l'année dernière, M. Rey pense qu'il faut les renvoyer, parce que ces jeunes gens auraient une pension qu'ils n'auraient point méritée.

Dauvergne

Nous pensons à cet égard comme M. Rey.

[d'une autre écriture]

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la note que vous m'avez demandée.  
Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
Marcouville

O<sup>1</sup> 619 n° 77

À Paris, ce 28 mai 1785

J'ai vu la demoiselle Saint-Huberty hier dans sa loge à 4 heures et demi ; je lui ai demandé quel opéra elle voulait chanter dimanche. Elle a paru étonnée de ma question, cependant elle a assez pris son parti pour me répondre qu'elle chanterait *Armide*. Je lui ai ensuite demandé ce qu'elle chanterait mardi, que je comptai que ce serait encore une fois *Didon* ; elle m'a répondu qu'elle partirait dimanche après l'opéra, qu'il lui était impossible de chanter trois fois de suite des grands rôles comme ceux-là, que d'ailleurs j'avais fait afficher *Didon* pour la dernière fois et que le public n'y viendrait pas, parce qu'il la croirait partie. Je lui [ai] répondu qu'en province elle jouait tous les jours ; elle m'a interrompu pour me dire qu'à la vérité elle jouait tous les jours, mais qu'elle ne jouait le grand opéra que deux fois la semaine, et l'opéra-comique les autres jours. Je lui ai observé qu'en province on aimait mieux l'opéra-comique que le grand opéra, que si on aimait celui-ci autant que l'autre elle ne se refuserait point à le chanter plus souvent, que sur l'observation qu'elle faisait que *Didon* avait été affiché pour la dernière fois, c'était une bêtise de M. de La Salle, qui en fait une chaque jour, parce que j'étais convenu avec lui devant M<sup>lle</sup> Guimard et M. Gardel 1<sup>er</sup> qu'il afficherait le ballet de *La Chercheuse d'esprit* pour la dernière fois, mais non pas *Didon*. Enfin elle a encore persisté à dire qu'elle ne pourrait pas jouer mardi, alors je lui [ai] dit que je reporterais cette représentation à vendredi prochain parce qu'elle était convenu de jouer 4 fois avant son départ, et que je réparerai la sottise de M. La Salle en faisant mettre dans les journaux que ce serait elle qui chanterait. Elle chantera demain *Armide*. Comme elle doit venir ce matin à l'assemblée générale, elle me parlera suivant les réflexions qu'elle aura faites. Elle a demandé à M. Chaulay s'il avait arrangé les habits qu'elle lui avait demandés ; il lui a répondu qu'il m'avait remis son mémoire parce qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de les lui prêter sans ordres. Elle m'a fait demander par son valet de chambre si j'avais donné des ordres ; je lui ai dit que cela passait mes pouvoirs, que les habits du roi et ceux de l'Opéra n'étaient point faits pour être usés dans les spectacles de province. Il m'a observé que ce prêt entraînait dans

la convention qu'elle avait faite avec l'Opéra ; alors je lui ai dit qu'elle n'avait qu'à s'adresser à vous, Monsieur. J'ai écrit au bas de son mémoire les habits dont nous avons besoin essentiellement et qu'il ne faut pas lui prêter, apparemment que cette femme se figure que pendant son absence on fermera la porte de l'Opéra. Je joins ici ce mémoire avec des observations.

Je ne me suis pas souvenu hier de vous dire que l'arrangement des 14 loges au quatrième rang avait été fait et décidé au comité de lundi, parce qu'on y avait aperçu un grand avantage. Au demeurant, la dépense de ce dérangement, qui a été fait dans la nuit de mercredi dernier à jeudi, ne coûtera qu'environ 72 lt à l'Académie. Si vous n'approuvez point qu'à Pâques prochain on doive profiter de cette circonstance et de cet arrangement (sollicité par les locataires de ces loges) on se taira.

J'ai visité hier, chez le S<sup>r</sup> Prieur, l'état des gratifications de l'année dernière ; j'y ai trouvé la demoiselle Gavaudan cadette pour 600 lt et le S<sup>r</sup> Le Roux cadet pour 200 lt écrits de votre main, ce qui m'a empêché d'aller en avant sur ces deux objets.

Nous entendrons ce matin à un comité qui sera tenu avant l'assemblée générale la lecture du poème de *Vénus et Adonis*, et ce soir la seconde répétition, et lundi nous délibérerons sur cela. J'aurai l'honneur de vous porter cette délibération mardi matin.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 78**

À Paris, ce samedi au soir 28 mai

Monsieur,

Je partirai demain à 7 heures du matin pour Versailles, j'aurai l'honneur de communiquer au ministre la lettre ostensible que vous m'avez fait celui de m'écrire, et lui rendrai compte de la scène que j'ai eue matin avec la demoiselle Saint-Huberty en pleine assemblée générale où elle m'a répété tout ce que j'ai eu l'honneur de vous mander qu'elle m'avait dit hier ; elle y a même ajouté des expressions qui ont indigné toute l'assemblée jusqu'à dire qu'on n'avait qu'à la payer à l'Opéra comme on la paye en province, où elle gagne trente mille francs,

qu'alors elle fera des efforts, et mille impertinences semblables. Je lui ai répondu des raisons avec honnêteté sans lui céder d'aucune manière. J'aurai l'honneur de vous rendre compte du reste mardi matin.

On a répété ce soir l'opéra de *Vénus et Adonis* dont le poème avait été lu ce matin au comité. Le poème et la musique ont paru aussi froids et monotones que l'autre, nous en délibérerons lundi au comité. Je crois entrevoir qu'il faudra penser à un autre ouvrage et ne pas compter de pouvoir rien faire de celui-ci.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

Je crains beaucoup de trouver le ministre prévenu pour une lettre de la demoiselle Saint-Huberty qui a dit à l'assemblée qu'elle s'en remettait à lui, mais cela ne m'importe guère.

**O<sup>1</sup> 619 n° 79**

À Paris, ce 30 mai 1785

Monsieur,

J'ai vu la demoiselle Saint-Huberty hier avant l'Opéra ; je lui ai demandé d'abord quel opéra elle voulait jouer mardi ou vendredi d'*Armide* ou de *Didon*. Elle a paru étonnée après quoi elle a répondu qu'elle jouerait *Didon*, mais que cela n'attirerait personne parce que le public était persuadé qu'elle devait partir aujourd'hui lundi et ne croirait jamais qu'on lui fit l'injustice de la retenir malgré les paroles qu'on lui avait données et les conventions faites avec elle ; qu'elle n'ignorait pas que j'avais été à Versailles le matin apparemment pour solliciter un ordre contre elle, qu'elle avait été tourmentée par le comité, et qu'elle le serait encore plus à l'avenir. Je lui ai dit très froidement que j'avais été à Versailles pour rendre compte au ministre des difficultés qu'elle faisait de jouer une quatrième fois, qu'il m'avait donné des ordres par écrit qu'il m'avait enjoint de lui communiquer. Alors je lui ai montré ces ordres qu'elle n'a pas achevé de lire, en me disant que l'on serait souvent dans le cas de demander de pareils ordres si on exigeait d'elle des choses déraisonnables et que l'on s'en lasserait. Je lui ai répondu que le ministre se lasserait peut-être aussi d'en donner. Elle a voulu me demander l'explication de cette réponse, ce que je n'ai pas jugé à propos de faire. Elle a poursuivi avec assez de vivacité : « je vois très bien, Monsieur, que l'on a voulu faire un exemple sur un premier sujet pour que

cela en imposât aux autres ». Je lui dit que l'on [n']avait aucune intention de la chagriner, mais qu'il était nécessaire pour le bien de l'Académie qu'elle se prêtât aux circonstances.

Elle a parlé des habits qu'elle avait demandés au S<sup>r</sup> Chaulay, qu'elle serait ruinée si elle était obligée d'en faire faire pour 12 000 lt, qu'on en avait prêté à M. Legros et à plusieurs autres sujets de l'Opéra etc. Je lui ai répondu que j'avais des ordres de n'en prêter aucun, qu'il n'y avait que le ministre, ou vous Monsieur, qui puissiez accorder cette grâce.

Elle m'a répété encore dix fois qu'elle était dans le droit, par le congé qu'on lui avait accordé de s'absenter pendant deux mois entiers, sans y comprendre les trois semaines de Pâques. Je lui ai répondu que je croyais qu'elle se trompait, parce que vous m'avez fait l'honneur de me dire le contraire.

Elle a dit avant-hier à la répétition à plusieurs personnes, entre-autre à la demoiselle Buret, qu'elle chanterait encore une fois parce que je lui avais promis à cette condition de lui faire prêter tous les habits dont elle avait besoin. J'ai prié la demoiselle Buret de lui dire que c'était une fausseté, d'autant que je lui avais dit le matin en présence de l'assemblée générale que sa demande passait nos pouvoirs et que c'était vous seul à qui il fallait qu'elle s'adressa, pour obtenir cette faveur, et que je n'étais pas capable de lui dire oui ou non.

Enfin Monsieur, elle veut chanter actuellement *Armide* vendredi, au lieu de *Didon*, de manière que sur sa parole j'ai fait afficher dans les journaux *Pizarre* pour demain et *Armide* pour vendredi. Comme ce retard diminue ses deux mois de quatre jours, elle [ne] fixerait dans son congé son retour qu'au 5 août au lieu du 31 juillet auquel jour elle devait être rendue à Paris.

J'ai eu l'honneur de vous dire dans ma lettre d'hier ce que je pense de l'opéra de *Vénus et Adonis*. Il paraît que généralement on pense comme moi sur cet ouvrage, sur lequel le comité fera aujourd'hui une délibération que j'aurai celui de vous remettre demain. J'ai su hier que M. Suard devait aller dîner à L'Isle mercredi ; vous savez qu'il s'intéresse beaucoup aux deux auteurs : il cherchera tous les moyens possibles de vous convaincre que le poème et la musique sont excellents. Je vous prie de n'en rien croire, et de vous tenir en garde sur tout ce qu'il pourrait vous dire, et d'être bien persuadé que cet opéra ferait la culbute comme l'a fait celui de *Diane et Endymion*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

Excusez mon griffonnage, car je n'ai pas le temps de recopier mes lettres.

**O<sup>1</sup> 619 n° 80**

Ce 3 juin 1785

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Legros que j'ai trouvé chez moi en sortant de chez vous, est venu me dire que le S<sup>r</sup> Lolli avait fait mettre dans les journaux qu'il devait donner demain samedi un concert de bénéfice à l'hôtel de [Bouillon] ; qu'un des associés de la Société Olympique dans la salle desquels se doit donner ce concert avait une permission signée de vous et de moi. Comme je n'ai eu connaissance de ce concert que par le *Journal de Paris*, et qu'il serait dangereux de laisser empiéter sur les droits de l'Académie, je vous prie d'avoir la bonté de me faire savoir si vous avez effectivement donné cette permission ou non. Dans ce dernier cas, mon avis serait de faire ce que j'ai déjà fait avant le Concert Spirituel, qui est d'envoyer signifier par un huissier de la chaîne les lettres patentes de l'Académie et défendre de donner ce concert, attendu que l'on [n']a point rempli la forme ordinaire pour obtenir cette faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

J'attendrai vos ordres ce soir à l'Opéra.

**O<sup>1</sup> 619 n° 81**

À Paris, ce 4 juin 1785

Monsieur,

Les actes de *Philémon et Baucis* et de *Pagamin de Monègue* ont été répétés en 1782 après ma retraite de l'Opéra. Le comité a trouvé ces ouvrages hors d'état d'être donnés ; il a exigé des changements si considérables, que M. Monsigny, auteur de la musique, soit qu'il n'ait pas été content de lui-même, n'a pas voulu se charger de les faire, sous prétexte d'un mal d'yeux. En conséquence il a remis ses partitions à M. Sedaine, qui ne voulant pas perdre le fruit de son travail, a chargé M. Désaugiers, compositeur très médiocre, de les faire. Il y a tout à croire

que ces actes n'auront pas acquis plus de valeur par ce changement. Au demeurant, Monsieur, si après la mise d'*Iphigénie en Tauride* le service de l'Opéra permettait que l'on en pût faire une seconde répétition, on donnera cette satisfaction à M. Sedaine.

Je ferai part au comité, lundi prochain, des deux lettres de M. Edelmann ; on lui fera une réponse honnête, mais on ne dissimulera pas la vérité. Ce galant homme paraît avoir un amour-propre difficile à convaincre qu'il s'est trompé. Il ne demande qu'un forte-piano pour faire entendre son ouvrage ; c'est avec cet instrument qu'il a séduit et trompé messieurs Laÿs, Rousseau et tous ceux qui l'ont entendu de cette manière.

J'avais bien pensé qu'on vous avez parlé du concert du S<sup>r</sup> Lolli.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 82**

À Paris, ce 7 juin 1785

Les deux demoiselles Gavaudan ont, hier, refusé de chanter aujourd'hui. Ce refus fait hier, sur le théâtre, après la répétition a été accompagné de propos insolents de l'une et de l'autre, surtout de la cadette qui a dit que si l'on [n']était pas content, il n'y avait qu'à lui donner son congé. Cette cadette est conseillée par sa sœur aînée, qui non contente d'avoir fait la malade pour ne pas chanter son rôle dans l'opéra d'*Armide*, ce que j'ai fait semblant de croire parce qu'elle n'est pas sortie de chez elle, donne de mauvais conseils à sa sœur, et avec elle, refuse indécemment devant 30 de ses camarades de faire son devoir. Il n'y a, tout considéré, qu'un seul moyen de couper court à cette cabale, qui serait que le ministre envoya quérir ces deux filles, les traitât comme elles le méritent, leur ordonna de chanter, et qu'il dit à l'aînée qu'à la première plainte qu'on lui porterait d'elle, il la chasserait de l'Opéra. Cela est d'autant plus indispensable qu'elles ont tenu des propos devant leurs camarades qui tendent à détruire le bon ordre. On pourrait [faire de] la scène d'hier l'étendard de l'insubordination. Monsieur le lieutenant général de police que j'ai eu l'honneur de voir hier, a cherché les moyens de faire payer la somme due à l'Opéra par le S<sup>r</sup> Audinot ; il avait ordonné à monsieur le commissaire Vauguelin un référé chez lui pour aujourd'hui, mais ce magistrat ayant pensé qu'il fallait employer une autre



forme, a fait dire une heure après par monsieur le commissaire lui-même qu'il fallait un arrêt du Conseil non pas dans la forme ordinaire, mais dans celle où le roi dit que, *de son pur mouvement Sa Majesté veut et ordonne* etc.

Lorsque monsieur l'abbé Molin voudra envoyer quérir l'habit de *Didon*, il en est le maître ; on lui donnera celui dont se sert la demoiselle Saint-Huberty ; nous en avons un second en cas de besoin.

Après la mise d'*Iphigénie* on tâchera de trouver un jour pour faire répéter les deux actes de M. Sedaine ; je l'en ai prévenu.

On fera une réponse honnête à M. Edelman à qui j'ai dit verbalement ce que je pensai de son opéra.

O<sup>1</sup> 619 n° 83

À Paris ce 10 juin 1785

Monsieur,

Je suis bien fâché de l'accident qui vous est arrivé ; je vous prie d'être bien persuadé que j'y prends le plus grand intérêt. J'ose cependant me persuader que la blessure que vous vous êtes faite n'aura point de suite dangereuse : je le souhaite plus que qui que ce soit.

Je vois par la lettre de M. Lenoir que le concert en question n'a l'air que d'un concert de société. Peut-être les personnes qui l'ont arrangé de cette manière l'ont-elles fait pour éluder la loi ; car il n'a point été annoncé, ni affiché dans les *Petites Affiches* ; d'ailleurs ce concert a eu lieu avant que je reçusse votre lettre. Je m'informerai de quelle espèce il était et j'aurai l'honneur de vous en rendre compte.

La demoiselle Gavaudan l'aînée a été chez le ministre qui l'a traitée comme elle le méritait à ce qu'elle a dit à M. La Suze, en le priant de n'en rien dire à personne.

La cadette n'y a point été, parce que, m'a-t-elle dit, elle n'avait reçu ma lettre que très tard. J'ai l'honneur de vous observer, Monsieur, qu'il est très essentiel de lui ordonner d'aller lundi à l'audience, ou mardi matin, recevoir la réprimande qu'elle mérite autant que sa sœur. Elle doit chanter aujourd'hui le rôle d'Alzire dans *Pizarre* ; s'il arrivait qu'elle me fit dire par malice qu'elle est malade, ce serait le cas de la punir sévèrement. Je n'aurai de ses nouvelles que vers les 11

heures ou midi, car on ne sait pas souvent chez elle avant cette heure chez qui elle a passé la nuit.

J'ai eu mardi, pendant l'opéra, une grande conversation avec M. Suard, au sujet de l'opéra de *Vénus et Adonis* : je lui ai dit franchement ce que j'en pensai, et j'ai terminé la séance par lui dire que l'Académie n'était pas dans le cas de risquer une dépense de 30 ou 40 000 [Lt] pour voir tomber un ouvrage qui lui ferait un tort considérable et qui en ferait aussi beaucoup aux auteurs.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre que vous avez écrite au S<sup>r</sup> Prieur au sujet de la gratification du S<sup>r</sup> André, hautbois. Vous voudrez bien me la renvoyer pour la lui remettre comme étant son seul titre.

Je joins encore ici une lettre du S<sup>r</sup> Guérillot, excellent violon de l'orchestre, qui demande en avance une gratification de 200 Lt, qui lui a été accordée par le comité et payée l'année dernière pour supplément d'appointements. Je diviserai cette gratification en 2 parties, c'est-à-dire qu'on lui en payera la moitié dans ce moment, et le restant au mois d'octobre, si vous approuvez cet arrangement.

M<sup>me</sup> la marquise de Chambormas ne veut payer que 6 mois d'avance pour sa loge à l'année. J'ai dit au S<sup>r</sup> Pochet de ne point recevoir d'acompte, à moins qu'elle ne passe un bail.

Je vous renvoie la lettre de M. Le Noir.

L'opéra d'*Iphigénie* de M. Piccinni sera représenté mardi prochain. La demoiselle Maillard y sera bien placée ; je compte sur le succès de cet ouvrage, que je crois être le meilleur de cet auteur.

J'ai entendu mardi chez M. Morel le 1<sup>er</sup> acte de *Thémistocle* ou *Xercès* de M. Philidor : j'en ai été on ne peut pas plus content ; si les deux derniers actes sont aussi bien faits que ce premier, je crois que cela fera un bon ouvrage.

Nous avons fait un règlement tiré de ceux qui existent concernant les magasins, qui empêcherait les filous d'avoir les coudées franches. Cela ne plaira pas aux individus qui se sont mêlés de cette partie depuis quelques années.

Je vous envoie 2 paires de lunettes qui sont du même numéro et semblables à celle que vous avez trouvé bonne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Sans la circonstance des 2 dernières répétitions générales d'*Iphigénie* qui ne [me] permet pas de m'absenter, j'aurai eu l'honneur d'aller moi-même savoir des nouvelles de votre blessure et de votre santé.

Je saurai aujourd'hui si M. l'abbé Nolin a envoyé quérir ce qu'il a demandé pour M<sup>me</sup> Coster.

**O<sup>1</sup> 619 n° 84**

À Paris, ce samedi au soir, 11 juin 1785

Monsieur,

Aujourd'hui, dans le moment que je sortais pour aller à la répétition d'*Iphigénie*, M<sup>lle</sup> Maillard m'a fait dire que la fièvre venait de la prendre violemment à la suite d'une courbature qui la tourmentait depuis deux jours. Vous devez supposer l'inquiétude où cela m'a jeté ; cependant j'ai pris mon parti sur-le-champ ; j'ai envoyé chez mademoiselle Dozon à qui j'ai fait dire de se rendre tout de suite à la salle de l'Opéra. Elle s'y est rendue à cinq heures ; je lui ai demandé si elle était en état de répéter le rôle d'*Iphigénie* à la place de M<sup>lle</sup> Maillard, qui était malade au point de me faire désespérer qu'elle pût être en état de le chanter mardi. Elle m'a répondu qu'elle allait le répéter le papier à la main, et qu'elle se mettrait en état de le chanter mardi en cas de besoin. Enfin, la répétition s'est faite assez bien pour m'assurer que cet opéra sera représenté mardi prochain avec elle, et qu'elle y sera vue avec plaisir. Je la ferai répéter demain matin au magasin, ainsi que le lundi matin avec M. Larrivée, qui se prête à la circonstance ; et le lundi au soir la dernière répétition suffira pour l'affermir sur ce rôle.

J'ai remis à la demoiselle Gavaudan cadette la lettre que vous m'avez envoyée pour elle, en lui recommandant encore verbalement de ne pas manquer d'aller chez le ministre à l'heure que vous lui indiquez.

J'ai demandé à M. Prieur ce que vous désirez avoir touchant les gratifications ; j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la note qu'il m'a envoyée.

Je proposerai au comité de lundi prochain un projet de répertoire qui contiendra les ouvrages que je crois nécessaires de donner d'ici au retour de Fontainebleau. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte mardi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'oubliais de vous dire, Monsieur, qu'en sortant de la répétition j'ai été voir M<sup>lle</sup> Maillard qui était dans son lit avec la fièvre. Comme elle avait eu la précaution de m'envoyer un certificat de son médecin pendant la répétition, j'ai cru devoir aller m'assurer moi-même de son état, et de prendre décidément mon parti sur les arrangements que j'avais faits avec M<sup>lle</sup> Dozon.

**O<sup>1</sup> 619 n° 85**

[d'une autre écriture]

M. de La Salle ayant fait porter en recette sur le compte du mois de mars [illisible] les 3 000 lt de monsieur le comte d'Haye, sans y faire passer en dépense les gratifications affectées, il est nécessaire que la caisse de l'Opéra qui en a fait les avances l'année dernière soit remplie de ces objets sur les gratifications de cette année.

**O<sup>1</sup> 619 n° 86**

À Paris, ce 11 juin 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la demoiselle Gavaudan cadette est venue à moi, hier, avant le commencement du spectacle, qu'elle m'a demandé pardon de toutes les choses qu'elle m'avait répondues lundi, qu'elle en était désolée, qu'elle sentait vivement la faute qu'elle avait faite et le scandale qu'elle avait causé, qu'elle me suppliait d'oublier cette étourderie ; enfin, qu'elle réparerait ce tort par une conduite sans reproche. Lorsqu'elle a eu tout dit, je lui ai reproché avec beaucoup de douceur toutes les bontés que vous avez eues pour elle depuis le commencement de cette année ; qu'elle n'avait l'année dernière que 1800 lt d'appointements, que vous lui aviez fait un sort de 4000 lt, que vous lui aviez donné 600 lt de gratification ; enfin que vous aviez eu de plus la bonté de placer à l'école des Menus un homme pour qui elle s'intéressait, et que sa conduite dans ce moment où elle a manqué à son devoir marquait une ingratitude pour tout ce que vous aviez fait pour elle, qui méritait une punition très sévère. Elle est convenue de tout cela : elle m'a demandé quelle conduite elle devait tenir. Je lui ai dit qu'il fallait absolument qu'elle allât chez le ministre lundi, à son audience, ou mardi dans la matinée, lui demander pardon, et lui promettre qu'elle aurait à l'avenir une autre conduite dont il aurait lieu d'être

content. Je lui ai parlé des mauvais conseils qu'elle recevait de sa sœur, qui était une méchante créature, conseillée par le S<sup>r</sup> Lainez, qui avait une mauvaise tête. Elle n'a pas été me dire non. J'ai fini par lui dire que si elle s'écartait encore de son devoir, le ministre et vous, Monsieur, étiez déterminés à prendre un parti violent contre elles deux. Elle m'a demandé en grâce de vous prier d'avoir la bonté de prévenir le ministre de son repentir. Et moi je vous prie de lui demander qu'il lui rappelle toutes les obligations qu'elle a à l'Académie, et que sa conduite à venir déterminera à lui accorder ses bontés, ou à servir contre sa sœur et elle si elles s'écartaient de leur devoir.

J'ai oublié d'avoir l'honneur de vous prévenir que j'avais fait mettre opposition au scellé de feu monsieur le duc de Choiseul, pour ce qui est dû à l'Opéra. Il y a tout à croire que nous apprendrons à la fin de ce mois, si la succession rendra la loge ou non. Monsieur le duc d'Orléans m'a fait demander si on l'avait rendue ; j'ai répondu que, dans l'instant que j'aurais eu des nouvelles, j'aurais l'honneur d'aller lui en rendre compte.

Nous verrons au comité de lundi prochain à prendre un parti décisif sur ce que nous devons faire pour réparer la chute de *Pizarre*, qui a faibli trop considérablement hier, comme vous l'avez vu.

J'espère avoir l'honneur de vous voir mardi matin, espérant que votre blessure vous permettra de venir à Paris.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 87**

Après ma lettre écrite à 10 h.

J'apprends dans le moment par M. Gardel l'aîné que son frère, faisant le dernier pas de son entrée, a pris un effort dans les reins qui le mettra hors d'état de danser pendant six semaines ou deux mois, ce qui nous ôte la possibilité de donner *Panurge* pendant ce temps. Il n'y a pas d'autre moyen pour parer à cet accident que de faire répéter dans l'instant *Colinette à la Cour*, ce que je vais proposer au comité dans le moment.

**O<sup>1</sup> 619 n° 88**

Copie de la lettre écrite à monsieur le duc du Châtelet.

Monsieur le duc,

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'étant informé depuis longtemps du désir qu'avait monsieur le duc d'Orléans de jouir de la totalité de sa loge dont feu monsieur le duc de Choiseul était locataire pour moitié, j'ai, aussitôt la nouvelle de sa mort, été proposer cette moitié à monsieur le duc d'Orléans qui m'a paru avoir grand désir d'en jouir, dans le cas où M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul ne la garderait pas. D'après cette demande de ma part, je vous prie, monsieur le duc, de vous adresser à monsieur le duc d'Orléans.

Je suis avec un très profond respect, Monsieur le duc, Votre etc.

**O<sup>1</sup> 619 n° 89**

À Paris, ce 13 juin 1785

Monsieur,

J'ai eu raison de tenir bon contre les personnes qui voulaient que je différasse l'opéra d'*Iphigénie* de huit jours à cause de la maladie de la demoiselle Maillard, puisque la demoiselle Dozon, qui a répété hier matin ce rôle sur le théâtre du magasin, y est mieux placée que dans aucun de ceux qu'elle a joués. Elle doit encore le répéter ce matin avec les Premiers Acteurs qui doivent jouer avec elle, qui sont les S<sup>rs</sup> Larrivée, Moreau et Rousseau ; ce dernier à la place du S<sup>r</sup> Lainez qui est venu hier matin me prier de le dispenser de jouer le rôle de Pylade, parce qu'après l'avoir essayé à 4 répétitions, il avait vu que malgré ses efforts, sa voix ne lui permettait plus d'atteindre les sons hauts de ce rôle. Je m'en étais aperçu plus tôt que lui, mais sur quelques mots que je lui avais dit à titre d'observations, ainsi que ses meilleurs amis qui lui ont parlé franchement, il s'est déterminé à me prier de le dispenser de le chanter ; ce que j'ai accepté bien vite.

Il m'a écrit hier une lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint ; vous y verrez sûrement comme moi qu'il est étonnant qu'un homme comme lui, qui jouit d'un sort de dix mille livres, sans compter 3000 lt que tire de l'Opéra la demoiselle Gavaudan l'aînée avec laquelle il vit, ne puisse pas vivre sans faire des dettes. Vous ferez sur sa demande des réflexions et donnerez des ordres en conséquence.

J'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Laÿs devait vous faire une nouvelle demande pour une avance, il doit me la donner ce soir par écrit ; j'aurai celui de vous la remettre demain matin. Celui-ci est plus à ménager que l'autre ; cependant, s'il était possible de leur accorder à tous deux leurs demandes, sous le secret, je crois que ce serait faire une chose qui les mettrait dans l'obligation de faire leur service avec plus d'exactitude.

L'intendant de M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul a dit au S<sup>r</sup> Pochet receveur des loges à l'année, que monsieur le duc du Châtelet garderait la loge et que ce serait lui qui paierait ; il faut attendre la fin de ce mois pour savoir à quoi s'en tenir sur cela.

La demoiselle Audinot m'a fait hier une scène indécente au sujet d'un corps qu'elle ne voulait pas mettre, quoiqu'il eut servi à la demoiselle Gavaudan cadette la représentation précédente. Je vous avouerai, Monsieur, que je n'ai jamais vu de furie semblable à cette créature, qui a indigné tous ces camarades au point qu'ils l'ont traitée comme elle le méritait. J'étais occupé à vous écrire lorsque le S<sup>r</sup> Chéron qui l'a rencontrée dans la rue l'a ramenée et lui a fait sentir que son refus de chanter et toutes les horreurs qu'elle avait dit la ferait punir et chasser. Elle a chanté sans voix, c'est en vérité un sujet inutile, mais il ne faudrait peut-être pas la renvoyer dans ce moment, parce qu'elle ne tardera pas à se mettre dans le même cas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'oubliais de vous prier d'observer que si la recette de vendredi a été faible pour *Pizarre*, celle d'hier a diminué de moitié de celle de mardi, ce qu'il faut attribuer à la grande chaleur ; et que si on avait retardé d'une semaine la remise d'*Iphigénie*, on aurait perdu du temps et de l'argent.

**O<sup>1</sup> 619 n° 90**

À Paris, ce mercredi 15 juin 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du succès de l'opéra d'*Iphigénie*. La demoiselle Dozon y a été supérieure à elle-même ; les S<sup>rs</sup> Larrivée et Rousseau y ont reçu des applaudissements mérités comme on n'en a point donné depuis dix

ans à aucun acteur. Enfin, le public était dans une espèce d'ivresse qui l'a fait applaudir jusqu'aux chœurs. Il est vrai que cet opéra a été si parfaitement exécuté, que les auteurs, comme les spectateurs, disaient qu'ils ne reconnaissaient point cet ouvrage.

Je joins ici une lettre que j'ai reçue hier de monsieur le duc du Châtelet. Vous y verrez qu'il veut garder la loge de feu monsieur le duc de Choiseul, qui lui en avait cédé une partie, quoiqu'il me demande le prix du loyer. C'est à vous, Monsieur, à prononcer et à me donner vos ordres sur ce que je dois répondre, attendu la démarche que j'ai faite auprès de monsieur le duc d'Orléans. J'aurai l'honneur de vous observer seulement que monsieur le duc du Châtelet n'est point locataire en nom, et que M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul, ni monsieur le maréchal de Stainville, ne gardent point cette loge.

J'ai envoyé hier à M<sup>me</sup> la marquise de Montesson de votre part la permission pour le concert du S<sup>r</sup> Lolli.

Voici ce que m'a remis M. Prieur sur la demande que je lui ai faite de votre part. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 91**

À Paris, ce samedi 18 juin 1785

Monsieur,

Je viens d'envoyer à monsieur le baron de Breteuil le compte-rendu signé de plusieurs témoins à monsieur le maréchal de Biron par le sergent de garde et concernant l'affaire entre monsieur le chevalier de Roquelaure et le S<sup>r</sup> Pochet.

J'aurai l'honneur de me rendre à son hôtel lundi matin pour lui remettre la lettre de monsieur le duc du Châtelet et prendre ses ordres à ce sujet.

J'ignore dans ce moment ce qui est dû au S<sup>r</sup> Dumas ; j'en demanderai la note au S<sup>r</sup> de Nesle, que je vous remettrai mardi matin.

M. Gardel m'a demandé de différer la mise de *Colinette à la Cour* jusqu'au dimanche 3 juillet, attendu qu'il y a 5 ballets à faire dans cet opéra.

Nous donnerons demain une troisième représentation d'*Iphigénie*, et mardi, une d'*Armide* avec la demoiselle Maillard pour, avec quelques représentations



de *Didon*, gagner la mise de *Colinette* avec les meilleures recettes possibles, pour la saison.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 92**

À Paris, ce 25 juin 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Roze, procureur de l'Opéra, ayant été chargé de défendre M. Boulet contre la succession du S<sup>r</sup> Didier, chirurgien qui lui a donné des soins et l'a traité lorsqu'il a eu la jambe cassée à l'Opéra, est venu depuis quelques jours avertir que le mémoire du feu S<sup>r</sup> Didier qui était en demande de 1 200 lt a été par arbitrage réglé à 1 000 lt ; mais qu'on avait fait avant ce règlement pour une cinquantaine d'écus de frais qui demeureraient à la charge du S<sup>r</sup> Boulet. Comme la gratification que vous avez eu la bonté d'accorder au S<sup>r</sup> Boulet et que M. Prieur a entre ses mains n'est que de 1 000 lt, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire dire si ce sera l'administration qui payera ces cinquante écus de frais.

J'attendrai pour répondre que vous m'avez fait passer vos ordres à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier : je ferai ce que vous me mandez.

**O<sup>1</sup> 619 n° 93**

À Paris, ce mercredi 3 juillet 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que M. Grétry m'a dit hier, à la répétition, que la demoiselle Audinot lui avait dit que le public se proposait de faire une forte cabale pour elle mardi prochain contre la demoiselle Gavaudan, et surtout contre moi et contre l'administration de l'Académie ; qu'elle le prévenait que cette cabale ferait tomber son opéra etc. J'ai répondu froidement que nous

verrions ; que l'on m'avait rendu-compte que la demoiselle Audinot allait tous les jours à l'amphithéâtre, qu'elle y tenait les discours les plus insolents contre moi ; que les propos que M. Santerre avait tenus dans la loge de Francs-maçons où il avait été le soir du jour qu'il a été dîner à L'Isle, avaient fait impression sur quelques personnes, mais que tout cela ne m'effrayait pas, que j'avais fait le bien de l'Académie en donnant le rôle de *Colinette* à la demoiselle Gavaudan, que lui-même en était fort content, et que malgré la cabale de cette créature, j'espérais que le public ne serait pas assez de ses amis pour se refuser à son plaisir. Cependant, comme elle ajoute à toutes ses imprécations qu'il y aura un si grand tapage que le ministre sera obligé de lui rendre justice et de le chasser, j'ai pris la précaution de demander, sous le secret, au sergent de garde d'engager plusieurs de messieurs ses camarades de venir se placer dans le parterre pour voir ce qui s'y passera et contenir les cabaleurs. Ils savent au surplus de quelle manière ils doivent agir pour maintenir la bonne police et le bon ordre. J'ai de plus écrit au S<sup>r</sup> Quidor pour lui demander du secours en cas de besoin. Ce qui m'engage à prendre toutes ces précautions c'est que j'ai appris, encore hier, que la demoiselle Gavaudan est très intimidée de tous les bruits qui se répandent qu'elle sera huée. Je vous avoue, Monsieur, que je me sens humilié d'être obligé de prendre des précautions semblables contre un sujet aussi méprisable et aussi inutile à l'Académie, et que je me reproche de n'avoir pas pris le parti de lui donner son congé lorsqu'elle s'est mise dans le cas, ce qui est arrivé trois ou quatre fois. Cependant je dois vous faire l'aveu que ce qui m'en a empêché, c'est qu'il y a trois personnes du comité, dont deux qui par haine contre moi, s'intéressent, ou font semblant de s'intéresser pour elle lorsqu'ils en trouvent l'occasion. J'aurai l'honneur de vous rendre compte mardi matin de ce qui se passera d'ici à ce jour-là.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il sera fortement question au comité de demain des demoiselles Faugé. Je pense, vu ce que j'aperçois tous les jours, qu'il serait avantageux que l'administration put se défaire du S<sup>r</sup> Perrault de Villeneuve : elle y gagnerait beaucoup.

**O<sup>1</sup> 619 n° 94**

Ce mardi, au soir, 12 juillet 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les peintres ne pouvant être prêts pour pouvoir donner le nouveau ballet le mardi 20 de ce mois, quoique M. Boquet m'eut assuré hier que tout serait prêt, comme il serait très fâcheux pour l'Opéra de perdre 8 jours à faire de mauvaises recettes, je me suis déterminé sur-le-champ à prendre le parti de donner *Les Danaïdes* d'aujourd'hui en 8 jours, et d'attendre la commodité des peintres pour donner *Le Premier Navigateur*. Je suis convenu de ce nouvel arrangement avec messieurs La Suze, Gardel, Francoeur et Janssen. Je pars pour la campagne, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire ce matin, d'où je reviendrai après-demain au soir ; et j'aurai celui de vous rendre un compte plus détaillé vendredi matin.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 95**

À Paris, ce 23 juillet 1785

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Dufresnoy est venu chez moi me prier de vous rappeler qu'à Pâques dernier vous lui avez promis une gratification pour remplacer la perte qu'il faisait par la suppression des feux. Comme il travaille très assidûment pour se mettre en état d'être utile et qu'il [fait] des progrès, je pense que vu la situation actuelle du S<sup>r</sup> Lainez, il serait essentiel d'encourager ledit S<sup>r</sup> Dufresnoy. Vous ferez sur cela, Monsieur, ce que vous jugerez convenable.

J'ai fait un relevé de la quantité de fois qu'a dansé la demoiselle Dorlé depuis un an ; elle n'a dansé que 8 fois depuis le 20 avril 1784 jusqu'au 11 mars 1785 : ce qui fait 500 lt pour chaque fois.

À l'égard de sa réclamation des 1 000 lt restés en séquestre, elle n'est nullement fondée, attendu que l'article X de l'arrêt du conseil du 3 janvier 1784 dit : *Dans le cas où quelques-uns desdits acteurs ou actrices, danseurs ou danseuses, viendraient à quitter le service sans cause légitime et bien prouvée, avant le terme expiré de quinze années, alors ils perdraient la portion de leurs gratifications qui*

*aurait été retenue et mise en séquestre, laquelle tournera au profit de l'Académie royale de musique et sera employée à l'amélioration de ce spectacle etc.*

Vous voyez, Monsieur, que le comité sera fondé à dire à la demoiselle Dorlé qu'elle n'a rien à réclamer.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai toujours oublié de vous demander si, conséquemment à l'article XVII du même arrêt du 3 janvier 1784 qui dit que *les sujets à qui Sa Majesté voudrait bien, pour quelques raisons particulières, accorder un congé à un sujet pour aller jouer en province, alors son traitement sera retenu en entier au profit de l'Académie pendant tout le temps de son absence, n'étant pas juste qu'il touche les appointements en même temps qu'il profite des avantages qu'il trouve ailleurs*, la demoiselle Saint-Huberty est exempte de cette loi.

Ps : Je viens de parler avec M. Gardel de l'affaire des enfants. Il m'a dit qu'il ne fallait rien précipiter, qu'il avait chargé le S<sup>r</sup> Deshayes, maître de l'École, de tâcher de tirer leur secret pour ce qu'il y avait plusieurs versions sur cette aventure et que sous peu de jours il rendrait compte de cette affaire par écrit.

**O<sup>1</sup> 619 n° 96**

À Paris, ce 25 juillet 1785

Monsieur,

La demoiselle Dorlé est venue avant-hier chez moi pour recevoir les 1 000 lt de retenue qu'elle prétend lui être dus. Je lui ai communiqué l'article dix de l'arrêt du 3 janvier 1784 etc. Elle m'a dit qu'elle aurait l'honneur de vous voir à ce sujet. Je lui ai observé qu'elle n'avait dansé que 8 fois dans l'année et qu'ayant reçu 4 000 lt je croyais qu'elle devait être contente.

Il reste à vous rendre compte qu'ayant visité l'état des retenues qui est entre les mains de M. Prieur, j'y ai trouvé la demoiselle Dorlé portée pour 2 000 lt, ainsi que la demoiselle Dorival ; il résulterait de cette erreur que ces demoiselles auraient reçu 4000 lt dans le courant de l'année et qu'il leur serait encore dû 2 000 lt, ce qui ferait au total 6 000 lt pour chaque année, tandis qu'elles ne sont portées sur le grand état, tant en appointements qu'en gratifications, que pour 5 000 lt. Il me paraît ainsi qu'au S<sup>r</sup> Prieur que c'est une erreur.

J'ai dit au S<sup>r</sup> Dufresnoy que vous aviez la bonté de lui accorder une gratification, mais que cela devait lui faire sentir combien il doit redoubler de zèle pour travailler à se rendre utile et se rendre de plus en plus digne de vos bontés.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre que m'ont écrite les jeunes gens accusés par la demoiselle Bigottini ; s'ils disent vrai, ils sont moins coupables qu'elle ne dit. M. Gardel serait d'avis de les faire trouver vis-à-vis elle pour pouvoir démêler la vérité.

Comme j'aurai l'honneur de vous voir demain, vous voudrez bien me donner des ordres en conséquence.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 97**

À Paris, ce mardi, 26 juillet 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre du S<sup>r</sup> Glachant au comité ; vous y verrez par l'arrêté dudit comité combien cet honnête homme mérite les bontés des âmes sensibles comme la vôtre.

J'ai éclairci l'erreur des 2 000 lt qui étaient portés sur les retenues à faire aux demoiselles Dorlé et Dorival ; personne ne veut prendre cette erreur sur son compte, mais elle est rectifiée. À l'avenir, je veillerai moi-même à ces états sur 2 objets rentrant en caisse.

J'ai fait rayer de dessus l'état général le nom de la demoiselle Dorlé. J'ai demandé sur votre ordre un état de la quantité des feux, du magasin, ainsi que de la quantité des caves et par qui elles sont occupées, pour que l'on puisse faire une opération qui diminuera beaucoup la prodigieuse consommation de bois qui s'est faite l'année dernière.

Il a été décidé que l'on prendrait chez M<sup>me</sup> Faugé les objets dont on aurait besoin et qui concernent leur commerce : j'ai prié particulièrement M. Boquet de s'y intéresser.

M. Paris s'est chargé de faire des propositions au S<sup>r</sup> Dumas, serrurier. Avant que de rien faire sur cela, il prendra vos ordres, ainsi que pour ce qui concerne le S<sup>r</sup> Guerrier, vitrier.

J'ai fait observer à messieurs du comité l'abus que l'on a fait d'avoir porté sur les états les S<sup>rs</sup> Minghigni et Martin en qualité d'avertisseurs avec chacun 600 lt d'appointements, quoique ni l'un ni l'autre ne fasse aucune des fonctions attachées à leurs lettres, y ayant 3 en lettres qui en font journellement les fonctions. Le S<sup>r</sup> La Salle s'est bien aperçu que je voulais faire voir qu'il avait abusé de votre confiance sur cet objet, puisque j'ai ajouté que cela occasionnait une dépense extraordinaire pour des commissions qui devaient être faites par le garçon de bureau et que l'on était obligé de payer à son petit frère. J'aurai l'honneur de vous détailler verbalement samedi prochain les idées que m'ont fait naître une aventure arrivée à M. Boquet il y a quelques jours, et qui prouve combien on a manœuvré illicitement à l'Opéra depuis trois ans.

Je joins ici une supplique de M. Piccinni qui vous demande deux gratifications de 500 lt chacune pour ses opéras de *Didon*, qui n'a eu que 36 représentations dont deux pour la capitulation des acteurs, et celui d'*Iphigénie en Tauride*, qui n'en a eu que 27 quoique ce dernier opéra lui ait été, à ce que l'on m'a dit, payé à forfait et même d'avance par M. Devismes. C'est à vous Monsieur à prononcer sur cela et me faire passer vos ordres. J'aurai cependant l'honneur de vous faire observer qu'il y aurait, peut-être, de l'inconvénient à accorder cette faveur avant que les ouvrages n'eussent remplis la condition imposée par la loi. Cependant vous êtes le maître d'en dispenser.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous rendre compte de l'effet du ballet, demain avant mon départ pour la campagne où je vais jusqu'à jeudi au soir, étant libre ces deux jours-là.

**O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 98**

À Paris, ce mercredi 27 juillet 1785

Monsieur,

Le nouveau ballet a été applaudi avec enthousiasme ; M<sup>lle</sup> Guimard et le S<sup>r</sup> Vestris ont joué et dansé supérieurement. Il sera donné après-demain avec l'opéra de *Pizarre*, dans lequel la demoiselle Gavaudan cadette chantera le premier rôle. Dimanche, *Colinette* sera chanté par la demoiselle Audinot. Ces deux spectacles reposeront la demoiselle Dozon jusqu'à mardi qu'elle chantera

Hypermnestre dans *Les Danaïdes*. Il est d'autant plus indispensable de faire cet arrangement que le S<sup>r</sup> Lainez n'ayant point chanté depuis 8 jours, le S<sup>r</sup> Rousseau a tenu le théâtre constamment, et qu'il y aurait à craindre qu'un excès de fatigue ne [le] mit hors d'état, non seulement de servir à l'Opéra, mais même de pouvoir se charger des rôles qui lui sont distribués pour les opéras que l'on doit donner à la Cour.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous remercie en mon particulier de ce que vous avez la bonté de faire pour le S<sup>r</sup> Glachant. J'aurai l'honneur d'aller vous voir samedi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 99**

À Paris, ce 29 juillet 1785

Monsieur,

Je viens d'apprendre dans le moment que le S<sup>r</sup> Quintin, l'un des contrôleurs à la porte des entrées, était très dangereusement malade. J'ai l'honneur de vous en prévenir pour que, si vous avez quelqu'un à placer, vous soyez à même d'en prévenir le ministre, parce que cette place sera très certainement demandée, si elle ne l'est pas actuellement, que tout le monde sait l'état du malade.

J'aurai l'honneur de vous voir demain à la porte où l'on m'a dit que vous seriez.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 100**

Ce samedi 30 juillet 1785

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Lainez sort de chez moi, où il était venu pour me prier de vous demander de lui accorder un congé de 3 mois pour aller à Marseille d'où il prétend qu'on lui a dépêché un homme qui lui propose de partir sous huit jours avec promesse de dix mille livres de bénéfice pour les 3 mois.

Je lui ai répondu qu'il prenait très mal son temps ; que je ne vous ferai pas cette proposition à la veille d'un voyage de Fontainebleau, et que j'étais sûr que vous

vous refuseriez à cette demande ; que je ne pouvais pas me charger de vous la faire, et qu'il n'avait qu'à la faire lui-même, parce qu'elle me paraissait hors de saison. Il m'a dit cent mauvaises raisons qu'il vous détaillera certainement dans la lettre que je lui ai conseillé de vous écrire.

Vous penserez sûrement comme moi que cet homme est bien bête ou bien mal conseillé pour prendre ce moment-ci pour oser vous faire une proposition pareille.

Je vous prie de ne paraître point instruit par moi de la démarche, lui ayant promis que je ne vous en parlerai point, d'autant que je l'ai très fort assuré qu'il ne réussirait pas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 101**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> août 1785

Monsieur,

On m'a assuré, hier, que le S<sup>r</sup> Quintin était très mal, que la faculté l'avait condamné. Comme cela est su de tous les employés de l'Opéra, le S<sup>r</sup> Minghigni, portier du foyer, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, sur ce que le S<sup>r</sup> La Salle l'avait porté sur les états en qualité d'avertisseur, demanderait la place du S<sup>r</sup> Quintin qui vaut 800 lt. C'est un honnête homme très capable de la bien faire. Il y a 12 ans qu'il est employé à l'Opéra sans avoir jamais manqué à son devoir. M. Clos doit vous parler en sa faveur ; il vous répondra de son exactitude et de sa probité. Je crois que ce poste serait en bonnes mains, si vous l'y placiez. On pourrait donner celui du foyer à un homme à qui l'on ne donnerait pas 600 lt comme le S<sup>r</sup> La Salle les avait fait donner à celui-ci sans raison.

J'aurai l'honneur de vous porter demain les délibérations du comité touchant la demande de M. Piccinni, et la demande du S<sup>r</sup> Telene. Il m'est revenu que la demoiselle Dorlé est fâchée d'avoir refusé de se conformer à la décision du ministre et qu'elle désirait rentrer ; si cela est, elle fera des démarches.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



O<sup>1</sup> 619 n° 102

À Paris, ce 6 août 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous avertir que M<sup>lle</sup> Saint-Huberty est arrivée hier à 4 heures et demi ; vous voudrez bien vous rappeler qu'elle avait promis d'être ici le 5, et qu'elle a tenu parole. Je vais m'arranger pour la faire reparaître, au plus tard le dimanche en 8 jours, dans l'opéra d'*Armide* ou celui de *Didon*, n'ayant aucun autre opéra dans lequel elle [est] placée pendant le voyage de Fontainebleau, attendu qu'elle sera obligée de se livrer entièrement à l'étude de trois rôles qu'elle doit y chanter.

Le S<sup>r</sup> Lainez est arrivé hier au comité tout enflammé de colère ; il a crié à l'injustice sur le refus que vous lui avez fait du congé qu'il vous a demandé. Tous les assistants lui ont dit que sa demande était déplacée dans ce moment-ci, et que s'il avait réfléchi il ne l'aurait pas faite parce qu'il était impossible de la lui accorder. Il a répondu d'un air arrogant des choses qui n'avaient pas le sens commun, et a fini par dire que l'Opéra s'en trouverait plus mal que lui. Il n'a pas chanté ce soir dans *Colinette* ; je lui ferai dire demain de chanter son rôle de Lyncée dans *Les Danaïdes* : je suis presque sûr qu'il refusera. Cependant, il doit aller chanter lundi à Versailles le rôle de Rodrigue dans *Chimène*. Comme le malheur fait qu'il n'a plus de feux à l'Opéra, et qu'il faut (pour l'exemple) si la chose arrive, comme je le suppose, qu'il soit puni d'une punition pécuniaire, j'en ferai mon rapport au comité ce lundi afin qu'on le traite suivant la rigueur des règlements.

Je gagerais que cet homme ne chantera pas à Paris une seule fois pendant le voyage de Fontainebleau, et qu'il fera, d'après sa menace, tout ce qu'il pourra pour faire manquer l'Opéra, malgré tous les soins du comité et les miens.

On m'a dit beaucoup de bien d'un haute-contre qui est à l'Opéra de Lyon, à qui le comité avait fait un engagement de 4 000 lt. On a rompu cet engagement parce que la directrice de son spectacle a manœuvré avec le S<sup>r</sup> La Salle qui, dans ce temps était très lié avec le S<sup>r</sup> Lainez à qui il n'a pas voulu faire de la peine. Enfin on a laissé aller cet homme que messieurs Piccinni et La Suze voyaient être très nécessaire à l'Opéra. Je crois, Monsieur, que l'on a fait une faute majeure, que l'on pourrait réparer en traitant dès à présent avec lui pour le faire revenir à Pâques, et même plus tôt s'il était possible.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 103**

À Paris, ce 9 août à 11 heures

Monsieur,

Ce que j'avais prévu arrive : le S<sup>r</sup> Rousseau est hors d'état de chanter à cause de son étouffement ; le S<sup>r</sup> Lainez qui sait son incommodité refuse obstinément de chanter. J'ai envoyé deux fois chez lui, pour lui dire que l'Opéra serait fermé ; je l'ai fait prier de venir au magasin, il a refusé d'y venir ; j'y ai envoyé M. Francœur qui a fait ce qu'il a pu pour l'engager de chanter et de venir au magasin. Il a obstinément refusé de chanter, et [a dit] qu'il n'était point d'usage que les acteurs allassent au magasin dire leurs raisons. Il faut vous dire qu'il a chanté le même rôle hier à Versailles, qu'il n'a nullement paru enrhumé.

Je vous prie de trouver bon qu'en votre absence j'aille rendre compte de tout ceci au ministre, parce que cela mérite punition. Sans quoi il est impossible que l'Opéra puisse aller.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Tout considéré, je n'irai point chez monsieur le baron. Il faut mieux je crois s'en tenir au règlement et faire payer 300 lt d'amende à ce sujet rebelle. Je vous envoie ci-joint la lettre qu'il vient de m'écrire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 104**

À Paris, ce 11 août 1785

Monsieur,

J'ai vu hier la demoiselle Dorlé qui m'a parue très repentante des fautes qu'elle a faites. Je l'ai questionnée sur son état ; elle m'a avoué qu'elle était enceinte de 5 mois et demi ; qu'après ses couches, elle se proposait de travailler à son talent, et de réparer le temps qu'elle avait malheureusement perdu. Je lui ai répondu que j'aurai l'honneur de vous rendre compte de cette profession de foi, que vraisemblablement vous prendrez les ordres du ministre, et que j'attendrai les vôtres que je lui communiquerai dès que je les aurai reçus.

J'ai proposé hier à M<sup>lle</sup> Saint-Huberty de chanter *Armide* ou *Didon* dimanche prochain. Elle s'en défend sur ce qu'elle est encore fatiguée, qu'elle a ses rôles à apprendre pour Fontainebleau etc. Elle a pourtant fini par me dire qu'elle chanterait le vendredi de la semaine prochaine, et même qu'elle ne chanterait qu'autant qu'on lui ferait un habit neuf. Si c'est pour *Didon*, cela peut se faire parce que comme elle ne chantera ce rôle qu'une couple de fois, on le réserverait pour les circonstances où elle chanterait encore cet opéra. Malgré sa réponse d'hier, je vais aller chez elle faire une tentative pour la déterminer à chanter mardi prochain plutôt que vendredi. Si elle s'y détermine, j'irai chez M<sup>lle</sup> Guimard la prier de danser et d'engager le S<sup>r</sup> Vestris à danser aussi dans *Colinette* que je donnerai dimanche. Je lui observerai qu'ils auront du repos jusqu'au vendredi, les S<sup>rs</sup> Vestris n'ayant rien dans *Armide* ni dans *Didon*. S'ils se refusent les uns et les autres à cet arrangement, je crains que la recette de dimanche ne soit très mauvaise, ne pouvant donner d'autre opéra que *Les Danaïdes*.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte demain chez vous de ce que j'aurai obtenu.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous envoie ci-joint la lettre de la demoiselle Dorlé.

#### O<sup>1</sup> 619 n° 105

[Lettre de [Pierre-Adrien] Paris datée du 8 août 1785 relatif à plusieurs aménagements concernant l'Opéra : l'agrandissement du parterre, l'aménagement d'une nouvelle salle pour le chœur, etc.]

#### O<sup>1</sup> 619 n° 106

Ce lundi [15 ou 22 ou 29 août 1785 ?] à midi

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de rendre le même compte au ministre que celui que j'ai eu celui de vous rendre compte ce matin. Il n'a point hésité de dire qu'il fallait faire venir le S<sup>r</sup> Saint-Aubin dans le moment par un ordre du roi, qu'il n'y avait qu'à lui écrire un mot sur la situation actuelle de l'Opéra et qu'il expédierait l'ordre sur-le-champ.

Je viens d'apprendre dans l'instant que le S<sup>r</sup> Rousseau est hors d'état de chanter demain à cause de son étouffement qui a beaucoup augmenté depuis hier. En conséquence je fais partir un exprès pour Versailles et les préviens par une lettre adressée au S<sup>r</sup> Lainez qu'on lui [demande] de donner *Iphigénie*. Demain on donnera *Chimène* : nous verrons si le S<sup>r</sup> Lainez refusera d'y chanter.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai dit à monsieur le baron que vous auriez l'honneur de le voir si vous le pouviez.

**O<sup>1</sup> 619 n° 107**

Ce lundi, 29 août 1785

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir monsieur le baron de Breteuil à qui j'ai eu celui de présenter l'état ci-joint des portions de loges qu'occupait feu monsieur le bailli de Breteuil. Je lui ai observé tout ce dont nous étions convenus, notamment ce qui concerne monsieur le duc de Luxembourg que l'on vient de me dire n'avoir plus de loge à l'Opéra, et que celle qu'il avait était actuellement à une M<sup>me</sup> de Boulogne qui a payé l'année entière.

Le ministre désire que la loge du cintre que feu M. Le Bailli avait en totalité, n'étant point divisée sur nos états ni par moitié ni par quart, soit donnée à M<sup>me</sup> la comtesse du Barry, qui lui a demandé une loge qui ne soit point en vue. C'est à vous, Monsieur, à arranger le tout avec lui. À l'égard des 3 autres quarts de loge qu'il avait, on aura le temps de décider à qui il faudra les donner, parce qu'elles sont payées jusqu'au mois d'octobre.

Je n'ai [pas] trouvé de lettres sur Lyon chez M. Normand ; j'ai envoyé tout de suite après chez M. Cottin pour en avoir une de 600 lt, qui sera incluse dans la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à monsieur l'intendant.

Je vais dîner à la campagne d'où je reviendrai ce soir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 108**

Ce mardi, 30 août 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le S<sup>r</sup> Saint-Aubin est arrivé, qu'il est venu me voir, que je ne l'ai point trouvé, à beaucoup près, aussi gros qu'on me l'avait dit ; que j'ai causé avec lui, qu'il raisonne très juste, qu'il paraît avoir le plus grand zèle à remplir ses devoirs, qu'il m'a fait offre de chanter dans 2 jours si cela était nécessaire au bien de l'Opéra. Je vous avoue, Monsieur, que l'arrivée de cet homme me tranquillise beaucoup sur la sûreté du service de la Cour, et sur celui de l'Opéra. Je lui ferai donner dès ce soir les doubles des opéras pour Fontainebleau, il sera même en état de les répéter sous huit jours s'il le fallait.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je ne ferai point distribuer les rôles ni les chœurs de l'opéra d'*Alceste* que dans huit jours dans la crainte que les auteurs qui ont des opéras soi-disant faits, ne vinssent traverser l'arrangement convenu, et ne me jetassent dans l'inconvénient d'être obligé de fatiguer les sujets et, peut-être, mettre les deux spectacles dans le cas de manquer. Je vous prie de me passer toutes mes réflexions, et de me croire avec un respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 109**

À Paris, ce 30 août 1785

Monsieur,

D'après l'observation que vous m'avez fait l'honneur de me faire sur l'état de recettes et dépenses jusqu'à la fin du mois de juillet que j'ai eu celui de vous remettre, j'ai vérifié que dans cet état d'observations, les recettes des loges à l'année ni sont comprises que sur le pied qu'elles étaient l'année dernière, et non pas sur celui où elles sont actuellement, sans quoi la comparaison serait fausse, comme vous l'aviez très bien observé.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire une demande qu'il dépend de vous de m'accorder ou de me refuser. Voici en quoi elle consiste : je suis logé à Fontainebleau chez M. La Fosse, procureur, rue des pins ; il m'en coûte 300 lt pour être très mal logé. Feu M. Rebel occupait le rez-de-chaussée et le premier ; je n'occupe que ce dernier appartement, ma famille étant augmentée de mon fils

ainé qui est arrivée de l'Amérique et qui est nécessité d'être à Fontainebleau pour suivre ses affaires. De plus je suis forcé, malgré moi, d'avoir deux chevaux et une voiture. J'ose dire par économie, il m'en coûterait donc au moins deux fois autant que ce que le roi me donne pour mon seul logement, si vous n'aviez la bonté de venir à mon secours. Je vous demanderais donc de me faire donner le même logement qu'occupait M. Rebel, qui est composé du rez-de-chaussée et du premier étage avec l'écurie pour deux chevaux. Je chercherai tous les moyens possibles et les emploierai pour dédommager le roi de la dépense que lui coûterait la faveur que vous m'accorderiez. Je vous prie, Monsieur, de ne jamais douter de mon zèle à vous donner des preuves du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

N'ayant aucune répétition pour les grands opéras demain, ni jeudi, j'irai passer ces 2 jours à la campagne, et prendre congé d'elle. J'aurai l'honneur d'aller vous voir vendredi matin. Je n'ai point entendu parler du S<sup>r</sup> Ringard que je fais chercher partout où l'on croit pouvoir le joindre.

J'attends avec impatience le S<sup>r</sup> Saint-Aubin.

Dans le moment que je fermais ma lettre, le S<sup>r</sup> Ringart est arrivé chez moi ; je lui ai donné rendez-vous chez vous, Monsieur, pour vendredi à 9 heures et demie précises ; je m'y rendrai à la même heure.

**O<sup>1</sup> 619 n° 110**

À Paris, ce 3 septembre 1785

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la reine m'a fait celui de me dire hier à l'Opéra qu'elle aimait mieux qu'on lui donna à Fontainebleau *Dardanus* qu'*Alceste*, qu'elle avait dit à monsieur le duc de Fronsac de donner des ordres en conséquence ; qu'elle vous ferait demander que cet opéra fut mis magnifiquement pour les habits, et qu'elle me demandait d'en soigner l'exécution, d'autant qu'il avait été fort négligé lorsqu'on l'avait donné à Paris. Je lui ai répondu qu'elle aurait toute la satisfaction qu'elle désirait de la part de tout le monde et du zèle que l'on mettait pour la parfaite exécution de cet ouvrage, qu'elle m'a encore recommandé plusieurs fois.

Monsieur le duc de Fronsac est arrivé à l'Opéra une demi-heure après qui m'a dit les mêmes choses, et a ajouté que M. Sacchini désirait que ce fut M<sup>lle</sup> Dozon qui chanta le rôle d'Iphise au lieu de la demoiselle Maillard qui l'avait établi, et même que M<sup>lle</sup> Saint-Huberty que M. Sacchini détestait. Je lui ai représenté que cela mettait cet opéra en risque de n'être pas représenté si la demoiselle Dozon tombait malade. Enfin je l'ai prié de me laisser négocier un raccommodement entre M. Sacchini et M<sup>lle</sup> Saint-Huberty. J'irai chez l'un et l'autre dans le courant de la matinée, voir s'il est possible de faire cette réconciliation.

M. Boquet que j'ai envoyé prier de venir pendant l'opéra est prévenu de ce changement ; M. Boulet l'a été de même. Heureusement, parce qu'il avait pris des arrangements pour les décorations d'*Alceste* pour lesquelles il n'y aura aucune dépense à faire parce que celles de Trianon serviront en totalité.

J'avais proposé hier au comité de donner demain le nouveau ballet pour attirer à l'Opéra le peu de monde qui resterait à Paris à cause de la fête que l'on donne à Saint-Cloud. Toutes les personnes qui y étaient ont été de mon avis ; l'affiche a été faite en conséquence. Le S<sup>r</sup> Auguste en était presque convenu mardi dernier ; point du tout : hier lorsque j'étais absent il a dit à M. Francœur qu'il ne danserait pas. Je viens d'en écrire à M. Gardel dont j'attends la réponse pour changer l'affiche et donner *Colinette*, seul opéra qui puisse attirer du monde le dimanche. Je reçois la réponse de M. Gardel, qui a envoyé ma lettre au S<sup>r</sup> Vestris qui me fait dire qu'il ne peut pas danser.

J'ai en votre absence écrit à monsieur le lieutenant-général de police à la sollicitation de M. Gardel et de la demoiselle Langlois pour que ce magistrat ait la bonté d'envoyer le S<sup>r</sup> Quidor chez les parents de cette demoiselle et mettre ordre à tout ce qu'elle a laissé chez eux.

La répétition de *Thémistocle* n'aura pas lieu ce soir attendu l'indisposition du S<sup>r</sup> Rousseau, qui est à la campagne chez M. La Salle et qui me mande qu'il est fort enrhumé, qu'il a un dépôt dans la tête, mais que son étouffement a cessé. Je lui ai écrit pour qu'il fasse l'effort de répéter lundi prochain.

Le S<sup>r</sup> Laÿs est très dangereusement malade d'une grosse fièvre ; on dit même que l'on soupçonne une fluxion de poitrine.

Le garçon coiffeur m'a rapporté ce matin son brevet.

J'ai l'honneur de [vous] envoyer ci-joint la délibération du comité d'hier, avec les lettres relatives.

J'ai vu hier M. de Veimeranges qui est très content de son quart de loge.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Dois-je écrire à M. de Saint-Maurice pour son quart de loge ? J'ignore sa demeure.

Le S<sup>r</sup> de Nesle vient de me dire que M. de Vergennes était très content de son quart de loge.

J'ai oublié de vous dire que monsieur le baron m'avait permis de lui présenter ma fille.

J'ai oublié de même de vous parler de mon logement de Fontainebleau.

**O<sup>1</sup> 619 n° 111**

À Paris, ce 4 septembre 1785

Monsieur,

J'ai reçu la réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à monsieur le lieutenant-général de police, en votre absence, au sujet de la demoiselle Langlois. Il me fait l'honneur de me mander qu'il a donné des ordres au S<sup>r</sup> Quidor de prendre connaissance de cette affaire et de lui en rendre compte, pour faire justice à ladite demoiselle.

Le S<sup>r</sup> Laÿs est un peu mieux depuis hier au soir. Dans la crainte qu'il n'eût point de médecin, comme on me l'avait dit, je lui avais envoyé le mien, mais heureusement il en avait un dont il est content.

J'ai vu hier M. Sacchini, ainsi que j'en étais convenu avec monsieur le duc de Fronsac, pour tâcher de l'engager à donner le rôle d'Iphise, dans son opéra de *Dardanus*, à M<sup>lle</sup> Saint-Huberty. Il m'a dit que ce rôle ne lui convenait nullement, parce que c'était celui d'une jeune princesse innocente, et que si c'était un rôle de force, il se ferait un plaisir de la préférer à un[e] autre. Faisant, il a ajouté le plus grand cas de ses talents, mais qu'il avait destiné le rôle d'Iphise à la demoiselle Dozon, et qu'il était sûr qu'elle y serait très bien placée. J'ai vu, ou cru voir, dans cette conversation, que la reine désirait que cela fut ainsi. J'ai eu l'honneur d'en rendre compte au duc de Fronsac, comme il me l'avait ordonné.



Le S<sup>r</sup> Vestris ayant obstinément refusé de danser aujourd'hui, j'ai fait afficher *Colinette* ; je ne serais point étonné si l'on ne faisait que 5 ou 600 lt de recette. Vous avez bien raison, Monsieur, de ne point aimer les ballets d'actions : ils sont plus nuisibles que profitables. Le S<sup>r</sup> Rousseau, qui est à la campagne du S<sup>r</sup> La Salle, m'a mandé qu'il en reviendrait ce soir pour répéter demain son rôle dans l'opéra de *Thémistocle*.

Mercredi, je ferai répéter celui de *Pénélope*.

J'ai lu le mémoire du S<sup>r</sup> Dumas ; tout considéré, je crois qu'il a raison, et que la vie d'un citoyen est plus précieuse que les économies prétendues que l'on ferait. Je le mettrai sur le bureau au prochain comité..

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Depuis ma lettre écrite, j'apprends que le S<sup>r</sup> Laÿs était sans espérance à une heure après minuit ; cela m'inquiète horriblement.

O<sup>1</sup> 619 n° 112

À Paris, ce 5 septembre 1785

Monsieur,

Quoique le S<sup>r</sup> Vestris soit en faute, je croirais qu'il serait dangereux de sévir contre lui dans ce moment, et que tout ce qu'il y a de mieux à faire, c'est que vous ignoriez son tort. Vous connaissez les parents de ce jeune homme, qui ferait tout ce que l'on voudrait s'il n'était pas mal conseillé.

J'ai eu l'honneur de vous mander ce que m'avait répondu M. Sacchini au sujet de M<sup>lle</sup> Saint-Huberty.

Le S<sup>r</sup> de La Salle n'a pas paru hier à l'Opéra, mais j'avais recommandé au S<sup>r</sup> de Nesles de vous envoyer l'état du mois ; ce qu'il a dû faire hier.

Depuis minuit, la maladie du S<sup>r</sup> Laÿs a considérablement diminué. Son médecin a dit ce matin qu'il répondait de le tirer d'affaire.

Le S<sup>r</sup> Dessaulles, a ce que m'ont dit tous les maîtres de l'École, ne sera en état de débiter qu'à Pâques prochain.

J'ai remis le brevet de garçon perruquier à la personne qui vous le remettra en même temps que ma lettre.

M<sup>me</sup> la comtesse du Barry vient d'envoyer un homme chez moi ; je lui ai donné un billet pour aller voir la loge que vous lui avez proposée. Comme je vais chez le ministre dans le moment pour lui présenter ma fille, ainsi qu'il me l'a permis, je lui demanderai la demeure de M. de Saint-Maurice pour lui écrire s'il le juge à propos.

Je ne me souviens pas si j'ai eu l'honneur de vous prévenir que nous avons remis le comité aux vendredis, attendu les répétitions que je suis obligé de faire à la comédie italienne les lundis, mercredis et samedis d'ici au départ pour Fontainebleau.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous demain à 9 heures.

**O<sup>1</sup> 619 n° 113**

Ce mardi 6 septembre 1785

Monsieur,

Comme le S<sup>r</sup> Pauchet doit verser à la caisse ces jours-ci une somme de cinquante mille livres et plus, on joindra à l'état déjà fait du produit de l'augmentation des loges la somme à soustraire dans ce versement provenant de la même augmentation, afin de pouvoir faire emploi du tout en même temps.

J'apprends que le S<sup>r</sup> Laÿs est un peu plus tranquille depuis ce matin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 114**

À Paris, ce mercredi matin 7 septembre 1785

Monsieur,

J'aurai l'honneur de vous porter vendredi l'original et la copie de la délibération du comité pour le ministre.

Je ferai inscrire M. Kormmami pour ses entrées à l'amphithéâtre vendredi.

Je manderai la demoiselle Dorival pour lui communiquer les intentions du ministre sur sa dette envers la demoiselle Hébert.

Je manderai aussi la demoiselle Dorlé pour lui faire part de la décision du ministre en sa faveur.

Le petit danseur dont j'ai eu l'honneur de vous parler au sujet d'une fausse lettre dont il était le porteur ou le contrefacteur, que j'ai fait questionner hier par le S<sup>r</sup> Deshayes, dit actuellement que c'est une personne qu'il ne connaît pas qui lui a donné cette lettre et cent mensonges. L'un sur l'autre, enfin, comme ce petit drôle est le prévôt qui fait répéter le S<sup>r</sup> Vestris, il a dit au S<sup>r</sup> Deshayes qu'il ne lui serait rien fait parce que M. Auguste parlerait pour lui. Il m'a même ajouté que M<sup>lle</sup> Guimard s'y intéressait, et que M. Pérignon s'intéresserait aussi pour lui faire obtenir son pardon. Je vous avait dit, Monsieur, que si j'étais consulté sur la punition qu'il faudrait faire à cet enfant, je dirais que, pour son bien et celui de la société, il faudrait lui faire la peur de le renvoyer de l'École, et le faire mettre pendant une quinzaine de jours dans un endroit où il fut corrigé comme il le mérite.

Je viens d'envoyer chez le S<sup>r</sup> Laÿs ; son frère me mande qu'il a passé la nuit très tranquillement et qu'il y a tout à espérer pour son prochain rétablissement. Comme j'ai fait offrir hier à ce frère des secours s'il en avait besoin, il m'a fait dire qu'il ne lui restait plus que deux louis du mois qu'avait reçu son frère, je vous prie de trouver bon que je lui fasse avancer 360 lt sur sa quittance, acompte des appointements de son frère. Je me reprocherais, Monsieur, de ne lui avoir pas fait proposer des secours, ne doutant pas que ce ne soit votre intention.

J'ai fait débiter hier le S<sup>r</sup> Martin, haute-contre, qui depuis quelques temps faisait des rôles secondaires. Il a chanté hier celui de Pylade dans *Iphigénie en Tauride* ; il a été favorablement accueilli du public. Il y a beaucoup à espérer de ce jeune qui n'a que 22 ans et qui a une très bonne conduite.

Je ferai donner au S<sup>r</sup> Desaugiers les 600 lt que le ministre a la bonté de lui accorder.

Le S<sup>r</sup> Chaulay qui est en souffrance depuis qu'on lui a retiré 3 jeunes américains qu'il avait en pension ; ses appointements, qui étaient de 2 400 [lt], ont été réduits l'année avant celle-ci à 1 500 lt. Cet homme fait très bien son devoir, cherche tous les moyens d'économiser lorsqu'il s'agit de faire raccommo-der et faire servir de vieux habits, ce qui a empêché depuis cette année d'en faire de neufs dans beaucoup de circonstances. Je pense, et j'oserais presque dire le comité, que si vous aviez la bonté de lui accorder quelques secours à titre de

gratification, vous feriez un acte de bienfaisance ; cet homme est honnête, et n'est pas capable de se procurer des secours par des moyens malhonnêtes.

J'aurai l'honneur de vous porter vendredi tout ce que vous me faites demander, c'est-à-dire l'état du restant en caisse de l'augmentation des loyers à l'année.

Voici ce qui concerne la direction du feu S<sup>r</sup> Trial.

Il a pris au mois d'avril 1767 la direction de l'Opéra avec le S<sup>r</sup> Berton ; ils ont gouverné l'Opéra jusqu'au mois de janvier 1769, que le S<sup>r</sup> Joliveau et moi furent nommés adjoints à eux. Dans les deux années qu'ils l'ont eu, il y a eu un déficit de quatre vingt et tant de mille livres que le bureau de la ville a payé ayant admis les S<sup>rs</sup> Berton et Trial à compter de clerk à maître. Depuis cette époque, l'Opéra a été régi pour le compte de la ville jusqu'au jour de saint Jean 25 juin 1771 qu'on trouva le S<sup>r</sup> Trial mort dans son lit d'une apoplexie, après quoi les S<sup>rs</sup> Joliveau, Le Breton et moi l'avons dirigé jusqu'en 1775.

Voilà, Monsieur, l'historique de cette direction, qui n'a rien coûté au S<sup>r</sup> Trial, pas plus qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 115**

À Paris, ce 8 septembre 1785

Monsieur,

Ne pouvant pas avoir l'honneur de vous voir demain matin à cause d'un rendez-vous près [de] chez moi avec messieurs les auteurs de *Thémistocle* et messieurs Boquet et Gardel, j'ai celui de joindre ici le comité du vendredi 2 septembre 1783.

J'ai vu la demoiselle Dorlé à qui j'ai communiqué la décision du ministre qu'elle devait à vos bontés.

J'ai vu aussi la demoiselle Dorival à qui j'ai fait part des intentions du ministre. Elle m'a répondu qu'elle verrait M. Roze à ce sujet pour prendre des arrangements avec la demoiselle Hébert.

Je dirai au S<sup>r</sup> Chaulay de faire sa demande au comité ; elle fera l'article d'une délibération.

J'ai envoyé hier au soir à M. Janssen une note de la loge dans laquelle monsieur le baron de Breteuil accorde un quart à monsieur l'ambassadeur de Hollande, parce qu'il est à portée de lui en faire part aujourd'hui.

Le S<sup>r</sup> Laÿs a passé une assez mauvaise nuit, ce que l'on peut attribuer à l'orage qu'il a fait.

J'aurai l'honneur de vous remettre samedi matin aux postes l'état du restant de l'augmentation des loges, et prendre vos ordres sur le délit du petit danseur.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 116**

Ce lundi 19 septembre 1785 à midi

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir le ministre à qui j'ai eu celui de rendre compte de ce dont vous m'aviez chargé.

Il est de votre avis de proposer à M<sup>me</sup> la comtesse du Barry de céder la moitié de sa loge à monsieur l'ambassadeur de Venise qui en passera bail avec la clause de ne pouvoir la transporter à personne lors de son départ.

J'ai eu l'honneur de lui dire ce que je pensais du mémoire de la demoiselle Trial : il est d'avis de ne lui rien accorder que ce qu'elle a.

J'ai oublié de lui demander la demeure de M. Simolin que je vous prie de lui demander, le ministre m'ayant remis sa lettre pour y répondre au nom de l'administration que lorsqu'il y aurait quelque chose de vacant ce serait pour lui.

Je lui ai parlé du journal d'hier contenant la fête donnée à la demoiselle Saint-Huberty ; il m'a prié de se le faire représenter pour juger par lui-même si les journalistes ont tort ou raison d'avoir osé y insérer cet article.

Je lui ai dit que votre projet était d'avoir l'honneur de le voir aujourd'hui à Paris ou à Saint-Cloud ; il m'a répondu qu'il serait à Paris toute la journée.

J'ai oublié de vous porter ce matin le bordereau du mois d'août que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 117**

À Paris ce 22 septembre 1785

Monsieur,

Monsieur l'ambassadeur de Venise a pris la peine de venir hier au magasin et m'a tourmenté pendant plus d'une heure au sujet de ses prétentions sur les portiers de loges vacantes par le décès de monsieur le bailli de Breteuil ; il prétend qu'on lui fait un affront et mille autres propos semblables. J'ai eu l'honneur de lui représenter que n'ayant jamais été porté en nom sur les registres de l'Académie comme locataire, le ministre avait donné ces portions de loges à des personnes avec lesquelles il avait des engagements longtemps avant le décès de monsieur le bailli ; que cependant, il y avait tout à espérer ; que M<sup>me</sup> la comtesse du Barry se contenterait de la moitié de la loge n° 7 côté du roi, et qu'il aurait l'autre moitié. Alors il m'a fait [lire] un article dans une lettre du ministre qui lui donnait l'assurance de cette moitié. À la suite de cet article, il y avait [écrit] qu'à l'égard du reste, ce que le comité ferait serait bien fait. Il m'a dit sur cela qu'il demandait encore les deux quarts cédés à messieurs de Vergennes et de Veimeranges (il ne réclame point le quart donné à monsieur l'ambassadeur de Hollande). J'ai eu l'honneur de lui répondre qu'il n'y avait que le ministre seul qui put rompre les engagements qu'il avait pris, et que le comité ne faisait autre chose que d'exécuter les ordres qu'il recevait. Enfin, j'ai été forcé, pour finir cette contestation, de lui promettre de rendre compte au ministre de tout ce qu'il me faisait l'honneur de me dire.

Je vous prie, Monsieur, de me prescrire ce que je dois répondre de plus que ce que j'ai dit.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous demain avant 10 heures.

**O<sup>1</sup> 619 n° 118**

À Paris ce 25 septembre 1785

Effet à Saint-Cloud. Parler de Fontainebleau.

Monsieur,

J'ai eu encore hier la visite de monsieur l'ambassadeur de Venise, qui m'a répété les mêmes choses qu'il m'avait fait l'honneur de me dire la première fois que j'ai eu celui de le voir. Comme votre nom n'a point été prononcé dans ces deux entretiens, il a exigé de moi que j'allasse demain chez le ministre pour savoir s'il a reçu une réponse de M<sup>me</sup> du Barry au sujet de la cession de la moitié de sa loge, et de lui parler en même temps de ses prétentions sur les 2 quarts donnés à messieurs de Vergennes et de Veimeranges. Il a ajouté qu'il viendrait attendre la réponse chez moi avant 10 heures. Je vous prie de trouver bon que j'aie demain chez le ministre afin que je puisse lui donner une réponse finale qui me délivre de cette persécution.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 119**

À Paris, ce lundi matin, 26 septembre 1785

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir le ministre à qui j'ai eu celui de rendre compte de ce que m'avait [dit] monsieur l'ambassadeur de Venise, et en rentrant chez moi, j'ai rendu [compte] à son excellence, qui m'y attendait, ce que m'avait répondu le ministre qui est qu'il attendait la réponse de M<sup>me</sup> la comtesse du Barry au sujet de la cession de la moitié de sa loge jusqu'à Pâques prochain ; et qui, pour ce qui concernait les 2 quarts de loges cédés à M. de Vergennes et à M. de Veimeranges, il en causerait avec monsieur l'ambassadeur, à qui il a donné rendez-vous demain mardi, dans le courant de la matinée jusqu'à midi. Le ministre m'a demandé si vous aviez écrit à M<sup>me</sup> du Barry. Je lui ai répondu que je l'ignorais mais qu'il y avait tout à croire que oui, si vous en étiez convenu avec lui.

Ayant appris que vous reveniez ce soir de la campagne, j'aurai l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé de tout ce que m'a dit monsieur l'ambassadeur.

La reine est venue hier à l'Opéra, qui n'était chanté que par les doubles parce que les Premiers Acteurs qui répètent quatre jours de la semaine et qui chantent le mardi et le vendredi, se reposent le dimanche. Cependant on a envoyé chez M<sup>lle</sup> Guimard et M. Vestris, qu'heureusement on a trouvé chez eux ; ils sont

venus tout de suite, se sont habillés assez promptement pour danser leurs entrées. J'ai eu l'honneur d'en aller prévenir Sa Majesté lorsqu'ils ont été arrivés. Il faut vous dire que le détachement qui a annoncé que la reine devait venir n'est arrivé à l'Opéra qu'à 5 heures 3 quarts, et que Sa Majesté est arrivée avec 6 heures.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai l'honneur de vous écrire dans la crainte que je n'aie pas celui de vous voir ce soir à l'hôtel des Menus.

**O<sup>1</sup> 619 n° 120**

Ce mardi matin 27 [septembre 1785]

Dauvergne a l'honneur de saluer M<sup>r</sup> de La Ferté, et celui de lui envoyer ci-joint la délibération du comité de vendredi dernier au sujet d'un refus de service de la demoiselle Pérignon, dont il lui a parlé il y a quelques jours. Il aurait eu l'honneur de lui porter s'il n'était un peu indisposé ; il l'aurait aussi prévenu lui-même que le S<sup>r</sup> Larrivée voulait le charger de demander à M<sup>r</sup> de La Ferté de lui faire donner un appartement pour lui et ses enfants pendant le voyage, commission dont il n'a point voulu se charger. Il a répondu tout simplement qu'il ne pouvait pas se charger de faire cette demande, qu'il pouvait la faire lui-même ; que pour ce qui le regardait, il ne la ferait pas, et qu'il payait son logement comme tous les musiciens du roi.

Dauvergne a l'honneur de prévenir encore M<sup>r</sup> de La Ferté qu'il a fait écrire une lettre circulaire à une quinzaine de messieurs les locataires qui sont arrivés pour le paiement des Premiers six mois de l'année, avec menace, suivant l'intention du ministre, de donner leurs loges à d'autres s'ils ne payaient point avant la fin de ce mois.



O<sup>1</sup> 619 n° 121

À Paris, ce 31 janvier 1786

Monsieur,

J'ai eu l'honneur d'aller chez vous pour avoir celui de vous rendre compte que le S<sup>r</sup> Laÿs est annoncé, dans le journal d'aujourd'hui pour chanter après demain, jeudi, plusieurs morceaux au concert spirituel. Je suis surpris que le S<sup>r</sup> Legros ait accepté les offres du S<sup>r</sup> Laÿs ; il doit savoir que c'est manquer aux égards dûs à l'Académie. J'en ai été dans un étonnement que je ne puis vous exprimer, de voir un sujet, que l'Académie paye depuis six mois sans rien faire, qu'elle a secouru dans sa maladie et à qui elle a fait des avances considérables, et même, qui est en état de chanter depuis deux mois, qui par conséquent, pouvait reprendre son service soit par le rôle d'Huasca dans *La Caravane*, ou celui d'Anténor dans *Dardanus*, de voir dis-je cet homme avoir la hardiesse d'aller donner les prémices de sa convalescence à un spectacle qui ne le paye qu'à tant par fois ; je pense, Monsieur, qu'il faudrait que vous eussiez la bonté de le mander, pour lui défendre de chanter à ce concert sous peine de punition, et en même temps qu'il ait à reprendre son service par le rôle d'Anténor, dans *Dardanus*, vendredi prochain.

La conduite que tient le S<sup>r</sup> Laÿs doit vous prouver combien la suppression des feux est nuisible au bien du service.

Le S<sup>r</sup> Le Nesle acteur de Hesse Cassel est arrivé avant-hier et demande à débiter par le rôle d'Agamemnon dans l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* ; on pourra donner cet opéra mardi ou jeudi de la semaine prochaine.

La recette du bal de dimanche dernier 30 janvier n'étant que de 1 227 lt et celle du 30 janvier de l'année dernière étant de 3 813 lt, c'est à vous, Monsieur, de voir et d'ordonner ce qu'il serait convenable de faire pour le plus grand bien de l'Académie, et d'engager le ministre de mettre en vigueur les lettres patentes de 1769 concernant les concerts et bals par association.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 122

À Paris, ce 6 février 1786

Monsieur,

Étant hors d'état de pouvoir sortir de la matinée, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la liste des personnes qui ont été inscrites pour les loges à l'année, avec la recette du bal de la nuit dernière.

J'ai eu hier une longue conversation avec M. Gardel à qui j'ai dit à peu de choses près ce que vous m'avez chargé de lui dire ; enfin il est convenu, que l'on donnerait jeudi et dimanche prochain le ballet de *La Rosière* pour le début des deux danseurs de Bordeaux. Il arrangera aussi son ballet de *Panurge* pour pouvoir donner cet opéra de jeudi en huit, avec pas de 4 dansé par le S<sup>r</sup> Goyon et les demoiselles Pérignon et Langlois. Il a dû parler au S<sup>r</sup> Nivelon pour qu'il prît le pas du S<sup>r</sup> Vestris dans le ballet du *Premier Navigateur*. Je l'ai prévenu que le S<sup>r</sup> Huart ne serait point reçu de nouveau.

Je reçois dans le moment les objets que M. Janssen m'a remis de votre part ; j'aurai l'honneur d'en causer avec vous cet après midi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 123

À Paris, ce mardi 7 février 1786

Monsieur,

Ne pouvant avoir l'honneur de vous voir ce matin, j'ai celui de vous envoyer ci-joint la note des ouvrages dans lesquels les S<sup>rs</sup> Goyon et Hus débiteront. J'y joins aussi la lettre que vous m'avez remise concernant ces deux danseurs auxquels je ne vois point d'autres réponses à y faire que celle d'observer à monsieur le maréchal de Richelieu la promptitude que l'on met pour accélérer le début de ces deux danseurs pour mettre le ministre à même de prononcer sous quinze jours sur leur sort. J'avais d'abord pensé pouvoir mettre *Panurge* au théâtre le jeudi 16 de ce mois, mais ne pouvant plus différer la mise de *Thémistocle* et ayant indispensablement besoin de deux répétitions pour cette mise je le ferai le lundi 13, et le mercredi 15 pour le donner le vendredi 17. Je ferai répéter *Panurge* le samedi 18 pour être donné le lendemain dimanche 19.

Et je commencerai les répétitions d'*Amphytrion* le lendemain lundi 20 que je presserai le plus possible.

Je vous serais très obligé de faire prononcer le ministre sur la difficulté que fait monsieur l'ambassadeur de Venise de payer 1 500 lt au lieu de 1 300 lt qu'il a payés, pour les 6 premiers mois qu'il a occupé cette loge.

Le comité d'hier s'est décidé de proposer au S<sup>r</sup> Le Nesle chanteur arrivé de Cassel la somme de 6 000 lt subdivisée en 2 000 lt d'appointements, 2 000 lt de gratifications annuelles et 2 000 lt de gratifications extraordinaires. Je dois lui faire ces propositions aujourd'hui.

Je vous serais encore très obligé de demander au ministre s'il a donné des ordres à monsieur le lieutenant général de police de faire défendre les bals et assemblées par association, de même qu'un spectacle de comédie qui se donne chez un monsieur le chevalier Quincailler vis-à-vis L'orme Saint-Gervais où l'on paye sous prétexte que c'est une comédie bourgeoise.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 124**

À Paris, ce 21 février 1786

Copie de la lettre écrite à monsieur le lieutenant général de police par M. Dauvergne directeur général de l'Académie royale de musique le 21 février 1786.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous observer relativement à *l'École de chant pour le théâtre* que le S<sup>r</sup> Vielhe se propose d'établir, que d'après les dispositions énoncées dans son prospectus, cet établissement, s'il avait lieu, serait presque semblable au conservatoire que le roi vient de fonder avec beaucoup de dépense et que de plus, comme on voit percer dans ce mémoire l'intention de la part du S<sup>r</sup> Vielhe de donner des concerts sous prétexte d'y faire entendre ses élèves, l'Académie ne pourrait ni les promettre ni même faire des arrangements avec le S<sup>r</sup> Vielhe s'étant ôté ce droit par soustraite avec M. Legros directeur du concert spirituel. J'ai néanmoins, Monsieur, avant de vous faire cette reprise, conféré sur l'objet de la demande du S<sup>r</sup> Vielhe avec M<sup>r</sup> de La Ferté qui m'a de plus observé que le

privilège du conservatoire établi par le roi, était exclusif, qu'un pareil établissement ne pouvait pas avoir lieu à Paris, que d'ailleurs le S<sup>r</sup> Vielhe pouvait, comme beaucoup d'autres maîtres de musique faire des élèves en ville et même chez lui, mais qu'il ne croyait pas que le ministre permit l'établissement proposé par le S<sup>r</sup> Vielhe au préjudice du privilège exclusif du conservatoire fondé par le roi.

Je suis, avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 125**

À M<sup>r</sup> de La Ferté commissaire général de la maison du roi et surintendant des Menus-Plaisirs.

Monsieur,

Celui qui a l'honneur de vous présenter ce mémoire est musicien français, ayant passé environ dix ans en Italie, et plusieurs années en France, dans des orchestres comme maître de musique, ce qui l'a mis dans le cas de se livrer entièrement au genre des opéras comiques. Il désire tenir chez lui une école de chant pour les dits opéras et réunir avec lui un maître qui enseignerait à lire, écrire et déclamer les dialogues des rôles de chant qu'ils apprendront. J'espère que vous voudrez bien accorder votre protection à un établissement qui ne peut nuire à personne et qui met le dit S<sup>r</sup> dans le cas de soutenir honorablement sa femme et ses enfants. La décence la plus scrupuleuse sera observée dans son école, les deux sexes auront une salle d'étude séparée. Le S<sup>r</sup> Vielhe comme père de famille réclame les bontés dont vous avez toujours daigné honorer les artistes et principalement les honnêtes gens.

**O<sup>1</sup> 619 n° 126**

À Paris, ce 26 février 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur en réponse aux observations qui ont été adressées à monsieur le baron de Breteuil par monsieur le lieutenant général de police, de vous assurer que les entrepreneurs du spectacle de Beaujolais n'ont pas été parfaitement exacts dans leur exposé, quant à l'agrandissement de leur salle, et quant à leur redevance envers l'Opéra qui n'a été que de deux mille livres par an jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre dernier et depuis cette époque de trente six livres par représentation.

Il est bien vrai que les gros murs de clôture n'ont pas pu leur permettre d'agrandir leur salle, mais il est de fait qu'ayant ouvert plusieurs portes qui donnent de leur foyer dans le parquet de leur théâtre, ils ont augmenté par là le nombre de leurs spectateurs, en cela la plainte de messieurs les comédiens italiens était fondée ; enfin quand on aurait oublié dans leur soumission envers l'Académie de leur défendre de donner des pièces de musique et de chant les jours d'opéra et surtout les mardis et vendredis ; les entrepreneurs du spectacle ont-ils dû croire qu'ils auraient un droit que n'ont pas les comédiens italiens qui payent pour redevance à l'Opéra quarante mille livres par an.

Quant aux bals particuliers je me réfère, Monsieur, à ce que j'ai eu l'honneur de vous en écrire. Je sais même que plusieurs ont cessé d'avoir lieu et que quelques-uns ont toujours continué malgré la défense qui leur avait été notifiée, ce qui a donné lieu aux plaintes que j'ai adressées à monsieur le lieutenant général de police et d'après lesquelles le ministre a ordonné qu'on mit à exécution la lettre patente de 1769.

Quant aux bals chez les marchands de vin traiteur, aux guinguettes et où l'on paye en entrant, je sais, Monsieur, que pour la redevance de ces bals, messieurs de Rocquemont et Le Laboureur envoyaient payer à l'Académie à la fin de chaque carnaval la somme qu'ils avaient touchée, que cette somme dans les dernières années qu'on l'a payée n'étant que de trois ou quatre cents livres, M. Devismes a désiré de faire revivre ce droit qu'il a affermi moyennant 3 000 lt par an et le seul bal du grand salon aurait payé pour redevance à l'Académie une somme de 600 lt d'où le traiteur avait fait sa soumission ; ce traité de M. Devismes n'a pas eu son exécution par je ne sais quelle raison, tout ce que je puis vous assurer, Monsieur, c'est que depuis ce temps je n'ai plus entendu parler de cette redevance.

Je suis, avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 127**

On ne croit point devoir laisser ignorer à monseigneur le baron de Breteuil la conduite étrange des S<sup>rs</sup> Rousseau et Laÿs qui ne semblent plus occupés que des moyens de compromettre les intérêts de l'Académie royale de musique et conséquemment ceux des finances du roi puisque ce spectacle est à la charge de sa Majesté. Ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on est parvenu à les faire

jouer quelquefois l'un et l'autre depuis la rentrée du théâtre. Ils trouvent continuellement des prétextes de rhume pour se dispenser de jouer. Le S<sup>r</sup> Laÿs s'est refusé plusieurs fois à jouer son rôle dans *La Caravane*, opéra qu'il était cependant important de soutenir, des recettes produisant tout ce qu'on en pouvait attendre dans la saison actuelle. Ces difficultés renaissant tous les jours forcent la direction à ne présenter au public accoutumé à la variété que les mêmes opéras ; d'où il résulte une diminution très importante dans les recettes indépendamment de l'inconvénient qu'il y a à user des ouvrages qui pourraient être de ressource dans le besoin.

Le mal est encore aggravé par l'absence du S<sup>r</sup> Chéron qui sous prétexte d'indisposition n'a pas paru au théâtre depuis Pâques.

Les S<sup>rs</sup> Rousseau et Laÿs quoique bien prévenus par le comité que la reine pouvait peut-être honorer jeudi dernier le spectacle de leur préférence ainsi que monsieur l'archiduc et M<sup>me</sup> l'archiduchesse, se sont cependant refusé à toutes les instances qui leur ont été faites pour jouer dans *La Caravane* alléguant l'un et l'autre un rhume. Le S<sup>r</sup> Rousseau a ajouté à son refus qu'il se ménageait pour chanter le lendemain le rôle d'Admète dans *Alceste* dans le cas où M. Lainez ne le pourrait pas ; mais ce jour là il l'a refusé de jouer sous prétexte d'un mal de gorge de sorte que le S<sup>r</sup> Lainez quoiqu'il fut réellement fatigué et enrôlé a mis tous ses efforts, pour servir le spectacle, ainsi qu'il le fait depuis Pâques, ce qui fait craindre avec raison que ses forces ne puissent pas répondre à son zèle et suffire à tant de fatigue.

D'après cet exposé, monseigneur, seul peut prescrire ce qu'il croira convenable pour réprimer à la mauvaise volonté démontrée des S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau dont l'exemple ne peut être d'ailleurs que d'une dangereuse conséquence pour l'Opéra et dans ce cas il semble qu'il serait plus avantageux pour l'Académie de se résoudre à les perdre tout à fait que de laisser l'Opéra dans de continuelles inquiétudes pour savoir s'ils voudraient jouer ou ne pas jouer ; leur absence du moins laisserait la liberté d'offrir avec plus de confiance au public de nouveaux sujets auxquels il s'accoutumerait et qui dédommageraient par une conduite plus régulière de la perte qu'on aurait faite et qui serait bientôt réparée par l'expérience que ces nouveaux acteurs acquerraient journellement.

**O<sup>1</sup> 619 n° 128**

Compte-rendu des propos indécents tenus dans l'assemblée générale de l'Académie royale de musique le 1<sup>er</sup> mars 1786.

Les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Chéron ont dit, qu'il faudrait que l'on rendit compte à l'assemblée générale des sommes provenant de l'augmentation des loges à l'année, ainsi que de toutes les sommes perçues au nom de l'Opéra ; que les acteurs n'étaient point fait pour employer leurs talents et leurs peines pour soutenir une École fondée par le roi, d'où il n'était sorti aucun sujet depuis deux ans qu'elle existait ; qu'il en sortait seulement des bâtiments pour y jouer l'opéra.

Le S<sup>r</sup> Laÿs a ajouté qu'il ne tenait à rien dans un pays où il n'était pas payé selon son mérite.

Après quoi, ils ont dit tous les trois, qu'on les avait exclus du comité dont ils étaient, parce qu'ils voyaient trop clair et qu'à présent il était composé d'aveugles.

Le S<sup>r</sup> Gardel l'aîné a étayé tous ces propos en disant, que l'on n'avait pas besoin d'une institution pour avoir des sujets, puisqu'il n'en était point sorti depuis deux ans ; qu'il n'y avait d'administration, parce que si le comité en était une on lui rendrait un compte général de toutes les redevances de l'Académie qu'alors, elle demanderait l'emploi des dites sommes.

On se permettra seulement d'ajouter à ce compte-rendu le caractère des quatre personnages cités ci-dessus.

Le S<sup>r</sup> Laÿs a le caractère aussi noir que son visage le dénote.

Le S<sup>r</sup> Rousseau a de l'esprit et serait fort bon enfant, quoiqu'avec *une tête Picarde*, s'il ne fréquentait que très peu le S<sup>r</sup> Laÿs qui le rend vicieux.

Le S<sup>r</sup> Chéron a la tête aussi légère qu'un jeune homme de 12 ans, il est fort bon enfant, mais le S<sup>r</sup> Laÿs, et peut-être Rousseau, l'ont menacé souvent de lui donner des coups de bâton s'il se désunissait d'avec eux.

Tout le monde connaît le S<sup>r</sup> Gardel pour un homme très faible, il détestait le S<sup>r</sup> La Salle qui avait voulu le perdre, mais, celui-ci chez qui réside le foyer de la cabale, lui a tant fait de bassesses l'année dernière, qu'il l'a séduit et ramené chez lui, où se tiennent les petites assemblées pour tracasser l'administration.

Nommer le S<sup>r</sup> La Salle c'est tout dire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 129**

À Paris, ce lundi soir 6 mars 1786

Monsieur,

Votre lettre d'hier m'a tranquilisé sur l'événement que je craignais, d'avoir d'autant plus raison de le craindre, qu'hier après la répétition, il y a eu une espèce de conférence chez le S<sup>r</sup> La Salle entre les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau, Gardel et la demoiselle Gardel la jeune, la demoiselle La Salle a fait cent bassesses au S<sup>r</sup> Chéron qui n'a pas répondu favorablement à ses avances, parce qu'il est encore dans le cas de se souvenir des caresses de cette femme. Si l'on cajole beaucoup le S<sup>r</sup> Gardel c'est uniquement pour mettre la partie de la danse dans cette conspiration ; enfin, on voit par toutes ces menaces que le S<sup>r</sup> La Salle craint les approches de la fin de l'année.

Comme je suis hors d'état de pouvoir aller à l'Opéra aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous prévenir, que je ferai afficher *Panurge* par ordre pour jeudi prochain ; suivant ce que vous m'avez fait celui de me dire avant-hier à moins que vous ne me fassiez passer des ordres contraires.

La répétition d'*Amphytrion*, hier au soir, où j'ai assisté [la suite manque].

**O<sup>1</sup> 619 n° 130**

À Paris, ce lundi 6 mars 1786

Monsieur,

Comme je ne doute nullement que votre intention ne soit que cette année ci s'achève sans fermer la porte de l'Opéra, il faut vous rendre compte de tout ce que j'ai presque vu et aperçu hier : voici de quoi il est question.

Monsieur le comte D'Ossun est venu me dire que la reine désirait avoir à son concert de samedi prochain 11 de ce mois les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Chéron ; je lui ai observé que ce dernier était chargé du rôle de Calchas dans *Iphigénie* que l'on donnait pour la capitation ce jour là, et que les deux autres étaient des doubles qui pouvaient devenir nécessaires d'un moment à l'autre ; il m'a fait entendre que la reine compterait au moins sur les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau.

Vous devez calculer de là ce que la scène que prépare le ministre à ces 3 jeunes gens mercredi, va produire ; ils iront se plaindre à Versailles par l'entremise et même par la bouche de M. D'Ossun, qui ne me ménagera sûrement pas ; ils se plaindront encore à des personnes qui ont besoin d'eux pour leurs ouvrages.



Joignez à ceci les comités clandestins qui se tiennent chez le S<sup>r</sup> La Salle. Enfin, Monsieur, sauf votre meilleur avis, je serais de celui d'attendre la clôture du théâtre pour faire mander ces 3 jeunes gens, ainsi que le S<sup>r</sup> Gardel, chez le ministre qui, alors, leur dirait ce qu'il convient.

Pesez bien, Monsieur, mes observations fondées sur des craintes qui ne partent point d'une terreur panique ; vous savez que je ne tiens à l'Opéra que par l'attachement que j'ai pour vous, et que dans l'instant que vous me ferez un signe je me retirerai. Mais il serait bien malheureux pour moi, qu'après avoir passé 11 mois à faire aller ce spectacle, il fut interrompu par une opération qui serait et aurait son même effet dans trois semaines.

J'aurai encore l'honneur de vous observer, que lorsqu'il y avait des feux, le S<sup>r</sup> La Salle cabalait, mais avec peu de fruit, parce que ces gens là avaient besoin de gagner de l'argent, et que le dîner qu'il leur donnait ne pouvait pas les indemniser de ce qu'ils auraient perdu.

Pardonnez, Monsieur, si je ne puis aller chez vous, mon rhume a si prodigieusement augmenté depuis hier au soir que j'ai passé une nuit blanche ; j'ai voulu descendre à la répétition, je n'ai pu y tenir que pendant le 1<sup>er</sup> acte. Je crains très fort d'être hors d'état de sortir de quelques jours ; cependant, si vous n'écoutez point ma requête quelque malade que je sois, je me traînerai mercredi chez le ministre comme je pourrai.

J'ai mandé les S<sup>rs</sup> Prieur et de Nesle, pour qu'ils se tiennent prêts suivant votre lettre que je lirai demain au comité qui a été remis à cause de la répétition de ce matin. Il y en aura une seconde ce soir, où il me sera vraisemblablement impossible d'assister quoiqu'elle se fasse dans la maison.

Je vous répéterai encore que je suis au désespoir de vous faire des observations mais je vous prie d'être persuadé, Monsieur, qu'elles sont dictées par le respectueux attachement avec lequel je suis et ne cesserai jamais d'être votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 131

À Paris, ce jeudi 9 mars 1786 à 2 heures

Monsieur,

Je viens d'envoyer le S<sup>r</sup> Parent chez le S<sup>r</sup> Lainez savoir s'il se croyait en assez bonne santé pour chanter demain le rôle d'Admète dans *Alceste* et samedi celui d'Achille dans *Iphigénie*. Il m'a fait dire qu'il ne fallait point changer l'affiche de demain, qu'il chanterait Admète, et samedi Achille, cela est très louable, et mérite des éloges. Il en mérite encore plus de s'être refusé constamment de s'associer au complot des S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Chéron ; je parierais ma tête que, si vous, Monsieur, ou le ministre faisiez venir le S<sup>r</sup> Chéron seul chez vous, il dirait, qu'il a été forcé par les menaces des deux autres, de se lier avec eux malgré lui.

J'oserai vous faire part de mes réflexions sur cette aventure, qui sont que, si j'avais l'Opéra pour entreprise je n'hésiterais point à supplier le ministre de mander ces trois, et de le prier de leur dire, qu'ayant fait une semblable demande il paraît que leur dessein est de quitter l'Opéra, qu'en conséquence ils auront leur congé à Pâques, qu'ils chanteront et feront leur service suivant la teneur des règlements, pendant l'année de 1786 à 1787 ; après quoi ils auront leurs congés avec défense d'exercer leurs talents dans aucun spectacle ni concert dans toute l'étendue du royaume. Voilà, Monsieur, tout bien calculé ce que mériteraient ces 3 messieurs qui pendant leur dernière année feraient des réflexions qui leur feraient sentir leur sottise. Je ferais retenir au S<sup>r</sup> Laÿs et Chéron, les emprunts qu'ils ont fait à la caisse à raison de tant par mois. Pardonnez-moi, Monsieur, ces réflexions, mais, je vous proteste que quand j'aurais toute ma fortune placée à l'Opéra je n'agirais pas différemment.

Je vous [prie] de voir, Monsieur, que par la résolution du S<sup>r</sup> Lainez de chanter demain dans *Alceste* on fera une bonne recette et que si l'on avait été forcé de donner un autre opéra, attendu la capitation du lendemain, on en aurait fait une très mauvaise.

J'ai l'honneur d'être, avec un très respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ne pouvant avoir l'honneur de vous voir, je vous prie de ne pas trouver mauvais que [je] vous écrive ce que je pense. Vous avez accordé aux acteurs la

permission de donner le ballet de *Mirza* pour leur capitation ; je comptais vous faire la même prière pour eux.

**O<sup>1</sup> 619 n° 132**

À Paris, ce jeudi 9 mars 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'état de la quantité de fois qu'ont chanté les S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau.

J'ai appris hier à 9 heures du soir que ces 3 jeunes gens vous ont écrit pour vous faire des demandes sans exemples, je me doutais bien que l'explosion de la sédition aurait son effet, mais je croyais du moins que leur conseil les aurait engagé de différer à manifester leur mauvaise volonté jusqu'après la clôture. Vous voyez, Monsieur, que ceci est le résultat des propos indécents qui ont été tenus dans la dernière assemblée générale.

J'ai chargé M. Francœur de vous communiquer une lettre du S<sup>r</sup> Rousseau, qui se sent bien la force d'aller faire quatre lieues et chanter peut-être pendant 3 heures chez monsieur le comte d'Ossun et qui prétend que son médecin lui défend de chanter le rôle d'Achille dans le cas où le S<sup>r</sup> Lainez ne pourrait pas chanter samedi, en vérité cela serait trop choquant si ce concert n'était pas pour la reine. Je me tais parce que j'aurais trop de choses à dire qu'il faut taire.

J'ai pris hier au soir une boisson pour mon rhume qui m'a fait beaucoup de bien. J'espère d'ici à 2 jours être en état d'aller vous assurer moi-même du respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

On dira ce soir à monsieur le marquis de Chambourcy que vous permettez qu'il aille se chauffer au foyer des acteurs.

Je joins ici la lettre que la reine m'a fait écrire avant-hier pour prévenir qu'elle ne viendrait point aujourd'hui à l'Opéra.

O<sup>1</sup> 619 n° 133

À Paris, ce vendredi 10 mars 1786

Monsieur,

Je vois avec grand plaisir, que le ministre prend le parti de rendre compte au roi de la demande insolente des trois jeunes gens ; j'ai l'honneur de vous prévenir que s'il les mande la semaine prochaine ce ne peut-être que le mardi parce qu'ils sont obligés d'aller répéter *Amphytrion* à Versailles le lundi 13 le matin et le soir ; qu'ils seront de même obligés d'aller répéter le mercredi 15 le matin pour la représentation du soir.

J'ai appris en détail les vives sollicitations qu'ils ont faites au S<sup>r</sup> Lainez depuis 15 jours pour l'engager à se lier à leur complot ; il les a très mal reçus et leur a fait des remontrances ; il a même avoué qu'il n'y avait que les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau acharnés à le persécuter, que le S<sup>r</sup> Chéron lui avait paru par ses propos et par son air, fort peu content de ce projet ; que la seule crainte d'être maltraité, par les deux autres, l'avait forcé de se lier avec eux ; cet homme, quoiqu'avec une tête légère, sent bien qu'il est le seul des trois qui soit fait, par son physique et la nature de sa voix pour parvenir, un jour, en travaillant, à remplacer le S<sup>r</sup> Larrivée ; car pour le S<sup>r</sup> Laÿs, [ce] ne sera jamais qu'un chanteur de concerts, et pour jouer quelques rôles de caricatures ; pour le S<sup>r</sup> Rousseau il a une assez jolie voix, chante assez bien une ariette, mais il ne sera jamais qu'un acteur au-dessous du médiocre, car si l'on assemblerait les comédiens et que l'on fit jouer devant eux le rôle d'Admète et celui d'Achille au S<sup>r</sup> Rousseau il n'y en a pas un qui le jugeât digne d'occuper la seconde place de son emploi ; ceci pourra au premier aspect vous paraître, peut-être, un peu chargé, mais beaucoup de gens pensent comme moi sur ces trois sujets. Vous, Monsieur, et le ministre pouvez leur dire toutes ces vérités sans crainte d'être désavoués.

Je viens d'apprendre que la reine a choisi le mercredi 22 de ce mois pour avoir à Versailles une représentation de *Panurge*. J'attends la confirmation de cette décision pour écrire à M<sup>me</sup> la comtesse de Matignon, qui veut avoir un concert chez elle le lundi 20, qu'elle sera la maîtresse de prendre les sujets de l'Opéra qui lui seront nécessaires attendu qu'il y aura repos ce jour là.

J'espère avoir l'honneur de vous voir demain matin, et vous assurer moi-même du respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 134**

À Paris, ce mardi à 10 heures du matin

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le S<sup>r</sup> Lainez étant très enroué, j'ai envoyé chez le S<sup>r</sup> Rousseau qui m'a fait répondre qu'il ne pouvait pas chanter ni le rôle d'Admète ni même celui d'Achille. Enfin j'ai écrit à M. Lainez qui fait l'effort de chanter malgré son enrouement, sans quoi il aurait fallu changer d'opéra, ce qui aurait fait un très grand tort à la recette. Vous voyez, Monsieur, la conduite du S<sup>r</sup> Rousseau, ce qui rend ses prétentions plus indécentes. Il ne m'est pas encore possible de sortir aujourd'hui, mais dans quelque état que je me trouve demain j'irai à Versailles.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 135**

À Paris, ce mardi 21 mars 1786 à 10 heures du matin

Monsieur,

J'avais, avant de sortir pour aller chez vous, donné des ordres pour aller chez les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Chéron pour l'opéra de ce soir ; le S<sup>r</sup> Rousseau chez qui l'on a été le premier s'est dit malade d'un étouffement et d'un vomissement, ce qui peut être vrai ; le S<sup>r</sup> Chéron a dit qu'il était fort incommodé ; on a été de là chez le S<sup>r</sup> Laÿs qui a demandé à l'avertisseur si les S<sup>rs</sup> Chéron et Rousseau chanteraient, il lui a répondu la vérité ; le S<sup>r</sup> Laÿs lui a dit : « S'ils avaient chanté, j'aurais chanté pour eux et non pas pour l'administration, et si l'on me forçait de chanter aujourd'hui je ne chanterais pas demain à Versailles, le rôle de Panurge ». Lorsqu'on m'a rendu le compte ci-dessus j'ai commencé par arranger l'opéra avec les doubles, après quoi j'ai renvoyé chez le S<sup>r</sup> Chéron qui m'a fait dire qu'il chanterait, quoique j'eusse recommandé à l'avertisseur de lui dire la réponse du S<sup>r</sup> Laÿs ; j'ai renvoyé de même chez le S<sup>r</sup> Lainez qui m'a fait dire que, quoiqu'il fut très enroué, il verrait comment il se trouverait après son dîner, et qu'il ferait tout ce qui lui serait possible pour peu qu'il se trouva un peu

moins mal, qu'il me priait néanmoins de faire tenir son double prêt, en cas d'événement.

Ne vous ayant point trouvé chez vous, Monsieur, lorsque j'y ai été, j'ai supposé que vous étiez peut-être allé chez le ministre ; j'ai, dans le premier moment, été tenté d'aller vous y joindre pour vous rendre compte de tout ce que dessus, mais, toutes réflexions faites, je ne l'ai pas fait ayant pensé que le ministre avait sévi contre le S<sup>r</sup> Laÿs, qui aurait, peut-être été assez méchant pour faire manquer demain le spectacle de la Cour. Je vous répéterai, pour la dernière fois, que c'est un caractère atroce comme il n'en fut jamais.

Je ne puis pas m'ôter de la tête qu'il y a une cause première et très cachée qui fasse mouvoir ces trois mauvaises têtes.

J'aurai l'honneur de vous voir cet après dîner, j'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il est bien fâcheux qu'un opéra qui est vu favorablement du public et auquel la reine s'intéresse, soit tracassé par des sujets de l'opéra qui devraient concourir au bien de l'Académie.

### O<sup>1</sup> 619 n° 136

Extrait des demandes des S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau

Ces acteurs ont obtenu à Pâques 1785 le traitement des Premiers sujets, c'est-à-dire 9000 lt d'appointements ; quoique véritablement ils ne soient que les remplacements des Premiers sujets. Mais en leur accordant cette grâce extraordinaire et sans exemple depuis l'établissement de l'Opéra, l'on en a eu une satisfaction du public en excitant par une récompense prématurée leur émulation et leur zèle ; ainsi on avait donc tout lieu d'espérer qu'ils serviraient avec la plus grande exactitude dans le courant de cette année théâtrale par le relevé fait sur les registres de l'Académie l'on trouve que le S<sup>r</sup> Chéron aura chanté au plus 80 fois ce qui fait à raison de 9 000 lt d'appointements environ 112 lt pour chaque représentation ; le S<sup>r</sup> Laÿs 30 fois, conséquemment à raison de [9 000 lt], 300 lt par jour qu'il a joué ; et le S<sup>r</sup> Rousseau environ 40 fois, ce qui fait encore 60 lt par fois.

Les S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs, Rousseau demandent que leurs appointements soient portés à 18 000 lt, avec l'assurance d'une pension de 3 000 lt après 15 années de service, en outre une pension de 2 000 lt de la Cour. Ils fondent leurs demandes : 1<sup>o</sup> sur ce qu'il n'y a aucune proportion entre le traitement dans les Premiers sujets de l'Opéra il y a 10 ans, avec celui dont ils jouissent actuellement vu, disent-ils, que les Premiers sujets ayant alors 3000 lt d'appointements et 2000 lt de gratifications et 1000 lt de pension de retraite ; cette somme suffisait il y a dix ans et que leur traitement de 9000 lt et la pension de 15 000 lt sont plus en proportion vu la cherté des vivres ; ce calcul serait très malheureux s'il était fondé mais heureusement les choses n'en sont pas là.

2<sup>o</sup> Les S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau veulent faire valoir en leur faveur la différence qui se trouve entre les parts des Premiers sujets des Comédies, et leur traitement. L'on convient que les comédiens qui ont mérité par une longue suite d'années et par des travaux considérables, de jouir de la part entière ont quelquefois partagé jusqu'à 24 000 lt ; mais sur cette somme ils ont eu à rembourser les dettes qu'ils ont été forcé de contracter en entrant à la Comédie où, ayant été pendant quelques années à l'essai à 1 400 et 1 800 lt, ils ont été obligé de monter une garde robe dispendieuse pour leur emploi ; ainsi un comédien est forcé d'employer les premières années de la jouissance de sa paye à l'argent des dettes qu'il a indispensablement faites pendant dix ans, où il ne jouissait que d'un quart et d'une demie part ; ces dettes sont d'autant plus longues à acquitter surtout pour ceux qui tiennent les premiers emplois que presque chaque année ils sont obligés de faire de nouvelles dépenses en habits fort chers pour paraître avec la magnificence qu'exigent certains rôles. C'est enfin sur le produit de leurs parts que les comédiens sont obligés de prendre jusqu'au bois et lumière dont ils se servent dans leurs loges, la Comédie ne fournissant absolument rien pas même à ceux qui n'ont que quart ou demie part, quoique leur dépense journalière égale presque celle des acteurs à part entière ; enfin, les comédiens sont des entrepreneurs qui peuvent perdre par des circonstances imprécises, et qui perdent des sommes [telles] qu'ils soient obligés d'emprunter comme cela est arrivé plusieurs fois pour faire un partage et cet emprunt remboursé sur les années suivantes diminue d'autant les partages à faire ; les comédiens jouent toute l'année entière, et environ quatre-vingts fois à la Cour, où ils font un service pénible, puisque pendant le temps le plus rigoureux de l'année ; les comédiens sont donc sans cesse occupés ou à

apprendre ou à répéter ou à jouer ; ainsi leur travail ne peut se comparer à nul autre ; ils n'ont pas les ressources de gagner d'ailleurs, comme les chanteurs qui ont jusqu'à 3 000 lt au Concert Spirituel, indépendamment des concerts particuliers. Cependant ils s'estiment heureux lorsqu'ils sont parvenus à avoir une pension de 1 400 lt après quinze ans d'un service très assidu et très pénible.

3° Les S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau appuient leur demande de 6 000 lt de pension sur ce qui a été accordé au S<sup>r</sup> Vestris ; il est vrai que le S<sup>r</sup> Vestris a eu un traitement particulier pour le service de la Cour de 4 800 lt. Mais une grâce particulière du roi ne peut faire un titre pour personne ; et si Sa Majesté a dénié la faire aussi à M<sup>lle</sup> Guimard, c'est d'après le zèle infatigable d'un service les plus assidus pendant plus de vingt ans tant à la Cour qu'à la ville.

Les S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau concluent, en cas du refus de leurs demandes de leur congé absolu dans un an à compter du jour qu'ils l'ont fait ; les règlements du roi portent qu'elles ne peuvent leur être refusées, en faisant pendant un an leur service avec exactitude, mais en même temps ces mêmes règlements interdisent à tout sujet, qui étant encore en état de servir le public, quittant l'Opéra sans l'aveu du roi, et par humeur, l'entrée dans aucun spectacle ou concert public du royaume, et leur défend même de jouer dans les pays étrangers, sous peines portées par les lois. Telle est la position des S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau, et c'est sur quoi il m'a [fallu] prononcer. Il est à observer que si les demandes des S<sup>rs</sup> Chéron, Laÿs et Rousseau étaient accueillies, alors il n'y aurait aucun sujet à l'Opéra auquel on [ne] pût refuser avec justice des doubles et appointements, ainsi l'état actuel qui est monté successivement à plus de 40 000 lt, ce qui a été fixé à toujours à cette somme par la [illisible] avec règlements, passerait 80 000 lt, d'où il résulte que l'Opéra ne pourrait plus exister sans des dépenses énormes qui seraient à la charge des finances de Sa Majesté.

**O<sup>1</sup> 619 n° 137**

À Paris, ce dimanche 13 mars 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre de la demoiselle Saulnier qui ne comporte que la demande d'une pension de la Cour.



Le S<sup>r</sup> Boulet m'a fait dire hier que le S<sup>r</sup> Thissot protégé par M<sup>me</sup> de Matignon soit actuellement placé dans la partie du cintre ce qui lui vaut des journées plus fortes que celle des ouvriers de la partie du théâtre.

Le S<sup>r</sup> Gardel m'a fait dire qu'il y a plusieurs surnuméraires plus anciens que la demoiselle l'Écrivain qui doivent être appointées avant elle.

La partition de théâtre de M. Lemoyne ainsi que celle de M. Dezède doivent être chez le copiste depuis quelque temps, mais le service de la Cour n'a pas permis qu'il alla très diligemment sur ces deux ouvrages, ainsi que sur celui du S<sup>r</sup> Chartrain maître de musique de M<sup>me</sup> de Matignon. Je compte que le service de la Cour fini, il mettra tous ses copistes sur ces trois opéras.

Je joins ici les 8 lettres du ministre aux jeunes gens et au S<sup>r</sup> Gardel comme elles doivent être datées elles ne peuvent plus servir.

Je joins encore ici une lettre de monsieur le commissaire et mon adresse au comité au sujet des deux tailleurs arrêtés pour vol ; vous prononcerez s'il vous plaît sur sa demande.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Permettez, Monsieur, que je vous fasse part de mes réflexions sur l'association des trois personnes qui veulent demander l'Opéra et le prendre pour leur compte ; aucun de ces trois individus n'a enfanté ce projet.

Le S<sup>r</sup> Sacchini est un homme qui est malade 9 mois de l'année sans aucune connaissance de la gestion de l'Opéra.

Le S<sup>r</sup> Rey est connu pour un homme d'un caractère féroce.

Le S<sup>r</sup> Gardel est un homme faible et même borné à tous égards ; on ne peut donc attribuer l'enfantement de ce projet qu'au S<sup>r</sup> La Salle, qui a dit plusieurs fois qu'il fallait que l'on me chassât à Pâques ou qu'il se retirerait ; ce n'est pas ce propos qui me fait le soupçonner d'être l'auteur du projet, mais, de ce que messieurs les Premiers gentilshommes de la Chambre en ont appris par des personnes attachées à la finance.

On ne peut pas douter que M. Gojart ne soit la caution de son beau-frère.

Que M. Serpeau fermier général ne soit celle du S<sup>r</sup> Rey de qui il a tenu le dernier enfant avec la demoiselle La Salle et que M. de Sérilli ne soit celle du S<sup>r</sup> Sacchini et La Salle ; on sait que sans lui ce dernier serait déjà culbuté.

Je crois, Monsieur, que par cet exposé vous pouvez juger qu'aucun des trois prétendants à la direction de l'Opéra ne sont en état de le gérer et que le S<sup>r</sup> La Salle qui est caché derrière le paravent attend que la bombe éclate pour se montrer, afin d'avoir une consistance qui fasse patienter ses créanciers. Je n'ai pas entendu parler de lui depuis que je garde la chambre, cela m'est fort indifférent parce que le S<sup>r</sup> de Nesle qui seul fait la besogne est très assidu à son travail.

Passez-moi, Monsieur, de vous ennuyer perpétuellement de mes observations qui partent du principe que j'ai de vous rendre fidèlement compte de tout.

**O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 138**

À Paris, ce 5 mai 1786

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir M. de La Somme avant-hier, avec M. Comet premier médecin de monsieur le comte d'Artois qui, tous deux, veulent bien donner des soins au S<sup>r</sup> Chéron ; ils m'ont assuré l'un et l'autre qu'il y aurait un danger évident de lui faire perdre sa voix si on l'obligeait de chanter avant que son enrouement ne fût totalement passé, et que les remèdes qu'ils lui font prendre n'eussent fait leur effet. Vous voyez, Monsieur, qu'il ne sera pas question de donner *Thémistocle*, suivant le désir de messieurs les auteurs avant cette époque. J'ai fait confidence à ces deux messieurs de l'intention que vous aviez de faire recevoir le S<sup>r</sup> Chéron à la musique du roi, dans le cas où il quitterait la société des S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau ; ils m'ont assuré qu'il était fâché d'avoir entré dans ce complot, en conséquence j'ai prié ces messieurs de faire en sorte de le déterminer à vous en faire l'aveu ; ils me l'ont promis tous les deux. J'ai vu le même soir le S<sup>r</sup> Chéron qui est venu au théâtre, j'ai causé avec lui pendant assez longtemps, il m'a dit qu'il était arrivé chez M. de La Somme comme j'en sortais, qu'il y avait diné, et rien de plus, mais qu'il reviendrait à Paris à demeure sous quelques jours.

Comme je savais qu'il tourmentait le S<sup>r</sup> Prieur pour lui avancer son mois de juin et que le S<sup>r</sup> Prieur s'y est refusé, j'ai pris le parti de lui remettre l'ordonnance de 600 lt que vous avez remis pour le service qu'il a fait à la Cour l'hiver dernier.

J'attendrai qu'il soit de retour à Paris pour tâcher de savoir de lui-même le parti qu'il aura pris sur ce que lui auront dit M. de La Somne et Comet.

Monseigneur le duc de Villequier, m'a demandé mon sentiment sur l'opéra d'*Antiochus* de M. Langlé que l'on a répété, comme vous le savez il y a 8 jours ; je lui ai répondu qu'il y avait de belles musiques dans plusieurs endroits, mais que le sujet du poème n'avait paru à personne fait pour comporter trois actes, et nullement convenable au théâtre de l'Opéra, que ce sujet était froid. Il m'a répondu qu'il ne convenait pas de cela, que le poème produirait des divertissements variés dans chaque acte, et enfin, que le poème était bien écrit ; j'ai pris la liberté de lui répondre qu'il m'avait paru qu'il n'avait pas paru tel à toutes les personnes qui étaient à la répétition, notamment M. Pouttier de La Salle ami très intime de M. Lenglet, qui m'a dit qu'il était bien fâché qu'il eût choisi un tel sujet, et que le poème était mal écrit. Il m'a demandé alors si l'Académie accepterait cet ouvrage ; je lui ai répondu que non, parce que les sujets du comité qui étaient à la répétition pensaient tous comme moi, que c'était un opéra qui n'était pas acceptable et comme il était le maître de le mettre sur son répertoire pour Fontainebleau, s'il était accepté on en verrait l'effet. Il m'a recommandé l'opéra de *La Conquête de la toison d'or* ; je lui ai dit qu'on en ferait une répétition demain mercredi 7 de ce mois ; il a calculé qu'il ne pourrait pas y venir ; je lui ai promis de lui en rendre compte. J'ai encore eu l'honneur de le prévenir, que l'opéra de *Phèdre*, opéra de M. Lemoyne ne pourrait être répété qu'après la mise de celui de M. Gossec dont les répétitions commenceront samedi prochain sans interruption, jusqu'à sa mise. On donnera *Didon* demain au lieu de *Panurge*. M<sup>lle</sup> Saint-Huberty chantera les rôles. Je crois que nous donnerons *Alceste* vendredi ne pouvant point donner *Thémistocle* sans le S<sup>r</sup> Chéron, à moins que de courir le risque de faire une très mauvaise recette.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Desentelles a dû vous rendre compte de la représentation de *Didon*.

Je ferai faire une délibération au comité d'après demain sur l'opéra d'*Antiochus* afin de n'être point seul chargé des reproches de messieurs les protecteurs.

O<sup>1</sup> 619 n° 139

[s.d.]

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un mal de gorge ne m'ayant pas permis de pouvoir me rendre chez le ministre qui est parti de Paris à 8 heures du matin, pour avoir celui de lui rendre compte, conformément à vos ordres, de tous les objets concernant l'administration de l'Opéra, j'ai eu celui de lui écrire en lui renvoyant la lettre qu'il vous avait écrite au sujet de la détention du S<sup>r</sup> Roze entrepreneur du spectacle de la Martinique, avec le mémoire dudit S<sup>r</sup> Roze au ministre, dans lequel il avance un fait faux, en disant que c'est du consentement des parents du S<sup>r</sup> Lecourt qu'il l'a engagé, tandis que la mère de ce jeune ne sachant ce qu'était devenu son fils s'est adressée à M. Gossec pour en avoir des nouvelles, lorsqu'elle a reçu après son départ, une lettre de ce jeune homme qui l'a instruite de sa fuite. Cette lettre est dans les mains de M. Gossec, qui empêche cette femme d'aller porter sa plainte à monsieur le lieutenant général de police. J'ai joint à ce renvoi un exemplaire du règlement du 13 mars 1784 dont l'article 22 *défend aux comédiens français et italiens, ainsi qu'à tous les entrepreneurs de spectacles du royaume d'engager aucun sujet de l'Opéra, si lesdits sujets ne sont pas munis d'un congé de l'administration, sous peine de 6000 lt de dommages et intérêts.* C'est au ministre de prononcer ce qu'il jugera convenable.

J'aurais eu de même l'honneur de lui rendre compte de la conversation que j'ai eue avec le S<sup>r</sup> Chéron, qui, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ne demande pas mieux de trouver un moyen honnête de se détacher d'une cabale où on l'a entraîné contre son gré.

Je lui aurais demandé l'approbation de la délibération du comité concernant l'Opéra de S<sup>r</sup> Langlé, et en même temps rendu compte de ce que m'avait dit M. Suard sur le poème de cet ouvrage dans lequel il a indiqué nombres de changements en disant néanmoins aux auteurs que le sujet en était froid et languissant.

Je l'aurais supplié de permettre que l'on écrivit tout de suite à Vienne pour faire venir M. Salieri, auteur de la belle musique de l'opéra des *Danaïdes*, qui a deux ouvrages tout prêts, qui sont, *Les Horaces*, poème de M. Guillard, et *Tarare*, paroles de M. Beaumarchais. Il y a tout à espérer de ces deux ouvrages ; on ne

peut pas se dissimuler qu'il n'y a pas à compter sur les ouvrages qui ont été répété jusqu'ici pour le prochain voyage de Fontainebleau ; qu'il y a tout à craindre que ceux qui restent à répéter n'aient le même sort ; et qu'il n'y aurait que la ressource que j'ai l'honneur de lui proposer qui put nous procurer des succès d'ici à Pâques et renouveler un peu le théâtre.

J'aurais eu l'honneur de lui parler de l'abbé, qui a fait acheter à l'Académie pour 2400 lt de marc d'olives dont j'ai fait faire, dans le petit foyer, un essai un jour de répétition, ce qui, dans l'espace d'un quart d'heure a répandu dans toute l'étendue de la salle une fumée et une infection qui a obligé tous les acteurs de sortir du théâtre jusqu'à ce qu'une odeur d'huile rance brûlée qui les prenait à la gorge fut un peu dissipée.

Voilà, Monsieur, les objets dont j'aurais eu l'honneur de parler au ministre, s'il m'avait été possible d'avoir celui de le voir.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 140**

À Paris, ce dimanche matin 7 mai 1786

Dauvergne a l'honneur de saluer M<sup>r</sup> de La Ferté, et celui de le prier, s'il le juge à propos, d'observer au ministre, que la demoiselle Saint-Huberty s'obstine à ne vouloir point répondre par écrit un oui ou un non à la lettre qu'on lui écrit pour la prévenir de l'opéra que l'on donne dans lequel elle est employée. Cette femme qui fait faire sa réponse verbale par un de ses domestiques pouvait dire qu'elle a dit non lorsque son domestique aurait dit un oui à l'avertisseur, ce qui mettrait l'Opéra dans le cas de fermer la porte.

Dauvergne a déjà eu l'honneur d'observer à M<sup>r</sup> de La Ferté, qu'il lui serait impossible de répondre au service si les choses subsistaient ainsi.

Il le prie encore d'observer au ministre, qu'il serait temps de commencer à retenir au S<sup>r</sup> Laÿs une somme tous les mois pour le remboursement de celle de 4200 lt qu'il doit à l'Académie et d'ajouter qu'il se refuse à chanter le rôle de *Panurge* sous prétexte qu'il le fatigue : prétexte qu'on lui a conseillé d'alléguer dans le tripot où il passe sa vie avec les S<sup>rs</sup> Rousseau et Rey. M<sup>r</sup> de La Ferté fera de ceci l'usage qu'il jugera à propos d'en faire. Il y a de très grandes beautés dans

l'opéra que l'on a répété hier, *Tamerlan*, avec très peu de changements ; cela fera un bel ouvrage.

**O<sup>1</sup> 619 n° 141**

À Paris, ce jeudi 18 mai 1786

Monsieur,

Ayant reçu hier de M. Finot la même note qu'il vous a envoyée concernant les demandes de la demoiselle Buret, j'ai été lui rendre une réponse verbale et lui ai dit, que l'on ne faisait pas chanter le rôle de la haine à cette demoiselle parce que c'était un rôle difficile pour l'intelligence, que la demoiselle Buret chantait souvent faux, qu'elle ne chantait point en mesure, qu'il ne serait pas prudent de risquer de faire manquer une action aussi intéressante de l'opéra d'*Armide* ; que d'ailleurs la demoiselle Joinville jouait et chantait très bien ce rôle, qu'il était très conséquent pour l'Académie de soutenir des ouvrages usés auxquels elle est forcée d'avoir recours dans ce moment ; que, quant à la réclamation qu'elle faisait du rôle de *Clytemnestre*, c'était une folie, d'autant que la demoiselle Maillard étant par son physique et par le genre de sa voix faite pour les rôles de Cibèle dans *Atys*, de *Clytemnestre*, d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Armide*, de *Didon*, de *Phébé* dans *Castor* et enfin pour tous les grands rôles de ce genre, il ne serait pas officieux pour le bien de l'Académie qu'elle se mit dans le cas de donner du dégoût à un sujet qui tient le théâtre depuis un an, qui ne refuse jamais de chanter, et qui va devenir le soutien de l'Opéra pendant l'absence de la demoiselle Saint-Huberty ; M. Finot est convenu que j'avais raison et qu'il écrirait en conséquence à M<sup>me</sup> la duchesse de Brancas.

Quant au mémoire du S<sup>r</sup> Huet haute-contre, j'ai demandé il y a un mois à messieurs La Suze, Rey et Parent pourquoi cet homme avait été mis à la pension ayant de la voix ; ils m'ont répondu que cet homme avait beaucoup de voix, mais qu'il chantait faux et entraînait et dérangeait tous ses camarades, que d'ailleurs il ne savait point la musique. Je remettrai encore ce mémoire sous les yeux du prochain comité.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint le mandat de 900 lt que vous aviez fait pour M. Janssen, ainsi que la délibération du comité de lundi dernier auquel on a ajouté hier l'article concernant la répétition de l'opéra d'*Alcyone* ; j'y joins la lettre de M. Finet au sujet de la demoiselle Buret.

J'ai une prière à vous faire, Monsieur, au sujet du S<sup>r</sup> Francœur, sous-directeur, que je n'ai point porté sur la liste des personnes qui m'ont paru mériter des gratifications, en espérant que vous l'y porteriez pour quelques choses ; je crois que ce serait une chose juste que de lui en donner une de 5 à 600 lt ; c'est un homme très exact et qui sert avec un zèle sans exemple.

Pour ce qui me concerne, Monsieur, j'ai l'honneur de vous remercier de la gratification de 2 000 lt que vous avez la bonté de m'accorder. Permettez-moi cependant d'avoir celui de vous observer que, lorsque j'entrais dans la direction de l'Académie en 1780 vous m'assimilâtes pour les honoraires à ceux des Premiers sujets, que j'y suis rentré et si j'ai quitté la tranquillité dont jouissais depuis ma retraite, ça été par un principe d'attachement et de dévouement à tout ce que vous pouvez désirer de moi, et dans l'espérance qu'un tel sacrifice, à mon âge, pourrait-être avantageux à ma famille, et lui mériter les bontés que l'on a eues pour celles de mes prédécesseurs.

Je ne vous ferez point l'analyse des peines que j'ai eues l'année dernière, quelque idée que vous puissiez en avoir vous ne pourriez pas les apprécier. Ce n'est qu'à des combinaisons qui m'occupaient jour et nuit, aux soins et à l'activité que j'ai mis à leur exécution que je suis parvenu, malgré les difficultés et les calamités qui régnaient sur les Premiers sujets à faire aller le spectacle de la ville et celui de la Cour. Je ne vous ferai pas non plus celles des dépenses excessives que m'a occasionnées ma place. Cependant, vous savez, Monsieur, que j'ai accepté sans aucune observation les appointements que vous m'avez donnés sur l'état ; j'aurais cru manquer à ce que je vous dois si je m'en étais permis une seule, j'ai compté sur la preuve de mon travail et de mon zèle pour mériter vos bontés, je les éprouve en effet et vous réitère, Monsieur, mes sincères remerciements et les assurances de ma parfaite reconnaissance ; je n'aurais eu rien à désirer si vous m'aviez assimilé aux Premiers sujets pour les honoraires, comme je l'avais espéré.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Monsieur le baron m'a envoyé chercher pour me dire que la reine lui avait fait dire que monsieur l'archiduc viendrait ce soir à l'Opéra ; en conséquence j'ai envoyé chez les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau pour les prier de reprendre leurs rôles ;

M. Francœur y a été, ils lui ont répondu ce qu'ils avaient dit aux avertisseurs, qu'ils étaient enrhumés et qu'il leur était impossible de chanter, de sorte que l'Opéra sera en robe de chambre par la mauvaise volonté de ces messieurs ; heureusement que les S<sup>rs</sup> Aubin et Martin hautes-contre ont été trouvé bons dans les doubles, et que le S<sup>r</sup> Châteaufort est aussi assez bien dans le rôle du S<sup>r</sup> Laÿs ; il est bon de vous dire que le S<sup>r</sup> Rousseau a ajouté à M. Francœur, qu'il n'a point eu de gratification, et qu'il faudrait au moins payer les sujets convenablement si on voulait qu'ils servissent de même. La demoiselle Maillard s'est refusée de reprendre son rôle et lui a dit qu'elle avait mal à la gorge, et qu'elle n'était pas contente de la gratification que je lui avais remise hier de votre part. Enfin, Monsieur, il semble que la contagion gagne successivement tous ces gens là ; vous verrez peut-être un peu tard le foyer d'où part cet incendie, qui est attisé par un homme qui ne se rebute jamais ; je ne me permettrai pas de vous en dire davantage, et vous proteste que je ne vous en parlerai de ma vie.

**O<sup>1</sup> 619 n° 142**

À Paris, ce vendredi matin 19 mai 1786

Monsieur,

Il faut que je me sois mal expliqué, car vous savez que l'intérêt n'a jamais été mon guide, je vous prie donc de mettre au néant ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et d'être bien persuadé que je serais désespéré que vous fissiez revenir le ministre sur ses pas au sujet de ma gratification et qu'au contraire j'ai l'honneur de vous proposer de prendre sur elle une somme pour le S<sup>r</sup> Francœur, et cela pour l'engager à continuer d'employer toujours ses soins et son zèle pour le bien de l'Académie, comme il l'a fait l'année dernière.

À l'égard du S<sup>r</sup> La Salle, je pense comme vous, Monsieur, que la commisération doit parler pour lui dans sa situation actuelle, et qu'il faudrait le laisser aller jusqu'à la fin de cette année ; d'ailleurs la fermentation qui existe pourrait peut-être s'accroître ce que je crois qu'il faut éviter ; peut être même ce malheureux changerait-il de façon de penser en voyant que ses intrigues sont découvertes ; j'ose même vous promettre de lui parler avec amitié et de lui donner des conseils sur la conduite qu'il devrait tenir sur ses liaisons avec les sujets de l'Opéra.



Je sens, Monsieur, tout le prix des grâces que le ministre m'a accordées, je sais que je ne les dois qu'à vous, j'en conserverai toute ma vie la plus vive reconnaissance ; je vous prie d'en être bien persuadé comme du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous ce soir avant 5 heures ne pouvant m'absenter de la matinée à cause d'une indisposition survenue au S<sup>r</sup> Francœur, et d'un comité pour la lecture de plusieurs poèmes.

O<sup>1</sup> 619 n° 143

À Paris, ce 29 mai 1786

Monsieur,

J'allais avoir l'honneur de vous écrire lorsque j'ai reçu votre lettre, pour avoir celui de vous rendre compte de la chute de *Thémistocle*, je n'en ai point vu de plus prompte, malgré les talents de la demoiselle Saint-Huberty et ceux des S<sup>rs</sup> Laÿs et Chéron ; nous avons tenu un comité extraordinaire hier, j'y ai proposé de retarder la troisième représentation de cet opéra jusqu'au retour du S<sup>r</sup> Chéron qui doit revenir demain ; j'ai même insisté, mais comme j'étais seul de mon avis, j'ai cédé aux observations que l'on m'a faites que ce serait désoler le S<sup>r</sup> Philidor et sembler vouloir anéantir son talent aux yeux de son parti ; enfin, il a été décidé qu'on le donnerait encore demain et vendredi.

À l'égard de vos observations sur ce que l'on n'a pas donné cet opéra au retour de Fontainebleau, j'ai l'honneur de vous rappeler que les changements considérables que les auteurs avaient jugés indispensables d'y faire n'ont pu être faits que dans le courant du mois de février, que l'état où se sont trouvés alors les S<sup>rs</sup> Rousseau et Chéron en ont encore éloigné la mise jusqu'au mois de mars ; que le comité a proposé alors à M. Philidor de le donner, qu'il s'y est refusé parce que cela tombait dans les représentations de la capitation, ce qui a déterminé le comité à donner *Alceste* que l'on avait le projet de ne donner que pour la rentrée d'après Pâques. Voilà, Monsieur, les causes qui ont reculé la mise de cet ouvrage.

Le ministre m'a fait l'honneur de me mander qu'il avait envoyé l'ordre du roi à Bordeaux pour faire arrêter le S<sup>r</sup> Roze qui a engagé pour la Martinique le S<sup>r</sup>

Gaillot chanteur des chœurs et le S<sup>r</sup> Lecourt élève de l'École reçu à l'Opéra depuis Pâques. Ces 2 sujets absents sans congés seront arrêtés en même temps.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint un mandat dont je n'ai point fait d'usage ni ayant dans aucune classe de l'Opéra personne qui porte ce nom.

M. Desentelles est venu m'annoncer que la reine voulait pour samedi prochain une représentation de l'Opéra de *Didon* sur son théâtre de Versailles ; je vais faire les dispositions nécessaires pour ce spectacle.

Le ministre qui devait donner Andrieux au Louvre ce matin n'en a point donné par une petite indisposition qui l'en a empêché.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Laÿs quitte le rôle de Thémistocle aujourd'hui parce qu'il se trouve fatigué des répétitions fréquentes que l'on exige pour les opéras que l'on essaye pour la Cour.

On répétera demain pour la première fois l'opéra de M. Gossec.

**O<sup>1</sup> 619 n° 144**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> juin 1786

Monsieur,

Je comptais, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander avant-hier, pouvoir faire répéter l'opéra de M. Gossec, mais une répétition indispensable pour l'opéra de *Didon*, que j'ai été forcé de faire hier pour l'orchestre du roi qui avait perdu de vue cet opéra depuis 3 ans m'en a empêché ; d'ailleurs les acteurs se plaignent, avec quelque sorte de raison, qu'il leur est presque impossible de répéter aussi souvent qu'ils le font pour les ouvrages que l'on veut entendre pour la Cour et jouer l'opéra trois fois par semaine d'autant que, les répétitions des dits ouvrages sont toujours précédées d'une répétition préparatoire qui fatigue plus que la grande répétition ; j'aurai l'honneur de faire ces observations à monseigneur le duc de Villequier après demain à Versailles, et lui ajouterai qu'il ne pourra entendre un nouvel opéra que tous les dix ou douze jours, qui sont *Phèdre* de M. Lemoÿne, *Adèle de Ponthieu* de M. de Saint-Marc et Piccinni qui n'est pas encore fini de la part du musicien ; et *Sudmer* de M. Giroust. Il y a encore un opéra parole de M. Dancourt fait depuis 25 ans, dont la musique est

de M. Gauthier jadis basson de la Comédie Italienne dont monseigneur le duc de Villequier demande une répétition parce que l'auteur de la musique lui est recommandé par M. de Montmorin, qui l'a de même recommandé à monsieur le baron de Breteuil ; comme il y a tout à croire que cet ouvrage est fort éloigné du genre de musique actuelle, j'ai déjà prévenu messieurs les auteurs qu'il ne pourrait être répété que dans le courant du mois de juillet.

M. Philidor qui a été voir le S<sup>r</sup> Chéron avant-hier, qui est encore à la campagne, m'a dit qu'il lui avait promis de reprendre son rôle de Xerxès dans *Thémistocle* le vendredi 9 de ce mois, et a demandé en même temps que l'on ne donna point son opéra jusqu'à ce jour-là ; M. Taxil a fait la même demande au nom de M. Morel. Comme il m'a paru juste ainsi qu'à messieurs du comité de ne point se référer à la demande de ces messieurs, nous donnerons demain vendredi *Armide*, et mardi *Panurge* avec le S<sup>r</sup> Châteaufort si M. Laÿs ne veut point reprendre ce rôle. Lorsque le S<sup>r</sup> Chéron sera de retour je pourrai donner *Dardanus*, *Les Danaïdes*, deux ou trois répétitions d'*Iphigénie en Aulide* pour le début du S<sup>r</sup> de Nesle dans le rôle d'Agamemnon, et même le S<sup>r</sup> Dessaulles qui sera peut-être rétabli alors d'un mal de gorge qui le tourmente actuellement. Enfin avec ces ouvrages, peut-être trouverons[-nous] les moyens de faire quelques recettes passables jusqu'à la mise de l'opéra de M. Gossec, et peut-être celle d'un opéra auquel tout le comité, et les S<sup>rs</sup> Rousseau et Laÿs s'intéressent beaucoup et disent le plus grand bien de la musique ; ils demandent même tous une répétition de cet ouvrage mercredi prochain, ce qui se peut faire sans nuire à celle de l'opéra de M. Gossec que l'on commencera le jeudi 7 dans la matinée avec les chœurs et une partie des rôles, après quoi elles auront lieu trois fois par semaine jusqu'à la mise. L'opéra dont on demande la répétition avec tant d'instances a pour titre *Médée et Jason* ; ce poème a été lu au comité il y a 12 jours et a été fort applaudi. La musique est de M. Vogel, allemand. L'enthousiasme est si grand pour cet ouvrage que le S<sup>r</sup> La Suze a fait la lecture du poème et que les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau ont demandé la permission d'assister à ce comité pour joindre leurs sollicitations à celles de messieurs Rey et La Suze pour que l'on se pressa de répéter cet opéra dont ils disent que la musique est d'un genre neuf.

J'ai parlé à M. Gardel de l'augmentation d'appointements demandée par M. Goyon pour le S<sup>r</sup> Poisson danseur des ballets ; il dit que c'est un très bon sujet, très exact, et qui mérite l'intérêt que l'on prend à lui ; comme on ne peut

pas porter une augmentation d'appointements sur l'état arrêté par le roi, ayez la bonté de fixer ce que vous voulez lui donner par forme de gratification qu'il touchera tous les trois mois sur des mandats. M. Gardel estime que ce jeune homme mériterait que cette gratification fut de 300 lt ; c'est à vous d'ordonner.

L'incommodité de monsieur le baron de Breteuil à ce que l'on m'a dit chez lui, était un peu d'indigestion mêlée à un peu de goutte : je viens d'y envoyer, il va beaucoup mieux.

J'ai été obligé de prendre une médecine hier, ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire ; j'en prendrai encore une demain ce qui me donnera de la tranquillité pour le reste de l'été.

Je vous prie d'excuser le désordre de ma lettre et d'agréer le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous prie de ne point oublier le S<sup>r</sup> Francoeur pour une gratification qu'il a bien méritée.

**O<sup>1</sup> 619 n° 145**

À Paris, ce 2 juin 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre que je viens de recevoir dans l'instant, vous y verrez qu'il y a très peu à compter sur lui d'ici à quelque temps ; je lui ai fait dire par son domestique qui m'a remis sa lettre, que s'il veut se rendre à Versailles demain samedi vers les onze heures nous irons ensemble chez M. de La Somme de qui je serai très aise de savoir au vrai l'état de cet homme.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 146**

À Paris, ce 7 juin 1786

Monsieur,

La répétition de *La Toison d'or*, qui devait se faire aujourd'hui ne se fera pas, parce que l'auteur n'a pas distribué les parties des chœurs sous le prétexte qu'elles n'étaient pas achevées ; mais j'ai tout lieu de croire que la vraie cause en est, que les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Rey qui fait le malade, vont passer la journée d'aujourd'hui et celle de demain à la campagne du S<sup>r</sup> La Salle où le S<sup>r</sup> Gardel et sa femme, qui y est encore, ont passé les fêtes ; je ne fais pas ni ne ferai le semblant de m'en être aperçu parce qu'il pourrait en résulter quelque inconvénient. Je vous prie même de ne faire part de ceci à personne.

Le S<sup>r</sup> Chéron qui est de retour à Paris est venu me voir deux fois ; je ne lui ai parlé de rien sinon de sa santé ; j'ai parlé avant-hier à M. Jeanroy, mon médecin chez qui il doit aller aujourd'hui ; il m'a promis qu'à ma considération il lui donnerait tous les soins, mais qu'il faudra que de son côté il concourt à l'efficacité des remèdes par une bonne conduite et un régime très exact.

J'ai vu hier messieurs Gossec et La Suze au sujet du S<sup>r</sup> Dessauls qui, à ce qu'ils m'ont dit, commence à se rétablir de son mal de gorge et doit incessamment revenir travailler à l'École.

J'ai écrit, et fait écrire à M. de Saint-Ange intendant de Besançon au sujet de sa loge ; M. Roze a même écrit à son chargé d'affaires sans que ni lui ni moi ayant eu aucune réponse. Comme monsieur le nouvel ambassadeur de Venise, à qui on a proposé un quart de loge, l'a refusé, et qu'il voudrait en avoir une entière, ne serait-ce pas chose bien faite que de lui donner dans le moment celle de M. de Saint-Ange, ne fut-ce que pour l'exemple, et faire voir aux mauvais payeurs que l'administration ne fera grâce à qui que ce soit dans ce qui concerne la teneur des règlements. Monsieur le marquis de Peyre, qui est à Perpignan, à qui l'on a écrit deux fois n'a fait aucune réponse ; en conséquence on a donné son quart de loge à M. de Chalandray beau frère de monsieur le baron, qui l'a accepté en attendant que l'on puisse lui en donner une entière ; prononcez s'il vous plaît sur M. de Saint-Ange et j'agirai en conséquence.

Vendredi on donnera *Alceste* parce qu'il faut profiter de mademoiselle Saint-Huberty qui fait courir le bruit dans le public, qu'elle part pour ses courses le 25 de ce mois : nous n'avons pas besoin d'elle dans l'opéra de M. Gossec, que nous commencerons de répéter sans interruption samedi prochain jusqu'au jour de la mise, ni dans l'opéra de *La Conquête de la toison d'or*, dans lequel la demoiselle Maillard est chargée du rôle de Médée et M<sup>elle</sup> Dozon de celui d'Hipsiphile

presque aussi considérable ; si cet opéra pour la musique est tel qu'on le dit, nous le donnerions d'abord après celui de M. Gossec.

J'ai donné au S<sup>r</sup> Poisson danseur dans les ballets un mandat de 75 lt pour son quartier d'avril.

S'il se passait quelque chose qui eusse besoin de votre autorité j'aurais l'honneur de vous écrire dans l'instant.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le ministre ne m'a rien fait dire au sujet des fugitifs pour lesquels il a envoyé l'ordre du roi à Bordeaux. J'attendrai jusqu'à lundi que je compte avoir l'honneur de lui en parler, en lui faisant ma cour et prendre ses ordres.

**O<sup>1</sup> 619 n° 147**

À Paris, ce 10 juin 1786

Monsieur,

J'aurai l'honneur de mettre lundi sous les yeux du ministre l'affaire concernant la loge de M. de Saint-Ange, avec la liste des personnes inscrites pour en avoir ; il la donnera à qui il lui plaira.

Je lui présenterai aussi la délibération du comité d'hier concernant la répétition de l'opéra d'*Antiochus* de M. Langlé qui comporte les observations qui empêchent l'administration de recevoir cet ouvrage.

On répétera aujourd'hui l'opéra de M. Gossec que l'on continuera de répéter jusqu'au jour de sa mise.

Je viens d'être informé par hasard que le S<sup>r</sup> Roze qui a engagé plusieurs sujets de l'Opéra pour la Martinique a été arrêté à Bordeaux par ordre du roi avec le jeune homme sujet de l'École ; j'aurai l'honneur d'en demander des nouvelles au ministre, et lui rendrai compte que le S<sup>r</sup> Roze ayant pour cent mille écus de lettre de change à sa disposition, il faut ne le pas lâcher qu'il n'ait payé les 6000 lt d'amende portée sur le règlement contre les entrepreneurs des spectacles qui engagent des sujets de l'Opéra qui ne sont point munis de leur congé.

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'on donnera demain dimanche *Panurge* avec le S<sup>r</sup> Châteaufort, le S<sup>r</sup> Laÿs refusant de chanter ce rôle ; et mardi *Iphigénie*

*en Aulide*, pour faire débiter le S<sup>r</sup> Le Nesle dans le rôle d'Agamemnon, après quoi on fera, dans 3 semaines, débiter le S<sup>r</sup> Dessaulles dans le même rôle.

Le S<sup>r</sup> Maze, violon de l'orchestre, est venu me dire de la part de monsieur le duc de Fronsac, que vous lui aviez promis une gratification.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je crois avoir eu l'honneur de vous mander pourquoi la répétition de *La Toison d'or* n'a pas eu lieu mercredi dernier.

**O<sup>1</sup> 619 n° 148**

À Paris, ce 12 juin 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le S<sup>r</sup> Châteaufort a chanté hier le rôle de *Panurge*, le public l'a applaudi dans beaucoup de morceaux de chant ; tout ce qu'on lui a reproché c'est d'avoir trop gesticulé et d'avoir voulu copier le S<sup>r</sup> Laÿs. On ne doute pas que si à l'avenir, il joue ce rôle d'après lui-même il n'y réussisse beaucoup.

À la répétition d'avant-hier, le S<sup>r</sup> Laÿs vint me dire, qu'il était trop fatigué pour chanter ce rôle ayant un vésicatoire qui le gênait, mais que lorsqu'il l'aurait fait ôter, qu'il le jouerait ; cela est contradictoire avec ce qu'il dit depuis un mois à cent personnes, *qu'il ne chanterait plus ce rôle ni aucun rôle de caricature* ; il fait encore courir le bruit qu'il va vendre ses meubles parce qu'on lui fait des retenues sur ses appointements qui le gênent ; je pense que l'on fait très bien de prendre ces gens là par la famine.

La demoiselle Saint-Huberty doit écrire, à ce que l'on m'a dit hier, cette semaine au comité, qu'elle partirait le 25 de ce mois pour jouir de son congé de deux mois ; quelle réponse lui fera-t-on ? Lui enverra-t-on sa convention avec l'Académie, qui comprend dans les deux mois les trois semaines de Pâques qui en font partie ? ou la laissera-t-on aller sans lui faire cette observation ?

Le S<sup>r</sup> Rousseau doit partir aussi à la fin de ce mois pour aller à Plombières ; on m'a dit qu'il devait demander des avances à l'Opéra pour faire ce voyage, nous verrons de quelle espèce elles seront.

Le S<sup>r</sup> Chéron se purge souvent et dit qu'il n'est pas encore en état de reprendre son service, qu'il ne le sera que dans un mois.

La dame Dorlé a dit à M. Gardel qu'elle reprendrait son service demain, mardi, dans l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* qui sera donné pour le début du S<sup>r</sup> Le Nesle.

Vendredi on donnera *Alceste* pour user de M<sup>lle</sup> Saint-Huberty avec le ballet de Mirza.

J'irai à l'audience du ministre aujourd'hui ; j'aurai l'honneur de vous rendre compte demain de ce qu'il m'aura dit au sujet de la détention des fugitifs de l'Opéra arrêtés à Bordeaux.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 149 [150]

À Paris, ce 13 juin 1786

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir hier le ministre, j'ai eu celui de lui dire que je vous rendais un compte exact de ce qui se faisait à l'Opéra ; il m'a demandé quand vous reviendriez à Paris ; je lui ai dit que ce serait le 19.

Il m'a fait beaucoup de questions, entre autre sur les trois jeunes gens, je lui ai dit que le S<sup>r</sup> Laÿs se plaignait des retenues qu'on lui faisait à la caisse ; il a dit que c'était très bien fait ; il a demandé ensuite comment étaient les deux autres ; je lui en ai rendu compte en ajoutant que le S<sup>r</sup> Rousseau doit partir pour Plombières à la fin du mois, ainsi que la demoiselle Saint-Huberty. Il m'a demandé de combien de temps serait l'absence de cette dernière. Je lui ai répondu qu'elle serait de deux mois, attendu qu'on ne lui tiendrait peut-être pas rigueur sur les trois semaines de Pâques qui faisaient partie de ses deux mois ; il m'a répondu qu'il ne voulait point lui faire aucune grâce, et qu'il fallait lui signifier que son intention était qu'elle ne s'absentât que cinq semaines. Vous pouvez seul, Monsieur, demander au ministre de faire grâce de ces trois semaines à cette femme, malgré tous les torts qu'elle a vis-à-vis de lui. Elle a écrit au comité hier ; je n'ai point voulu décacheter sa lettre, elle ne le verra que vendredi prochain en plein comité, parce que j'aurai reçu alors vos intentions pour pouvoir parler avec certitude sur cet objet attendu que les S<sup>rs</sup> La Salle et



Rey redisent tout ce qui se dit au comité au S<sup>r</sup> Laÿs et Rousseau qui en rendent compte de leur côté à la demoiselle Saint-Huberty. Ces comptes se rendent à la campagne du S<sup>r</sup> La Salle où sont établies à demeure les dames Gardel et Rey. Le S<sup>r</sup> La Salle est bien méchant, mais je regarde le S<sup>r</sup> Rey comme une atroce créature ; passez-moi s'il vous plaît, Monsieur, ces expressions mais je puis vous assurer qu'elles ne sont point forcées et qu'elles ne partent que de la douleur que je ressens de voir ces deux hommes se joindre à une cabale contre un spectacle qui les fait subsister. Au surplus, je sais que je peux vous faire cette confession sans aucun risque.

Le S<sup>r</sup> Le Nesle débutera aujourd'hui par le rôle d'Agamemnon.

La dame Dorlé reprendra aussi son service, elle dansera dans le 5<sup>e</sup> acte le pas qu'elle y dansait ordinairement.

Le ministre m'a ordonné d'écrire pour la troisième et dernière fois à M. de Saint-Ange et s'il ne répond pas tout de suite de disposer de sa loge. Je lui ai demandé s'il avait eu des nouvelles de Bordeaux au sujet de l'ordre du roi qu'il a envoyé pour faire arrêter les S<sup>rs</sup> Lecourt et Jaillot fugitifs de l'Opéra et le S<sup>r</sup> Roze entrepreneur du spectacle de la Martinique. Il m'a répondu n'en avoir pas encore reçu.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre de M. Salieri à monsieur le bailli du Roulet ; elle me paraît on ne peut pas plus honnête pour les propositions ; je ferais (si l'Opéra était à moi), venir M. Salieri tout de suite coûte que coûte, parce que cet homme est très habile et qu'un opéra aussi singulier que celui qui en a fait le poème pourrait avoir le plus grand succès. Il faut considérer d'ailleurs, que M. Sacchini se tient sur la réserve et que le S<sup>r</sup> Rey, qui ne le quitte point, lui fait entendre que l'Académie sera forcée de lui payer cet opéra 10 000 lt comme ces trois premiers ouvrages parce qu'elle ne pourra pas s'en passer. Ceci est un fait avéré et constaté par tous les propos de ses partisans. Au demeurant vous ordonnez ce que vous croirez le plus utile pour le bien de l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Nous avons répété hier l'opéra de M. Gossec ; il me paraît que cet ouvrage est fait pour avoir du succès.

On m'a proposé hier de ne point faire de répétition demain mercredi sous le prétexte qu'il y avait quelques changements à faire dans le 1<sup>er</sup> acte ; comme je savais que c'était une combinaison faite par les S<sup>rs</sup> Rey et Laÿs pour aller passer deux jours à la campagne du S<sup>r</sup> La Salle, j'ai répondu froidement que l'on répèterait les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> actes et même la partie du 1<sup>er</sup> qui pourrait l'être. Je ne serais pas étonné, malgré cela, qu'il n'y eut ce soir un mal de gorge tout apprêté pour faire manquer cette répétition ; je n'ai point communiqué au ministre la délibération du comité concernant l'opéra de M. Langlé ; j'attendrai votre retour pour lui faire approuver.

O<sup>1</sup> 619 n° 150 [149]

À Paris, ce 17 juin 1786

Monsieur,

Vous ne m'avez point envoyé la lettre que vous avez écrite à M. Langlé ; comme vous me faites l'honneur de me le mander dans la vôtre d'hier, j'y ai trouvé au contraire celle que j'ai eu celui de vous écrire le 14 de ce mois, de sorte que j'ai pu en parler au comité. J'ai lu celle que vous m'avez envoyée sous cachet volant que j'ai cachetée et envoyée tout de suite aux Menus-Plaisirs pour être remise à M. Langlé.

J'ai envoyé chez M. Suard pour savoir s'il était à Paris, et savoir ce qu'il pense en vrai de ce mauvais poème : s'il en disait du bien je serais étonné et confondu ; j'apprends dans le moment qu'il est à la campagne. Nous n'avons pas pu donner *Alceste* hier parce que le S<sup>r</sup> Chardini est malade ; cependant comme ce n'est qu'une fluxion je compte qu'il sera en état de chanter dans trois ou quatre jours.

J'aurai vu et parlé aujourd'hui au S<sup>r</sup> Chéron si je l'avais pu, mais je suis attaqué de la maladie qui court, ce sont des fluxions accompagnées de maux de gorge avec la fièvre ; j'en ai eu un accès très violent cette nuit, mais cela va mieux ce matin, ce qui me fait espérer pouvoir sortir demain pour voir le ministre que l'on dit devoir venir à Paris pour partir lundi pour Dangu ; trouvez bon que je diffère jusqu'à son retour de lui parler de la cabale, qui va toujours son train, car le S<sup>r</sup> Gardel (qui n'est point venu hier à l'Opéra) m'avait fait dire le matin qu'il ne fallait pas compter sur le ballet de *La Rosière* pour dimanche parce qu'il y avait des personnes malades, sans autre explication.

La lettre de la demoiselle Saint-Huberty au comité était, pour demander qu'on répètàt l'opéra de *Phèdre*, mercredi 21 au lieu de jeudi 22 comme elle ne parlait

aucunement du jour de son départ, je n'ai pas cru devoir en parler, quoiqu'elle dise à tout le monde, qu'elle partira le dimanche 25 de ce mois. Je crois qu'il faut attendre qu'elle en fasse part au comité par une lettre.

J'ai vu hier monsieur le bailli du Roulet à qui j'ai parlé de M. Salieri ; il m'a dit que dans le cas où sous trois ou 4 jours on se déterminera à le faire venir, il pourrait être rendu à Paris du 15 au 20 du mois prochain. J'aurai l'honneur, suivant votre intention de prendre les ordres du ministre sur cet objet. Je suis bien fâché que ma santé ne me permette point d'aller à Versailles car j'y aurais été aujourd'hui, dans la crainte où je suis qu'il ne vienne point à Paris à cause du départ du roi, qui part mardi.

Cependant, je ferai guetter le moment où il pourrait être chez lui, s'il y vient, soit demain au soir ou lundi matin, parce qu'il est très instant de faire venir le S<sup>r</sup> Salieri.

Le S<sup>r</sup> Rousseau a chanté hier le rôle d'Énée dans *Didon*, il y a tout à croire que c'est pour faire preuve de bonne volonté, mais je n'y crois point.

On donnera demain *Armide* ne pouvant pas faire autrement ; la faiblesse où je suis en ce moment ne me laisse que la possibilité de vous assurer du respectueux attachement où j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

On répète actuellement l'opéra de M. Gossec.

**O<sup>1</sup> 619 n° 151**

À Paris, ce 18 juin 1786

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Chéron ayant appris hier, que j'étais incommodé est venu me voir ; j'ai profité de la circonstance pour lui parler. Il est convenu qu'il se soit engagé dans cette cabale pour les persécutions de ses deux camarades, surtout de celles du S<sup>r</sup> Laÿs ; enfin il ne demande qu'un moyen honnête pour se dégager de cette association, comme par exemple, un ordre du ministre qui lui ordonne de rester à l'Opéra avec les mêmes appointements qu'il y a actuellement ; je lui dis qu'il fallait qu'il eût l'honneur de vous voir à votre retour ce qu'il fera dès votre arrivée.

Je vais dans ce moment voir M. Suard au sujet de l'opéra de M. Langlé ; je rendrai compte au ministre de ce qu'il m'aura dit ainsi que vous me l'avez ordonné.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 152**

À Paris, ce 3 juillet 1786

Monsieur,

J'ai communiqué à M. Gardel la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de la nièce du S<sup>r</sup> Abraham ; j'aurai celui de vous rendre compte demain de ce qu'ils lui ont dit en ma présence.

J'ai écrit hier au S<sup>r</sup> Rousseau et lui ai envoyé copie de l'article qui le concerne dans le travail du ministre ; je lui ai fort recommandé de vous adresser sa réponse sur le champ.

J'ai oublié hier de vous rendre compte que dans la conversation que j'ai eue hier avec le S<sup>r</sup> Lainez il m'avait beaucoup fait valoir la résistance qu'il avait opposée aux sollicitations des 3 jeunes gens pour se lier avec eux, que s'il avait cédé, ils auraient forcé le ministre de leur accorder ce qu'ils auraient demandé, ou que l'on aurait fermé la porte de l'Opéra ; comme il paraissait fort animé en me parlant, je lui ai répondu froidement, que je croyais qu'il y avait en France, comme ailleurs des moyens d'arrêter des séditions, que d'ailleurs je n'étais point étonné qu'il eut rejeté les propositions de trois étourdis, surtout du S<sup>r</sup> Laÿs qui est un cerveau brûlé ; enfin pendant les trois quarts de la répétition d'hier matin, ils n'ont presque pas cessé de parler ensemble en particulier ; ils avaient même l'air très occupés de ce qu'ils se disaient ; je pense que le S<sup>r</sup> Laÿs lui rendait compte de la conversation que j'avais eue avec lui une heure avant ; et, peut-être lui faisait des reproches de s'être refusé à l'association qui lui avait été proposée.

Je suis fâché d'être obligé de vous étourdir de toutes ces vilénies, mais comme le S<sup>r</sup> Lainez se propose d'aller vous voir, j'ai cru devoir vous rendre compte de tout ceci.

Je me suis informé hier au S<sup>r</sup> La Suze si le S<sup>r</sup> Lainez avait demandé un congé pour aller en province ; il m'a dit n'en n'avoir pas connaissance.

Je me trouverai demain à l'hôtel des Menus avant que d'aller chez le ministre lui porter l'avis aux maîtres de musique des provinces.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 153**

À Paris, ce 7 juillet 1786

Monsieur,

J'espère encore dans ce moment pouvoir donner l'opéra de *Rosine* mardi prochain si M. Gardel peut être prêt et qu'il puisse répéter demain samedi généralement avec nous sa cavalcade ; si cela est j'irai dimanche porter les livres à Versailles ; je ne lui ai point encore parlé des demoiselles Dorlé et Adélaïde par crainte de lui donner de l'humeur ; ce ne sera qu'après la remise de l'Opéra.

Le S<sup>r</sup> Chéron, que j'ai vu hier se rétablit de jour en jour ; il m'a dit qu'il espérait être en état de chanter dans une quinzaine de jours.

Le S<sup>r</sup> Laÿs se plaint à qui veut l'entendre qu'on le traite fort mal, mais il ne trouve que ses amis qui le plaignent, parce que personne n'ignore que c'est lui qui a été le moteur de la cabale de ses deux camarades.

J'ignore si le S<sup>r</sup> Rousseau vous a fait réponse à la lettre que je lui ai écrite ; je lui ai recommandé de vous répondre sur le champ.

Nous venons de perdre le S<sup>r</sup> Michel clarinette célèbre qui était rentré à l'Opéra avant Pâques dernier ; attaqué depuis longtemps d'obstructions il est mort cette nuit à la suite d'une opération qu'on lui a faite il y a 4 jours. Comme sa situation ne lui permettait pas de faire son service, il était remplacé par le S<sup>r</sup> Chelard excellent sujet qui jouait très bien du même instrument et qui mérite de le remplacer.

Nous avons deux bons violons de l'orchestre très dangereusement malades de la poitrine qui ont cessé de servir depuis longtemps ce qui, joint aux maladies accidentelles de plusieurs autres sujets du même talent, dévaste quelquefois l'orchestre au point que de 24 violons, il se trouve souvent qu'il n'y en a que 16 ou 17. Je pense qu'il serait nécessaire d'en recevoir deux très bons avec des appointements qui, sans être de la première classe, puissent les déterminer à entrer à l'Opéra des sujets de l'orchestre.

J'aurais eu l'honneur d'aller hier à L'Isle mais mon cocher qui est tombé malade m'en a empêché.

Comme je ferai une répétition demain matin et une générale le soir, si je puis m'absenter de celle du matin, j'aurai l'honneur d'aller vous voir et je reviendrai pour celle du soir.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai écrit et envoyé hier à messieurs l'abbé Aubert, Decorencay et Pankouke les avis à insérer dans les journaux concernant les maîtres de musique de Paris et de [manque la suite].

**O<sup>1</sup> 619 n° 154**

À Paris, ce 9 juillet 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que, d'après la répétition générale que l'on a faite hier, il y aurait de l'imprudance de risquer de donner cet opéra mardi ; j'aurai celui de vous en dire les raisons. J'ai donc été obligé de différer la mise jusqu'à vendredi prochain, mais j'ai prévenu messieurs les auteurs et M. Gardel qu'elle ne serait pas portée plus loin.

Nous allons nous occuper pendant cette matinée à faire tous les changements, élaguassions et transpositions que nous a paru exiger cet opéra pour qu'il puisse avoir tout son effet.

Je suis bien fâché en mon particulier d'être forcé de perdre un jour, mais c'est une nécessité indispensable.

Si vous venez à Paris mardi j'aurai l'honneur de vous rendre de tout ceci un compte très détaillé.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai oublié hier de rappeler à votre souvenir le S<sup>r</sup> Francœur pour sa gratification qu'il a bien méritée à tous égards.

O<sup>1</sup> 619 n° 155

À Paris, ce 19 juillet 1786

Monsieur,

J'ai reçu le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer hier ; j'ai vu avec étonnement dans le mémoire de M. Vion au ministre, qu'il dit avoir une attestation de plusieurs sujets du chant, de l'orchestre et de la danse de sa capacité pour remplir la place de second maître de musique de l'orchestre ; j'ai eu l'honneur de vous observer déjà que la bonne ou mauvaise exécution d'un opéra dépendait du maître de maître de l'orchestre ; qu'il fallait une grande habitude pour l'occuper, que je vous demandais d'essayer pendant le courant de cette année les concurrents qui prétendent à cette place, qui sera fréquemment occupée par eux pendant les répétitions pour les ouvrages de la Cour et le voyage de Fontainebleau ; que cette circonstance mettrait M. Vion dans le cas d'acquérir plus d'habitude qu'il n'en a ; enfin, que je désirais qu'il eut la préférence sur ses concurrents, quoiqu'il dise hautement le contraire ; c'est à vous, d'après cela, Monsieur, à me prescrire si je dois communiquer au comité de vendredi prochain l'ordre du ministre du 1<sup>er</sup> juillet, qui nomme le S<sup>r</sup> Vion pour battre la mesure sous le S<sup>r</sup> Rey. J'attendrai vos ordres sur cela demain au soir, attendu que j'irai passer cette journée et celle de demain à la campagne n'ayant point de répétition ces deux jours ci parce que la recette d'hier nous a déterminés à donner encore vendredi *Rosine* qui d'ailleurs a été fort applaudie.

Quant à la proposition du chevalier Du Plessis on ne peut y répondre autre chose sinon que *Philoctète* se traînant avec un ulcère à la jambe, en chantant de mauvais vers ne serait pas un spectacle agréable au public ; d'ailleurs *Le Devin du village* est un acte osé et nous n'avons point de haute-contre que M. Lainez, par la maladie du S<sup>r</sup> Aubin et l'absence du S<sup>r</sup> Rousseau. S'il y avait un acte à joindre à un ouvrage il vaudrait mieux que ce fut celui de *Stratonice* qu'un autre ; je cherche tous les moyens de le placer ; peut-être en viendrais-je à bout.

J'emploierai sous votre bon plaisir la demoiselle Marinville dans les spectacles de Fontainebleau ainsi que le désire M<sup>me</sup> de La Ferté.

J'ai une plainte à vous porter contre la demoiselle Audinot, qui a été hier à l'amphithéâtre pour son argent, elle s'est déchaînée en propos si indécents contre l'Opéra et les acteurs, en disant toujours qu'elle était là pour son argent, que la jeune Gavaudan, que j'avais fait placer à l'amphithéâtre pour voir le rôle

de Rosine dont elle a le double en premier, n'a pas pu s'empêcher de la prendre à partie, et de lui dire que cela ne convenait point ; enfin toutes les personnes qui l'entouraient levaient les épaules et ne lui répondaient pas un mot ; sa fureur vient apparemment de ce que M. Gossec a donné le rôle de Colin à la petite Despostes au lieu d'elle. Je vous avoue que je pense qu'on devrait lui interdire les entrées de la salle même en payant.

Le S<sup>r</sup> Vestris est venu me voir hier, il est convenu de danser mardi prochain dans l'opéra d'*Alceste* un pas qu'il a dansé à Londres avec beaucoup de succès ; après quoi il dansera le pas de quatre dans *Panurge* que l'on donnera pour cela.

On donnera dimanche *Didon* avec le ballet de *La Rosière*.

Le S<sup>r</sup> Chéron ne sera en état de chanter qu'à la fin de la semaine prochaine ayant encore une médecine à prendre dans 4 ou 5 jours.

Je reviendrai de la campagne demain au soir ou vendredi à 7 heures du matin. Si vous venez à Paris j'aurai l'honneur de vous voir, j'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici la lettre de monsieur le chevalier du Plessis ; je garde le mémoire de M. Vion dans le cas que vous voulussiez que j'en fisse usage au comité de vendredi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 156**

À Paris, ce 25 juillet 1786 à une heure après midi

Monsieur,

J'ai mandé le S<sup>r</sup> Laÿs, après avoir causé avec lui quelques instants, et l'avoir trouvé aussi entêté qu'hier ; j'ai le parti de lui communiquer votre lettre qui n'a pas eu plus d'effet que tout ce que je lui avais dit ; il m'a toujours répondu que l'on trouvait bien des fonds pour des danseuses et des danseurs et que l'on en trouverait bien pour lui si on voulait ; enfin, que M. Chéron avait apparemment reçu de l'argent pour le détacher de l'association qu'il avait contractée avec lui et Rousseau ; qu'au demeurant il voyait bien que l'on ne savait pas apprécier les talents dans ce pays ci, et cent autres bêtises auxquelles il a joint quelques réflexions très déplacées. Il a réclamé des gratifications depuis l'année 1780. Je lui ai dit qu'il n'était point alors dans la classe de ceux qui devaient y prétendre,



il a ajouté, qu'il n'avait point eu de part au partage du bénéfice de cette même année 1780. Je lui ai fait la même réponse que pour l'article des gratifications et lui ai ajouté que s'il n'en avait point eu en 1784 et 1785 c'était parce qu'il avait été porté aux appointements de 9000 lt ; il m'a répondu, modestement, à cela, qu'on croyait lui avoir accordé une grâce, mais qu'au contraire c'était une justice qu'il méritait mieux que personne, et à la suite, un tas de propos que je n'ose répéter. Cependant j'ai insisté pour qu'il vous écrivit comme ayant en communication de la lettre où vous marquez pour lui le plus vif intérêt ; il m'a répondu que cette lettre ne s'adressant point à lui il n'avait point de réponse à y faire.

J'ai beau eu insister, il m'a dit qu'il n'en ferait rien et a toujours ajouté qu'il voyait bien que l'on voulait l'humilier et le molester.

Je lui ai finalement demandé une réponse oui ou non ; alors il m'a dit qu'il ferait comme ses camarades ; je lui ai observé, qu'il ne restait que le S<sup>r</sup> Rousseau et lui et que le S<sup>r</sup> Chéron ayant accepté il ne pouvait plus être de ce nombre. Il n'a pas voulu me faire d'autres réponses.

Il m'a fait la confidence qu'on lui ferait des propositions très avantageuses pour le pays étranger et que la patrie était partout où l'on trouvait à gagner davantage ; je lui ai dit que c'était la manière de voir des personnes qui ne pensaient point à l'avenir et qui croyaient aux mauvais conseils. Je n'ai point voulu lui nommer les S<sup>rs</sup> Rey, Sacchini et La Salle mais je lui ai fait entrevoir que je savais à quoi m'en tenir sur cela. Qu'au demeurant, s'il prenait ce poste je lui souhaitais bonne fortune.

Je crois que l'on peut, sans crainte de se tromper, être sûr que cet homme a enfanté le complot, qu'il est persuadé que l'Opéra ne peut pas se passer de lui et du S<sup>r</sup> Rousseau et que le S<sup>r</sup> Chéron ne fera presque point de service, attendu dit-il sa mauvaise santé, et que l'on perdra tout en le perdant. Son orgueil lui fait même dire des choses indécentes sur cela, comme sur beaucoup d'autres objets.

Je pense que d'après le compte que j'ai l'honneur de vous rendre il faut attendre jusqu'à vendredi prochain pour lui donner encore le temps de réfléchir et à ses créanciers celui de le poursuivre, car il est fort à l'étroit. Je mettrai ce soir le S<sup>r</sup> La Suze à ses trousses pour tâcher de savoir à peu près quelques choses de ses intentions, parce qu'il le voit tous les soirs, soupant ensemble dans la même

maison. Quoique cet homme soit impénétrable, il en tirera peut-être quelque chose.

Le S<sup>r</sup> Vogel auteur de la musique de *Médée et Jason*, demande qu'on paye les copies de son opéra, il doit venir me faire cette demande ce soir à l'Opéra. Je lui dirai qu'il n'a qu'à faire les changements nécessaires dans le rôle de Jason, et le rendre praticable pour le S<sup>r</sup> Chéron et qu'alors on prendra un parti sur son ouvrage, dont il dit, par le conseil du S<sup>r</sup> Laÿs et de l'avis de ses conseillers, qu'on lui offre deux cents louis de la partition pour la faire graver ; cette astuce est bien petite et n'est pas faite pour m'en imposer.

Je vous prie, Monsieur, de trouver bon s'il vous plaît que j'aie passer demain mercredi et la journée de jeudi à la campagne n'ayant vraisemblablement que ces deux jours d'ici au mois d'octobre dont je puisse profiter ne pouvant avoir de répétition que samedi prochain.

Si vendredi matin j'ai des nouvelles du S<sup>r</sup> Laÿs j'aurai l'honneur d'aller vous en rendre compte à Paris si vous y êtes ou à L'Isle si vous y étiez parce qu'il est instant de savoir à quoi s'en tenir dès à présent pour la distribution des rôles dans les opéras pour Fontainebleau.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 157

À Paris, ce 5 août 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. de Saint-Paul en faveur de la demoiselle Clozet chanteuse dans les chœurs. Cette demoiselle n'était entrée à L'Opéra qu'à la fin de l'année précédente aux appointements de 600 lt ; néanmoins vous lui avez fait donner une gratification de 100 lt à Pâques ; je pense qu'il faudrait attendre la fin de l'année pour faire quelque chose pour cette fille dans le cas qu'elle le mérita par son travail.

J'ai fait prévenir hier M. Desentelles qu'il ne restait plus de livres de *Panurge* à l'Opéra, il m'a fait dire que l'on s'en passerait à Versailles.

Le S<sup>r</sup> Chéron a écrit hier au S<sup>r</sup> La Suze qu'il s'était trouvé très mal avant-hier, et que M. Mittié lui avait fait prendre de l'émétique hier : je tremble que la mauvaise santé de cet homme ne lui fasse perdre sa voix.

Je viens de faire avancer 600 lt au S<sup>r</sup> Frederik à retenir tant par mois pour que cette somme soit remboursée à Pâques.

J'ai dit à M. Prieur de payer la gratification de 200 lt au S<sup>r</sup> Mosmeri, homme de monsieur le baron ; je crois me souvenir qu'un mandat de 200 lt que je vous ai rendu à Pâques dernier n'ayant point trouvé le nom parmi les danseurs et danseuses était timbré de ce nom là ; cependant je n'en suis pas très sûr.

Je fais répéter ce soir *Les Danaïdes* pour les donner mardi prochain ; je ferai avertir le S<sup>r</sup> Lainez de cette répétition ainsi que de la représentation d'*Iphigénie en Aulide* que l'on donnera demain avec le ballet de Mirza, seul opéra où l'on puisse se passer de lui, s'il refuse de répéter l'un et de chanter dans l'autre ; vous prendrez le parti que vous jugerez le plus convenable, le moindre selon moi serait de le mettre à l'amende de la totalité de son mois, pour lui couper les vivres jusqu'à ce que sa rage soit passée, si toutefois vous ne prenez pas un parti plus violent.

M<sup>me</sup> l'archiduchesse est venue hier à l'Opéra ; j'ai eu l'honneur de lui présenter un livre.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Nous arrangerons ce matin le programme de l'Opéra de *Médée* avec l'auteur des paroles qui était en [visite] privée chez le S<sup>r</sup> La Salle avec son musicien quoiqu'il nous eût dit hier matin au comité qu'il avait ignoré que le musicien fût chez lui, mais qu'il ignorait la demande du poète ; nous l'avons tous chargé de tâcher de le découvrir ; il est venu nous dire le soir à M. Paris et à moi, que le hasard l'avait bien servi et qu'il venait de le rencontrer dans la rue : je vous raconte cela pour vous prouver la véracité de cet homme.

O<sup>1</sup> 619 n° 158

À Paris, ce mardi à 2 heures

Monsieur,

J'ai mandé le S<sup>r</sup> Lainez à qui j'ai dit à part tout ce que vous m'aviez dit de lui dire. Lassé de ses mauvaises réponses, je l'ai prié d'entrer au comité qui était assemblé pour une lecture de plusieurs poèmes ; tous ceux qui y étaient lui ont parlé avec amitié ; il s'est emporté au point de dire qu'on avait qu'à le renvoyer, et qu'il serait plus heureux avec sa liberté que de vivre dans un pays où l'on ne savait reconnaître les obligations qu'on lui avait ; après quoi, il a donné des coups de poing sur la table comme un forcené, le tout accompagné de propos ridiculement indécents, que je ne puis me permettre de vous écrire ; tous ces messieurs en ont été indignés. Il résulte de la rage de cet homme que l'on ne peut pas compter sur lui, et que je crois que n'ayant aucun moyen de se tirer de presse qu'en donnant *Panurge*, dimanche prochain, je vous prie de me faire savoir ce soir avant la fin de l'opéra, si vous permettez qu'on l'affiche, parce que je suis sûr de pouvoir donner mardi prochain *Les Danaïdes* avec les S<sup>ts</sup> Saint-Aubin ou Martin dans le cas que le S<sup>r</sup> Lainez n'ait pas fait des réflexions d'ici à ce jour. Cette représentation de *Panurge* nous rapporterait beaucoup d'argent et servirait de répétition au S<sup>r</sup> Laÿs pour la représentation de Versailles.

J'attendrai vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

L'on ne peut donner ce soir que *Didon* et le même ballet de la dernière fois ; je tâcherai de donner dimanche au lieu de *Panurge*, *Iphigénie en Aulide* avec le ballet de Mirza si cela est possible.

Je reçois dans le moment une lettre de M. Marquand qui me mande que la reine a décidé le jour du spectacle *Panurge* pour jeudi prochain.

O<sup>1</sup> 619 n° 159

À Paris

Monsieur,

Depuis un an et demi que je suis rentré à l'Opéra voici la première fois que je suis forcé de changer d'opéra à 10 heures du matin par la disette des hautes-

contre. J'avais fait afficher *Alceste* avant-hier au soir comptant sur la bonne santé de M. Lainez qui vient de me faire dire dans le moment qu'il était hors d'état de chanter à cause d'un enrouement qui ne lui permet pas d'articuler un son. Comme le S<sup>r</sup> Saint-Aubin ne sera en état de chanter que dans cinq ou six jours à cause de la maladie d'où il ne fait qu'entrer en convalescence, je donnerai *Didon* qui est le seul opéra praticable pour le S<sup>r</sup> Martin (seul haute-contre en état de chanter aujourd'hui) avec le dernier divertissement d'*Alceste* dans lequel le S<sup>r</sup> Vestris a placé son pas de rentrée ; comme le public s'attend à le voir aujourd'hui, et qu'il y a tout à croire qu'il attirera du monde, du moins ce public verra qu'on cherche à faire tout ce que l'on peut pour le contenter. Vous voyez, Monsieur, combien la circonstance qui nous empêche de pouvoir donner *Panurge* nous gêne ; attendu que l'on peut s'y passer du S<sup>r</sup> Lainez. Je ne me permettrai aucune réflexion sur la conduite de cet acteur me réservant de vous en faire part vendredi matin lorsque j'aurai l'honneur de vous voir à Paris. J'avais fait serment de ne vous jamais parler de la suppression des feux, mais je ne puis m'empêcher de vous représenter qu'en voilà le résultat. Je vous réitère la promesse et vous donne ma parole d'honneur de ne jamais vous en reparler quelque chose qui arrive.

J'ai envoyé M. de Nesle chez M. Cottin pour tâcher d'avoir une lettre de change de 600 lt pour envoyer à M. Suin afin qu'il fasse partir sur le champ la haute-contre d'Avignon. Je ferai en même temps réponse au lieutenant de la maréchaussée qui vous a écrit pour le même sujet.

Je vois avec peine, Monsieur, que quelque bien que vous fassiez aux sujets de l'Opéra vous n'en tirerez jamais que des services forcés et qui n'émaneront presque jamais de l'envie de remplir leur devoir. Je vous prie de me passer cette réflexion et de croire, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vais faire mettre des bandes sur les affiches du Palais royal ainsi que sur celles de la porte et de l'intérieur de la salle pour qu'une portion du public soit prévenue du changement que l'on est forcé de faire. Je viens d'envoyer chez M. Gardel pour le prévenir aussi de ce changement.

O<sup>1</sup> 619 n° 160

À Paris, ce 9 août 1786

Monsieur,

La demoiselle Maillard a chanté et joué hier le rôle d'Hypermnestre à la grande satisfaction du public ; elle a reçu les plus vifs applaudissements.

J'ai vu hier le S<sup>r</sup> Chéron à qui j'ai dit que l'on devait donner *Dardanus* pour M<sup>me</sup> l'archiduchesse dimanche prochain et que je comptais sur lui pour le rôle d'Isménor ; il m'a dit qu'il essaierait, et que s'il était en état il chanterait mais qu'il craignait de n'être pas en état de le pouvoir. Je n'ai pas voulu lui dire que cette représentation serait peut-être reportée au vendredi 18 de ce mois, parce que M<sup>me</sup> l'archiduchesse m'avait dit qu'elle ne pouvait pas venir à l'Opéra le dimanche.

J'ai cru devoir consulter M. Sacchini sur l'opéra qu'il désirait que l'on donnât, en conséquence j'ai été le voir ; son premier mot a été de me demander de donner *Œdipe à colonne* ; je lui ai répondu que la chose était impossible cet opéra n'étant point su, qu'il faudrait au moins six répétitions qu'il était impossible de faire dans ce moment ; alors il m'a laissé le maître de choisir de *Chimène* ou de *Dardanus* ; comme je n'ai pas voulu me charger du choix il a choisi ce dernier que je compte faire répéter samedi si j'apprends demain à Versailles que la princesse puisse venir dimanche à l'Opéra, sinon j'attendrai jusqu'à jeudi dix sept pour le donner le vendredi dix huit.

Comme le S<sup>r</sup> Laÿs m'a observé hier qu'il a chanté et répété tous les jours, qu'il répétera même aujourd'hui un rôle dans l'opéra de M. Giroust, et qu'il doit chanter demain le rôle de *Panurge*, cela m'a déterminé à donner encore vendredi *Rosine* dans lequel il a un rôle qui le fatiguera moins qu'un autre. Je lui ai dit de vous écrire, que vous attendiez une lettre de lui tous les jours. Je lui dirai encore ce soir. Je pense que le S<sup>r</sup> La Salle met encore en œuvre quelques tours de son métier, du moins je le crains. Il a fait venir hier de sa campagne le S<sup>r</sup> Vogel qui doit remettre ce matin ses partitions au copiste. Je pense que vous voudrez bien approuver que je fasse donner 600 lt à cet homme pour ses frais de copies car il a emprunté de l'argent pour les faire faire ; d'ailleurs il est pauvre comme Job. J'espère jusqu'à ce moment pouvoir mettre au théâtre *Médée et Jason* le 29 de ce mois et commencer les répétitions de *Phèdre* immédiatement

après, espérant que la demoiselle Saint-Huberty qui est actuellement à Montauban sera de retour de ses caravanes avant la fin du mois.

J'aurai l'honneur de vous voir vendredi matin, J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si je ne donne pas *Dardanus* dimanche, je tâcherai de donner *Panurge* avec le pas de quatre ce qui nous donnera une bonne recette.

J'aurai l'honneur de voir demain monsieur le baron.

**O<sup>1</sup> 619 n° 161**

À Paris, ce samedi 12 août 1786 à onze heures

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre du S<sup>r</sup> Laÿs ancien danseur de l'Opéra dont j'ai eu celui de vous parler ce matin, qui sollicite la permission de danser dans le spectacle qui a lieu dans la rue Saint-Antoine toutes les fêtes et les dimanches, spectacle où il se rassemble au moins 5 ou 6 cents personnes, et où plusieurs sujets de l'Opéra vont jouer des opéras comiques. Je pense que ce spectacle où plusieurs particuliers louent des loges à l'année comme à l'Opéra est dans le cas d'être supprimé dans le moment en vertu des lettres patentes de 1769, attendu le tort qu'il fait à l'Opéra.

Je vous prie, Monsieur, d'obtenir un ordre du ministre pour faire fermer ce théâtre le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 162**

À Paris, ce 12 août 1786

Monsieur,

Je prends la liberté de vous présenter mon très humble respect et vous prie de vouloir bien me donner la réponse que je dois rendre à M. Maune ne pouvant avoir l'honneur de vous saluer ce matin j'envoie mon fils.

Si vous voulez avoir la bonté de la lui remettre vous obligerez infiniment votre très humble et respectueux serviteur.

Laÿs

**O<sup>1</sup> 619 n° 163**

À Paris, ce 13 août 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre du S<sup>r</sup> Martin basse-contre des chœurs de l'Opéra à qui j'ai donné un congé d'un mois pour des affaires de famille qui exigeaient sa présence à Reims. Vous verrez, malgré le désordre de sa lettre qu'il a trouvé une voix aussi précieuse pour l'Opéra que celle du S<sup>r</sup> Chéron qui ne paraît pas plus avancé pour sa guérison, dans ce moment, qu'il l'était il y a deux mois ; j'ai toujours l'idée que cet homme fait des remèdes violents dont il peut résulter une altération dans sa voix ; comme c'est la seule de l'Opéra propre à remplir les rôles du S<sup>r</sup> Larrivée s'il arrivait qu'il la perdît on serait peut-être longtemps à en trouver une semblable enchâssée dans un corps fait pour ces rôles. Je pense donc, Monsieur, que malgré les espérances que donnent les S<sup>rs</sup> Dessauls et Adrien sujets basses-tailles de l'École de chant, une voix et une figure telles que l'annonce le S<sup>r</sup> Martin ne serait pas de trop à l'Opéra, d'autant que le S<sup>r</sup> Rousseau est sur son déclin, que le S<sup>r</sup> Laÿs ne sera vu avec plaisir que dans les rôles comiques, que le S<sup>r</sup> Chardini ne sera jamais qu'un double, fort bon à la vérité ainsi que le S<sup>r</sup> Châteaufort, qui se plaint depuis quelques temps qu'il n'est pas assez payé ; il a même dit à M. Francœur qu'il le priait de lui faire avoir son congé, n'osant pas, lui a-t-il dit me le demander. Vous avez encore un sujet à l'École des Menus chantant la basse-taille nommé Snouck qui ne fait aucun progrès, qui coûte 1200 lt par an ; c'est un jeune homme d'une jolie figure, mais qui est fort débauché et sans ressort ni émulation.

D'après cet exposé, Monsieur, je prendrai vos ordres vendredi prochain, pour répondre au S<sup>r</sup> Martin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous avez dû recevoir une lettre de M. de Varranchon au sujet de la loge de feu M. de Beaujon ; je reçois dans le moment de M. Desentelles qui me dicte la réponse que je dois lui faire à la lettre que vous lui écrivez, réponse que je lui ferai avoir à l'Opéra.



J'ai eu l'honneur de vous prévenir que je partirai pour Sceaux ce soir un peu avant la fin de l'opéra d'où je ne reviendrai que mercredi matin, pour faire répéter le soir *Médée et Jason*. Si vous avez quelques choses pressées à me faire savoir, il faudrait avoir la bonté de me l'envoyer par la poste ; en mettant la lettre avant onze heures du matin je la recevrai à 6 heures du soir le même jour.

Je vous prie de ne pas oublier de demander la suppression du spectacle de la rue Saint-Antoine, spectacle qui s'augmente tous les jours.

J'ai parlé si sérieusement au S<sup>r</sup> La Salle, après que j'ai eu l'honneur de vous voir, qu'une demi-heure après il m'a amené le S<sup>r</sup> Vogel.

J'ai vu le soir le S<sup>r</sup> Laÿs à qui j'ai proposé de le mener chez vous vendredi matin ce qu'il a accepté.

**O<sup>1</sup> 619 n° 164**

À Paris, ce 16 août 1786 à 9 heures et demie

Monsieur,

J'ai reçu les notes de M. Marmontel sur son opéra de *Pénélope*, que je communiquerai vendredi prochain au comité et qui fera une délibération en conséquence, que j'aurai l'honneur de vous faire parvenir tout de suite, ainsi que la réponse que le comité lui fera directement.

M. Piccinni a raison de dire que le copiste a présentement l'opéra d'*Adèle*, puisqu'il a donné depuis cinq ou six jours le 3<sup>e</sup> acte. Mais l'impossibilité de répéter cet ouvrage dans ce moment a fait que ce copiste s'est porté sur les deux ouvrages destinés pour [le] voyage de Fontainebleau, et sur l'opéra de *Médée et Jason* que nous commençons à répéter ce soir et que nous répèterons sans interruption jusqu'au jour de sa mise.

Je ne puis rien affirmer sur le spectacle de la rue Saint-Antoine, le dire du public est que la salle contient cinq à six cents personnes, que ce sont des associés qui font les frais de ce spectacle, que les associés ont un nombre de billets qu'ils distribuent à leurs connaissances soit gratuitement, ou en payant ; qu'il y a des particuliers qui y ont des loges à l'année, et que le propriétaire en a un nombre à sa disposition qu'il loue comme bon lui semble.

Voilà ce que disaient toutes les personnes qui y ont été plusieurs fois. Les sujets de l'Opéra qui vont jouer ordinairement à ce spectacle sont,

Le S<sup>r</sup> Martin haute-contre,

Le S<sup>r</sup> Châteaufort,

La demoiselle Saint-James chanteuse dans les chœurs

Le S<sup>r</sup> Lebrun jeune ténor de l'École de chant y a été plusieurs fois mais je crois que M. La Suze lui a défendu d'y retourner.

Voilà, Monsieur, les causes qui me font solliciter la suppression de ce spectacle qui contre la teneur des lettres patentes de 1769, qui défendent expressément les spectacles, même par association attendu que ce serait un moyen d'éluder la loi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre que je reçois dans le même moment de M. Lainez, vous y verrez qu'il y a de la manœuvre dans l'affaire d'Avignon. Mais j'ai tout lieu de croire que M. Suin voudrait s'approprier la pension de 300 lt.

**O<sup>1</sup> 619 n° 165**

À Paris, ce 19 août 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai annoncé hier au comité que le ministre avait nommé les S<sup>rs</sup> Vion et Rochefort pour premier et second aides de M. Rey pour la mesure.

J'ai l'honneur de vous rendre compte encore, que malgré votre dernière lettre au S<sup>r</sup> Lainez, lettre qui lui a fait faire son service assez exactement pendant quelques jours, il a recommencé hier à nous mettre dans l'embarras, ayant fait dire qu'il était un peu enrôlé et qu'il avait besoin de repos ; que l'on a été obligé de faire chanter le S<sup>r</sup> Saint-Aubin, quoiqu'à peine remis de sa dernière maladie ; que cet honnête homme a essuyé quelques désagréments quoiqu'il ait bien chanté son rôle. C'est à vous, Monsieur, de juger la conduite du S<sup>r</sup> Lainez.

J'étais convenu, pendant l'opéra, avec le S<sup>r</sup> Laÿs qui se conduit très bien actuellement, de donner demain *Panurge* mais l'affiche faite et envoyée, M. Gardel cadet m'a dit qu'il avait un débordement de bile qui ne lui laisse pas un moment de tranquillité, et qui lui avait ôté toutes ses forces, que cependant on pouvait compter sur lui pour mardi, et qu'il danserait sur le pas de quatre l'objet essentiel dans *Panurge*.

En conséquence, j'ai renvoyé aux affiches pour faire annoncer *Dardanus* pour demain, si le S<sup>r</sup> Lainez refuse d'y chanter, ce sera dans l'espace de trois jours, deux opéras en succès auxquels il aura fait un très grand tort.

Le copiste m'a dit hier que M. Piccinni ne lui avait envoyé que le second acte de *Pénélope*, je n'imagine pas pourquoi M. Marmontel pensait que cet opéra pouvait être prêt pour le retour de la demoiselle Saint-Huberty. Le comité lui a fait écrire par le S<sup>r</sup> La Salle une lettre honnête dans laquelle on lui observait que les répétitions pressantes pour le service de l'Opéra et celles qui leur succéderont pour le service de la Cour, ne permettraient pas de répéter *Pénélope* qu'après le voyage de Fontainebleau.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'envoie aujourd'hui à monseigneur le duc de Villequier une lettre de M. Reichardt auteur de la musique de *Tamerlan* adressée à M. Morel pour la lui faire parvenir.

Nous répéterons ce soir porte close *Médée et Jason* qui moyennant cette précaution pourra être prêt mardi 29 de ce mois.

**O<sup>1</sup> 619 n° 166**

À Paris, ce 20 août 1786

Monsieur,

Sur la promotion qui s'est faite avant-hier des deux aides de M. Rey pour la mesure, je m'attendais qu'il ferait quelque tour de son métier ; cela n'a pas manqué, puisqu'il m'a envoyé dire hier non pas à 10 heures du matin, mais à une heure et demie qu'une migraine assez forte ne lui permettait pas de battre la mesure à la répétition ; dans le moment j'ai prié M. Parent de faire avertir ou d'aller lui-même en avertir M. Vion, ce qu'il allait faire lorsque M. Vogel, auteur de la musique est remonté chez moi avec M. Parent pour me demander que ce fut M. Rochefort qui battit la mesure attendu qu'il l'avait battue jeudi en l'absence de M. Rey qui était à Versailles pour le spectacle ; je lui ai fait quelques représentations mais il m'a écouté comme un allemand qui n'entend pas raison, de sorte qu'il a fallu consentir à ce qu'il voulait, parce que, si sa répétition avait été mal, il s'en serait pris à moi et à M. Vion à qui cela aurait pu faire beaucoup

de tort, et demander que son opéra, qui sera selon toutes les apparences représenté le 29, fut retardé de huit jours. Enfin, voilà de nouveaux sujets de tracasserie contre lesquels il faut s'armer de patience.

J'attends dans une heure ou deux la réponse du S<sup>r</sup> Lainez pour savoir s'il chantera aujourd'hui, mais qu'il chante ou non, je pense qu'il est inutile de lui communiquer la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, et qu'il vaudrait beaucoup mieux que vous le fissiez venir chez le ministre et que vous lui reprochassiez toutes les bontés que vous avez eues pour lui et tous ses torts, surtout ceux de fréquenter les spectacles lorsqu'il se dit malade, et d'aller à la Comédie française et aux variétés, ce qui est très indécent. Vous ignorez, peut-être, qu'il vit avec une femme, la demoiselle Gavaudan l'aînée, qui nuit à sa fortune et qui lui donne de forts mauvais conseils.

La demoiselle Maillard dit, à qui veut l'entendre, que cette femme l'empêche de jouer avec elle parce qu'elle en est jalouse ; cela est vrai ou non, mais il est certain qu'elle fait faire à cet homme tout ce qu'elle veut.

J'apprends, dans le moment, que cet homme chantera aujourd'hui ; d'après cela vous ferez ce que vous jugerez à propos relativement aux observations que j'ai eues l'honneur de vous faire ci-dessus.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je tâcherai de vous mener le S<sup>r</sup> Laÿs mardi matin. Le S<sup>r</sup> Chéron dit toujours ne pas être en état de chanter ; il faut espérer qu'un jour cela finira, car cela est bien long d'autant qu'il faudra répéter pour Fontainebleau à la fin de ce mois.

La demoiselle Gavaudan cadette qui fait la malade pour ne pas chanter son rôle qu'on lui donne dans l'opéra de *Médée et Jason* ne mériterait-elle pas d'être mise encore une fois à 300 lt d'amende ?

Le foyer de la cabale n'est plus à la campagne du S<sup>r</sup> La Salle ; il est transporté actuellement chez le S<sup>r</sup> Gardel à Pantin où la dame La Salle est établie depuis 15 jours.

**O<sup>1</sup> 619 n° 167**

À Paris, ce dimanche à onze heures

Monsieur,

Depuis ma première lettre, M. Laÿs qui est chez moi avec une extinction met l'Opéra dans le cas de fermer d'autant que le S<sup>r</sup> Moreau est dans un état pitoyable ; cependant M. Laÿs, malgré son état fera l'effort de chanter à quart de voix pour empêcher de fermer la porte ; je ne puis faire trop d'éloges de sa bonne volonté.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Voyez l'embarras où nous met le S<sup>r</sup> Chéron.

**O<sup>1</sup> 619 n° 168**

À Paris, ce mercredi 23 août 1786

Monsieur,

J'ai eu hier une conversation très étendue avec M. Mittiés sur le compte du S<sup>r</sup> Chéron ; cet honnête homme m'a dit qu'il lui avait conseillé depuis plus de 15 jours de reprendre son service par quelques rôles peu fatigants, que ce serait l'exercice de sa voix qui lui redonnerait les forces et l'aisance qu'il avait précédemment (choses que je ne cesse de dire au S<sup>r</sup> Chéron depuis un mois), enfin, je l'ai prié de lui signifier, que si l'on donne dimanche *Armide* que M<sup>me</sup> l'archiduchesse désire voir, il faut qu'il chante le rôle du chevalier danois qui est très peu de chose ; s'il s'y refuse, je crois qu'il y aura peu à compter sur lui, pour les spectacles de Fontainebleau, quoiqu'il dise à tout le monde qu'il compte y chanter les rôles qui lui sont destinés. M. Mittiés m'a parlé du mariage de la demoiselle Dozon avec ce jeune homme ; je n'ai pas pu m'empêcher de lui marquer tous mes regrets sur le danger qui menaçaient cette malheureuse fille ; il est convenu avec moi que malgré les belles promesses que faisait cet homme d'être raisonnable, il y avait tout à craindre qu'il ne fut bientôt las d'une femme qui n'était pas assez jolie pour captiver un jeune homme libertin qui n'a vécu qu'avec des filles débauchées. Après quoi il m'a dit franchement que depuis un an il avait combattu le penchant de cette fille, mais qu'il n'avait pu rien gagner sur elle quelques représentations qu'il lui eût fait. Je n'ai pas jugé à propos de lui

dire que je savais que ces jeunes gens se voyaient à son insu partout où ils pouvaient depuis le dernier voyage de Fontainebleau. Finalement il m'a paru aussi fâché que moi de ce mariage, qui doit se faire au retour de mademoiselle Mittiés qui est en Flandre et qui sera de retour dans quinze jours. Je lui ai observé que ce mariage ne pouvait se faire décemment que lorsque cet homme aurait repris son service à l'Opéra.

J'ai appris hier que la basse-taille que le S<sup>r</sup> Martin doit amener arrivera ici sous cinq ou six jours.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 169**

À Paris, ce 24 août 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Chafaroux l'un des portiers concierge de la salle de l'Opéra est très mal d'une fluxion de poitrine, et qu'il a été administré hier matin. Il y a tout à croire que cet homme usé par la boisson ne se tirera pas de cette maladie.

Il n'y a rien de nouveau, sinon que la demoiselle Gavaudan cadette fait toujours la malade pour ne point chanter le rôle de Calciope.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Monsieur le comte d'Audenarde vient de me faire l'honneur de m'écrire de la part de M<sup>me</sup> l'archiduchesse qui demande l'opéra d'*Armide* pour dimanche prochain ; je vais faire en conséquence, ce qu'il sera possible pour cela.

**O<sup>1</sup> 619 n° 170**

À Paris, ce jeudi 24 août 1786 à midi

Monsieur,

J'apprends dans ce moment la mort de Chafaroux qui est décédé à six heures du matin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Comme je vais demain à Versailles pour le lever du roi, j'aurai l'honneur d'aller chez le ministre à qui je n'en parlerai point à moins que vous ne me fassiez dire ce soir si vous voulez que je lui en rende compte.

**O<sup>1</sup> 619 n° 171**

À Paris, ce jeudi soir 24 août 1786

Monsieur,

Je crains malgré tous les soins que je me suis donné pour mettre *Médée et Jason* au théâtre mardi prochain, que cet opéra ne puisse être que vendredi, parce que ne pouvant pas avoir les décorations pour la répétition de samedi, et que cet ouvrage a besoin d'être répété avec la totalité de tout ce qui le compose, au moins deux fois. Il y aurait de l'imprudance de le risquer sans cette précaution. Cependant, sans la répétition de samedi, j'ai comme on me l'a promis, on pouvait y avoir les objets principaux en décorations, peut-être serait-il possible de le donner mardi mais je n'ose vous l'assurer.

La demoiselle Maillard s'est fait faire un dessin pour son habit de Médée par un certain M. David, elle demande comme une grâce qu'on l'exécute ; je lui ai fait des représentations sur cela ; mais je ne l'ai pas poussée trop loin attendu que cette fille est le soutien de l'Opéra depuis le départ de la demoiselle Saint-Huberty, qu'elle répète et joue tous les jours, qu'elle ne se refuse jamais de se prêter au bien du service dans aucune circonstance ; je pense que l'on peut lui passer cette fantaisie pour cette fois, seulement je n'en suis pas convenu avec elle, voulant, avoir auparavant votre consentement.

La demoiselle Gavaudan cadette fait toujours dire qu'elle est malade pour ne pas chanter le rôle de Calciopé ; je crois qu'elle mérite au moins d'être à l'amende de son mois car l'année dernière elle a fait la même faute pour laquelle elle a payé 300 lt d'amende.

Comme il y a tout à croire que la première représentation de *Médée* sera très orageuse, par les cabales des Sacchinistes, des Piccinnistes et des Grétristes, je pense qu'il faudrait mettre huit sergents dans le parterre et deux dans l'amphithéâtre pour en imposer aux cabaleurs. La demoiselle Saint-Huberty

aura aussi sa cabale contre la demoiselle Maillard ; on commence à ébruiter les complots. Je ne ferai sur cela que ce que vous voudrez. On pourrait presque penser que n'y ayant point de ballets dans cet opéra cela ne fera peut-être pas plaisir au corps de la danse ; je puis bien me tromper sur ce dernier article mais non pas sur les autres.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je partirai demain à neuf heures du matin pour revenir dîner à Paris à cause de l'Opéra et du concert des Tuileries.

Le S<sup>r</sup> Chéron est venu me voir ce matin, je l'ai fort engagé à s'exercer d'ici ce dimanche pour chanter dans *Armide* le rôle du chevalier danois ; il m'a promis de le faire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 172**

À Paris, ce 27 août 1786

Monsieur,

La place de portier de la salle de l'Opéra est de 600 lt de gages ; ils sont en outre logés, chauffés et éclairés. La femme Chafaroux a une place d'ouvreuse de loges qui lui vaut 200 lt de gages et quelques profits ; cette femme a eu à Pâques dernier 600 lt de gratification que vous lui avez fait donner le 15 mai de cette année pour mettre fin à des demandes continuelles ; elle a une fille que l'on emploie pour ouvrir les loges lorsqu'il y a des femmes absentes.

Je ne dois pas vous cacher que cette femme est soupçonnée d'avoir mis son mari dans le cas de faire des choses qui lui ont attiré des réprimandes de l'administration.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ne verrai la demoiselle Maillard que ce soir à l'Opéra.



**O<sup>1</sup> 619 n° 173**

À Paris, ce 30 août 1786 à 11 heures du soir

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'attendu les changements qui ont paru indispensables à faire tant dans le dénouement que les élaguassions nécessaires dans le corps de l'opéra de *Médée et Jason*, cet ouvrage ne pourra être donné que mardi prochain 6 de ce mois. Nous nous sommes assemblés après la répétition avec messieurs les auteurs qui sont déterminés à faire les changements que nous leur avons proposés. Comme nous nous assemblons encore ce matin à 9 heures, au sortir de l'assemblée, j'aurai l'honneur d'aller vous rendre un compte détaillé de ce qui occasionne forcément ce retard.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 174**

À Paris, ce lundi 4 septembre 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un répertoire des jours de répétitions et représentations des opéras de Fontainebleau dont j'ai donné copie à monseigneur le duc de Villequier aujourd'hui à Versailles. Je joins encore ici une lettre de M. Rey concernant l'insubordination de l'orchestre, objet pour lequel, si vous l'approuvez, je demanderai un mot de lettre au ministre chez qui je mènerai demain le S<sup>r</sup> Laÿs. Il m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de la demoiselle Gavaudan cadette par laquelle il m'ordonne de faire dire à cette fille de chanter le rôle de Calciope qui lui a été donné par les auteurs de *La Toison d'or*; que si elle s'obstine à ne le point chanter je n'ai qu'à poster sa lettre à monsieur le lieutenant de police, qui, sur cette lettre la fera mettre en prison. J'attendrai sa réponse à la répétition de ce soir.

J'ai trouvé monseigneur le duc de Villequier très prévenu contre le poème et la musique de *La Toison d'or*; pour assurer que cet ouvrage était détestable, il m'a cité monsieur le marquis de Belsunce compositeur et très éclairé connaisseur; après l'avoir écouté, je lui répondis que j'estimais beaucoup la musique de cet opéra, qu'il était vrai que le poème avait des défauts, mais qu'il avait l'estime de

plusieurs gens de lettres entre autres de monsieur l'abbé Aubert, et tout de suite, je lui ai communiqué la lettre que j'en ai reçue hier dans laquelle il marque beaucoup d'estime pour le poème malgré ses défauts, et encore plus pour la musique, ce qui l'a fort étonné : enfin il en a appelé au public assemblé.

Comme je partirai mercredi prochain pour aller me purger à la campagne jeudi, j'aurai l'honneur de vous mander avant mon départ l'impression de cet ouvrage sur le public, et ce que m'aura dit le ministre demain matin.

Nous sommes convenus messieurs La Suze, Francœur, Rey et moi, de renvoyer la haute-contre d'Avignon qui n'a pas le plus petit instinct musical, et de garder celui de Bayonne qui est bon musicien, que nous ferons chanter dans les chœurs en attendant que sa mue soit totalement passée : on lui donnera 1 200 lt d'appointements jusqu'à ce qu'il se rende plus utile ; il ira à l'École pour apprendre à chanter.

J'ai écrit à Liège pour faire venir cette haute-contre dont M. Gossec vous a parlé avec beaucoup d'éloges ; il ne tardera pas à arriver d'autant que le voyage n'est que de 3 jours.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Mardi, à 2 heures après-midi

La demoiselle Montansier est venue ce matin chez moi de la part de M. Desentelles me dire, qu'elle avait proposé à la reine de lui donner une représentation d'*Iphigénie en Tauride*, que sa majesté avait accepté sa proposition et avait fixé à demain mercredi 6 cette représentation. Elle m'a proposé de lui prêter des habits ; je lui ai répondu que cela passait mes pouvoirs, mais qu'en votre absence j'en parlerai au ministre chez qui j'allais. J'ai eu l'honneur de lui rendre compte de cette demande, quoiqu'il ne soit pas persuadé que la reine aille à ce spectacle, il m'a permis de lui prêter quelques habits, ajoutant que c'était une charité.

Il a fort bien reçu le S<sup>r</sup> Laÿs en lui observant cependant qu'il savait qu'il avait une tête mais, qu'il ne lui conseillait [pas] de lutter contre la sienne qui ne cédait jamais. Il m'a chargé, devant lui, de vous demander quelle gratification il faudrait lui donner et de vous prier de m'envoyer des ordres en conséquence, ce que je vous prie de faire lorsque vous me ferez l'honneur de m'écrire.

J'ai congédié et fait compter 600 lt à la haute-contre d'Avignon pour son retour. M. Suin, comme vous le voyez, n'est pas connaisseur en voix ; ce serait mal placer sa confiance que de s'en rapporter dorénavant à lui.

J'oubliais de vous dire que le S<sup>r</sup> Lainez qui n'a pas chanté à l'Opéra depuis le dimanche 27 août, sous prétexte qu'il était enroué, va chanter demain, le rôle de Pylade dans *Iphigénie*, ce qui n'est pas décent car un membre du comité qui est fait pour maintenir l'ordre et faire exécuter les règlements ne devrait pas y déroger ou du moins en être exclu.

En sortant de chez monsieur le baron j'ai été chez M. de Crosne qui a fait expédier l'ordre pour faire mettre la demoiselle Gavaudan cadette au soir à l'hôtel de la force et un second ordre pour la faire sortir sans qu'on y ait aucun besoin et réintégrer après la représentation ou les répétitions où elle sera nécessaire pour le service de la Cour. Monsieur le baron m'a grondé de ne l'avoir pas fait arrêter depuis 6 jours.

Mercredi matin 6

L'opéra a été très bien exécuté à tous égards ; les deux premiers actes ont été applaudis généralement avec transports ; le commencement du 3<sup>e</sup> que je craignais l'a été presque autant ; il est vrai qu'à la répétition du lundi il a fallu que je prisse le parti violent de faire sentir aux auteurs avec des termes un peu forts, que s'ils laissaient subsister l'action pantomime dansante des Sibylles je ne répondais pas que le public ne hua cette action ; ils ont beaucoup murmuré et ont fini par me faire hier beaucoup de compliments. On a trouvé avec raison que la quatrième scène de cet acte était trop longue pour *Médée* ; elle sera élaguée d'un très grand air pour dimanche. Somme totale, il y a tout à espérer que cet opéra gagnera encore lorsqu'il aura été entendu plusieurs fois. La cabale était forte mais elle a été subjuguée par le public impartial et quelques précautions qui l'ont contenue ; cela ne les pas empêchés de tenir de [illisible] la représentation. Je vous envoie la lettre de monsieur l'abbé Aubert, celle que j'ai fait voir à monseigneur le duc de Villequier.

Je vous prie, Monsieur, d'excuser le désordre de cette lettre que je n'ai pas eu le temps de mettre en ordre.

J'oublie encore de vous dire que le S<sup>r</sup> Rousseau est arrivé hier pendant l'opéra où il est descendu en arrivant ; il m'a dit qu'il s'était très bien trouvé de la première saison mais que la seconde n'avait pas eu tout à fait le même succès ; cependant,

quoique un peu maigri, il se porte assez passablement bien. Il répètera son rôle d'Hippolyte lundi dans l'opéra de *Phèdre*.

Le S<sup>r</sup> Chéron se dit toujours dans le même état.

**O<sup>1</sup> 619 n° 175**

À Paris, ce 7 septembre 1786 à midi

Monsieur,

L'inquiétude où je suis relativement aux ordres que j'attends du ministre concernant l'opéra de *Théodore* ne m'a [pas] permis d'aller à la campagne avant ce soir après l'opéra ; j'en reviendrai demain après dîner.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de la semaine prochaine, et celui d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si je recevais l'ordre de ne point donner *Théodore* mardi, je ferais lundi matin une assemblée pour un nouveau répertoire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 176**

À Paris, ce 9 septembre 1786

Monsieur,

Je reçois dans le moment votre lettre d'hier avec les deux lettres ostensibles qui y sont jointes dont je ferai l'usage que vous me prescrivez.

Le S<sup>r</sup> Lemoyne auteur de la musique de *Phèdre*, que l'on répètera ce soir, m'a écrit hier, et est actuellement chez moi pour me demander de faire sortir la demoiselle Gavaudan cadette de l'hôtel de la force pour la répétition ; il m'avait demandé par sa lettre de la faire sortir pour venir répéter son rôle chez la demoiselle Saint-Huberty, mais, comme je connais les astuces de cette dame qui aurait voulu avoir la demoiselle Gavaudan chez elle toute la journée, je lui ai représenté que je ne pouvais la faire sortir qu'à deux heures pour qu'elle eut le temps de répéter son rôle jusqu'à cinq que commencera la répétition générale. J'ai écrit en conséquence à M. Quidor, qui, après la répétition la ramènera à l'hôtel de la force ; je lui dirai, qu'il donne des ordres pour qu'elle n'y voit que ses sœurs, comme vous l'observez très bien.

Messieurs Salieri et Moline sont venus hier chez moi à 9 heures du soir me dire qu'ils étaient mandés aujourd'hui à Versailles par monseigneur le duc de Villequier, et m'ont demandé si je savais pourquoi ; j'ai répondu que je l'ignorais. Je n'ai pas jugé nécessaire de leur dire que monsieur le duc m'avait dit lundi, que *L'Antre de Trophonius*, opéra comique, [illisible] musique de M. Salieri, dont M<sup>me</sup> l'archiduchesse a fait beaucoup d'éloges à la reine et que le S<sup>r</sup> Moline était chargé de traduire et dont il a envoyé une traduction à monsieur le duc, qu'il a trouvé fort mauvaise ; il m'a même ajouté que ce poème était au-dessous de tous les opéras bouffons que nous avons vus à Paris, que même il y avait dans une scène un endroit où une femme reprochait à un homme qu'il était un *Jocrisse* et qu'il ne croyait pas que la reine voulut, tout considéré, voir cet opéra ; sans doute qu'il les a mandés pour cela.

Comme vous voulez bien, Monsieur, pousser la gratification du S<sup>r</sup> Laÿs jusqu'à trente louis, j'en viens de donner l'ordre au S<sup>r</sup> Prieur ; je crois comme vous que cela fera impression aux bons serviteurs, et fera voir aux autres, que lorsqu'ils serviront bien vous les ferez récompenser.

J'attends le S<sup>r</sup> Chéron chez qui j'ai envoyé ce matin, pour qu'il me confirme ce qu'il a dit hier au S<sup>r</sup> Lemoyne qu'il a assuré hier qu'il chanterait à Fontainebleau son rôle de Thésée, mais qu'il ne pouvait pas répéter ce soir parce qu'il était fatigué. M. Lemoyne a su, qu'il avait été mercredi avec la demoiselle Dozon au spectacle de Versailles, qu'il a soupé comme un ogre, et s'est fort diverti. Comme il s'agit de le faire expliquer nettement sur l'acceptation ou le refus du rôle, parce que le S<sup>r</sup> Laÿs ne refuse pas de s'en charger si le S<sup>r</sup> Chéron dit ne le pouvoir pas chanter, mais, il ne veut point se charger d'en faire les répétitions tandis que l'autre ira se divertir. Cela me paraît raisonnable, d'autant que le S<sup>r</sup> Laÿs fait actuellement tout le service de l'Opéra.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre du S<sup>r</sup> Montclergeon, haute-contre d'Avignon, vous y verrez que cet homme demande contre toute justice une gratification pour s'être présenté sans avoir les qualités annoncées dans les journaux concernant les hautes-contre, car, cet homme a plus de 27 ans et ne sait pas une note de musique. Je pense qu'il doit avoir économisé sur son voyage à Paris, et qu'il épargnera beaucoup plus en s'en retournant. Mais il est venu avec un homme qui s'est figuré que nous étions des imbéciles. Je leur dirai que l'Académie fait plus qu'elle ne devrait faire.

Quant à ce qui concerne l'opéra nouveau on ne pourra point statuer sur la représentation de demain parce que, comme dit le public, c'est le beau dimanche de Saint-Cloud, qui y attirera beaucoup de monde ; la représentation de mardi en dira davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'attends la basse-taille de Reims sous 4 ou 5 jours.

Comme le S<sup>r</sup> Chéron n'arrive point, j'attendrai à vous en rendre compte demain.

**O<sup>1</sup> 619 n° 177**

À Paris, ce dimanche 10 septembre 1786 à une heure

Monsieur,

M. Mittié sort de chez moi, il était venu me demander les congés du S<sup>r</sup> Chéron et de la demoiselle Dozon pour les marier mardi ; comme je lui ai dit que je ne pouvais rien faire sans votre aveu, je lui ai proposé d'en retarder la célébration jusqu'à jeudi prochain, et que j'allais vous écrire pour vous demander votre consentement, que je l'ai assuré que vous m'enverriez au plus tard avant mercredi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 178**

À Paris, ce 13 septembre 1786

Monsieur,

Vous avez vu que malgré le beau dimanche de Saint-Cloud et le beau temps qu'il faisait, la recette a été très forte ; j'espère que vendredi elle sera beaucoup meilleure. Nous sommes convenus de donner aujourd'hui *Alceste* parce qu'il fallait donner du repos à M<sup>lle</sup> Maillard et faire paraître la demoiselle Saint-Huberty et le S<sup>r</sup> Lainez qui chanteront. Comme le public en est prévenu, cela nous attirera du monde. M. Gardel avait proposé de donner *La Caravane* pour ne pas nuire à l'opéra nouveau ; je lui ai dit que cet ouvrage, malgré les défauts

du poème, serait entendu avec un plaisir, attendu sa belle musique que je croyais en état d'être mise à côté de nos meilleurs opéras. Je lui ai parlé de placer M<sup>lle</sup> Roze pour son début, que j'estime pouvoir avoir lieu mardi prochain ; j'en ai causé avec M. Vestris qui va préparer cette demoiselle à venir répéter lundi avant ou après la répétition que je ferai ce jour là de *Phèdre* ; je ferai venir un tiers de l'orchestre de l'Opéra pour que ces messieurs prennent connaissance des airs de ballets de ce début

Le S<sup>r</sup> Adrien, élève de l'École des Menus a chanté à la répétition d'hier le rôle de Grand-Prêtre avec une très belle voix ; il m'a fait grand plaisir, et a fait une grande sensation sur les basses-tailles, d'autant qu'il a chanté avec une justesse et une précision infinies. J'avais mandé le S<sup>r</sup> Dessaulles le matin, à qui j'ai fait devant M. La Suze des reproches de son peu d'exactitude à l'École ; cet homme n'a su que me répondre ; il m'a dit seulement qu'on lui avait promis, depuis Pâques, de le faire débiter, qu'il était dégoûté, que cela l'avait rendu malade, et beaucoup d'autres raisons. Je lui ai proposé après l'avoir rassuré, de chanter le soir le rôle qu'a chanté le S<sup>r</sup> Adrien ; il m'a paru qu'il n'était pas tout à fait prêt ; je lui ai dit de s'y préparer pour samedi prochain. La vérité, Monsieur, cet homme a l'air d'un prisonnier qui sort d'un cachot ; il faut croire que ce malheureux mène une vie qui lui ruine la santé. J'ai ajouté à ce que je lui ai dit, que vous étiez très mécontent de sa conduite.

Nous avons répété hier l'opéra *Les Horaces*, dans lequel on reconnaît pour la musique l'auteur des *Danaïdes*. Ce spectacle ne dure que deux heures justes.

La demoiselle Coulon alarmée du prochain début de la demoiselle Roze est venue hier me demander de lui assurer la place de premier remplacement, dans le cas que la demoiselle Dorlé quitta l'Opéra. Je lui ai dit que cela regardait le comité, que c'était à M. Gardel de se charger de ce rapport ; comme elle m'a dit qu'elle craignait la langue dorée du S<sup>r</sup> Vestris auprès de vous, je lui ai conseillé de vous faire part de sa demande. J'ai l'honneur de vous observer que cette affaire portée au comité sera décidée en faveur de cette fille, qui aura pour elle les voix des deux messieurs Gardel, celles des messieurs Rey, La Suze, Lainez et le S<sup>r</sup> La Salle qui plaidera pour elle ; il vaudrait, je crois, mieux renvoyer cette décision à Pâques prochain, et ne point lui assurer cette place dans ce moment ; je vous cite ces messieurs car tous ces gens là vivent ensemble.

M. Lemoyne auteur de la musique de *Phèdre*, vient de me demander de faire sortir la demoiselle Gavaudan demain d'assez bonne heure pour qu'il puisse lui faire répéter son rôle de Calciope ; je lui ai promis de la faire sortir à midi pour aller dîner chez la demoiselle Saint-Huberty chez qui il ira lui faire répéter ce rôle ; il m'a dit que la demoiselle Saint-Huberty était furieuse contre moi, qu'elle emploierait toutes ses protections pour me faire punir et me faire chasser ignominieusement de l'Opéra, et qu'enfin le moment était arrivé où elle aurait raison de toutes les fourberies que je lui avais faites.

Je lui ai répondu froidement qu'il pouvait lui dire que je faisais le plus grand cas de son talent, que je méprisais sa personne et que je ne la craignais pas ; qu'au surplus la demoiselle Gavaudan était punie parce qu'elle l'avait mérité ; qu'il pouvait encore dire à cette demoiselle, que la demoiselle Gavaudan avait payé 300 lt d'amende l'année dernière pour avoir refusé de chanter un rôle dans un opéra que l'on donnait à la suite de l'acte d'*Ariane* parce qu'elle, demoiselle Saint-Huberty avait repris ledit rôle d'*Ariane* qui lui appartenait, que depuis cette époque elle avait sans doute trouvé le moyen de gagner ses bonnes grâces et sa protection. J'ai l'honneur de vous assurer, Monsieur, que toutes ces tracasseries ne m'empêchent point de dormir, et que cela ne prend rien sur ma santé.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 179**

À Paris, ce 13 septembre 1786

Monsieur,

La demoiselle Saint-Huberty est rentrée au théâtre par le rôle d'*Alceste*, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander hier ; elle a reçu très peu d'applaudissements lorsqu'elle a paru ; sa voix n'a pas brillé, elle a paru voilée et criarde ; cela vient apparemment de ce que l'on entend depuis 3 mois des voix qui ont de la fraîcheur, telles que celles des demoiselles Maillard et Dozon ; j'espère que lorsque la demoiselle Mulot aura débuté ce sera une augmentation de belle voix qui, peut-être, mettra le public dans le cas d'apprécier la demoiselle Saint-Huberty pour ce qu'elle vaut quant à sa voix ; on lui rendra cependant la justice qu'avec une mauvaise voix elle a le plus grand talent comme actrice, et



beaucoup d'adresse comme chanteuse ; enfin elle a excité peu d'applaudissements ; elle a osé dire qu'elle avait tremblé, cela a fait rire quelques personnes qui l'écoutaient dont j'étais du nombre. J'ai dit à M. Quidor de faire sortir aujourd'hui à midi la demoiselle Gavaudan cadette de la conduire chez la demoiselle Saint-Huberty pour y répéter son rôle avec M. Lemoyne ; comme elle y dînera, il ira la prendre à 5 heures pour la conduire au grand théâtre pour la répétition, après quoi, il la ramènera à l'hôtel de la force jusqu'à de nouveaux ordres du ministre pour son élargissement qui, peut-être, ne devrait avoir lieu que lorsqu'elle aurait consenti à chanter au moins trois ou quatre fois le rôle qu'elle a refusé de chanter ; cette marche ferait voir aux sujets que l'administration veut que les règlements soient exécutés ponctuellement ; je propose ce moyen pour le bon ordre.

Un entrepreneur du Wauxhall d'été a proposé au S<sup>r</sup> La Salle d'acheter les chevaux de carton que l'on a fait pour l'opéra de Rossini, et que j'ai eu la précaution de faire porter au magasin et placer dans un grenier pour qu'ils ne fussent point exposés à l'humidité ; je pense que cette cavalerie nous devenant inutile, si l'acheteur en donnait un prix raisonnable il vaudrait mieux s'en défaire que de la garder. J'attendrai vos ordres pour répondre à cet homme s'il se représente encore.

Vous ne m'avez pas fait l'honneur de me répondre sur la demande que m'a faite M. Mittié des congés du S<sup>r</sup> Chéron et de la demoiselle Dozon ; comme je dois présumer que vous ne vous opposez point à ce mariage, je les leur délivrerai aujourd'hui pour qu'ils puissent se marier demain, le curé ayant exigé cette forme par rapport à monsieur l'archevêque.

On donnera vendredi 15 *La Toison d'or*,

Dimanche 17 *Panurge*, si le S<sup>r</sup> Laÿs et le pas de quatre y consentent, et

Mardi 19 *Dardanus* dans lequel la demoiselle Roze débutera.

Le vendredi 22 *La Toison d'or* et le dimanche 24 *Armide* avec la demoiselle Saint-Huberty.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 180**

À Paris, ce 14 septembre 1786

Monsieur,

Le mariage du S<sup>r</sup> Chéron qui devait se faire demain jeudi, comme j'avais eu l'honneur de vous le mander hier, est arrêté à ce qu'il m'a dit ce soir à la répétition ; sa mère qui jusqu'ici avait consenti à ce mariage est allée ce matin chez M. Ringard avocat, qui depuis six ans a toutes sortes de bontés pour lui et pour un petit frère qu'il a même placé et dont il a soin ; elle lui a dit qu'elle ne pensait pas que son fils, dont la santé n'était point rétablie dans ce moment dût se marier ; qu'elle ne lui donnerait son consentement que lorsqu'elle le serait parfaitement. M. Ringard a saisi ce moment pour dire à cette bonne femme que de tous les mariages des gens de théâtre il n'en avait jamais vu aucun qui eut prospéré et qu'elle ferait très bien de mettre tout en œuvre pour l'empêcher. Cette femme a senti que cet honnête homme avait raison, et en sortant de chez lui elle est partie pour s'en retourner chez elle ; voilà à peu de choses près ce qu'il m'a dit ; mais qu'il allait travailler à la faire changer de sentiments. Il a répété son rôle à demie voix et tout calculé il n'y a pas à compter sur lui pour le voyage de Fontainebleau, car cet homme se plaint toujours, peut-être avec raison, car ce rôle n'est point du tout fatigant, et malgré cela il avait les mains mouillées comme s'il avait essuyé une très grande fatigue ; il a même dit à quelqu'un qu'il avait la fièvre et qu'il se sentait d'une grande faiblesse ; il a ajouté qu'il était presque certain qu'il lui serait impossible de se charger d'aucun rôle pour les spectacles de Fontainebleau. Je ne lui en ai pas parlé, mais je vais me précautionner d'ici à deux jours que je compte le faire expliquer nettement sur cela. Je ne sais pas trop ce qu'il a voulu me dire au sujet d'une promesse qu'il prétend que vous lui avez faite de lui faire une avance de 50 louis ; je lui ai dit de vous écrire ou d'attendre votre retour pour cela.

Le S<sup>r</sup> Rousseau a répété assez bien, mais il m'a assuré qu'il était dans le même état de souffrance et à tous égards comme quand il est parti pour aller aux eaux ; je lui ai dit qu'il fallait attendre et prendre patience pendant quelque temps pour savoir si les eaux, qui ordinairement ne font leur effet que quelques semaines après qu'on les a prises, auront influé sur sa maladie. Il m'a répondu que si elles ne lui donnaient pas du soulagement il aimerait mieux se casser la tête d'un coup de pistolet que d'exister comme il est ; il a ajouté à cela quelques autres folies.

Nous avons répété ce soir *Phèdre* dont tout le monde a paru fort content. La demoiselle Saint-Huberty y sera très bonne ; elle dit le Diable de l'opéra *La Toison d'or*, et que la demoiselle Gavaudan a bien fait de ne point chanter dans ce mauvais opéra ; apparemment qu'elles ont eu un grand plaisir de dîner ensemble car elles étaient d'une gaieté charmante pendant la répétition.

M. Lemoyne a beaucoup élagué son ouvrage, mais je lui en ferais encore ôter au moins pour dix minutes ; son opéra y gagnera sur ce qu'il ne durera au plus que 2 heures et demie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ayant congé aujourd'hui je pars pour aller dîner à la campagne.

**O<sup>1</sup> 619 n° 181**

À Paris, ce 15 septembre 1786

Monsieur,

J'ai reçu hier à mon retour de la campagne, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans laquelle était incluse votre réponse à la demoiselle Saint-Huberty ; je pense bien comme vous qu'elle ne s'avisera pas de la faire voir à personne, car son procès y est fait avec toute la prudence et l'honnêteté qu'elle ne mérite point, mais elle est assez fine pour apprécier ce que vous voulez lui faire entendre, cela est trop clairement dit pour qu'elle puisse s'y méprendre. J'aurai l'honneur d'aller voir monsieur le baron demain matin soit à Saint-Cloud ou à Versailles et je lui ferai l'observation que vous me faites, qu'il faut prolonger la détention de la demoiselle Gavaudan par rapport aux sollicitations de son indécente protectrice.

Le retard du mariage du S<sup>r</sup> Chéron fait tenir beaucoup de propos, plusieurs personnes qui savent que cet homme vit clandestinement avec la demoiselle Dozon depuis un an, la méchanceté leur fait supposer qu'elle est enceinte et qu'il en est dégoûté, et cent autres mauvaises combinaisons déshonorantes pour l'un et pour l'autre, enfin, je saurai peut-être sous quelques jours ce qui suspend à mariage.

Le S<sup>r</sup> Martin basse-taille des chœurs qui était allé à Reims et qui avait promis d'amener avec lui cette basse-taille de Verdun, sort de chez moi, et m'a

communiqué deux lettres de cet homme, qui, par la première, acceptait avec plaisir les propositions qu'il lui avait faites de ma part, et que j'ai confirmées par deux lettres que j'ai écrites directement à cet homme, dans le moment qu'il l'attendait à Reims pour l'amener avec lui à Paris ; il a reçu la seconde, par laquelle il lui mande qu'il a fait des réflexions qui l'empêchaient d'accepter ces propositions ; j'ai demandé au S<sup>r</sup> Martin à quoi il pensait que l'on peut attribuer ce changement si subit ; il m'a confié sous le secret, que le S<sup>r</sup> Rousseau ayant passé par Verdun, en revenant de Plombières, avait vu cet homme, qu'il ne doutait pas qu'il ne l'eût détourné de l'envie de venir à Paris, crainte de nuire aux S<sup>rs</sup> Laÿs et Chéron, et que la preuve de cela était que le S<sup>r</sup> Rousseau dinant à Reims chez le S<sup>r</sup> Tirot pensionnaire retiré dans ce pays là, avait badiné sur le voyage prétendu de cet homme que l'on attendait pour l'amener à Paris. Voilà ce qu'il soupçonne et ce que je serais très porté à croire, mais je n'en ferais pas le semblant. J'écrirai encore à Verdun pour savoir au vrai de cet homme, ce qui l'a fait changer de sentiment si subitement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. M<sup>lle</sup> Saint-Huberty ayant demandé de ne pas chanter dimanche, je ferai l'impossible pour engager M. Laÿs à chanter *Panurge* dimanche et je donnerai mardi *Armide* pour la demoiselle Saint-Huberty et le début de la demoiselle Roze.

**O<sup>1</sup> 619 n° 182**

À Paris, ce samedi 16 septembre 1786 à 6 heures du matin

Monsieur,

Hier, longtemps après ma lettre écrite, M. Mittié est venu chez moi m'annoncer que la mère du S<sup>r</sup> Chéron devait arriver le soir, qu'elle donnait enfin son consentement au mariage de son fils qui devait se célébrer aujourd'hui et qu'en conséquence il me priait de lui donner le congé des deux jeunes gens que je lui ai donné sur le champ. J'ai vu le soir la jeune fille qui m'a dit que son prétendu était inquiet depuis quelques jours sur sa santé, mais qu'elle ferait si bien qu'elle le tranquilliserait et qu'elle le déterminerait à chanter, qu'elle sentait bien comme moi, qu'il y avait de la poltronnerie dans cet homme et que c'était la seule cause qui l'empêchait de reprendre ses rôles ; enfin, elle m'a promis qu'elle

le déterminerait à reprendre son service incessamment ; je souhaite que cela puisse être bientôt.

Je pars dans le moment pour Saint-Cloud ; il n'est que 7 heures du matin, à mon retour, qui sera au plus tard à 10 heures, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce que m'aura dit monsieur le baron.

À 10 heures du matin

J'arrive de Saint-Cloud où j'ai eu l'honneur de voir monsieur le baron ; j'ai eu celui de lui rendre compte de l'état des choses relativement à la demoiselle Saint-Huberty et à la demoiselle Gavaudan ; j'ai encore eu celui de lui rendre compte de ce que j'avais eu celui de vous mander au sujet de l'élargissement de la demoiselle Gavaudan, qui est de ne lui donner sa liberté que lorsqu'elle aura chanté le rôle qu'elle a refusé, ne le chantât-elle qu'une fois. Il a approuvé ce projet qui est conforme aux règlements ; comme cette demoiselle fait bombance dans sa prison avec son gille et ceux qu'il y mène, monsieur le baron m'a donné un mot de lettre pour M. de Crosne pour la mettre au secret le plus rigoureux si, comme je le lui ferai dire demain par M. Quidor, elle ne se détermine pas à chanter le rôle de Calciope au moins une fois. Je pense que cette punition faite à propos empêchera à l'avenir les sujets de l'Académie de refuser les rôles qu'on leur destinera, et pourrait influencer en bien sur la subordination.

Monsieur le baron m'a dit que l'arrêt pour le timbre de la musique avait été obtenu et passé hier.

Le S<sup>r</sup> Chéron a été marié ce matin, j'en ai instruit monsieur le baron.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La recette d'hier a été très bonne vue la saison.

Je reçois dans l'instant votre lettre d'hier, je suis très aise que vous approuviez la réponse que j'ai chargé M. Lemoyne de faire à la demoiselle Saint-Huberty.

**O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 182 bis**

À Paris, ce dimanche 17 septembre 1786

Monsieur,

Comme par circonstance ou par l'oubli de quelqu'un les 600 lt que vous avez accordées à la veuve Chafaroux ne lui ont point encore été payées, quoique j'ai

tout lieu de croire qu'elle sait que cette somme lui a été allouée pour l'indemniser des pertes vraies ou prétendues qu'elle dit avoir faites dans l'incendie de l'Opéra ; elle a fait écrire au comité par M. de Vergennes maître des requêtes pour demander que sa fille fut assimilée en qualité de surnuméraire ouvreuse de loges, au traitement que l'on a fait en cette qualité à la veuve du feu S<sup>r</sup> Dufresne qui a été, pendant 22 ans, chef et inspecteur des ouvriers du théâtre, emploi qu'il a rempli avec toute l'activité et tout le zèle possible tandis que le feu S<sup>r</sup> Chafaroux n'a servi que 7 ou 8 ans. Comme il s'agit de répondre quelque chose à M. de Vergennes, j'ai chargé M. de La Salle de lui répondre que le comité ne pouvait délibérer sur cela qu'à votre retour.

J'ai rendu compte à monsieur le baron que le S<sup>r</sup> Rousseau était revenu à peu près dans le même état qu'il était parti de Paris pour Plombières.

Que la demoiselle Roze danseuse élève du S<sup>r</sup> Vestris débiterait mardi prochain dans l'opéra d'*Armide*.

Que le comité avait écrit à la demoiselle Dorlé qu'il la remerciait attendu que vraisemblablement sa santé ne lui permettait pas de continuer d'accomplir son emploi à l'Opéra, où elle n'avait dansé qu'une fois depuis Pâques, et qu'elle avait refusé de danser dans l'opéra des *Danaïdes* où elle avait été très bien placée, sous le prétexte que sa santé ne lui permettait pas.

Il m'a parlé de la demoiselle Mulot et m'a demandé les moyens que l'on pouvait employer pour la faire débiter le plus tôt possible ; je lui ai représenté qu'il était très impossible de pouvoir répéter l'opéra de *Roland* dans ce moment à cause du service de la Cour ; cependant en revenant à Paris j'ai réfléchi sur cela et je crois, qu'en faisant deux ou trois répétitions les matins et une générale un jeudi, il serait possible de mettre cet opéra au théâtre dans les huit premiers jours d'octobre, d'autant plus que n'y ayant aucun premier sujet de l'Opéra employé dans cet ouvrage cela n'interromprait aucunement les répétitions des spectacles de la Cour ; il est vrai que cela occasionnerait de la dépense pour les sujets des chœurs, qui sont payés extraordinairement lorsqu'ils répètent le matin.

Comme j'ai besoin aujourd'hui de la demoiselle Gavaudan cadette pour jouer le rôle de Climène dans *Panurge* j'ai chargé M. Quidor de l'amener avant 4 heures à l'Opéra ; je lui ai prié de lui dire que si elle refusait de venir il pouvait l'assurer que cette seconde désobéissance lui coûterait 300 lt d'amende ; et qu'elle se tint

pour dit qu'elle sera tenue en prison et au secret jusqu'à ce qu'elle ait chanté le rôle de Calciope.

La demoiselle Saint-Huberty ne s'est pas vantée de la lettre que vous lui avez écrite, mais il y a tout à croire qu'elle lui a fait une forte impression car, à la répétition d'hier, elle avait l'air très soucieuse, elle ne regardait que le bout de ses souliers, et peu souvent vis-à-vis d'elle ; il est vrai qu'il n'y a pas un mot dans cette lettre qui ne soit de la plus énergique expression.

Monseigneur le duc de Villequier était à la répétition avec monsieur le marquis de La Ferrière ; ils ont été contents de l'ouvrage, mais ils ont trouvé qu'il y avait trop de chœurs ; ils n'ont pas vu que cet ouvrage est sans cesse en action.

Je ferai venir chez moi le maraud de Dessaulles qui vient à la répétition prendre la bougie avant le commencement et qui s'en va s'en entendre le rôle qu'il doit chanter ; cet homme ne sera jamais qu'un mauvais sujet, le S<sup>r</sup> Adrien est bien différent, il est honnête, sage et travaille avec zèle et assiduité. Il a très bien chanté hier, et je crois qu'il faut lui laisser ce rôle quoiqu'il ait été donné au S<sup>r</sup> Dessaulles pour le chanter en premier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 183**

À Paris, ce lundi soir 18 septembre 1786

Monsieur,

Votre lettre à la demoiselle Saint-Huberty a fait tout l'effet que vous pouviez en attendre, voici ce qui s'est passé aujourd'hui.

J'ai eu l'honneur de vous mander avant-hier que j'avais eu l'honneur de voir le ministre, qu'il m'avait donné un mot de lettre pour M. de Crosne par laquelle il lui mandait, de faire mettre la demoiselle sous le verrou si elle n'obéissait point à la loi, qu'il la tiendrait en prison jusqu'à ce qu'elle se fût décidée à chanter le rôle de Calciope qu'elle avait refusé. J'ai communiqué cet ordre à M. Quidor et même à M. Lemoyne en les assurant que le ministre et vous, Monsieur, ne lui donneriez sa liberté que lorsqu'elle aurait chanté ce rôle ; ces deux messieurs ont rendu un compte exact à la demoiselle Saint-Huberty qui est fort de leurs amis, le résultat en a été que la demoiselle Gavaudan a consenti par écrit, qu'elle

chanterait vendredi prochain le rôle de Calciope comme vous le verrez par la copie de sa lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, et dont j'enverrai demain l'original au ministre ; il y reconnaîtra l'écriture de la demoiselle Saint-Huberty, approuvée par la demoiselle Gavaudan. Messieurs Lemoyne et Quidor m'ont vivement sollicité de ne pas la renvoyer en prison ce soir ; je leur ai répondu qu'il n'y avait que le ministre ou vous, Monsieur, qui aviez ce pouvoir, que j'aurai l'honneur de vous écrire ce soir, et que le ministre étant absent de Paris, de Saint-Cloud et de Versailles où il ne devait revenir que jeudi pour le conseil ayant été passer deux jours dans une terre de M<sup>lle</sup> de Matignon, j'espérais qu'en son absence vous m'enverriez l'ordre de la faire sortir tout de suite. Je lui enverrai demain son rôle à 8 heures du matin par la voie de M. Quidor afin qu'elle puisse bien le savoir pour vendredi ; elle a chanté hier dans *Panurge* et de là coucher en prison d'où je l'ai fait sortir aujourd'hui à midi pour aller dîner et dissiper ses chagrins avec la demoiselle Saint-Huberty qui chantera le rôle d'Armide demain.

Le S<sup>r</sup> Chéron a été marié avant-hier ; il ne va point demeurer avec M. Mittié comme on le croyait ; je tremble pour sa pauvre petite femme.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre de la mère de la demoiselle Saint-James dont le S<sup>r</sup> Martin haute-contre a enlevé la fille hier ; il l'a menée dans une chambre qu'il a louée à la Villette ; il s'y est passée une scène assez comique ; la mère a été chez le procureur fiscal qui s'est transporté avec elle chez le S<sup>r</sup> Martin, qui a dit à ce magistrat que lui et la demoiselle étaient acteurs de l'Opéra ; le procureur a pris ses jambes à son cou et s'en est allé toujours courant en disant qu'il n'avait que faire là, ce qui a fait rire les gens qui s'étaient assemblés.

Il m'a été porté plainte par M. Rey contre le S<sup>r</sup> Barnou porteur d'instruments de l'Opéra qui a insulté et menacé de battre un jeune homme nommé Voisin fort bonne basse de l'orchestre ; je pense qu'il faudrait que vous ordonnassiez que cet homme fut puni par quelques jours de prison.

J'attends vos ordres sur tous ces objets.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Roze a répété son début ce soir.



Il me paraît qu'elle deviendra un sujet très distingué dans peu de temps ; elle sera placée demain dans l'opéra d'*Armide*.

O<sup>1</sup> 619 n° 184

À Paris, ce 20 septembre 1786

Monsieur,

La demoiselle Roze a débuté hier avec beaucoup de succès ; elle a été fort applaudie. Elle a dansé deux morceaux au 1<sup>er</sup> acte dans le genre de M<sup>lle</sup> Picinel, et deux autres au 4<sup>e</sup> en pas de deux avec les S<sup>rs</sup> Vestris dans le genre de M<sup>lle</sup> Guimard. Elle continuera son début vendredi prochain dans *La Toison d'or* où elle placera les deux morceaux nobles dans le 1<sup>er</sup> acte de cet opéra, et les deux autres dans le ballet de *La Chercheuse d'esprit* tout ceci de convention avec M. Gardel.

Le S<sup>r</sup> Rousseau qui a chanté pour la première fois depuis son retour a été très accueilli du public, il a très bien rendu et chanté le rôle de Renaud.

Monsieur le comte d'Ossun m'a parlé hier du S<sup>r</sup> Snouk son protégé ; il s'est plaint de ce qu'on l'avait envoyé sans l'avoir fait débiter au moins dans quelques petits bouts de rôles ; je lui ai dit qu'il avait été renvoyé parce que messieurs les maîtres de l'École s'étaient plaints qu'il ne travaillait point et que depuis longtemps il n'avait fait aucun progrès ; il m'a répondu que depuis près d'un an messieurs les maîtres n'avaient donné des soins qu'aux S<sup>rs</sup> Adrien et Dessaulles, et que l'on avait négligé le S<sup>r</sup> Snouk ; il demande finalement qu'on l'essaye ; je lui ai dit que je verrai avec le S<sup>r</sup> La Suze ce qu'il serait possible de faire pour cela ; je crois, Monsieur, que nous pouvons nous détacher de l'idée que nous avons de faire débiter le S<sup>r</sup> Dessaulles dans le rôle d'Agamemnon, car messieurs les maîtres de l'École ont fait hier matin un essai de plusieurs sujets sur le théâtre de la porte Saint-Martin, tous ont été assez bien, excepté le S<sup>r</sup> Dessaulles, qui, à ce que m'a dit le S<sup>r</sup> La Suze, a paru à tous ceux qui y étaient, avoir la voix rauque et usée comme un vieillard ; point de timbre et trouvé généralement hors d'état d'être présenté au public ; je vous avouerai, Monsieur, que cela me fâche parce qu'il me sera impossible de donner l'opéra de *Roland* avec cet homme là, et qu'il faudra avoir recours à un sujet de l'Académie pour pouvoir mettre cet ouvrage. Cet homme a encore le défaut d'être brutal et arrogant vis-à-vis de ses maîtres. Quant à sa figure, il a le maintien et l'air d'un brigand qui sort d'un mauvais lieu, où effectivement on prétend qu'il passe sa

vie. Enfin, Monsieur, vous en jugerez vous-même à votre retour à Paris, je vous prierai alors, d'indiquer un examen d'un nombre des Premiers Sujets de cette École pour pouvoir calculer le parti que l'on en peut tirer dans ce moment ci, ou différer de quelque temps les débuts s'il le faut.

Je compte voir le S<sup>r</sup> Chéron ce soir à la répétition des *Horaces* ; je lui parlerai de sa santé et le presserai de me dire sur quoi je puis compter de sa part pour le voyage de Fontainebleau. Cet homme est né malheureusement pour lui, très insouciant, pourvu qu'il ait de l'argent aujourd'hui, il ne pense point à remplir ses devoirs ; il faudrait ne jamais lui donner un peu d'avance, cela lui ferait voir que l'on oblige que les sujets qui servent bien, et qu'on est fort aise de leur faire du bien lorsqu'ils l'ont mérité ; car cet homme mangerait la caisse de l'Opéra dans les 6 mois si on l'a lui livrait. Toutes mes réflexions, Monsieur, peuvent vous ennuyer, mais, je penserai toujours, que si ces gens là étaient dans une autre position ils feraient différemment leur service.

La mère de la demoiselle Saint-James est venue chez moi pour me demander de renvoyer sa fille de l'Opéra ; elle a parlé à ma femme, parce que j'étais absent, elle lui a paru aussi méchante qu'elle en avait la réputation.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je suis bien fâché de n'avoir pas le temps de transcrire cette lettre dont je prie d'excuser le désordre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 185**

À Paris, ce 22 septembre 1786

Monsieur,

Je viens de recevoir l'ordre du ministre pour faire sortir la demoiselle Gavaudan. Je l'envoie dans l'instant à Monsieur Quidor et lui recommande de la faire observer pendant quelques jours : je compte qu'elle chantera ce soir.

Je n'ai point entendu parler de l'homme d'Avignon ni de son conducteur depuis qu'ils m'ont écrit. Comme j'ignore leur demeure j'attendrai qu'ils se présentent pour leur faire donner 300 lt comme vous me le mandez.

Je rendrai compte au ministre de l'aventure du S<sup>r</sup> Martin, si vous le voulez, mais la demoiselle Saint-James n'est plus sujet de l'École ; cependant ils méritent l'un

et l'autre une forte réprimande. J'aurai l'honneur de vous observer qu'il faudrait éviter si c'est possible, vu la disette des hautes-contre, de mettre le S<sup>r</sup> Martin dans le cas de décamper avec sa donzelle qui ne demanderait pas mieux.

Je demanderai lundi l'ordre au ministre pour faire [mettre] le S<sup>r</sup> Barnou en prison pendant huit jours.

J'ai assisté hier depuis midi jusqu'à deux heures à un essai que l'on a fait sur le théâtre de la porte Saint-Martin de plusieurs Premiers Sujets de l'École royale.

J'ai été très content du chant, de la manière de se tenir au théâtre et de la voix, quoiqu'elle soit encore un peu dans la mue du S<sup>r</sup> Adrien.

J'ai été très content aussi de celle du S<sup>r</sup> Lefevre qui s'est beaucoup renforcée depuis que je l'ai fait sortir des chœurs.

La demoiselle Mulot a chanté plusieurs morceaux ; elle a de la voix ; elle a une figure théâtrale et l'on ne perd pas un mot de ce qu'elle dit.

Le S<sup>r</sup> Lebrun jeune homme, voix de ténor chantant presque la succession du S<sup>r</sup> Sacchini ; ce sont, à ce que l'on croit la somme de 1 200 lt qu'il avait demandée, à Pâques dernier, que l'administration lui avançât.

Il ira à Fontainebleau pour le ballet du *Déserteur*, dont on ne dit pas de bien excepté deux scènes que M<sup>lle</sup> Guimard rend supérieurement ; le S<sup>r</sup> Goyon est, dit-on, fort bien dans le rôle de Montancier ; on répète aujourd'hui l'opéra de *Phèdre* avec les ballets.

Je ferai répéter trois fois la semaine prochaine celui des *Horaces*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous avez vu que sans les débuts il y a eu hier une forte recette.

**O<sup>1</sup> 619 n° 186**

À Paris, ce 23 septembre 1786

Monsieur,

La demoiselle Gavaudan a chanté hier son rôle de Calciope ; j'avais envoyé l'ordre de sa liberté à M. Quidor qui a envoyé à l'hôtel de la force à 10 heures du matin pour la faire sortir ; elle a répondu au porteur de l'ordre qu'elle avait commandé son dîner et qu'elle voulait le manger en prison ; cet homme après quelques contestations l'a forcée de sortir avec lui dans la rue, et lui a dit qu'elle

était libre d'aller ou bon lui semblerait ; elle est rentrée dans l'hôtel où elle a déjeuné et diné jusqu'à quatre heures et demie qu'elle est arrivée à l'Opéra à moitié ivre ; elle a eu une dispute avec le S<sup>r</sup> Châlay sur la loge qu'elle prétendait avoir et qui était occupée par la demoiselle Dozon ; après avoir juré pendant un quart d'heure elle s'est calmée, s'est habillée et a chanté son rôle. Je crois cette malheureuse incorrigible surtout étant livrée à de mauvais conseils. Enfin ce sera une seconde Laguerre si elle acquiert son talent.

Vous verrez, Monsieur, par la recette d'hier que cet opéra va bien jusqu'à présent ; je compte le donner mardi prochain pour le juger définitivement.

La demoiselle Roze a fait son second début hier, on a placé les deux airs nobles qu'elle danse seule dans le premier acte ce qui l'a mise en concurrence avec la demoiselle Miller qui y danse aussi ; cela a fait en quelque façon un concours qui n'a pas déplu au public ; ses airs qu'elle danse avec le S<sup>r</sup> Vestris ont été placés dans le ballet de *La Chercheuse d'esprit*.

Monsieur le comte d'Ossun m'a encore tourmenté pour faire débiter le S<sup>r</sup> Snouk, ce qui aura lieu sous quelques jours ; on lui fera chanter quelques confidants pour voir comment il s'en tirera et quel effet sa voix fera au théâtre ; sa lettre de renvoi lui aura peut-être fait plus d'impression que toutes les sermones qu'on lui a faites. D'ailleurs je le ferai venir travailler au magasin avec les S<sup>rs</sup> La Suze et Parent quatre fois la semaine avec le premier et tous les jours avec le second ; alors il ne se plaindra [pas] qu'on ne lui donne point de leçons ; il est vrai que l'on ne pouvait pas lui en donner aux Menus parce que tout le temps était employé à faire chanter les S<sup>rs</sup> Dessaulles, Adrien et autres sujets plus avancés et plus assidus que lui.

J'ai, je crois, eu l'honneur de vous mander hier, que la demoiselle James n'était plus attachée à l'École depuis qu'elle était portée sur les états de l'Opéra.

La demoiselle Dozon m'a promis encore hier de déterminer son mari à se moins occuper de sa prétendue maladie et de répéter sérieusement ses rôles dans les opéras de Fontainebleau ; je verrai ce soir ce que cela aura opéré.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Saint-Huberty est toujours la même pour la demoiselle Gavaudan ; elle a cependant dit à quelques personnes qu'elle l'a blâmée de

n'avoir pas accepté d'abord le rôle de Calciopie ; c'est apparemment votre lettre qui l'a faite changer de langage.

Je ne vous étourdirai point d'une demoiselle Mézière cadette qui a quitté sa mère avant-hier parce qu'elle la maltraitait ; ces mères devraient attendre patiemment et ne pas mettre ces filles dans le cas de les quitter avant qu'elles les eussent vendues ; car elles ne les mettent au spectacle que dans cette intention.

O<sup>1</sup> 619 n° 187

À Paris, ce 26 septembre 1786

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 24 au moment où je vous croyais en chemin pour revenir à Paris ; j'aurai l'honneur de vous voir vendredi matin et celui de vous rendre de ce qui s'est passé depuis quelques jours et qui ne méritait pas que je vous en fasse le détail.

La chose qui mérite votre attention est celle ci ; le S<sup>r</sup> Lainez depuis votre départ a chanté, je crois, quatre ou cinq fois ; il a dit au S<sup>r</sup> La Suze et à ses camarades que vous, Monsieur, ainsi que moi, le trompons en lui faisant accroire qu'il a une augmentation de 600 lt d'appointements chez le roi, et que nous lui avons dit cela pour l'engager à chanter plus souvent, mais qu'il n'est pas notre dupe et que si cela était vrai on lui aurait donné un brevet...d'après cette persuasion il fait l'enroué, il dit qu'il a la fièvre ; avant-hier c'était une courbature qui l'a empêché de chanter dans *Les Danaïdes* et hier dans la répétition des *Horaces*, quoiqu'il soit venu se montrer au théâtre avec son air arrogant. Je vous avouerai franchement, Monsieur, que cela est fait pour excéder l'homme le plus patient ; je ne lui ai pas dit un seul mot dans la crainte de faire une scène.

La demoiselle Chéron est venue à la répétition quoique très enrhumée pour un léger changement fait dans *La Toison d'or*, qu'il n'est pas possible de donner aujourd'hui à cause de l'enrouement de cette femme qui ne peut pas articuler un son ; j'ai envoyé chez la demoiselle Gavaudan cadette pour savoir si elle était prête sur le rôle d'Hipsiphile qu'elle a en double ; comme elle m'a fait dire qu'elle n'en était pas très sûre, j'ai pris le parti de faire changer l'affiche hier au soir et de faire afficher *Iphigénie en Tauride* avec le ballet de *La Chercheuse d'esprit*, réservant *Alceste* pour vendredi et *La Toison d'or* pour dimanche prochain. La demoiselle Chéron m'a dit que la voix de son mari allait de mieux en mieux mais qu'ayant pris des eaux de Vichy, elles l'avaient dévoyé si fort qu'il

n'avait pas osé sortir pour venir répéter son rôle du vieil Horace, que j'ai fait répéter au S<sup>r</sup> Chardini qui y sera très bien en cas d'accident.

Je n'ai point répondu parce que je ne sais que répondre à M. de Caumartin ; je vais chez le ministre et je lui en parlerai. Il me dira peut-être ce que je dois faire.

J'ai fait donner plusieurs petits rôles au S<sup>r</sup> Snouk et le ferai paraître à la première occasion.

Je n'ai pas eu l'honneur de voir le duc de Villequier pour lui parler du S<sup>r</sup> Chéron, ce que je ferai dès que je pourrai le voir.

La demoiselle Roze ne pourra pas danser aujourd'hui ses deux airs nobles ne pouvant être placés dans *Iphigénie* où il n'y a qu'un seul ballet qui est celui des Scythes ; on pourra, si le S<sup>r</sup> Vestris le veut, placer les airs qu'elle danse avec son fils dans le ballet de *La Chercheuse d'esprit* ; j'en suis fâché parce que monsieur le baron l'aurait vu aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je sors dans le moment de chez le ministre à qui j'ai rendu compte que j'avais été obligé de changer l'opéra d'aujourd'hui et la raison pourquoi ; je lui ai demandé l'ordre pour faire mettre le S<sup>r</sup> Barnou en prison pendant huit jours.

Il se pourrait bien qu'après demain jeudi 28 il fut possible de faire une répétition générale de l'opéra de Roland sur le théâtre de la porte Saint-Martin avec les sujets de l'École pour voir quel parti l'on pourrait prendre sur le S<sup>r</sup> Dessaulès à la mise de cet ouvrage.

**O<sup>1</sup> 619 n° 188**

À Paris, ce mercredi 4 octobre 1786

Monsieur,

Voici ce qui s'est passé au sujet du ballet du *Premier Navigateur*. Comme il est question de chercher les moyens d'attirer le public dans la plus mauvaise saison de l'année, j'avais proposé depuis plusieurs jours à M. Gardel de remettre ce ballet à la suite d'un opéra ; il me répondit que le S<sup>r</sup> Nivelon étant malade cela dépendait de la volonté du S<sup>r</sup> Vestris et me promit d'engager M<sup>lle</sup> Guimard à le déterminer à le danser ; en conséquence il me dit mardi qu'elle avait parlé à ce jeune homme et que je pouvais faire afficher ce ballet. Le S<sup>r</sup> Vestris père pendant

l'opéra vint me dire que ce ballet tuerait son fils, que si cet enfant tombait malade, que deviendraient les spectacles du roi et l'Opéra ; je lui répondis que si cet accident arrivait on ferait comme l'on avait fait pendant qu'il était à Londres. Enfin, voyant que cet homme s'échauffait je cessai de lui répondre. Le jeune me dit à la répétition d'avant-hier qu'il lui était impossible vu le travail qu'il faisait pour la Cour de danser ce ballet. Comme j'ai voulu éviter dans ce moment de mettre toute cette famille dans le cas d'aller clabauder de porte en porte que l'on n'avait point d'égards pour le père ni pour le fils, je lui dis que je ferai afficher le ballet de *La Chercheuse d'esprit*. Je le dis hier à M. Gardel qui me dit que cela était bien. Lorsque M<sup>lle</sup> Guimard me dit dans le foyer qu'elle ne danserait pas *La Chercheuse d'esprit*, je crus bêtement que c'était une plaisanterie ; après quoi elle m'a fait appeler dans sa loge pour me dire très sérieusement qu'il ne fallait pas souffrir que ce jeune homme, par les mauvais conseils de sa famille, fit la loi à l'Opéra ; qu'il fallait tenir bon et le forcer à faire son devoir ; qu'il n'y avait qu'à vous rendre compte de tout et le menacer du ministre. J'ai eu l'honneur de vous rendre ce compte hier, je ne doute nullement que vous ne le déterminiez à se rendre à la raison. Je lui ai fait dire de se rendre chez vous sur les neuf heures. Je ne pourrai pas m'y trouver étant obligé d'aller à la campagne pour prendre beaucoup de choses dont j'ai besoin, ce que je ne pourrais pas faire si je ne profitais pas du congé d'aujourd'hui. Je serai de retour à 7 heures du soir ; j'aurai l'honneur de vous voir demain matin à moins que vos ordres ne m'appelassent chez vous ce soir.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 189**

À Paris, ce 9 octobre 1786

Monsieur,

J'ai oublié avant-hier de vous observer que M. Sacchini laissait un opéra qui n'est pas totalement achevé, que je ne connaissais personne plus en état de le finir que le S<sup>r</sup> Vogel auteur de *La Toison d'or*, qui se ferait certainement un honneur de l'achever sans rien changer à ce qui est fait par l'auteur.

J'ai appris hier que le défunt avait reçu la veille de sa mort une lettre d'une sœur qu'il a à Naples qui a 8 enfants ; comme il n'y a pas à douter que cette femme ne

viennaise à Paris pour recueillir la succession de son frère, je pense que l'administration pourrait traiter avec elle du prix de cet opéra et donner au S<sup>r</sup> Vogel une gratification pour le finir. Je prends la précaution de vous rendre compte de tout ceci dans la crainte que j'ai que le S<sup>r</sup> Rey, qui comme vous le savez ne s'empare des partitions de cet ouvrage, ne veuille le finir, ce qui ferait une disparate ridicule, après quoi il rançonnerait l'administration ; ce n'est pas qu'il n'y a craindre [illisible] qu'il donnera des conseils à la sœur du défunt ou à ceux à qui elle enverra sa procuration, mais en faisant prévenir la reine par le ministre, de ce que j'ai l'honneur de vous proposer et prendre ses ordres sur cela ; il en résulterait que l'héritière de M. Sacchini trouverait plus de bénéfice à traiter avec l'Opéra qu'avec le S<sup>r</sup> Rey. Voilà, Monsieur, ce que je penserais qu'il faudrait faire ; c'est à vous d'apprécier si mes observations sont raisonnables.

La recette d'hier contre mon attente a été de 2 392 lt 8 s ; nous donnerons demain *La Toison d'or* avec le dernier divertissement de *Dardanus* pour continuer les débuts des élèves de M. Vestris. J'ai écrit hier à M. Corencaye, auteur de l'article des spectacles dans le journal de Paris, pour lui demander pourquoi il n'avait pas rendu compte de ces débuts, que cela vous avait paru très singulier ainsi qu'à tout Paris ; j'attends sa réponse dont j'aurai l'honneur de vous faire part.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 190

À Paris, ce 10 octobre 1786

Monsieur,

Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander hier commence à se réaliser : on dit que les amis du S<sup>r</sup> Rey (les S<sup>rs</sup> La Salle et Légier ancien procureur), font courir le bruit, que le S<sup>r</sup> Sacchini lui a fait don de toute sa musique, qu'il a chez lui les partitions d'*Œdipe à colonne* et celles de *Velina* qui n'est pas encore fini, que M. Sacchini l'avait chargé d'y travailler, comme si un grand peintre chargeait un barbouilleur d'enseignes de finir un de ses tableaux.

Il est vrai que depuis deux ans il fait régulièrement sa cour à l'hôte et au laquais du défunt, ces deux hommes gouvernaient le S<sup>r</sup> Sacchini ; de plus ils sont italiens et même italiens et demi...



Je proposerai au comité de demain de faire un service après le voyage de Fontainebleau ; on en fera une délibération que j'aurai l'honneur de vous envoyer.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Je viens d'apprendre par une personne très sûre que dans la matinée du jour de la mort, le S<sup>r</sup> Rey, de concert avec l'hôte et le laquais ont mis à part toute la musique et l'avaient fait poster chez l'hôte avant que d'appeler le commissaire pour mettre les scellés.

Qu'ils avaient fait fabriquer une donation prétendue, ornée de belles phrases, qu'ils ont fait signer au défunt et dont on dit qu'ils ont envoyé une copie à la reine.

Que le S<sup>r</sup> Rey a l'impudence de faire débiter dans le public depuis deux jours que le S<sup>r</sup> Sacchini n'a fait que le chant et la basse de ses opéras, et que c'est lui qui en a fait les accompagnements, les chœurs et les airs de danse ; enfin, si l'on en croyait les apologistes du S<sup>r</sup> Rey, ce serait lui qui aurait fait les opéras de la suite d'*Armide*, de *Chimène*, de *Dardanus*, d'*Œdipe à colonne* et de celui qui reste à finir. Heureusement pour la mémoire du défunt que ceux à qui ont fait part de cette impudence se révoltent et sont indignés de voir qu'un homme qui n'a fait qu'un mauvais acte *Apollon et Coronis*, veuille s'attribuer la gloire d'avoir fait des choses qui sont faites pour honorer les plus grands talents et voler le bien d'une sœur de ce malheureux, femme qui a fait 22 enfants à qui il en reste encore huit, et qui est très pauvre ; il faut espérer qu'elle viendra ici et qu'elle fera annuler cette prétendue donation qui emporterait le plus clair et le meilleur bien de la succession ; car tout le monde pense que l'hôte et le laquais se sont emparé de ce qu'ils ont trouvé de meilleur ; comme le S<sup>r</sup> Rey a fait de la musique on pense même et on suppose que ces trois hommes sont d'intelligence.

Pardonnez-moi, Monsieur, la vivacité de ma lettre et rendez-moi la justice de croire que la seule indignation de voir voler la réputation d'un habile homme, et le bien de sa malheureuse sœur, me fait un mal que je ne puis vous exprimer ; d'ailleurs la confiance que je vous dois ne me permettra jamais de vous rien dissimuler, bien persuadé de plus que vous regarderez ceci comme une confession que je vous fais et que je ne ferais jamais à tout autre qu'à vous.

O<sup>1</sup> 619 n° 191

À Paris, ce 11 octobre 1786

Monsieur,

Les clameurs des honnêtes gens contre la prétendue donation faite au S<sup>r</sup> Rey étant parvenues jusqu'à lui le [font] changer de batterie. Voici ce qui s'est passé hier. Il est venu chez moi lorsque ma lettre était partie ; il y [est] resté environ une demi-heure ; il n'a pas prononcé une seule fois le nom de Sacchini, ni moi non plus ; il attendait apparemment que je lui en parlasse ; voyant qu'il ne gagnait rien à attendre il s'est en allé. Lorsque je suis arrivé à l'Opéra M. Guillard est venu à moi et s'est fort étendu sur la perte qu'il faisait ; après quoi il m'a demandé si j'avais entendu parler de la prétendue donation faite au S<sup>r</sup> Rey ; je lui répondis « oui », mais que j'avais de la peine à le croire ; il m'a dit qu'elle n'avait point été faite au S<sup>r</sup> Rey, mais bien à une autre personne, dont il ne m'a pas dit le nom et que je n'ai pas voulu lui demander. J'ai pensé alors que ces honnêtes gens avaient craint le blâme du public et qu'ils se sont retournés pour faire paraître cette donation sous un autre nom. Je tâcherai de découvrir le nœud de cette intrigue qui peut-être subsistera jusqu'à l'arrivée de la sœur du défunt. Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander hier avait été dit la veille par le S<sup>r</sup> Rey au S<sup>r</sup> Rousseau, qui l'a dit dans le moment au S<sup>r</sup> La Suze qui, indigné de ce procédé est venu m'en faire confidence. Si j'apprends quelque chose de plus j'aurai celui de vous en instruire.

Le S<sup>r</sup> Vestris père m'a dit hier que les deux débutantes ne pouvaient pas être placées dans le nouveau *Robinson* parce que son fils danserait continuellement dans cet ouvrage en habit de sauvage ; qu'elles ne pouvaient pas être employées non plus dans le ballet du *Déserteur*. Je lui ai dit qu'elles le seraient certainement dans l'opéra de *Phèdre* et dans celui des *Horaces*, ce qui les ferait paraître trois fois, et peut-être le samedi 4 novembre dans *Richard cœur de lion* si la reine l'ordonnait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La recette ayant été hier de 3585 lt 18 s je donnerai vendredi le même spectacle.

O<sup>1</sup> 619 n° 192

À Paris, ce 12 octobre 1786

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui monsieur le lieutenant général de police à qui j'ai eu celui de donner tous les renseignements nécessaires pour savoir ce que sont devenues les partitions d'*Œdipe à colonne* et celles de *Velina* qui doivent être chez le S<sup>r</sup> Rey selon ce qu'il a dit hier à M. Lainiez, La Suze, Rousseau et autres personnes après le comité, qui lui ont demandé s'il était vrai que M. Sacchini lui eut fait don de ces deux ouvrages ; il a répondu que cela était vrai, mais que malheureusement la donation n'était point écrite de la main de M. Sacchini qui n'avait pu que la signer. Vous voyez, Monsieur, que ce n'était pas sans fondement que le bruit de cette donation s'était répandu. Il y a tout à croire que le ministre recevra une prompte réponse, parce qu'il me semble que le S<sup>r</sup> Rey a consulté, et qu'on lui a dit que cette donation et rien c'était la même chose, ce qui déterminera ses associés à dire la vérité.

J'ai l'honneur de joindre ici la délibération d'hier au sujet du service que j'ai proposé de faire après le retour de Fontainebleau pour le repos de l'âme de M. Sacchini ; je me suis permis de dire à messieurs de l'ancien comité qu'ils étaient dans leur tort de n'en avoir point fait pour le feu S<sup>r</sup> Berton ; ils ont répondu que l'on n'en avait point fait pour M. Rebel ; je leur ai dit que cela était fort mal.

Je viens de recevoir une lettre de la mère de la petite Pauline à M. Vestris qui lui mande que cette enfant a été atteinte hier d'un mal de gorge violent, qu'elle ne sera point en état de danser de quelques jours ; que son médecin avait approuvé qu'elle lui eût fait mettre les jambes dans l'eau et qu'elle lui eût fait prendre quelques lavements. Il va la rafraîchir pendant quelques jours après quoi il la purgera. J'ai envoyé sur le champ proposer à M. Gardel, pour ne rien changer à l'affiche quant à l'opéra de *La Toison d'or*, de donner avec cet opéra, *La Chercheuse d'esprit* en place du dernier divertissement de *Dardanus*, ce que M<sup>lle</sup> Guimard a accepté, et ce que d'autres qu'elle n'auraient peut-être pas fait, de sorte que cela sera porté sur les affiches de demain.

Si M. de Crosne me fait dire quelque chose aujourd'hui j'aurai l'honneur de vous le mander demain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Gardel est fort inquiet de la situation du S<sup>r</sup> Goyon à qui il est venu une dartre considérable sur un œil ; cependant j'apprends dans le moment qu'il répétera dans le ballet du *Déserteur* ce soir aux Menus : j'irai voir ce ballet.

**O<sup>1</sup> 619 n° 193**

À Paris, ce 13 octobre 1786

Monsieur,

Je ne reçois que dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier ; j'ai eu celui de vous mander que j'avais vu M. de Crosne qui vraisemblablement rendra compte au ministre directement de ce qu'il aura découvert.

J'ai réfléchi sur la proposition que je vous avais faite, de faire achever l'opéra de *Velina* par M. Vogel ; mais j'ai pensé que tout considéré il serait plus convenable d'en charger M. Piccinni pour plusieurs raisons :

La première parce qu'il est de la même école de feu M. Sacchini.

La seconde qu'il est pensionné du roi pour travailler pour ses spectacles.

La troisième que le public verra avec plaisir que l'on emploie le moyen le plus sûr pour ne pas gâter un ouvrage qui peut-être précieux par lui-même et qui le deviendrait encore davantage par la mort de l'auteur, si contre toute attente M. Piccinni refusait de s'en charger on verrait à se tourner d'un autre côté.

M. Boquet m'a écrit hier que le bruit courait que l'on ne donnerait point *Les Horaces* à Fontainebleau, qu'il me pria de lui faire dire si j'en savais quelques choses, parce qu'il était prêt à mettre les ciseaux dans les étoffes ; je lui ai fait dire que je n'avais point reçu de contre ordre et qu'il pourrait aller en avant, comme je le faisais pour les répétitions de cet opéra.

Je n'ai point eu de nouvelles de la santé de la petite Laure ; je verrai ce soir M. Vestris père qui me dira quelle est sa maladie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 194

À Paris, ce 14 octobre 1786

Monsieur,

La maladie de la petite Laure vient d'un échauffement occasionné par un travail forcé ; une glande enflée au col lui a causé un mal de gorge qui est peu de chose. M. Vestris compte qu'elle sera en état de danser dans l'opéra de *Phèdre* le 26 et successivement dans les représentations des grands opéras que l'on donnera à Fontainebleau ; il me paraît qu'il n'est pas porté à les faire danser dans les opéras comiques ni dans aucun ballet d'action ; je ne compte plus sur elles pour le spectacle de Paris qu'après le voyage, à moins qu'il ne change d'avis.

M. Gluck a eu une nouvelle attaque d'apoplexie qui lui a ôté la parole ; M. Salieri a reçu cette nouvelle il y a deux jours ; on lui mande qu'il a été administré.

Je n'ai point reçu encore aucune nouvelle de l'affaire en question ; j'ai eu l'honneur de vous mander hier que M. de Crosne en rendra vraisemblablement compte directement au ministre.

Le S<sup>r</sup> Rey a l'air très intrigué, mais, il ne fait plus aucune confiance à qui que ce soit ; on soupçonne qu'il doit 1 200 lt à la haute-contre [qui ?] a chanté un morceau de *Dardanus* ; il a beaucoup de disposition à bien chanter, il est très bon musicien mais il grasseye insupportablement. Messieurs les maîtres de l'École m'ont assuré que le S<sup>r</sup> Adrien avait ce même défaut et qu'ils l'en avaient corrigé, qu'ils espéraient avoir le même succès pour celui-ci ; je le souhaite plus que je ne l'espère.

Le S<sup>r</sup> Dessauls a chanté les trois quarts du rôle d'Agamemnon ; je vous avoue que je n'ai jamais rien entendu de si mauvais. Cet homme a la voix usée à un point que l'on [n']entend jamais la dernière syllabe du mot ; il n'y a pas un son qui soit analogue à celui qui est avant ou après, plus de timbre dans sa voix ; d'ailleurs cet homme chante ce rôle comme celui de Roland lorsqu'il est en fureur, il a en toute occasion l'air d'un furieux... enfin après cet essai j'ai dit mon sentiment sur tout cela à messieurs les maîtres assemblés ; ils sont tous convenus qu'ils pensaient unanimement comme moi, et qu'ils opinaient pour renvoyer ce sujet, sans courir le risque de le faire débiter ; je leur ai représenté que je pensais différemment parce que cet homme ayant eu une sorte de succès le jour qu'il a joué Roland aux Menus, on pouvait essayer de le faire débiter dans cet opéra, le rôle de Roland étant d'un genre qui ferait plutôt supporter sa

mauvaise voix et sa féroce figure que le rôle d'Agamemnon qui est plein de sensibilité dans plusieurs endroits.

Enfin j'ai ramené ces messieurs à mon opinion qui est de le faire beaucoup répéter et de le risquer dans le rôle de Roland. J'aurai l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé de ce que je pense sur les sujets de l'École même en présence de messieurs les maîtres à votre retour à Paris.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 195**

À Paris, ce 15 octobre 1786

Monsieur,

Depuis ma lettre de ce matin, M. Guillard auteur d'*Evelina* est venu me prier de vous engager conséquemment aux vœux du public à faire achever cet opéra par M. Piccinni et à en faire retirer les partitions ainsi que les brouillons du troisième acte de chez M. Rey, ce qu'il m'a dit n'avoir pas encore été fait. Il demande aussi que l'on retire en même temps les partitions de l'opéra d'*Œdipe à colonne* qui sont dans le même endroit. Je crois qu'il est fondé à faire cette réclamation étant l'auteur de ces deux ouvrages.

J'ignorais ce qu'il m'a dit, qu'avait fait M. de Crosne, qui s'est contenté d'une déclaration pure et simple du S<sup>r</sup> Rey. Il pense qu'il faudrait retirer le tout dans le moment et envoyer par une lettre du ministre ou de vous, Monsieur, la partition et les brouillons d'*Evelina* à M. Piccinni qui pourrait y travailler tout de suite et mettre cet ouvrage en état d'être donné à la Cour au commencement de décembre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 196

À Paris, ce 15 octobre 1786

Monsieur,

L'opéra de *Phèdre* que nous avons répété généralement hier a duré trois heures ; le ballet du 2<sup>e</sup> acte dure 22 minutes ce qui coupe l'action de manière que le 3<sup>e</sup> acte ne fait point son effet. Toutes les personnes qui étaient à la répétition ont pensé de même ; je l'ai dit à M. Lemoyne, il l'a senti comme tous les auditeurs. Il ne serait, je crois, point éloigné de consentir à ne laisser qu'un ou 2 airs de danse dans ce ballet pour, avec les chœurs, célébrer le retour de Thésée et ne pas le tenir debout pendant 22 minutes pour voir danser un ballet qui ressemble à la tragédie des Jésuites, ce qui a occasionné la réponse que m'a faite M. Gardel lorsque je lui ai proposé avant la répétition, de faire danser dans cet opéra les demoiselles Roze et Laure ; il m'a répondu avec assez mauvaise grâce, qu'il prendrait les ordres de monseigneur le duc de Villequier sur cela. Je n'ai pas insisté ; mais on voit clairement qu'il ne donne toute son attention et tous ses soins qu'à faire briller ses ballets d'actions, en négligeant tout ce qui peut concourir au soutien d'un opéra ; j'ai cherché dans ma tête un moyen de faire paraître les deux jeunes filles, ce serait, d'élaguer le ballet du 2<sup>e</sup> acte, de n'y laisser qu'un ou deux airs, et comme l'opéra finit par la mort de *Phèdre* suivie d'un chœur fort triste, il serait peut-être très bien de baisser le rideau et de faire comme nous avons fait à l'Opéra, de donner le divertissement du 3<sup>e</sup> acte de *Dardanus* dans lequel les deux débutantes ont eu un si grand succès.

Si vous jugez mon idée bonne et que vous la fassiez goûter à monseigneur le duc de Villequier, je crois que je viendrais à bout de déterminer M. Lemoyne à consentir à cet arrangement ; je pense bien que M. Gardel ne goûtera pas cette proposition, mais, je crois, que pour le bien de l'Opéra, et pour que la reine ait le plaisir de voir ces deux débutantes, il n'y a pas d'autres moyens à employer.

J'attendrai votre réponse pour négocier cet arrangement avec M. Lemoyne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Gardel pourra répondre qu'il a placé tous ses danseurs dans le 2<sup>e</sup> acte de *Phèdre*, mais, on peut lui dire qu'ils seront vus dans son ballet du *Déserteur*.

D'ailleurs il peut placer son frère dans le divertissement de *Dardanus* en y ajoutant un ou deux airs de ceux que l'on supprimera et qu'il danse dans *Phèdre*. Je reçois, depuis cette lettre écrite, la vôtre d'hier, dans laquelle vous me dîtes l'impatience que l'on a de voir les débutantes ; j'ai l'honneur de vous proposer ci-dessus le seul moyen de les faire paraître avec avantage.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la réponse à M<sup>me</sup> de Baudeville.

J'ai reçu l'arrêté du comité sans approbation.

O<sup>1</sup> 619 n° 197

À Paris, ce 16 octobre 1786

Monsieur,

J'ai vu hier M. Vestris père, qui m'a dit, que la petite Laure serait en état de danser à l'Opéra, dimanche prochain 22, mais, comme je sais que cela ne pourrait avoir lieu qu'autant que son fils consentirait à revenir à Paris, ce même jour dans le courant de la matinée, je ne compte que très peu sur la bonne volonté de ce jeune qui sera fatigué.

J'attends avec impatience la décision de monseigneur le duc de Villequier sur l'arrangement que j'ai eu l'honneur de vous proposer hier pour l'opéra de *Phèdre*, et auquel je me fais fort de faire consentir M. Lemoyne ; je vous prévient que M. Gardel mettra le nom de M. Lemoyne en avant pour empêcher cet arrangement ; mais vous pouvez lui répondre que vous êtes sûr qu'il y consentira, même avec plaisir.

Je ne vous parlerai pas par écrit, de toutes les horreurs que m'a racontées hier M. Guillard, qui se sont passées à l'instant du décès du S<sup>r</sup> Sacchini, et depuis cette époque, je craindrais de salir cette lettre ; je lui ai constamment répondu que cela ne regardait aucunement, que je plainais les hommes qui n'avaient aucun respect humain et qui se déshonoraient par des intrigues que l'on découvrirait tôt ou tard. Si, lorsque vous le verrez à Fontainebleau vous voulez le mettre sur ce chapitre vous en saurez autant que moi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Lainez n'a point chanté hier dans *Alceste* ; il me paraît qu'il ne veut chanter que les mardis ; je n'ai pas l'air d'y prendre garde à cause du service de la Cour,



après quoi, il faudra que le ministre le mande et lui parle parce que cela ne peut pas subsister comme cela. J'ai même été tenté de le dénoncer au comité comme étant un de ses membres qui ne faisant point son devoir, donnait un mauvais exemple, d'autant que les jours qu'il ne chante ni ne répète il va à la campagne ou souvent aux petits spectacles, ce qu'il faudra lui rappeler après le voyage.

Vous êtes sûrement tanné de mes bavardages, mais je ne puis m'empêcher de vous rendre compte de tout.

Jusqu'à M. Rey qui passe sa journée à broyer du noir, à aller dîner à ce qu'on appelle la société sous prétexte qu'il a mal à la tête, et qui passe sa journée et une partie de la nuit à jouer, et qui ne bat la mesure à l'Opéra et aux répétitions que lorsque son humeur le quitte. Cela me détermine à vous prier de trouver bon que, pour parer à la méchanceté de cet homme, je fasse venir à Fontainebleau en même temps que l'Opéra, les S<sup>rs</sup> Vion et Rochefort qui du moins lui feront voir que l'on prend des précautions, sans quoi je ne répondrai pas du service car cet homme est capable de tout.

**O<sup>1</sup> 619 n° 198**

À Paris, ce 17 octobre 1786

Monsieur,

Je reçois votre lettre en présence de M. Vestris à qui j'ai lu l'article qui concerne les demoiselles Roze et Laure ; il est bien fâché ainsi de ce que monseigneur le duc de Villequier n'a pas voulu accepter mes arrangements pour l'opéra de *Phèdre* ; je ne doute nullement que M. Lemoyne ne pense comme vous, et toutes les personnes qui étaient à la dernière répétition de son opéra.

M. Vestris était venu me proposer pour vendredi les *Deux Enfants*, ce que je n'ai pu accepter d'autant qu'il est impraticable de pouvoir les placer dans l'opéra de *Didon*, seul opéra que je puisse donner n'ayant point de ballets pour en donner un autre. Je suis convenu avec lui qu'elles danseraient dimanche prochain parce que M. Auguste lui a promis de revenir de Fontainebleau pour cela ; il m'a même prié de mettre sur l'affiche de vendredi que l'on donnerait à la suite de *La Toison d'or*, le dernier divertissement de *Dardanus*, ce qui préviendra suffisamment le public qu'elles danseront.

Je crois qu'elles seront bien placées dans *Richard* le 4 novembre.

Lorsque sa majesté la reine aura prononcé sur ce qu'elle désire que l'on fasse pour les opéras d'*Œdipe* et d'*Evelina* l'on exécutera des ordres.

À l'égard du placement du buste de M. Sacchini cela ne peut que faire honneur à ceux qui le présenteront.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 199**

À Paris, ce 18 octobre 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens d'écrire à M. Gardel, que j'ai fait afficher pour vendredi *Didon*, et pour dimanche *La Toison d'or* avec le dernier divertissement de *Dardanus*., M. Vestris m'ayant affirmé très positivement hier au soir que M. Auguste reviendrait dimanche matin de Fontainebleu pour danser son pas de deux avec la petite Laure ; on placera dans ce même divertissement la demoiselle Roze.

J'ai dit hier au S<sup>r</sup> Lemoyne que monseigneur le duc de Villequier voulait qu'après *Phèdre* il n'y eut point de ballets ; il en est on ne peut pas plus fâché, et moi aussi par rapport à lui.

J'ai reçu hier une lettre de M. Reichardt datée de Berlin. J'aurai l'honneur de vous la communiquer mercredi prochain.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 200**

À Paris, ce 21 octobre 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre que j'ai reçue ce matin de M. Hoffmann auteur du poème de *Phèdre*. Vous verrez que le nombre de billets qu'il demande pour la répétition générale de lundi, joint à celui que demanderont les principaux acteurs du chant et de la danse ferait, de cette répétition, une représentation complète, d'autant que M. Lemoyne auteur de la

musique m'a expliqué aujourd'hui, que la plupart de ces billets seraient donnés à des personnes qui amèneraient leur compagnie. Je vous prie, Monsieur, de me faire passer les ordres de monseigneur le duc de Villequier sur cela, ou de m'en donner vous-même, pour que je puisse les communiquer demain au soir ou lundi matin à messieurs les auteurs, à qui j'ai pourtant pris sur moi d'offrir [à] chacun 50 billets, en leur observant que c'était pour les tirer de presse vis-à-vis des personnes de distinction à qui ils ont promis. M. Lemoyne m'a répondu que ce n'était tout au plus que le quart de ce qu'il lui faudrait. Il m'a ajouté que M<sup>lle</sup> Saint-Huberty avait fait une liste pour elle, de 30 à 40 personnes. Je vous supplie donc, Monsieur, de me faire passer des ordres prompts en conséquence desquels je puisse me conduire, et que je puisse comme j'ai eu l'honneur de vous le dire communiquer à messieurs les auteurs.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je pense qu'il serait très indécent de donner une représentation gratis d'un ouvrage dont le roi et la reine doivent avoir les premiers ; passez-moi s'il vous plaît cette observation.

**O<sup>1</sup> 619 n° 201**

À Paris, ce 28 octobre 1786 à 9 heures du matin.

Monsieur,

Je viens de recevoir dans le moment votre lettre d'hier au soir, en conséquence, je vais faire prévenir tout le monde que l'on donnera *La Caravane* jeudi, et même que je compte la donner mardi prochain pour que cette représentation nous serve de répétition générale, ne pouvant point en faire mercredi.

La seule chose qui m'inquiète ce sont les habits qui autant que je puis me le rappeler sont fort sales et fort usés ; j'attends M. Chanlay pour savoir au vrai dans quel état ils sont ; je vais envoyer chez le S<sup>r</sup> Boulet.

Je vais envoyer aussi chez M. Gardel.

J'envoie cette lettre chez monsieur le baron espérant que par son courrier elle vous sera rendue aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> de Chasse a été enterré avant-hier ; il est mort à ce que l'on dit d'une indigestion après six heures de souffrance. Cela laisse une pension vacante à ce que je crois, sur l'état de la musique.

Je pense que messieurs Lemoyne et Hoffmann sont prévenus de ce changement.

**O<sup>1</sup> 619 n° 202**

À Paris, ce samedi 28 octobre 1786

Monsieur,

J'ai fait avertir généralement tout le monde du changement de spectacle pour jeudi prochain ; et que *La Caravane* serait affichée demain au soir pour être donnée mardi 31 de ce mois, ce qui lui servira de répétition générale, sans préjudice de celle qu'il est indispensable de faire mercredi, après l'office, pour la partie de l'orchestre qui a perdu cet ouvrage de vue depuis deux ans.

Messieurs Gardel m'ont parlé hier du *Déserteur*, et m'ont dit, qu'ils en avaient parlé au S<sup>r</sup> Boulet, qui leur avait répondu qu'il lui fallait au moins trois semaines pour mettre ce ballet au théâtre. Je lui en parlerai moi-même demain, ainsi que de la mise de *Phèdre*, et je saurai à quoi m'en tenir sur ces deux objets.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si vous ne jugiez pas convenable que l'on donne *La Caravane* mardi, ayez la bonté de me le mander tout de suite, parce que je ferai changer l'affiche lundi matin, quoiqu'il y ait tout lieu d'espérer que cet opéra nous donnera une très forte recette surtout en répandant qu'il sera donné jeudi à la Cour.

Je ne vous parle point de la recette d'hier que vous deviez trouver très bonne pour la saison. J'espère que celle de demain ne sera pas mauvaise.

**O<sup>1</sup> 619 n° 203**

À Paris, ce dimanche 29 octobre 1786 à 7 heures du soir et au reçu de la lettre du 29 au matin.

Monsieur,

J'avais compté jusqu'à ce moment pouvoir donner mardi *La Caravane* comme j'avais eu l'honneur de vous le mander ; mais, M. Boquet vient de me faire dire

par M. Chaulay que c'était chose impossible parce que l'on ne pouvait point discontinuer d'ici à mercredi matin de travailler à rafraîchir les habits de cet opéra qui ne pourront être prêts qu'à cette époque, de sorte que je viens de m'arranger pour donner ce mardi, *La Toison d'or*, avec le ballet des sauvages du nouveau *Robinson* qui sera nouveauté pour Paris.

J'ai parlé au S<sup>r</sup> Boulet de la mise du *Déserteur* ; il m'a répondu que du moment où l'on serait déterminé à le donner il lui faudrait un mois pour pouvoir le mettre au théâtre. Je pense que cette réponse jointe au départ du S<sup>r</sup> Gardel suffit pour se dispenser d'en faire la dépense.

M. de Nesle vous enverra mercredi la recette du mois d'octobre, avec le bordereau de recette et dépense du mois de septembre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. : M. Paris vient de me dire qu'il faudrait plus de 6 semaines pour établir le ballet du *Déserteur*.

Le S<sup>r</sup> Rey est venu chez moi ce matin ; j'ai vu que ses yeux m'auraient dévoré ; il m'a dit devant le S<sup>r</sup> La Suze que M. de Villequier avait fait venir M. Piccinni pour le charger d'achever *Evelina*, mais parlerait à la reine de l'affront qu'on lui faisait d'autant que Sacchini l'avait chargé d'achever cet ouvrage...

Je vous prie de permettre que je joigne ici une lettre de M. Grétry qui regarde M. Morel au sujet de *La Caravane*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 204**

À Paris, ce samedi 4 novembre 1786 à 11 heures du matin

Monsieur,

Je n'ai que le temps de vous dire qu'on donnera demain dimanche *Armide* et celui de vous prier de me mander tout de suite si je puis avoir les habits pour pouvoir donner mardi prochain *La Caravane*, seul moyen de faire une bonne recette.

Le public a beaucoup murmuré hier et dit qu'il était étonnant qu'avec la quantité de danseuses que l'on avait à l'Opéra on les employât toutes sur un aussi petit théâtre que celui de Fontainebleau, et beaucoup d'autres propos à la louange de M. Gardel.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je profite du courrier de monsieur le baron pour vous faire parvenir cette lettre ce soir, ainsi que celle de M. Francœur pour qu'il prévienne M. Gardel avant la fin du spectacle de faire partir les personnes nécessaires pour celui de demain.

O<sup>1</sup> 619 n° 205

À Paris, ce samedi 4 novembre 1786 au soir

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin que je comptais pouvoir donner *La Caravane* mardi prochain, mais, toutes réflexions faites, il vaut mieux retarder jusqu'au dimanche 12 parce que cet ouvrage étant presque notre seule ressource pour nous donner le temps de répéter *Œdipe* ou *Phèdre*, il ne faudrait pas risquer de le donner sans les Premiers Acteurs qui ne se prêteraient pas à y jouer mardi, du moins il y a tout à croire qu'ils s'y refuseraient sous le prétexte du service de la Cour.

Il ne me reste d'autre espoir pour mardi que de donner *Iphigénie en Tauride* avec le ballet des sauvages ou *Les Danaïdes*.

Je ne puis vous taire que, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ce matin, le public murmure et se plaint que l'on soit privé de danse tandis qu'il y en a au moins plus qu'il ne faudrait pour faire le service de la Cour sans dévaster totalement le théâtre de Paris. Il est donc essentiel, Monsieur, que M. Gardel s'arrange de manière à ce qu'il soit possible de donner mardi prochain *Iphigénie en Tauride* avec le ballet des sauvages, et pour le vendredi le nombre suffisant pour *Les Danaïdes*.

Je suis bien fâché d'être forcé de vous rompre la tête de plaintes de cette espèce, mais je crois qu'il serait possible à M. Gardel de s'arranger un peu plus efficacement pour empêcher le public de se plaindre aussi hautement qu'il le fait.

J'attends M<sup>lle</sup> Maillard qui n'est pas encore de retour de Fontainebleau pour être sûr de l'opéra que je pourrai donner demain quoique j'ai lieu de croire que je pourrai donner *Armide* si elle arrive d'assez bonne heure pour me mettre à même de faire changer l'affiche sur les journaux de demain matin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

À 4 heures

M<sup>lle</sup> Maillard qui vient d'arriver me fait dire qu'elle chantera demain *Armide*.

M<sup>lle</sup> Guimard le modèle des bonnes citoyennes dansera.

**O<sup>1</sup> 619 n° 206**

À Paris, ce samedi 4 novembre 1786 à onze heures du matin

Monsieur,

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre d'hier au soir, j'ai envoyé chez les personnes nécessaires pour le changement du spectacle de demain. Enfin on donnera *Armide*, quoique M<sup>lle</sup> Maillard soit encore à Fontainebleau, et que j'attende encore la réponse de M<sup>lle</sup> Saint-Huberty.

Je vous prie de dire à M. Gardel que ce n'était que sur sa parole que j'ai fait afficher pour demain le ballet des sauvages.

Je ne puis rien vous dire sur ce qui concerne M. Guerrin qui s'est blessé non pas en servant au spectacle de la Cour, mais à celui des particuliers. C'est à M<sup>r</sup> de La Ferté à prononcer sur cela.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ferai répéter *Les Horaces* ce soir, lundi matin et soir, ce qui fait 3 répétitions.

**O<sup>1</sup> 619 n° 207**

À Paris, ce 15 novembre 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Gardel, du consentement de son frère, doit aller aujourd'hui vous prier d'obtenir du ministre, ou ordre du roi pour l'empêcher d'aller à Londres ; il m'a demandé conseil hier sur cette démarche, je n'ai pu le contredire, mais j'ai tout lieu de craindre qu'en demandant cet ordre et l'obtenant, ce ne soit une botte de longueur tirée sur la caisse de l'Opéra, parce qu'il sera en droit de dire qu'on lui fait manquer l'occasion de gagner quinze cents louis. C'est à vous, Monsieur, d'apprécier mon observation.

Je suis si fort enrhumé aujourd'hui que je ne puis aller moi-même vous assurer du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 208**

À Paris, ce jeudi 16 novembre 1786

Monsieur,

Mon rhume ne me permettant pas de sortir aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous rendre compte que *La Caravane* sera doublée ce soir dans tous les premiers rôles.

La demoiselle Maillard se dit malade, quoiqu'il y ait à parier qu'elle ne l'est pas ; elle est, dit-on, fâchée de ce qu'on ne l'a point fait venir à Fontainebleau pour chanter le rôle d'Iphigénie en Tauride. D'ailleurs elle a pour guide actuel le S<sup>r</sup> Laÿs, qui de son côté, m'a fait dire hier, que depuis quatre ou cinq jours il se prépare à se purger.

Quant à ce qui concerne le S<sup>r</sup> Lainez, il dit qu'il a mal à la gorge ; c'est son langage lorsqu'il a passé la moitié de la nuit chez la dame Montansier à jouer au trente et quarante avec les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau. Ce dernier m'a fait dire hier qu'il avait eu une forte indigestion.

La demoiselle Saint-Huberty chez qui j'ai envoyé hier a écrit ce matin, qu'elle ne voulait pas s'exposer à chanter demain le rôle d'Alceste dans la crainte d'irriter son mal de gorge et qu'elle se ménageait pour répéter samedi et lundi le rôle de Phèdre que l'on donnera mardi ; il n'y a rien à lui répondre.

Le S<sup>r</sup> Chéron qui est venu à l'Opéra mardi, a dit qu'il se portait bien ; je lui ai dit qu'il fallait qu'il rentrât au théâtre aujourd'hui par le rôle du Pacha qui lui allait très bien, que je comptais sur lui ; j'ai cru l'avoir persuadé, mais il m'a fait dire hier qu'il ne chanterait pas. Je n'ai pas cru devoir insister parce que le S<sup>r</sup> Lemoÿne est aux genoux de cet homme et de la demoiselle Saint-Huberty pour les engager à ne reparaître que dans son opéra de *Phèdre*.

J'ai examiné les papiers relatifs à ce qui manque à la bibliothèque du roi en partitions d'opéra ; je ne vois que l'article concernant les opéras comiques qui soit clairement expliqué. Quant à celui des opéras je demanderai au copiste ce qu'il pourra me procurer ; je crois cependant qu'il sera presque impossible de



compléter cette collection, parce qu'il y a un assez grand nombre d'opéras qui ont été représentés et qui n'ont point été gravés.

Je n'ai aucune connaissance du nommé Philippe qui demande à entrer à l'École sous la protection de M<sup>me</sup> la comtesse de Matignon ; je pense que messieurs les maîtres de l'École devraient examiner ce sujet et voir s'il est admissible. S'ils ne veulent pas se charger de cet examen il n'y a qu'à me l'envoyer et j'aurai l'honneur de vous en rendre compte.

J'espérais pouvoir donner demain vendredi, *Alceste et Armide*, en conséquence je viens de renvoyer chez la demoiselle Maillard, qui avait promis au premier messenger que j'y avais envoyé ce matin, de chanter au moins *Iphigénie en Tauride* ; elle m'a fait dire par le second, qu'elle s'était trop aventurée et qu'elle ne pouvait chanter ni *Armide* ni *Iphigénie* ; de manière que l'on ne pourra donner demain que *Panurge* sans le pas de quatre, parce que le S<sup>r</sup> Vestris a mal à un pied ou *Dardanus* s'il était possible et en dernière ressource, pour ne pas fermer la porte, *Iphigénie en Tauride* par la demoiselle Gavaudan cadette mais sans le ballet des sauvages à cause de l'indisposition du S<sup>r</sup> Vestris.

Le S<sup>r</sup> Rousseau vient de me faire dire qu'il chanterait ce soir son rôle de Tamorin.

D'abord après la mise de *Phèdre* qui aura lieu mardi prochain, je ferai répéter *Roland* qui sera donné le mardi suivant 28 : si toutefois M. Gardel est prêt pour les ballets de cet opéra.

Je suis toujours peiné, Monsieur, lorsque je suis forcé de vous faire des détails fâcheux d'un spectacle qui devrait aller avec un fil si les sujets avaient la bonne volonté que devraient avoir des gens raisonnables à qui vous avez eu la bonté de faire un état bien au-delà de ce que méritent leurs talents ; mais je ne puis me taire sur leur compte.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

S'il m'est possible de sortir demain j'aurai l'honneur de vous voir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 209**

À Paris, ce 17 novembre 1786

Monsieur,

J'ai reçu hier le supplément des ouvrages de musique de la bibliothèque du roi que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Toutes réflexions faites sur ce supplément et sur les états que vous m'avez remis précédemment, je pense que, le seul moyen à employer pour compléter les objets qui concernent la musique vocale française qui manquent, serait, que la personne chargée de cette partie à la bibliothèque, prit la peine de vérifier sur *le catalogue alphabétique de l'almanach des théâtres de cette année* de ce qui manque, en faire un relevé très exact ; alors on ferait des recherches tant pour avoir les partitions gravées que celles qui sont restées manuscrites dans la bibliothèque de l'Opéra.

Voilà, Monsieur, le seul moyen d'avoir tous les opéras qui ont été représentés sur le théâtre de l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ma santé n'est pas meilleure qu'hier.

**O<sup>1</sup> 619 n° 210**

À Paris, ce 18 novembre 1786

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Chéron qui avait promis au S<sup>r</sup> Lemoyne pendant trois jours de répéter le rôle de Thésée ce soir m'a fait dire ce matin qu'il ne répèterait pas ; comme M. Lemoyne était chez moi dans le moment, je l'ai prié d'y aller afin de le déterminer à faire un effort ; il vient, enfin, de me faire dire qu'il répèterait à quart de voix.

Il est bien étonnant, Monsieur, que cet homme qui dit à tout le monde qu'il se porte bien, qui s'est marié, qui a chanté à Fontainebleau avec sa voix telle qu'il l'a toujours eue, n'ait pas voulu se prêter à chanter dans *La Caravane* dont le rôle est favorable, et que cet homme ne réfléchisse pas assez pour voir que [le] public a lieu de trouver très mauvais que depuis la rentrée de Pâques il n'a pas chanté une seule fois. En vérité, ce sujet mériterait une réprimande très sévère

ou une amende à prendre sur des appointements. Je me tais, crainte d'en dire trop.

Je crois qu'il serait temps de donner une marque de satisfaction aux demoiselles Roze et Laure ainsi que vous l'avez projeté à Fontainebleau en leur accordant une gratification telle que vous jugerez convenable. J'attendrai vos ordres sur cela.

Je fais tenir prêt sur le rôle de Thésée le S<sup>r</sup> Moreau dans le cas que le S<sup>r</sup> Chéron nous manqua de parole pour mettre *Phèdre* mardi prochain quelque chose qu'il arrive, parce que j'ai besoin de répéter *Roland* le mercredi 22, le samedi 25 et le lundi 27 pour pouvoir le donner le mardi 28 sans aucune remise.

Nous sommes bien heureux que la jeune Gavaudan nous ait tiré de presse en chantant les rôles de Didon, d'Hypermnestre, d'Iphigénie en Tauride et celui de *La Caravane* sans quoi on aurait peut-être été obligé de fermer la porte. La demoiselle Dozon se portait bien hier, mais elle n'a pas chanté son rôle d'Hypermnestre. J'ai tout lieu de penser que le S<sup>r</sup> Chéron ne rende cette petite femme aussi paresseuse que lui ; c'est ce que le temps nous apprendra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai vu M. Jeanroy mon médecin qui me condamne à garder ma chambre encore quelques jours quoique mon rhume ait beaucoup diminué depuis hier.

Oserais-je espérer, Monsieur, que vous eussiez la bonté de dire à M. Houdon de me rembourser le prix de mon loyer à Fontainebleau comme vous avez eu celle de le faire l'année dernière ; c'est une obligation que je joindrai à toutes celles que je vous ai.

**O<sup>1</sup> 619 n° 211**

À Paris, ce 19 novembre 1786

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, par laquelle vous me demandez un aperçu de répertoire pour les mois de décembre et janvier prochain.

Voici à peu de choses près la seule marche que l'Académie puisse tenir pendant ces deux mois, en supposant de la bonne santé aux acteurs.

*Phèdre* sera représentée mardi prochain 21.

L'on répétera *Roland* mercredi 22, samedi 25 et lundi 27 pour être donné le mardi 28.

Je ferai répéter, suivant l'ordre de monsieur le duc de Villequier, les deux actes d'*Evelina*, pour les faire entendre à la reine lorsqu'elle l'ordonnera ; cet ouvrage me prendra deux jours de répétition qui seront le 29 de ce mois et le samedi 2 décembre.

Je commencerai les répétitions d'*Antiochus* le lundi suivant 4 pour les continuer sans interruption jusqu'à ce que l'ouvrage soit en état d'être représenté à la Cour ; ce qui, par aperçu pourrait être le mercredi 20, sans quoi il sera reporté au mercredi 27 fête de Saint-Jean ou au samedi 30. Il résulte de cet aperçu que, si *Antiochus* peut être donné le 20, il sera possible de faire entendre une répétition d'*Alcindor* à M. Le Maréchal à la fin de décembre. Sinon elle ne pourrait avoir lieu que le 3 janvier. Cependant, Monsieur, je vous promets de faire l'impossible pour qu'*Antiochus* puisse être représenté le 20 pourvu toutefois que l'on ne prenne point un de mes jours de répétition avant cette époque pour faire entendre à la reine les deux actes d'*Evelina*.

Vous voyez, Monsieur, que dans tous ces arrangements qui sont forcés, il ne peut pas être question d'*Adèle*, ce dont je suis bien fâché par l'intérêt que vous et Monsieur le baron prenez aux auteurs de cet opéra.

Je viens d'apprendre dans le moment que les habits des chevaliers suite de *Roland*, composée de tous les hommes des chœurs de l'Opéra ayant été mis à la taille des enfants de l'École pour la représentation qui a eu lieu sur le théâtre des Menus, aucun ne peut plus servir ; il faudrait, Monsieur, que vous eussiez la bonté de donner vos ordres pour que l'on en fit la quantité suffisante sur le champ afin que la mise de cet opéra ne fut pas retardée par cet inconvénient.

Savez-vous, Monsieur, si le ministre s'est décidé sur la suppression des bals chez les traiteurs tenus sous le prétexte d'assemblées de francs maçons ? et sur celle du spectacle de la rue Saint-Antoine qui fait des progrès rapides.

M. Janroi chez qui j'ai envoyé ce matin pour savoir si je pouvais risquer de sortir, m'a fait dire qu'il me le défendait parce que je risquerais beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous envoie, Monsieur, deux lettres que je viens de recevoir concernant M. Vion ; je vous prie de lui dire d'être moins confiant et de prendre les plus grandes précautions lorsqu'il sera chargé de battre la mesure ; il sait que je cherche à l'employer le plus souvent possible pour qu'il en prenne l'habitude.

J'apprends dans l'instant que votre lettre d'hier au S<sup>r</sup> Chéron a fait son effet, car il chante aujourd'hui le rôle du Pacha.

**O<sup>1</sup> 619 n° 212**

À Paris, ce 24 novembre 1786

Monsieur,

Vous avez vu dans la lettre de M. Lemoine qu'il vous demandait de faire donner un ballet après son opéra ; comme il est convenu hier avec M. Gardel d'ôter de son ballet du 2<sup>e</sup> acte les airs que dansaient le S<sup>r</sup> Huart et la demoiselle Saulnier, ce qui le réduit à 2 seuls airs, M. Gardel m'a proposé d'ajouter pour dimanche prochain une 3<sup>e</sup> représentation de cet opéra, le ballet qui sera exécuté ce soir à Versailles dans lequel dansent les deux jeunes débutantes. Je lui [ai dit] que j'aurais l'honneur de vous rendre compte de sa proposition et que si vous approuviez cet arrangement, j'en ferais faire ce soir l'affiche en conséquence. Comme on pourrait éprouver de la part des prétendues mères de ces deux enfants ne serait-ce pas bien fait de les faire prévenir demain matin de bonne heure de venir recevoir au magasin les 26 louis que vous accordez à chacune de ces enfants ; cette marche, je crois, lèverait les difficultés qu'elles pourraient faire.

J'ai causé avec M. Gardel sur ce que l'on pourrait faire pour remplacer M<sup>lle</sup> Guimard dans le ballet qu'elle dansait dans *Roland* ; il m'a donné une très bonne idée, qui serait de la faire doubler dans ce pas par la demoiselle Miller et le petit Laborie à titre d'élèves de l'École, ce qui fermerait la bouche à la demoiselle Dorival et au S<sup>r</sup> Frederik qui prétendraient danser dans cet acte l'une en place de M<sup>lle</sup> Guimard et l'autre à la place du S<sup>r</sup> Vestris et du S<sup>r</sup> Nivelon. Je crois [que cet] arrangement serait ce que l'on pourrait faire de mieux, jusqu'au rétablissement du S<sup>r</sup> Vestris, que j'ai vu hier et qui m'a dit que dans 4 ou 5 jours il sera totalement guéri. Si vous approuvez, Monsieur, ces deux arrangements, je prendrai vos ordres en allant à l'Opéra et je partirai de là pour les faire.

J'enverrai, avant midi, les coupons de sa loge à monsieur l'ambassadeur de Naples ; j'attends pour cela le S<sup>r</sup> de Nesle.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 213**

À Paris, ce 26 novembre 1786

Monsieur,

J'ai eu l'honneur d'aller hier deux fois chez vous pour vous communiquer la lettre du S<sup>r</sup> Vestris père que j'ai celui de vous envoyer ci jointe. Vous verrez pourquoi il n'a pas été possible d'ajouter aujourd'hui un ballet à l'opéra de *Phèdre* ce qui me fait trembler pour la recette de ce soir.

Il ne m'est pas possible de sortir ce matin à cause de quelques remèdes que je suis obligé de prendre pour mon rhume qui va beaucoup mieux.

J'ai été hier à la répétition de *Roland* où je n'ai pu rester que jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> acte parce que je me suis trouvé indisposé.

J'ai été aussi hier matin chez M. Le Noir ; à la bibliothèque on m'a dit qu'il était à la campagne jusqu'à mardi. J'y retournerai jeudi matin ne pouvant pas y aller mercredi ayant répétition le matin et le soir avec la musique du roi pour l'opéra des *Horaces*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Les lettres patentes ont été signifiées hier à tous les traiteurs donneurs de bals.

**O<sup>1</sup> 619 n° 214**

À Paris, ce 3 décembre 1786

Monsieur,

La demande de M. Peregaux me paraît aussi juste que la conduite du S<sup>r</sup> Gardel cadet me paraît blâmable envers le S<sup>r</sup> Gallini. Je ne puis donc vous dissimuler, Monsieur, que si j'étais entrepreneur de l'Opéra et maître d'accorder des congés, je n'hésiterais pas un moment d'accorder celui du S<sup>r</sup> Goyon jusqu'au mois d'août, d'autant que le S<sup>r</sup> Gardel l'aîné n'a retenu son frère que pour ses ballets pantomimes et non pas pour ceux des opéras qui sont et seront toujours négligés tant que cet homme ne portera son talent que sur cet objet. En le

privant du S<sup>r</sup> Goyon jusqu'à l'époque ci-dessus, il ne pourra donner ni le ballet de *Mirza*, ni celui du *Déserteur*. D'ailleurs il lui restera son frère, le S<sup>r</sup> Vestris et le S<sup>r</sup> Nivelon avec lesquels il pourra proposer de donner quelquefois *Le Premier Navigateur* et d'autres ballets que l'on achèvera d'oser si les circonstances l'exigeaient. Voilà, Monsieur, tous mes calculs sur l'absence du S<sup>r</sup> Goyon ; de plus, je le répète, la conduite du S<sup>r</sup> Gardel cadet envers le S<sup>r</sup> Gallini est des plus blâmables, on ne trompe pas les hommes à ce point là.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi sur cette affaire ; c'est à vous de faire ce que vous jugerez le plus convenable.

J'ai eu l'honneur de voir hier monsieur le baron, j'aurai celui de vous rendre compte ce soir de ce qu'il m'a dit, ne pouvant pas sortir ce matin me trouvant incommodé d'un mal de gorge que je crains d'irriter.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 215**

À Paris, ce 4 décembre 1786

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai ce matin entendu M. Armand dans plusieurs morceaux d'opéras-comiques et que je lui ai trouvé trop peu de voix pour pouvoir se présenter sur aucun théâtre. Je lui ai dit franchement ce que je pensais à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 216**

À Paris, ce 4 décembre 1786

Monsieur,

J'ai vu hier M. Salieri qui a commencé par me dire qu'il comptait que son opéra serait donné jeudi prochain ; je lui ai demandé s'il n'avait pas observé comme moi que cet opéra était trop court pour tenir la durée du spectacle, mais, qu'il comptait que l'on y ajouterait un grand ballet.

J'ai appelé le S<sup>r</sup> Gardel, qui lui a représenté qu'il ne pouvait en donner aucun attendu l'incommodité du S<sup>r</sup> Auguste qui ne serait en état de danser que dans huit jours, mais que si les demoiselles Roze et Laure voulaient danser le ballet qu'elles avaient dansé à Fontainebleau il pourrait le donner, ce qui allongerait le spectacle de 25 minutes ; j'ai fait appeler le S<sup>r</sup> Vestris père à qui j'en ai fait la proposition en présence de messieurs Salieri et Gardel ; il m'a répondu que cela ne se pouvait pas parce que la petite Laure était toujours malade ; j'ai insisté parce qu'il m'avait dit précédemment que ce ballet était mal fait ; il s'est refusé opiniâtement à tout ce que je lui ai représenté ; entre autres choses qu'il fallait se prêter à de certaines circonstances ; il m'a répondu constamment la même chose ; lorsque je croyais avoir suffisamment plaidé pour pouvoir donner cet opéra jeudi et en avoir prouvé l'impossibilité à M. Salieri, M. Gardel s'est avisé de proposer d'ajouter à cet opéra l'acte du *Devin de village*, s'offrant d'en faire les ballets pour la répétition de mercredi, ce que M. Salieri a accepté. Je ne me suis point opposé à cette acceptation, j'ai seulement observé à ces messieurs que si on laissait subsister la totalité des ballets de cet acte, le spectacle durerait plus de trois heures, ce qui a fait consentir M. Salieri à retrancher le ballet de son premier acte, et M. Gardel à abrégé celui du *Devin*. Voilà, Monsieur, ce qui s'est passé hier. Je suis très mauvais gré à M. Vestris père de d'être refusé à une circonstance aussi pressante que celle-ci ; cependant, je crois qu'il ne faudrait pas que vous fissiez le semblant de le savoir parce qu'il m'a encore répété, après l'arrangement fait, que le ballet que M. Gardel proposait pour les débutantes était mauvais de sa part et encore plus mauvais pour elles, mais que je pouvais compter sur son fils pour dimanche. Je n'ai pas pu devant tout le monde lui faire les reproches dont nous sommes convenus mais, cela n'est que différé.

La recette d'hier a été très bonne vu le temps affreux qu'il faisait.

J'attends dans ce moment des nouvelles de la demoiselle Saint-Huberty qui a couché à Versailles samedi et qui n'était pas arrivée hier à 8 heures du soir. Comme les auteurs de *Phèdre* ont désiré que leur opéra fut affiché pour demain, il l'a été.

J'apprends dans ce moment qu'elle n'est pas arrivée, et qu'elle a écrit hier à son domestique qu'elle était restée à Versailles très incommodée, qu'elle n'arriverait que ce soir, ce qui me détermine à faire dire dans l'instant au S<sup>r</sup> Boulet d'équiper le théâtre pour pouvoir donner demain *Armide*, au lieu de *Phèdre*. Je



fais avertir M<sup>lle</sup> Maillard et le S<sup>r</sup> Rousseau de se tenir prêts pour cet opéra. J'en fais prévenir aussi M. Gardel.

Vous devez voir, Monsieur, par ce que j'ai l'honneur de vous dire à quoi tient le service actuel de l'Opéra.

La petite Laure et sa mère sortent de chez moi ; elles y étaient venues pour recevoir 30 louis ; je lui ai dit que j'avais seulement ordre de lui en faire donner 25 ; qu'il ne m'était pas permis de lui en faire donner davantage. Elle m'a dit qu'elle allait aux Menus pour s'exercer, qu'elle aurait l'honneur de vous voir pour vous demander cette augmentation. Je lui ai dit qu'elle n'avait qu'à revenir avec un ordre de vous et que je m'y conformerais.

Vous avez vu hier M. de Varanchan ; je n'ai rien à vous dire sur cela sinon que j'ai rappelé qu'il avait oublié qu'il s'était fait inscrire depuis plusieurs années pour le premier crachoir vacant.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous envoyer dans le courant de l'après midi la lettre concernant M. de Varanchan.

O<sup>1</sup> 619 n° 217

À Paris, ce mardi 12 décembre 1786 au soir

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de passer hier chez vous pour avoir celui de vous rendre compte de la répétition de *Stratonice* que tous les acteurs ont trouvé un ouvrage très mal écrit et glacial ; le S<sup>r</sup> Rousseau a même dit qu'il donnerait 25 louis pour être dispensé de chanter le rôle d'Antiochus. Je dirai même qu'excepté trois ou quatre morceaux qui ont de la prétention mais qui ressemblent à tout ce que nous connaissons, le reste de l'opéra est composé d'une musique sèche et aride. Vous devez croire, Monsieur, que je [ne] puis dire ceci qu'à vous, et que je me tairai soigneusement vis-à-vis [de] tous ceux qui me feront des questions surtout devant monsieur le duc de Villequier.

J'aurai l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé jeudi matin.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 218**

À Paris, ce 17 décembre 1786

Monsieur,

Je pense que rien n'est plus juste que d'accorder des secours au S<sup>r</sup> Dessaulles ; sur ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire avant-hier j'avais prié M. La Suze de lui dire de venir me voir, et de s'informer quels pouvaient être ses besoins actuels. Il n'est point venu ; je le ferai chercher ce soir à l'Opéra. D'ailleurs j'aurai l'honneur de prendre vos ordres sur le secours à lui faire donner tout de suite.

J'ai eu l'honneur de voir hier M. de Crosnes qui est dans les meilleures dispositions pour tout ce qui concerne les privilèges de l'Académie ; j'aurai celui de vous rendre, cet après-midi, un compte plus détaillé de tout ce que m'a dit M. Puissant premier commis à qui il m'a renvoyé.

Je suis bien fâché de n'avoir pas pu avoir l'honneur d'aller chez vous ce matin ; mais ma femme qui s'est trouvée très mal en est la cause.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 219**

À Paris, ce 22 décembre 1786

Monsieur,

Ne pouvant pas avoir l'honneur de vous voir ce matin j'ai celui de vous prévenir que monsieur l'ambassadeur d'Hollande m'a fait demander hier la moitié de loge aux secondes vacantes par la mort de M. Beaujon ; j'ai répondu que cette loge était payée jusqu'à Pâques et que le ministre seul la donnerait, que j'ignorais les engagements qu'il pouvait avoir pris sur cela.

Malgré les belles promesses de M. Gardel nos ballets d'hier étaient fort dénués de Premiers Sujets ; heureusement que les acteurs ont mérité des applaudissements.

Le S<sup>r</sup> Prieur a eu depuis 5 jours une hémorragie qui ont obligé de le saigner quatre fois ; il va assez bien aujourd'hui n'ayant point de fièvre ni de mal à la tête, il y a tout à croire qu'il sera rétabli sous quelques [jours].

M. de Nesle doit passer chez vous ce matin et vous rendre compte de ce que nous a dit hier l'avocat aux Conseils que nous avons consulté sur l'affaire du spectacle de la rue Saint-Antoine ; cet avocat est celui du ministre.

J'ai fait demander à dîner pour dimanche à M. Beaumarchais par M. Salieri à qui j'ai parlé hier. J'attends sa réponse dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte cet après-midi en allant à l'Opéra.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai remis hier à votre suisse un exemplaire de *Stratonice*.

O<sup>1</sup> 619 n° 220

À Paris, ce 5 janvier 1787

Monsieur,

Ne pouvant avoir l'honneur de vous voir que cet après-midi, j'ai celui de vous prévenir que j'ai écrit et envoyé au ministre le mémoire en question ; que monsieur le prince de Conti m'a fait appeler hier pour savoir la décision du ministre au sujet de sa réclamation de la loge de M. Beaujon, que je lui [ai] répondu que le ministre avait dit que c'était chose juste de la lui rendre ; en conséquence, je suis descendu avec lui pour dire à la demoiselle Minghigni, chargée d'ouvrir cette loge, qu'à commencer du 1<sup>er</sup> janvier, elle appartenait à son altesse.

J'ai l'honneur de vous prévenir aussi que les demoiselles et les messieurs des chœurs sont très mécontents de ce qu'on leur a ôté vingt sols sur les honoraires des répétitions qu'on leur payait 6 lt et que l'on a réduites à 5 lt. On a fait le même retranchement pour les Premiers Acteurs et leurs doubles. Je ne puis pas vous dissimuler que tous tant qu'ils sont ont dit tout haut qu'ils refuseront le service, les hommes des chœurs parce que les répétitions leur faisaient perdre leurs écoliers, les femmes parce qu'elles sont obligées de prendre des voitures pour ne pas risquer de s'enrhumer, et les Premiers Acteurs et leurs doubles, qui sont obligés de travailler leurs rôles pour être prêts à les chanter à défaut des Premiers, parce qu'ils ne sont pas plus payés que les chanteurs des chœurs et qu'ils comptaient sur des gratifications qu'on ne leur a point données et dont on ne leur a point parlé chez M. de La Tour. Voilà, Monsieur, les propos que tiennent toutes les personnes qui ont été employées dans les spectacles de la Cour, et dont je dois par état et par attachement vous rendre compte, parce que j'ai tout lieu de craindre qu'au moment où on s'y attendra le moins, ces gens ne fassent manquer le spectacle du roi, et n'aillent clabauder (comme ils le font dans ce moment) que c'est parce qu'ils sont mal payés et qu'on leur diminue encore leurs honoraires. Je sais que les messieurs et les demoiselles des chœurs doivent venir ce matin chez moi pour me prier de vous parler en leur faveur.

Le S<sup>r</sup> Moreau vous a demandé il y a quelques temps une avance pour parfaire le paiement d'une maison qu'il vient d'acheter ? Par l'arrangement qu'il propose au S<sup>r</sup> Prieur, il sera remboursé avant Pâques. On peut accorder, je crois, à cet

homme ce qu'il demande parce qu'on peut être sûr qu'il ne manquera pas à sa parole.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je prendrai vos ordres cet après-midi pour pouvoir répondre à messieurs et mesdemoiselles des chœurs ainsi qu'aux Premiers Sujets si ces derniers me parlent.

**O<sup>1</sup> 619 n° 221**

10 janvier 1787

Monsieur,

Malgré tout le désir qu'aurait l'administration de faire ce qui pourrait vous être agréable ainsi qu'au ministre, elle ne peut néanmoins dans ce moment-ci satisfaire à aucune des demandes de M. Valadier. D'abord quand ce ne serait pas contre les règlements de l'Académie que l'opéra se chargea des frais de copies qui sont ensuite remboursés à l'auteur lorsqu'un ouvrage est reçu, le copiste a tant de besogne, d'ici au mois de juin prochain, que je doute fort qu'il ait assez de temps pour la faire ; ensuite, vous savez, Monsieur, que le répertoire pour le service est tellement compté que tous les jours d'ici à la même époque sont employés par des représentations ou des répétitions. C'est à tel point que si un des ouvrages qu'on se propose de donner exigeait une ou deux répétitions de plus que celles qui ont été arrêtées, il serait alors impossible qu'elles eussent lieu sans retarder de plusieurs jours celui qui devrait passer ensuite. Vous savez aussi, Monsieur, que dès le mois de juin prochain on doit s'occuper de répéter les ouvrages qui sont destinés pour Fontainebleau. En conséquence de ces dispositions, je crois, Monsieur, qu'il convient que M. Valadier diffère quelques temps de faire entendre son ouvrage, ce qui pourra donner à l'auteur de la musique celui de copier ou de faire copier les parties obligées de son opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec [un] respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 222**

Ce mercredi 10 janvier [1787] à 2 heures

Monsieur,

J'ai vu M. Rey en sortant de chez vous. Il m'a dit qu'il ne pouvait remettre la musique d'*Œdipe*, qui, à ce qu'il m'a dit, lui a été confiée par les héritiers du feu Sacchini, sans un ordre qui lui serve de décharge vis-à-vis ces héritiers.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>lle</sup> Maillard n'était point chez elle, ou a fait dire qu'elle n'y était pas.

Je viens d'écrire à la demoiselle Dorlé pour qu'elle vienne recevoir le dernier quartier que vous voulez bien lui accorder en faveur de sa triste situation.

**O<sup>1</sup> 619 n° 223**

Ce jeudi 11 janvier 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que la demoiselle Maillard est venue hier chez moi, que je lui ai dit qu'attendu la réponse qu'elle avait faite avant-hier, vous m'aviez ordonné de lui signifier qu'elle serait à l'amende de son mois, que j'avais obtenu de vous de ne pas rendre compte au ministre de cette réponse qui l'aurait punie plus sévèrement. Elle ira vous voir ce matin pour obtenir sa grâce.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 224**

Ce samedi 13 janvier 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le S<sup>r</sup> Dessaulles a insulté hier un grenadier en voulant entrer dans la salle par la grande porte du côté du boulevard. Le S<sup>r</sup> Dessaulles poussait indécemment les personnes payantes. Le grenadier l'a prié de ne pas tant presser ces personnes, il lui a répondu d'un ton insolent : « Qu'est que c'est que ce grand bêta », etc. Le grenadier allait lui sauter au collet lorsque les trois employés à la porte l'ont prié, ainsi que le sergent, de

ne point l'arrêter parce que c'était un sujet de l'Opéra. Le sergent est venu me porter des plaintes une demi-heure après ; j'ai fait appeler le S<sup>r</sup> Dessaulles qui, dans ce moment, était remonté au théâtre, qui m'a dit effrontément devant messieurs Francoeur et La Suze que ce n'était pas lui, que l'on s'était trompé. Je lui ai répondu que j'en étais fort aise, alors j'ai fait appeler le sergent qui lui a soutenu que c'était lui-même. Je suis descendu pour vérifier le fait : les trois employés m'ont dit qu'il fallait que cet homme fût un menteur atroce pour soutenir un pareil mensonge. En conséquence, je leur ai donné l'ordre provisoire de ne plus le laisser entrer, et j'ai dit au S<sup>r</sup> Dessaulles que je vous rendrai compte de sa conduite et de son mensonge. J'ai donné l'ordre ci-dessus pour qu'il ne s'exposât pas à faire quelque sottise majeure qui forçât Monsieur le maréchal de Biron à le faire punir sévèrement.

On a arrêté hier un domestique qui vendait un billet gratis de parterre à la porte de l'Opéra. Il a dit qu'il appartenait à M. de Chanteau, écuyer de Monsieur frère du roi. Il se nomme Guyllon. On l'a mené chez un commissaire et ensuite à l'Hôtel de la Force, pour en imposer à ceux qui font ce commerce presque journellement entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin.

Je reçois dans le moment une lettre du ministre qui m'ordonne de mettre au théâtre l'opéra d'*Edipe*, d'en demander les partitions et toutes les copies qui ont servi à l'exécution de cet ouvrage sur le théâtre du roi, ainsi que donner mon récépissé qui servira de décharge à la personne qui me les remettra : que l'intention du roi était que les honoraires d'auteurs fussent payés aux héritiers du feu S<sup>r</sup> Sacchini suivant la teneur des règlements, etc.

J'aurais eu l'honneur de vous porter la lettre sans l'assemblée générale qui se tient à midi, à laquelle viendra le S<sup>r</sup> Rey à qui je communiquerai la lettre.

Nous avons ce soir répétition générale d'*Alcindor*, ce qui me privera de l'honneur de vous voir aujourd'hui.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 225**

Ce dimanche 14 janvier 1787

Monsieur,

C'est avec la plus grande peine que je me vois forcé par état de vous prévenir de ce qui s'est passé hier à l'assemblée générale au sujet du S<sup>r</sup> Vion : voici le fait.

Après la lecture des comptes, la demoiselle Saint-Huberty s'est levée, non pas comme une femme raisonnable, mais comme une furie, et a dit qu'elle dénonçait à l'assemblée le S<sup>r</sup> Vion comme incapable de battre la mesure, qu'elle avait prévenu avant-hier messieurs Francœur et La Suze que s'il paraissait davantage à l'orchestre pour y exercer cet emploi, au risque de tout ce qui pourrait lui en arriver, elle [n']y chanterait pas et qu'elle irait se déshabiller, et cent autres choses qu'il est inutile de détailler ; elle a interpellé la demoiselle Maillard et le S<sup>r</sup> Chéron qui ont dit à peu près les mêmes choses mais en se rejetant sur ce qu'il ne les soufflait pas et qu'ils avaient les plus grandes craintes lorsqu'ils le voyaient à l'orchestre, qu'il n'avait jamais pu les remettre une seule fois lorsqu'ils avaient manqué de mémoire, enfin, tout considéré, ils ont demandé une délibération sur les motifs de leurs plaintes, que j'ai chargé le S<sup>r</sup> La Salle de vous remettre ce matin. Je vous prie de croire, Monsieur, que je suis désolé de l'acharnement de cette femme, qui a tenu des propos sur ce que ce jeune disait partout qu'il avait un brevet pour exercer cette place. Finalement elle a dit qu'elle allait signer seule la délibération si personne ne voulait faire comme elle ; elle a commencé la première, la demoiselle Maillard a signé, ainsi que le S<sup>r</sup> Chéron, mais le S<sup>r</sup> Rousseau a dit qu'il ne signerait pas, quoiqu'il ait dit qu'il pensait comme eux, parce qu'il ne se rencontrerait peut-être pas deux occasions d'ici à Pâques où il serait obligé de chanter sous la mesure de ce jeune homme, ce qui m'a fait vous dire hier qu'il avait tenu un propos qui faisait pressentir sa retraite. Je vous avoue, Monsieur, que j'ai eu dans ce moment la parole sur les lèvres pour vous dire ce que je vous écris, mais la fermeté m'a manqué, je n'ai pensé qu'à la peine que je vous ferais. La preuve en est que depuis plus de six mois, tout ce qui compose l'Opéra s'est plaint presque tout haut. J'ai fait la sourde oreille, espérant toujours que ce jeune homme se formerait, mais malheureusement il n'a fait aucun progrès, je suis forcé de le dire avec toute le monde.



Je ne vois qu'une manière pour lui de se tirer honnêtement de là, qui est de dire que son talent de faire des leçons lui rapportera plus qu'un métier qui est horriblement fatigant, et qui excite contre lui la jalousie de tous ces camarades de l'orchestre ; enfin de refuser de battre la mesure lorsque je lui proposerai, ce qui pourrait arriver après demain, ou jeudi. Enfin, Monsieur, je vous répète encore que je suis aussi affecté de ce qui arrive à ce jeune homme que s'il m'appartenait, et que je suis indigné de la férocité qu'a mis la demoiselle Saint-Huberty dans sa dénonciation.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai eu l'honneur d'écrire hier à M. de Crosne qui m'a mandé qu'il avait donné l'ordre au S<sup>r</sup> Quidor concernant le S<sup>r</sup> Dessaulles. J'ai envoyé en même temps votre lettre à ce magistrat sans quoi il n'aurait pas donné cet ordre.

Comme le S<sup>r</sup> La Salle pourrait ne pas se souvenir exactement de tout ce qui s'est passé et dit à l'assemblée, je vous prie de vous en informer à messieurs Boquet et Janssen qui auront une meilleure mémoire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 226**

Ce vendredi matin, 19 janvier 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire que j'avais fait et que j'ai présenté hier à l'assemblée générale, où sont calculés les moyens de pouvoir donner *Adèle de Ponthieu* huit jours après *Alcindor* : répertoire que l'on n'a pas daigné regarder.

Je compte pouvoir me passer demain des personnes dont M. d'Ogny a besoin, parce que la répétition se fera au magasin : mais je ne crois pas que ces messieurs puissent s'absenter davantage.

J'aurai l'honneur de vous porter cet après-midi la délibération de l'assemblée d'hier et une lettre de M. de Crosne concernant les gens qui font voir des animaux à la foire Saint-Germain.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Picot vous remettra un paquet de billets d'entrées.

**O<sup>1</sup> 619 n° 227**

Ce samedi matin, 20 janvier 1787

Monsieur,

Je ne doute nullement, après ce que vient de me dire le S<sup>r</sup> Rochefort, que les lettres écrites au ministre en sa faveur n'aient été sollicitées par la demoiselle Saint-Huberty, les [sieurs]Rey et Lemoyne ; cet homme m'a assuré qu'il ne connaissait et n'avait jamais parlé à qui [que] ce fut de rien demander pour lui ; ainsi, Monsieur, je crois qu'il ne sera pas difficile d'approfondir ce mystère d'iniquité qui ne peut partir que de la méchanceté des personnes ci-dessus : j'ai dit au S<sup>r</sup> Rochefort d'aller se justifier devant vous. Il y est peut-être au moment au j'ai l'honneur de vous écrire.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai fait hier un arrangement avec messieurs les auteurs d'*Alcindor* qui fera que l'on pourra donner *Œdipe* le mardi en huit.

**O<sup>1</sup> 619 n° 228**

À Paris, ce 22 janvier 1787

Monsieur,

M. Gardel m'a dit hier que vous désiriez qu'il fut fait une délibération des Premiers Sujets de la danse concernant la grande fatigue que leur cause les ballets de la Cour : je vais la faire faire au comité d'aujourd'hui. J'aurai l'honneur de vous la communiquer demain matin, et M. Gardel se charge de la faire signer aux Premiers Sujets de la danse demain à l'Opéra ; il la signera le premier.

J'ai l'honneur de vous renvoyer le billet de la demoiselle Desportes avec la lettre de Monsieur le vicomte de Coulangeon ; cette fille est convenue hier que c'était sa signature. Je l'ai prévenue que l'on allait faire saisir le tiers de ses appointements, ce qu'il faut que vous ayez la bonté de conseiller à monsieur le vicomte.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> La Salle a dû vous renvoyer hier votre feuille de recette corrigée : je lui ai fait honte de cette bévue.

Attendu que le ballet dans lequel dansent les demoiselles Laure et Roze ne peut pas avoir lieu vendredi à la suite de *Phèdre*, j'ai peur que l'amour propre de la demoiselle Saint-Huberty et celui du S<sup>r</sup> Lemoyne ne les fasse consentir à donner cet opéra sans ce ballet, ce qui déplairait beaucoup au public ; malgré cela, je ne puis pas me dispenser de leur faire proposer demain.

**O<sup>1</sup> 619 n° 229**

Ce mardi soir, 30 janvier 1787

Monsieur,

M. Rochon m'a dit hier que M. Dezède était malade depuis cinq jours, que cette maladie ne lui avait pas permis de travailler à son opéra d'*Alcindor* pour y faire les coupures nécessaires dans les deux premiers actes et faire les changements indispensables dans le troisième, enfin que le tout ne pourra être donné en ordre, au copiste, que samedi prochain, ce qui fera perdre la répétition de ce jour-là, et peut-être celle du lundi suivant. J'ai l'honneur de vous prévenir de cela afin que si vous voyez monsieur le maréchal et le ministre, vous ayez la bonté de leur en faire part. J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous voudrez bien vous souvenir de parler à M. de La Chapelle pour M. Bénard à qui il s'intéresse.

**O<sup>1</sup> 619 n° 230**

Ce lundi matin, 12 février 1787

Monsieur,

Il s'est passé hier une scène dans le foyer avant le commencement de l'opéra entre les S<sup>rs</sup> Rey et Vion ; j'avais chambré ce dernier pour le chapitrer sur sa conduite et sur les justes plaintes du S<sup>r</sup> Rey. Il m'a répondu un tas de mauvaises raisons et, finalement, que le S<sup>r</sup> Rey lui en voulait et qu'il m'en avait imposé. Je lui ai dit que son inexactitude était de notoriété publique et que tous ses camarades en étaient scandalisés, que cependant il n'avait qu'à voir M. Rey et tâcher de se justifier. Comme il y allait, celui-ci est entré dans le foyer, il l'a

conduit vers moi et a voulu dire ses mauvaises raisons. L'autre lui a dit qu'il faisait très mal son devoir. Le S<sup>r</sup> Vion a répondu avec vivacité ; la dispute s'est échauffée au point que le S<sup>r</sup> Rey lui a dit vingt fois qu'il mériterait d'être chassé, et que s'il était le maître, il y a longtemps que cela serait fait. L'autre lui a répondu que l'on ne chassait que les coquins ; enfin j'ai vu le moment que le S<sup>r</sup> Rey allait lui sauter à la gorge, parce que le S<sup>r</sup> Vion a eu la maladresse de lui répondre qu'il était un imposteur et d'autres choses aussi indécentes. Le jeune homme est venu hier chez moi, je lui ai rappelé tous ses torts, il en est convenu. Je lui [ai] conseillé d'aller vous voir ce matin et de ne vous rien déguiser. Il m'a dit que M. Rey avait engagé messieurs Nochez, Privart, Mielle et Coppeaux à venir certifier aujourd'hui devant tout le comité que les plaintes qu'il a faites contre le S<sup>r</sup> Vion sont fondées. J'imagine qu'il va demander une délibération et que si on la refusait il aurait un accès de rage, qu'il est poussé à cela par ses conseils à la tête desquels est [sic] le S<sup>r</sup> La Salle et Gardel l'aîné qui voudraient que j'eusse une scène avec cet enragé. Mais je laisserai faire la délibération comme on voudra la faire. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer et ce que je pense qu'il faudrait faire serait d'enjoindre au S<sup>r</sup> Vion d'être exact et, préalablement, d'aller chez M. Rey se faire écrire et lui dire, à l'Opéra, qu'il est fâché de lui avoir répondu malhonnêtement, mais qu'il avait pour lui la considération qu'il mérite, ou ce que vous estimerez ce qui conviendrait le mieux.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai appris hier que le S<sup>r</sup> Rousseau, qui m'avait prévenu il y a quelques temps par écrit que j'eusse à prévenir M. Salieri qu'il ne compte pas sur lui pour l'opéra de Tarare, a été le répéter avant-hier chez M. Beaumarchais.

**O<sup>1</sup> 619 n° 231**

À Paris, ce mardi 20 février 1787

Monsieur,

Mon médecin m'ayant condamné à garder ma chambre encore aujourd'hui et demain, il ne me sera permis d'avoir l'honneur de vous voir que jeudi matin.

Permettez-moi de vous faire part des réflexions que j'ai faites depuis mon indisposition au sujet de l'opéra d'*Œdipe* et de celui d'*Evelina* : vu le succès prodigieux de ce premier et celui que doit avoir le second, ne serait-ce pas le

moment de faire voir à la reine combien l'administration est sensible à la perte du S<sup>r</sup> Sacchini en donnant à sa famille 20 000 Lt pour ces deux opéras qui appartiendraient à l'Académie, et sur lesquels les héritiers n'auraient plus rien à prétendre. D'ailleurs cela ne ferait rien vis-à-vis les auteurs vivants qui resteraient dans la position où les met[tent] les règlements qui les concernant, d'autant qu'ils auraient plus d'avantages par ce règlement que n'en auraient les héritiers du S<sup>r</sup> Sacchini, car ils ont des augmentations des pensions, et une rétribution de 8000 Lt pour leur opéra après 40 représentations, et de plus 60 Lt pendant leur vie chaque jour qu'on les représente. Il résulte de ces observations que l'administration ne serait point lésée en achetant *Œdipe* et *Evelina* la somme de 20 000 Lt, d'autant qu'elle profite par la mort du S<sup>r</sup> Sacchini d'une augmentation de 2000 Lt de pension qu'elle aurait été obligée de lui faire et de 60 Lt chaque représentation qui aurait eu lieu après les 40 premières de chacun de ces ouvrages. Il en résulterait, comme j'ai eu l'honneur de vous l'observer ci-dessus, que la reine verrait avec plaisir que l'administration s'est occupée de chercher et d'employer les moyens de soulager la famille d'un homme qu'elle estimait.

C'est à vous, Monsieur, d'apprécier si j'ai tort ou raison de vous faire part de mes réflexions qui sont soumises à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je n'ai point encore reçu la feuille de recette du bal de cette nuit, mais je l'ai reçue verbalement ; elle est de 5 782 Lt 10 s.

**O<sup>1</sup> 619 n° 232**

À Paris, ce 21 février [1787], à 7 heures du matin

Monsieur,

Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir jeudi et que j'aurai celui de vous rendre compte des intrigues du S<sup>r</sup> Rey pour les héritiers du S<sup>r</sup> Sacchini, et de celles du S<sup>r</sup> La Salle pour le S<sup>r</sup> Dezède, vous ne serez point étonné des mémoires présentés à monsieur le duc de Villequier, et de l'intérêt que l'on prend à *Alcindor*, et du mal que l'on dit de *Tarare*. Figurez-vous, Monsieur, qu'il y a depuis environ un mois, comme par le passé, des dîners et des soupers chez le S<sup>r</sup> La Salle où l'on [n']est occupés qu'à faire des combinaisons pour favoriser ou pour nuire à tels

ou tels. Soyez très sûr que si le S<sup>r</sup> Rousseau n'a point encore accepté vos offres, c'est aux conseils qu'il reçoit dans cette maison qu'on en est redevables. Le moment de votre départ me presse trop pour pouvoir vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'irai tranquilliser M. Beaumarchais un de ces jours. Quelque effort que l'on fisse, l'opéra d'*Alcindor* ne peut être donné à Paris que le 7 mars, et le 12 à Versailles [illisible] que samedi dernier.

**O<sup>1</sup> 619 n° 233**

À Paris, ce mardi 27 février 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint le mémoire de messieurs les académiciens, avec la lettre de M. Suard.

L'opéra d'*Alcindor* n'a pas pu être répété hier en totalité parce que le S<sup>r</sup> Laÿs a fait dire qu'il avait pris des eaux ; comme le S<sup>r</sup> Chardini était très enrôlé et que je n'ai pas voulu risquer de faire manquer l'opéra d'aujourd'hui, ce qui serait arrivé s'il avait achevé de chanter le rôle d'*Alcindor* pour le S<sup>r</sup> Laÿs, j'ai fait passer la moitié de ce rôle. Je patienterai jusqu'à demain pour savoir si le S<sup>r</sup> Laÿs se déterminera enfin à répéter ou non, car je le soupçonne d'une manœuvre qui est de se dire incommodé pour qu'on ne le fasse pas chanter *Panurge* ou dans d'autres opéras jusqu'à la mise d'*Alcindor* qui sera le 12 mars, en supposant toutefois qu'il ne pousse pas sa dissimulation plus loin. Enfin, je compte le voir demain à l'assemblée générale qui se tiendra pour décider finalement les opéras de la capitulation.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 234**

À Paris, ce 5 mars 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> La Salle m'a dit hier que la demoiselle Dorival l'avait prévenu qu'elle écrirait au comité pour demander sa pension. Il a ajouté qu'elle lui aurait dit qu'elle comptait qu'on la lui accorderait de 1 200 lt au lieu de 1000 lt. J'ai répondu au S<sup>r</sup> La Salle qu'elle n'avait simplement qu'à en parler à M. Gardel et que nous causerions de cela ensemble, que la demoiselle Dorival n'ayant pas servi le temps prescrit par les ordonnances, il serait très difficile qu'elle obtint deux cent livres de plus que ce que la loi ordonne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Mansard s'est plaint à moi devant tous les employés qui étaient aux comptes qu'on lui avait nommé un successeur sans qu'il en eût demandé. Je lui ai répondu que j'étais sûr qu'il en avait demandé un, et que le ministre l'ayant appris avait nommé un honnête homme pour l'aider et le remplacer lorsqu'il serait dans le cas de se retirer.

Je vous prie d'avoir la bonté de prévenir le ministre que ce sera par son ordre que je travaillerai avec les chefs de chaque partie.

**O<sup>1</sup> 619 n° 235**

À Paris, ce 7 mars 1787

Monsieur,

Je me crois obligé de vous faire part de mes réflexions sur la mise de l'opéra d'*Alcindor*.

Cet ouvrage qu'il n'est plus possible de mettre au théâtre de Paris que le samedi 17 de ce mois à cause de la maladie du S<sup>r</sup> Laÿs, chargé du rôle d'Alcindor, qu'il ne pourra répéter généralement pour la première fois que samedi prochain, et sur le théâtre du roi que le mercredi 21 parce qu'il faut indispensablement une répétition générale le lundi 19 sur le théâtre de Versailles, y ayant dans cet opéra sept changements de décorations, et une quantité prodigieuse d'acteurs chantants et dansants, sans compter un grand nombre de comparses. Il résultera même infailliblement que cet ouvrage perdra

les trois quarts de son effet sur le théâtre du roi, qui est trop petit pour une complication de machines dont cet opéra est susceptible, ce qui peut d'ailleurs occasionner peut-être des accidents.

Je vous fais part de mes réflexions, Monsieur, afin que s'il y avait quelques moyens d'engager la reine à venir à la première représentation de cet opéra, j'espèrerais que sa Majesté jugerait comme moi que le théâtre de Paris est tout au plus assez grand pour un spectacle aussi compliqué en machines que celui-ci. Ces réflexions, Monsieur, ne sont que pour vous : vous en ferez l'usage que vous croirez convenable.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici un nouveau répertoire que j'ai fait hier : je crois qu'il faudrait le faire parvenir tout de suite à monsieur le maréchal.

**O1 619 n° 236**

À M<sup>r</sup> de La Ferté, le 13 mars 1787

Par l'article 14 du règlement du 13 mars 1784 concernant les entrées des auteurs, il est dit page 30 *que les auteurs qui auraient donné trois ouvrages entiers avec assez de succès pour qu'ils demeurent au théâtre jouiront de leurs entrées, non seulement au parterre et à l'amphithéâtre, mais encore aux loges, balcons et autres endroits de la salle où l'on paye en entrant, etc.*

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-dessus l'article concernant les entrées des auteurs. Je pense que l'on ne peut refuser la même faveur à messieurs les académiciens.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 237**

Ce dimanche [25 mars 1787 ?] à 8 heures du soir

Dauvergne a l'honneur de prévenir M<sup>r</sup> de La Ferté que le S<sup>r</sup> Chardini étant très enrhumé et presque hors d'état de chanter demain, que d'autre part les acteurs de la danse ont demandé que la représentation de la capitulation qui devait avoir



lieu demain fût remise à mercredi prochain, il a été forcé de consentir à ce dérangement ne voulant risquer de donner *Cedipe* avec un double dans un rôle important de cet opéra, dont il croit qu'il ne faut point affaiblir le succès.

Il y a tout à espérer que le S<sup>r</sup> Chardini, qui se ménagera beaucoup d'ici à mercredi, sera en état de chanter.

On va faire annoncer ce changement dans les journaux de demain, et on mettra de plus une affiche en blanc.

**O<sup>1</sup> 619 n° 238**

Ce mercredi, 28 mars 1787

Monsieur,

J'ai envoyé ce matin le rôle de Tarare au S<sup>r</sup> Lainez qui a refusé de s'en charger. Ce refus indique que son association avec le S<sup>r</sup> Rousseau subsiste. Je crois que si l'on ne frappe pas un coup sur l'une de ces deux têtes, l'exemple de ces deux hommes serait funeste pour l'Opéra.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir cet après-dîner.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 239**

À Paris, ce 13 avril 1787

Monsieur,

La demoiselle Clozet, pour qui s'intéresse M. de Saint-Paul, est augmentée de cent francs sur le nouvel état. La demoiselle Marinville l'est aussi de la même somme. Voilà tout ce qu'il a été possible de faire cette année pour ces deux sujets à qui vous êtes le maître d'accorder quelques grâces particulières pour leur service de l'année dernière.

Il faut que monsieur le comte d'Ogny ait mal entendu M. Salieri, ou que ce dernier se soit mal expliqué, car en arrivant à l'Opéra j'ai questionné le copiste, à qui j'ai été obligé de dire ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'apprendre, qui m'a répondu qu'il n'y avait aucune apparence à cela puisque M. Salieri lui avait envoyé le matin son quatrième acte où il y avait quelques changements à faire. Malgré cela, j'avais dit au copiste de ne point se dessaisir de la partition sans

mon ordre. Lorsqu'un quart d'heure après M. Salieri est venu me demander à parler à M. Gardel pour savoir quel jour il pourrait aller chez M. Beaumarchais travailler avec eux pour l'arrangement des ballets, je lui ai promis que jeudi prochain nous ferions une répétition générale sur le grand théâtre pour avoir un aperçu de la totalité de cet opéra, ce qu'il a accepté. Vous voyez, Monsieur, qu'il y avait du malentendu dans ce qui a été dit chez M. de Présigny. Je vais mettre sous les yeux du comité la lettre de M. Dugerer, celle du S<sup>r</sup> Snouk, et ce qui concerne la convention faite avec les sujets pour leurs chaussures, etc.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. de Saint-Paul et celle de la demoiselle Marinville. J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Malgré la grimace des auteurs d'*Alcindor*, je leur ai signifié que leur opéra serait donné mardi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 240**

Ce 14 avril 1787

Monsieur,

J'ai oublié de vous parler ce matin d'une demande que le S<sup>r</sup> Chéron m'a dit vous avoir faite de lui faire avancer 12 200 lt sur cette année, qu'il remboursera dans le courant ainsi que partielles sommes qu'il doit à la caisse. Il m'a même ajouté que vous lui aviez fait la promesse de lui accorder cette faveur.

Je vous prie de me faire dire dans le moment ce que je dois faire sur cela parce qu'il m'a dit qu'il en avait besoin essentiellement aujourd'hui, parce qu'il était question d'acquitter une lettre de change.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'apprends dans le moment que M. Amingot qui était hier au Palais-Royal est mort cette nuit, ainsi vous pouvez le faire dire à M. Varanchan.

**O<sup>1</sup> 619 n° 241**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> mai 1787

Monsieur,

Il m'est impossible d'avoir l'honneur d'aller vous voir dans la matinée, une maladie grave dont la sœur de ma femme est attaquée depuis deux jours, et une domestique atteinte d'un mal de gorge accompagné d'une grosse fièvre, ma femme alitée, ne me permet[tent] pas de sortir de chez moi dans ce moment.

J'ai vu la lettre de la dame Fougeray ; j'avais parlé à sa fille avant-hier à l'Opéra et je lui avais fait entendre qu'il n'était pas possible de l'augmenter, qu'en qualité de coryphée elle avait 1 500 lt, que l'année prochaine elle serait augmentée si ses services le méritaient ; enfin je lui ai observé que les émoluments que les sujets de l'Opéra retiraient des spectacles de la Cour devaient être comptés pour un supplément d'appointements. Cette fille a paru contente de mes observations, mais, les maudites mères et tantes de ce pays-là, qui ne le sont jamais, ne cesseront pas un instant de vous demander jusqu'à l'importunité sous des prétextes faux, etc. Enfin, Monsieur, pour satisfaire cette mère, je crois qu'en donnant à sa fille une petite gratification de 100 ou 150 lt vous n'en serez plus importuné ; encore faudrait-il lui conseiller de se garder d'en parler, parce que les demoiselles Girardin et Chaumat, qui sont aux mêmes appointements et qui n'ont et ne doivent point être augmentées, ne l'ont point été, alors elles vous feraient les mêmes demandes.

Si ma situation de garde-malade me permet d'aller ce soir à l'Opéra, j'aurais l'honneur de vous voir vers les 5 heures.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai vu hier le protégé de monsieur le maréchal duc de Laval à qui j'ai dit de venir aujourd'hui à l'Opéra prendre possession de sa place.

La répétition d'hier a été assez bonne ; nous commencerons demain à répéter sur le grand théâtre. Je pense qu'il y a une dépense à faire qui est indispensable, celle d'avoir à chaque répétition une demi-garde pour empêcher les curieux d'entrer. Je crains même que les personnes à qui le ministre a permis d'y entrer, tels que monsieur le duc de Chabot, monsieur le comte d'Ossun et autres

n'offusquent les yeux de M. Beaumarchais. Au surplus, je donnerai des ordres très sévères pour tous autres.

M. Beaumarchais me parle toujours de sa maudite cloche ; je cherche toujours si je ne rencontrerais point quelqu'un qui connaisse M. Bertin pour tâcher qu'il nous prête la sienne. Vous savez ce qu'est l'auteur de *Tarare* et combien il tient à ses joies.

**O<sup>1</sup> 619 n° 242**

Ce 8 mai 1787

Monsieur,

Hier, avant la répétition, M. Salieri me tira à part pour me dire que si l'opéra de *Tarare* n'était point représenté à la fin de ce mois, comme on lui avait promis, il ne doutait point que M. de Beaumarchais ne partit pour le grand voyage qu'il doit faire en Allemagne, etc., qu'il me pria de lui parler et de tâcher de lui faire entendre raison : en conséquence, j'ai causé à part avec lui. Il m'a répondu d'abord qu'il faudrait remettre l'opéra aux mois de novembre ou décembre. Je lui ai représenté que nous étions trop avancés pour reculer, qu'un retard de six ou huit jours n'était pas assez considérable pour faire prendre un parti aussi violent. Enfin j'ai fini par lui communiquer les observations de M. Paris sur la promptitude que l'on mettait pour faire les décorations, dans les quelles observations que j'ai eu l'honneur de vous faire lire, il y avait un moyen d'accélérer cette mise en se servant d'une vieille décoration de la *Reine de Golconde*, ce qu'il a rejeté avec raison. Enfin, il s'est rendu à mes observations lorsque je lui ai dit qu'à mesure qu'il y aurait une décoration de faite, on la mettrait en place pour la répétition et que par ce moyen nous ne serions retardés que de peu de jours.

J'ai tout lieu de croire que M. Salieri, qui est un italien aussi fin que M. de Beaumarchais, a comploté avec lui d'inquiéter l'administration par ce prétendu voyage afin de ne pas ralentir le zèle des acteurs et celui de toute la machine en général.

M. de Beaumarchais m'a dit que monsieur le comte d'Artois lui avait fait demander lecture de son poème, qu'il y avait consenti, qu'il avait fait un avertissement pour mettre à la tête de son ouvrage, dont il avait lu la plus grande partie à plusieurs évêques qui l'avaient fort approuvé.

Je vous prie, Monsieur, de ne pas oublier de parler au ministre de l'intention de M. Beaumarchais de ne point distribuer de livres, même à la Cour, avant un nombre de représentations de son ouvrage : j'ai l'honneur de vous prévenir de tout ceci de bonne heure, parce qu'il m'a assuré qu'il aurait celui de le voir ce matin.

Le rhume que j'avais hier a fait des progrès et m'a occasionné un accès de fièvre qui est actuellement sur son déclin mais qui ne me permettra pas de sortir aujourd'hui ni demain. Heureusement que la répétition sera demain sur le théâtre du magasin et que j'espère pouvoir y assister.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai dit hier au S<sup>r</sup> Prieur qu'il fallait rendre les 2 400 lt à M. Morel en retenant le billet de garantie qu'il a fait.

**O<sup>1</sup> 619 n° 243**

À Paris, ce 9 mai 1787

Monsieur,

N'ayant pas pu assister hier à l'assemblée qui s'est tenue au magasin avec M. Beaumarchais pour les décorations, habits, ballets et comparses, j'ai su que les auteurs s'étaient plaints amèrement de la lenteur de M. Boquet parlant à sa personne.

J'ai su que l'on avait proposé de donner la première représentation de *Tarare* le mercredi 6 juin, abonnements suspendus, au lieu du mardi 5 ; que l'on donnerait un opéra dans lequel on se passerait des principaux acteurs employés dans *Tarare*, excepté le S<sup>r</sup> Laÿs qui n'y chante point, que cette proposition avait été fort accueillie par messieurs les auteurs. J'ai réfléchi et calculé qu'en faisant cette opération, cette représentation produirait à l'Académie un bénéfice de 9 à 10 000 [lt], d'autant que messieurs les Premiers Acteurs, ayant répété le lundi, se reposeraient le mardi et auraient le repos du lendemain jeudi pour jouer le vendredi. C'est à vous, Monsieur, à apprécier si cela peut être bien ou mal, à cause de la suppression des quatre jeudis d'après Pâques.

M. de Beaumarchais, m'a-t-on dit, était décidé à faire imprimer son poème pour que l'on puisse en distribuer à la famille royale, mais il prétend qu'il n'en

faudrait mettre en vente qu'après la représentation. Le public sera-t-il content de cette innovation ?

On m'a dit encore qu'il avait demandé où il se placerait le jour de sa première représentation, qu'il n'était pas décent qu'il le fut en vue du public, enfin il a fait apercevoir qu'il faudrait une loge *ad hoc* pour les auteurs, cependant sans l'articuler positivement. J'ai l'honneur de vous rendre compte de ceci parce qu'il faut que vous le sachiez, et que vous soyez en garde contre les prétentions de cet homme qui, à ce que l'on m'a dit, a vexé les comédiens français à beaucoup d'égards. Je penserais que, dans le cas qu'il fit une demande en forme sur cela, de lui offrir une quatrième loge les jours que l'on jouerait son opéra, comme on a quelquefois fait pour M. Piccinni, mais sans qu'il fût question que cette honnêteté de la part de l'administration fut réversible sur les autres auteurs.

M. de Nesle a dû vous porter ce matin une liste des dix-neuf locataires qui semblent se refuser à passer leurs baux. Je crois qu'il serait nécessaire de les y contraindre, ou à payer l'année d'avance suivant la teneur du règlement. Il aura dû vous citer combien ces locataires payent inexactement.

M. Gardel m'a dit avant-hier que la demoiselle Simon cadette, danseuse surnuméraire des ballets, lui avait dit qu'elle quittait l'Opéra, et qu'elle me le dirait. Je l'attends pour la faire rayer de dessus l'état. Il a ajouté qu'elle apprenait actuellement de M. Vestris, ce qui l'avait décidée à quitter jusqu'à ce qu'elle fût en état de faire un début.

Je n'aurai pas l'honneur de vous voir aujourd'hui ni demain parce que j'ai eu encore un peu de fièvre cette nuit.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 244**

À Paris, ce 10 mai 1787

Monsieur,

J'ai demandé hier à M. de Beaumarchais de sa séance chez monsieur le comte d'Artois. Il m'a dit que son ouvrage y avait eu le plus grand de tous les succès. Je lui ai demandé s'il avait parlé au ministre de l'intention où il était de ne point faire vendre son opéra qu'après la première représentation ; il m'a répondu qu'il

l'avait oublié, mais que son dessein était d'en faire distribuer à la famille royale suivant l'usage. Il m'a encore dit avoir écrit à Bordeaux et à Anvers pour avoir sa cloche. Celle de Bordeaux était exposée dans une salle sous les galeries du palais royal où on la voyait pour deux sols ; celle d'Anvers appartient à un particulier. Je crois qu'il m'a dit avoir proposé de l'acheter. Au surplus nous verrons s'il sera possible d'avoir celle de M. Bertin, ou celle qui est, à ce qu'il m'a dit, dans le cabinet de M. Boutin, conseiller d'État dont on lui a parlé.

La demoiselle Gavaudan cadette m'a proposé hier de lui faire payer sa gratification annuelle de 1000 lt en même temps que ses appointements qui sont de 3000 lt, sans ces 1000 lt et les 1000 lt qui doivent rester en séquestre. Je lui ai répondu que cela ne me regardait point, et qu'elle n'avait qu'à s'adresser à vous pour obtenir cette faveur que l'on n'accordait à personne. Ainsi vous devez l'avoir vue, ou vous la verrez incessamment pour cela.

Il me paraît que, de concert avec M. Gardel, ou je me trompe fort, le S<sup>r</sup> Favre ne veut point l'aider sans qu'on ne lui ait fait un sort en qualité d'aide. J'ai pourtant articulé très positivement à M. Gardel que votre intention était d'essayer le talent de ce jeune homme pendant six mois avant de lui faire un sort, mais le S<sup>r</sup> Gardel me paraît aussi aisé à séduire que son frère. Je ne verrais qu'un moyen qui serait de dire à M. Gardel que si le S<sup>r</sup> Favre se refuse à ce qu'on exige de raisonnable, on proposera au S<sup>r</sup> Barré, danseur des ballets qui en fait de très agréables aux Variétés ou aux Beaujolais, d'essayer pendant six mois d'aider M. Gardel, et que comme il y a beaucoup à espérer qu'il réussira, on lui fera le sort que refuse le S<sup>r</sup> Favre, car il serait difficile de revenir sur ses pas si on faisait un sort qui n'aurait point le talent de sa place, d'autant qu'il en a pour la danse et que cela rendrait la chose plus difficile. D'ailleurs le S<sup>r</sup> Goyon reviendra de Londres dans deux mois. Il a travaillé sous le S<sup>r</sup> Dauberval, où l'on dit qu'il a acquis le talent de la composition des ballets.

La jeune Simon n'est plus employée dans les ballets. Le S<sup>r</sup> Gardel dit qu'elle a refusé. J'ai eu l'honneur de vous le mander hier ; j'attends vos ordres sur cela.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Mielle, violoncelle de l'orchestre, est mort hier. L'homme de monsieur le comte d'Albaret espère avoir cette place que M. Rey m'a dit hier avoir été

promise depuis trois ans à un homme qui a beaucoup de talent. Je ne vois qu'un moyen qui est celui du concours entre les deux concurrents.

La première sortie que je pourrai faire sera pour avoir l'honneur d'aller vous voir.

Si vous vouliez avoir la bonté de faire dire à M. Morel qu'il envoie recevoir les 2 400 lt qu'il redemande. J'ai prévenu le S<sup>r</sup> Prieur que votre intention était de lui rendre, en gardant le billet de garantie.

Je crois que le ministre fera très bien de faire venir le S<sup>r</sup> Paisiello. La présence de cet habile homme fera grand plaisir à la reine, et contiendra beaucoup les auteurs de sa nation et autres.

**O<sup>1</sup> 619 n° 245**

À Paris, ce vendredi 11 mai 1787

Monsieur,

Je vais dire à M. Prieur de faire une avance au S<sup>r</sup> Frederick de la somme de 800 lt à retenir par chaque mois sur ses appointements et gratifications annuelles. Je vois par votre lettre, que l'avance de 3000 lt que vous faites au S<sup>r</sup> Lainez est sujette aux mêmes retenues ; je vais en prévenir M. Prieur. Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monsieur, que le S<sup>r</sup> Lainez est comme ses camarades, ce qu'on appelle un panier percé ; je n'ose entrer dans des détails sur sa conduite.

M<sup>lle</sup> Gavaudan cadette ne demande pas que l'on ne retienne les 1000 lt qui doivent rester en séquestre ; elle demande seulement que les 1000 lt de gratifications extraordinaires qui lui seront dues à la fin de l'année lui soient payées par chaque mois comme appointements.

Il y a tout lieu de croire que ces demandes sont calculées dans le tripot des Gavaudan qui se tient chez le S<sup>r</sup> Lainez car j'ai entendu dire à ce dernier, avec beaucoup d'humeur que l'on avait fait des choses pour le S<sup>r</sup> Laÿs que l'on ne ferait pas pour de bons sujets.

Je verrai demain messieurs Boquet et Boulet à l'assemblée du répertoire et je leur parlerai devant tout le monde des décorations de *Tarare*.

À l'égard de M. de Beaumarchais j'ignore quel parti il aura pris sur mes observations au sujet de l'impression et de la distribution de son poème ; je lui en parlerai encore demain à la répétition qui se fera au magasin. Pour ce qui



concerne l'endroit caché qu'il désire avoir, M. de Nesle ne m'a pas encore fait part de son idée.

Nous attendrons vos ordres pour ce qui concerne messieurs les locataires, lorsque monsieur le baron aura décidé la question.

La représentation reportée du mardi 5 au mercredi 6 me paraît susceptible de beaucoup de criallerie de la part de messieurs les locataires des loges à l'année qui réclameraient peut-être cette représentation pour les indemniser de la suppression des quatre jeudis.

Je parlerai demain à M. Gardel de M. Favre et de la demoiselle Simon cadette. La demoiselle Bernard est réintégrée sur les états de mois.

Je pense, qu'il y aurait un moyen pour recevoir sans concours le S<sup>r</sup> Dominique, cor de M<sup>me</sup> de Villeroy et le S<sup>r</sup> Jacobi protégé de monsieur le prince de Lambesq qui a déjà été employé à l'Opéra à titre de supplément, on pourrait dis-je les employer sous prétexte de les essayer d'ici à Pâques ; ce serait un moyen d'éviter les sollicitations fatigantes qui naîtraient de l'annonce du concours.

Le S<sup>r</sup> Rousseau, violoncelle de monsieur le comte d'Albaret est venu aujourd'hui me voir et me dire de votre part de ne rien faire au sujet de la place vacante par la mort de S<sup>r</sup> Mielle sans que j'ai eu l'honneur de vous voir.

Le malheureux Mielle a été malade pendant deux ans ; il laisse sa pauvre femme avec deux enfants dont l'aîné n'a que 7 ans. Cet homme avait 900 lt d'appointements. Si vous y consentez, Monsieur, ne pourrait-on pas réserver sur cette place 200 lt d'ici à Pâques seulement pour cette pauvre veuve. Après quoi, celui qui aura obtenu la place toucherait la totalité des appointements. C'est à votre bienfaisance que je propose cet acte de charité pour le soulagement de la veuve et de ses deux enfants.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un mémoire que le S<sup>r</sup> de Laistre a présenté au dernier comité ; je vous avouerai que je suis indigné de la manière arrogante avec laquelle il demande ; cet homme profite d'une circonstance où l'on a grand besoin de lui ; mais on pourrait lui dire que l'on a obtenu l'année dernière une pension pour sa nièce, chose qui n'a jamais été faite pour aucun de ses prédécesseurs.

Je vous envoie aussi la lettre de M. Frances au sujet de la danseuse que j'attendrai aujourd'hui n'étant point encore en état de sortir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S.

M. de Nesle vient de me parler de son idée pour construire une loge de 2 personnes sous l'amphithéâtre ; je crois la chose très impraticable, à moins que le S<sup>r</sup> Boullet, à qui j'en parlerai demain ne voit autrement que moi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 246**

À Paris, ce samedi 12 mai 1787

Monsieur,

Je viens de voir dans l'instant M. Gardel qui m'a dit avoir eu l'honneur de vous rendre compte hier de ce qui s'est passé à l'Opéra ; il y a cent à parier contre un, que le S<sup>r</sup> Vestris père est le chef d'une cabale formée contre le S<sup>r</sup> Gardel ; cet homme jaloux de voir réussir les ballets qu'a fait ce jeune dans l'opéra d'*Alcindor* et qui sont, on peut le dire, en partie la cause de son succès n'a pu trouver d'autres moyens pour lui nuire, que de dévaster ses ballets un vendredi pour porter un coup terrible à l'Opéra même et au maître des ballets, puisqu'aucun des sujets manquants hier ne se sont dit malades mardi dernier. J'ai appris que la demoiselle Hilisberg qui n'a pas dansé dimanche dernier avait une raison à laquelle il faut se rendre ; sa sœur était morte le samedi, mais elle a dansé mardi. La demoiselle Langlois était parée et prête à sortir de chez elle lorsque M. Gardel a pris la peine d'y aller. Pour le S<sup>r</sup> Vestris fils j'ai [appris] qu'il était à la Comédie italienne le jour qu'il a cessé de danser dans *Alcindor*. La demoiselle Roze a sûrement été entraînée dans la cabale, du moins, doit-on le présumer, puisqu'elle me demande tous les jours de la faire paraître le plus souvent possible, et qu'elle s'était exercée hier matin pour danser le soir. Je pense, Monsieur, que tout considéré, il faudrait imposer ces quatre sujets à l'amende de 500 lt prononcée par l'article 11 du règlement du 13 mars 1784 et menacer le S<sup>r</sup> Vestris de ne lui point accorder de congé cette année, d'autant que cette grâce ne lui a été accordée que sous la condition de remplir exactement ses devoirs à l'Opéra. Quant au S<sup>r</sup> Vestris père, je pense que le ministre devrait le mander et lui dire, qu'étant actuellement chargé d'enseigner à toutes ces filles dansant seules, car les demoiselles Ligny et Zacarie sont aussi ses écolières, il

s'en prendrait à lui si elles ne remplissaient pas leurs devoirs avec la plus grande exactitude.

Je vous demande pardon, Monsieur, de vous dire ce que je pense ; vous savez mieux que moi qu'il faut sévir contre les gens qui ne doivent pas se mêler d'un spectacle pour y mettre le désordre ; ce que fait dans ce moment ci le S<sup>r</sup> Vestris père.

J'ai parlé à M. Gardel du S<sup>r</sup> Favre à qui il parlera demain de ma part ; j'aurai sa réponse le soir à l'Opéra.

J'espère avoir l'honneur de vous voir demain dans la matinée.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai parlé à messieurs Boquet et Boulet qui m'ont assuré que j'aurai mercredi prochain les décorations du prologue et du 1<sup>er</sup> acte pour la répétition qui se fera sur le grand théâtre et successivement celles des actes suivants.

**O<sup>1</sup> 619 n° 247**

17 mai 1787

Monsieur,

L'administration, après avoir mûrement réfléchi sur le mémoire qui lui a été adressé par le S<sup>r</sup> Liesse ancien sujet de l'Opéra a l'honneur de vous observer que la proposition qu'il fait d'élever un nouveau spectacle ne peut être accueillie malgré l'offre d'une redevance annuelle de 40 000 lt.

1<sup>er</sup> Parce que le privilège exclusif de chanter le vaudeville a été accordé à la Comédie italienne et que l'Académie ne peut, sans enfreindre une des principales clauses de son traité, accorder cette permission au S<sup>r</sup> Liesse.

2<sup>o</sup> Parce que les offres de former des élèves pour l'Opéra ne présentent aucun avantage dont l'Académie ne jouisse pas dès à présent, surtout depuis que l'établissement des Écoles fondées par le roi qui ont par différents sujets déjà prouvé qu'elles en réunissent tant qu'on ne doit pas même espérer qu'aucun autre établissement puisse jamais être plus utile aux progrès de la musique, de la danse et de la déclamation.

3<sup>o</sup> Enfin, parce que quelque forte que soit la redevance offerte par le S<sup>r</sup> Liesse qui ne la porte probablement à 40 000 lt que d'après des intentions qu'il n'a pas

expliquées dans son mémoire, il est encore plus avantageux que cet établissement ne se forme pas, en raison du tort que les spectacles de Paris déjà trop nombreux font aux recettes de l'Opéra ; ce tort est même tel, qu'aucune redevance quelque considérable qu'elle soit ne peut le réparer.

Ainsi, Monsieur, je crois avec l'administration que comme les Écoles du roi doivent nécessairement devenir cette pépinière de gens à talent que nous offre le S<sup>r</sup> Liesse, [illisible] son établissement projeté est inutile à l'Académie. Je vous prie [illisible], Monsieur, de vouloir bien engager le ministre à s'opposer à l'établissement d'aucun autre spectacle qui sans contribuer aux progrès de l'art, ne ferait qu'augmenter le tort qu'éprouve de la part de ceux qui subsistent aujourd'hui, les grands théâtres de la capitale et surtout celui de l'Opéra qui sans cette cause cesserait d'être à charge aux finances de sa majesté.

Comme il est ici question d'un nouveau spectacle, je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous représenter aussi que, si le ministre n'a la bonté d'arrêter les progrès de celui de la rue de Saint-Antoine, il est à craindre qu'il ne devienne un jour l'émule des grands théâtres aux recettes desquels il nuit beaucoup toutes les fois qu'on y joue ses représentations [qui] n'avaient lieu autrefois que les dimanches et fêtes ; aujourd'hui indépendamment de ces jours, il y a spectacle deux fois par semaine. On y représente toutes sortes de pièces même celles de l'Opéra et entre autres *Le Devin du village*. Comme la recette de ce spectacle se fait par abonnement et que ce cas est prévu dans les lettres patentes de 1769 que nous leur avons signifié, comme aussi nous avons par un procès verbal fait constater leur contravention à ces mêmes lettres patentes et qu'au mépris de la signification et du procès verbal de contravention, ce spectacle continue, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien engager le ministre comme protecteur et défenseur des privilèges de l'Opéra, à user de son autorité pour faire fermer ce spectacle qui y contrevient depuis plusieurs années.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 248**

À Paris, [date illisible. Mai 1787 ?]

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Liesse, qui a eu l'honneur d'être attaché longtemps à l'Académie, où il a fait un grand nombre d'élèves pour la danse, désirerait d'y être encore plus utile que ci-devant, si messieurs du comité voulaient l'étager auprès du ministre, pour lui faire accorder la permission de lever un petit spectacle au palais royal, ou aux environs, où l'on jouerait de petites pièces de comédie ; on y formera également les élèves à la pantomime, cette partie si précieuse et si négligée par les danseurs. L'objet que je demande est de bien peu de conséquence, en comparaison de l'étendue qu'a la Comédie italienne ; j'offre cependant la même rétribution à l'Opéra que ce spectacle lui paye tous les ans, si l'on veut me permettre d'y faire chanter quelques petits vaudevilles.

On danse aux comédies un petit genre borné qui ne peut jamais y former des sujets.

L'art de la danse doit être communiqué aux danseurs par des hommes qui aient non seulement des bons principes, mais il faut encore qu'ils soient en état de les former à exécuter la danse dans tous les mouvements de musique qu'on emploie, avec la noblesse, l'élégance et la grâce qu'elle exige.

Pour remplir avec succès mon objet, je prendrai avec moi, un homme à talent de l'Opéra. Nous donnerons trois fois par semaine des leçons à tous les danseurs attachés à mon spectacle. J'ose espérer que lorsque le comité aura réfléchi et pesé les avantages qui pourront résulter pour l'Académie d'un pareil établissement, qui serait comme une espèce de pépinière, qui fournirait successivement des sujets à l'Opéra, il voudra bien m'accorder la grâce que je prends la liberté de réclamer de leurs bontés.

Les comédies françaises et italiennes pourront peut-être faire observer qu'il n'y a déjà que trop de spectacles dans la capitale ; on pourrait leur répondre qu'en calculant le nombre des personnes qui vont journallement aux spectacles, on pourrait les porter à environ 15 mille âmes, et dans ce nombre de 15 mille, il y en a au moins 10 mille qui y vont régulièrement tous les jours ; il reste donc une circulation de 5000 mille âmes, ce qui est, à coup sûr, bien peu de chose lorsqu'on les compare avec plus de neuf cent mille âmes, qui forment la population de cette immense capitale, ce qui prouve mieux que tous les

raisonnements du monde mon assertion, c'est que la recette qu'ont fait ces deux compagnies, ces deux dernières années est bien au-dessus de celle des années précédentes.

Lundi le 14 à une heure j'aurai l'honneur de me rendre au comité.

**O<sup>1</sup> 619 n° 249**

À Paris, ce 19 mai 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer deux lettres de M. Veimera, l'une du 16 mai adressée à M. Lafosse et l'autre du 19 que je viens de recevoir.

Par la 1<sup>ère</sup> vous verrez que de 3 quarts de loge qu'avait M. de Veimera à l'Opéra, il en cède deux à monsieur le commandeur Boniface que l'Académie a été forcée de faire assigner faute de paiement ; or comme toute rétroaction est défendue par les règlements de l'Académie, je crois surtout dans cette circonstance et par rapport à monsieur le commandeur Boniface qui ne payera pas mieux cette année que l'année dernière que ce serait le cas de s'y opposer et de donner ces deux quarts à monsieur le prince de [Bauffrant] et à M. Amelot quand les demandes sont enregistrées dans les bureaux pour le premier quart qui viendrait à manquer.

Par la 2<sup>e</sup> lettre vous verrez, Monsieur, que M. Veimera déclare avoir changé d'avis et qu'il est dans l'intention de garder les deux quarts qu'il avait remis. J'ai verbalement répondu au domestique qui m'a remis cette dernière, qu'ayant rendu compte au ministre des intentions de M. Veimera, j'ignorais ses dispositions à cet égard et que je m'en informerai mais que je craignais bien qu'il ne fût trop tard. Ce que je crois, Monsieur, c'est que monsieur le commandeur Boniface qui a craint que l'Académie ne s'opposât à cette rétrocession a probablement déterminé M. Veimera de paraître garder ses loges pour lui en assurer la jouissance et comme il serait possible que dans l'intervalle du 16 au 19 mai ces deux quarts eussent été donnés, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien indiquer à l'administration la conduite qu'elle doit tenir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 250

À Paris, ce mercredi 23 mai 1787

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir le ministre hier matin et celui de lui rendre compte de la répétition d'avant-hier ; il m'a dit que M. de Beaumarchais lui avait encore demandé la veille de faire suspendre la mise de son opéra ; il l'a éconduit en lui disant que cela ne serait pas. Hier, le ministre est venu à l'Opéra ; comme j'ai fait chanter le rôle d'Isménor au S<sup>r</sup> Adrien que la peur avait un peu enroué en débutant, mais qui s'étant rassuré a très bien chanté et reçu des applaudissements bien mérités ; j'ai été dans la loge de monsieur le baron, lui dire que c'était un sujet de l'École qui deviendrait précieux avant peu de temps ; que ce sujet n'avait que 21 ans et qu'il était grand musicien et avait une très bonne conduite ; il m'a dit que je lui faisais plaisir de lui rendre compte parce qu'il l'avait pris pour le S<sup>r</sup> Chardini. Il m'a dit encore que M. de Beaumarchais avait été chez lui le matin pour le solliciter de suspendre *Tarare* ; qu'il lui avait répondu sèchement *qu'il fallait que cela finisse, que l'opéra de Tarare serait donné le 5 juin, qu'il le voulait et que cela serait* et que M. de Beaumarchais y avait consenti.

J'ai une observation à vous faire, Monsieur, sur ce qui est arrivé hier. J'avais envoyé chez le S<sup>r</sup> Lainez pour qu'il chantât le rôle de Dardanus ; on me dit qu'il était allé voir son père qui est à la campagne. J'ai envoyé chez le S<sup>r</sup> Rousseau qui était venu la nuit de Montfermeil très enroué et conséquemment hors d'état de chanter. J'ai sur le champ envoyé à l'Hôtel des Menus faire avertir le S<sup>r</sup> Lebrun (que M. Lachere, M. Gossec m'avaient dit depuis plus d'un mois être prêt sur le rôle de Dardanus) qu'il chanterait le soir, qu'il n'avait qu'à venir dans l'instant pour qu'on lui arrangeât son habit ; j'oublie de vous dire que ce jeune homme me tourmente depuis 15 jours pour le faire paraître dans ce rôle, et que M. Gossec qui s'est trouvé par hasard au magasin, à qui j'en ai parlé, m'a dit que, quoique le rôle fût un peu haut, il s'en tirerait bien parce qu'il avait de l'adresse ; point du tout, c'est que messieurs les maîtres de l'École se sont assemblés ; le S<sup>r</sup> La Suze absent parce qu'il est un peu incommodé, l'un a dit qu'il n'était pas prêt sur le rôle, l'autre qu'il pouvait le chanter, enfin l'on m'a dit que de 7 ou 8 maîtres il n'y en avait pas trois du même avis ; cependant j'ai toujours fait venir le jeune homme à qui le S<sup>r</sup> Parent a fait répéter le rôle et qu'il m'a assuré le savoir très bien ; j'ai pris mon parti de le faire chanter. Il s'est rendu à l'Opéra de

bonne heure, s'est habillé et était fort aise de chanter, lorsque le S<sup>r</sup> Lainez est arrivé à 6 heures et m'a proposé de chanter ; j'ai accepté sa proposition, le jeune homme n'a point été fâché, il a été dans la loge du S<sup>r</sup> Lainez lui dire honnêtement que ce serait une leçon de plus pour lui de le voir chanter. Je vous avoue, Monsieur, qu'il faudrait que messieurs les maîtres convinssent entre eux sur l'état des sujets et que les uns ne disent pas oui, quand les autres disent non. Il faut que vous sachiez que chaque maître a son protégé, que M. Molé protège le S<sup>r</sup> Dessaulles au détriment du S<sup>r</sup> Adrien, que d'autres protègent le S<sup>r</sup> Lefevre au préjudice du S<sup>r</sup> Lebrun, et qu'il serait très essentiel que ces messieurs fussent d'accord entre eux pour le bien du service de l'Opéra et la prospérité des élèves. Il y a eu des propos tenus pendant la représentation que l'administration de l'Opéra ne devait pas faire paraître ni disposer d'un sujet de l'École sans consulter tous les maîtres....Vous imaginez bien, Monsieur, que je ne puis croire que messieurs Gossec et La Suze sur l'état des sujets et que je n'irai pas assembler dix ou douze maîtres que je n'ai jamais vu d'accord entre eux, pour agir dans une circonstance aussi pressée que celle d'hier ; d'ailleurs je ne dirai qu'une [chose] qui est que, le S<sup>r</sup> Lebrun ayant osé chanter le rôle d'Admète dans l'opéra d'*Alceste* le jour de la dernière capitation, rôle plus haut et infiniment plus considérable que celui de Dardanus, je dois calculer que, qui a fait le plus doit faire beaucoup moins, surtout après l'assurance que m'ont donnée messieurs La Suze et Gossec. Je vous prie, Monsieur, de ne point regarder ceci comme une plainte, mais seulement comme des observations que je dois vous communiquer pour le bien de l'Opéra et celui de l'École.

Le S<sup>r</sup> Quidor qui a obtenu l'ordre du roi pour arrêter le S<sup>r</sup> Belisille coiffeur, vient de me faire dire qu'on ne l'a point trouvé chez lui ; qu'hier un de ses observateurs étant au Châtelet a vu arriver une femme en colère qui a demandé au geôlier si le S<sup>r</sup> Belisille n'était point constitué prisonnier ; il lui a répondu que non, qu'il fallait aller voir à l'hôtel de la force s'il n'y serait pas ; elle a répondu qu'elle en venait, qu'il n'y était point, que c'était un coquin qui voulait enlever sa fille, qu'elle irait aujourd'hui chez le ministre savoir si l'ordre du roi avait été expédié ou non. Il n'y a pas à douter que ce ne soit la mère Roze qui a fait ce vacarme. Il faut que le quidam ait su qu'on voulait l'arrêter puisqu'il y a tout à croire qu'il a disparu. Comment a-t-il pu le savoir ou même s'en douter ? J'ai recommandé à l'homme de M. Quidor de faire l'impossible pour le découvrir.



S'il y avait quelques choses de nouveau à ce sujet d'ici à demain j'aurai l'honneur de vous le mander.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Excusez s'il vous plaît la diffusion de ma lettre mais je suis très pressé. J'oubliais de vous dire que le ministre n'a point approuvé la délibération du comité touchant la demande de messieurs les commissaires pour l'examen des poèmes ; je vais en faire signer une autre suivant son intention.

**O<sup>1</sup> 619 n° 251**

À Paris, ce 24 mai 1787

Monsieur,

M. de Beaumarchais est venu hier à la répétition, il m'a raconté que malgré sa répugnance à donner son opéra dans ce moment ci, la conversation qu'il avait eue avec le ministre avant-hier l'avait forcé d'y consentir quoiqu'en protestant contre la violence, mais qu'il obéissait à des ordres qu'il devait respecter.

J'ai proposé au comité qui s'est tenu hier extraordinairement, de faire une autre délibération concernant les entrées de messieurs les commissaires de l'Académie française, en observant que l'arrêt du 13 mars 1784 article 14 page 30, accordait à *messieurs les auteurs qui avaient donné trois ouvrages entiers avec succès pour qu'ils demeurent au théâtre jouissent de leurs entrées non seulement au parterre et à l'amphithéâtre mais encore aux loges, balcons et autres endroits de la salle où l'on paye en entrant...* Il y a tout à croire que messieurs les commissaires demandent les mêmes entrées, ce que je pense le ministre leur accordera, ainsi que vous, Monsieur, ne pouvant pas refuser à des personnes d'un mérite distingué, ce que l'on tolère en faveur de plusieurs auteurs contre la teneur de ce même article, qui n'accorde aux auteurs d'un opéra en 3 actes que leurs entrées pendant 3 ans, à ceux qui ont fait un spectacle entier et un acte de plus leurs entrées pendant 5 ans. Il résulte que si cette loi était suivie à la rigueur, messieurs de Saint-Marc, Moline, Dubreuil, Pitra et plusieurs autres n'auraient plus leurs entrées depuis plusieurs années. Le ministre et vous, Monsieur, êtes seuls les maîtres d'accorder à messieurs les commissaires la justice qu'ils demandent, comme de prolonger la faveur tolérée aux auteurs qui n'ont pas rempli les conditions de la loi.

Le S<sup>r</sup> La Suze étant venu hier au comité je lui ai demandé pourquoi messieurs ses confrères de l'École avaient trouvé mauvais que j'eusse envoyé quérir le S<sup>r</sup> Lebrun pour chanter le rôle de Dardanus, après que lui, M. La Suze, m'avait assuré depuis plus de deux mois que ce jeune homme était prêt sur ce rôle et qu'il serait avantageux pour lui de le faire paraître dans ce rôle. Il m'a répondu qu'il m'avait dit la vérité et qu'il ne savait pas pourquoi ces messieurs avaient trouvé cela mauvais ; je lui ai alors appris que ces messieurs répandaient partout que j'avais osé envoyer quérir un sujet de l'École sans leur en avoir demandé la permission. Je l'ai prié de leur dire que la demoiselle Mulot, les S<sup>rs</sup> Adrien, Dessaulles, Lefevre et Lebrun étant actuellement sujets de l'Opéra et ayant déjà paru sur le théâtre de l'Académie, j'en userai le plus souvent possible dans les circonstances où je pourrai les faire paraître avec avantage, lorsqu'il m'aurait assuré qu'ils seraient en état de le faire sans être compromis ; que c'était votre intention, que cela ferait honneur à messieurs les maîtres et à l'institution.

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'irai à la campagne samedi au soir pour en revenir le mardi matin.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 252**

À Paris, ce 25 mai 1787

Monsieur,

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier ; j'ai reçu la demoiselle Lillette à votre retour à Paris pour savoir ce que vous désirez que l'Académie fasse pour elle.

J'espère si les décorations et l'impression des livres ne nous retardaient pas que l'opéra sera donné le 5 juin.

Je suis tourmenté par cette danseuse de Lyon qui prétend que vous l'avez reçue. Je lui ai dit qu'à la vérité vous le désiriez, mais que j'avais eu l'honneur de vous observer que nous avons dix danseuses de trop dans les ballets, que vous m'aviez chargé d'en rendre compte au ministre qui s'était opposé à cette réception qui ne faisait qu'augmenter l'état sans nécessité. Cette fille âgée de 25

à 26 ans est plus petite qu'aucune des surnuméraires de l'École. Cependant, Monsieur, vous n'avez qu'à ordonner et je la ferai mettre sur l'état.

Je n'ai rien appris de nouveau de l'homme de la demoiselle Roze.

J'ai envoyé au ministre un mémoire concernant la nécessité pressante de supprimer le spectacle de la rue Saint-Antoine.

Le départ du courrier ne me donne que de vous assurer du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 253**

À Paris, ce 26 mai 1787

Monsieur,

Comme il est essentiel de ménager la santé des Premiers Acteurs employés dans l'opéra de *Tarare*, le répertoire de la semaine prochaine est rempli par deux représentations d'*Alcindor*, l'une le mercredi 29 et l'autre le vendredi 1<sup>er</sup> juin ; le dimanche 3 on donnera une représentation de *Roland* avec les sujets de l'École ce qui reposera les Premiers Sujets qui pourront répéter leurs rôles dans *Tarare* à pleine voix.

La demoiselle Langlois est retombée malade, mais il y a tout à croire, à ce que m'a dit M. Fontaine que ce nouvel accès de fièvre vient de ce qu'elle est sortie et s'est exercée trop tôt mais que cela n'aura point de suite.

M. Boquet vient de dire que les décorations seront prêtes pour pouvoir donner l'opéra le 5 quoique le S<sup>r</sup> Boulet n'en croit rien. M. Paris même en doutait avant l'arrivée de M. Boquet.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je partirai ce soir pour mener ma femme à la campagne dont elle a grand besoin, mais je reviendrai sûrement mardi matin ou au plus tard pour me trouver avant 6 heures à l'Opéra.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'envoie les répertoires au ministre pour qu'il les ait ce soir. Il n'y a pas de risque de donner *Alcindor* deux fois de suite ayant rapporté hier 3047 lt 10 s. D'ailleurs cela donne du repos aux Premiers Acteurs pour répéter *Tarare* et empêcher

M. de Beaumarchais de se plaindre de ce qu'ils ne répètent qu'à demi-voix, ce qui est arrivé déjà plusieurs fois.

**O<sup>1</sup> 619 n° 254**

À Paris, ce jeudi 31 mai 1787

Monsieur,

En sortant de chez vous j'ai été chez M. Quidor à qui j'ai communiqué la lettre du S<sup>r</sup> Belisllle ; il m'a dit avoir questionné la mère de la demoiselle Roze et m'a communiqué un mémoire de la domestique de cette femme présente à monsieur le lieutenant général de police, qui a été renvoyée par elle pour avoir été impliquée dans cette affaire. J'ai prié M. Quidor de vous rendre compte de cette affaire dès qu'il aura pris de nouvelles informations à ce sujet ; je lui recommande de suspendre l'ordre du roi jusqu'à ce qu'il ait eu l'honneur de vous voir, ce qu'il m'a promis de faire, car il m'a paru, ainsi qu'à lui, que la jeune fille est pour plus de la moitié dans les torts que cet homme semble avoir.

Malgré les belles promesses de M. Beaumarchais et Salieri de ne faire entrer personne à la répétition du soir ils y ont fait entrer plus de trente personnes ; je leur en ai dit mon sentiment. J'ai de plus remis à M. Beaumarchais une note des demandes faites à M. Amelot, M<sup>me</sup> la princesse et M<sup>me</sup> de Monregard ; il s'est beaucoup récrié sur ce que cette dernière ne s'était point adressée à lui pour avoir la loge qu'elle désire. Je lui ai répondu : « Qu'à cela ne tienne, qu'elle s'y adressera ». J'ai joint les loges que le ministre a données pour samedi. J'ai trouvé fort extraordinaire que M<sup>lle</sup> Guimard qui est l'honnêteté même ait dit au portier qu'elle ne rentrerait pas si on ne laissait pas entrer M<sup>lle</sup> Dugazon et une autre personne avec elle ; moyennant toutes ces contrariétés aux règles j'ai cru ne devoir pas me refuser de fermer les yeux sur toutes ces ridicules prétentions pour ne pas risquer d'interrompre le service.

Comme la répétition commençait j'ai reçu le billet ci-joint de M<sup>me</sup> de Matignon ; en conséquence ces dames sont entrées dans la loge du ministre.

M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon est encore ici avec sa compagnie.

Enfin, je vois qu'il n'y a plus de frein et qu'il faut tenir bon pour qu'il y ait le moins d'abus possible.

Demain à [illisible] heures nous marquerons les livres ; M. de Beaumarchais y sera avec M. Salieri. Il y sera peut-être question de quelques crâneries auxquelles je répondrai le plus froidement qu'il me sera possible.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Dans le moment que j'écris, j'entends des applaudissements à faire tomber la salle.

Il ne me sera possible d'avoir l'honneur de vous voir que demain en allant à l'Opéra.

Je joins ici la lettre du S<sup>r</sup> de Belisille.

**O<sup>1</sup> 619 n° 255**

À Sceaux, le 6 juin 1787

Monsieur,

Laissez-moi, s'il vous plaît, quelques jours pour pleurer avec mes enfants la perte irréparable d'une épouse et d'une mère respectable, qui n'a jamais cessé de nous donner des marques de la plus vive tendresse. Oui, Monsieur, eux et moi perdons ce que nous avons de plus cher au monde, vous êtes sensible, vous apprécierez notre malheur.

Je vous souhaite, Monsieur, tout le bonheur que vous méritez, vous êtes bon mari et bon père, vous êtes chéri de tout ce qui vous appartient. Puisse votre bonheur durer autant que je le désire. C'est dans ces sentiments que J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Francœur est fort en état de se charger du détail de l'Opéra en attendant mon retour qui sera le moins éloigné possible.

**O<sup>1</sup> 619 n° 256**

À Sceaux, ce 8 juin 1787

Monsieur,

D'après le malheur qui vient de m'arriver, je n'ai d'autre espoir pour mes malheureux enfants qu'en votre justice et votre pitié pour eux.

Vous savez, Monsieur, que lorsque je quittai l'Opéra en 1782, vous eûtes la bonté de me faire accorder par le ministre 2000 lt de pension sur l'Opéra, dont 1000 lt réversibles après mon décès sur la tête de ma malheureuse femme ; qu'elle avait déjà 500 lt de pension dont elle n'aurait joui de même qu'après ma mort, qui lui avait été accordés par un arrêt ou délibération du bureau de la ville. Après la mort du S<sup>r</sup> Trial lorsque M. Rebel rentre à l'Opéra en qualité d'administrateur général, la dame veuve Trial qui fut comprise dans l'arrêt jouit depuis cette époque de cette pension de 500 lt.

C'est donc à vous, Monsieur, à qui je dois avoir recours et vous exposer, que si mes deux filles dont l'aînée a 29 ans et la cadette 3 ans et demie venaient à me perdre, ces malheureux enfants tomberaient dans la plus affreuse misère ; ce tableau que je ne cesse d'avoir nuit et jour devant les yeux me rend la vie insupportable. C'est donc à votre justice et à votre bienfaisance que j'ai recours pour faire obtenir à l'aînée la réversibilité des 1000 lt dont aurait joui ma femme si elle m'eut survécu et à la plus jeune une somme pareille dont les 500 lt de la ville feraient partie.

J'ose me persuader, Monsieur, que votre équité comparant les grâces accordées aux enfants de messieurs Rebel, Francœur, Berton et la femme du S<sup>r</sup> Legros, parlera en ma faveur au ministre qui est trop humain pour refuser cette grâce à un homme qui a consacré pendant quarante sept ans le peu de talent qu'il avait au service de l'Opéra et qu'il ne cessera tant qu'il plaira au ministre de donner à ce spectacle des preuves de son zèle.

J'ose encore vous supplier, Monsieur, de faire accorder à mon fils cadet âgé de seize ans et demie la même grâce qu'à ses sœurs en observant au ministre que je ne demanderai rien quelque circonstance qui arrive ; et que les trois grâces que je le supplie de m'accorder ne peuvent avoir lieu qu'après mon décès et ne feraient qu'une partie des 5000 lt de pension dont je jouis actuellement sur l'Opéra.

C'est de votre justice et de votre bienfaisance que j'attends le repos du reste de ma vie, dont je ne cesserai jamais d'avoir la plus vive reconnaissance.

Je vous prie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 257

À Paris, ce 14 juin 1787

Monsieur,

J'ai envoyé avant-hier chez M. Marmontel pour lui demander un rendez-vous ; on a répondu qu'il était à la campagne et qu'on me ferait avertir du jour qu'il viendrait à Paris.

J'ai vérifié hier que la demoiselle Saint-Huberty n'est point venue à Paris et qu'elle n'y viendra qu'à la fin de ce mois.

J'ai proposé au comité d'hier la mise de *Théodore* le plus tôt possible ; tout le monde a été de mon avis excepté le S<sup>r</sup> Lainez qui a péroré pour prouver que ce genre d'ouvrage était trop bas pour le théâtre de l'Opéra ; je lui ai répondu de manière à lui prouver le contraire. Il se pourrait bien que messieurs de Beaumarchais et Salieri fussent pour quelque chose dans les observations du S<sup>r</sup> Lainez car il ajouta que ces deux auteurs devaient demander à l'administration de ne donner *Tarare* qu'une fois par semaine ; après 4 ou 5 représentations nous les verrons venir.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la copie du mémoire que je dois présenter au ministre lundi prochain ; j'aurai celui d'aller vous voir demain et prendre vos ordres sur cela.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 258

À Paris, ce 16 juin 1787

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> de Lormel m'a rendu compte hier, que M. de Beaumarchais lui avait envoyé plusieurs objets pour ajouter à son avertissement ou discours sur l'Opéra, qu'il y avait entre autres choses dans ce supplément, *qu'il avait fait auprès du ministre toutes sortes d'instances pour empêcher que son opéra ne fut pas représenté dans ce moment ci, qu'il lui avait même proposé d'indemniser l'Académie de toutes ses dépenses*, et d'autres phrases aussi singulières et dites avec son style ordinaire. Le S<sup>r</sup> de Lormel m'a dit qu'il venait de lui écrire pour le prévenir qu'il ne pouvait imprimer ce supplément sans qu'il n'eût passé à la

censure. J'ai l'honneur de vous prévenir de tout ceci afin que si vous le jugez à propos vous en préveniez le ministre.

J'attends les deux auteurs à l'assemblée du répertoire ; je sais que M. Beaumarchais demandera avec instance que son opéra soit suspendu pendant quelques jours pour ajouter un ballet à la fin, ce qui n'est qu'un prétexte pour ne donner son ouvrage qu'une fois par semaine ; il y a tout à croire que ce projet a été convenu avec les S<sup>rs</sup> Lainez, Chéron et Rey ; ceci n'est fondé que sur des propos que j'ai entendu tenir à ces trois personnages. Cependant comme la prose que pourrait faire M. de Beaumarchais ne m'en imposera point, je vais faire faire le répertoire pour donner mardi et vendredi prochains *Tarare* et le dimanche suivant *Panurge* avec le S<sup>r</sup> Chardini qui chantera le rôle.

Au lieu de donner demain *Roland*, j'ai arrangé hier que l'on donnerait *Iphigénie en Tauride* avec les S<sup>rs</sup> Dessauls, Lefevre et la demoiselle Mulot, qui sera suivi du ballet dit *Le Pied de bœuf* dans lequel danseront les demoiselles Roze et Laure avec les S<sup>rs</sup> Vestris et Nivelon ; moyennant cet arrangement, les Premiers Sujets du chant *se reposeront* jusqu'à mardi.

J'attends des nouvelles de M. Marmontel et du rendez-vous que je lui ai fait demander. J'y renverrai encore demain pour savoir le plus tôt possible à quoi s'en tenir à cause des décorations pour son ouvrage ou celles qu'il faudra arranger pour *Théodore*.

J'ai remis à M. de Nesle la lettre de M<sup>me</sup> la duchesse de Mortemart dont je vous envoie ci-joint la réponse ostensible.

L'opéra a été très bien exécuté hier mais applaudi sans enthousiasme ; je commence à croire que les deux meilleurs auteurs de cet ouvrage sont messieurs Salieri et Paris car l'opéra est mal écrit.

M. Salieri a dû voir aujourd'hui M. Suard pour un poème ; du moins je lui ai conseillé de s'adresser à lui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



O<sup>1</sup> 619 n° 259

À Paris, ce dimanche 17 juin 1787

Monsieur,

M. de Beaumarchais n'est point venu à l'assemblée du répertoire comme il l'avait promis, mais il y a envoyé M. Salieri qui est venu me proposer des changements et demander une répétition pour cela ; comme il s'agissait des chœurs et de l'orchestre pour ces changements, j'ai examiné la partition avec lui, et après lui avoir observé que cette répétition coûterait 25 ou 30 lt à l'Académie, je lui ai proposé de faire trouver les messieurs et demoiselles des chœurs à 4 heures précises à l'Opéra ; il est convenu comme moi, qu'une répétition d'un quart d'heure faite dans le foyer suffirait pour ces changements. Ensuite il m'a dit qu'il avait eu l'honneur de vous voir hier, et que vous aviez consenti à le faire payer d'un demi mois des honoraires qu'on lui avait accordés jusqu'à l'époque de la mise de son opéra ; j'ai répondu que j'attendais vos ordres sur cela.

Le répertoire n'a pas été fait sans de grandes difficultés de la part du S<sup>r</sup> Lainez qui ne voulait point chanter *Tarare* mardi prochain ; je lui ai dit qu'il fallait en donner ses raisons par écrit pour que je les fisse parvenir au ministre. Il s'est emporté et m'a dit qu'il n'était point un enfant, qu'il demanderait un congé de 6 mois et qu'il n'écrirait point, qu'il ne voulait pas s'exposer à rester chez lui s'il se disait fatigué ; enfin, il a ajouté à toutes ces bêtises qu'on avait qu'à afficher *Tarare* et qu'il chanterait s'il le pouvait. Je lui ai répondu honnêtement mais froidement que personne ne pouvait répondre d'exister d'un moment à l'autre mais que je comptais assez sur sa bonne santé et sa bonne volonté pour croire qu'il chanterait mardi, et que je me conformais aux ordres du ministre exigeant que messieurs les acteurs et actrices rendissent compte par écrit des raisons qui les empêcheraient de faire leur service.

J'ai su un moment après que M. de Beaumarchais avait fait répandre le bruit hier que c'était la dernière fois que l'on jouerait *Tarare* parce qu'il y avait des choses dans le poème qui déplaisaient à la reine ; plusieurs de ses satellites ont voulu faire entendre qu'il y avait eu ordre de retirer son opéra ; il n'y a donc plus lieu de douter qu'il y a des gens dans l'opéra qui intriguent avec cet auteur.

Le S<sup>r</sup> de Lormel m'a dit lui avoir parlé de l'addition qu'il voulait faire à son discours préliminaire, qu'il ne pouvait l'imprimer sans l'approbation du censeur, qu'il y avait dans cet ajout que, *malgré toutes les instances et les offres*

*qu'il avait faites, un ordre privé du ministre l'avait forcé de donner son opéra malgré lui.*

La demoiselle Maillard chantera ce soir son rôle d'Iphigénie, le S<sup>r</sup> Châteaufort celui d'Oreste et le S<sup>r</sup> Lefevre celui de Pylade ; ce sera partie remise pour la demoiselle Mulot et le S<sup>r</sup> Dessaulles.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je dirai à M. Prieur de donner à M. Janssen les 600 lt qu'il demande.

Je serai demain à 7 heures et demie chez le ministre et lui rendrai compte de tout ce qui se passe.

Il serait bien essentiel que messieurs les maîtres de l'École fissent l'impossible pour faire avancer le S<sup>r</sup> Lebrun, ce serait un coup de partie pour contenir le S<sup>r</sup> Lainez.

Je dois voir demain M. Marmontel qui m'a écrit hier qu'il viendrait à onze heures au magasin ; j'aurai l'honneur de vous rendre compte mardi matin de ce dont je serai convenu avec lui relativement à *Pénélope*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 260**

À Paris, ce 24 juin 1787

Monsieur,

Une médecine que j'ai prise hier m'ayant empêché d'assister à l'assemblée du répertoire, j'y ai envoyé l'aperçu que je joins ici pour l'arrangement le plus utile pour le bien de l'Académie et pour varier les amusements du public. Les principaux acteurs de *Tarare* se sont opposés à ce que cet opéra soit donné mardi prochain, sous le prétexte qu'il craignait que la chaleur ne les incommode trop ; ils y ont substitué *Dardanus* qu'il faudra donner en robe de chambre si ces messieurs jugent à propos de se reposer jusqu'au vendredi.

Comme cette assemblée se passe en contestation et que lorsque deux sujets sont consentants d'un arrangement, il y en a trois et quelquefois quatre qui s'y opposent, il y a tout à craindre que jusqu'à l'époque où l'École royale pourra fournir deux hautes-contre qui puissent mettre à la raison le S<sup>r</sup> Lainez l'Opéra languira, et ne fera point les recettes qu'il peut faire. D'ailleurs la cabale qui subsiste entre les S<sup>rs</sup> Rey, Rousseau, Lainez dont le foyer est et sera toujours chez

le S<sup>r</sup> La Salle, gênera perpétuellement l'administration. Figurez-vous, Monsieur, que ces quatre personnages se moquent dès à présent du projet que l'on a de donner l'opéra de *Théodore*, ajoutant que ce genre est trop bas pour le théâtre de l'Académie. Je réponds à cela que l'on y a donné, *L'inconnue persécutée*, *Colinette à la Cour*, *La Caravane*, *Panurge*, même *Tarare* et qui plus est des Bouffons ; que de plus cet ouvrage a eu sur tous les théâtres le plus grand succès. Si ces messieurs comptent lasser ma patience ils se trompent très fort.

Permettez-moi, Monsieur, de vous observer qu'il ne dépend que de messieurs les maîtres de l'École royale de chant, de mettre les Premiers Sujets de l'Opéra à la raison en donnant des soins très assidus aux S<sup>rs</sup> Lebrun et Lecourt hautes-contre ; de même qu'à M<sup>me</sup> Gasser que je ne connais point, que l'on m'a dit avoir une belle voix et une très belle figure. Nous sommes sûrs que la demoiselle Mulot est dès ce moment, et deviendra encore plus utile, ainsi que le S<sup>r</sup> Adrien qui peut, avant six mois, doubler le S<sup>r</sup> Chéron avec succès. Je n'ai pas la même opinion du S<sup>r</sup> Dessaulles, quoiqu'en dise M. Molé, dont je fais cas de la décision à tous autres égards. Il s'agirait donc, Monsieur, que M. Gossec veillât exactement à ce que, messieurs les Premiers maîtres de l'École s'y rendissent à l'heure indiquée, comme font les S<sup>rs</sup> La Suze, qui s'y rend trois fois la semaine à 10 heures jusqu'à [illisible] heures et demie, et le S<sup>r</sup> Méon qui s'y rend tous les jours de la semaine à 9 heures précises. Je ne parlerai point de M. Piccinni à qui sa faible santé ne permet point de faire un service exact, ni de M. Langlé dont les leçons occupent beaucoup le talent, ce qui empêche, à ce que l'on dit, son exactitude. Quant à ce qui concerne messieurs les maîtres du Saint-Ordre, je les crois très embarrassés par la quantité d'enfants qu'ils ont à enseigner ; ils sont dans la position d'un homme qui aurait un verre d'eau à distribuer à 40 ou 60 enfants malgré leur bonne volonté ils ne pourraient donner qu'une goutte à chacun.

Je vous demande mille pardons, Monsieur, si je prends la liberté de vous fatiguer de toutes mes réflexions, mais l'envie que j'ai que l'École devienne aussi utile qu'elle peut l'être à l'Opéra et celle que j'ai que ce spectacle acquiert des sujets agréables au public, me font vous dire tout ce que je pense qui peut concourir à vos vues.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir mardi matin et vous demander la permission d'aller à Sceaux jusqu'à jeudi au soir tant pour y régler quelques affaires que je

n'ai pu y terminer pendant mon dernier voyage que pour faire blanchir ma chambre à coucher de Paris.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 261**

À Paris, ce mardi 26 juin 1787 à 11 heures du matin

Monsieur,

Voici ce qui s'est passé depuis votre départ.

Il y a eu hier matin comité où le S<sup>r</sup> Lainez est venu très gaiement ; il n'a point parlé de ce que je lui avais fait dire la veille, *que le ministre avait envoyé ordre de donner Tarare mardi*. Le S<sup>r</sup> Gardel qui n'avait point paru à l'Opéra le dimanche m'a demandé devant le S<sup>r</sup> Lainez s'il était vrai que l'on donnait *Tarare* au lieu de *Dardanus* ; je lui ai répondu que j'avais reçu des ordres pour cela et qu'en conséquence je l'avais fait afficher ; le S<sup>r</sup> Lainez n'a pas répondu un seul mot, il a même été fort gai pendant le reste de la séance ; j'en avais assez dit pour le mettre à même de parler ; il n'en a rien fait, il a causé de choses et d'autres avec moi comme avec tous ces messieurs. En sortant, je l'ai vu dans l'antichambre causer très bas avec le S<sup>r</sup> Rey et le S<sup>r</sup> Gardel. Ce dernier avait l'air de lui faire des observations, pour l'autre, je n'en dirai rien. J'ai été le soir au Panthéon voir des expériences de physique, où le S<sup>r</sup> Lainez était aussi gai qu'il l'était le matin pendant le comité. J'avais donné ordre au S<sup>r</sup> Boucault d'aller chez lui à 9 heures, suivant l'usage, pour savoir de ses nouvelles...Il lui a répondu qu'il lui était impossible de chanter aujourd'hui, qu'il avait un mal de reins affreux qui lui ferait garder son lit toute la journée. J'ai dit au S<sup>r</sup> Boucault d'y retourner et de le prier de venir me parler ; il m'a dit que cela serait absolument inutile parce qu'il avait protesté qu'il ne sortirait pas de son lit ; comme je n'étais point habillé et qu'il était très instant de savoir à quoi s'en tenir, j'ai envoyé M. Francœur avec votre lettre dont je ne croyais devoir faire usage qu'à la dernière extrémité ; il l'a trouvé dans son lit, où il lui a répété les mêmes choses qu'il avait dites au S<sup>r</sup> Boucault. Alors M. Francœur lui a lu votre lettre sur laquelle il n'a fait que peu de réponses excepté celle *qu'il n'avait point à se louer du traitement qu'il avait à la Cour, d'autant que ses camarades avaient les mêmes traitements ; mais qu'il chanterait malgré son mal de reins*. Comme je ne puis croire que cet homme à

moins qu'il ne soit devenu fou, agisse ainsi de son propre mouvement contre lui-même, il y a tout à présumer qu'il est entouré de mauvais conseils.

Comme je suis forcément obligé d'aller à la campagne ce soir d'où je ne reviendrai que jeudi après dîner et que je suppose qu'en arrivant demain de Daugu, vous irez tout de suite à L'Isle, j'ai pris le parti de vous rendre compte de ce qui s'est passé ici. J'oubliais de vous dire qu'en causant au comité avec le S<sup>r</sup> Lainez, je lui avais demandé comment il se portait, qu'il m'a répondu qu'il se portait très bien.

Dans la crainte que j'aie que vous ne soyez pas à Paris vendredi matin permettez-moi d'avoir l'honneur de vous souhaiter une bonne fête et tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction et à celle de tout ce qui vous appartient. Ces sentiments sont ceux du respectueux attachement avec lequel j'ai celui d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Comme j'ai tout lieu de croire que les conseillers du S<sup>r</sup> Lainez pourront lui donner celui de dire qu'il ne pourra pas chanter vendredi *Tarare*, je laisserai à M. Francoeur et La Suze de lui représenter que ce serait n'avoir rien fait de bien, s'il refusait encore de chanter ce jour là. En cas d'événement on donnerait *Dardanus* et dimanche *Panurge* qui est porté sur le répertoire envoyé samedi au ministre.

On force tant que l'on peut la copie des rôles de *Théodore* pour qu'ils puissent être distribués vendredi ou samedi prochain et répétés dans la fin de la semaine prochaine si toutefois le S<sup>r</sup> Laÿs ne prétexte quelque indisposition pour les retarder.

Je remettrai à messieurs Paris et Boquet vendredi, le programme des décorations et habits de *Pénélope* que vient de m'envoyer M. Marmontel ; je les prierai d'en faire un devis pour vous être présenté parce qu'il me paraît très dispendieux pour un opéra remis au théâtre et qui n'a eu aucun succès et qui vraisemblablement n'en aura pas davantage.

J'ai recommandé très sérieusement à M. La Suze de s'occuper sans relâche pendant tout le mois prochain à mettre le S<sup>r</sup> Lebrun en état de doubler le rôle de *Tarare* ; il m'a promis d'y donner tous ses soins et m'a fait espérer qu'il pourrait être prêt pour cette époque.

Excusez, s'il vous plaît le désordre de cette lettre.

O<sup>1</sup> 619 n° 262

À Paris, ce 30 juin 1787

Monsieur,

On ne donnera point demain *Panurge* qui avait été porté sur le répertoire de samedi dernier parce que le S<sup>r</sup> Chardini qui doit chanter ce rôle se trouve incommodé au point de n'oser point le risquer pour demain, mais il assure, qu'en se ménageant, il sera en état de la chanter mardi prochain.

En conséquence on sera forcé de donner encore demain *Roland*, pour reposer les Premiers Acteurs chantants et dansants pour pouvoir donner :

Mardi 3 : *Panurge*

Vendredi 6 : *Tarare*

Dimanche 8 : encore *Panurge*

Mardi 10 : *Phèdre* avec la demoiselle Saint-Huberty qui sera de retour

Vendredi 12 : *Tarare*

Dimanche 14 : *Phèdre*

Mardi 16 : *Tarare* ou *Panurge*

Vendredi 18 : *Panurge* ou *Tarare*

Voilà, Monsieur, ce que j'ai calculé jusqu'à cette époque pour pouvoir faire des recettes, et ne pas mettre les S<sup>rs</sup> Chéron et Lainez dans le cas de répéter ce qu'ils ont dit, *qu'on les fatiguait en les forçant de chanter un rôle qui les mettrait dans quelques jours hors d'état de chanter pendant six mois*, et beaucoup d'autres propos semblables. Il s'agit donc actuellement de faire tout ce qui sera possible pour atteindre la mise de *Théodore* dont je ne puis commencer les répétitions que le lundi ci à cause de l'immensité de copies que comportent les rôles dans chacun lesquels il y a deux finales qui ont 25 à 30 pages de musique ; cependant je ferai l'impossible pour accélérer la mise de cet opéra ; si le S<sup>r</sup> Laÿs se prête et qu'il ne prétexte pas quelque indisposition pour ne pas se charger du rôle de Thadée, qui est comique et qui semble, à ce que l'on m'a dit, ne pas plaire à cet acteur qui semble ne vouloir plus chanter que des rôles de grand genre. Au surplus je le verrai venir.

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous mardi à 9 heures et demie.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Monsieur l'abbé Nolin est entré hier comme vous l'avez désiré.

**O<sup>1</sup> 619 n° 263**

Ce samedi à une heure

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Saint-Aubin s'est désisté sans aucune difficulté du rôle de Polinice ; il chantera celui du seigneur seulement ; il a même offert de se trouver à l'Opéra de très bonne heure en cas de besoin.

Je crois, Monsieur, qu'il sera très suffisant de faire dire par les receveurs, les contrôleurs à la porte, par ceux de l'amphithéâtre et généralement par toutes les ouvreuses de loges, l'embarras où l'on s'est trouvé pour pouvoir jouer l'opéra aujourd'hui, sans mettre des bandes sur les affiches à la porte et dans les foyers et pourtour des loges. Le S<sup>r</sup> de Nesle qui sera à la porte ouvrante est chargé de faire répandre dans la salle ce que l'on verrait sur ces affiches.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir de très bonne heure et si [vous] voulez que l'on mette des bandes sur les affiches à la porte, il en sera encore temps.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 264**

Monsieur,

Au reçu de votre lettre j'allais envoyer chez les S<sup>rs</sup> Chéron, Rousseau et Lainez pour les avertir que je venais de recevoir des ordres du ministre pour que *Tarare* fut donné mardi ; les deux Premiers s'étant trouvés dans l'amphithéâtre, je les ai fait appeler et leur ai dit les ordres que j'avais reçus ; ils ont voulu me répondre, je leur ai tourné le dos en leur disant que j'obéissais, et que je leur conseillais de faire de même. J'ai dit à Boucault d'aller ce soir chez le S<sup>r</sup> Lainez lui intimer le même ordre ; il m'a répondu qu'il y avait été ce matin et que le S<sup>r</sup> Lainez pour le rôle de Dardanus lui a dit que non seulement il ne chanterait pas mardi, mais même qu'il ne croyait pas chanter vendredi prochain, ce qui est conforme à ce qu'il a dit hier à l'assemblée, qu'il ne comptait point chanter davantage dans *Tarare*.

L'opéra vient d'être affiché de nouveau, et je suis convenu avec le S<sup>r</sup> Boulet de tenir prêt *Dardanus* en cas d'événement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 265

À Paris, ce 3 juillet 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les devis de messieurs Paris et Boquet relatifs à la dépense demandée par M. Marmontel pour la remise de *Pénélope*.

Je joins ici les observations que vous m'avez promis de faire sur le mémoire de M. Gossec.

J'ai eu l'honneur de voir le ministre aujourd'hui à qui j'ai demandé ses ordres sur la vacance de la loge de monsieur le maréchal de Soubise, sur celle de M. de Veimeranges dans le cas qu'elle vînt à vaquer. Il ne m'a rien répondu de positif sur ces deux objets. J'y ai ajouté que l'on avait été proposer hier cette dernière à monsieur le marquis du Crest qui ne l'a point acceptée.

Je l'ai remercié de la bonté qu'il avait eue d'accueillir favorablement mon mémoire au sujet de mes enfants ; il m'a répondu *que le moment n'était point favorable mais qu'il s'en occuperait incessamment et qu'il serait fort aise de me rendre service*.

Depuis ma sortie de chez le ministre on m'a remis une réclamation faite par M. de Vast fermier général qui réclame la loge de feu monsieur le maréchal de Soubise en vertu d'une clause d'un bail fait et passé chez M. Margantin, par laquelle clause, l'Académie sous le bon plaisir de M. Amelot lui avait promis la première loge dite Timballe qui viendrait à vaquer près du théâtre en reconnaissance de la somme de 30 000 lt qu'il a prêtée pour la construction des loges sur le théâtre. Il propose de payer la loge le même prix que l'a payée monsieur le maréchal. Comme le ministre pourrait s'engager d'ici à ce soir, j'ai pensé que vous ne désapprouveriez pas que je lui fisse parvenir tout de suite les engagements de l'administration à ce sujet, ce que je viens de faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,



Dauvergne

Il me paraît que le S<sup>r</sup> Laÿs fait le malade pour ne pas chanter dans *Théodore*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 266**

[date fin de texte] 4 juin 1787

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir ce matin le ministre qui m'a paru dans l'intention de prendre pour lui la loge de monsieur le prince de Soubise et de céder celle qu'il occupe au rez-de-chaussée dans le cas où celle de monsieur le maréchal serait meilleure. D'après cette intention, je crois, Monsieur, que pour répondre à M. Amelot il conviendrait d'attendre que le ministre eût pris un parti à cet égard afin de savoir dans laquelle de ces deux loges on peut offrir un quart à M. Amelot qui en aura certainement un, [illisible] la décision du ministre.

Quant à monsieur le comte de Ligneux, je me suis fait représenter l'état des loges à l'année où je n'ai vu d'autre nom que celui de M. de Veimeranges ; en conséquence on a pu sans injustice donner à M. Amelot fils le quart réclamé par M. de Ligneux quant au 15 mai [illisible] il a été remis à l'Académie ; d'ailleurs je ne puis m'empêcher de vous observer qu'il me paraît bien étonnant, Monsieur, que monsieur le comte de Ligneux ait attendu deux mois pour faire cette restauration.

Vous avez pu voir, Monsieur, par le répertoire que j'ai eu l'honneur de vous remettre que je n'ai compté sur M<sup>me</sup> Saint-Huberty que pour le mardi 19 ; ainsi, Monsieur, le délai qu'elle demande ne dérangera aucune disposition.

J'oubliais aussi de vous dire que le ministre se croyait engagé envers monsieur le maréchal [illisible] pour la 1<sup>ère</sup> moitié de loge qui viendrait à vaquer et qu'il m'a chargé de différer toute espèce d'arrangement d'ici à lundi prochain. J'aurai l'honneur de vous voir vendredi prochain et de vous rendre compte de tout ce qui pourrait arriver d'ici à ce temps.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

PS : J'ai reçu à Sceaux la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'en suis parti à deux heures et me suis rendu sur le champ chez le ministre que j'ai trouvé au lit où il était retenu par un peu de goutte.

**O<sup>1</sup> 619 n° 267**

À Paris, ce mardi 3 juillet 1787

[M<sup>r</sup> de La Ferté]

La mort du maréchal de Soubise, Monsieur, fait vaquer à l'Opéra sa petite loge au rez-de-chaussée ; on prétend qu'il a une femme qui a quelque droit à la redevance toute entière mais qui est disposée à en céder un quart ; s'il était possible de me le procurer, vous me feriez le plus grand plaisir. Recevez la nouvelle assurance de l'ancien attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Amelot

**O<sup>1</sup> 619 n° 268**

Paris, 4 juillet 1787

J'ai appris, Monsieur, avec étonnement, que l'administration de l'Opéra avait disposé à mon insu de la loge de M<sup>me</sup> de Ligneux côté du roi au 3<sup>e</sup> dont jouissait momentanément M<sup>me</sup> de Veimeranges. M<sup>me</sup> la comtesse de Ligneux étant abonnée depuis 10 ans à l'Opéra n'ayant que cette loge seule qui a cessé d'être sous son nom, ne peut et ne doit être dépouillée de cette propriété que je réclame en son nom demandant à continuer d'en jouir dès ce moment. J'avais déjà prié M. de La Salle de vouloir bien présenter à l'administration une lettre que je lui ai écrite à ce sujet ; n'ayant pas eu de réponse de lui, je me suis adressé hier à monsieur le baron de Breteuil qui m'a dit que c'était à vous, Monsieur, que je devais faire cette réclamation ; elle est de toute justice ; je la réclame de monsieur le baron de Breteuil et de vous, Monsieur, qui voudrez bien lui rendre compte le plus tôt possible de la réclamation que je fais.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec le plus sincère et parfait attachement, votre très humble et très obéissant serviteur

Le comte de [illisible]

**O<sup>1</sup> 619 n° 269**

À Paris, ce 7 juillet 1787

Monsieur,

Malgré le projet de donner demain *Panurge* la chose devient impossible par la maladie de la demoiselle Gavaudan cadette qui a été saignée hier pour la

quatrième fois pour un mal de gorge, qui, à ce que m'a dit son chirurgien est accompagné de petites tâches noires qui indiqueraient un peu de gangrène.

D'autre part, la demoiselle Maillard qui a chanté hier se plaint aussi depuis plusieurs jours d'un mal de gorge qui l'inquiète et qui m'inquiète pour elle ; elle m'a demandé de se reposer jusqu'à mardi pour prendre des bains, ce que j'ai cru ne devoir point lui refuser, crainte que son mal ne fasse des progrès.

J'ai écrit hier à M<sup>me</sup> Saint-Huberty que je comptais sur elle pour *Phèdre* mardi 10 ; on l'attend ce soir.

Il résulte de tous ces accidents que j'ai été forcé de faire afficher encore *Roland* pour demain parce que le S<sup>r</sup> Vestris m'a représenté que si l'on donnait *Panurge* il lui serait impossible de danser dans un ballet d'action qu'il faut nécessairement joindre à *Phèdre*. De sorte que l'on donnera mardi *Phèdre*, vendredi *Tarare* et le dimanche suivant *Panurge*.

La demoiselle Gavaudan vient de m'écrire dans le moment ; je joins ici sa lettre sur laquelle je vous prie de m'envoyer vos ordres.

J'ai l'honneur de vous observer que le S<sup>r</sup> Châteaufort a été oublié dans l'état des gratifications et que c'est un sujet qui mérite par son zèle qui lui fait faire tout ce que l'on veut dans les besoins les plus pressants.

J'ai vu hier matin monsieur le comte de Ligneux qui m'a raconté son affaire. M. de Nesle et moi lui avons prouvé qu'il avait été joué par M. de Veimeranges et encore plus par le S<sup>r</sup> La Salle puisque la loge qu'il réclame a été donnée à M. Amelot le 15 mai sur la démission de M. de Veimeranges porteur de cette démission, et qu'il a dit à M. de Ligneux qu'il avait fait écrire à l'administration il y a trois semaines par M. de Veimeranges qui gardait sa loge pour M<sup>me</sup> de Ligneux, qui a vu la fourberie de cette manœuvre et qui est parti de là pour faire une sortie contre ces deux hommes avec des termes très énergiques. Je lui ai promis de veiller à lui faire avoir un quart de loge lorsque l'occasion s'en présenterait, ce qui l'a contenté.

J'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Vast que lorsqu'il vaquerait une loge plus près du théâtre que la sienne, l'administration sera très empressée de la lui offrir, mais qu'il n'était pas possible qu'il put avoir celle de M. de Soubise...

Oserais-je vous demander, Monsieur, pourquoi vous ne la prendriez pas pour vous, vous y seriez moins incommodé des instruments de l'orchestre.

Je tremble de peur que la maladie de la jeune Gavaudan ne retarde de quelques jours la mise de *Théodore*. Cependant j'ai la ressource de la demoiselle Mulot qui va apprendre le rôle en cas de besoin tant pour les répétitions que pour la représentation.

J'ai demandé hier à M. Boquet de me faire un aperçu de la dépense que comporterait la mise d'*Adèle* sur les mêmes programmes. S'il peut me le donner avant lundi j'en parlerai au ministre si vous le jugez nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 270

À Paris, ce 8 juillet 1787

Monsieur,

Hier, le S<sup>r</sup> Lainez est venu me demander un congé de deux mois, pour lui et la demoiselle Gavaudan l'aînée pour aller à Bordeaux à commencer de ce moment pour être, m'a-t-il dit, de retour au commencement de septembre pour les répétitions d'*Evelina*. Je lui ai répondu qu'il prenait mal sa bisque, parce que ni vous, Monsieur, ni le ministre ne consentiraient point à le lui accorder dans ce moment ci, attendu le besoin urgent qu'on avait de lui dans l'opéra de *Tarare* ; il m'a répondu bêtement qu'on n'avait qu'à le faire jouer par le S<sup>r</sup> Lebrun sujet de l'École ; je lui réplique que ce jeune était malade, et que s'il se portait bien cela n'empêcherait pas le ministre et vous, Monsieur, de lui refuser ce congé. Alors, il m'a dit que lorsque monsieur le baron l'avait mandé à Versailles, il lui avait promis, ainsi que vous, de lui donner un congé de deux mois à sa volonté, qu'il le demandait dans ce moment ci comme une chose qui lui avait été promise. Je me suis contenté de lui observer que l'intention du ministre et la vôtre était de le favoriser autant que cela ne serait point nuisible au service du public, mais qu'il me paraissait impossible que vous lui accordassiez sa demande. Alors il a fini de me prier de vous en écrire, de vous représenter la justice de sa demande et d'y ajouter, que la demoiselle Saint-Huberty et le S<sup>r</sup> Vestris jouissaient depuis longtemps de cette faveur ; que si on lui refusait ce congé cela lui ferait perdre douze mille livres. Alors il m'a parlé du prêt de 3000 lt que vous lui avez fait faire, sur lequel on lui retient tant par mois ; je lui ai répondu que cette convention avait été faite de vous à lui, et que cela ne me regardait pas. Il résulte

de tout ceci, que le S<sup>r</sup> Lainez n'est point mandé à Bordeaux, qu'il voudrait par cette manœuvre tâcher d'obtenir la gratification, les 3000 Lt qui lui ont été avancés. Je lui donne son mandat de 1200 Lt après lui avoir fait lire votre lettre. On aperçoit la crainte où sont les cabaleurs qu'il ne sorte incessamment de l'École des sujets qui puissent les remplacer ; jusqu'à cette époque, il faut s'attendre à un tourment perpétuel de la part de cette cabale. J'en ai eu encore hier la preuve. Le S<sup>r</sup> Rousseau a dit hier avec audace, qu'on lui avait destiné un rôle dans l'opéra de *Théodore* sans l'avoir consulté et savoir s'il lui conviendrait ou non ; qu'il ne le chanterait pas s'il ne le trouvait pas convenable pour lui ; je lui ai répondu qu'on ne le lui aurait pas destiné s'il n'était pas à la portée de sa voix ; qu'au demeurant, s'il ne voulait pas le chanter, un autre le chanterait. Le S<sup>r</sup> Laÿs de son côté, fait toujours le malade. Malgré toutes ces contrariétés, j'ai ordonné la première répétition pour mercredi prochain sur le théâtre du magasin. Je verrai si ces deux sujets refuseront de s'y rendre. D'ici à cette époque, j'ai suspendu la livraison de leurs mandats.

Vous devez voir, Monsieur, par la position critique où cette cabale met l'Opéra, que si messieurs les maîtres de l'École ne se pressent pas de mettre les S<sup>rs</sup> Lebrun et Lecourt, hautes-contre en état de paraître incessamment, le spectacle languira d'ici à la fin de l'année quelques efforts que l'on fasse. Il faut encore vous dire que, lorsque ces messieurs viennent à l'assemblée du répertoire, leurs conventions sont faites la veille dans leur tripot pour que lorsque l'un est d'un avis, l'autre soit d'un avis contraire ; il n'y a que les S<sup>rs</sup> Rey et La Salle qui ne disent pas un mot pendant l'assemblée mais qui jouissent des contrariétés qu'ils ont arrangées. Je vous fais l'analyse de la position actuelle de l'Opéra que parce que j'y suis obligé par devoir, afin que vous n'ignoriez point ce qui s'y passe ; mais, je crois qu'avec de la patience et l'activité que peuvent mettre messieurs les maîtres de l'École on pourrait sous peu de temps mettre les sujets de l'Opéra à la raison, surtout les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau. Je dirais plus, s'il y avait un exemple forcé à faire, ce serait sur le S<sup>r</sup> Laÿs qui ne veut plus chanter les rôles qui ont été faits pour lui et qui devient par là, un sujet absolument inutile et dont on peut se passer dans le moment, attendu que le S<sup>r</sup> Adrien est en activité et mérite les bontés du public.

Je reçois dans le moment une lettre du ministre qui accorde à M. de Saint-Vast la loge de monsieur le maréchal de Soubise avec la retenue d'un quart dans cette loge pour M. Amelot à laquelle retenue il espère que M. de Saint-Vast voudra

bien consentir en se réservant un quart dans celle qu'il va quitter. Je vais avoir l'honneur de lui écrire ainsi qu'à M. Amelot.

Je vous prie, Monsieur, de ne considérer le compte que j'ai l'honneur de vous rendre des tracasseries de l'Opéra que comme un devoir que je remplis et non comme d'un découragement de ma part parce que je ferai tête à toutes ces cabales jusqu'à ce que les sujets de l'École puissent être en activité.

La jeune Gavaudan est toujours dans le même état.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Répertoire de la semaine

Dimanche 8 : *Roland*

Mardi 10 : *Phèdre* avec un ballet

Vendredi 13 : *Tarare*

Dimanche 15 : *Panurge*

O<sup>1</sup> 619 n° 271

À Paris, ce 9 juillet 1787

Monsieur,

Encore une variation dans le répertoire de cette semaine, voici pourquoi. M<sup>me</sup> Saint-Huberty est arrivée samedi, comme elle l'avait promis. Elle a trouvé ma lettre qui lui annonçait que l'on donnerait *Phèdre* mardi. Je l'ai fait prévenir hier que la demoiselle Gavaudan étant malade, ne pourrait pas chanter le rôle d'Énone et que ce serait M<sup>me</sup> Buret ; elle a renvoyé sur-le-champ me dire qu'elle ne voulait pas risquer pour sa rentrée de chanter un rôle de cette conséquence avec une femme qui n'était rien moins que sûre et que le rôle d'Énone était trop conséquent pour qu'elle osât se mettre en scène avec cette actrice. Elle m'a fait dire en même temps qu'elle chanterait, excepté *Phèdre*, tout ce que je voudrais ; alors je lui ai fait proposer *Armide* qu'elle a accepté et qu'elle chantera demain ; vendredi *Tarare* et dimanche *Panurge*.

Pour pouvoir donner *Tarare* plus souvent voici la proposition que je ferai samedi à l'assemblée du répertoire qui est de le donner après vendredi,

Le mardi 17

Le dimanche 22

Le vendredi 27

Le mardi 31

et successivement de cette manière qui est la seule pour ne point fatiguer les acteurs et retirer promptement les frais qu'on a faits pour la mise de cet opéra et attendre celle de *Théodore* que je ne puis commencer à répéter que samedi prochain à cause de la copie des rôles dont les trois Premiers comportent plus de trois cents pages et qui n'ont pu être donnés qu'hier aux Premiers Acteurs ; les doubles le seront demain au soir. Comme il est nécessaire qu'ils soient prévus pendant quelques jours, j'ai été forcé de remettre la première répétition à samedi ; les autres se succéderont sans interruption. J'ai appris hier, par le chirurgien de la demoiselle Gavaudan cadette qu'elle était hors de danger et que sous dix ou douze jours elle serait en état de venir aux répétitions de *Théodore* dans lequel elle a un rôle considérable, dont j'ai fait donner le double à la demoiselle Mulot qui y sera très bien placée d'autant que c'est un rôle en partie, à sentiments.

J'ai entendu hier le S<sup>r</sup> Lecourt jeune haute-contre de l'École dont j'ai été on ne peut pas plus content ; il [a] chanté et joué une grande partie du rôle d'Hippolyte dans l'opéra de *Phèdre* avec une très belle voix et une grande intelligence. Je crois, Monsieur, que les grands progrès que fait ce jeune homme mériteraient une gratification. Si vous l'entendiez, je crois que vous penseriez de même.

M. Despréaux m'a dit de vous rappeler que vous lui aviez promis ses entrées à l'amphithéâtre.

M. et M<sup>me</sup> de Saint-Vast ont entendu hier l'opéra dans la loge de monsieur le maréchal de Soubise où j'ai eu l'honneur de leur parler ; c'était pour l'essayer et voir si elle leur conviendrait mieux que la leur. Ils ont dit au S<sup>r</sup> de Nesle qu'ils rendraient réponse aujourd'hui dans le courant de la journée. J'attends cette réponse pour écrire à M. Amelot au sujet de son quart.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

PS : Je reçois dans l'instant une lettre de M. de Saint-Vast qui accepte trois quarts dans la loge de monsieur le maréchal de Soubise et qui remet en totalité

celle qu'il quittera. Si la famille de feu monsieur le maréchal voulait la garder jusqu'au mois d'octobre parce qu'elle est payée jusqu'à cette époque, alors M. de Saint-Vast garderait son ancienne loge jusqu'au 30 septembre et n'entrerait en jouissance qu'au mois d'octobre. Je serai informé d'ici à quelques jours de ce que désire faire la famille de feu monsieur le maréchal sur cet objet. Si elle quitte la loge dans ce moment on remboursera à la succession la non jouissance d'ici au mois d'octobre.

Je vais prévenir M. Amelot dans le moment de tout ceci, et qu'il peut compter sur un quart dans cette loge soit à présent ou au mois d'octobre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 273**

À Paris, ce 16 juillet 1787

Monsieur,

J'ai envoyé hier matin chez le S<sup>r</sup> Laÿs pour le prévenir que l'on répéterait aujourd'hui *Théodore* ; il a rendu son rôle de Thadée à l'avertisseur en le chargeant de dire à l'administration *qu'il ne croyait pas être en état de chanter avant six semaines ou deux mois*. Vous voyez, Monsieur, qu'il ne m'a pas été difficile de prévoir que ce sujet en imposait lorsqu'il vous a demandé un mois de congé et qu'après ce repos il ferait tout ce que vous voudriez. D'après cette conduite, je pense qu'il faudrait que vous m'envoyassiez un ordre de le mander et de lui signifier qu'attendu son refus de service, sous prétexte d'une maladie supposée, vous me chargez de lui ordonner de reprendre son service et de se charger du rôle de Thadée dans l'opéra de *Théodore*, rôle de son emploi, et qu'en cas de refus de sa part, il n'est plus dès ce moment de l'Opéra ni de la musique du roi ; cet exemple serait fait pour contenir et en imposer à tous les sujets. Voilà, je crois, Monsieur, le seul moyen de rappeler cet homme à son devoir, ou de le punir de toute la fermentation qu'il a excitée l'année dernière ayant séduit les S<sup>rs</sup> Chéron et Rousseau pour faire une cabale contre l'administration. C'est à vous, Monsieur, à apprécier ma proposition et à m'envoyer des ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



O<sup>1</sup> 619 n° 274

À Paris, ce 17 juillet 1787 à une heure

Monsieur,

Je viens de voir le S<sup>r</sup> Laÿs, avec lequel j'ai eu une conversation d'une heure.

Après l'avoir questionné sur sa maladie, il m'a dit que son traitement était plus long qu'il ne l'avait crû et qu'il ne pouvait pas fixer le temps où il pourrait reprendre son service. Je lui ai fait, avec beaucoup d'amitié des observations sur sa conduite envers vous relativement aux bontés que vous aviez eues pour lui, et que c'était vous manquer essentiellement que de ne pas y répondre en tenant les paroles qu'il avait données ; enfin, voyant qu'il se retranchait toujours sur sa première réponse, je lui ai communiqué votre lettre qui l'a fort abasourdi. Il s'est récrié sur ce que l'on n'avait pas employé cette sévérité lorsque le S<sup>r</sup> Chéron avait été malade. Ma réponse a été de lui reprocher au nom du public et de messieurs les auteurs des opéras de genre, qu'il paraissait ne vouloir plus les chanter, quoique ce fussent les seuls dans lesquels il pût être placé avantageusement, et enfin que ce même public ne le verrait avec plaisir que dans ce genre où il pouvait se faire une grande réputation. Je lui ai cité l'exemple de M. Prévitte qui s'en était fait une aussi grande que M. Lekin, quoique employé dans un genre bien différent, que Molière était un acteur célèbre quoiqu'il n'ait point travaillé dans le genre de Racine. Après cette conversation, j'en suis venu au fait et lui ai demandé une réponse positive. Alors, il m'a répondu que son vessicatoire serait fermé dans huit jours, qu'il avait besoin de huit autres jours pour se purger, et enfin, qu'il commencerait à répéter son rôle dans *Théodore* le 1<sup>er</sup> août et que je pouvais vous assurer que vous pouviez compter sur sa bonne volonté. Il m'a fait quelques observations sur des changements à faire dans son rôle. Je lui ai dit qu'il fallait qu'il vînt demain à la répétition et que je me chargerai de les faire faire sur le champ relativement à ce qu'il indiquerait. Le voyant bien déterminé, je lui ai dit que cet opéra, attendu le retard qu'a occasionné la quantité énorme des copies, ne pouvant être donné que le 12 du mois prochain, j'espérais que sa santé, d'ici à cette époque, serait assez bien rétablie pour le mettre en état d'y tenir longtemps son rôle. Alors, le voyant raisonnable, je lui ai communiqué votre lettre concernant les gratifications et lui ai donné son mandat de 1000 Lt ce qui l'a fort étonné ; sur cela, je lui dis tout ce qu'il devait à vos bontés. Il s'en est allé très content, mais je l'ai vu revenir un quart d'heure après pour me prier de vous demander la grâce de lui laisser

toucher ces 1000 lt sans retenue ; je lui ai promis de la demander et que j'espérais l'obtenir d'autant plus que je crois que vous penseriez comme moi qu'il faut mettre cet homme pleinement dans son tort, afin qu'on puisse s'il se mettait dans le cas, lui faire son procès, sans qu'il [n']eût rien à répondre pour sa justification. J'oublie de vous dire, qu'il m'a demandé de lui confier la lettre fulminante contre lui. Je lui ai dit que ni l'original ni même une copie ne pouvait sortir de mes mains. Il a même osé me dire dans sa première contestation qu'il avait vu une personne auprès du ministre qui le justifierait pleinement. Je lui ai dit qu'il était bien le maître mais que s'il me demandait mon avis, je lui conseillerais de [ne] rien faire. Sur cela il m'a répondu qu'il le suivrait et qu'il s'en rapporterait à vos bontés pour lui.

Voilà, Monsieur, à peu de choses près ce qui s'est passé.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 275

À Paris, ce 21 juillet 1787

Monsieur,

J'ai vu hier M. Moline qui m'a dit que M. Zingarelli lui avait confié la partition de *Pygmalion*, que la traduction serait totalement finie dans quelques jours et qu'il lui rendrait sa musique tout de suite. Il paraît que ces auteurs veulent faire des démarches pour faire représenter cet ouvrage à Fontainebleau. Tant mieux s'ils réussissent. Monsieur le marquis de Clermont est parti depuis huit jours pour la campagne d'où il ne reviendra qu'à la fin de l'été. M. Zingarelli est protégé et demeure chez M. Le Nonce.

Hier, la demoiselle Saint-Huberty a paru au public et aux acteurs avoir perdu beaucoup de sa voix ; je vous ai prédit, Monsieur, que cette femme ne tiendrait pas encore le théâtre deux années, je suis persuadé que si elle fait encore un voyage en province elle s'achèvera tout à fait.

Il a bien paru hier que M. de Sérilli n'existait plus, car la recette de *Phèdre* a été très faible.

M<sup>r</sup> de La Ferté. Je vous prie d'avoir la bonté de me mander comment je dois me conduire au sujet du mandement de la demoiselle Lillette.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 276**

À Paris, ce 22 juillet 1787

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Laÿs est venu hier à l'assemblée du répertoire ; il s'est plaint amèrement à ses camarades des bruits que l'on faisait courir contre lui dans le public qu'il avait refusé de chanter dans *Théodore*... et beaucoup d'autres imprécations. Le S<sup>r</sup> Rousseau lui a simplement répondu que lorsqu'on lui verrait chanter le rôle de Thadée, tous ces bruits là tomberaient d'eux-mêmes. Il s'est encore plaint de ce que plusieurs sujets de l'Opéra disaient qu'il servait mal, surtout ceux de l'orchestre. Enfin, il a fini par faire l'analyse de la quantité de remèdes qu'il a faits depuis Pâques et a terminé sa plainte par demander un certificat de ses bons services. Vous devez croire, Monsieur, qu'on ne lui a point répondu ; cet homme avait la méchanceté peinte sur son visage et ressemblait à un malade dans le délire. Je conclus toujours et je persiste à croire que vous serez forcé de renvoyer cet homme avant Pâques parce qu'il fera quelque sottise majeure qui vous y contraindra et mettra le public dans le cas de dire que l'on a bien fait.

Nous avons répété hier les deux Premiers actes de *Théodore* comme nous avons pu ; il y a beaucoup de coupures à faire qui le seront demain matin pour la répétition du soir.

Il me paraît que parce que le S<sup>r</sup> Chardini s'est chargé de l'arrangement de cet opéra dont il a fait la plus grande partie du récitatif, cela a excité l'envie d'un homme qui n'est pas à beaucoup près capable d'en faire autant. Comme cet homme ne peut pas s'en prendre à la musique, il se moque du poème croyant par ce moyen nuire à l'ouvrage. Mais attendu la réputation méritée de la musique de cet opéra, il faut espérer que cette méchanceté n'y fera point de tort.

L'homme qui fait des expériences de physique avec l'air inflammable est venu avant-hier demander une permission en réclamant à votre nom, l'indulgence de l'administration pour la redevance. C'est à vous, Monsieur, à ordonner sur ce qu'elle doit faire sur cela. Cet homme fera ses expériences au Panthéon, ce qui le constituera en dépense, car on m'a dit qu'il donnait un quart de sa recette au S<sup>r</sup> La Salle.

Le répertoire de cette semaine est conforme à celui que j'avais fait il y a 15 jours pour le reste de ce mois.

Aujourd'hui : *Tarare*

Mardi : *Phèdre* malgré la mauvaise recette de vendredi

Vendredi : *Tarare*

Dimanche : *Panurge*

Le mardi 31 : *Tarare*

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 277**

À Paris, ce 24 juillet 1787

Monsieur,

Je n'ai que le temps de vous rendre compte que j'ai eu l'honneur de voir le ministre à qui j'ai dit qu'il ne pouvait pas y avoir de ballet aujourd'hui après *Phèdre*, parce que la demoiselle Laure est hors d'état de danser, que M<sup>me</sup> Guimard est dans le même cas, mais que j'avais parlé hier à M. Gardel pour qu'il s'occupât de faire un nouveau ballet où la petite fille ne fut point assez nécessaire pour que l'on pût s'en passer au besoin en supprimant le pas qu'elle y aurait.

J'ai eu l'honneur de lui rendre compte de la discussion entre les demoiselles Ester et Vanlo. Il pense, comme vous, que si la demoiselle Ester refuse d'aller chez M. Quidor pour arranger leur affaire, elle soit renvoyée de l'Opéra dans l'instant.

C'est à vous, Monsieur, à qui je dois ces marques de bonté dont je suis bien reconnaissant.

Je vous prie de me faire dire ce soir quelle redevance vous pensez que l'on puisse exiger de la personne qui fera ses expériences de physique au Panthéon.

Monsieur le baron a eu la bonté de me dire de lui écrire au sujet de l'affaire de mes enfants et qu'elle se ferait tout de suite. Comme j'ai eu l'honneur de vous remettre leurs extraits de baptême, ne serait-ce pas une chose nécessaire que M. de La Chapelle les eût pour faire ce qu'il faut. Dans ce cas, je vous aurais la plus grande obligation de les lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Laÿs qui est venu hier entendre la répétition m'a dit qu'il comptait répéter incessamment et qu'il s'exerçait pour cela.

**O<sup>1</sup> 619 n° 278**

À Paris, 24 juillet à 7 heures du soir

Monsieur

J'ai l'honneur de vous remercier de tout l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à tout ce que le ministre a celle de faire pour moi. Je vous prie d'être persuadé, Monsieur, que je sens vivement que ce n'est qu'à vous à qui je dois toutes les marques de bienveillance dont monsieur le baron veut bien m'honorer dans ce moment qui fait le bonheur du reste de ma vie. Je vous prie d'en agréer ma vive reconnaissance.

Je viens de répondre en marge au mémoire de M. Méhul ce que je lui ai répondu verbalement il y a environ deux mois et que je vous renvoie.

J'ai donné rendez-vous au physicien pour demain, et je crois que vous voudrez bien consentir à ce qu'il ne paye pour tout le premier mois que 24 lt de redevance. S'il arrivait qu'il eût beaucoup de succès, ce dont je doute, alors on serait à même, à la fin de ce premier mois, de lui demander une augmentation proportionnelle, c'est-à-dire quelque chose de plus.

Je vais envoyer à M. de La Chapelle les baptistaires de mes enfants que vous avez eu la bonté de me renvoyer ; j'y joindrai le mémoire afin que cela lui évite la peine de quelques recherches.

Si j'osais vous prier, Monsieur, d'écrire deux mots à M. de La Chapelle, cela accélérerait peut-être cette affaire qui ferait ma félicité.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Nous sommes terriblement grêlés aujourd'hui. M<sup>me</sup> Saint-Huberty m'a fait demander *Didon* pour dimanche ; je lui ai fait répondre que le machiniste ne le pouvait pas, parce que son théâtre était équipé pour *Panurge* qui nous rapportera 1 200 lt de plus que *Didon*, où les règles seraient fausses.

O<sup>1</sup> 619 n° 279

À Paris, ce 28 juillet 1787

Monsieur

Hier, M. Gardel m'a prévenu que le S<sup>r</sup> Goyon, à qui il a proposé de danser dans le ballet qu'il va faire et dans lequel le S<sup>r</sup> Vestris, M<sup>lle</sup> Guimard et la petite Laure ne danseront point, lui a répondu qu'il avait un mal de rein qui ne lui permettait pas de danser. J'ai prié M. Gardel de lui dire de venir me parler aujourd'hui : ce prétexte est une suite de la lettre qu'il m'a écrite il y a trois jours ; je lui parlerai comme nous en sommes convenus.

M. Gardel m'a paru inquiet sur la demoiselle Pérignon, voici pourquoi : le S<sup>r</sup> Gervais, son frère, fort bon violon qui est à Bordeaux, vient d'avoir une affaire contre un danseur nommé d'Equville, qui a quitté l'Opéra de Paris il y a un an et demi pour aller remplacer le S<sup>r</sup> Goyon à Bordeaux. Ce danseur lui a donné un coup d'épée dont on croit qu'il ne réchappera pas. Si cela arrivait, il craint que la demoiselle Pérignon, qui aime beaucoup son frère, soit dans le cas de tomber malade, et conséquemment hors d'état de reprendre son service de quelques jours. Il m'a ajouté que ce d'Equville ayant fui de Bordeaux après son affaire, est venu se présenter à lui depuis 2 jours pour rentrer à l'Opéra ; je lui ai dit que nous n'avions que trop de danseurs, et surtout en gens turbulents.

J'ai mandé la demoiselle Esther à qui je signifierai qu'elle n'est plus de l'Opéra si elle ne cesse pas ses poursuites contre la demoiselle Vanlo.

La demoiselle de Ligny a manqué l'opéra hier, sans en avoir fait prévenir M. Gardel ; suivant le règlement, elle devrait être à 300 lt d'amende, mais elle n'y sera que de son mois qui est de 200 lt.

Le S<sup>r</sup> Adrien est toujours avec beaucoup de fièvre ; on espère cependant qu'il se tirera de cette maladie qui a tous les symptômes d'une pleurésie.

Je n'aurai pas l'honneur de vous voir aujourd'hui, ayant des affaires de famille qui ne me permettent pas de m'absenter. De plus, l'assemblée du répertoire et la répétition de ce soir où je ferai répéter deux fois le 3<sup>e</sup> acte de *Théodore*, qui a été élagué hier de plusieurs morceaux inutiles au bien de cet ouvrage, et qui donnent plus de temps pour le ballet de la fin.

Je n'aurai pas l'honneur de vous écrire demain étant obligé de partir à 8 heures pour aller finir mon inventaire à Sceaux d'où cependant je reviendrai pour l'Opéra.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si vous allez demain à Versailles, je vous aurais une grande obligation si vous aviez la bonté de me rappeler au souvenir de M. de La Chapelle.

PS : La demoiselle Esther sors de chez moi à qui j'ai signifié que si elle n'allait pas aujourd'hui chez M. Quintin régler son affaire, elle n'avait qu'à se retirer, qu'elle n'était plus de l'Opéra.

Comme j'allais faire partir ma lettre, le S<sup>r</sup> Goyon est arrivé. J'ai écouté ses raisons qui seraient trop longues à vous détailler. Le résultat de notre conversation a été qu'il reprendrait son service tout de suite, qu'il servirait exactement d'ici à Pâques, et qu'il ferait tous ses efforts pour mériter à la fin de l'année les bontés du ministre et les vôtres.

Il m'a appris que le danseur d'Equerville s'était retiré dans le temple à cause des poursuites de la justice relatives à son combat avec le S<sup>r</sup> Gervais.

O<sup>1</sup> 619 n<sup>o</sup> 280

À Paris, ce 1<sup>er</sup> août 1787

Monsieur

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre de la demoiselle Maillard en réponse à celle du comité ; vous y verrez le style de l'homme avec qui elle vit. Elle ignore que le comité a su que le vendredi 27 du mois dernier, elle a été souper chez M. de [illisible] où était le S<sup>r</sup> [illisible] et [où] elle a chanté tant que l'on a voulu ; qu'elle va presque tous les jours au spectacle, que avant-hier, lundi, elle était chez Nicolet où le S<sup>r</sup> Lainez l'a vue. Cette conduite est contradictoire avec le prétendu mal de gorge qu'elle dit avoir. Le repos qu'elle demande est pour se dispenser de jouer le rôle de Bélise dans *Théodore* ; ce qui, si elle en était dispensée, la mettrait dans le cas de ne pas chanter d'ici au retour de Fontainebleau, puisqu'après la mise de *Théodore* on mettra *Pénélope* dans lequel elle n'a point de rôle, et tout de suite *Evelina* dans lequel elle n'en a point encore ; il en résulte que ne voulant pas chanter dans *Panurge*, dans *Tarare* et dans *Théodore*, il résulte de cette marche que la demoiselle Maillard serait inutile à l'Opéra jusqu'à la fin d'octobre. Voyez, Monsieur, que les mauvais conseils du S<sup>r</sup> Saint-Prie, comédien, avec qui elle vit la perdront [illisible]

dispenser. Je lui ai fait dire que je l'attendrai demain, ou le jour qu'elle sortirait pour la première fois.

Vous ordonnerez sur tout ceci ce qu'il conviendrait de faire contre cette fille que vous avez comblée de grâces depuis un an, soit en la faisant premier sujet, en la recevant à la musique du roi, et en lui faisant avancer de l'argent par l'Académie. Ne pourrait-on pas, pour la punir, faire le calcul de lui retenir, à commencer du mois prochain, une somme par chaque mois d'ici à Pâques, pour remplir le déficit de 2 900 lt qu'elle doit à l'Académie. En lui coupant les vivres, l'homme qui vit avec elle, sur qui cela retomberait, parce qu'il la ruine, serait forcé de lui donner de meilleurs conseils. C'est à vous de juger, Monsieur, si j'ai tort ou raison de vous proposer ce moyen.

Lorsque je l'aurai vu, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de notre conversation.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je garde la lettre qu'elle vous a écrite pour lui communiquer l'apostrophe que vous y avez mise.

**O<sup>1</sup> 619 n° 281**

À Paris, ce dimanche 5 août 1787

Monsieur

Le S<sup>r</sup> Chéron est venu hier à l'assemblée du répertoire pour dire qu'il était enrôlé au point de ne pas s'exposer à chanter aujourd'hui dans *Tarare* ; nous l'avons sollicité de faire un effort, attendu que cet opéra était affiché ; il a toujours persisté à dire qu'il n'oserait pas se risquer de chanter un rôle de cette force. Enfin, la demoiselle Saint-Huberty et le S<sup>r</sup> Lainez, étant absents, quoiqu'il fut près de midi et demi, j'ai envoyé chez l'un et chez l'autre ; le moment d'après la première est venue. On a proposé plusieurs opéras à cette femme, mais aucun ne pouvait se donner tant par rapport à la maladie de M<sup>lle</sup> Guimard, que par un mal de pied qui est survenu à la demoiselle Langlois en voyant danser la demoiselle Pérignon avant-hier. Somme totale, voyant que l'on ne pouvait donner aucun des opéras proposés, j'ai fait demander à la demoiselle Saint-Huberty si elle voulait chanter le rôle d'Iphigénie en Tauride de M. Gluck. Elle a



répondu : oui. Alors, j'ai proposé aux S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau d'y chanter ceux d'Oreste et de Pylade ; ils y ont consenti, de sorte que cet opéra sera donné aujourd'hui aussi bien qu'il puisse l'être avec le nouveau ballet d'avant-hier qui a beaucoup réussi. Voilà tout ce que j'ai pu faire de mieux pour remplacer *Tarare*. On avait proposé *Phèdre*, mais j'ai éloigné cette proposition [pour deux raisons] : la première parce qu'il en aurait coûté 300 lt d'honoraires d'auteurs et qu'*Iphigénie* ne coûte rien ; la seconde parce qu'ayant été donné avant-hier et n'ayant produit que 2081 lt 4 s, nous n'aurions pas fait 600 lt de recette. Il résulte de cet arrangement que l'on ne perdra que la représentation de *Tarare* d'aujourd'hui, qui reprendra ses jours à commencer de vendredi prochain.

Voici le répertoire :

Aujourd'hui, *Iphigénie en Tauride* et le nouveau ballet.

Mardi 7, *Panurge* chanté par le S<sup>r</sup> Laÿs

Vendredi 10, *Tarare*

Dimanche 12, *Panurge*

Mardi 14, *Tarare*

J'ai envoyé hier chez la demoiselle Maillard qui était dans son bain et que l'avertisseur m'a dit avoir bonne mine et non l'air malade.

Je ferai faire une lettre au comité de demain pour monsieur le prévôt des marchands ; je la ferai signer par tous ceux qui s'y trouveront.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous voir mardi.

O<sup>1</sup> 619 n° 282

À Paris, ce 6 août 1787

Monsieur

Vous avez vu aujourd'hui le S<sup>r</sup> Francœur qui vous a rendu compte de la mort de son oncle ; il mérite à tous égards votre protection et vos bontés. Sa probité, son zèle et son activité vous sont connus. C'est une justice qu'on ne peut s'empêcher de lui rendre et qui militent en sa faveur, et qui doivent lui mériter les bontés de tous ses supérieurs : son grand-père a servi 40 ans à l'Opéra ; son père au moins autant, ainsi que chez le roi ; vous connaissez les services de son oncle qui,

depuis sa plus grande jeunesse, a été attaché à la Cour dans les grades supérieurs de la musique de Sa Majesté et qui a rendu des services à l'Opéra tant par ses ouvrages, que par son travail infatigable dans sa direction de ce spectacle.

Le S<sup>r</sup> Francœur, pour qui je vous demande votre protection, est entré page de la musique à l'âge de 7 à 8 ans ; après son temps fini, il est entré dans l'orchestre de l'Opéra en qualité de symphoniste : il y a servi sans interruption jusqu'à l'époque où le S<sup>r</sup> Berton le jugea le plus capable de lui succéder dans la place de batteur de mesure ; place qu'il a occupée en chef pendant plus de 15 ans à la satisfaction de messieurs les artistes, acteurs, et du public. C'est à tous ces titres, Monsieur, que je réclame votre protection pour le faire agréer de mes supérieurs pour mon survivancier en qualité de surintendant, ne pouvant avoir de confiance que dans un homme dont je suis sûr du talent, de la douceur, de la probité, du zèle et d'une activité infatigable. On me dira, peut-être, qu'il n'a fait qu'un acte d'opéra : cela est vrai, mais ce n'est point le talent de composer qui doit déterminer à la nomination de ces places ; c'est celui de connaître à fond la conduite des spectacles, et de les diriger avec économie.

Je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé que je ne charge point le tableau dans tout le bien que je vous dis du S<sup>r</sup> Francœur et que si je le demande pour successeur ce n'est que le bien de la chose qui me guide, et non pas mon intérêt. Comme je jouis d'une bonne santé et que je servirai le roi tant que mes forces me le permettront, je serais très heureux, s'il m'arrivait quelque incommodité, d'avoir un homme en qui j'eusse assez de confiance, pour que le service du roi ne souffre aucunement de mon absence.

Comme vous avez toujours fait le bien dans les administrations dont vous êtes chargé, c'est à ce titre que je vous demande vos bontés et votre [illisible] pour le S<sup>r</sup> Francœur, et pour celui qui a celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

L'opéra d'*Iphigénie* a beaucoup réussi : la demoiselle Saint-Huberty a beaucoup crié, mais elle a fort bien joué.

Les S<sup>rs</sup> Lainez et Laÿs ont été fort applaudis, surtout ce dernier que l'on n'avait pas vu depuis longtemps : on s'attend à le voir demain dans le rôle de Panurge ; je l'ai fait dire dans la salle.

Quoique la recette n'ait été que [de] 1552 lt 4 s, cela vaut mieux pour l'Académie que d'avoir donné *Phèdre* qui aurait peut-être amené moins de monde et qui aurait coûté 300 lt d'honoraires d'auteurs et plus de 200 lt de dépenses en comparses et en feux d'artifices.

Le ballet a été applaudi, mais moins que vendredi.

J'aurai l'honneur de me rendre demain chez vous avant dix heures.

La répétition de ce soir ne sera pas complète parce que l'enterrement de M. Francœur est indiqué pour 7 heures.

J'aurais été à L'Isle avec le S<sup>r</sup> Francœur sans l'obligation où je suis d'aller chez le greffier pour faire clore mon inventaire.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre ostensible sur ces deux mémoires.

Quant à celui qui concerne la demande du S<sup>r</sup> Laurent, l'on ne pourrait prudemment donner un poste de confiance à un homme soupçonné d'avoir laissé enlever les ouvrages de feu son maître par le S<sup>r</sup> Rey : ceci est l'opinion du public sur cet homme.

**O<sup>1</sup> 619 n° 283**

À Paris, ce 8 août 1787

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de rendre compte au ministre de la lettre que le comité a écrite à monsieur le prévôt des marchands au sujet des loyers de ses deux loges ; je lui ai dit aussi que monsieur le prince de Salm et monsieur le marquis d'Haraucourt n'avaient point répondu à plusieurs lettres qu'on leur avait écrites depuis Pâques pour passer bail et payer les 6 premiers mois. Il m'a dit qu'il fallait agir avec rigueur et donner les deux quarts de loges de ces messieurs à ceux qui en demandaient. Monsieur le marquis de Boingré, qui était dans son cabinet lorsqu'il a prononcé sur cela, est venu à l'Opéra me demander s'il me serait possible de lui faire avoir un de ces deux quarts pour une dame de ses amies très riche et qui paierait très bien. Je lui ai dit que cela ne dépendait point de moi, mais du ministre, que cependant j'aurai l'honneur de vous rendre compte de sa demande.

J'ai parlé à M. le [illisible] du S<sup>r</sup> Francœur ; il m'a dit que sa demande était fondée et qu'il s'y intéresserait.

M. le [illisible] Francoeur d'y aller, il a dû partir aujourd'hui à cinq heures du matin pour y aller lui porter son mémoire. Ce qui m'a déterminé à lui donner ce conseil, c'est que j'ai su que le S<sup>r</sup> Rey était allé hier à Versailles amener tous les Bazins et Campan pour protéger son mémoire (fait, à ce que l'on m'a assuré, par son ami La Salle) et le recommander à la reine. Toutes ces menées ne me détermineront jamais à changer de façon de penser, et je fais serment entre vos mains que je ne donnerais jamais mon consentement pour avoir pour survivancier le plus exécrationnel de tous les hommes.

Le ministre, sans que je lui en parlasse, a eu la bonté de me parler de l'objet qui concerne mes enfants qui, m'a-t-il ajouté, devrait être fini ; que c'était la faute de M. de La Chapelle si elle ne l'était pas ; et qu'il la fit parvenir à M. de La Chapelle tout de suite pour en expédier les brevets.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Nous n'avons pas été fort riches hier, mais le S<sup>r</sup> Laÿs a été fort bien reçu, ce qui attirera plus de monde lorsqu'on donnera cet opéra.

J'oubliai de vous dire que le S<sup>r</sup> Rey dénigre tant qu'il peut [illisible].

**O<sup>1</sup> 619 n° 284**

À Paris, ce 11 août 1787

Monsieur

Agréez mes remerciements pour la bonté que vous avez eue de me faire part de la visite du S<sup>r</sup> Rey. Je l'avais fait prier, en sortant de chez vous, de passer au magasin, mais il n'était pas chez lui. Je l'ai vu le soir à l'Opéra : comme ce n'est pas un lieu pour avoir une explication avec un frénétique, je saisirai une occasion pour lui faire sentir, en présence de ses camarades, que l'on ne doit jamais mentir par écrit, surtout lorsqu'il y a des témoins qui peuvent prouver le contraire. Il vous a dit qu'il ne voyait point le S<sup>r</sup> La Salle depuis quatre mois ; eh bien, Monsieur, la première chose qu'il a faite en sortant de chez vous a été d'aller lui rendre compte de votre conversation, puisque le S<sup>r</sup> La Salle a dit au S<sup>r</sup> Francoeur, pendant l'opéra, après avoir pris son tournant, qu'il *le priait de croire qu'il n'était point l'auteur des mémoires du S<sup>r</sup> Rey* etc. Vous devez voir par là le peu de confiance que l'on doit à ce que disent ces honnêtes gens.

Pendant le spectacle, j'ai fait demander à la demoiselle Saint-Huberty quel opéra elle voudrait que l'on affichât pour demain : soit *Armide* soit *Phèdre*. Elle a d'abord prononcé pour ce dernier, mais quelques temps après, ayant vu l'enthousiasme du public pour *Iphigénie*, elle m'a fait dire qu'elle croyait que l'on ferait [mieux] de le donner encore une fois, qu'il serait moins dispendieux pour l'Académie attendu qu'il n'y avait point d'honoraires d'auteurs à payer. Je n'ai pas eu de peine à y consentir, d'autant que je pense sur cela comme elle. Ne pouvant pas donner *Panurge*, parce que le S<sup>r</sup> Laÿs m'a représenté que, répétant tous les jours son rôle de Thadée dans *Théodore*, cela ne lui était pas possible ; d'un autre côté, le S<sup>r</sup> Gardel m'a observé que, travaillant tous les jours pour les ballets de *Théodore*, il ne lui était pas possible de danser le pas de quatre de *Panurge*, pour lequel il fallait qu'il s'exerçât quatre jours à l'avance ; et ne pouvant pas donner *Tarare* à cause de l'échauffement de poitrine du S<sup>r</sup> Lainez, il a fallu avoir recours aux moyens ci-dessus, qui nous mettront en souffrance jusqu'à la mise de *Théodore* qui est diabolique à apprendre surtout les morceaux d'ensemble.

La demoiselle Maillard, chez qui j'envoie tous les matins, me fait toujours répondre *qu'elle à mal à la gorge*. L'avertisseur qui la voit dit qu'elle a l'air d'être dans la meilleure santé possible. Je la ferai prévenir ces jours-ci qu'il faut qu'elle chante au Grand Couvert le jour de Saint-Louis : je verrai ce qu'elle me fera répondre.

J'ai l'honneur de joindre ici la lettre de M. Beaumarchais dont je ne vous ai lu hier que les premières lignes. Peut-être y verrez-vous comme moi l'envie qu'il a que son opéra soit suspendu. Vous savez qu'il est homme à intriguer auprès des acteurs pour réussir. J'espère que si messieurs les maîtres de l'École donnent des soins d'ici au mois de janvier aux S<sup>rs</sup> Le Brun et Le Court, jeunes hautes-contre, les S<sup>rs</sup> Lainez et Rousseau auront à qui parler. Ce n'est que cet espoir qui me fait supporter tout ce que j'aperçois sans mot dire.

Le S<sup>r</sup> Francoeur est revenu hier de Versailles fort content de la réception que lui a fait monsieur le maréchal de Duras. Néanmoins je crois qu'il faut s'en tenir au proverbe de Saint-Nicolas, toujours nager et ne s'y fier pas.

C'est avec la confiance que je vous dois, que je vous dis tout ce que je pense.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous envoyer demain le répertoire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 285**

À Paris, ce 12 août 1787

Monsieur

Malgré toutes les petites menées clandestines, j'ai proposé *Tarare* pour vendredi prochain. On n'a pas osé, après s'être regardé, dire non ; de sorte que le répertoire a été convenu et signé comme ci-après :

Aujourd'hui 12, *Iphigénie en Tauride* avec le nouveau ballet

Mardi 14, *Didon*, avec le ballet dit *Le Pied de bœuf* dans lequel dansent les demoiselles Roze et Laure.

Vendredi 17, *Tarare* et

Dimanche 19, *Panurge*

La demoiselle Maillard fait toujours la malade. Cependant je lui ferai dire très sérieusement qu'il faut qu'elle reprenne son rôle dans *Tarare* vendredi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai appris hier qu'il y avait encore [illisible].

**O<sup>1</sup> 619 n° 286**

À Paris, ce 14 août à 8 heures du matin, 1787

Monsieur

Je sors de chez le ministre qui allait partir ; je n'ai eu que le moment de lui parler de monsieur le prévôt des marchands et de lui rendre compte de ce que contient la délibération d'hier que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint. Il m'a dit que comme il avait proposé de payer acompte 1 350 lt, il fallait attendre et prendre encore patience pendant quelques temps.

Je joins encore ici une délibération en faveur de M. Guillard. Quoique M. Pâris et moi ayons fait plusieurs observations contre sa demande, tout le reste du comité a voté en sa faveur. En sorte que nous avons signé. Mais comme dans sa lettre il cite deux exemples, celui donc [d'une] gratification de 1200 lt accordée au S<sup>r</sup> Floquet pour l'opéra de *L'Union de l'Amour et des arts*, et celle accordée au

S<sup>r</sup> Philidor de 2000 lt pour son opéra d'*Ernelinde*, j'ai répondu que ces auteurs n'avaient point de pension, et que M. Guillard en avait une de 2000 lt. Malgré cela, dis-je, ces messieurs ont décidé en sa faveur. Comme je n'ai point voulu que l'on fixa [des] sommes dans la délibération, je crois que, si vous voulez lui accorder sa demande, 600 lt le contenteront et le mettront à même d'attendre la remise d'*Œdipe* et la mise d'*Evelina* qui lui donneront des honoraires assez considérables d'ici à Pâques ; au demeurant, Monsieur, vous êtes le maître de faire sur tout cela ce que vous jugerez convenable.

Je vous prie de trouver bon que j'aïlle dîner à la campagne aujourd'hui, d'où je reviendrai demain au soir pour les répétitions de jeudi matin et celle du soir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 287

À Paris, ce 16 août 1787

Monsieur

Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous faire part de quelques réflexions sur la seconde scène du premier acte de l'opéra de *Théodore* qui, relativement à ce qui s'est passé depuis deux jours, pourrait, peut-être, faire naître des idées malignes dans le parterre à la première représentation. C'est peut-être une crainte mal fondée, mais je pense qu'il serait plus prudent d'éviter de donner occasions aux méchants de faire des applications, car il pourrait arriver que les malintentionnés profitassent de la circonstance pour troubler le spectacle par des applaudissements effrénés si on laissait subsister les 15 vers que j'ai l'honneur de vous proposer de retrancher. Vous pourriez me dire que cela a eu lieu dans cet opéra lorsqu'on l'a joué à Versailles ; mais je crois que dans ce moment on ne peut guère comparer le parterre de Versailles avec celui de Paris.

C'est à vous, Monsieur, à qui je sou mets mes réflexions, en vous priant de m'envoyer vos ordres pour supprimer ou laisser subsister les 15 vers qui sont aux pages 6 et 7 de l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

[illisible].

**O<sup>1</sup> 619 n° 288**

À Paris, ce 19 août 1787

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir hier le ministre qui m'a dit ses intentions sur l'opéra de *Théodore*. En conséquence, j'ai donné rendez-vous aux acteurs avec qui j'ai travaillé aujourd'hui depuis 7 heures jusqu'à dix à couper dans cet ouvrage tout ce qui m'a paru susceptible d'application aux circonstances actuelles. Moyennant ces élaguassions, le plus méchant homme n'y trouvera rien à quoi il puisse se prendre ; l'opéra, par ce moyen, se trouvera réduit à 2 heures trois quarts de durée.

Monsieur le baron m'a très fort recommandé de prendre sur moi ces changements et qu'il ne fut point aucunement question qu'il y ait [eu] aucune part. J'ai donc dit aux auteurs que leur opéra était trop long et qu'il fallait qu'ils [illisible], de sorte qu'il n'y a que monsieur le baron et vous, Monsieur, qui soyez dans la confiance.

J'ai eu l'honneur de lui représenter que des étrangers [illisible] ne me permettraient pas de [illisible]. Il m'a répondu qu'il n'y aurait pas de [illisible] 8 jours plus tard.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte mardi prochain des détails de tout ce qui s'est passé.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vais entendre dans le moment plusieurs sujets de l'École dont j'aurai l'honneur de vous mander demain mon sentiment.

Je ne puis vous envoyer un poème parce que celui que j'ai élagué m'est absolument nécessaire ; je vous le porterai mardi.



O<sup>1</sup> 619 n° 289

À Paris, ce 20 août 1787

Monsieur,

J'ai entendu hier les quatre sujets de l'École dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

La demoiselle Maitre que j'ai entendue la première, m'a parue avoir une voix fort agréable mais peu volumineuse.

J'ai entendu ensuite la demoiselle Lillette qui a la voix plus forte, mais qui m'a parue sèche ; cependant elle pourrait être utile, quoique ses gestes et son maintien soient un peu maniérés.

La demoiselle Gascier qui est d'une taille avantageuse et d'une figure marquée a une très grande et belle voix ; [elle] a de plus l'avantage de s'embellir en chantant. Je crois que cette fille deviendra à Pâques prochain un sujet très précieux pour l'Opéra.

J'ai entendu le S<sup>r</sup> Le Court, haute-contre, dont la voix, de la [même] espèce que celle du S<sup>r</sup> Rousseau, mais plus volumineuse, m'a parue avoir fait des progrès. Ce sujet m'a paru devoir être en état de débiter [illisible] à Pâques par le rôle d'Hippolyte dans l'opéra de *Phèdre*. Je lui ai fait un petit sermon pour l'engager à avoir une meilleure conduite que celle qu'il a eue cette année ; il m'a fait beaucoup de belles promesses.

J'ai appris avec plaisir par messieurs La Suze et Pillot que la demoiselle La Tour que j'ai engagée il y a 3 mois, qui est assez bonne musicienne, dont M. Guichard n'avait point été content lorsque je [la] lui [avais] envoyée, que cette fille dis-je a la voix superbe, comme je l'avais annoncé à messieurs les maîtres de l'École.

Plusieurs personnes de l'Opéra ont des craintes sur le concert que l'on doit, suivant l'usage, donner aux Tuileries vendredi prochain veille de la fête de Saint-Louis pour le bouquet du roi. J'ai ri de ces frayeurs et j'ai rassuré ces poltrons qui craignent qu'on ne leur jette des pommes et qu'on les insulte : il faut être bien bête pour avoir ces frayeurs. Je ferai dresser la charpente jeudi, et j'y ferai venir tous les musiciens comme à l'ordinaire.

J'aurai l'honneur de vous voir demain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 290

À Paris, ce samedi 28 à 5 heures du soir

Monsieur,

Après avoir écrit ce matin, M<sup>lle</sup> Pérignon est venue me voir avant la tenue de l'assemblée générale. Elle ne m'a point parlé de son frère, mais elle m'a dit qu'elle comptait danser vendredi prochain dans le nouveau ballet que M. Gardel va faire pour elle et les S<sup>rs</sup> Goyon, Laborie etc. On donnera ce ballet après *Phèdre*, qui est entré dans le répertoire de la semaine prochaine, comme vous le verrez ci-après.

Le S<sup>r</sup> Laÿs est venu me voir après l'assemblée pour me dire qu'il fera à l'avenir tout ce que je voudrais ; qu'il compte reprendre son rôle de Panurge la première fois qu'on le donnera après la représentation de demain. Je vous avoue que j'ai été fort étonné de lui entendre prononcer cette profession de foi à laquelle je ne m'attendais nullement ; il m'a même ajouté qu'il s'était exercé pour pouvoir se mettre en état de répéter sans interruption le rôle de Thadée dans *Théodore* ; qu'il comptait le répéter ce soir.

Je souhaite qu'il continue de penser de même.

Le S<sup>r</sup> Adrien dont j'ai eu des nouvelles aujourd'hui est absolument hors de danger, et sera en état de reprendre son service aux répétitions de *Théodore* avant 15 jours.

Trois danseurs surnuméraires sont venus de votre part me dire que vous consentiez à leur donner une gratification de 200 lt pour leurs services de l'année dernière si je leur donnais un écrit de ma main. Je leur ai dit que j'aurais l'honneur de vous en parler mardi, que c'était tout ce que je pouvais faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

On a reçu des nouvelles du S<sup>r</sup> Gervais qui donnent un peu d'espoir.

Répertoire :

Dimanche 29 [août], *Panurge*

Mardi 31, *Tarare*

[Septembre] :

Vendredi 3, *Phèdre* suivie d'un nouveau ballet.

Dimanche 5, *Tarare*

O<sup>1</sup> 619 n° 291

À Paris, ce mardi 28 août à 6 heures du soir

Monsieur,

Je viens de parler à la demoiselle Maillard du rôle de Bélise ; elle m'a avoué de bonne foi que quelque travail qu'elle fît, elle ne pourrait le savoir, en travaillant beaucoup, que dans douze ou quinze jours. Comme en vous quittant, j'ai cherché les moyens de me passer de cette femme, je pense qu'il serait plus officieux pour l'administration et pour elle, de lui accorder le congé qu'elle demande à commencer du dix du mois prochain jusqu'au 20 ou 25 octobre, que de lui accorder plus. Ce qui m'a encore plus déterminé à penser de cette manière, c'est que le S<sup>r</sup> Chéron m'a dit que le S<sup>r</sup> Mittié son médecin l'avait assuré que l'ébullition qu'avait la demoiselle Chéron ne serait rien, que dans dix ou douze jours elle serait rétablie parfaitement, qu'enfin elle en serait quitte après une ou deux purgations. Cela milite pour le congé de la demoiselle Maillard dans ce moment, si toutefois vous y consentez. J'attendrai vos ordres sur cela.

[illisible] le S<sup>r</sup> Laÿs chante Panurge aujourd'hui [illisible] qui m'inquiète beaucoup pour la répétition de demain ; le S<sup>r</sup> Chardini l'est aussi très fort, [illisible] vous est donné pour la répétition des [illisible], du soir qui sera générale [illisible] signifier vos élaguassions considérables sans quoi l'opéra de *Théodore* durerait quatre heures, et nous ressemblerions à l'ancienne tragédie des Jésuites.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte après-demain de l'état des choses.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Legros est venu ; je l'ai envoyé de votre part au S<sup>r</sup> Prieur.

J'ai déterminé la demoiselle Saint-James à quitter le S<sup>r</sup> Martin.

J'ai envoyé à M. Desentelles la note des loges de M. Necker, et de celle de monsieur le marquis de Polignac.

O<sup>1</sup> 619 n° 292

À Paris, ce 30 août 1787 à 7 heures du matin

Monsieur,

J'ai vu encore hier la demoiselle Maillard qui m'a dit avoir vu avant-hier la demoiselle Saint-Huberty, qui s'est chargée elle-même d'écrire à Marseille pour elle. Il y a tout à croire que la réponse arrivera assez tôt pour la faire partir le 10 septembre ; du moins, elle [le] lui a fait espérer. J'ai envoyé M. Francœur chez elle pour lui demander sa parole de remplir celle qu'elle a donnée à la demoiselle Maillard de se prêter au bien du service pendant son absence, ce qu'elle a fait de la meilleure grâce ; ce qui l'a étonné autant que moi, ne pouvant ni l'un ni l'autre deviner la cause de cette intime liaison. N'importe, nous en profiterons du 10 jusqu'au 20 ou 26 octobre.

J'ai fait hier une répétition générale de *Théodore* avec les ballets : il faut que M. Gardel ait bien peu veillé aux deux Premiers qu'il a fait faire au S<sup>r</sup> Favre ; ce jeune homme a composé son ballet du 1<sup>er</sup> acte de manière qu'il durerait au moins 25 minutes, et celui du 2<sup>e</sup> acte au moins une demi-heure. De sorte que ces deux ballets ressemblent à l'ancienne tragédie des Jésuites. De plus, il a mis dans le second quatre corps d'entrées de 8 figurants, ce qui, dans les entrées seules et les pas de deux, fait une confusion incroyable. Et ce qui me fâche le plus, c'est la dépense en habits ; mais, ayant réfléchi pendant la répétition au remède que l'on pouvait appliquer à ces maux, j'ai commencé par dire à messieurs Gardel et Favre que le ballet du premier acte était inutile, qu'il désunissait l'action, que de plus cet acte durant près d'une heure et demie, c'était une forte raison d'ôter le ballet en totalité ; que la demoiselle Laure qui dansait dans cet acte un air lent qui y était déplacé pouvait être portée dans le ballet du second acte où il pourrait être beaucoup mieux placé.

Ce second ballet sera élagué et réduit à la durée de moins d'un quart d'heure ; le 3<sup>e</sup> le sera peut-être de quelques airs de danses.

L'opéra étant fort long, il pourra être réduit moyennant ces élaguassions, à la durée de deux heures trois quarts.

Je viens d'envoyer chercher le S<sup>r</sup> Delaître à qui j'ai fait part de toutes ces suppressions, qui auront lieu à une assemblée que j'ai indiquée pour demain à 8 heures du matin, où se trouveront messieurs Francœur, La Suze, Rey, Gardel et Favre. Je lui ai demandé si les habits qui ne serviront pas pourraient servir

ailleurs ; il m'a dit qu'il n'y aurait aucune perte pour l'administration et qu'ils serviraient partout sans rien changer.

Je suis bien fâché de vous annoncer que *Théodore* ne pourra être donné pour la première fois que le dimanche 9 du mois prochain. En voici les raisons : la première a été les changements infinis qu'il a fallu faire dans cet ouvrage relativement aux circonstances ; la seconde, la difficulté d'apprendre les morceaux d'ensemble qui sont on ne peut pas plus vétilleux ; la 3<sup>e</sup>, que sur les bruits qui ont couru dans le public que l'on n'oserait pas donner cet opéra dans ce moment-ci ; ils ne se sont peut-être pas pressés d'apprendre leurs rôles aussi promptement qu'ils l'eussent fait dans un autre temps.

Enfin, il faut espérer que ces messieurs feront l'impossible pour réparer le temps perdu.

La dame Chéron se porte bien ; son mari est toujours enroué, mais heureusement, j'ai le S<sup>r</sup> Adrien pour le rôle d'Atar dans *Tarare*.

J'ai enfin déterminé la demoiselle Saint-James à se séparer du S<sup>r</sup> Martin ; j'en ai parlé au comité : tout le monde est d'avis qu'il serait convenable de lui donner une centaine d'écus pour la mettre en état, d'ici à Pâques, de pouvoir subsister et travailler son talent.

La demoiselle Menthe est venue hier me voir et me demander une gratification ; je lui ai répondu que cela dépendait de vous uniquement, qu'elle n'avait pas encore débuté et qu'il fallait attendre qu'elle eût paru à l'Opéra.

Vous aurez s'il vous plaît la bonté d'ordonner ce qu'il faudrait donner à la demoiselle Gascer ; j'ai eu l'honneur de vous observer que cette fille fera nos beaux jours dans un an, peut-être plus tôt. Je pense qu'une gratification de 200 lt la satisferait.

Monsieur le duc de Chabot, qui a pris la peine de passer chez moi, vous a sans doute rendu compte de ce que j'ai eu l'honneur de lui dire, qui est qu'après la mise de *Théodore*, on s'occuperait sans intervalle de celle de *Pénélope*, et tout de suite de celle d'*Evelina* ; que l'on avait promis à M. Marmontel d'entendre son opéra de *Démophon* mis en musique par le S<sup>r</sup> Cherubini ; qu'il y avait encore un opéra de *Démophon*, paroles de M. Desrioux, musique de M. Vogel ; que cet ouvrage avait été recommandé à monsieur le baron par M<sup>me</sup> la princesse de Montmorency ; enfin quatre ou cinq autres opéras ; que ces répétitions ne pourraient avoir lieu que dans les intervalles qui ne dérangerait point le

service du public. Je n'ai pas voulu ajouter qu'il s'intéressait pour un ouvrage qui [ne] comportait aucun intérêt, car vous connaissez comme moi le poème de *Proserpine* de Quinault : c'est Cérés dont Pluton a enlevé la fille ; elle la demande à tout ce qu'elle rencontre etc. Cet opéra n'a jamais eu de succès ; je pense que quelque talent qu'ait M. Guillard (qui l'a raccommo<sup>dé</sup>), il [n']ait pu en faire un bon ouvrage pour le temps présent.

Je verrai M. de Nesle pour qu'il veille à faire ouvrir une loge à M. de Montesson, lorsqu'il y en aura une qui puisse lui convenir.

J'aurai l'honneur d'aller demain chez vous.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je n'ai reçu votre lettre d'hier qu'après avoir écrit celle-ci.

Donnera-t-on une répétition payante de *Théodore* ?

**O<sup>1</sup> 619 n° 293**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> septembre 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de cette semaine qu'il a été fort difficile d'arranger : parce que d'une part M<sup>lle</sup> Saint-Huberty qui chantera demain le rôle d'Iphigénie en Tauride s'est refusée à chanter mardi Didon, disant qu'elle serait trop fatiguée de chanter le dimanche et le mardi ; je n'ai pas cru devoir lui observer (attendu l'absence prochaine de la demoiselle Maillard), qu'elle chantait tous les jours de la semaine sur les théâtres de province pendant un mois et plus.

Le S<sup>r</sup> Lainez a observé qu'attendu l'enrouement qui l'a pris hier dans le milieu de son rôle qu'il a fallu faire achever par le S<sup>r</sup> Le Brun qui a été accueilli du public, il ne croyait point être en état de chanter avant dimanche 9 de ce mois.

Le S<sup>r</sup> Laÿs a aussi observé qu'attendu qu'il chantait le rôle d'Oreste demain, et les répétitions de *Théodore*, il demandait que l'on différât jusqu'à vendredi la représentation de *Panurge*.

Pour le S<sup>r</sup> Rousseau, [il] a dit qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remplir sa tâche.

J'avais demandé au S<sup>r</sup> Chéron avant l'assemblée comment se portait sa femme ; il m'avait répondu qu'elle se portait très bien, ce qui m'avait donné l'idée de

parler de mettre *Œdipe*, ce que j'ai fait. Alors le S<sup>r</sup> Chéron a dit que sa femme était encore incommodée et qu'elle avait besoin de prendre encore deux médecines avant que de pouvoir se risquer à chanter au théâtre. Je lui ai rappelé ce qu'il venait de me dire dans l'instant ; il a été un peu défermé, et m'a répondu qu'il était vrai qu'il me l'avait dit, mais qu'elle avait encore un reste de son ébullition, que lui-même avait besoin de se purger deux ou trois fois avant que de chanter. Je n'ai pas voulu lui observer que sa femme n'avait chanté que 3 fois dans le courant de l'année dernière, et qu'elle n'a pas parue au théâtre depuis le 2 mars de celle-ci, ce qui faisait cinq mois de repos. Cependant je l'ai déterminée à me promettre qu'elle et lui se porteraient assez bien pour chanter dans *Œdipe* le dimanche 16 de ce mois.

J'ai eu hier un long entretien dans la loge de Guimard avec le S<sup>r</sup> Vestris père au sujet des demoiselles Roze et Laure, qu'il a demandé qui fussent placées dans les ballets de *Théodore* pour danser chacune deux morceaux. Le S<sup>r</sup> Gardel, à qui j'ai proposé d'élaguer quelques pas de deux qui me paraissent inutiles, dit de son côté que ce serait donner du dégoût aux autres sujets si on supprimait leurs entrées pour faire place aux élèves du S<sup>r</sup> Vestris. Enfin, je suis convenu avec le S<sup>r</sup> Gardel que lundi nous jugerions la longueur de l'opéra, et que nous prendrions la parti de supprimer quelques entrées s'il le fallait ; je n'ai pas cessé de lui observer que les deux élèves ne danseraient point si les élaguassions tombaient sur leurs entrées, et que la cabale des Vestris ferait retomber cette privation sur lui et ses élèves. J'attendrai jusqu'à lundi au soir pour savoir à quoi m'en tenir.

Je viens d'apprendre que la nommée Menéglier, ouvreuse de loges aux quatrièmes, est morte ce matin. J'ai l'honneur de vous observer que la fille du feu S<sup>r</sup> Chafaroux, portier, est première surnuméraire depuis 5 ans ; je joins même ici une lettre que j'ai reçue de M. de Vouigny à ce sujet, à laquelle je n'ai point répondu.

J'ai fait donner ce matin à la demoiselle Saint-James 150 lt, acompte de 300 lt qu'elle mérite d'avoir d'ici à Pâques.

Idem à la demoiselle Menthe, sujet de l'École : 100 lt.

J'attends la demoiselle Gasier pour lui faire donner 200 lt.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai vu aujourd'hui le compositeur pour qui monsieur le duc de Chabot s'intéresse, à qui j'ai fait la réponse à son mémoire au ministre.

Réflexions : si le S<sup>r</sup> Chéron, sa femme et autres étaient payés chaque fois qu'ils [jouaient] l'Opéra y gagnerait beaucoup et eux aussi.

Je joins ici le répertoire de la semaine.

**O<sup>1</sup> 619 n° 294**

À Paris, ce 4 septembre 1787

Monsieur,

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant-hier ; vous devez en recevoir une que j'ai eue celui de vous écrire hier dans laquelle je vous annonce la mort de la femme Menéglier, avec une lettre de recommandation de M. de Vouigny pour la fille Chafaroux, dont la mère est venue me voir ce matin. Je lui ai dit que l'on ne donnerait cette place qu'à votre retour de la campagne. Si d'ici à cette époque vous voulez m'envoyer le nom de la personne à qui vous la destinez, je le ferais mettre sur l'état afin de couper court aux persécutions de cette femme.

J'ai fait donner 200 lt à la demoiselle Gasier à titre de gratification.

La demoiselle Amyot autrement connue sous le nom de La Jardinière, qui a été renvoyée de l'École de chant l'année dernière parce qu'elle chantait faux, s'est présentée avant-hier pour entrer dans les chœurs. Nous l'avons fait chanter un grand monologue de l'opéra d'*Atys* qu'elle a chanté très juste avec une voix superbe ; le S<sup>r</sup> Méon, chez qui elle a été en pension pendant deux ans, était présent, ainsi que messieurs Francoeur, La Suze et autres sujets de l'Académie, qui tous ont été étonnés d'entendre cette fille. Comme nous avons grand besoin de sujets pour cette partie, tous ces messieurs ont été d'avis, ainsi que moi, de la recevoir tout de suite. En conséquence elle a été reçue aux appointements de 800 lt, c'est-à-dire 600 lt et 200 lt en gratifications. Cela prouve, Monsieur, qu'il faut avoir de la patience pour les sujets qui sont plus tardifs que d'autres.

J'ai eu l'honneur d'aller voir monsieur le baron au sujet de la survivance accordée par monsieur le duc de Fleury à M. Francoeur ; il m'a dit qu'il terminerait cette affaire le plus tôt possible. Je lui ai parlé de celle de mes enfants : il m'a dit que si elle n'était point finie, c'était la faute de M. de La Chapelle. Oserais-je vous prier, Monsieur, de lui en écrire, car mon inquiétude



sur cet objet trouble mon repos, et je ne serai tranquille que lorsque cette marque de vos bontés aura eu son effet. Mille pardons si je vous importune sur cet objet.

Je suis bien charmé que M<sup>me</sup> de La Ferté soit un peu soulagée de son rhume. Si les médecins croyaient que le sirop *dit de Charpentier* eut plus d'efficacité que celui de calebasse, j'en ai une bouteille que je lui offre de tout mon cœur, ainsi qu'une bouteille de sirop de capillaire des îles.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Nous avons fait hier la répétition générale de *Théodore* avec les ballets qui, quoiqu'ils aient été élagués, m'ont paru encore très longs parce que, je le répète, M. Gardel veut faire paraître tous les Premiers sujets, ce qui ressemble à une tragédie de collège. Finalement, l'opéra qui a été comme il ira à la représentation, a duré deux heures dix minutes, ce que j'ai représenté à messieurs les maîtres de ballet. Je verrai à la répétition de demain si ces messieurs auront eu égard à mes observations sur lesquelles j'ai appuyé fortement, ce qui m'a valu une petite conversation avec les demoiselles Hilisberg et Miller, qui m'ont reproché de leur avoir ôté chacune un air dans le second acte pour y faire placer la demoiselle Laure. Je leur ai répondu, en plaisantant, qu'elles n'avaient qu'à se plaindre au public de ce qu'il désirait voir danser cette jeune fille qui n'avait point été placée depuis longtemps etc. Je n'ai point voulu ajouter qu'elles n'avaient qu'à proposer à M. Gardel d'ôter dans ce ballet un pas de deux qu'y danse la demoiselle Coulon avec le S<sup>r</sup> Favre, et un autre que danse le S<sup>r</sup> Laurent ; qu'alors elles danseraient les airs que l'on a supprimés.

Je dois aller entendre ce matin aux Menus deux jeunes élèves que l'on m'a dit avoir de la voix, qui savent la musique. Une des deux est convoitée, dit-on, par le S<sup>r</sup> Guichard pour la Comédie italienne. Si cette jeune fille, qui n'a que 13 ans, paraissait avoir des dispositions à une voix propre à l'opéra, il faudrait parer dès à présent aux petits marchés clandestins que cet homme pourrait faire avec la Comédie italienne où l'on dit qu'il a le projet de la faire entrer.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte de la voix de cette jeune fille.

O<sup>1</sup> 619 n° 295

À Paris, ce 5 septembre 1787

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 3. Si je vous ai envoyé la lettre de M. de Vouigny, ainsi que je vous envoie celles que m'a apporté le S<sup>r</sup> Villette de la part de M<sup>me</sup> de Matignon, c'est pour vous instruire des demandes que l'on fait. J'ai répondu à M. Villette, qui m'a prié de vous faire cet envoi, que vous aviez disposé de cette place qui était la seule que vous eussiez donnée en faveur d'une personne qui vous intéressait : il m'a demandé un exemplaire de *Théodore* de la part de monsieur le baron mais, sous le plus grand secret, je lui ai donné l'ancien poème que j'ai corrigé avec celui de la nouvelle édition, afin qu'il puisse examiner les changements en les confrontant. Je l'ai prié de dire au ministre de m'envoyer ses ordres d'abord après cet examen. Comme je n'ai parlé à qui que ce soit de tout ceci, je continuerai les répétitions pour donner, sans remise, cet opéra mardi 11. À moins que je ne reçoive du ministre ou de vous, Monsieur, des ordres de ne point le donner : il faudra dans ce dernier cas chercher un prétexte vraisemblable pour en différer la mise.

À l'égard du S<sup>r</sup> Chéron et de sa femme il faut, je crois, les laisser tranquilles jusqu'à l'époque du 16 qu'ils ont promis de jouer *Œdipe* ; s'ils manquaient à leur promesse, ce serait le cas de les faire mander par le ministre. Le S<sup>r</sup> Adrien a chanté et joué hier le rôle de Roland avec un très grand succès ; le public l'a prodigieusement applaudi. Je pense qu'avant qu'il soit un an, le S<sup>r</sup> Chéron trouvera dans cet homme un rival redoutable.

J'ai été hier à l'École où j'ai entendu trois élèves, qui sont la demoiselle Parisau âgée de 12 ans et demi, qui est bonne musicienne et qui a chanté une ariette très difficile aussi parfaitement que la demoiselle Renaud ; elle m'a paru avoir la voix extrêmement faible ; je dois me rétracter sur tout ce que je vous ai mandé contre le S<sup>r</sup> Guichard : on m'avait induit en erreur, je pense donc comme lui sur cette jeune fille en croyant qu'elle sera un bon double pour le demoiselle Renaud lorsque sa voix sera formée. Je ne rougirai jamais d'avouer mes torts lorsque j'aurai été trop crédule.

J'ai entendu ensuite la demoiselle Rolandau à qui j'ai trouvé le germe de la voix qu'il faut pour l'opéra. Après quoi j'ai entendu la demoiselle Briard âgée de 14 ans qui a des dispositions à avoir une bonne voix. Ces trois sujets promettent

chacun dans leur genre. Je me suis permis devant messieurs les maîtres de dire qu'il fallait avoir attention de faire ouvrir la bouche à ces enfants qui chantent les dents serrées, ce qui les empêche de pouvoir donner toute la voix qu'elles ont, ce qui pourrait dégénérer dans un vice presque indestructible. Ils en ont convenu unanimement ; j'ai insisté sur cela parce que M. Langlé était présent, et qu'il les fait chanter des ariettes. M. Guichard était absent.

J'ai demandé à entendre la demoiselle Bugni ; on m'a répondu qu'elle ne ferait plus rien parce que sa voix était éteinte. Cela m'a fait naître l'idée de vous proposer de donner à ces trois enfants les appointements de cette inutile qui sont de 500 lt, en prenant sur cette somme 100 ou 150 lt pour chacune ; c'est à vous, Monsieur, à juger si mon idée est bonne ou mauvaise.

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous faire part de mes réflexions sur le peu de services qu'ont fait les S<sup>r</sup> et dame Chéron, je n'ai point eu l'idée de vous rappeler l'établissement des feux ; ce serait au contraire un très grand mal, attendu que nous touchons au moment de mettre les Premiers Acteurs à la raison par les secours que va nous fournir l'École.

À l'égard du courage que vous me souhaitez, soyez sûr qu'il ne m'abandonnera jamais : j'ose vous assurer qu'il est égal à ma patience.

Comme j'ai un extrême besoin d'être purgé, je prendrai, si je le puis, le parti d'aller à Sceaux vendredi matin pour faire cette opération samedi, et revenir le dimanche au soir pour la répétition du lundi matin 10. Sinon, je retarderai jusqu'au mercredi suivant.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si je vous ennuie par des détails minutieux, vous aurez la bonté de me le dire afin que je me corrige.

**O<sup>1</sup> 619 n° 296**

À Paris, ce 6 septembre 1787

Monsieur,

La répétition générale s'est faite hier ; l'opéra est su ; il durera 3 heures.

M. Villette y est venu : il n'a rien trouvé d'applicable aux circonstances actuelles. Je l'ai prié d'en rendre compte au ministre et de me faire dire aujourd'hui ou

demain dans la matinée si je puis faire afficher cet opéra pour mardi prochain. Je lui avais dit le matin que vous aviez nommé à la place d'ouvreuse de loge vacante, que c'était la seule à laquelle vous aviez nommé depuis 7 ans, que je lui conseillai de dire à M<sup>me</sup> de Matignon de demander que sa protégée fut inscrite surnuméraire pour avoir la première place qui vaquerait, ce qu'il m'a promis de faire.

Je penserais qu'il ne serait pas prudent de donner une répétition payante lundi, pour ne point mettre la cabale, s'il y en avait, dans le cas d'y faire du tapage, ce qu'ils n'oseront pas faire le jour de la première représentation lorsqu'ils verront quinze sergents aux gardes en habits uniformes dans le parterre. Voilà, dis-je, ce que je penserais, à moins que vous n'en ordonnassiez autrement.

Je vous prie, Monsieur, de me dire un mot sur la santé de Madame. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 297

À Paris, ce 9 septembre 1787

Monsieur,

Les circonstances qui ont retardé la mise de *Théodore* ont forcément reculé la répétition que j'avais projetée de faire pour entendre l'opéra d'*Adèle*, qui ne pourra l'être actuellement qu'après la mise de *Pénélope*, c'est-à-dire avant celle d'*Evelina* ; si le copiste est prêt, je vais lui dire, dès ce soir, d'en distribuer les rôles afin qu'ils puissent être prévus pendant les répétitions de *Pénélope*. J'en ferai même demander la liste de distribution à messieurs de Saint-Marc et Piccinni mercredi ou jeudi prochain.

Je ferai inscrire la demoiselle Frey sur l'état des ouvreuses de loges. Pour le S<sup>r</sup> Chéron et sa femme, je les laisserai tranquilles cette semaine si je puis donner trois fois *Théodore*.

Je manderai la demoiselle Bugni un de ces jours la prévenir de son sort à l'Opéra.

À l'égard du S<sup>r</sup> Gardel, je crois qu'il est très fâché d'avoir donné trop d'extension à ses ballets. Je lui ai fait des reproches très amers sur cela. Comme il ne sera pas possible qu'il arrive pareille chose une seconde fois, parce que ses programmes

seront arrêtés au comité, je crois qu'il faut lui passer cette négligence pour cette fois et sen tenir à ce que je lui ai dit ainsi qu'au S<sup>f</sup> Favre.

J'ai été à la campagne avant-hier, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander. Comme mon inquiétude m'a ramené hier au soir ici, je n'ai point pris médecine, et je ne m'en trouve que mieux ; comme messieurs les acteurs ont demandé deux jours de repose cette semaine qui seront mercredi et jeudi prochain, j'irai arpenter les bois de Verrières pour me reposer, pour revenir jeudi soir.

Je vous suis bien obligé de la bonté que vous avez eue, Monsieur, d'écrire à M. de La Chapelle ; s'il pouvait terminer l'affaire de mes enfants en même temps que celle de M. Francœur, je vous assure que je me croirais le plus heureux des hommes ; cette attente trouble souvent mon repos.

Je vais prendre ce soir des arrangements avec M. Mazoyer pour la représentation de *Théodore*, à qui je demanderai 12 ou 15 sergents en habits uniformes auxquels seront joints quelques personnes de la police que je demanderai à M. Quidor. Moyennant ces précautions, je pense que tout se passera bien.

Je suis bien charmé, Monsieur, de ce que Madame prend le lait d'ânesse : c'est un remède bien souverain et qui lui rendra la parfaite santé [illisible] que je lui souhaite de tout mon cœur.

Je tiendrai rigueur pour les entrées à la répétition de demain ; je demanderai même ce soir une demi-garde à M. Mazoyer pour cet effet, afin que la porte ne soit point forcée.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. de Saint-Marc : vous pourrez l'assurer que les arrangements ci-dessus concernant *Adèle* auront lieu à leur époque. Je crois vous observer que deux opéras de M. Piccinni, *Adèle* et *Pénélope*, qui sont tombés, ne donnent pas beaucoup d'espérances. Au surplus, on les entendra aux répétitions. La première de *Pénélope* aura lieu samedi prochain 16 de ce mois. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte le lendemain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Francœur ira porter les livres à la Cour demain lundi. Je lui donnerai une lettre pour M. de La Chapelle à qui il remettra en même temps l'acte du traité que nous avons fait pour ma survivance.

**O<sup>1</sup> 619 n° 298**

À Paris, ce 10 septembre 1787

Monsieur,

J'ai oublié de vous mander que le S<sup>r</sup> Dufresnoy, mauvaise haute-contre qui a quitté l'Opéra il y a 18 mois pour aller à Lyon où n'ayant point réussi, il a été à Bordeaux, d'où une mauvaise affaire l'a obligé de s'enfuir et de revenir ici, est venu me voir pour me demander de le faire rentrer à l'Opéra. Je lui ai répondu que cela n'était pas possible, attendu que l'École venait d'en donner une (le S<sup>r</sup> Lefèvre), que les S<sup>rs</sup> Le Brun et Le Court étaient prêts sur tous les opéras qui sont au théâtre, que le S<sup>r</sup> Le Brun avait même suppléé le S<sup>r</sup> Lainez dans deux circonstances à la satisfaction du public, qu'indépendamment de ces deux sujets il y en avait encore deux autres qui seront en état de débiter à Pâques prochain, qu'enfin il n'était pas possible de le faire rentrer, ayant plus qu'il ne fallait d'hautes-contre pour faire le service; que j'avais fait l'impossible pour l'empêcher de quitter l'Opéra, que sa retraite avait eu lieu malgré tout ce que j'avais pu lui dire. Il est convenu que j'avais raison, mais qu'il ne savait plus où aller, et que sa famille ne voulait plus le recevoir depuis qu'il avait quitté Paris.

J'ai appris que depuis cette conversation il avait été solliciter ses anciens camarades, les S<sup>rs</sup> Lainez, Rousseau et Chéron, qui à ce que l'on m'a assuré, doivent vous demander sa rentrée. On m'a même assuré que M. de Saint-Marc devait s'intéresser pour lui auprès de monsieur le baron de Breteuil, parce qu'il l'a connu à Bordeaux. Cet homme ajoute à sa demande que le S<sup>r</sup> Chéron a été le chercher à Évreux de la part de l'administration de ce temps-là; enfin, que c'est le S<sup>r</sup> La Salle qui lui a fait quitter son état de séminariste etc. Je lui ai toujours répondu qu'il n'avait qu'à rester à l'Opéra lorsqu'il y était avec 3000 lt d'appointements, qu'on ne l'avait point renvoyé, mais qu'il n'était plus possible de l'y faire rentrer parce qu'il y serait totalement inutile. Vous voilà, Monsieur, au fait de ce qui concerne le S<sup>r</sup> Dufresnoy, et des démarches que l'on fera auprès de vous et du ministre.

J'ai envoyé hier chez le S<sup>r</sup> Chéron pour lui dire de chanter son rôle d'Atar: il a fait répondre qu'il avait pris médecine. J'ai grande peur que cet homme ne

rende sa femme aussi paresseuse que lui, et peut-être aussi malade. Le S<sup>r</sup> Adrien qui l'a doublé a très bien joué et bien chanté.

Tout est prêt pour la représentation de demain. Je me suis assuré du côté de messieurs les sergents des gardes ainsi que du côté de la police de tout ce qu'il me fallait pour la sûreté du spectacle.

J'ai fait afficher l'opéra quoique le S<sup>r</sup> Laÿs m'ait fait dire hier qu'il avait mal aux reins et qu'il n'était pas sûr de pouvoir chanter mardi. Cela ne m'a point empêché d'aller en avant, sauf à changer de spectacle et de différer jusqu'à vendredi prochain la première représentation s'il était réellement malade, ce que je ne puis croire car cet homme, qui sera toujours le même, se fera valoir et cherchera à donner de l'inquiétude lorsqu'il se verra de première nécessité.

M. Francoeur est parti ce matin pour porter les livres à la Cour. Si l'on avait donné hier un autre opéra que *Tarare*, on n'aurait pas fait 3 686 lt 12 s : on aurait peut-être fait 7 ou 800 lt comme je l'ai dit à l'assemblée du comité vendredi dernier.

J'attends vos ordres sur la lettre de M. Villette que je vous ai renvoyée.

La demoiselle Maillard m'a dit hier qu'elle attendait une réponse de Marseille aujourd'hui et qu'elle partirait tout de suite.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai donné ordre au S<sup>r</sup> Lefèvre, copiste, de distribuer les rôles et les chœurs de l'opéra d'*Adèle* dans le courant de cette semaine.

**O<sup>1</sup> 619 n° 299**

À Paris, ce 10 septembre à 11 heures

Monsieur,

Ce que j'avais prévu et que je vous ai mandé ce matin du S<sup>r</sup> Laÿs est arrivé : il vient d'écrire à M. La Suze qu'il désespérait d'être en état de chanter demain parce que, dit-il, il vient de repasser son rôle, que sa voix est fatiguée par l'excès du zèle qu'il a mis dans son service, que son mal de reins a augmenté, ce qui le mettait dans le cas de n'oser assurer qu'il serait en état de chanter demain. M. La Suze y est allé pour le déterminer à faire un effort ; je l'attends : s'il ne l'a pas

déterminé, je porterai sa lettre au ministre qui est à Paris et lui demanderai ses ordres.

Dans le moment, le S<sup>r</sup> Laÿs précédé du S<sup>r</sup> La Suze est arrivé, se plaignant comme ci-dessus. Le S<sup>r</sup> La Suze avait eu le temps de me prévenir que la femme qui vit avec cet homme était depuis 7 heures du matin entre les mains de la sage femme pour accoucher, qu'il n'avait pas un écu chez lui, enfin que ce serait une bonne action de tirer cet homme d'une détresse qui le rendait malade etc. J'ai pensé dans l'instant que pour ne pas faire perdre à l'Académie le fruit de la représentation de demain, il valait mieux faire avancer à cet homme une somme de 600 lt à titre de prêt, que de risquer de donner un ouvrage nouveau avec un double pour le rôle principal, ce qui pourrait le faire tomber et nuire prodigieusement aux intérêts de l'administration. Ce qui m'a fait prendre le parti de dire au S<sup>r</sup> Prieur de lui avancer encore cette somme, persuadé, Monsieur, que vous ne désapprouveriez pas ma conduite dans cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 300**

À Paris, ce 11 septembre à 1787

Monsieur,

Enfin c'est aujourd'hui que *Théodore* paraîtra sur le théâtre de Paris. Comme le ministre n'était point hier à Versailles lorsque M. Francoeur y a été porter les livres, j'ai été ce matin à 7 heures lui en porter un. Je lui ai rendu compte des précautions que j'ai prises pour assurer la tranquillité de cette première représentation.

Il m'a demandé si j'avais installé la femme qu'il m'avait envoyée pour ouvrir les loges ; je lui ai répondu qu'elle ne m'avait pas parue assez intelligente pour la placer dans un moment où le public viendrait avec affluence [de] crainte qu'il n'en résultât quelques quiproquos. Il m'a dit que j'avais raison ; il est vrai que je n'ai jamais vu de femme qui m'a parue moins propre à faire cette besogne que cette femme.



J'ai appris par une personne de la maison que ce n'était point celle pour qui M<sup>me</sup> de Matignon s'intéressait ; j'attends vos ordres pour savoir ce que je dois faire, et si vous avez écrit en faveur de votre protégée qui, avec justice, mérite la préférence.

J'ai eu l'honneur de vous mander que messieurs les acteurs et actrices avaient demandé deux jours de repos qui sont demain et jeudi : j'en profiterai pour les aller passer à la campagne, à moins que la représentation de ce soir n'exigeât quelques changements dans le répertoire de cette semaine, ce qui me chagrinerait beaucoup pour le bien de l'Académie.

J'ai vu hier, à la répétition, la demoiselle Chéron qui m'a dit qu'elle était prête pour *Cedipe*.

J'ai vu ce matin la demoiselle Bugni à qui j'ai dit que vous lui conserviez ses appointements jusqu'au premier janvier : elle en a paru fort contente.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Cette lettre écrite, j'ai reçu la vôtre d'hier : je l'ai portée dans l'instant à monsieur le baron, qui l'a lue avec attention et qui m'a dit qu'il ignorait que vous y eussiez destiné quelqu'un ; que cela étant, il se désistait de sa nomination et que sa protégée attendrait. Je lui ai dit que j'avais prié M. Villette de lui dire ce que j'ai eu l'honneur de vous mander que je lui avais dit il y a quelques jours. Il m'a répondu que M. Villette ne lui en avait pas dit un mot, sans quoi il n'aurait [pas] contrarié vos intentions. Je lui ai dit que sa protégée serait inscrite pour la première place vacante, mais qu'il fallait qu'elle vint quelquefois à l'Opéra pour se mettre au fait du service. Ainsi, Monsieur, je vais faire mettre sur l'état la demoiselle Frey. Je suis fort aise que vous ayez les satisfactions que vous méritez à tous égards et surtout pour une machine qui vous a bien donné de la peine et qui vous en donne encore.

**O<sup>1</sup> 619 n° 301**

À Paris, ce 12 septembre 1787

Monsieur,

La représentation d'hier a été quant aux applications que nous avions craintes. L'opéra a été applaudi avec transports dans plusieurs endroits ; on a ri des

paroles dans plusieurs autres. On ne peut pas se dissimuler qu'elles ne soient très mauvaises comme le disent les *Petites affiches* et le *Journal* d'aujourd'hui. Cependant, messieurs les amateurs de la musique italienne et beaucoup d'autres sont convenus que ce poème n'était qu'un prétexte et un mauvais canevas sur lesquels on a appliqué de la musique qui, quoique monotone, a des beautés distinguées dans la plus grande quantité des morceaux. Monsieur le duc d'Orléans, qui m'a fait l'honneur de me demander mon sentiment, a pensé comme moi qu'il fallait laisser le poème et ne s'occuper que de la musique. Tous les acteurs ont bien chanté et bien joué. La demoiselle Gavaudan cadette, qui fait le rôle de Lisette, a été fort bonne, quoiqu'elle fût dans une circonstance qui communément lui occasionne un mal de gorge violent. J'ai fait afficher ce même opéra pour vendredi en espérant que son mal de gorge pourrait, avec du repos, lui permettre de chanter, sans quoi il ne faudrait pas risquer de le donner avec un double à la seconde représentation, d'autant que la demoiselle Joinville est très médiocre dans le rôle de Bélise, que je compte faire doubler par la demoiselle Mulot après la troisième représentation.

Le ballet du premier acte n'est presque rien ; celui du second a fait plaisir à beaucoup d'égards. J'y ai trouvé la demoiselle Laure déplacée et froide, parce qu'elle y danse, quoique dise M. Vestris, des airs qui ne seront de son genre que lorsqu'elle aura grandi au moins de trois pouces.

Le ballet du 3<sup>e</sup> acte a eu un très grand succès, surtout le dernier morceau qui est un pas de sept.

J'ai fait commencer le spectacle à 5 heures trois quarts très précises ; il a fini à 9 heures, de sorte qu'il dure trois heures un quart.

J'attends, pour aller dîner à la campagne, d'où je reviendrai demain au soir, d'avoir reçu des nouvelles de l'état de la demoiselle Gavaudan. Si elle était hors d'état de chanter, il faudrait changer l'affiche.

Comme je finissais ma lettre, M. Vestris père vient d'arriver chez moi pour me dire que la petite Laure ne danserait plus l'air lent qu'elle a dansé hier, qu'il lui en ferait danser un autre de son genre. Je lui ai reproché de ne m'avoir pas cru lorsque je lui fis cette observation dans les dernières répétitions ; il m'a ajouté que la petite fille était partie hier au soir pour aller à Châtenay chez M. de La Source. Comme j'ai le projet d'aller ce soir dans ce village voir un de mes amis,

je me suis chargé de lui faire dire de revenir à Paris ce soir pour travailler le nouveau pas.

Je reçois dans l'instant une lettre du S<sup>r</sup> Goyon que je joins ici ; M. Prieur vient de me dire qu'il était en avance [de] 146 lt avec ce sujet qui, à ce que l'on me dit, est dans un état pitoyable, sa maladie de l'année dernière l'ayant repris avec violence. Cet homme étant hypothéqué de cette force, et de plus de mauvaise volonté, je crois qu'après avoir consulté M. Gardel sur l'utilité dont il peut être, on pourra prendre un parti : celui de la garder ou [celui] de le renvoyer, s'il peut s'en passer.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai [fait] mettre hier sur l'état la demoiselle Frey.

**O<sup>1</sup> 619 n° 302**

À Paris, ce vendredi 14 septembre 1787

Monsieur,

Je suis revenu hier de la campagne ; j'y ai reçu une lettre de M. Comynn qui me mande que la Reine désirant voir *La Frascatana*, ouvrage que les Bouffons n'ont point, le S<sup>r</sup> Neuville, régisseur du spectacle de la demoiselle Montansier, priait que l'administration de l'Académie prêta cet opéra, parties et partitions, pour pouvoir le donner à Sa Majesté. En conséquence, j'ai dit hier au S<sup>r</sup> Lefevre, copiste, d'envoyer le tout au S<sup>r</sup> Dumas à Versailles, en lui recommandant d'en tirer un récépissé du S<sup>r</sup> Neuville avec promesse de rendre le tout en bon état après le départ desdits Bouffons.

J'avais peur, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que l'indisposition de la demoiselle Gavaudan cadette ne nous permît pas de donner aujourd'hui la seconde représentation de *Théodore*, mais elle n'a point eu de suite, de sorte que nous verrons ce soir l'effet de cette seconde représentation. Nous avons élagué quelques longueurs, et reporté le ballet du second acte à la fin parce que l'endroit où il était placé interrompait l'action.

Je reçois dans ce moment votre lettre d'avant-hier ; je suis aussi content que vous, Monsieur, de ce que le ministre a consenti à ce que vous désiriez : j'ai dit aujourd'hui à sa protégée l'arrangement convenu avec monsieur le baron pour

lui donner la première place vacante. J'ai pris son adresse et son nom pour la faire avertir lorsqu'il en sera question.

J'avais projeté de donner *Œdipe* dans le courant de la semaine prochaine, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, mais j'ai réfléchi sur la circonstance qui nous force de donner *Pénélope* qu'il y a quatre contre un à parier qui n'aura aucun succès, ce qui, en attendant la mise d'*Evelina*, nous ferait tomber en pénurie si on ne réservait pas cet opéra pour faire face à une chute. D'ailleurs le S<sup>r</sup> Chéron qui sera obligé de répéter le rôle d'Ulysse et qui va reprendre son rôle d'Atar serait peut-être trop fatigué de faire l'un et l'autre rôle. Au surplus, j'examinerai aujourd'hui les mines du public pendant la représentation de ce soir, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte demain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je me flatte que le lait d'ânesse continue à faire du bien à Madame.

**O<sup>1</sup> 619 n° 303**

À Paris, ce vendredi 15 septembre 1787

Monsieur,

Je vous prie d'avoir la bonté de vous rappeler que depuis Pâques dernier messieurs Marmontel et Piccinni n'ont point cessé de solliciter la mise de *Pénélope* ; que la demoiselle Saint-Huberty a fait parler au ministre de son côté pour cela ; que vous avez consenti à ce que pendant l'absence de cette femme, on donnerait *Théodore* ; que l'on s'occuperait de *Pénélope* et ensuite d'*Evelina* ; qu'entre les mises de ces deux opéras on répèterait une fois *Adèle*, pour savoir à quoi s'en tenir sur les changements que l'on y a fait. Je vous prie encore de vous rappeler que j'ai eu l'honneur de vous communiquer les demandes extravagantes qu'avait faites M. de Marmontel pour les habits de *Pénélope* que vous avez rejetés, en disant que l'on se servirait de ce qu'on avait, ce que l'on a fait ; que tout est prêt pour la mise de cet ouvrage, habits et décorations ; qu'il n'est plus possible, sans nuire à l'Académie, de donner *Adèle* avant *Pénélope*. Cependant, Monsieur, si vous l'ordonniez en raison de l'intérêt qu'y prend le ministre, je ferais de mon mieux pour que le bien de l'Académie en souffrît le moins possible : je ne dois pas vous dissimuler que le public ainsi que les acteurs

ont la plus mauvaise idée d'*Adèle*, qui est tombé deux fois sans que l'on puisse s'en prendre à la musique.

J'ai fait prévenir encore hier M. de Saint-Marc que l'on avait distribué ses rôles afin qu'ils puissent être bien sus pour la répétition. Je ne pourrais faire une répétition de la totalité de *Pénélope* que mercredi prochain, parce que M. Piccinni, qui dit toujours que ses opéras sont prêts, a encore quelques choses à faire pour le finir. J'en ferai répéter les chœurs demain.

J'ai parlé hier à M. Gardel de la lettre du S<sup>r</sup> Goyon : il m'a dit que ce n'était point sa santé qui l'empêchait de faire son service, que c'était l'envie qu'il avait de retourner à Bordeaux, ou d'avoir dans ce moment une place de premier remplacement, qu'il avait fait cette confidence à plusieurs de ses camarades. J'estimerais, Monsieur, que pour empêcher d'autres sujets de se servir du prétexte de leur santé pour quitter l'Opéra, il faudrait, je crois, donner le congé à ce sujet dans le moment et lui interdire les spectacles du royaume ; ce serait le seul moyen, dis-je, de contenir les autres.

L'opéra de *Théodore* a été assez bien hier : la recette assez bonne pour la saison. Je vais proposer à l'assemblée d'aujourd'hui de le donner demain ; j'en ai parlé hier aux acteurs qui ne s'y refusent pas trop, quoique ce soit le beau dimanche de Saint-Cloud ; de donner mardi *Tarare*, vendredi *Théodore*, et le dimanche suivant *Tarare*, dans lequel le S<sup>r</sup> Chéron reprendra son rôle d'Atar et répètera celui d'Ulysse dans *Pénélope*. On réservera, moyennant cet arrangement, l'opéra d'*Cedipe*, qui nuirait beaucoup à *Pénélope* si on le donnait avant, et qui sera la ressource de l'Académie au cas où *Pénélope* n'eut pas de succès.

Je suis très fâché, Monsieur, que mon bavardage ait été incorrect, mais, le plus souvent, je suis dérangé 20 fois lorsque j'ai l'honneur de vous écrire. D'ailleurs, je suis souvent pressé par le départ du courrier ; enfin, je ferai de mon mieux pour que cela n'arrive que le moins possible.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous envoyer demain le répertoire que l'on aura arrêté ce matin.

**O<sup>1</sup> 619 n° 304**

À Paris, le 16 septembre 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté à l'assemblée d'hier.

La demoiselle Maillard est encore ici : les entrepreneurs du spectacle de Marseille l'ont remerciée de ses offres, parce que, le jour même que la lettre que la demoiselle Saint-Huberty avait écrite en sa faveur, lesdits entrepreneurs avaient conclu un marché avec M. Molé et M<sup>me</sup> Contat, qui y étaient arrivés la veille ; de sorte que cette fille a écrit aux entrepreneurs du spectacle de Bordeaux dont elle n'attend une réponse que vers le 20 de ce mois. Cette pauvre fille cherche à profiter du congé que vous avez eu la bonté de lui accorder : elle a même écrit à Toulouse ; enfin, elle cherche de tous les côtés.

M. de Nesles a vu hier M. Mazoyer qui lui a dit qu'il était bien facile de ne pouvoir faire ce que vous lui demandez dans ce moment, et qu'il aurait pu faire avec facilité du vivant de monsieur le maréchal de Soubise qui avait eu beaucoup de bonté pour lui, mais que depuis sa mort tous les faisans du bois de Boulogne ayant été vendus au nombre de 1200 par ordre supérieur, il ne lui restait plus que le moyen de s'informer d'un autre côté s'il pourrait en avoir, chose à laquelle il mettra beaucoup de zèle. Comme je le verrai ces jours-ci, je lui en parlerai [et] le prierai de faire l'impossible pour vous satisfaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 305**

À Paris, ce 17 septembre 1787

Monsieur,

L'opéra a été fort bien reçu hier, quoiqu'il [y] eût moins de monde qu'il y en a ordinairement à une troisième représentation. Mais il faut observer que c'était ce qu'on appelle le beau dimanche de Saint-Cloud, et qu'une recette de 2890 lt ce jour-là en est une très forte, et que si on avait donné un autre opéra, excepté *Tarare*, on n'aurait peut-être pas fait 800 lt.

J'ai su que monsieur le baron serait à Paris aujourd'hui ; j'ai eu l'honneur d'aller le voir à 7 heures du matin, il m'a demandé de vos nouvelles et celles de

Madame avec grand intérêt ; je lui ai dit ce que vous m'aviez l'honneur de me mander au sujet du lait d'ânesse qui lui faisait beaucoup de bien, ce qui lui a fait grand plaisir ; il est parti de là pour dire de vous et d'elle tout ce que l'amitié qu'il a pour vous lui a dicté : je ne puis vous dire le plaisir que j'ai ressenti de le voir vous rendre la justice que vous méritez à tous égards.

Ensuite il m'a demandé si j'avais mis en place la personne que vous avez nommée pour ouvrir les loges ; je lui ai dit qu'elle le serait un de ces jours ; que j'avais fait inscrire sa protégée pour la première place vacante, ce qui ne serait peut-être pas fort long, mais qu'en attendant, je lui ferais faire le service de celles qui seraient absentes par maladie, ce qu'il a approuvé.

Comme il veut que j'entende des gens qui chantent en travaillant dans l'intérieur du château de Saint-Cloud, il m'a fait l'honneur de me dire d'y aller dîner avec lui vendredi ou samedi prochain.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'attends M. Paris qui doit venir au comité ; je le prierai de visiter une poutre qui traverse la grande chambre où je couchais il y a 4 mois, qui a fléchi dans le milieu ; cela peut n'être rien, mais il vaudrait mieux être tué d'un coup de canon, que d'être écrasé sous un plancher faute de précaution.

À quoi a donc servi l'énorme dépense qu'a faite le bureau de la ville pour réparer cette mesure ?

**O<sup>1</sup> 619 n° 306**

À Paris, ce 18 septembre 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre du S<sup>r</sup> de Salle adressée au comité d'hier : vous connaissez l'opinion de messieurs les maîtres de l'École et la mienne sur l'inutilité de ce sujet à l'Académie ; tout le comité est d'avis de lui signifier dès à présent son congé pour Pâques prochain, afin de lui donner le temps de se procurer une place dans quelque spectacle de province. S'il en trouvait une plus tôt, on lui paierait six mois, sur lesquels M. Prieur retiendrait les avances qu'il lui a faites.

Le S<sup>r</sup> Lancez, second premier violon de l'orchestre, a demandé une petite gratification au comité : cet homme est habile, fait bien son devoir, et n'a eu, cette année, ni augmentation ni gratification ; j'estimerais que 100 Lt qui lui seraient donnés sur les menues dépenses le satisferaient.

Le S<sup>r</sup> Le Roux cadet, basse-taille, très utile pour les petits rôles, a demandé une avance de 200 Lt sans retenue d'ici à Pâques. Attendu qu'il est chargé d'une tante très infirme, je pense qu'il mériterait cette faveur d'autant qu'il mérite des appointements plus forts que ceux qu'il a.

C'est à vous, Monsieur, à m'envoyer des ordres sur ces trois objets.

Je manderai le S<sup>r</sup> Goyon pour savoir son dernier mot sur le congé absolu qu'il demande afin qu'il n'ait point à se plaindre de ce que, suivant le règlement, on lui interdira les spectacles du royaume.

Il s'est passé aux représentations de *Théodore* vendredi et dimanche dernier une chose que l'on ne peut tolérer sans danger : voici de quoi il s'agit. Vendredi, seconde représentation, on a jeté une couronne de fleurs à la demoiselle Roze pendant qu'elle dansait dans le dernier ballet ; cette couronne était entourée de quelques mauvais vers. Comme j'étais parti pendant ce ballet, on m'a dit que les mères et les tantes des autres Premiers sujets dirent que, puisque l'on jetait des couronnes aux Premiers venus, on en ferait jeter au S<sup>r</sup> Le Bœuf, danseur des ballets, un bout de pas de deux avec une figurante, ce qui n'a pas manqué. Comme l'on ne doit pas tolérer cette licence, j'ai pensé, si vous l'approuvez de prendre la précaution de mettre dans le parterre vendredi prochain, quelques sergents aux gardes et quelques observateurs de la police pour tâcher de découvrir les fauteurs.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Paris avec le maître maçon feront découvrir la poutre dont j'ai eu l'honneur de vous parler, pour la sonder et voir s'il n'y a point de danger.

P.S. Le S<sup>r</sup> Lainez vient de faire dire qu'il était hors d'état de chanter à cause d'un saignement de nez qui l'a pris ce matin ; il y a des preuves qu'il dit la vérité ; si l'on osait on pourrait lui dire qu'il ne faut pas passer la nuit à jouer lorsqu'on est obligé de remplir un devoir que l'on doit au public. Mais, malheureusement il faut se taire et louvoyer jusqu'à ce que l'on puisse entrer dans le port. Si cet



homme est absolument hors d'état de chanter ce soir, il faudra que ce soit le S<sup>r</sup> Lebrun étant impossible de changer de spectacle à midi.

J'ai envoyé chez le S<sup>r</sup> Chéron qui a fait dire qu'il avait encore pris médecine aujourd'hui. Cette conduite fait murmurer avec raison tous ses camarades. Encore une dose de patience à prendre ; je me sens quelquefois dans l'huile bouillante mais je bois de l'eau pour me calmer.

Je rendrai compte au ministre vendredi de tout ce que vous me faites l'honneur de me mander dans votre lettre d'hier que je reçois dans l'instant.

**O<sup>1</sup> 619 n° 307**

À Paris, ce 19 septembre 1787

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Lainez qui m'avait fait [savoir] le matin qu'il pouvait peut-être chanter, m'a fait dire à une heure et demie, qu'il ne le pouvait pas. J'avais fait avertir le S<sup>r</sup> Lebrun de se tenir prêt pour le doubler ; il a joué et chanté le rôle aussi bien qu'on pouvait l'espérer. M. de Beaumarchais est venu me porter plainte de cette désertion ; je lui ai répondu que c'était un accident que l'on ne pouvait pas prévoir, d'autant que le S<sup>r</sup> Lainez était samedi à l'assemblée du répertoire, et avant-hier, lundi, au comité où il se portait très bien. Je ne lui ai pas ajouté que cet homme violent passe une partie des nuits à jouer gros jeu et qu'il aura, peut-être fait quelque perte considérable. Il s'est plaint ensuite du S<sup>r</sup> Chéron, je lui [ai] répondu qu'il était fondé à s'en plaindre, mais, que je le priais de me dire s'il y avait une grande différence, pour le rôle d'Atar entre le S<sup>r</sup> Chéron et le S<sup>r</sup> Adrien ; il est convenu avec moi que le premier avait la voix la plus corsée et débitait plus rapidement le récitatif, mais que le S<sup>r</sup> Adrien ne déparait pas son rôle, qu'il désirait le voir chez lui pour lui faire quelques observations. Je lui ai promis de le lui envoyer en lui observant que ce jeune avait encore un reste de mue qui le gênait dans le débit du récit.

La demoiselle Maillard n'a point encore reçu de réponse, elle a chanté hier dans *Tarare* ; j'ai grand peur qu'elle ne réussisse point dans son projet car les citoyens de Bordeaux s'occupent, peut-être moins de spectacles que d'autres choses.

J'ai envoyé encore chez le S<sup>r</sup> Goyon qui fait toujours répondre qu'il est dans son lit ; je lui écrirai aujourd'hui pour le prévenir du sort qui l'attend dont je rendrai compte au ministre comme [vous] me mandez de le faire.

J'ai fait écrire, avant-hier, au nom du comité à messieurs de Marmontel et Piccinni qu'il y aurait aujourd'hui une assemblée, où il les priaient de se rendre pour régler et décider finalement tout ce qui concerne leur opéra de *Pénélope* dont nous commencerons les répétitions ce soir.

M. de Saint-Marc a dû distribuer les rôles de son opéra d'*Adèle*, qui sera répété après la mise de *Pénélope* ; cette *Adèle* à bon marché faire, coûtera plus de quarante mille francs à mettre au théâtre pour y être vu peu convenablement ; je le dirai à monsieur le baron si vous m'autorisez à le lui dire, je n'en ferai rien sans cela.

Vous verrez par la recette d'hier quelle fureur a le public pour *Tarare* ; on a renvoyé plus de cent personnes qui n'ont pas pu trouver de places à 6 heures.

J'ai parlé à M. Quidor pour l'histoire des couronnes, il mettra du monde vendredi dans le parterre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai eu l'honneur de voir hier M. Varanchan qui est venu à l'Opéra.

**O<sup>1</sup> 619 n° 308**

À Paris, ce 20 septembre 1787

Monsieur,

Messieurs Marmontel et Piccinni s'étant rendus à l'assemblée, on y a réglé définitivement les programmes et tout ce qu'il faut pour l'opéra de *Pénélope* qui ne laissera pas que d'occasionner une dépense plus forte que nous ne l'avions imaginé, mais, comme nous sommes dans le borbier il faut s'en tirer le moins mal possible.

Nous l'avons répété ce soir ; je puis vous assurer qu'après l'avoir écouté avec la plus grande attention je l'ai trouvé (à quelques petits changements [près]) tel qu'il était. Le S<sup>r</sup> Lainez a répété son rôle de Télémaque avec sa pleine voix ordinaire, quoique n'ayant pas chanté la veille se disant incommodé ; cette conduite odieuse qui est remarquée de tous ses camarades, ne fait que le rendre plus audacieux.

Je ne lui ai fait aucun reproche ne voulant pas le mettre dans le cas de faire le malade pendant deux ou trois mois, ce dont il serait fort capable ; au contraire,

j'ai fait semblant d'être sa dupe en le plaignant. J'espère que demain il se décidera à chanter *Tarare* dimanche, sinon pour contenter M. de Beaumarchais on donnerait un autre opéra.

Le S<sup>r</sup> Chéron que j'ai vu hier à la répétition, m'a dit qu'il avait pris dimanche et mardi des fortes médecines qui l'avaient bien soulagé. Il n'a pas répété son rôle d'Ulysse parce qu'il n'en avait pas le double lorsqu'on l'a donné à l'Opéra ; c'était le S<sup>r</sup> Larrivée qui le chantait en premier rôle et le S<sup>r</sup> Laÿs en second ; j'espère cependant qu'il le répétera samedi et qu'il chantera son rôle d'Atar dimanche, sans quoi ses camarades qui clabaudent contre lui crieront encore plus fort.

Après l'assemblée d'hier j'ai eu une conversation particulière avec M. Piccinni sur l'opéra d'*Adèle*, dans lequel M. de Saint-Marc, m'a-t-il dit, n'a pas changé un seul vers ; lui ayant écrit plusieurs fois, avec impudence et dans un style dont il a été affecté, que son poème était très excellent, que le public avait entendu cet opéra 60 fois avec plaisir sur la musique qu'en avait fait M. de La Borde et que c'était à lui de refaire la sienne pour qu'il pût avoir le succès qu'il mérite ; enfin, il a terminé la conversation par me dire qu'il avait fait ce qu'il avait pu, en me faisant entendre que le poème était froid et que ce genre de spectacle n'était plus de ce siècle.

Nous sommes bien malheureux d'être forcés de donner deux ouvrages déjà tombés dans l'opinion publique. Cependant, après la répétition d'*Adèle*, il faudra dire le mot et tenir bon, si cet ouvrage est jugé mauvais ou sans effet.

Quant à ce qui concerne mes petites affaires, mon traité est fait avec M. Francœur. J'ai donné la démission de ma survivance, j'ai retiré et acquitté le brevet de 10 000 lt qu'avait sur cette charge feu M. Francœur ; tous ces objets ont été porté à Versailles par M. Francœur le jour qu'il a été présenter les livres de Théodore à la Cour. Malheureusement monsieur le baron était à Saint-Cloud, et M. de La Chapelle absent, ce qui l'a déterminé de charger Belloq de remettre le tout à M. de La Chapelle lui-même. Depuis ce temps là il n'a point reçu de réponse.

L'affaire qui intéresse mes enfants est dans le même cas ; je vous répéterai, encore une fois, que ce retard trouble ma tranquillité au point de me faire passer des nuits blanches. La perplexité où cela me met m'a décidé à aller demain à Versailles voir M. de La Chapelle, revenir dîner à Saint-Cloud, et le soir à

l'Opéra. Sur ce que me dira M. de La Chapelle, j'en parlerai ou n'en parlerai point à monsieur le baron, espérant que vous, Monsieur, ferez plus avec deux mots que tout ce que je pourrai faire en importunant le ministre, puisque vous avez la bonté de vous intéresser à des malheureux enfants qui seraient sans ressource s'ils avaient le malheur de me perdre sans avoir obtenu cette grâce.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La campagne n'est-elle pas trop fraîche pour la santé de Madame ? [Si] vous avez le même temps que nous avons ici, je vous plains de tout mon cœur.

**O<sup>1</sup> 619 n° 309**

À Paris, ce 21 septembre 1787 à 6 heures du matin

Monsieur,

Hier les S<sup>rs</sup> Gardel et Vestris fils sont venus chez moi à deux heures me proposer de ne point donner aujourd'hui *Théodore* parce que le S<sup>r</sup> Vestris a dit qu'il s'était donné un effort au gros doigt du pied. Je n'ai pas voulu rappeler à M. Gardel qu'il m'avait dit mercredi dernier que le S<sup>r</sup> Vestris lui avait dit qu'il ne danserait plus dans *Théodore* ; j'ai dit à M. Gardel qu'il n'avait qu'à arranger son ballet comme il pourrait mais que l'on ne changerait point l'opéra. Vous voyez, Monsieur quelle patience il faut avoir avec ces honnêtes gens là.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je pars dans le moment pour Versailles pour revenir à Saint-Cloud à midi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 310**

À Paris, ce 22 septembre 1787

Monsieur,

J'ai été hier à Versailles ; en arrivant j'ai été chez M. Comynn à qui j'ai fait part de toutes mes inquiétudes au sujet de l'affaire de mes enfants. M. de La Chapelle y est arrivé comme nous en causions. Il m'a dit qu'il en avait parlé à monsieur le baron qui lui avait répondu que ce serait pour une autre fois, et qu'il attendait que le ministre lui en reparlât. Pour terminer je l'ai prié d'en reparler encore

une fois ce qu'il m'a promis de faire. Lorsqu'en sortant d'avec lui, monsieur le baron étant seul dans son cabinet, j'y suis entré un moment, il a été étonné de me voir, m'a demandé pourquoi j'étais venu à Versailles. Je lui ai dit que j'étais venu voir monsieur le maréchal de Duras ayant entendu dire que les spectacles devaient recommencer le mois prochain, et que j'étais venu en même temps solliciter M. de La Chapelle de terminer l'affaire de mes enfants et celle de M. Francœur. Comme M. Comynn est entré dans ce moment pour travailler, je me retirais pour sortir, il m'a dit de porter à M. de La Chapelle, quatre mots qu'il venait d'écrire qui étaient « Finissons l'affaire de M. Dauvergne je vous en prie ». Je suis monté chez M. de La Chapelle et lui ai remis ces quatre mots. D'après cette marque de bonté je crois devoir espérer de voir terminer une affaire qui me rendra une tranquillité que j'ai perdue depuis six semaines.

J'ai été voir ensuite monsieur le maréchal qui m'a dit que les spectacles ne commenceraient que du 15 au 20 du mois prochain. Je suis parti tout de suite pour aller à Saint-Cloud ; j'ai été avec M. Villette chez le concierge qui m'a fait venir le jeune homme que l'on entend chanter toute la journée et à qui on trouvait une belle voix. Je l'ai fait chanter une chanson qu'il savait, il tremblait beaucoup, il m'a paru avoir une jolie voix de haute-contre, mais un très petit volume, cependant chantant dans la manière avec goût. Il m'a dit qu'il avait 21 ans ; il est petit mais bien fait ; enfin M. Villette s'est chargé de le faire avertir de venir me voir demain dimanche entre neuf et dix heures. Il sera peut-être moins timide qu'hier ; je le ferai chanter sur le théâtre du magasin et j'en rendrai compte mardi matin à monsieur le baron à qui je n'ai pu dire seulement, lorsqu'il est revenu de Versailles, autre chose sinon que j'avais entendu son homme, à qui j'avais donné rendez-vous dimanche. Comme j'ai vu plus de 30 personnes chez lui, qu'il était près de 4 heures, que l'on n'était pas prêt à dîner si tôt, que j'étais inquiet de savoir si on n'aurait pas été forcé de changer d'opéra attendu le faux accident du S<sup>r</sup> Vestris ; d'ailleurs ayant estimé, vu cette grande quantité de monde qu'il ne me serait pas possible d'avoir un moment d'audience après le dîner, je suis monté en voiture et suis arrivé à 5 heures un quart à l'Opéra, où j'ai trouvé tout en bon état pour jouer *Théodore*, le S<sup>r</sup> Vestris s'exerçant de toutes ses forces, sans penser qu'il était, la veille, hors d'état de danser pendant 15 jours ; il a cependant bien dansé.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint des vers affreux contre la pauvre demoiselle Saulnier ; on en avait répandu 30 copies dans les 3<sup>e</sup> loges avant que

l'opéra commençât ; on me les a toutes apportées avant la fin de l'ouverture et lorsqu'on a levé le rideau on en a lancé encore une copie sur le théâtre ; on ne sait si elle a été jetée du parterre ou de quelque loge. Il faut convenir qu'il y a des gens bien méchants de tourmenter une fille qui travaille sans cesse pour acquérir du talent, et qui a fait des progrès sensibles depuis quelques temps. J'ai prié le sergent qui commande la garde de faire veiller avec soin les personnes qu'il place dans le parterre pour cela. J'ai fait la même prière à M. Quidor ; moyennant des soins assidus on pourra peut-être découvrir d'où cela peut venir. Comme je craindrais que cela ne parvint au ministre par une autre voix, je prends le parti de lui envoyer une copie de ces vers, malgré que je sache qu'il s'intéresse à cette fille. Je soupçonne des gens que je n'ose nommer, mais pour en être plus sûr je ferai l'impossible si ces gens répondent à mes questions.

Je prendrai les ordres du ministre lundi ou mardi matin sur tous les objets contenus dans vos deux dernières lettres.

Je demanderai à messieurs Boquet et Paris un aperçu de ce que coûterait *Adèle* parce que *Pénélope* étant en répétition, il serait bien difficile de revenir sur ses pas, les décorations en étant faites, et les habits étant commencés, on peut au reste en savoir, par un aperçu à peu de chose près la dépense, pour la mettre sous les yeux du ministre mardi prochain, ne pouvant l'avoir que ce jour là au comité.

Il y aura assemblée pour le répertoire aujourd'hui ; j'y proposerai d'abord de faire alterner *Tarare* et *Théodore* le plus qu'il sera possible ; j'aurai l'honneur de vous l'envoyer demain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'oubliais de vous dire, Monsieur, qu'un fort honnête homme m'a dit hier à Versailles qu'il croyait que M. de La Chapelle n'était point trop porté pour moi ; je lui [ai] répondu que je n'avais jamais été dans le cas de manquer à M. de La Chapelle et que si j'avais quelque tort vis-à-vis de lui, je le priais de s'en éclaircir, que j'irai avec empressement me justifier.

Excusez si dans mes lettres je mets souvent la charrette avant les bœufs.

On a découvert la poutre de mon cabinet qui s'est trouvée très saine ; ainsi point de grosses réparations à faire.

O<sup>1</sup> 619 n° 311

À Paris, ce 23 septembre 1787

Monsieur,

L'assemblée du répertoire s'est passée hier. Comme à l'ordinaire, c'est-à-dire en contestations. J'y ai présenté 3 répertoires. Le premier pour faire alterner *Tarare* et *Théodore* pendant cette dernière semaine qui n'a point été accepté parce que le S<sup>r</sup> Chéron a dit qu'il était hors d'état de pouvoir chanter son rôle d'Atar étant obligé de se purger encore cette semaine ; le S<sup>r</sup> Rousseau a dit, et cela est vrai : « je chante tous les jours depuis 3 mois quoique je sois dans le cas d'avoir besoin de quelque repos » ; le S<sup>r</sup> Lainez a fait dire qu'il ne viendrait point à l'assemblée, mais qu'il prévenait qu'il ne pourrait pas chanter le rôle de *Tarare* aujourd'hui ; tous ses camarades savent qu'il a juré qu'il ne chanterait ce rôle que lorsque le S<sup>r</sup> Chéron reprendrait celui d'Atar, mais qu'il répéterait son rôle de *Télémaque*, ce qu'il a fait hier avec sa voix ordinaire. Enfin, Monsieur, après avoir entendu pendant trois quarts d'heure dire oui d'un côté, tandis que de l'autre on répondait non, j'ai proposé le répertoire que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, qui n'a été convenu, que sous condition que la demoiselle Saint-Huberty ou la demoiselle Maillard chanteraient le rôle d'Iphigénie, que la demoiselle Saint-Huberty chanterait celui d'Alceste vendredi, et la dame Chéron celui d'Iphise dans *Dardanus* dimanche.

J'ai tout lieu de croire qu'après la conduite du S<sup>r</sup> Lainez à laquelle il ne faut pas avoir l'air de prendre garde, vous ne lui accorderez pas vos bontés, parce qu'en vérité il ne les mérite pas ; il faudrait même prendre patience jusqu'au mois de janvier et peut-être jusqu'à Pâques prochain, parce que j'estime qu'avant cette époque les S<sup>rs</sup> Lebrun et Lecourt auront paru avec assez de succès pour lui faire voir que l'on pourra se passer de lui sans que le service en souffre. Je dirai toujours que cet homme est une mauvaise tête qu'il ne faut pas heurter dans la crainte de lui faire faire quelque faute majeure qui en priverait l'Opéra avant le temps où l'on pourra s'en passer. Malheureusement pour lui il voit fréquemment le S<sup>r</sup> Rey.

J'ai demandé hier à messieurs Paris et Boquet à quoi pourront se monter les dépenses de *Pénélope* en décorations et en habits ; ils croient, par aperçu, qu'elles iront à 17 ou 18 000 lt ; ils pensent que celles d'*Adèle* iront à 26 000 lt parce qu'il faut en faire généralement tous les habits ; les décorations

n'occasionneront presque point de dépenses. J'aurai l'honneur d'en parler au ministre demain ou mardi matin.

Comme il n'est pas possible de mettre *Pénélope* avant le mardi 9 octobre, ces messieurs demandent à se reposer mercredi et jeudi prochain ; je pense qu'on peut leur accorder sans nuire au service.

La jeune Gavaudan est malade ; elle a demandé huit jours pour se faire quelques remèdes ; comme elle a servi avec assiduité depuis Pâques je lui ai dit qu'il était juste de lui accorder ce repos.

La pauvre Maillard attend toujours des réponses des endroits où elle s'est proposée ; je crains bien qu'elle ne reçoive aucune nouvelle satisfaisante, car lorsqu'on se propose on fait souvent un mauvais marché.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 312**

À Paris, ce 24 septembre 1787

Monsieur,

J'ai fait faire un nouvel aperçu de ce que coûterait la remise de l'opéra d'*Adèle* ; il monte, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander à 25 000 lt au moins. J'aurai celui d'en dire quelques mots au ministre demain ; ainsi que de ce qui concerne les S<sup>rs</sup> Dessauls et Goyon.

La demoiselle Maillard a enfin reçu réponse de Marseille ; elle m'a demandé deux mois pleins de congé ; je lui ai dit que votre intention était de ne lui accorder que six semaines, enfin, Monsieur, elle m'a représenté qu'elle était dans une détresse affreuse dont on la tirerait si on lui accordait ces deux mois. Tout considéré, j'ai pensé que si vous étiez ici, vous consentiriez à lui accorder un congé qui commencerait au 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 20 novembre, en conséquence de quoi, je lui ferai expédier le congé pour ces deux époques en lui faisant mettre sa soumission au bas, d'être rendu à Paris le 20 novembre ; cette malheureuse n'a pas de quoi faire son voyage, elle m'a demandé de lui faire avancer par le S<sup>r</sup> Prieur son mois d'octobre ; je lui ai observé que lorsqu'on obtenait un congé de faveur on n'était point payé pendant cette absence. Je n'ai point voulu lui faire avancer de l'argent, je l'ai renvoyée au S<sup>r</sup> Prieur qui fera ce



qu'il lui plaira, croyant que votre intention n'est point de dénuer la caisse d'argent pour des sujets qui ont une mauvaise conduite.

Je crois qu'il serait nécessaire de parler de ce congé au ministre afin qu'il ne l'apprît pas par le public ; peut-être lui en avez-vous parlé, ce que j'ignore ; en tout cas cela lui rappellera que vous lui en avez parlé.

Comme nous n'avons point de répétition mercredi et jeudi j'irai passer ces deux jours à la campagne quel temps qu'il fasse pour prendre l'air ; je reviendrai jeudi au soir ou vendredi de grand matin.

J'aurai l'honneur de vous mander demain ce que m'aura dit monsieur le baron sur les objets ci-dessus.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>me</sup> Charny fille de M. Boquet est morte hier à 10 heures du matin le huitième jour de sa maladie.

**O<sup>1</sup> 619 n° 313**

À Paris, ce 25 septembre 1787 à 8 heures du matin

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de rendre compte aujourd'hui au ministre de vos intentions touchant les S<sup>rs</sup> Dessauls et Goyon ; il consent à ce qu'on donne la liberté au premier de se pourvoir ailleurs en lui conservant ses appointements jusqu'à Pâques, et que l'on donne le congé à l'autre, sur le champ, en lui interdisant les spectacles du royaume, sur ce que j'ai eu l'honneur de lui observer les conséquences qu'il résulterait de faire autrement.

Je lui ai aussi rendu compte du congé que vous avez accordé à la demoiselle Maillard et des raisons qui vous ont déterminé à le lui accorder.

Je lui ai encore dit, que l'on donnerait *Pénélope* le 9 octobre ; il ne souvenait point que vous, Monsieur, et moi, lui en avions parlé ; il m'a dit l'avoir appris hier chez M. de La Borde qui lui donnait un concert où le S<sup>r</sup> Piccinni était.

Je lui ai parlé des deux demoiselles Gavaudan qu'il a exilées avant-hier pour avoir donné à jouer des jeux défendus. L'une se nomme Émilie qui avait quitté l'Opéra pour entrer au spectacle de Versailles où elle a été pendant 3 ou 4 ans, et qui, ayant perdu l'homme qui l'entretenait a fait solliciter sa rentrée à l'Opéra

par M. Canysan, où elle est rentrée pour chanter les [comparses]. L'autre est une grande et belle fille qui a été pendant quelque temps à l'École des Menus, qui ayant perdu sa voix par ses débauches a cessé d'y aller. La première avait été exilée à Senlis, et la seconde à Melun. Mais, ayant eu recours à quelques protections, le ministre m'a dit qu'il avait commué cet exil en 8 jours de prison à l'hôtel de la force.

On m'avait induit à erreur sur le nom de la personne qu'a eu le malheur de perdre M. Boquet ; c'est la dame veuve Aubri, sa fille.

Je n'ai pas pu parler à monsieur le baron de l'opéra d'*Adèle* parce qu'il est venu du monde quoiqu'il ne fût que 7 heures un quart ; mais ce sera pour lundi ou mardi prochain.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir hier, que n'y ayant point de répétition demain et après-demain, je profiterai de ces deux jours de congé pour aller à la campagne si toutefois je ne recevais point quelque ordre de vous qui m'obligeât à rester ici.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 314**

À Paris, ce 29 septembre 1787

Monsieur,

J'ai été à la campagne mercredi et jeudi dernier, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ; il y a fait un si mauvais temps que j'en suis revenu jeudi au soir sans avoir pu me promener un quart d'heure. Comme j'ai lieu d'espérer que le répertoire se fera aujourd'hui de façon à faire de bonne recette la semaine prochaine, si on veut me croire, cela pourrait me faciliter l'agrément de pouvoir aller encore passer mercredi et jeudi à Sceaux. Je suis inquiet de votre dernière lettre que le portier du magasin a eu la bêtise de m'y renvoyer, qui ne m'est pas revenue et qui sera restée à la poste du Bourg la Reine ; si dans cette lettre il y avait quelque objet qui exigeât de la célérité, je vous prie de me le mander parce que je ne la pourrai avoir que mardi au soir.

M. de Saint-Marc qui, depuis deux ans et demie que je suis rentré à l'Opéra ne m'avait pas fait l'honneur de me regarder, m'a enfin parlé hier de son *Adèle* ; je

lui [ai] promis que l'on en ferait une répétition générale pour l'entendre complètement après la mise de *Pénélope* et avant celle d'*Evelina* lorsqu'il aura été répété ; je me propose de lui observer qu'il y aurait de l'imprudance à l'administration de donner en même temps deux ouvrages du même auteur (M. Piccinni), que quelques ressources qu'ayant les compositeurs il y a toujours à craindre qu'il n'y ait beaucoup de rapports dans leurs productions, qui, lorsqu'ils sont éloignés sont beaucoup moins aperçus.

J'ai, je crois, avoir eu l'honneur de vous mander que le comité avait écrit au S<sup>r</sup> Dessaulles et au S<sup>r</sup> Goyon ; ce dernier n'a pas encore répondu. La recette d'hier a été de 413 lt 4 s. Je proposerai de donner cet opéra mardi ou vendredi prochain, et *Tarare* un des deux jours.

J'ai l'honneur de vous prévenir que la demoiselle Hilisberg doit demander au comité de lundi prochain 1<sup>er</sup> octobre un congé pour aller à Londres ; j'en ai parlé à M. Gardel qui m'a répondu qu'il pourrait s'en passer ; c'est à vous, Monsieur, à prononcer sur cette demande.

Monsieur le comte d'Ossun est venu hier me demander 15 jours de repos pour la demoiselle Langlois ; il est vrai que cette fille a bien servi depuis Pâques et que le dérangement de quelques circonstances [a] altéré sa santé ; j'en ai parlé à M. Gardel qui est de l'avis que le comité consente à lui donner ces 15 jours de repos.

J'aurai l'honneur de vous envoyer demain le répertoire dont l'on conviendra aujourd'hui.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'attends votre retour à Paris avec impatience espérant qu'un mot de vous engagera M. de La Chapelle à terminer l'affaire de mes enfants et celle de M. Francœur.

O<sup>1</sup> 619 n° 315

À Paris, ce 30 septembre 1787

Monsieur,

Après beaucoup de grimaces et autant de difficultés de la part du S<sup>r</sup> Lainez on a arrêté le répertoire ci-joint.

Le S<sup>r</sup> Chéron et la dame sa femme chanteront aujourd'hui dans *Dardanus* ; et Chéron a promis de chanter Atar vendredi ; nous verrons s'il tiendra sa parole. Il m'a dit que la 5<sup>e</sup> médecine qu'il avait prise avant-hier l'avait délivré totalement de sa bile qui le tourmentait.

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26, qui m'a été renvoyée du Bourg la Reine ; j'y ai trouvé incluse la lettre du S<sup>r</sup> Goyon sans date, qui vous en impose en vous disant que je ne lui ai point répondu, tandis que lundi dernier je lui ai fait écrire par le S<sup>r</sup> La Salle en présence du comité à qui j'ai fait part des ordres que je venais de prendre du ministre touchant ce sujet. Il n'a point répondu à cette lettre, il y a tout à croire qu'il a cherché à vous arracher un congé absolu sans restrictions. Je l'attends pour lui en donner un conforme à la teneur du règlement.

On reprendra demain les répétitions de *Pénélope*, si les habits de la danse peuvent être prêts parce que M. Gardel n'a pas encore les airs de ballets ce qui l'a empêché de donner son programme à M. Boquet ; il m'a dit qu'il irait aujourd'hui chez M. Piccinni pour les lui demander ; je l'ai prié de lui dire de ma part que s'il ne les donnait pas sur le champ, que son opéra ne serait donné que l'année prochaine. J'ai pris ce parti violent, parce que j'ai pensé que votre intention, Monsieur, n'était point que l'administration fut la dupe de la paresse et de la mauvaise foi de gens qui disent toujours que tout est fait lorsqu'ils ont encore beaucoup à faire.

La demoiselle Pérignon et la demoiselle Langlois étant incommodées, M. Gardel est venu me dire hier à la répétition que l'on ne pourrait pas donner mardi *Théodore* ne pouvant donner le ballet de la fin à cause de l'absence de ces deux sujets ; je lui ai répondu que l'on donnerait *Théodore* qu'il n'avait qu'à donner le ballet dit « Le Pied de bœuf » dans lequel dansent les demoiselles Roze et Laure, que cela serait suffisant ne pouvant faire mieux.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il y a eu jeudi dernier un dîner à Pantin chez le S<sup>r</sup> Nivelon où étaient entres autres les S<sup>rs</sup> Laÿs, Rousseau et Rey ; après dîner on s'est mis au jeu, qui a conduit jusqu'au souper après lequel les S<sup>rs</sup> Laÿs et Rousseau sont revenus coucher à Paris ; les autres y ont passé la nuit à jouer. On a envoyé le vendredi à

7 heures du matin le S<sup>r</sup> Rousseau cadet prévenir qu'il n'était point arrivé d'accident aux personnes qui s'étaient absentes de chez eux. On ajoute que le S<sup>r</sup> Rey a été fort maltraité de la fortune. Je pense, Monsieur, que c'est un grand malheur pour ces gens là d'avoir la ressource des emprunts dans la caisse de l'Académie. Ces messieurs cachent autant qu'ils le peuvent ces parties de plaisir, mais il y a toujours des bavards qui disent tout.

**O<sup>1</sup> 619 n° 316**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> octobre 1787

Monsieur,

Hier l'opéra a été très bien exécuté. La dame Chéron a très bien chanté ; sa voix a paru mieux qu'elle n'était ci-devant ; le public l'a fort accueilli.

Son mari a été peu applaudi ; sa voix, quoiqu'ayant le même corps a paru difficile dans les sons hauts. La santé de cet homme se ressent de la vie qu'il a menée ; il y a tout à croire que le principe de sa mauvaise santé est l'épuisement.

M. Gardel a vu hier M. Piccinni, qui lui a dit qu'il ne pourrait avoir fini tous ses airs de ballets, et lui donner que mercredi prochain, ce qui met ce jeune homme dans l'impossibilité d'être prêt pour le mardi 9. Je ne vois qu'un seul moyen qui serait de le donner le vendredi suivant 12 et de ne point attendre jusqu'au mardi 16. Je serai plus instruit ce soir par M. Piccinni que je verrai à la répétition et à qui je parlerai comme il convient.

Comme il faut, Monsieur, que vous sachiez tous les bruits qui courent sur l'Opéra, voilà ce qu'un homme qui serait bien instruit m'a dit hier.

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur le prévôt des marchands a demandé l'Opéra au nom de la ville à monsieur l'archevêque de Toulouse, qui lui a répondu qu'il ne se mêlait point de cela, que cela regardait monsieur le baron de Breteuil. La ville dit que moyennant des arrangements [elle] se chargerait des spectacles de la Cour, pour cette partie.

Article 2 : M. Devismes demande et fait vivement solliciter pour avoir la préférence.

Article 3 : La dame Montansier et le S<sup>r</sup> Neuville l'ont demandé sous la protection de M. Campari.

Article 4 : Messieurs Bazin et Moret le demandent aussi sous la protection de monsieur le comte d'Ossun.

Article 5 : Enfin, les S<sup>rs</sup> Lainez, Rousseau et Laÿs et quelques autres à qui on a fait cette confiance ont dit qu'ils se présenteraient pour le demander aussi et qu'ils trouveraient les fonds nécessaires pour les cautionner ; l'on m'a ajouté que monsieur le marquis du Crest serait leur caution.

Voilà, Monsieur, ce qu'un homme que je connais peu est venu me conter hier pendant l'opéra ; je lui ai froidement répondu que je souhaitais beaucoup de succès à ceux qui obtiendraient la préférence ; il m'a demandé si je ne voudrais pas entrer dans quelques unes de ces sociétés ; je lui ai répondu que tant que monsieur le baron de Breteuil et vous, Monsieur, seriez chargés de cette administration, j'y resterais autant que vous le voudriez, mais, que si les choses changeaient, me donna t-on trente mille livres de rentes pour m'en mêler, je les refuserais et n'y resterais pas un quart d'heure. Mon homme à qui j'ai fait une grande révérence s'en est allé sans me répondre.

Comme je dois une entière confiance aux promesses, bontés et justice de monsieur le baron, ainsi qu'aux vôtres, Monsieur, je crois pouvoir espérer que vos bontés pour mes enfants ne recevraient aucune attente dans le cas d'un changement d'administration.

Je vis tranquille dans cet espoir ainsi que dans celui de recouvrer ma liberté si vous cessiez de vous mêler de cette administration.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte demain de ce que me dira ce soir M. Piccinni.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 317**

À Paris, ce 2 octobre 1787

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant-hier ; vos ordres seront exécutés aujourd'hui pour le congé de la demoiselle Hilisberg et le repos nécessaire à la demoiselle Langlois.

M. Pankouke libraire, a fait proposer, au comité d'hier, par M. Francœur, d'accorder aux bouffons italiens qui sont à Versailles la permission de jouer aux boulevards les jours intermédiaires de l'Opéra. En payant une redevance dont

on conviendrait, j'ai répondu que quelque redevance qu'ils payassent, l'opéra ne le permettrait pas, parce qu'ils feraient plus de tort étant sur un théâtre particulier que sur le sien, qu'ils n'avaient qu'à s'adresser à vous, Monsieur, et au ministre, mais que j'étais bien sûr que vous ni lui ne leur accorderiez point cette permission, et que s'ils se proposaient pour jouer sur notre théâtre ils seraient encore refusés. C'est la Montansier soutenue de son protecteur qui a sûrement fait faire cette proposition pour se procurer un théâtre à Paris. Monsieur le prévôt des marchands est toujours tourmenté par messieurs Buffault et Cornik pour tâcher de faire reprendre l'opéra à la ville et le faire céder par le bureau à des entrepreneurs. C'est la même personne qui m'a parlé avant-hier qui m'a instruit de cela.

J'ai vu hier à la répétition M. Marmontel à qui j'ai dit, que vu la paresse incroyable de M. Piccinni, si ce n'était par considération pour lui M. Marmontel son opéra serait renvoyé jusqu'après Pâques, d'autant que nous avons suffisamment de quoi bien aller sans cet ouvrage.

J'ai dit à M. Piccinni que c'était sa faute si son opéra n'était point au théâtre depuis huit jours, qu'il devait y être aujourd'hui 2 octobre et que par sa négligence il ne pourrait y être que le mardi 16, ce qui faisait perdre quinze jours de recettes à l'Académie ; il a voulu rejeter une partie de sa faute sur M. Gardel (ce qui peut être vrai à quelques égards) ; enfin, nous trouverons des moyens pour longer jusqu'au 18, sans que le public se plaigne, car il attendra *Pénélope* tant que l'on voudra sans impatience.

Je suis bien fâché, Monsieur, de la maladie de M<sup>me</sup> de La Ferté ; je prends beaucoup de part au chagrin que cela vous donne, mais, vous savez que les enfants se rétablissent si promptement surtout, lorsqu'ils sont dans un âge où les maux de dents les tourmentent beaucoup ; malheureusement il y a peu de remèdes connus pour les soulager.

Malgré le mauvais temps qu'il fait aujourd'hui j'irai coucher à la campagne n'ayant point de répétitions demain ni jeudi ; j'en reviendrai vendredi avant 9 heures du matin à moins que M. Francœur ne me fit savoir que ma présence est nécessaire soit pour le dérangement du répertoire ou pour quelques autres circonstances.

Monsieur le baron est, je crois, parti pour Dangu, où, à ce que l'on croit il passera toute cette semaine.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il me paraît que M. de Saint-Marc me voit sans répugnance ; il a même parlé au S<sup>r</sup> La Suze qu'il déteste cordialement, mais la princesse *Adèle* a fait ces deux miracles.

**O<sup>1</sup> 619 n° 318**

À Paris, ce vendredi 5 octobre 1787

Monsieur,

Je n'ai reçu qu'hier en arrivant de la campagne la lettre que vous m'avez fait l'honneur d'écrire le 2 dans laquelle était celle ostensible que je ne pourrai avoir celui de communiquer à monsieur le baron, que lundi ou mardi prochain, ce ministre étant parti lundi 1<sup>er</sup> de ce mois pour Dangu d'où il ne reviendra aujourd'hui à Versailles que pour le conseil, d'où il retournera, peut-être à Dangu jusqu'à dimanche au soir.

Je suis bien sensible et bien reconnaissant, Monsieur, de la bonté que vous voulez bien avoir de parler à M. de La Chapelle et de le presser de finir mes affaires ; vous savez qu'à la Cour, il ne faut souvent qu'un instant pour anéantir les espérances les plus justes et les mieux fondées.

Il n'a pas cessé un moment de pleuvoir depuis mardi après midi ; il pleut à verse dans ce moment ce qui pourrait empêcher l'infanterie de venir ce soir à *Tarare* ; cependant le baromètre remonte depuis 6 heures du matin ce qui pourrait faire cesser la pluie dans le courant de l'après-midi ; ce qui me le fait espérer c'est que j'ai toujours ramené le beau temps de Sceaux à Paris, ainsi que j'ai été accompagné de pluie en partant de Paris pour Sceaux. Vous avez dû être content de la recette de mardi dernier. Celle de ce soir sera plus forte car le beau temps commence.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que *Pénélope* ne serait donnée que le mardi 16.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



Je vous serais très obligé si vous aviez la bonté de me dire deux mots de la santé de M<sup>me</sup> et de M<sup>lle</sup> de La Ferté.

Dans le moment que j'allais cacheter ma lettre le S<sup>r</sup> Lainez vient de faire dire qu'il ne pouvait pas chanter ; vous voyez par cette conduite atroce la méchanceté de cet homme, qui mériterait dans cet instant d'être renvoyé, chassé de l'Opéra, de la musique du roi et envoyé dans un village à 50 lieues de Paris recommencer son premier métier, oui, Monsieur, la Gavaudan l'aînée et lui mériteraient cette punition, ainsi que ceux ou celui qui les conseillent. Vous voyez à quoi sert l'assemblée du répertoire sinon à faire dire à la Cour et à la ville que l'administration ne sait pas ce qu'elle fait. Cependant l'opéra de *Tarare* sera donné avec le S<sup>r</sup> Lebrun ; M. de Beaumarchais criera tant qu'il voudra, il n'est pas juste de tromper le public une fois par semaine et risquer de ruiner l'Académie par les caprices et la méchanceté du S<sup>r</sup> Lainez qui, s'il était absent et puni justement, comme il le mérite, le public dirait qu'on a bien fait et n'y penserait plus au bout d'un mois.

Pour vous prouver que c'est une convention et une cabale, c'est qu'hier, le S<sup>r</sup> Rousseau (qui vient d'envoyer dire qu'il était incommodé), a fait dire aussi que si M. Chéron et Lainez chantaient il chanterait aussi, tandis que lui Rousseau et Chéron ont été répété hier une messe du S<sup>r</sup> Candeille pour le jour de Sainte-Cécile, qu'ils ont dîné ensemble et ont dit au S<sup>r</sup> Chevalier avertisseur de l'Opéra, qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir chanter aujourd'hui. Voilà, Monsieur ce qui résulte de l'impunité vis-à-vis des cabaleurs.

J'attends le S<sup>r</sup> Chéron qui doit venir s'essayer ; s'il dit qu'il ne peut pas chanter, je donnerai l'opéra avec les doubles ne pouvant point en changer à cause des décorations. Le S<sup>r</sup> Adrien chantera Atar ; le S<sup>r</sup> Lebrun *Tarare*, le S<sup>r</sup> Lefevre Calpigi. M. de Beaumarchais jettera les hauts cris, il ira se plaindre au ministre, tant mieux. Cela l'engagera à lancer la foudre sur le S<sup>r</sup> Lainez qui est véritablement la cause de toute cette bagarre.

Je suis bien fâché, Monsieur, de tout ceci, que je crois vous faire de la peine, mais, heureusement les sujets de l'École, institution sagement établie par vous, nous sont d'une ressource infinie, que sans eux, nous aurions été dans le cas de fermer la porte plus d'une fois, ce qui je pense doit diminuer la peine que vous occasionnent ces tracasseries, qui, je le répète, ne cesseront que par une punition sévère lancée sur un des Premiers sujets.

Je viens d'apprendre dans le moment que monsieur le baron devait venir à Paris ce soir ; s'il venait à l'Opéra je vous assure que je prendrai la liberté de lui aller rendre compte de tout ceci.

O<sup>1</sup> 619 n° 319

À Paris, ce 6 octobre 1787

Monsieur,

Vous devez voir par la recette de 4456 Lt que nous avons faite hier combien le S<sup>r</sup> Lainez est coupable de se refuser à faire son service et combien il mérite d'être puni sévèrement. Le S<sup>r</sup> Lebrun a joué et chanté le rôle de Tarare avec assez d'approbation ; le S<sup>r</sup> Lefevre celui de Calpigi en place du S<sup>r</sup> Rousseau, à peu près de même. Le S<sup>r</sup> Chéron a chanté celui d'Atar sans applaudissement marqué parce que le public marque souvent de cette manière son mécontentement aux sujets qui le négligent. Vous n'imaginez point, Monsieur toutes les démarches que l'on a faites pour déterminer le S<sup>r</sup> Lainez à chanter. M. Francœur y a été deux fois, l'a prié, a fait et dit tout ce qu'il est possible de plus honnête, il s'est refusé à tout, se retranchant toujours à dire comme Achille en fureurs que vous lui aviez manqué de parole, en ne lui accordant point le congé que vous lui aviez promis avec parole d'honneur, que cela l'avait engagé à se loger et meubler plus chèrement qu'il ne l'était. Enfin, il était comme un enragé. Voilà, Monsieur, la reconnaissance qu'il a pour toutes les bontés que vous avez eues pour lui. C'est à vous de juger cet homme, à qui vous m'aviez fait promettre un congé dans le mois de février, en lui ajoutant qu'il pouvait prendre des arrangements pour cette époque. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire hier sur la punition que méritait cet homme qui a dit plusieurs fois dans sa colère à M. Francœur qu'on avait qu'à le renvoyer...

Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien les mauvais citoyens de la machine jouissent de voir le S<sup>r</sup> Lainez se mal conduire ; ils espèrent que les sujets d'une École, qu'ils détestent, deviendront désagréables au public, discours tenus souvent au S<sup>r</sup> Lainez par les personnes qui vont jouer et souper chez lui. Je crois que sans vous nommer les masques vous les reconnaîtrez aisément.

M. Gardel m'a dit hier qu'en s'exerçant il s'était blessé ce qui ne lui permettait pas de danser. Comme je connais les hommes, je vois que ce jeune homme cherchera à profiter de quelques beaux jours pour aller à la chasse et ne pas danser dans *Pénélope* à moins qu'il ne réfléchisse.

J'aurai l'honneur de vous envoyer demain le répertoire qui sera arrêté ce matin.  
J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble  
et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai reçu hier une lettre du S<sup>r</sup> Goyon qui commence à chanter la palinodie ; j'en  
ferai part au comité d'après-demain.

**O<sup>1</sup> 619 n° 320**

À Paris, ce 7 octobre 1787

Monsieur,

Il est impossible que vous puissiez vous faire une idée de ce qui s'est passé hier à  
l'assemblée du répertoire et surtout des propos indécents qui s'y sont tenus sur  
ce que l'on a osé donner *Tarare* sans le S<sup>r</sup> Lainez. Le S<sup>r</sup> Rousseau qui tenait ce  
propos a ajouté qu'il fallait suspendre cet ouvrage ; je lui ai répondu que le S<sup>r</sup>  
Lainez ne voulant plus y chanter, la suspension ne ferait qu'un très grand tort à  
la recette, qu'il valait mieux profiter de l'enthousiasme du public qui  
supporterait l'absence du S<sup>r</sup> Lainez si lui, Rousseau, y reprenait son rôle de  
Calpigi. Il a un moment après, observé que l'on avait fait doubler ce rôle par le  
S<sup>r</sup> Lefevre, élève de l'École, au lieu que l'on devait, suivant l'ordre du tableau, le  
laisser chanter au S<sup>r</sup> Saint-Aubin ; il lui a été répondu, par le S<sup>r</sup> La Suze, qu'il  
fallait bien que les sujets se formassent, que le S<sup>r</sup> Saint-Aubin serait placé  
lorsque les circonstances lui seraient plus favorables. Cet intérêt n'était dicté que  
par la rage du S<sup>r</sup> Rousseau qui espérait, que si le S<sup>r</sup> Saint-Aubin avait paru dans  
ce rôle il aurait infailliblement été hué, et il y a tout à croire qu'on ne lui aurait  
pas laissé achever le rôle. Voilà ce que je pense [de] ces gens là. Comme j'étais à  
causer avec M. Boquet, j'ai entendu le S<sup>r</sup> Rousseau reprendre la parole et dire à  
M<sup>lle</sup> Saint-Huberty : « il faut absolument qu'on nous donne l'Opéra, tout le  
monde le demande, la ville, Devismes... nous le conduirions très bien ». La Salle  
a pris la parole et lui a répondu : « Vous l'aviez précédemment, pourquoi ne  
l'avez-vous pas gardé ? » La demoiselle Saint-Huberty a dit avec son ton  
ironique : « Effectivement, cela allait très joliment. » Que penseriez-vous que  
faisait le S<sup>r</sup> Rey pendant ce dialogue ? Il tenait dans ses mains les journaux et  
grinçait ses dents parce qu'il est un des plus intéressés à ce que l'Opéra passe à  
ces jeunes gens, et qu'il les pousse tant qu'il peut à se mutiner. Le S<sup>r</sup> La Salle est  
venu me dire, devant M. Boquet qu'il y avait encore de bien mauvaises têtes à

l'Opéra, mais que heureusement il ne voyait plus personne et cela est vrai ; je lui ai simplement répondu : « Tant mieux pour vous, Monsieur, vous ne pourrez qu'y gagner. » Enfin, Monsieur, il n'y a pas jusqu'au S<sup>r</sup> Boulet qui n'ait été indigné de tous les propos qui se sont tenus et qui s'est permis de dire, qu'autrefois, les acteurs ne faisaient pas tant de façons pour faire leur devoir et qu'il les voyait chanter vingt fois de suite leurs rôles... Voilà le résultat d'une assemblée où il manque toujours quelques uns des Premiers Acteurs et le plus souvent le maître des ballets à cause de ses occupations forcées, de manière que l'on arrange (après s'être chamaillé pendant une heure) un répertoire qui est détruit par les absents, ce qui a fait dire naïvement au S<sup>r</sup> Rousseau, que cette assemblée ne produisait d'autre avantage que celui de constituer l'Académie dans une grande dépense de jetons et rien de plus. Cette observation dans la bouche du S<sup>r</sup> Rousseau n'est point suspecte.

Je suis bien fâché, Monsieur, d'être forcé de vous rendre des comptes aussi importuns pour vous, mais je me suis fait un devoir de ne vous rien cacher de ce qui se passerait qui intéressera le bien et le mal d'une administration dont vous avez bien voulu vous charger.

Si le ministre est à Paris demain, j'aurai l'honneur d'aller lui faire ma cour et lui communiquer la lettre ostensible que vous m'aviez dit de lui faire lire.

Voici le répertoire de cette semaine ; vous y verrez *Tarare* ; si le S<sup>r</sup> Lainez refuse encore d'y chanter, le ministre et vous, Monsieur, prononcerez sur le compte de cet homme furieux.

Je vous prie de croire qu'aucune animosité ne me guide dans tous les comptes que je vous rends et que ce qui m'anime quelquefois, c'est de voir que si ces gens là, voulaient seulement faire leur devoir, l'Opéra bénéficierait à la fin de l'année.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 321**

À Paris, ce 8 octobre 1787

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir monsieur le baron aujourd'hui à 7 heures du matin ; je l'ai prié de lire votre lettre du 2 de ce mois ; il m'a demandé ce qu'elle contenait.

Je lui ai répondu qu'elle contenait une réponse à celle que j'avais eu l'honneur de vous écrire au sujet des bruits qui couraient sur un changement d'administration de l'Opéra qui était, disait-on, demandé par la ville, par M. Devismes et autres compagnies ; il m'a dit qu'il ne lirait point cette lettre parce que les bavardages du public ne méritaient aucunement qu'on s'en occupât un seul instant et qu'il fallait laisser parler les sots.

Je lui ai parlé de la difficulté que faisaient quelques acteurs de faire leur devoir. Il m'a répondu qu'il savait que c'étaient de mauvaises têtes, qu'il fallait prendre patience ; je lui dis que j'aurais à souffrir jusqu'à ce que les sujets de l'École, sur lesquels je comptais beaucoup eussent été adoptés pleinement par le public. M. de Saint-Foix qui est arrivé, m'a empêché de continuer car je lui aurais parlé du spectacle de la rue Saint-Antoine, qui, au mépris de la signification des lettres patentes de 1769 ne laissent pas que de donner une représentation le dimanche et le jeudi de chaque semaine. Je lui aurais parlé de beaucoup d'autres choses que vous m'aviez recommandé de lui dire, mais cela n'a pas été possible.

Messieurs les auteurs de *Théodore* demandent que l'on décide sur leurs honoraires ; je vais en parler au comité d'aujourd'hui ; j'aurai l'honneur de vous rendre compte demain de ce qui se passera à cet égard.

La recette d'hier n'a pas été mauvaise attendu le beau temps qu'il faisait après huit jours de pluie.

Monsieur le baron m'a dit qu'il avait eu un temps affreux à Dangu, qu'une des roues de sa voiture avait cassé en deux à la poste de Pontoise, que c'était la seconde fois que cela lui arrivait.

On donnera demain *Tarare* ; le S<sup>r</sup> Lainez sera averti pour y chanter son rôle ; il y a tout à croire qu'il refusera de faire son service ; alors on le donnera comme vendredi dernier avec les doubles. Cet homme ne cesse de se plaindre qu'on lui refuse un congé après le lui avoir promis, tandis qu'on en accorde un à la demoiselle Maillard. Voilà son champ de bataille, cela ne l'empêche cependant pas d'avoir presque tous les jours d'opéra un souper chez lui, où vont messieurs Gardel, Vestris et autres qui y passent une partie de la nuit à jouer.

Je reçois dans le moment votre lettre d'hier ; je crois qu'il ne sera pas possible de parvenir à la faire lire à monsieur le baron, qui, à ce que l'on m'a dit, retournera à Versailles ce soir ; d'ailleurs comme il se pourrait faire que le S<sup>r</sup> Lainez chantât demain, ayant chargé une tierce personne de lui représenter qu'il se perdait en

se conduisant comme il fait, cela dis-je pourrait le déterminer à reprendre son service. S'il ne le fait pas, il y aura assez de temps lorsque vous serez de retour pour le faire venir chez le ministre qui prononcera sur la punition que mérite cette conduite.

À l'égard du S<sup>r</sup> Rey, il ne va plus depuis quelques jours chez le S<sup>r</sup> Lainez parce qu'il a perdu tout son argent depuis 4 ou 5 jours. Il est d'une humeur massacrant, mais heureusement que nous avons le S<sup>r</sup> Rochefort qui conduit très bien l'orchestre et dont tous les acteurs sont on ne peut pas plus contents.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je suis fâché que M<sup>lle</sup> de La Ferté ne rétablisse pas sa santé ; il faut espérer que cela n'aura point de suite.

**O<sup>1</sup> 619 n° 322**

À Paris, ce 9 octobre 1787

Monsieur,

Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous représenter, qu'attendu votre prochain retour à Paris, mon importunité auprès du ministre n'opérerait rien et qu'un moment d'entretien entre vous fera plus d'effet que tout ce que je pourrais lui dire sur la situation actuelle de l'Opéra.

Je n'ai pas manqué hier de lui rendre compte des secours que nous tirions dans ce moment de l'École de chant ; il en a paru fort content ; je suis autant que le temps me l'a permis, entré dans quelques détails sur le bien que produisait cet établissement.

Le S<sup>r</sup> Lainez a répété hier son rôle de Télémaque ; je ne sais point encore aujourd'hui en tous cas l'Opéra sera représenté par les mêmes acteurs de vendredi dernier et le S<sup>r</sup> Lainez aura un tort de plus.

À l'égard du S<sup>r</sup> Rey, je pense que la perte qu'il a faite la semaine dernière mérite quelque compassion dans ce moment. Voici le fait : il avait été demander son mois d'octobre d'avance au S<sup>r</sup> Prieur ; il a été jouer le lendemain et a perdu 15 louis, ce qui l'a mis dans un désespoir très grand jusqu'au point de dire qu'il n'avait plus de ressource que dans un coup de pistolet. Je pense donc que ce ne serait pas le moment de le faire venir chez le ministre.

Comme la répétition d'hier a été très bien, les acteurs se reposeront demain et jeudi pour répéter généralement samedi et lundi pour donner *Pénélope* mardi 16.

Je profiterai sous votre bon plaisir de ces deux jours pour aller me reposer à la campagne d'où je reviendrai jeudi au soir. Je crois que ce sera le dernier voyage que [je] pourrai y faire cette année.

La petite Laure s'est trouvée mal dimanche après avoir dansé ; elle a eu une hémorragie toute la nuit ; son médecin m'a fait demander 12 jours de repos pour la purger et la reposer.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 323**

À Paris, ce 27 octobre 1787

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté à l'assemblée.

Oserais-je vous faire une observation sur la lettre que le ministre m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de la pension qu'il a la bonté d'accorder à mes enfants ; j'avais espéré, Monsieur, que ces pensions seraient sur l'Opéra, peut-être cela sera-t-il porté sur les brevets qu'il aura la bonté de leur faire expédier sans cela ils ne sauraient à qui ils devraient s'adresser en cas d'événements.

Je vous aurai encore, Monsieur, beaucoup d'obligations si vous avez la bonté de rappeler à monsieur le baron l'affaire du S<sup>r</sup> Francoeur ; toutes ces importunités vous fatiguent peut-être, mais je n'ai que vous, Monsieur, auprès du ministre pour lui représenter, que bien du service exige que j'ai un survivancier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Il vient de s'élever une grande contestation au sujet de la représentation d'*Œdipe* pour la capitation ; M<sup>lle</sup> Guimard veut obstinément que l'on joigne à cet opéra le ballet du *Premier Navigateur*, tandis que messieurs Rey et Gardel se sont occupés depuis [quelques] jours d'assembler plusieurs airs de danse de feu M. Sacchini pour en composer un ballet qui terminerait cet opéra comme il doit

l'être. J'ai beau eu représenter qu'*Œdipe* n'avait pas besoin de ce secours, que si on donnait cet opéra avec un ballet d'action une seule fois on ne pouvait plus le donner sans cela ; que si elle (M<sup>lle</sup> Guimard) se trouvait incommodée, ce qui pouvait arriver, on serait forcé d'abandonner un ouvrage qui, dans ce moment est notre seule ressource en attendant la mise d'*Evelina*. Je vous prie, Monsieur, de vous garer des sollicitations de M<sup>lle</sup> Guimard qui ne manquera pas de vous dire *que l'on a toujours donné cet opéra avec le ballet du Premier Navigateur, qu'il ne coûtera point [de] dépense...*

Je lui ai répondu, qu'il était vrai que l'on avait donné *Œdipe* comme elle le dirait, mais que l'on avait eu tort, et que j'avais l'honneur de lui représenter que les auteurs des paroles et de la musique avaient eu tort d'y consentir, que c'était contre leurs intérêts et contre celui de l'administration.

L'on fait actuellement une délibération pour que le ministre ait la bonté de prononcer entre l'envie qu'à M<sup>lle</sup> Guimard de se faire voir dans un ballet d'action et l'intérêt réel de l'administration et celui des auteurs.

C'est donc au ministre et à vous, Monsieur, de juger qui a tort ou raison de M<sup>lle</sup> Guimard ou de moi et des principaux sujets du chant qui sont de mon avis.

O<sup>1</sup> 619 n° 324

À Paris, ce 5 novembre 1787

Monsieur,

Je viens d'apprendre dans le moment, que les amis et partisans de l'opéra de *Tarare*, se proposent, si on le donnait encore, comme l'on a été forcé de le donner hier, de le siffler d'un bout à l'autre ; le public, disent-ils, est indigné de voir cet ouvrage abandonné par les Premiers Acteurs, ouvrage, qui dans les plus grandes chaleurs a rapporté plus de quatre vingt mille livres en vingt représentations. Ces mêmes personnes observent encore, que le S<sup>r</sup> Lainez semble affecté d'aller se présenter aux yeux du public dans les autres spectacles les jours d'opéra ; ils finissent par dire que cet homme mériterait une punition assez rigoureuse pour qu'elle en imposât à ses camarades, puisque le mauvais exemple qu'il leur donne les met dans le cas de faire comme lui. Je puis vous certifier, Monsieur, que sans les sujets de l'École on aurait été souvent forcé de fermer la porte de l'Opéra. Je penserais que le seul moyen de remettre l'ordre dans cette machine serait que le ministre à son retour de Dangu, mandât le S<sup>r</sup> Lainez et lui dise que s'il ne reprend pas son service dans le moment avec



l'assiduité qui convient au bien de l'administration, il le chasse de l'Opéra et de la musique du roi sans pension, ainsi que la demoiselle Gavaudan l'aînée, qui vit avec lui, et qui lui donne de mauvais conseils. C'est à vous, Monsieur, de juger si j'ai tort ou raison d'être outré de voir qu'un opéra qui devait rapporter beaucoup d'argent soit livré au bras séculier lorsqu'il est en plein succès. Est-ce que le S<sup>r</sup> Lainez ne mériterait pas d'aller pendant un mois à l'hôtel de la force et au secret pour venger le public ? Je n'ai que la permission de vous rendre compte, et non pas celle de donner des conseils. C'est au ministre et à vous, Monsieur, à faire sur tout ceci ce que vous jugerez le plus convenable.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 325**

À Paris, ce 16 novembre 1787 à 11 heures

Monsieur,

Hier à 8 heures du soir, M. Quidor m'a fait dire par M. de Grandmaison son beau-frère, que le S<sup>r</sup> Lainez était au spectacle des variétés.

J'ai envoyé chez lui ce matin pour son rôle de Télémaque ; il a répondu à l'avertisseur qu'il était malade et qu'il ne chanterait pas.

D'après une conduite aussi indécente, après les promesses qu'il vous a faites, et le refus de se rendre chez vous avant-hier sous prétexte qu'il avait la fièvre, c'est à vous, Monsieur, à prendre un parti sur cette conduite répréhensible.

Si j'osais vous donner mon avis, je vous conseillerais d'envoyer un express à Versailles dans le moment demander au ministre un ordre du roi pour faire mettre dès ce soir cet homme à l'hôtel de la force pendant un mois, et au secret le plus rigoureux. Cette punition rigoureuse pourrait ramener cet homme à ses devoirs et en imposer aux autres.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de passer chez vous à 4 heures et demie, je ne l'ai pas ce matin à cause de l'assemblée pour la lecture de deux poèmes.

O<sup>1</sup> 619 n° 326

À Paris, ce 18 novembre 1787

Monsieur,

Je suis pris d'un rhume depuis avant-hier qui ne m'a pas permis d'avoir l'honneur d'aller vous voir hier et même de pouvoir assister à l'assemblée du répertoire où j'ai envoyé un aperçu de ce que je croyais que l'on devait arranger pour cette semaine, dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer hier le résultat. J'ai appris que l'on m'avait accommodé joliment à la fin de cette assemblée, pour avoir soutenu obstinément, contre le sentiment de M. Rey, qu'il valait mieux faire la répétition hier au soir qu'hier matin, parce que si on l'avait faite le matin il en aurait coûté 15 louis, et qu'il n'en a rien coûté l'ayant faite le soir. M. Rey devrait mieux choisir son champ de bataille pour amener les sujets contre moi et me donner des torts ; peut-être ai-je, par cet arrangement économique, dérangé quelque partie de plaisir projetée par ces messieurs. Quoiqu'il en soit la répétition s'est faite hier au soir. L'on vient de m'assurer que le bruit court dans Paris que l'on donnera jeu ce soir au bal du Panthéon ; je pense que cela n'aura pas lieu sans quoi M. La Salle serait très répréhensible, même de faire courir ce bruit là s'il en était l'auteur.

J'espère que ma santé me permettra d'avoir l'honneur de vous aller voir demain dans l'après-midi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Tous les Premiers Acteurs chantent aujourd'hui dans *Tarare* ; M. Beaumarchais n'aura point à se plaindre.

O<sup>1</sup> 619 n° 327

À Paris, ce 18 novembre 1787 à midi

Monsieur,

J'étais persuadé il [y] a 2 heures, sur le compte-rendu par les avertisseurs, que le S<sup>r</sup> Chéron chanterait aujourd'hui l'ayant promis hier très affirmativement, mais il vient de faire dire qu'il ne le pouvait pas parce qu'il était enroué.

C'est un homme dont on ne tirera que très peu de service, qui ne s'est jamais ménagé, quoiqu'il dise le contraire. L'Opéra est trop heureux d'avoir dans ce

moment le S<sup>r</sup> Adrien, sans quoi il faudrait mettre sous la remise *Tarare*, *Théodore*, *Alceste* et peut-être *Evelina* que l'on va donner. Quand le S<sup>r</sup> Chéron a l'impudence de dire à tous ceux qui veulent l'écouter qu'il ne peut pas vivre avec 15 000 Lt on peut calculer et tirer la conséquence que c'est une mauvaise tête dont on ne fera peut-être jamais rien.

Je suis fâché de vous étourdir de ce tracas mais, il faut que vous sachiez ce que valent ces honnêtes gens.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si M. Beaumarchais faisait du bruit, je lui prouverai que le S<sup>r</sup> Adrien vaut mieux dans le rôle d'Atar que le S<sup>r</sup> Chéron.

**O<sup>1</sup> 619 n° 328**

À Paris, ce 23 novembre 1787

Monsieur,

N'ayant pu aller hier à l'Opéra à cause d'un rhume qui m'a repris avec la plus grande force, j'avais prié M. Francœur de parler au S<sup>r</sup> Nivelon et de lui dire de ma part ce que je lui aurais dit moi-même ; il l'a cherché et ne l'a pas rencontré parce que vraisemblablement il ne sera pas venu à l'Opéra n'y ayant point à danser, attendu que la demoiselle Miller avait fait dire dès le matin à M. Gardel, qu'elle avait un [illisible] affreux, que la demoiselle Langlois lui avait fait dire de son côté qu'elle avait eu épanchement de sang qui ne lui permettait pas de danser ; ces deux danseuses étant celles qui dansent le pas de trois il n'était pas possible de le donner. Le S<sup>r</sup> Nivelon s'était exercé a dit M. Gardel, toute la matinée, ce qui fait croire que ce n'est pas de son fait que ce pas n'a point pu être dansé hier. Tout ceci ressemble bien à la vérité, pour les personnes qui ne connaîtraient pas les astuces de ces honnêtes gens. Mais M. Gardel a dit que c'était peut-être le refus que l'on faisait au S<sup>r</sup> Nivelon d'un habit qui occasionnait cela ; ce qui me fait soupçonner qu'il y a de la manœuvre entre ces trois sujets. Cependant le S<sup>r</sup> Nivelon ne paraît avoir aucune part à tout ceci, quoique l'on puisse lui attribuer sans crainte de pécher. Enfin on peut tirer la conséquence que ces gens là aimeraient mieux que ce pas fut placé un autre jour que le jeudi, car, M<sup>lle</sup> Pérignon a fait dire hier matin qu'elle ne danserait pas, parce qu'elle était incommodée. Cependant, je pense, qu'il ne faut pas céder au

S<sup>r</sup> Nivelon dans ce moment, parce que tous les sujets dansants seuls ruinaient l'Opéra avant Pâques, et demanderaient des habits neufs toutes les semaines. M. Gardel est un homme bien faible de prendre le parti de ces gens là, au lieu de prendre celui de l'administration ce qui lui ferait plus d'honneur. Je crois bien que l'intimité dans laquelle il vit avec le S<sup>r</sup> Nivelon l'entraîne à céder, mais il devrait penser qu'il occupe une place de confiance et que l'amitié que l'on peut avoir pour ses anciens camarades ne doit point l'emporter sur le devoir. Au demeurant il faudra voir si les incommodités de ces demoiselles auront des suites ou non ; on agira en conséquence pour faire le répertoire de demain.

Comme je suis hors d'état de pouvoir aller à l'Opéra ce soir, j'ai attendu pour avoir l'honneur de vous écrire que le spectacle de ce soir fut arrangé. Les S<sup>rs</sup> Chéron et Lainez, ainsi que la dame Chéron chantent ; l'opéra sera tout au mieux du côté du chant, quant à la danse ce sera l'affaire de M. Gardel.

Ma première sortie sera pour avoir l'honneur de [vous] voir ; j'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Goyon est venu me voir hier, il m'a dit qu'il était en état de reprendre son service ; je lui ai dit d'aller voir tout de suite M. Gardel.

Observations sur ce qu'aurait dû faire M. Gardel.

Pourquoi n'a-t-il pas fait danser le pas de 3 par le S<sup>r</sup> Frederik et les demoiselles Lacarie et de Ligny ?

Pourquoi le S<sup>r</sup> Favre ne danse t-il plus depuis qu'il a fait une mauvaise contredanse dans l'opéra de *Théodore* ?

Pourquoi le S<sup>r</sup> Huart, mauvais danseur et l'on pourrait dire sujet inutile ne danse t-il plus depuis quelques temps ?

Pourquoi M. Gardel lui-même et la demoiselle Saulnier n'ont-ils point dansé hier ?

Pourquoi M. Gardel n'arrange t-il point ses doubles pour les pas seuls et pas de deux de la danse, comme on fait pour les rôles ?

Si le chant était aussi malmené que la danse, on fermerait la porte de l'Opéra très souvent.

Ce serait donc à M. Gardel à se ménager dans ses distributions de pas des ressources infaillibles en ne mettant pas tous les Premiers sujets dans tous ses ballets.

Je suis très fâché de dénoncer et de dire des vérités fâcheuses mais mon devoir m'y force.

**O<sup>1</sup> 619 n° 329**

À Paris, ce 24 novembre 1787

Monsieur,

On vient de me dire, qu'hier, le succès d'*Œdipe* a été complet quoique la recette n'ait pas été aussi forte qu'elle devait l'être en proportion de celle du mardi précédent ; on ne peut attribuer cela, quoiqu'en disent messieurs les acteurs formant l'assemblée du répertoire, qu'au public qui n'est plus accoutumé à voir dans la même semaine deux fois le même opéra.

M. Guillard sort de chez moi pour me faire part de ses craintes sur la mise prochaine d'*Evelina* ; il m'a représenté qu'*Œdipe* et *Evelina* étant des deux mêmes auteurs, paroles et musique, il craignait avec raison que ces deux ouvrages ne se nuisissent s'ils étaient au théâtre en même temps ; qu'il me demandait de reporter la mise d'*Evelina* après les rois, qu'il en avait parlé à plusieurs des Premiers Acteurs qui avaient approuvé ses craintes et ses réflexions. Je lui ai répondu devant M. Paris, qu'il fallait qu'il écrivît au comité pour demander ce délai, que je ne pouvais le prendre sur moi, attendu que je savais que la reine avait envie de voir cet ouvrage au théâtre, que je ne voulais pas qu'on lui fît dire par ses entours que c'était moi qui m'opposais à ce que cet ouvrage fut mis au théâtre tout de suite, enfin, que le comité ferait une délibération sur sa lettre, qu'elle vous serait soumise pour la faire approuver ou improuver par le ministre ; il m'a dit qu'il écrirait demain au comité pour celui de lundi.

Le S<sup>r</sup> Mozer cor de l'Opéra est mort cette nuit ; c'est cette place que vous a demandée M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon pour un musicien de monsieur le prince de Condé, qui vient de se présenter ; cet homme a, de son aveu, 48 ans ; il dit qu'il ne demandera point de pension, qu'il a une fille qui a du talent pour le chant qu'il compte présenter incessamment à l'Opéra... Comme il serait inutile pour l'orchestre de recevoir un homme de cet âge, je pense qu'avec les 3 cors que nous avons nous pouvons nous dispenser de remplacer celui qui vient de

mourir ; ce sera une raison valable pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon. Dans d'autres termes nous verrons s'il sera nécessaire d'en recevoir un quatrième, alors on aura recours à la voix du concours qui ne sera pas en faveur de celui de M<sup>me</sup> la duchesse.

Je viens de voir M. Gardel au sujet d'un ballet à ajouter à *Phèdre* pour mardi ; il a fait beaucoup de difficultés, mais je lui ai dit affirmativement qu'il le fallait. Il s'est déterminé à me dire qu'il allait faire l'impossible d'ici à mardi pour monter le ballet de la Rosière avec le S<sup>r</sup> Goyon qui est en état de reprendre son service.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de la semaine tel que je l'avais envoyé à l'assemblée.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je suis toujours très enrhumé.

**O<sup>1</sup> 619 n° 330**

À Paris, ce 30 novembre 1787

Monsieur,

La demoiselle Saint-Huberty ayant parlé avec M. Francœur et La Suze de l'opéra de *Nephté*, le samedi 17 de ce mois, et les ayant priés de le faire enregistrer, ils l'ont fait, sous la condition qu'elle enverrait ce poème pour être lu au comité, sans quoi l'enregistrement serait nul conséquemment à l'article du règlement concernant les poèmes. Il y a tout à croire qu'elle leur enverra avant le comité de vendredi prochain pour y être lu.

J'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de cette dame, en vous observant qu'il ne faudrait pas qu'on le fit copier aux dépens de l'Académie, ce qui ferait une planche très dispendieuse pour elle si on accordait cette faveur aux protections.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 331**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> décembre 1787

Monsieur,

J'ai été prévenu hier que le S<sup>r</sup> La Salle devait demander au comité de lundi prochain la permission de donner des bals au Panthéon tous les samedis d'ici au carême ; ces bals seront donnés sous le titre de *La Fête de Flore* ; ils commenceront à 6 heures du soir pour finir avant minuit à cause du dimanche. Il a même déjà fait faire ses billets en conséquence.

J'ai l'honneur de vous observer, Monsieur, que si on lui accordait cette permission, il faudrait renoncer au peu de bénéfices que produisent ceux de l'Opéra auxquels il vaudrait mieux renoncer n'étant pas probable que l'on vint à ceux-ci y en ayant eu la veille dans un lieu public.

J'ai l'honneur de vous envoyer le répertoire de la semaine prochaine, et celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 332**

À Paris, ce 2 décembre 1787

Monsieur,

Il m'est survenu depuis hier une enflure à la lèvre supérieure qui ne permet pas de sortir aujourd'hui ; j'ai tout lieu de croire qu'elle est occasionnée par les suites du rhume qui me tourmente depuis plus de trois semaines, mais qui semble cependant tirer à sa fin. J'espère, peut-être, pouvoir sortir demain dans l'après-midi, si cela diminue, comme on me le fait espérer.

Les S<sup>rs</sup> Chéron et Lainez ne chantent point ce soir ; quoique ce premier, qui se disait très bien disposé hier à l'assemblée du répertoire eut promis de chanter. En vérité, Monsieur, il faut être doué d'une grande patience pour ne pas éclater dans des circonstances semblables, et ne pas dire à ces gens là, qu'ils n'ont point de pudeur.

J'ai fait sortir les deux danseurs de l'hôtel de la force pour danser ce soir, en enjoignant à M. Quidor de les y ramener ce soir jusqu'à ce que vous en ordonniez autrement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 333**

À Paris, ce 4 décembre 1787

Monsieur,

Il est très vrai que le S<sup>r</sup> Chéron a dit plusieurs fois à l'assemblée du répertoire de samedi *qu'il se portait très bien, qu'il avait sa belle voix et qu'il chantait dimanche le rôle d'Atar : qu'il chanterait le rôle du grand-prêtre demain mercredi dans l'opéra d'Alceste, vendredi et dimanche prochain dans les opéras portés sur le répertoire* ; c'est d'après cela que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte. Quant à ce qui regarde le S<sup>r</sup> Lainez, il n'est pas venu à l'assemblée ; je me doutais presque qu'il nous ferait quelque noirceur l'ayant vu parler au S<sup>r</sup> Lebrun, qui se plaignait à lui ainsi qu'à moi d'être fort enrhumé, et hors d'état de chanter de quelques jours. Cela, dis-je, m'a fait supposer que, le S<sup>r</sup> Lainez saisirait cette circonstance pour écraser ce jeune homme ; cependant l'ayant vu bien portant, cette idée s'est écartée de moi. La conséquence que l'on peut tirer de la conduite de ces deux messieurs est que le S<sup>r</sup> Chéron et le S<sup>r</sup> Lainez sont au désespoir d'avoir sur leurs talons les S<sup>rs</sup> Adrien et Lebrun qui ont empêché l'Opéra de fermer plusieurs fois. Ajoutez à cela, que la dame Chéron jalouse de son mari ne le quitte presque pas et que lorsqu'il chante dans un opéra où elle n'a rien elle ne le quitte point de vue jusqu'à ce qu'il soit déshabillé, ce qui fait qu'elle le retient chez elle le plus qu'elle peut. La demoiselle Gavaudan fait la même manœuvre pour le S<sup>r</sup> Lainez, cette créature inutile devrait être renvoyée, elle ne sert qu'à entretenir la mauvaise humeur de cet homme.

Comme le comité qui devait se tenir hier a été remis à aujourd'hui à cause de moi, j'y ferai lire votre lettre d'hier, même en présence du S<sup>r</sup> Lainez qui mériterait d'en être exclu, n'étant point fait pour donner son avis sur les torts que peuvent avoir les sujets, puisqu'il mériterait lui-même une punition plus rigoureuse que celle de l'amende pour manquer aussi essentiellement à ses devoirs qu'il le fait. J'ai l'honneur de vous prévenir que je ne serais pas étonné qu'il prît de l'humeur au point de refuser, sous quelques prétextes, de chanter demain, je croirais que ce serait (si cela arrivait) le moment de le punir par la prison. C'est à vous, Monsieur, à juger sur mon exposé ce qu'il conviendrait de



faire pour le mieux, car je suis si fâché contre cet homme et son impudence vis-à-vis du public et toutes les bontés dont vous l'avez comblé, que je désirerais que vous le traitassiez avec la plus grande sévérité pour le ramener à ses devoirs ; et comme vous le dites, le public ne serait point fâché de voir punir un sujet qui lui manque très souvent.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir en allant à l'Opéra n'étant point en état de sortir ce matin.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 334**

À Paris, ce 4 décembre 1787 à 11 heures

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Lainez vient de mettre le comble à ses méchancetés en s'obstinant à chanter aujourd'hui malgré le S<sup>r</sup> Parent qu'on lui a dépêché pour l'en empêcher. Il y a tout à croire que cette manœuvre est pour pouvoir dire qu'il ne pourra pas chanter deux jours de suite ; nous verrons ce qu'il dira ce soir.

Je viens d'apprendre qu'il a été dimanche à la comédie italienne voir *Les Trois Fermiers* et la suite qui, a t-il dit l'ont fort ennuyé.

J'apprends aussi qu'il donne à souper demain pour passer la nuit à jouer, surtout avec un nommé M. Lefevre joaillier qui est un de ses amis grand joueur.

J'ai oublié de vous mander ce matin que le S<sup>r</sup> Chéron avait demandé que l'on rajustât son habit d'Atar pour chanter dimanche dernier et qu'on l'avait fait.

Je suis fâché de vous étourdir de tout ce tracas mais, je ne puis prendre sur moi de vous rien cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 335**

À Paris, ce 7 décembre 1787

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Chéron vient de faire dire qu'il était malade, nous sommes forcés de changer l'opéra, attendu qu'il serait dangereux de donner *Œdipe* sans lui, à moins que sa maladie n'eut des suites qui l'empêchassent de chanter pendant quelque temps ; alors on prendrait le parti de le donner avec le S<sup>r</sup> Adrien qui y sera très bon, mais il faut auparavant que la Cour et la ville sachent que le S<sup>r</sup> Chéron est hors d'état de faire son service ; on ne peut pas se dissimuler que cet homme est usé jusqu'à la corde et qu'il a de plus le défaut et la mauvaise volonté de ne pas chanter lorsque par intervalles sa mauvaise santé lui laisse un peu d'intervalle. Cet homme est et sera plus nuisible que profitable à l'Académie.

Comme il est presque impossible de donner un autre opéra que celui de *Dardanus*, je viens d'envoyer à l'Opéra pour l'équipement du théâtre, et de faire cartonner les affiches de la porte du magasin et celles de la porte du spectacle afin que le public soit instruit avant que d'entrer ; je pense comme vous, Monsieur, qu'il ne faut plus donner *Théodore* ; je proposerai à l'assemblée du répertoire de répéter tout de suite *Médée et Jason*, opéra du S<sup>r</sup> Vogel avec les changements qu'il y a faits qui sont très peu de chose, ainsi qu'*Alcindor* qui comme *La Toison d'or* n'occasionnera aucune dépense ; ces deux opéras étant faits pour le S<sup>r</sup> Laÿs nous n'aurons pas besoin du S<sup>r</sup> Chéron que nous réserverons pour *Œdipe* et pour *Tarare* s'il revient en état de chanter. Voilà, Monsieur, le seul remède que je vois au mal présent, encore faut-il que la demoiselle Maillard arrive sous trois ou quatre jours sans quoi je serais forcé de faire doubler les rôles qu'elle a dans ces deux opéras par les demoiselles Mulo, Lillette et Gavaudan la jeune. Je sens avec peine combien les tracasseries de ce tripot vous excèdent, mais avec de la patience et de la fermeté, on peut en venir à bout.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir en allant à l'Opéra.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous répète, Monsieur, que si ce n'était la crainte que j'ai qu'on allât dire à la reine que je veux faire tomber les opéras de Sacchini, je n'aurais point hésité de donner *Œdipe* avec le S<sup>r</sup> Adrien qui y aurait réussi.

O<sup>1</sup> 619 n° 336

À Paris, ce 8 décembre 1787

Monsieur,

J'ai arrangé provisoirement l'Opéra pour toute la semaine. Demain dimanche 9, *Iphigénie en Tauride* avec le ballet du *Premier Navigateur*.

Mardi, *Phèdre* avec le ballet de la Rosière. La demoiselle Saint-Huberty qui avait prévenu il y a aujourd'hui 8 jours qu'elle serait malade demain est venue hier à l'Opéra dire qu'elle l'était réellement mais, qu'elle chanterait mardi ; ce sera le second jour du début du S<sup>r</sup> Lecourt dit Renaud.

Je crois que nous serons forcés de donner *Dardanus* jeudi pour éviter de donner encore *Le Roi Théodore*, quoique le pas de trois vénitien ait très bien réussi ; il a été dansé par le jeune Labory et les demoiselles Miller et Trosche.

Vendredi on donnera *Tarare* ou *Cedipe*.

Et dimanche celui de ces deux opéras qui n'aura pas pu l'être le vendredi.

J'ai envoyé hier matin proposer à la dame Chéron de chanter le rôle d'Iphigénie, qu'elle a chanté plusieurs fois ; je lui ai même envoyé ce rôle dans la crainte qu'elle n'ait égaré le sien ; elle a répondu que depuis longtemps elle l'avait perdu de vue et qu'elle ne le chanterait pas... Vous voyez, Monsieur, que le service du public tient à bien peu de chose et combien sont nuisibles les accouplements des sujets nécessaires.

Un honnête homme, qui m'a demandé ma parole de ne le pas nommer, m'a dit, que le S<sup>r</sup> Vion était l'espion d'un homme qui dans ce moment était intéressé à savoir tout ce qui se passait dans l'administration de l'Opéra, qu'il lui rendait compte de tout ce qu'il pouvait recueillir de tous les côtés. Je crois, Monsieur, que vous en savez plus que moi sur ce que je pourrais vous dire sur les personnes intéressées à savoir ce qui se passe. Ce que je puis me permettre d'observer, est, que depuis 45 ans, l'Opéra a coûté beaucoup au roi tant par le défaut d'une bonne administration que par l'avidité des gens qui ont été chargés de sa gestion... et que depuis que vous avez bien voulu vous en charger les dépenses n'ont été que celles qui étaient indispensablement nécessaires.

Le S<sup>r</sup> La Salle a dit hier à M. Morel que vous aviez consenti à ce qu'il donne des bals au Panthéon tous les samedis ; comme vous êtes le maître d'accorder ou de refuser des grâces, je me tairai. Mais je vous prie de me permettre de vous observer, que le S<sup>r</sup> La Salle, membre non seulement inutile, mais nuisible à la machine de l'Opéra, ne mérite point qu'on lui accorde une faveur qui va détruire complètement les bals de l'Opéra. Peut-être le sort fâcheux où

l'ambition de cet homme l'a entraîné, vous a t-il intéressé ; je ne puis attribuer à autre chose qu'à la bonté de votre âme la cession d'une branche d'un privilège exclusif qui a toujours fait une partie essentielle de ceux de l'Académie.

Je vous demande pardon de tout mon bavardage, mais je ne puis me taire sur tout ce qui peut-être attentatoire et nuisible à une machine où je suis attaché.

J'ai pris encore médecine aujourd'hui qui à ce que j'espère terminera mon rhume.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir demain en allant à l'Opéra, étant obligé de ne pas m'absenter de la matinée.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 337**

À Paris, ce 14 décembre 1787

Monsieur,

Dans le cas qu'un débordement de bile qui m'a pris cette nuit m'empêchât de sortir aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai vu hier M. Boquet au sujet des habits du ballet du *Déserteur*, qu'il m'a assuré pouvoir être donné sans dépense quant à cet objet.

Que j'ai vu le soir, à l'opéra, le S<sup>r</sup> Boulet qui m'a dit avoir passé une heure de la matinée au théâtre de l'Opéra avec M. Paris à qui il a fait voir les choses dont il pourrait se servir pour qu'il n'en coutât à l'Académie que la somme de 2700 lt portée sur son devis, pour la partie des décorations.

Je vous prie, Monsieur, d'envoyer vos ordres pour que l'on puisse commencer dès à présent à travailler aux choses à faire pour la partie des dites décorations.

Ne croiriez-vous pas nécessaire, Monsieur, de faire prévenir messieurs les comédiens italiens sur la mise de ce ballet dont la dépense a été faite par le roi pour les empêcher d'user du droit de représailles dans les circonstances qui leur seraient favorables.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'apprends dans l'instant que le S<sup>r</sup> Lainez ne chantera pas ce soir sous prétexte qu'il est enrhumé quoi qu'on lui ait fait beaucoup d'instances.

Un membre du comité, qui assiste à l'assemblée du répertoire, qui le signe avec le dessein prémédité de refuser de faire son service ne mériterait-il pas une punition sévère ?

C'est donc à vous, Monsieur, de juger et de prononcer de quelle nature elle doit être.

La demoiselle Gavaudan l'aînée, concubine de cet homme, qui refuse également de faire son devoir, chaque fois qu'il ne chante pas, ne mériterait-elle pas d'être renvoyée dans le moment ?

Je n'ai pas pu vous rendre compte hier d'une chose dont je ne vous aurais pas parlé si le S<sup>r</sup> Lainez avait chanté aujourd'hui et fait son devoir comme il le devrait faire.

Voici ce qui se passe chez lui tous les mercredis ; il donne à dîner et à souper à 15 ou 18 personnes, qui ne tiennent nullement à l'Opéra, ce sont sept ou huit commissaires au Châtelet qu'il a connus depuis quelques temps dans une maison où l'on joue très gros jeu rue neuve des filles Saint-Thomas ; l'ancien valet de chambre de M. de Sartine est un des principaux acteurs de ces séances où l'on joue au brelan aux petits écus le jeton ; le jeu commence après le dîner, qui, ainsi que le souper dure jusqu'au lendemain six heures du matin ; il y a parmi ces joueurs un certain joailler nommé Cros ou Gros, demeurant rue Saint-Antoine. Le profit des cartes pour les trois tables de brelan se monte quelquefois jusqu'à 35 ou 40 louis. Ce métier vaut certainement mieux que celui de chanteur de l'Opéra. Il faut vous dire qu'il a congédié malhonnêtement ses camarades qui allaient souper et passer la nuit chez lui ces mêmes jours, parce que cela lui rapportait moins d'argent qu'avec des joueurs qui font des va-tout de 50 louis comme ceux-ci en faisaient de 2 ou 3.

Vous pouvez, Monsieur, croire que ce rapport est fidèle. Ce serait peut-être rendre un grand service au S<sup>r</sup> Lainez de le séquestrer au secret pendant quelque temps et à l'administration de l'Opéra de renvoyer la demoiselle Gavaudan sa concubine dans l'instant.

Pardonnez ma véracité sur tous les objets contenus dans cette lettre, mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je ne vous cacherai rien tant que je serai

dans cette machine, persuadé que vous me rendez la justice de me croire incapable de vous en imposer.

Le S<sup>r</sup> Chéron répète son rôle pour ce soir.

M. de Beaumarchais criera bien fort, il aura raison, mais il est de toute impossibilité de changer l'opéra.

Mon incommodité subsistant encore il me sera impossible de sortir aujourd'hui.

**O<sup>1</sup> 619 n° 338**

À Paris, ce 16 décembre 1787

Monsieur,

La demoiselle Gavaudan que j'ai mandée est venue chez moi ; je lui ai dit que le ministre m'avait envoyé l'ordre de lui signifier qu'elle eût à reprendre son service à commencer de mardi prochain dans l'opéra d'*Armide*, que si elle refusait de chanter sous quelques prétextes que ce fût elle n'était plus de l'Opéra du moment de son refus. Elle m'a répondu avec son air insolent *qu'elle était malade depuis deux mois d'une perte* ; je lui ai dit que cette maladie ne l'avait point empêchée d'aller aux spectacles et de passer les nuits à jouer ou à voir jouer ; elle m'a répondu qu'elle n'avait point été au spectacle ni passer les nuits au jeu ; après quoi elle s'est levée d'un air fort insolent en me disant : « Je vous suis bien obligée monsieur de cette annonce ». Elle n'a point parlé du S<sup>r</sup> Lainez.

Nous verrons mardi ce qu'elle répondra à l'avertisseur que j'y enverrai.

On m'a dit qu'il y avait déjà eu dès hier au soir des conférences sur la détention du S<sup>r</sup> Lainez ; j'avais déjà prévu que la cabale se remuerait et même, j'en ai donné l'aperçu dans la réponse que j'ai faite aux questions que vous m'avez envoyées avant-hier que je joins ici, les ayant oubliées hier. Je ferai dire au S<sup>r</sup> Lainez de chanter jeudi dans *Tarare* ; s'il refuse vous ordonnerez ce que vous jugerez convenable.

J'ai dit à tous les sujets que ce sont les plaintes du public et celle de l'auteur de *Tarare* qui ont déterminé le ministre à punir le S<sup>r</sup> Lainez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. La Gavaudan en sortant de chez moi a été tenir des propos avec un air insolent au S<sup>r</sup> Francoeur et La Suze.

**O<sup>1</sup> 619 n° 339**

À Paris, ce 24 décembre 1787

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Prieur m'a dit hier que la demoiselle Maillard s'était présentée pour recevoir ses appointements de ses deux mois d'absence, ajoutant au S<sup>r</sup> Prieur que vous lui aviez dit de lui dire que vous étiez consentant qu'ils lui fussent payés. J'ai pris sur moi, Monsieur, de lui dire de suspendre ce paiement jusqu'à ce que vous m'ayez donné des ordres sur cela, que je vous prie de me faire passer ainsi que celui de faire donner 600 lt de gratification à la demoiselle Lillette.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 340

Ce samedi 23 février 1788

Monsieur,

L'assemblée commencée, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dont j'ai [fait] tout de suite lecture ; elle a été suivie de la part de plusieurs sujets des observations que j'ai eu l'honneur de vous prévenir ce matin qu'ils feraient, disant qu'ils ne pouvaient point répondre d'être bien portants pendant quinze jours. J'ai répondu que cela était soumis aux événements jusqu'à un certain point, et que l'on exigeait que de la bonne volonté dont on attendait tout de leur part.

Voici ce que j'ai appris en rentrant chez moi :

Le S<sup>r</sup> Laÿs a fait hier une chose digne de lui, sur le dernier mot du rôle qu'il chantait dans le 4<sup>e</sup> acte d'*Armide* ; il s'est arrêté comme si on lui eut coupé la voix ; n'ayant plus rien à chanter, il est rentré dans la coulisse. Aujourd'hui à l'assemblée, il a fait l'enroué disant qu'il ne se croyait pas en état de chanter demain *Panurge* ; je lui ai observé, que cela ne serait peut-être rien, en conséquence il m'a dit qu'il ferait l'impossible mais qu'il croyait ne pouvoir pas achever le rôle ; je lui ai dit que je ferais tenir M. Châteaufort tout habillé et prêt à le remplacer au cas qu'il ne pût pas l'achever : cela a fini là.

La Demoiselle Gavaudan car elle n'est point venue à l'assemblée sous prétexte d'indisposition, la demoiselle Maillard a fait beaucoup de plaisanterie sur cela et a fini par dire que la demoiselle Gavaudan ne chanterait pas à Paris pendant cette dernière quinzaine ; elle a fini par me dire qu'elle lui avait fait entendre qu'elle allait en province ; j'ai répondu à la demoiselle Maillard que cela n'était point et que j'offrais de parier que cela ne serait point.

J'ai appris encore que la demoiselle Maillard avait dit hier qu'elle craignait bien d'être enrhumée toute cette dernière quinzaine et beaucoup d'autres propos à l'avenant ; le S<sup>r</sup> Saint-Prix qui était présent a dit au S<sup>r</sup> de La Suze : « Ne l'écoutez pas, elle est folle ».

Je crois que la demoiselle Gavaudan devrait être observée aussi exactement que la demoiselle Maillard : car c'est peut-être, une plus mauvaise tête.

Le S<sup>r</sup> Rousseau qui est arrivé un peu tard à l'assemblée a eu communication de votre lettre ; il s'est approché du S<sup>r</sup> Rey, lui a parlé un moment. Ils ont ri, et



Rousseau a *dit tout haut* par suite de conversation, que ces choses, parlant de la lettre, étaient des cochonneries, ce qui a fait rire le S<sup>r</sup> Rey qui depuis quelque temps est très sérieux.

Enfin, monsieur, il faut couler le temps comme on pourra d'ici à la clôture dont je vous envoie ci-joint le répertoire. Le S<sup>r</sup> Rey est peut-être l'ennemi le plus déclaré de l'administration actuelle, je suis fâché d'être obligé de vous le dire, mais c'est un fait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si vous aviez la complaisance d'écrire au S<sup>r</sup> Quidor pour qu'il fit observer la demoiselle Gavaudan cadette de même que la demoiselle Maillard, je pense que cette précaution ne serait pas inutile.

**O<sup>1</sup> 619 n° 341**

À Paris ce 25 février 1788 à 8 heures du matin

Monsieur,

M. Quidor n'étant point venu hier à l'Opéra, j'ai parlé à M. Grandmaison son beau frère inspecteur de police comme lui et demeurant chez lui. Je lui ai demandé si M. Quidor avait reçu des ordres de M. de Crosnes au sujet de la lettre que vous lui avez écrite samedi pour faire surveiller la demoiselle Maillard. Il m'a répondu que non, que peut-être en recevrait-il aujourd'hui, mais que je n'avais qu'à écrire à M. Quidor pour faire surveiller les demoiselles Maillard et Gavaudan cadette d'ici au jour de la clôture de l'Opéra, qu'il communiquerait tout de suite ma lettre à M. de Crosnes et qu'il se chargerait de les faire surveiller avec beaucoup de soins, ce que je viens de faire.

La demoiselle Maillard avait le projet à ce qu'elle a dit au S<sup>r</sup> La Suze de partir le 3 ou le 4 mars pour aller à Nantes avec le S<sup>r</sup> Saint-Prix, mais elle a ajouté que cet homme était nécessaire dans la tragédie d'*Athalie* que les comédiens ont l'intention de donner le jour de la clôture, ce qui lui fait perdre à ce qu'elle dit 3000 lt parce qu'elle avait joué par cet arrangement, cinq représentations de plus à 800 lt par jour. Comme il pourrait arriver que le projet des comédiens de donner *Athalie* fût dérangé, elle sera surveillée d'ici à notre clôture avec beaucoup d'exactitude.

Le S<sup>r</sup> Laÿs a chanté hier sans difficulté. Le public l'a fort applaudi, il était très bien disposé ; mais pour l'empêcher de faire une pointe, j'avais pris la précaution de faire chausser le S<sup>r</sup> Châteaufort qui n'avait qu'un habit à passer pour se trouver prêt à le remplacer.

Il paraît presque sûr que le S<sup>r</sup> Rousseau épousera la demoiselle Hus, qui a toujours beaucoup d'enrouement, et qui, à ce que l'on m'a dit, lui dure quelquefois trois ou quatre mois. Le S<sup>r</sup> Rousseau fera une mauvaise emplette s'il compte sur les talents de cette fille, car l'Opéra ferait mal de faire cette acquisition, si sa voix restait dans l'état où l'on dit qu'elle est.

Le S<sup>r</sup> Lainez a promis hier de chanter ce soir le rôle d'Achille.

J'ai l'honneur de vous écrire dans le cas que je n'eusse pas celui de vous rencontrer chez vous cet après dîner ; d'ailleurs je ne puis m'absenter de l'Académie de toute la matinée.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 342**

Mars 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur en réponse à la demande qui nous a été faite par M. Fontaine, l'un des chirurgiens de l'Opéra mais non des plus anciens, de vous représenter qu'elle est tout à fait neuve pour l'administration à qui personne n'a jamais demandé de brevet et qu'il faut qu'en vous rappelant la promesse que vous avez bien voulu lui faire, qu'il ait entendu que vous aviez la bonté de solliciter pour lui auprès du ministre cette grâce particulière qui n'a jamais été demandée par aucun de ses collègues, malgré l'ancienneté de leur service à l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>r</sup> de La Ferté

**O<sup>1</sup> 619 n° 343**

Ce lundi à 10 heures et demie, 10 mars 1788

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir le ministre qui a lu le mémoire de M. Lenoir ; il pense qu'il faut accepter les propositions contenues au dit mémoire sauf à batailler sur l'objet de la pension ; je l'ai prévenu que vous auriez l'honneur de le voir demain et que vous arrangeriez le tout ensemble ; j'envoie toujours prier M. Lenoir de se rendre au comité pour conférer avec M. Paris sur son plan.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 344**

11 mars 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur, ainsi que vous m'avez permis de le faire de vous adresser le nom de la personne qui s'est présentée pour entrer à l'Opéra ainsi que ceux des officiers du régiment dans lequel il sert.

Je me réfère, monseigneur, à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire concernant ce jeune homme qui me paraît devoir être une très bonne acquisition pour l'Opéra.

Je suis avec un très profond respect monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Écrit à M. le vicomte de Poudenx le 12 mars.

**O<sup>1</sup> 619 n° 345**

Monsieur le vicomte de Poudenx, maître de camp commandant.

Monsieur le chevalier de Mirabeau, maître de camp en second.

Jean Baptiste Augustin Louvoy, soldat au régiment de Touraine, compagnie de Campan. (fils d'un chanteur de l'Opéra).

13 mars 1788

Monsieur le vicomte de Poudenx

Vous avez, Monsieur, dans votre régiment un jeune homme né Jean Baptiste Augustin Louvoy, fils d'un chanteur de l'Opéra. Ce jeune homme soldat dans la

compagnie de Campan, possède une voix et annonce des talents qui peuvent être de la plus grande utilité à l'Académie royale de musique et font décider de l'attacher à l'Opéra. Je vous serais bien obligé de vouloir bien faire accorder le congé absolu à ce soldat et l'envoyer ici le plus tôt que faire se pourra. J'aurai soin de faire rembourser à la caisse de votre régiment ce qu'il en aura coûté pour son remplacement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

**O<sup>1</sup> 619 n° 346**

À Sceaux ce vendredi 21 mars 1788

Monsieur,

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous, demain samedi avant dix heures du matin pour avoir celui de vous faire mes observations sur les demandes que l'on vous fait. J'aurai l'état des augmentations que vous avez accordées depuis deux ans à plusieurs sujets qui vous en demandent encore. D'après cet examen vous ferez ce que vous jugerez bon être.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 347**

À Paris ce 3 avril 1788

Monsieur,

Ne m'étant pas possible d'avoir l'honneur d'aller [vous] voir aujourd'hui, j'ai celui de vous rendre compte que la demoiselle Roze est venue hier chez moi en sortant de chez le ministre ; elle m'a paru douce comme un agneau et terminée la conversation par dire qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait pour donner des preuves de sa bonne volonté. En conséquence elle est montée au magasin pour choisir un habit pour danser les pas de la demoiselle Sacchini dans le ballet de *La Rosière* que l'on donnera demain avec *Iphigénie en Tauride* de Gluck en place de l'opéra d'*Armide* que l'on ne peut donner à cause de l'incommodité de la demoiselle Maillard à qui les médecins ont défendu de chanter pendant 15 jours. Pendant que la demoiselle Roze était allée choisir son habit, sa mère est restée avec moi ; je l'ai fait avouer que le S<sup>r</sup> Vestris lui donnait de mauvais

conseils ; elle m'a demandé le secret sur cela parce que si cet homme savait qu'elle eût parlé cela nuirait beaucoup à sa fille. Je l'ai fort assuré qu'il ne saurait rien ; elle m'a ajouté, que le ministre voulait, hier, l'envoyer chercher pour lui laver la tête mais que sa fille et elle l'avaient supplié de n'en rien faire, dans la crainte qu'il ne négligeât la jeune fille.

On a fait hier la première répétition d'*Evelina*, on en fera une seconde ce soir. Cet opéra, à ce que j'ai vu, pourrait être su à peu près pour être donné le quinze, si les acteurs veulent y mettre le zèle convenable. Le S<sup>r</sup> Laÿs n'a pas répété et ne pourra répéter que la semaine prochaine parce qu'il vient de perdre sa mère à ce qu'il m'a mandé hier. Il demande en conséquence huit jours sans paraître ; comme son rôle dans cet opéra est très essentiel et qu'il est fait pour lui, nous serions obligés d'en différer la mise de quelques jours s'il ne pouvait pas répéter au plus tard le mercredi neuf.

J'ai appris hier que le bénéfice de la demoiselle Coulon à Londres n'avait lieu qu'aujourd'hui 3. Si M. Gardel ne partait pas demain 4 pour arriver le 8 il manquerait à la convention que l'on a faite avec lui, parce que l'on peut se passer d'un danseur mais que l'on a essentiellement besoin tous les jours d'un maître de ballets.

La maladie de la demoiselle Maillard nous oblige à donner *La Caravane* dimanche prochain, parce que la demoiselle Saint-Huberty ne peut pas chanter 3 fois de suite, et même si je puis imaginer un moyen de remettre *Chimène*, sans nuire aux répétitions d'*Evelina*, je le ferai parce que la jeune Gavaudan étant dans un si triste état qu'il n'y a pas à compter sur elle d'ici à trois ou quatre mois ; j'emploierai la demoiselle Lillette dans les rôles de celle-ci.

Vous savez que l'on ne peut point risquer de donner *Œdipe*, crainte de nuire à *Evelina*, parce qu'un de deux écraserait l'autre. Ce ne serait, je crois, pas le premier qui souffrirait de la concurrence, mais il ne faut en courir le risque.

J'aurai l'honneur de vous voir demain, J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 348**

À Paris ce 7 avril 1788

Monsieur

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ce matin a été lue au comité. Les règlements le seront jeudi prochain avant la répétition, et la seconde lecture de la lettre se fera samedi prochain à l'assemblée du répertoire où se trouvent rassemblés tous les Premiers Acteurs et leurs Premiers remplacements. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre de la demoiselle Gavaudan cadette, ainsi qu'un mémoire du S<sup>r</sup> Legros et la délibération du comité sur ce second objet. J'aurai celui de vous rendre compte demain par écrit du S<sup>r</sup> Clerget danseur des ballets pour qui M. Comynn demande une réponse.

J'ai appris hier à l'Opéra, que plusieurs sujets de l'Opéra, de la Comédie française, et de la Comédie italienne auxquels étaient joints plusieurs particuliers ont été au nombre de 60 personnes manger une matelote à la Râpée, dans le courant de la semaine de la passion, que cette matelote a coûté dix neuf cent cinquante quatre livres, que l'on a joué très gros jeu, que le profit des cartes n'ayant produit que quinze cent livres on a récidivé le samedi veille de Pâques, que la perte à la première séance a été à près de cent mille livres, que le S<sup>r</sup> Bazanges associé du S<sup>r</sup> Boemer y a perdu, à ce que l'on assure, quinze mille livres ; je n'ai pas pu savoir ce qui s'est perdu à la seconde séance. Tout ceci me paraissait un conte fait à plaisir, mais j'en ai la certitude par les S<sup>rs</sup> La Salle et La Suze qui y étaient comme acteurs. Comme le S<sup>r</sup> Lainez était de cette partie je ne suis point étonné qu'il vous ait demandé une avance de 4000 lt.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 349**

À Paris ce 9 avril 1788

Monsieur,

J'aurais eu l'honneur de me rendre chez vous dans la matinée si l'on ne m'avait assuré que vous aviez une assemblée extraordinaire aux postes à 9 heures précises, pour rendre compte que le S<sup>r</sup> Laÿs m'a dit qu'on l'avait prévenu, que le ministre devait mander les S<sup>rs</sup> Chéron, Rousseau et lui pour savoir les raisons

qui les avaient empêchés de chanter dans *La Caravane* ; je lui ai dit, qu'il était vrai, que le ministre et vous monsieur étiez fort étonnés et fâchés contre eux, de ce qu'après les marques de bontés que vous leur aviez données ils se comportaient si mal envers l'Académie ; après quelques autres reproches, il m'a prié de vous assurer, que la première fois que l'on donnerait cet opéra ils y chanteraient tous trois, je l'ai assuré, d'après cette promesse de vous prier d'engager le ministre à ne les point mander. Cependant le S<sup>r</sup> Chéron [trouve] quelque moyen de se dispenser d'y chanter ; il a dit au S<sup>r</sup> Châlay qu'il lui faudrait un habit neuf, comme celui qui a servi au S<sup>r</sup> Chardini la dernière fois est très beau et très frais. S'il s'obstinait à ne point chanter sous ce prétexte, je vous prierais de trouver bon qu'il fût mis à l'amende de trois cents livres, je veux le corriger une bonne fois de ses fantaisies qui ruinaient l'Opéra.

Comme la demoiselle Maillard se dit toujours incommodée, et qu'elle n'assure point qu'elle pourra jouer *Armide* dimanche, si elle ne le pouvait pas, ce serait l'occasion de donner une seconde fois *La Caravane* avec ces trois messieurs. Cela sera décidé à l'assemblée du répertoire de samedi prochain où sera lue votre lettre ministérielle.

J'ai eu l'honneur de vous rendre [compte] que le S<sup>r</sup> Martin Basse-taille des chœurs avait demandé sa pension sous prétexte qu'il avait des attaques fréquentes d'apoplexie, dont il avait pris des certificats de quelques marauds de ses camarades. Comme j'ai appris qu'il avait presque conclu son engagement pour aller chanter dans les chœurs de l'Opéra de Lyon à raison de 1500 lt par an, j'ai dit au comité avant-hier que s'il s'engageait dans un autre spectacle, sa pension lui serait ôtée dans le moment ; apparemment [quelques] perroquets du comité, car il y en a plusieurs, lui ont été rendre compte de ce que j'avais dit, car il a prié hier le S<sup>r</sup> La Suze de me parler en sa faveur, pour m'engager à le laisser continuer son service comme par le passé, ajoutant que c'étaient les mauvais conseils de ses camarades qui l'avaient fait faire cette fausse démarche ; j'ai accepté sa proposition parce que malgré ses défauts il a une forte voix et peut-être encore très utile, d'autant que cette partie est faible ; conséquemment cet homme restera aux appointements qu'il a, et ne sera point à la pension.

L'opéra de *Renaud* sera prêt et donné vendredi ; samedi on reprendra les répétitions d'*Evelina* sans interruption jusqu'au jour de sa mise, qui serait sûrement le mardi 22 si M. Gardel arrivait de Londres au plus tard le 15 de ce

mois. Cependant mon calcul est, que s'il tombait malade, il faudrait bien se passer de lui.

J'ai fait hier des reproches amers au S<sup>r</sup> Boulet de ce qui était arrivé vendredi dernier ; il a voulu me donner de mauvaises raisons et a ajouté que si l'administration n'était pas contente de lui on n'avait qu'à en prendre un autre. Je lui ai répondu très froidement que j'acceptais sa proposition, et que j'aurais l'honneur de vous en rendre compte ; mon drôle a changé de couleur et a chanté la palinodie en faisant l'analyse du service qu'il faisait, et promettant que cela n'arriverait et ne pouvait plus arriver par les soins qu'il donnerait aux objets de cette espèce.

Voilà monsieur, le compte que j'aurais eu l'honneur de vous rendre si j'avais espéré pouvoir vous parler aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 350**

Ce 12 avril 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ce joint le répertoire arrêté à l'assemblée d'aujourd'hui après la lecture faite de votre lettre du lundi 7 de ce mois.

Le S<sup>r</sup> Chéron s'est récrié sur ce que j'ai annoncé qu'il fallait que l'opéra d'*Evelina* fut donné sans remise mardi 22 de ce mois ; sa petite femme a voulu dire qu'il n'y avait point assez de temps pour que les rôles fussent bien sus, je leur ai répondu qu'il fallait les étudier depuis deux ou trois mois, qu'ils savaient que l'on devait mettre cet opéra pour la rentrée de Pâques. Le S<sup>r</sup> Lainez a voulu se mêler de dire deux ou trois mots que j'ai peu écoutés.

Le S<sup>r</sup> Chéron a dit qu'il ne lui serait pas possible de jouer le rôle d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide* ayant à jouer le mardi suivant ; je lui ai répondu que le S<sup>r</sup> Adrien le jouerait ce qui je crois ne lui a pas plu. Si comme je l'espère sa femme par la même raison ne chantait point le rôle d'Iphigénie, je le ferai chanter à la demoiselle Lillette.

J'aurai l'honneur de vous voir ce soir et celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,



Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 351**

Ce 30 avril 1788

Monsieur,

J'aurais eu l'honneur d'aller moi-même vous rendre compte de la représentation d'hier si je n'avais pas été forcé de prendre médecine.

Le final marche très bien et termine mal pour ce qu'*Arvire* chante un long morceau aux quatre principaux acteurs et aux chœurs qui s'en vont sans rien répondre ce qui termine mal cet acte froidement ; il aurait été mieux de le terminer par un morceau d'ensemble chanté par ces quatre principaux personnages avec les chœurs. Cela pouvait se faire.

Le second acte est bien, excepté que dans l'évocation et pendant le chœur qui est très beau, on a voulu contre mon avis, faire paraître une demi-douzaine de danseurs habillés en furies qui font une action ridicule à côté d'un autre qui jette des flammes ; action qui est d'autant plus ridicule que les druides n'avaient point le pouvoir magique.

Le 3<sup>ème</sup> acte marcherait assez bien si l'on en ôtait les longueurs qui lui nuisent. Le combat fait très bien, mais l'acte termine par un morceau d'ensemble qui est traînant et sans effet ; d'ailleurs on aurait dû voir depuis un an que cet ouvrage a été répété, qu'il y avait la plus favorable occasion de le terminer par un ballet naissant de la situation.

Voilà, monsieur, les observations que j'aurais faites à M. Sacchini lui-même, mais que je ne me suis pas permis à l'homme chargé de son ouvrage par l'autorité suprême.

Cependant quoique la recette ait été médiocre pour une première représentation, il a été prodigieusement applaudi.

J'avais eu soin de faire donner beaucoup de billets à messieurs les auteurs chose que je ferai vendredi et pendant les huit ou dix premières représentations afin de soutenir cet ouvrage autant qu'il sera possible, et me mettre à l'abri des reproches.

Je vous prie, monsieur, de ne point faire part de mes observations à personne, le public pourra bien vous dire la même chose, mais cela ne doit point venir de

moi par le respect que je dois à la décision qui a chargé l'homme le moins capable de rédiger la fin d'un ouvrage de cette conséquence.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir demain matin ; J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

L'opéra a été très bien exécuté : il est supérieurement décoré.

**O<sup>1</sup> 619 n° 352**

À Paris ce 2 mai 1788

Monsieur,

La dame Chéron m'ayant écrit hier à six ou sept heures du soir qu'elle avait un enrrouement qui ne lui permettrait pas de chanter aujourd'hui, j'ai pris le parti d'envoyer chez la demoiselle Lillette que monsieur La Suze m'avait assuré être prête sur le rôle d'Evelina. Elle le répète dans ce moment ; si elle n'avait pas été en état de le doubler il aurait fallu fermer la porte parce qu'il aurait été impossible de rassembler les sujets dansants pour donner quelque autre opéra que ce soit ; d'ailleurs le théâtre n'aurait pu être prêt pour l'heure du spectacle ; de plus on aurait perdu une grosse recette.

J'ai l'honneur de vous prévenir de tout ceci. J'aurai celui d'aller vous voir en allant à l'Opéra ne pouvant quitter un moment à cause de la circonstance et d'un comité de lecture.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 353**

À Paris ce 14 mai 1788

Monsieur,

Je suis revenu lundi au soir de la campagne ; j'ai, en arrivant envoyé chez le ministre [illisible] ; il était à Paris on a répondu que non, j'y ai renvoyé hier à 6 heures du matin, on a dit qu'il était à Versailles où j'ai pris la peine d'aller pour savoir si je pouvais donner *Evelina* vendredi ; il m'a dit qu'il ne fallait pas

encore, qu'il me dirait lorsqu'il en serait temps. Je ne me suis pas permis de lui faire aucune question sur cela.

Je lui ai parlé de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon qui demande que la répétition de l'opéra de son protégé se fasse dans la grande salle au lieu d'être faite sur le théâtre du magasin. Il y a consenti, à condition que si cet opéra n'était pas acceptable on le devrait à cette princesse.

Je lui ai parlé du S<sup>r</sup> Frederik en lui observant qu'il avait été augmenté de 600 lt l'année dernière et de pareille somme celle-ci, qu'il avait eu un congé il y a 2 ans ; il a trouvé très ridicule que cet homme demandât davantage dans ce moment.

Je lui ai parlé de la demande de monsieur Bachelier et lui ai observé que les entrées étaient trop multipliées ; il a mis néant à cette demande.

Je lui [ai] dit le contenu de la lettre que vous a écrit monsieur Francery, et le tort qu'avaient quelques professeurs de l'École d'avoir presque été les causes qui lui ont fait ôter les entrées de l'Opéra. Je crois, monsieur, que vous pourrez les lui rendre en lui disant d'être plus circonspect sur les articles qui concernent les talents des sujets de l'Opéra et ceux de l'École. Il a très bien traité la demoiselle Lillette dans le dernier Mercure.

Je lui ai encore parlé de la demande d'habits que vous avait faite le S<sup>r</sup> Lainez ; il a dit qu'il ne fallait en prêter à personne.

J'ai dit que j'avais envoyé plusieurs fois chez la demoiselle Saulnier que l'on n'avait pas pu parvenir à la voir ; qu'on lui avait accordé un congé de deux mois, que ce congé était expiré, que j'y enverrai encore aujourd'hui pour savoir son état, que si elle ne promettait pas de reprendre son service sous quelques jours, je ferais suspendre ses appointements. Je dois avoir réponse dans le courant de la matinée.

Je lui ai encore parlé de la demoiselle Roze qui ne danse pas depuis quinze jours sous le prétexte qu'elle s'est blessée en s'exerçant, ce que je ne crois pas. Si elle ne danse pas vendredi dans *Alceste* je crois qu'il faut la mettre à l'amende. J'ai raconté à monsieur le baron la confidence que la mère vous avait faite touchant M. L. G. de Montbarey, il en a beaucoup ri parce qu'il croyait que le marché tenait et qu'elle avait trouvé une fortune.

Je lui [ai] dit que j'avais vu la petite Laure qui m'avait paru [illisible], et qu'il n'y avait pas beaucoup à compter sur ce sujet à moins que la nature ne fit chez elle

une grande révolution. Enfin, monsieur, nous avons passé en revue les trois quarts de l'opéra.

Comme il n'est pas possible de donner *La Toison d'or* avant le mardi 27 de ce mois à cause d'une incommodité survenue à la demoiselle Maillard, des décorateurs qui à ce que l'on m'a assuré ne seraient pas prêts, et que les ballets sont assez nombreux pour prendre beaucoup de répétitions, enfin ce retard forcé et l'incertitude où l'on est de pouvoir donner *Evelina* dans quelques jours, m'a fait penser à proposer au comité qui se tiendra aujourd'hui de donner *Cedipe* pour pouvoir faire quelques bonnes recettes en attendant que le ministre donne des ordres sur *Evelina*, et même de le retarder jusqu'à l'automne si les causes qui le font suspendre [persistaient] encore quelque temps. Car, ce serait sacrifier cet ouvrage si on ne pouvait le donner d'un mois d'ici. Ces messieurs accueilleront ou rejetteront ma proposition ; j'aurais l'honneur de vous rendre compte demain de ce que l'on aura décidé.

M. Le Baron m'a chargé de vous dire beaucoup de choses pour lui et surtout de vous exhorter de sa part à faire beaucoup d'exercice et d'en faire faire à M<sup>me</sup> de La Ferté et surtout encore de ne point trop vous occuper d'affaires.

Je lui ai dit que monsieur votre fils avait été incommodé la veille de votre départ, mais que j'étais tranquille sur son état puisqu'il ne vous avait point empêché de partir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 354

À Paris ce 15 mai 1788

Monsieur,

On répétera ce soir sur le théâtre de l'Opéra l'ouvrage protégé par monsieur le duc de Bourbon. J'en ai fait faire hier matin une petite répétition préparatoire des chœurs et de quelques rôles, opération que l'on recommencera ce matin afin que la princesse ne puisse pas dire qu'on a négligé de faire tout ce qui était possible. Cet opéra m'a paru ainsi qu'à plusieurs personnes le plus mauvais en musique qu'on n'ait jamais osé présenter à l'Académie. La demoiselle Huberty qui y chante le premier rôle a fait dire hier, qu'elle répèterait ce soir, mais qu'elle

ne pourrait point chanter demain vendredi le rôle d'Alceste parce qu'elle était sûre que ses forces ne lui permettraient pas de l'achever, mais que si on voulait donner *Renaud* elle chanterait le rôle d'Armide ce qui a été accepté.

J'ai proposé au comité de différer les représentations d'*Evelina* jusqu'à l'automne prochain. J'en ai parlé particulièrement à M. Rey, qui est de mon avis, et de remettre *Œdipe* le plus tôt possible, pour faire de bonnes recettes ; mais malheureusement il se passera encore 15 jours avant cette reprise parce qu'il faut faire le temple des Euménides qui a été brûlé. On y travaille à force, mais le défaut de local ralentit les opérations des peintres au point que à ce que disent messieurs Paris et Boquet, qu'il leur faudra deux mois pour faire ce qu'ils auraient fait en un ; enfin nous louvoierons jusqu'à la fin de ce mois comme nous pourrons. On travaille à faire un pont pour pouvoir donner le ballet du *Déserteur* qui peut être prêt pour les Premiers jours du mois de juin.

Le S<sup>r</sup> Devaux très bon violon de l'orchestre est mort vendredi ; c'était aussi un excellent répétiteur pour les ballets. Il laisse une femme et 5 enfants avec rien quoique les deux places qu'il avait lui valussent plus de 2400 lt ; il a emprunté à Prieur 600 lt, mais cette somme rentrera parce que celui qui le remplace à l'orchestre n'aura que 800 lt au lieu de 1200 lt et celui qui le remplacera comme répétiteur au lieu de 1200 lt n'en aura que 800. Cet homme est mort d'avoir bu du vin et de l'eau de vie comme on boit de l'eau.

Le S<sup>r</sup> Guéneté dansant seul à l'Opéra s'étant blessé en faisant son service, ayant besoin de secours pour aller aux eaux de Saint-Amand, je lui ai fait accorder 300 lt par le comité sur les amendes qui montent à la somme de 450 lt. On avait déjà envoyé au S<sup>r</sup> Devaux il y a 15 jours 120 lt sur cette somme ce qui fait qu'il ne reste presque plus rien sur cette somme de 450 lt.

La demoiselle Gavaudan l'aînée m'a écrit hier pour me demander une avance de 600 lt attendu la maladie considérable qu'elle vient d'essuyer. Je lui ai répondu que je ne me mêlais nullement des affaires de la caisse, que je n'avais point d'ordre à donner à M. Prieur pour faire des avances. Il est étonnant que le S<sup>r</sup> Lainez qui vit avec cette femme, qui à eux deux se trouvent avoir un revenu de 14 000 lt soient réduits à demander des avances.

J'ai fait descendre hier au comité le S<sup>r</sup> Châlay qui, malgré le nouveau règlement a laissé donner des mandats par un nommé du Tailli, commis du magasin aussi infidèle que lui, sous le prétexte que le besoin de gazes et de crêpes était

pressant ; je lui ai signifié que votre intention et celle du ministre étaient qu'il y eut un dépôt au magasin dont lui ou son adjointe auraient seuls la clef, et que l'on contrôlerait l'autre parce qu'il n'y en aurait qu'un chargé de cette clef ; ce serait à lui de rendre compte de ce qui entrerait et sortirait de ce [local]. Je lui ai encore reproché d'avoir mis sur l'état des ouvrières du magasin au nom de Fanchette inconnue à M. Boquet et à tout le monde ; il s'est trouvé (comme on me l'avait dit) que c'est la nommée [Montmasson] protégée du S<sup>r</sup> La Salle, que l'on porte parfois sur dix états, sous des prétextes ridicules.

Je ne puis confier qu'à vous, monsieur, que je pense que nous sommes entourés de fripons, mais que moyennant l'activité et les bons yeux de l'adjoint donné au S<sup>r</sup> Châlay joint à la vigilance que va mettre M. Janssen nous détruirons cette troupe.

Je ne verrai que demain la demoiselle Miller à qui je parlerai, il paraît toujours singulier que ces créatures réclament une parole d'honneur ; ce sont les personnes qui les conseillent qui leur insinuent d'employer ce moyen ; il est vrai qu'il est rebutant pour des objets qui servent journellement de voir un embryon comme la demoiselle Laure avoir des appointements égaux aux leurs ; cela excite leurs cris avec une sorte de raison.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai reçu hier une lettre de M. de Caumartin en réponse à celle que j'avais eu l'honneur de lui écrire, aussi malhonnête que la mienne était honnête.

**O<sup>1</sup> 619 n° 355**

À Paris ce 16 mai 1788

Monsieur,

L'opéra que nous avons répété hier a eu le sort que je vous avais prédit qu'il aurait ; le poème (mauvaise copie d'Alindery) a été trouvé sans intérêt ; la musique, celle d'un jeune qui ne connaît point le spectacle de l'Opéra ; son récitatif est inchantable, sa musique chargée, embrouillée et sans aucun effet. Voilà le compte que j'ai eu à rendre à la personne que monsieur le duc de Bourbon avait chargée de me demander ce que j'en pensais. J'y ai ajouté que ce jeune musicien devrait fréquenter l'Opéra pendant trois ou quatre années avant

que de travailler pour ce spectacle, et choisir un bon poème. C'est je crois monsieur le comte de Roquefeuille qui était chargé de cette commission, qui m'a dit qu'il pensait comme moi ; ainsi nous voilà débarrassé de ce côté-là.

Nous éprouvons depuis deux jours un froid assez sensible, je souhaite que vous n'en éprouviez pas un semblable.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je parlerai ce soir à la demoiselle Miller.

**O<sup>1</sup> 619 n° 356**

À Paris ce 17 mai 1788

Monsieur,

J'ai parlé hier à la demoiselle Miller qui s'est plaint avec beaucoup de douceur que vous lui aviez donné votre parole que le premier remplacement qui serait donné serait pour elle ; je lui ai dit avec honnêteté, que le ministre avait été forcé par le cri public de donner la place de premier remplacement du genre sérieux à la demoiselle Roze, qui n'en avait point depuis longtemps, qu'elle Mademoiselle Miller ne dansant point ce genre vous n'aviez pas pu lui donner, mais que vous l'aviez augmenté de 1000 lt pour la dédommager dans ce moment, que l'année prochaine le remplacement de la demoiselle Guimard n'étant point donné il serait peut-être possible qu'elle le méritât mieux que plusieurs de ses camarades qui y avaient des prétentions. Elle m'a répondu qu'elle ferait des efforts pour le mériter, mais que ce qui la chagrinait c'étaient les propos du S<sup>r</sup> Vestris qui disait que la demoiselle Roze avait les grands appointements quoiqu'ils ne fussent point sans les états, et que la demoiselle Laure aurait le remplacement de mademoiselle Guimard l'année prochaine, et beaucoup d'autres propos. Il faut avouer, monsieur, que cet homme ne se contente pas de nuire à l'administration en empêchant la demoiselle Roze de danser souvent, mais encore en tenant des propos qui donnent du dégoût aux sujets qui n'apprennent point de lui. Il vient de faire débiter la jeune Simon qui ne vaut pas mieux que le jour qu'elle a quitté l'Opéra pour entrer à son École.

Le S<sup>r</sup> Lainez ayant fait dire hier matin qu'il ne chanterait pas parce qu'il était enroué, et le S<sup>r</sup> Rousseau ne le pouvant pas réellement parce qu'il avait rejoué un

rôle très fort la veille, j'ai envoyé chercher le S<sup>r</sup> Lecourt dit Renault, pour le faire répéter et doubler le rôle, et j'ai renvoyé encore une fois chez le S<sup>r</sup> Lainiez l'engager à faire un effort. Il a fait dire qu'il allait venir l'essayer mais qu'il comptait ne pouvoir pas chanter. Lorsqu'il est arrivé le S<sup>r</sup> Lecourt répétait, il l'a entendu, et le quart d'heure d'après il a dit qu'il ferait un effort. Il est vrai que le S<sup>r</sup> Lainiez a du voir que la voix de ce jeune a acquis un tiers plus de force et de corps qu'elle n'avait il y a 8 mois. Le jeune homme qui était bien sûr de son rôle, a pleuré ; je l'ai consolé en lui disant que sous peu de temps il chanterait très souvent, qu'il n'avait qu'à se tenir prêt sur les rôles du S<sup>r</sup> Lainiez et que tout irait bien pour lui.

Je vais proposer pour le répertoire de la semaine prochaine, demain dimanche, *Armide*, mardi, *Alceste*, vendredi *Iphigénie en Aulide*, dimanche 25 *La Caravane*, et pour mardi 27 la première représentation de la reprise de *La Toison d'or* ; huit jours après, *Œdipe*, en laissant *Evelina* pour l'automne, à moins que le ministre n'en ordonne autrement. Nous verrons s'il sera possible de trouver assez de décorations pour pouvoir donner *Amphytrion* le plus tôt possible parce que dans *Œdipe*, *Evelina*, *La Toison d'or* et *Amphytrion* nous n'avons point de Saint-Huberty ; ni de Lainiez qui peut être remplacé.

J'ai eu depuis 3 jours un débordement de bile qui m'a obligé de prendre une légère médecine aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Saulnier s'est enfin montrée au S<sup>r</sup> Gallet ; il m'a dit qu'elle avait beaucoup de rougeur, qu'elle viendrait à l'Opéra dès qu'elle serait rétablie, qu'elle allait repartir pour la campagne de M. de Comyn.

O<sup>1</sup> 619 n° 357

À Paris ce 18 mai 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté hier à l'assemblée ; vous n'y verrez d'autre changement sur celui que j'ai eu celui de vous envoyer hier que l'opéra de *Didon* pour mardi prochain au lieu de celui d'*Alceste* que la



demoiselle Saint-Huberty prétend n'avoir pas assez de force pour risquer de chanter ce rôle : elle a préféré *Didon*.

La demoiselle Roze est venue hier pour recevoir son mois que le S<sup>r</sup> Prieur a voulu lui payer suivant le règlement avec la retenue de 1000 lt. Elle n'a point voulu [le] recevoir disant, que vous lui aviez promis de la faire payer comme première danseuse sur le prix de 7000 lt. Je pense que les mauvais conseils du S<sup>r</sup> Vestris nuiront beaucoup à cette fille tant pour ses prétentions que pour son service.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur d'aller voir demain le ministre au sujet d'*Evelina*. J'ai fait écrire hier à monsieur le comte [illisible] suivant votre intention.

Je reçois dans le moment votre lettre d'hier à laquelle est jointe celle de M<sup>me</sup> Menard et le mémoire du S<sup>r</sup> Toméoni.

J'aurai l'honneur d'écrire demain à M<sup>me</sup> Menard.

Je suis dans le plus grand embarras dans ce moment. La demoiselle Maillard qui m'a écrit il y a 8 jours qu'elle était incommodée, mais que l'on pouvait compter sur elle pour la représentation d'aujourd'hui, en conséquence j'ai fait afficher *Armide*, j'ai envoyé ce matin chez elle, on a dit qu'elle était avec le S<sup>r</sup> Prix à la campagne à six lieues de Paris, qu'on l'attendait hier au soir, qu'elle n'était point arrivée. Je prends le seul parti qu'il y ait à prendre qui est d'envoyer chez le S<sup>r</sup> Bouillet pour que si cette demoiselle n'était pas arrivée à midi, de faire l'impossible pour équiper le théâtre pour pouvoir donner *La Caravane*, n'ayant point d'autre opéra à donner pour ne pas fermer la porte.

Vous me parlez d'une lettre de confidences qu'on vous fait mais vous ne me l'avez pas envoyée.

Comme je fermais ma lettre la demoiselle Maillard a fait savoir qu'elle était arrivée.

O<sup>1</sup> 619 n° 358

À Paris ce 19 mai 1788

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui monsieur le baron à qui j'ai eu celui de rendre compte que ne pouvant point donner *Evelina* de quelque temps, vous aviez approuvé la proposition que j'avais eu l'honneur de vous faire de le remettre à l'automne prochain ce à quoi il a consenti. On donnera *Œdipe* dès que le temps des Euménides sera prêt, ainsi que celle du *Déserteur*.

Monsieur Legros est venu me dire hier qu'on lui avait fait la proposition de laisser accommoder le théâtre de la salle pour y donner des spectacles bouffons ; j'en ai parlé au ministre qui m'a répondu qu'il ne le permettrait pas, et que s'il avait consenti qu'ils jouassent au Luxembourg, c'était parce que cela favorisait la vente d'un terrain à Monsieur et que d'ailleurs cela avait paru lui faire plaisir.

J'ai écrit hier à M<sup>me</sup> Menard qu'il nous était impossible de répéter l'opéra de messieurs Le Boëuf et Toméoni actuellement, attendus les engagements du comité pour en répéter plusieurs autres avant celui-ci, d'ailleurs qu'il était instant de remettre au théâtre plusieurs ouvrages.

La demoiselle Roze a dansé hier ; je lui ai signifié très sérieusement, que l'intention du ministre et la vôtre était qu'elle danse à chaque représentation ; elle m'a répondu que c'était son intention. Je ne lui ai point parlé du refus qu'elle avait fait de recevoir ses appointements ; il faut l'entendre.

J'ai dit au S<sup>r</sup> Frederik, qui m'avait demandé si vous ne m'aviez rien dit pour lui, que vous m'aviez renvoyé un mémoire qu'il avait présenté au ministre, mais qu'ayant été augmenté l'année précédente de 600 lt et celle-ci de pareille somme, il devait être content, qu'à l'égard de la place de remplacement elle ne serait donnée qu'au talent et que je ne doutais point qu'il ne fit des efforts pour la mériter.

On disait hier à l'Opéra que la demoiselle Dorival était morte à Marseille. Le S<sup>r</sup> Frederik m'a assuré qu'elle ne l'était pas mais qu'elle était dans un état désespéré.

La demoiselle Langlois reprendra son service dans l'opéra de *La Toison d'or*.

La demoiselle Saulnier est repartie pour la campagne.

Je suis toujours à la chasse des fripons qui ont l'air fort inquiets, surtout les S<sup>rs</sup> Châlay et Boulet.

Monsieur le baron m'a demandé des nouvelles de votre santé et de celle de Madame et de Monsieur votre fils ; je lui ai dit que je présumais que tout allait à

votre satisfaction n'ayant rien appris du contraire. Il m'a chargé de vous dire beaucoup de choses de sa part.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai encore dit hier soir au S<sup>r</sup> Lefevre copiste de copier l'opéra de M. Martini ; il m'a répondu qu'il lui était impossible de s'en charger dans ce moment ci ayant 8 opéras sur le chantier ; que d'ailleurs M. Martini était fort tracassé, il vaudrait mieux qu'il s'adressât à un autre copiste qu'à lui. Je lui [ai] néanmoins fait envoyer les partitions.

Tous les Premiers Acteurs ont chanté hier dans *Armide*, jusqu'au S<sup>r</sup> Chéron. Mademoiselle Guimard a dansé.

**O<sup>1</sup> 619 n° 359**

À Paris ce 21 mai 1788

Monsieur,

Il semble que toutes les calamités fondent en foule sur l'Opéra ; la demoiselle Maillard qui a répété avant-hier son rôle de Médée dans *La Toison d'or*, chez qui j'ai envoyé hier pendant le spectacle pour l'avertir que l'on donnerait vendredi *Iphigénie en Aulide*, a été trouvée dans son lit couverte de rougeur sur le visage entourée de son médecin et de son chirurgien qui craignent que ce ne soit la rougeole ; ainsi voilà *La Toison d'or* reculée jusqu'à ce que cette actrice puisse reprendre son service pour répéter cet opéra dont forcément il faut suspendre les répétitions. Comme l'opéra de *Didon* a attiré hier beaucoup de monde, j'ai pris tout de suite le parti de faire proposer à la demoiselle Huberty de le donner encore vendredi ce qu'elle a accepté. Je saurai aujourd'hui ce que les médecins diront de la maladie de la demoiselle Maillard, pour prendre un parti en conséquence. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte après-demain en allant à l'Opéra.

J'ai parlé à la demoiselle Fougerai qui m'a assuré qu'elle dirait très sérieusement à sa mère de ne plus vous écrire.

J'avais dit au ministre avant-hier ce que vous [m'avez] recommandé de lui dire sur le S<sup>r</sup> Vestris.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ne sais si cette lettre vous parviendra demain à Versailles, mais je crois devoir vous rendre compte le plus tôt possible de l'embarras où je suis, mais dont j'espère me tirer.

[O<sup>1</sup> 619 n° 360 : manque]

O<sup>1</sup> 619 n° 361

À Paris ce 7 juillet à 9 heures du matin 1788

Monsieur,

Je sors dans le moment de chez le ministre à qui j'ai présenté le mémoire du comité concernant le spectacle qui doit s'établir aux Tuileries ; il n'a pas voulu le lire et m'a dit qu'il ne doutait pas des bonnes raisons qu'il renfermait, et que son intention était, et qu'il n'en démordrait point, que ces gens la rejouassent, que des opéras bouffons italiens et non d'autres pièces ; qu'elles ne restassent aux Tuileries que pendant une année, et qu'il les en ferait sortir au bout de six mois si l'on tardait à construire la salle qu'ils doivent occuper au Luxembourg. En conséquence il a donné ordre à un de ses gens de dire à son bureau que l'on écrivit au S<sup>r</sup> Léonard qui a le privilège de lui venir parler demain. Quant à la redevance envers l'Opéra, il est bien dans l'intention qu'elle soit égale à celle que paye la comédie italienne sur laquelle redevance j'ai insisté fortement.

Comme il n'y aura point de répétition mercredi ou jeudi, je profiterai de ces deux jours pour aller demain après l'opéra à la campagne jusqu'à jeudi au soir. S'il y avait quelque chose de nouveau d'ici à demain j'aurais l'honneur de vous le mander.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il m'a chargé de faire arranger les sièges pour la loge des ambassadeurs indiens lorsqu'ils viendront à l'Opéra. Je ferai demander à 11 heures au chevalier de Launay ce qu'il faudra pour les mettre à leur aise.

O<sup>1</sup> 619 n° 362

À Paris ce 12 juillet 1788

Monsieur,

Les débuts anglais ont eu lieu hier. La demoiselle Coulon a dansé la première ; il m'a paru, ainsi qu'à tous les spectateurs qu'elle a fait beaucoup de progrès surtout dans les sauts car elle a fait voir au moins dix fois, dans de très longues pirouettes le plus haut bouton de son caleçon : elle a été très applaudie.

Le S<sup>r</sup> Vestris a paru et a dansé seul son premier pas ; la cabale a crié bravo et a beaucoup applaudi. Ensuite, Guimard a paru, qui a dansé un pas de deux avec lui, entrée qui est une pomme de discorde entre les S<sup>rs</sup> Gardel et Vestris car ce pas est du S<sup>r</sup> Noverre ; on l'a peu applaudi.

La demoiselle Hilisberg a ensuite paru ; elle a été fort applaudie ; elle a très bien dansé et a fait voir, comme la demoiselle Coulon, dix ou douze fois le dessus de son caleçon.

La demoiselle Roze s'est présentée la dernière, a très bien dansé ; elle a paru fort décente après les deux autres, quoiqu'on lui ait reproché précédemment qu'elle faisait des pirouettes indécentes. La demoiselle Miller a très bien dansé.

Le S<sup>r</sup> Chéron ayant fait dire à 9 heures du matin qu'il ne chanterait pas parce qu'il était enrhumé, le S<sup>r</sup> Adrien l'a remplacé à la satisfaction du public qui l'a fort applaudi dans beaucoup d'endroits : voilà, Monsieur, le bien qui résulte de l'établissement de l'École royale de chant. Je pourrais presque vous prédire qu'à Pâques prochain on pourra se passer du S<sup>r</sup> Chéron et de sa femme, qui sont deux créatures les plus paresseuses que l'on connaisse qui ne s'occupent nullement de leur talent.

L'on répétera ce soir *Amphytrion* qui sera donné mardi ; s'il arrivait même que le S<sup>r</sup> Chéron se dise encore enrhumé, on le donnerait avec le S<sup>r</sup> Adrien qui est prêt sur le rôle d'Amphytrion : l'ouvrage n'y perdrait rien.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Comme je suis entré de semestre le 1<sup>er</sup> de ce mois j'irai demain à Versailles prendre les ordres de monsieur le premier gentilhomme de la chambre. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de la semaine. J'apprends dans le moment que la goutte a repris hier à monsieur le baron.

**O<sup>1</sup> 619 n° 363**

À Paris ce 13 juillet 1788

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Vestris ayant promis à M. Grétry de danser dans son opéra *Amphytrion* avec la demoiselle Hilisberg lui a fait dire hier, après la répétition qu'il n'y danserait point à moins qu'il n'y dansât les airs qu'il a dansé dans le ballet d'*Œdipe* ; cette proposition insultante faite à M. Grétry, il est venu m'en porter plainte ; je lui ai dit que vous étiez absent, et que vous approuveriez que, si après avoir parlé ce soir au S<sup>r</sup> Vestris il refusait de danser, j'aurais l'honneur d'en écrire demain matin au ministre pour recevoir les ordres, et lui observer que les habits de ces deux sujets sont faits et que c'est se moquer du public, des auteurs et de l'administration que d'avoir une conduite aussi indécente. Je ne vous cacherai pas que l'on soupçonne le S<sup>r</sup> Noverre de la direction de cette manœuvre.

Le départ du courrier me presse, je n'ai que le temps de vous assurer du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 364**

À Paris ce 14 juillet 1788

Monsieur

Hier, en sortant de chez moi, M. Grétry est allé trouver le S<sup>r</sup> Vestris au théâtre ; il lui a fait les reproches qu'il était fondé à lui faire sur le refus qu'il fait ; le jeune a senti qu'il avait tort et a consenti de danser, de sorte que je n'ai point fait part de ce refus au ministre dont j'aurais été lui rendre compte moi-même à Saint-Cloud où il est retenu par son attaque de goutte. Mais la cabale a gagné d'un autre côté, puisque la demoiselle Roze m'a écrit hier pour me demander huit jours de repos ce que je n'ai pas cru devoir lui refuser. J'ai sur le champ déterminé la demoiselle Coulon à la remplacer ce qu'elle a accepté de bonne grâce ; ce qui fâche beaucoup d'honnêtes gens, c'est le bruit qui court que Guimard est pour quelque chose dans ce tripotage.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte après demain de ce qui se passera demain à la première représentation, qui, peut-être sera fort orageuse. On dit

que messieurs les comédiens français ont fait un armement assez considérable contre cette pièce ; nous verrons ce que cela produira.

Le comité d'aujourd'hui va s'occuper des fournitures d'étoffes de soie faites par le S<sup>r</sup> Serraut, ainsi que des fournitures de mercerie faites par lui, et qu'il faudrait que mesdemoiselles Faugé fussent chargées de fournir étant chargées de la partie la plus considérable de la mercerie. Enfin le comité va s'occuper aujourd'hui de ces objets de dépenses.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 365**

À Paris ce 16 juillet 1788

Monsieur,

*Amphytrion* a été donné hier ; il a été bien joué par les Premiers Acteurs, excepté la demoiselle Lillette dont la voix était plus faible qu'à l'ordinaire, ce que l'on ne peut attribuer qu'à la peur ou peut-être à quelque manège clandestin. Elle a d'ailleurs bien chanté son rôle.

La cabale ne s'est huée avec acharnement que contre le poème, dont les situations et les mots ont été saisis avec avidité et ont excité des cris accompagnés de quelques huées. Cependant malgré cette cabale, l'on applaudit avec enthousiasme au grand nombre de morceaux de musique qui le méritent. Les ballets ont réussi, surtout le dernier dans lequel dansent les demoiselles Hilisberg, Coulon, Miller et le S<sup>r</sup> Vestris. Comme il faut donner cet opéra vendredi prochain, messieurs les auteurs se rendront ici dans la matinée pour concerter avec nous les élaguassions que l'on croira nécessaires pour la satisfaction du public raisonnable qui paraît avoir eu du plaisir et qui désire quelques changements. Je ne conseillerais à M. Sedaine d'en rappeler à la cinquantième représentation de cet ouvrage s'il s'obstinait à le laisser subsister tel qu'il est. J'aurai l'honneur de vous rendre compte demain de ce que nous aurons fait aujourd'hui sur cela.

M. Paris vous a rendu compte de ce qui s'est passé au comité de lundi au sujet du Perrault de Villeneuve. Tout ce que je puis me permettre de dire, c'est, que cet homme a grandement mésusé de la protection que vous lui avez accordée le

croyant honnête homme. Il faut pourtant vous dire que mademoiselle Faugé est venue hier se plaindre à moi de cet homme qui il y a quelques jours l'a traitée indignement devant tous les commis du magasin. Cette malheureuse fille n'a eu recours qu'à ses larmes ; elle m'a dit que l'on avait été chez elle hier matin chercher des busques de baleines, qu'elle en était très fâchée parce qu'elle les avait portés sur son mémoire à trente sols qui est le prix ordinaire et qu'elle avait vu sur les mémoires du S<sup>r</sup> Perrault qu'ils y étaient portés à quarante sols. Elle craignait que l'on soupçonnât qu'elle l'avait fait pour nuire à cet homme. Je l'ai fort rassuré sur cela, et lui ai conseillé de vous rendre compte de l'insulte qu'il lui a faite. Cet homme se permet tout jusque sur les personnes à qui il a les plus grandes obligations. Je n'en dirai pas davantage. Je me plais à croire que vous jouissez d'une bonne santé ainsi que votre chère famille. Je vous prie d'être persuadé de tous les vœux sincères que je fais pour votre satisfaction ; c'est dans ces sentiments que J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Les S<sup>rs</sup> Rousseau et Laÿs me prient de les recommander à vos bontés pour une gratification. Monsieur le baron a toujours la goutte à Saint-Cloud.

Messieurs les auteurs des opéras à entendre ayant fait leurs principaux rôles pour la demoiselle Huberty, ils ne consentiraient certainement pas qu'ils fussent répétés par d'autres que par elle ce qui nous force d'attendre son retour.

**O<sup>1</sup> 619 n° 366**

À Paris ce 17 juillet 1788

Monsieur

Les changements faits hier dans l'opéra d'*Amphytrion* par messieurs les auteurs et de convention avec nous, portent sur l'augmentation du ballet du 2<sup>e</sup> acte et la suppression d'un chœur de peuples mêlés d'un bavardage de femmes qui terminait cet acte ; et d'un nombre de mots qui avaient paru trop bas. Nous verrons demain ce que le public percevra de ces changements, mais quoiqu'il en dise il ne diminuerait pas la haute opinion que messieurs les auteurs ont de leur ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,



Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 367**

À Paris ce 17 juillet à midi 1788

Monsieur,

Si j'ai traité le S<sup>r</sup> Perrault durement, c'est qu'un homme convaincu d'infidélité et qui est insolent mérite que l'on n'ait aucun égard pour lui.

La demoiselle Saint-Huberty ne sera de retour qu'à la fin, si elle prend ses deux mois de congé de suite, n'étant partie que le premier juin ; cela me fâche d'autant plus que les ambassadeurs indiens sont arrivés ici depuis hier.

Quant à ce qui concerne le congé du S<sup>r</sup> Huard, j'en parlerai demain à M. Gardel. J'aurai l'honneur de vous rendre compte samedi soir ou dimanche matin de ce qu'il m'aura répondu.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Celle-ci est en réponse de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et que je n'ai reçue qu'après le départ de ma première que vous recevrez demain en même temps.

**O<sup>1</sup> 619 n° 368**

À Paris ce 23 juillet 1788

Monsieur,

N'ayant rien à faire aujourd'hui et demain pour le service de l'Opéra, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vais passer ces deux jours à la campagne d'où je reviendrai demain au soir.

J'ai oublié depuis quelque temps de vous parler du portier. Je ne puis vous dissimuler que lorsque je m'absente un jour, j'ai des inquiétudes incroyables et que je crains toujours qu'il m'arrive des accidents par la négligence de cet homme qui confie sa porte et le soin de tout ce qu'il devrait faire lui-même à deux enfants de 12 et 13 ans. Je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre pour prendre un parti décisif sur cet homme qui est reconnu par toutes les personnes qui composent l'Académie pour inapte et négligent.

Plusieurs habitants de notre parterre d'hier nous ont traités de charlatan ; j'ai répondu à un quidam que si nous n'avions pas été persuadés que messieurs les ambassadeurs devaient venir au spectacle nous n'aurions pas orné le ballet du 5<sup>ème</sup> acte des débuts des danseurs et danseuses revenus de Londres, et que l'opéra d'*Armide* avec ces nouveaux accessoires valait bien 48 sols. D'ailleurs, ai-je ajouté, nous n'avons pas mis sur l'affiche que nous ferions voir messieurs les ambassadeurs.

La conférence que je devais avoir est remise à lundi prochain parce que j'attends les soumissions de plusieurs marchands qui se présentent pour les lui communiquer, et lui donner la préférence sur tous les autres si cela lui convient, comme vous l'avez ordonné.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Monsieur le baron doit revenir à Paris ce matin pour s'en retourner dîner à Saint-Cloud ce qui prouverait que sa goutte le tracasse moins.

**O<sup>1</sup> 619 n° 369**

Ce 26 juillet 1788

Monsieur,

En attendant l'état du produit des loges que vous aurez demain matin, j'ai l'honneur de joindre ici le mémoire présenté à monsieur le baron au sujet du spectacle du S<sup>r</sup> Léonard. J'y joins le répertoire de la semaine prochaine où vous serez peut-être étonné d'y voir encore *Amphytrion* pour le vendredi, mais les auteurs ayant persécuté hier les acteurs il n'a pas été possible de leur refuser encore cette satisfaction.

Le S<sup>r</sup> Martin haute-contre ayant été arrêté hier pour dettes et conduit à l'hôtel de la force j'ai été obligé d'aller chez monsieur le lieutenant de police pour avoir un ordre pour le faire sortir demain pour chanter le rôle d'Énée dans l'opéra de *Didon*, n'ayant aucun double prêt sur ce rôle. Il a fait beaucoup de difficultés, mais messieurs Puissant et Quidor m'ont promis de les lever sans quoi il aurait fallu changer d'opéra.

Je joins ici une toile du S<sup>r</sup> Colin qui est la meilleure chose connue pour les blessures, contusions et maux d'aventures ; il faut en mettre sur un emplâtre

plus grand que le mal auquel elle s'attache, elle ôte promptement la douleur : la changer au bout de deux jours si cela est nécessaire ou la retourner si l'on veut parce qu'elle est imbibée d'onguent des deux côtés. On met un doigtier de taffetas sur cet emplâtre dont je connais les effets merveilleux.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai envoyé le répertoire à notre nouveau ministre à Versailles.

**O<sup>1</sup> 619 n° 370**

À Paris ce 28 juillet 1788

Monsieur,

Sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier d'envoyer au ministre les billets de la loge, j'ai pensé qu'il serait peut-être plus convenable que j'y allasse moi-même, quoique que je fusse bien certain de ne pouvoir pas avoir l'honneur de le voir. En conséquence, j'ai fait un paquet de ces billets que j'ai accompagné d'une lettre dans laquelle je lui mande que, *suivant votre intention*, je me suis présenté chez lui pour les lui remettre moi-même. Je lui observe encore qu'il faut pour le bon ordre, qu'il ait la bonté de mettre sur lesdits billets, les dates et le nombre des personnes. J'ose espérer, monsieur, que vous ne désapprouverez pas ma démarche conforme à votre honnêteté.

J'ai rencontré monsieur le chevalier du Bois qui sortait de chez le ministre qui m'a fort assuré que les ambassadeurs viendraient demain à l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 371**

À Paris ce 30 juillet 1788

Monsieur,

Je sors dans le moment de chez monsieur le baron à qui j'ai présenté la lettre que vous m'aviez remise hier que je l'ai prié de faire transcrire ; après quoi, je lui ai fait toutes les observations dont nous étions convenus qu'il a écoutées avec quelques mouvements qui m'ont paru partir d'un sentiment qui lui faisait de la

peine, tellement qu'il m'a dit, « *M<sup>r</sup> de La Ferté voulait et était convenu à son retour de la campagne pour que cette affaire se termine comme je le désirais*, il y a apparence qu'il ne le veut plus, j'en suis *fâché car cela m'aurait fait grand plaisir* » ; je l'ai convaincu que votre intention n'était que de vous prévenir sur les démarches que ferait le S<sup>r</sup> Lefort auprès de M. de Villedeuil. Enfin, après lui avoir prouvé que votre intention était la même je lui ai dit, qu'il y avait longtemps que je désirais qu'il y eût un second homme pour veiller au théâtre et empêcher les danseurs [et] danseuses de se faire voir dans les coulisses lorsqu'ils n'y sont pas nécessaires, ce qui empêche le public de jouir de l'effet des décorations ; qu'il y avait à la vérité un homme pour cette inspection, le S<sup>r</sup> Montigny mais que, tandis que cet homme était d'un côté, on se portait en foule de l'autre et que cet homme jouait aux barres pendant le spectacle avec les femmes de chambre, les domestiques, les mères, les tantes et souvent les tailleurs ; que, malgré sa vigilance le désordre n'était pas moins grand, que pour ne point paraître faire d'injustice, j'avais l'honneur de vous proposer de donner cette place au S<sup>r</sup> Lefort, avec des appointements de 600 livres tels que les a le S<sup>r</sup> Montigny. L'un veillera du côté du roi et l'autre de celui de la reine. Alors le portier renvoyé n'aura point tant à se plaindre, et les protecteurs verront que l'on a eu pitié de leur protégé. D'ailleurs on conservera à sa femme le blanchissage des gazes, comme elle les a actuellement. Monsieur le baron à qui j'ai rendu compte de mon projet l'a fort approuvé ; c'est à vous, Monsieur, de prononcer sur tout cela ; comme j'aurai l'honneur d'aller vous voir demain vous me donnerez vos ordres.

La demoiselle Saint-Amand a tenu des propos très indécents en allant se déshabiller pendant le 4<sup>e</sup> acte ; elle aurait mérité d'être renvoyée à l'hôtel de la force pour avoir quitté son service pendant le spectacle. Je lui écris qu'elle n'est plus de l'Opéra parce que les impertinences qu'elle a osé dire seraient du plus dangereux exemple : si elle y restait on me cracherait au visage.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 372**

À Sceaux ce mardi 29 juillet à 12 heures du matin

Monsieur,

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier. Je ferai tout ce qu'il vous plaira mais permettez moi d'avoir celui de vous représenter que ma présence à Versailles est de toute inutilité. Vous prendrez sûrement les ordres de M. Villedeuil et de Monseigneur l'archevêque, s'ils veulent que la somme déjà reçue soit versée dans le moment au trésor royal sans attendre les recouvrements qui restent à faire. Vous enverrez vos ordres au S<sup>r</sup> Prieur. Si au contraire on veut attendre, on pressera les mouvements ou on les portera au trésor royal au fur et à mesure qu'ils rentreront comme suppléments. Je pense, monsieur, que voilà tout ce que l'on peut proposer au ministre et à monseigneur l'archevêque et que ma présence à Versailles est absolument inutile pour cette opération.

À l'égard de l'entrée demandée par le ministre pour monsieur de [illisible] j'écris à M. de Nesle pour qu'il soit inscrit à commencer de dimanche prochain, n'y ayant point d'opéra vendredi.

Si malgré mes observations vous voulez que j'aille à Versailles vendredi, ayez s'il vous plaît la bonté de me le mander ; je me rendrai à Paris jeudi au soir et quitterai le travail que vous m'avez demandé concernant le comité et les Premiers sujets de l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, en attendant vos ordres, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 373**

À Paris ce 1<sup>er</sup> août 1788

Monsieur,

J'ai oublié hier de vous prier d'écrire au ministre pour avoir son attache pour une représentation en faveur des malheureux qui ont été grêlés. Comme il y a demain samedi, assemblée pour le répertoire ce serait le moment de proposer cette représentation pour mercredi prochain 6 août.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Si je ne recevais point de réponse d'ici midi, je ne laisserai pas que d'en parler, même aujourd'hui au comité de la lecture des poèmes.

O<sup>1</sup> 619 n° 374

À Paris ce 2 août 1788

Monsieur,

Vu l'état de faiblesse où se trouve M. Gardel, il y a tout à croire qu'il ne sera pas en état de danser avant 8 ou 10 jours. En conséquence, je proposerai à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra aujourd'hui, de différer la représentation pour les pauvres cultivateurs et de la reporter au jeudi 14 veille de l'assomption qui, tombant le vendredi jour de concert spirituel pourrait rendre la représentation [bien] meilleure. D'ailleurs les décorations que l'on raccommode pour le ballet du *Premier Navigateur*, et celui de *Mirza* ne pouvant qu'à peine être prêtes pour cette époque, on aura le temps de former un spectacle qui montrera au public le zèle qu'aura mis l'Académie dans cette malheureuse circonstance.

Sur l'éloge que m'a fait hier M. Gossec de la belle voix et des progrès de la demoiselle La Tour j'ai l'honneur de vous remercier de ce que vous avez la bonté de faire pour elle ; je crois que ce sera un bienfait profitable à l'Académie.

J'ai écrit hier à la demoiselle Saint-Amand dont M. Gossec est bien aise d'être défait ; il m'a dit que c'était la plus insolente créature qu'il n'ait jamais vue.

J'aurais envie de faire entendre à messieurs du comité et à quelque uns des Premiers sujets, qu'il serait convenable d'aller en corps remercier Monsieur le baron de la protection et de la bonté qu'il a accordées à l'Académie pendant son ministère. J'aurai l'honneur de vous rendre compte demain si ma proposition aura été accueillie et de ce qui se passera à l'assemblée.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Notre recette d'hier a été on ne peut plus mauvaise.

Si l'opéra de M. Martin avait été prêt pour les copies, je l'aurais fait répéter mercredi prochain, mais ce sera partie remise avant la fin du mois.

Messieurs Varanchan et Clos ayant le projet d'aller dîner à Versailles lundi prochain, je vous prie de trouver bon que j'ai l'honneur de les accompagner.

O<sup>1</sup> 619 n° 375

À Paris ce 3 août 1788

Monsieur,

Après avoir eu l'honneur de vous écrire, hier, M. Gardel est venu me voir. La situation où il se trouve ne lui faisant pas espérer d'être en état de danser d'ici à trois semaines, j'ai pris sur le champ le parti de proposer à l'assemblée générale de donner mercredi prochain 6 de ce mois, le spectacle de bénéfice pour les pauvres cultivateurs. J'ai exposé que l'opéra d'*Armide* étant le plus beau de ceux qui existent dans nos possibilités actuelles, le public y viendrait. Plusieurs de [ces] messieurs ont dit que cela n'aurait pas l'air d'avoir fait le plus petit effort. J'ai répondu qu'en donnant *Cedipe* et *Panurge* le même jour on tombait dans l'inconvénient des représentations des capitations qui jettent un froid sur les spectacles d'avant et d'après elles, ce qui nuisait beaucoup aux recettes, mais que si l'on voulait faire un effort, mon avis était de donner avec *Armide*, *Le Devin de village*, ce qui aurait l'air de marquer du zèle. On a accepté ma proposition de se décider de donner ce spectacle mercredi prochain, comme vous le verrez dans les journaux d'aujourd'hui dans lesquels je l'ai fait annoncer.

J'ai fait donner hier à la demoiselle Gascier 150 lt comme vous me l'avez permis pour faire les frais de ses couches dont elle n'attend que le moment.

Je ferai donner 200 lt à la demoiselle La Tour ainsi que vous l'avez approuvé.

J'ai eu l'honneur de voir hier Monsieur le baron qui m'a dit que je pouvais faire louer sa loge pour mercredi parce qu'il partait pour la campagne ce même jour et que personne de sa famille ne serait à Paris.

J'ai eu l'honneur d'écrire à messieurs les Premiers gentilshommes de la chambre pour les prévenir de cette représentation qui aura lieu mercredi avec abonnements suspendus.

Je joins ici une lettre de la demoiselle Saint-Huberty adressée hier à l'assemblée, à laquelle il a été répondu *qu'elle pouvait partir à la fin de cette semaine*. Il faut être aussi impudent[e] qu'elle l'est pour oser prendre un congé, qui ne lui est pas dû, dans le moment où la seule femme qui peut la suppléer est hors d'état de servir d'ici à 3 ou 4 mois.

J'ai mandé hier le S<sup>r</sup> Vion à qui j'ai reproché sa mauvaise conduite envers ses devoirs à l'Opéra. Je lui ai donné congé pour ce mois ci avec suspension de ses appointements, qu'il reprendrait son service le 1<sup>er</sup> septembre, que je ne vous rendrais point compte de ce qui se passait dans ce moment, mais que s'il se conduisait mal à l'avenir, le comité lui donnerait son congé et ne vous en rendrait compte qu'après, et que j'étais sûr que vous lui retireriez votre protection dont il se rendait indigne. Il a voulu me parler de M. Morel, je lui ai dit que M. Morel penserait comme vous et l'abandonnerait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici le répertoire de la semaine dans lequel vous verrez *Phèdre* vendredi pour la demoiselle Saint-Huberty.

O<sup>1</sup> 619 n° 376

À Paris ce 5 août 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une note que vient de remettre M. Prieur. Je crains fort que M<sup>me</sup> Perregaux ne puisse peut-être pas avoir sa loge pour la représentation de demain n'ayant que le 4<sup>ème</sup> quart de cette loge, la préférence étant donnée aux personnes qui ont le 2<sup>ème</sup> quart parce qu'elles ont ce droit là suivant l'usage. J'ai cependant fait enregistrer M<sup>me</sup> Perregaux pour une autre loge dans le cas qu'elle ne pût pas avoir la sienne.

M. de Nesle vient de me dire qu'il serait d'une part très sûr, que M. Defresne secrétaire de M. Dormesson, a dû présenter ce matin à M. de Villedeuil un mémoire en son nom et à celui M. De Vismes, à l'effet de demander que l'Opéra soit retiré du domaine du roi pour leur être donné à titre de régisseurs.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



**O<sup>1</sup> 619 n° 377**

À Paris ce 7 août 1788

Monsieur,

Le spectacle d'hier a été fort bien exécuté. Le S<sup>r</sup> Rousseau qui a chanté le rôle de Colin dans *Le Devin de village* et celui de Renaud dans *Armide* a reçu des marques de la satisfaction du public, car lorsqu'il s'est présenté dans son rôle de Renaud le public l'a applaudi l'espace de 3 minutes. Si le S<sup>r</sup> Chéron avait marqué le même zèle en chantant le rôle du devin, ainsi que celui du chevalier danois, qu'il a chanté, il aurait eu la même récompense mais cet homme n'a point de sentiments.

Vous devez voir par la feuille de recette combien la représentation était nombreuse : 10 085 lt.

Monsieur le duc de Villequier a occupé la loge de messieurs les Premiers gentilshommes avec toute sa famille et a dit qu'il la paierait.

Je vous envoie ci-joint la liste des personnes qui n'ont point payé, ce qui fera un supplément à rajouter à la recette.

Le ministre, ou vous, Monsieur, donnerez vos ordres pour remettre cette recette, dont nous ne nous dessaisirons pas autrement sans cela ; j'aurais l'honneur d'aller demain entre 9 heures et dix heures.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai eu l'honneur d'écrire avant-hier à M. Jurin pour le sauf-conduit du S<sup>r</sup> Goyon je n'ai point encore eu de réponse.

**O<sup>1</sup> 619 n° 378**

État des loges dues pour la représentation du 6 août 1788

Sa Majesté la reine

M<sup>r</sup> le comte d'Artois 2 loges

M<sup>r</sup> le duc d'Orléans 2 loges

Messieurs les Premiers Gentilshommes de la Chambre

M<sup>r</sup> Dangiviller

M<sup>r</sup> de La Châtre 2 loges

M<sup>r</sup> le prince de Condé  
Le bureau de la ville  
M<sup>r</sup> de La Ferté 2 loges

**O<sup>1</sup> 619 n° 379**

À Paris ce 9 août 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire que je proposerai à l'assemblée d'aujourd'hui ; je ne doute point qu'il ne soit agréé. S'il y avait quelques changements j'aurai celui de vous les envoyer demain.

Je n'enverrai aujourd'hui au ministre, que les répertoires du 10 au 17, attendu les 4 jours de congé dans la semaine prochaine, je vous prie de trouver bon que je m'absente de la représentation de mardi prochain pour aller à la campagne jusqu'au samedi au soir, à moins que vos ordres ne me rappellent ici, je ne partirai que lundi après la tenue du comité. Comme je ne vais qu'à Sceaux, il ne me faut que 5 quarts d'heure pour revenir ici, si ma présence y était nécessaire.

Le ministre donne audience au Louvre lundi ; trouveriez vous convenable que j'y allasse avec le comité ? Si vous l'approuvez je vous prie de me le mander.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 380**

À Paris ce 10 août 1788

Monsieur,

Si j'ai proposé hier sur mon répertoire de donner encore une fois *Amphytrion*, c'était pour que messieurs Sedaine et Grétry ne fussent pas dans le cas de se plaindre du comité ni de moi ; j'ai vu avec plaisir que les S<sup>rs</sup> Rousseau, Laÿs et autres ont dit, que, messieurs les auteurs savaient à quoi s'en tenir sur l'effet qu'a produit cet opéra dans le public et qu'on leur ferait plaisir de ne le pas donner dans ce moment. En conséquence, j'ai tout de suite fait un nouveau répertoire pour la semaine du 17 au 24, que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint.

J'ai eu hier au soir, le sauf-conduit pour 6 mois du S<sup>r</sup> Goyon ; je l'ai mandé et lui ai remis, en lui signifiant que ce serait le dernier que le ministre lui accorderait.

J'ai fait mes petits arrangements pour aller demain au soir à la campagne jusqu'à samedi au soir à moins que vous n'en ordonniez autrement.

Enfin la demoiselle Saulnier reprendra son service le 19 dans le ballet de *Mirza*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

L'absence des demoiselles Saint-Huberty et Maillard ainsi que celle du S<sup>r</sup> Lainez raccourcissent notre répertoire de 4 opéras, qui sont *Alceste*, *Phèdre*, *Didon* et *Iphigénie en Aulide*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 381**

Ce lundi 11 août 1788

Monsieur,

Je sors avec messieurs du comité de l'audience du ministre qui m'a parlé du produit de la représentation des cultivateurs et m'a dit qu'il fallait aller à Versailles voir monseigneur l'archevêque de Sens parce qu'il croyait que son intention soit que le produit en fut versé au trésor royal. Je lui ai répondu que vous deviez prendre des ordres sur cela ou que vous auriez peut-être vu hier monseigneur l'archevêque à ce sujet. Faites-moi s'il vous plaît la grâce de me mander à Sceaux où je vais ce soir s'il est nécessaire que je revienne à Paris pour aller à Versailles avec vous, parce qu'il m'a dit qu'il fallait que j'y aille.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 382**

À Paris ce 14 août 1788

Monsieur,

Je suis revenu hier de la campagne pour me rendre demain vendredi entre neuf et dix heures dans l'œil de bœuf ou dans la grande galerie. J'irai avant ou après prendre les ordres de monsieur le maréchal de Duras pour mon service du jour de Saint-Louis.

J'ai fait l'analyse des talents, des mœurs, du caractère, des défauts tant des personnes qui composent le comité, que des Premiers sujets du chant et de la danse que vous m'avez demandés, et que je ne puis remettre qu'à vous-même étant un objet de confiance sans bornes.

Vous y verrez, monsieur, que ma véracité ne m'a pas permis de vous rien cacher ; je vous prie de ne confier à personne (excepté au ministre si vous le jugez à propos) cette analyse, qui aurait l'air d'un libellé contre quelques sujets, quoiqu'il soit dicté par la vérité et que les portraits y soient peints d'après nature et même sans charge.

Comme ma conscience ne me reproche rien sur le compte que j'ai l'honneur de vous rendre quelques choses qu'il en puisse résulter, je n'en serai pas moins tranquille.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 383

20 août 1788

Monsieur,

L'administration, après avoir pris connaissance de la lettre de monsieur le duc et du mémoire de M. Lemoyne, a l'honneur de vous représenter qu'elle ne peut se dispenser avant tout de remplir les engagements que monsieur le baron de Breteuil a pris avec messieurs Marmontel et Cherubini pour l'opéra de *Démophon*, encore ne pourra-t-on l'entendre qu'au retour de M<sup>me</sup> Saint-Huberty et de M. Lainez absents par congé, et avec M. Lefèvre musicien français qui attend depuis trois ans. Quoiqu'il y ait un grand nombre d'autres compositeurs plus anciens que M. Lemoyne.

L'administration qui apprécie plus que personne les statuts de cet auteur recommandable à tous égards est néanmoins très portée à faire répéter *Nephté* le plus tôt possible. Elle a aussi l'honneur de vous observer que, manquant de décorations, la mise de ses ouvrages devient plus lente en ce qu'il est de la prudence d'en faire faire qu'après qu'elle s'est assurée autant qu'il est possible, du succès de ceux qu'on lui présente. D'après cela, Monsieur, il serait possible

qu'elle ne réponde pas aussi promptement qu'elle le désire à l'impatience de M. Lemoyne qui n'a sûrement pas à se plaindre d'elle.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 384**

À Paris, ce 20 août 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir, que M. Gardel étant hors d'état de danser le pas de deux de l'opéra de *Panurge*, j'ai pris le parti de donner vendredi prochain *Œdipe* avec le ballet de *Mirza*, qui a eu hier beaucoup de succès, ce qui pourra nous procurer encore une bonne recette, quoique le S<sup>r</sup> Rousseau soit dans son lit avec la fièvre depuis 3 jours ; je puis donner *Œdipe* avec le S<sup>r</sup> Lecourt qui sait le rôle de Polynice.

L'indisposition du S<sup>r</sup> Rousseau fait manquer la répétition que l'on devait faire aujourd'hui de l'opéra de messieurs de Santerre et Martini qui ne pourra se faire que d'aujourd'hui en 8 jours parce que j'aurai le temps de faire apprendre le rôle du S<sup>r</sup> Rousseau au S<sup>r</sup> Lebrun.

Il y a tout à espérer que M. Gardel sera en état de danser dans *Panurge* au plus tard le vendredi en 8 jours.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 385**

À Paris, ce samedi soir 30 août 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le plan que j'ai communiqué à l'assemblée d'aujourd'hui, qui a été approuvé ; on est convenu de l'exécuter à commencer de mercredi prochain 3 de ce mois par la répétition de l'opéra des Incas.

Je joins ici le répertoire pour la semaine : vous y verrez que l'on ne donnera point de ballet d'action demain, en voici les raisons. M<sup>elle</sup> Guimard a fait dire

qu'elle était incommodée, la demoiselle Pérignon l'est aussi, la demoiselle Langlois est prête d'accoucher, la demoiselle Ligny est toujours hors d'état de danser ; j'ai envoyé un congé de deux mois à la demoiselle Zacharie, la demoiselle Laure ne danse plus ; la demoiselle Trosche est dans son lit de la suite d'une entorse qu'elle a pris il y a 3 semaines ; malgré tous ces invalides si Guimard avait pu danser, peut-être aurait-on pu imaginer de donner quelque chose ne fut ce que *La Chercheuse d'esprit*, mais, dans le moment qu'elle a envoyé dire qu'elle était hors d'état de danser j'ai appris que M. Nivelon est tombé avant-hier, qu'il s'est m'a-t-on dit cassé une dent et fendu une lèvre, que le S<sup>r</sup> Goyon est attaqué de la grippe comme les trois quarts de Paris. Enfin, Monsieur, je vois avec satisfaction que malgré cette épidémie nous pouvons jouer l'opéra, quoiqu'avec la moitié de nos chœurs de moins et un tiers de l'orchestre malade. Si le S<sup>r</sup> Laÿs qui est à la fin de son attaque de grippe avait osé risquer de chanter demain, il l'aurait fait, mais il sera suffisamment rétabli pour chanter *Panurge* mardi. Les ambassadeurs indiens y viendront ; ils partent sûrement le 12 du mois prochain. Je tâcherai de leur faire voir d'ici à ce temps *Le Ballet du déserteur*, et celui du *Premier Navigateur*. Si toutefois les S<sup>rs</sup> Nivelon et Goyon se trouvent assez bien pour cela.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 386

À Paris, ce 1<sup>er</sup> septembre 1788

Monsieur,

Vous êtes certainement, comme moi, indigné de la recette d'hier ; le public m'a-t-on dit s'est plaint, avec raison, qu'il n'y avait point de ballet à la fin de l'opéra, puisque avec les demoiselles Saulnier, Roze, Miller, Coulon, Hilisberg, les S<sup>rs</sup> Vestris, Favre, Frederik et lui M. Gardel, il pouvait faire un petit ballet qui aurait contenté le public et attiré ceux qui aiment la danse. J'aime beaucoup ce jeune homme, mais je ne lui crois pas une santé assez robuste pour suffire à ce qu'il a à faire. Faire des ballets est un métier fatigant. S'exercer dans son genre de danse l'est beaucoup. Faire des leçons, l'est aussi prodigieusement. Danser des pas sérieux l'est encore davantage. Ajoutez à tout cela quelques nuits passées, soit au jeu... peuvent mettre M. Gardel dans un état de faiblesse qui ne lui permet pas

de remplir tous ses devoirs malgré son zèle et sa bonne volonté. D'ailleurs il a choisi un aide (le S<sup>r</sup> Favre) qui est l'homme le plus inapte pour faire des ballets, et le plus lâche pour faire son métier de danseur ; enfin cet homme n'a pas dansé dix fois dans l'espace de 6 mois. Il résulte que de ces deux hommes qui sont les seuls danseurs du genre noble, le public en est privé parce qu'ils sont sensés employés à faire des ballets. Il y a encore un inconvénient bien grand, qui est que sur 20 comités ou assemblées du répertoire, M. Gardel n'assiste pas à 2 ou 3, ce qui fait que quelques arrangements que l'on fasse, ils ne peuvent le plus souvent avoir lieu parce que le maître des ballets n'y assistant point on n'est pas certain que les projets que l'on fait pour le bien puissent avoir leur exécution, ce qui n'arrive que trop souvent.

C'est sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire l'autre jour au sujet de ces inventions sur le S<sup>r</sup> Noverre que je me permets des détails circonstanciés sur le S<sup>r</sup> Gardel, bien persuadé que ces détails resteront inconnus à d'autres que vous, Monsieur.

J'ai fait afficher *Panurge* pour demain, malgré la répugnance et la mauvaise volonté du S<sup>r</sup> Laÿs qui depuis 15 jours se sert de tous les moyens possibles de prétexte de santé pour ne pas jouer ce rôle. S'il lui arrivait de faire le malade demain, mon avis serait de l'envoyer à l'hôtel de la force, et de ne l'en faire sortir que lorsqu'il aurait joué ce rôle 3 fois. Car il est d'un trop mauvais exemple de voir un homme aller chanter, dîner et souper en ville, et de refuser à remplir ses devoirs.

J'aurai l'honneur d'aller vous voir demain, J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 387

À Paris, ce 4 septembre 1788

Monsieur,

J'ai parlé avant-hier à M. Gardel et lui ai dit combien le public s'était plaint de n'avoir point eu de ballet dimanche dernier et de son mécontentement sur les ballets faisant partie des grands opéras. Il a cherché à me donner quelques mauvaises raisons que j'ai réfutées dans le moment. J'ai cherché quelques moyens de l'engager à demander que l'on fit rentrer le S<sup>r</sup> Noverre à l'Opéra ; je crois, peut-être, en avoir trouvé un, ce serait de faire demander par le ministre le

ballet de *Phèdre*, qui a eu à Londres le plus brillant succès. Le S<sup>r</sup> Noverre serait enchanté de montrer au public cette nouvelle production qui lui ferait beaucoup d'honneur, ce qui déterminerait peut-être le S<sup>r</sup> Gardel à se désister de la place de maître des ballets en premier ; et comme il y avait en 1780 trois maîtres des ballets, le S<sup>r</sup> Noverre en chef et les S<sup>rs</sup> Gardel L<sup>é</sup> et Dauberval adjoint. Le S<sup>r</sup> Gardel pourrait garder la place d'adjoint du S<sup>r</sup> Noverre, place qui le conduirait par la suite des temps à succéder au S<sup>r</sup> Noverre lorsqu'il se retirerait. Jusqu'à cette époque il conserverait une partie des émoluments qu'il quitterait. D'ailleurs le règlement dit que les maîtres étrangers peuvent donner des ballets d'action dans le cas qu'ils en présentassent qui fussent acceptables.

Quant à ce qui concerne l'ordre à établir pour que les ballets d'action qui sont et seront mis au théâtre ne fussent jamais interrompus faute d'un premier sujet, il faudrait établir que les demoiselles Hilisberg et Miller doubleraient alternativement la demoiselle Guimard dans tous les ballets d'action dans lesquels elle joue le premier rôle. Le public [se] prononcerait alors sur ces deux sujets avec connaissance de cause. D'ailleurs cet arrangement assurerait le service dans le cas où la demoiselle Guimard eût une incommodité qui l'empêcherait de danser ce qui n'est arrivé que trop souvent. On prendrait les mêmes précautions pour les autres personnages employés dans ces ballets : Le S<sup>r</sup> Vestris aurait pour double le S<sup>r</sup> Frederik.

Le S<sup>r</sup> Gardel, le S<sup>r</sup> Favre

Le S<sup>r</sup> Nivelon, le jeune Laborie

La demoiselle Saulnier, la demoiselle Coulon

La demoiselle Roze, la demoiselle Ligny

La demoiselle Pérignon, la demoiselle Trosche

Il faudrait alors que tous les sujets doublons ne fussent pas employés dans un ballet d'action, ce qui occasionne comme vous le dites tous une quantité de pas seuls qui rappellent les tragédies des jésuites où chaque écolier dansait son entrée. Il résulterait encore un avantage qui est que les ballets qui se trouvent dans le corps d'un opéra ne seraient point dévastés comme ils le sont.

Il serait très possible monsieur, que nous fassions un très bon hiver si ces arrangements avaient lieu à commencer du 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Je ne parle point des demoiselles Langlois et Laure, ne comptant nullement sur ces deux sujets dans ce moment.



S'il arrivait que M. Gardel ne voulait point accepter la place d'adjoint de monsieur Noverre, il y a un homme dans les ballets nommé *Simonnet* qui fait des ballets d'action charmants chez Audinot ; c'est un homme très honnête, et grand travailleur, qui est entièrement livré à ses devoirs. Il est estimé de tous ses camarades par ses mœurs et sa bonne conduite. Je pense que ce sujet serait très agréable à toute la danse.

Voilà monsieur, sur l'état actuel de la danse, ce que je pense que l'on pourrait faire pour en assurer le service. C'est à vous de juger mes observations et de prononcer en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'aurai l'honneur de vous voir demain.

**O<sup>1</sup> 619 n° 388**

À Paris, ce 6 septembre 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le S<sup>r</sup> Vion, après avoir eu congé pendant tout le mois d'août a repris son service mardi dernier 2 septembre, que je l'avais prévenu en lui donnant ce congé, qu'il eût à servir avec l'exactitude la plus scrupuleuse et à se conduire de manière à n'occasionner à l'avenir aucune plainte, chose qu'il m'avait promis de faire ; point du tout. Hier second jour de la rentrée, il arrive à l'orchestre à la moitié du premier acte, ce qui a occasionné du murmure parmi ses camarades. Je l'ai mandé, chez moi aujourd'hui, et lui ai dit que sa conduite vis-à-vis [de] ses devoirs à l'Opéra n'étaient plus supportables par le mauvais exemple qu'il donnait à tous ses camarades, que j'allais vous en rendre compte pour prendre vos ordres à son sujet, et qu'il ne se présentât point à l'orchestre jusqu'à ce que vous ne les ayez envoyés. Il a voulu me donner une mauvaise excuse, en me disant que sa montre s'était arrêtée, et d'autres choses semblables. Je suis bien fâché que cet homme mésuse des bontés que vous avez eues pour lui, et qu'un sujet qui a du talent soit incorrigible.

M. Gardel est venu me dire hier que la demoiselle Saulnier était dans son lit et que dansant dans le pas de quatre de *Panurge* on ne pourrait pas le donner demain ; je lui ai répondu froidement qu'il n'y avait qu'à la faire doubler par la

demoiselle Miller ou par la demoiselle Hilisberg, et que le public et le pas y gagneraient. En conséquence j'ai affiché *Panurge* pour demain. J'ai tout lieu de croire la maladie de mademoiselle Saulnier était une convention des S<sup>rs</sup> Gardel, Vestris et Laÿs qui croyaient que cela empêcherait de donner demain cet opéra.

La demoiselle Saint-Huberty a chanté hier le rôle d'Iphigénie et celui de Colette dans lequel elle a été fort applaudie. L'entracte des deux pièces a duré une demi-heure, ce qui a paru impatienter un peu le public. Cependant la demoiselle Saint-Huberty a dit à Guimard qu'elle chanterait ces deux mêmes rôles vendredi prochain si on voulait donner le même spectacle. Guimard a été contente de cela parce qu'elle compte danser dans le ballet du *Devin*, un pas de deux avec un jeune danseur écolier de S<sup>r</sup> Noverre qu'elle dit avoir beaucoup de talents ; c'est un jeune homme de 19 ans et d'une jolie figure. Je ne vois point d'inconvénient à redonner ce spectacle encore vendredi.

À propos de danseur, on m'a dit hier que le S<sup>r</sup> Huard était de retour de Bruxelles ; c'est un bien mauvais sujet.

La demoiselle Laure est venue me voir ce matin, qui m'a dit que le S<sup>r</sup> Vestris avait demandé de la faire reparaître incessamment ; elle m'a paru un peu grandie, mais d'une maigreur effrayante.

Nous répèterons mercredi prochain 10 l'opéra de *Démophon* de messieurs Marmontel et Cherubini. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte le lendemain.

Je prendrai un rendez-vous aujourd'hui avec M. Gardel pour traiter de l'affaire du S<sup>r</sup> Noverre.

Je suis fâché que le lendemain de votre arrivée à Fontainebleau vous y receviez une missive ennuyeuse, mais je ne dois point vous laisser ignorer ce qui se passe. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Rousseau m'a dit hier que vous l'aviez renvoyé à moi pour ce qu'il vous a demandé.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu M. Gardel à qui j'ai dit ce dont nous sommes convenus.

Le S<sup>r</sup> Laÿs se refuse à chanter demain *Panurge* que je ferai jouer par le S<sup>r</sup> Châteaufort. Ce premier mériterait une bonne correction pour se refuser à chanter le dimanche sous prétexte de fatigue offrant de chanter le mardi.

Le S<sup>r</sup> Vion en sortant de chez moi a été trouver M. Morel qui vient de m'écrire pour suspendre le renvoi de ce sujet jusqu'à ce qu'il ait reçu la réponse d'une lettre qu'il vous a écrite en sa faveur.

J'irai le voir cet après-midi parce qu'il est malade et lui dirai tout ce que je pense de son protégé.

**O<sup>1</sup> 619 n° 389**

À Paris, ce 8 septembre 1788

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Laÿs a chanté hier le rôle de Panurge ; il y a tout à croire que ce que je lui ai dit avant-hier à l'assemblée du répertoire devant tous ses camarades hommes et femmes lui a fait prendre le parti de chanter. Le public lui a fait voir par ses applaudissements exagérés combien il désirait qu'il se voue aux rôles qui lui conviennent ; la recette n'a été que de 1632 lt, mais si l'on avait donné un autre opéra, je suis presque sûr qu'avec le beau temps qu'il faisait nous n'aurions pas fait 600 lt.

La demoiselle Saulnier n'a pas pu danser dans le pas de quatre, la demoiselle Coulon l'a doublé avec beaucoup de succès. La Pérignon y avait été fort mauvaise mardi dernier.

Le S<sup>r</sup> Huard est de retour. Comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, il s'est contenté d'écrire à M. Francœur qu'il était de retour, mais il ne s'est présenté ni à l'Opéra ni chez M. Gardel qui en a besoin demain dans *Le Déserteur* ; il sera peut-être obligé de le faire doubler parce que ce sujet prétend que vous lui avez donné un congé de 3 mois dont il y a tout à croire qu'il le fera ; cependant cela constitue l'Académie en dépense parce qu'il faut faire un habit pour son double. J'ai vu M. Morel au sujet du S<sup>r</sup> Vion ; j'attends vos ordres pour me conduire en conséquence.

Le jeune danseur suédois dont M<sup>lle</sup> Guimard a demandé le début pour vendredi prochain, est pensionné par le roi de Suède, qui de plus paye ses maîtres et l'entretient ici de tout ; j'ai observé hier à M<sup>elle</sup> Guimard, que si ce jeune a du talent, comme elle le dit, et qu'il ne soit pas dans le cas de rester à l'Opéra parce

que le roi de Suède peut le faire revenir d'un moment à l'autre, il serait peu avantageux et même nuisible à l'Académie que cet homme se montrât et disparût un mois après. Le public ne manquerait pas de dire que l'administration n'a pas voulu lui faire un sort convenable. J'ai répondu à toute la cabale composée des S<sup>rs</sup> La Salle, chez qui elle tient ses séances, des S<sup>rs</sup> Noverre, Vestris et Dépreaux que je prendrai vos ordres sur cela et que je leur rendrai réponse après demain mercredi dans le courant de la journée.

J'ai parlé encore hier au S<sup>r</sup> Gardel, que j'ai pressé de se décider le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Ma lettre écrite, je reçois celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier ; je suis enchanté que vous et le ministre soyez dans l'intention de faire un exemple sévère si quelque premier sujet y donne lieu.

J'aurai l'honneur de poster l'état du mois demain au ministre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 390**

Ce 9 septembre 1788

Lefevre de Vély. Opéra des Incas. Rép[onse] le 11 septembre 1788. M. Comyn.

Monsieur,

J'ai l'honneur en l'absence de M<sup>r</sup> de La Ferté de vous observer :

1<sup>o</sup> relativement au mémoire de M. Lefevre auteur de la musique des *Incas* qui longtemps avant qu'il fut question d'entendre son ouvrage, l'administration avait arrêté que *Démophon* de messieurs Marmontel et Cherubini serait répété, qu'à la vérité sans la maladie du S<sup>r</sup> Rousseau, l'ouvrage de M. Lefevre eut été répété huit jours plus tôt que celui de M. Cherubini au lieu de l'être huit jours après, mais sans cependant avoir le droit de prétendre à ce que les *Incas* fussent donnés avant *Démophon* dont les auteurs ont la promesse de l'administration, en supposant que leur ouvrage était tel qu'elle le désire. Je ne puis que vous assurer, Monsieur, que l'opéra de M. Lefevre sera entendu huit jours après que celui de messieurs Marmontel et Cherubini l'aura été et que, comme les bons ouvrages n'ont point de tour, les plaintes de M. Lefevre ne sont nullement fondées.

2° Quant au S<sup>r</sup> Beauviller, dont le ministre a ordonné la révocation pour avoir abusé de deniers appartenant à l'Académie dont il doit encore une partie et plus encore à cause de la manière dure et malhonnête avec laquelle il se conduisait à l'égard du public qui s'en plaignait chaque jour. Je ne puis, Monsieur m'empêcher de vous représenter qu'il serait d'un très mauvais exemple qu'on réintégra un pareil homme dans la place et que si les personnes qui sollicitent pour lui le connaissaient bien, aucune ne voudrait s'y intéresser.

3° J'ai conformément aux ordres du ministre consigné dans la lettre adressée à M<sup>r</sup> de La Ferté fait porter sur les registres l'augmentation de 99 Lt accordée par chaque jour de spectacle à la garde de l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 391**

À Paris ce matin 9 septembre à une heure et demie

Monsieur,

Je me hâte de vous prévenir que Monsieur l'ambassadeur de Suède a été chez vous ce matin pour vous demander un ordre de début pour le jeune danseur suédois dont j'ai eu l'honneur de vous parler, que tout considéré j'ai répondu à M. Desentelles à qui il s'est adressé en votre absence que je donnerai des ordres ce soir pour le début de ce jeune homme et que j'étais persuadé que vous ne voudriez pas vous refuser à accorder une demande faite par le gendre de M. Necker.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai eu l'honneur de voir le ministre ce matin.

**O<sup>1</sup> 619 n° 392**

À Paris 10 septembre

Monsieur,

J'ai répondu ce matin à M. Comyn et lui ai envoyé la lettre de M<sup>me</sup> de Serilly en faveur du S<sup>r</sup> Beauviller, ainsi que le mémoire du S<sup>r</sup> Lefevre musicien concernant

son opéra ; j'ai fait enregistrer la lettre du ministre au sujet de l'augmentation des soldats des gardes que je vous renvoie ainsi que la lettre de M. Comyn.

Dans la crainte que j'ai, que vous n'avez pas reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, j'ai celui de joindre ici celle de M. Desentelles d'hier matin qui m'a déterminé à prendre sur moi d'ordonner le début du danseur suédois pour vendredi prochain dans *Le Devin du village* dans lequel il dansera un pas de deux avec la demoiselle Guimard.

J'ai pensé Monsieur, que les trois mois d'amendes que ordonnez être imposés au S<sup>r</sup> Vion le mettraient fort mal à son aise ; je vous prie de trouver bon qu'il n'en paye qu'un et qu'à la prochaine faute qu'il fera il soit renvoyé sans retour.

J'ai fait chercher le S<sup>r</sup> Huard jusque chez son frère, on ne sait où il demeure ni ce qu'il est devenu ; j'en avais besoin hier dans le ballet du *Déserteur*, il a fallu le doubler ; je pense Monsieur, que ce serait une bonne circonstance pour se défaire d'un aussi mauvais sujet d'autant que le congé de 3 mois qu'il vous a surpris n'était pas pour revenir se montrer à Paris une demie journée et s'en aller courir ailleurs.

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Rousseau a demandé hier au S<sup>r</sup> Prieur de lui faire une avance de 2400 lt dont 1200 dans ce moment et le reste à la fin du mois ; je vous avoue que j'ai engagé Prieur à faire l'impossible pour rendre ce service à ce sujet qui ne doit rien à la caisse, qui depuis trois mois fait exactement le service du S<sup>r</sup> Lainez et le sien. Je pense que cet homme mérite des égards dans la circonstance où il se trouve, d'autant plus qu'il a une très bonne conduite, qui ne ressemble aucunement à celle des S<sup>rs</sup> Laÿs et Chéron et beaucoup d'autres.

Le S<sup>r</sup> Gardel ne me parle de rien depuis la conversation où je lui ai fait les propositions dont vous m'aviez chargé ; j'ignore s'il vous a écrit. Si vous le jugez à propos je lui en parlerai encore dans le cas où il ne vous eut point écrit. Il est très piqué de ce que le début du danseur suédois ait été arrangé par Laÿs et le S<sup>r</sup> La Salle, entre Noverre et Guimard sans sa participation ; je l'ai consolé en lui disant que son ami La Salle ne changerait pas de religion pour lui faire plaisir et qu'il devait le connaître depuis longtemps.

J'ai remis hier l'état des dépenses au ministre comme j'ai eu l'honneur de vous le mander hier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

On répètera ce soir l'opéra de *Démophon* poème de M. Marmontel musique de M. Cherubini.

O<sup>1</sup> 619 n° 393

À Paris ce jeudi 11 septembre

Monsieur,

Nous avons répété hier le matin et le soir l'opéra de *Démophon* de messieurs Marmontel et Cherubini, dans lequel il y a de très belle musique mais beaucoup de longueurs dans la musique et même dans le poème. Messieurs les auteurs à qui j'en ai fait l'observation que d'autres personnes leur ont faite sont convenus qu'ils avaient de très grands retranchements à faire ; je pense donc, monsieur, qu'il n'y a pas à hésiter de prendre le parti de préparer tout pour donner cet opéra le plus tôt possible, attendu la réputation des deux auteurs et l'enthousiasme qui m'a paru animer les applaudissements des gens de l'Opéra et de plusieurs personnes qui étaient à la répétition entre autres M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> la duchesse de Richelieu et beaucoup d'autres personnes de distinction. J'ai cependant remarqué un trait dans les paroles qui pourrait empêcher de donner cet opéra dans ce moment ci ; si M. Marmontel n'y faisait pas un changement, le sens de ses paroles est, *que l'on doit croire à la parole des rois parce qu'elle est sacrée et inviolable...* vous penserez sûrement comme moi, que la frénésie qui anime les mauvaises têtes d'un certain public ne laisserait pas tomber cette maxime sans faire peut-être un esclandre ce qui pourrait troubler scandaleusement le spectacle.

Je recueillerai les opinions sur cet ouvrage après demain à l'assemblée du répertoire, et j'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce que l'on en pense.

J'ai fait chercher inutilement le S<sup>r</sup> Huard comme j'ai eu l'honneur de vous le mander hier.

L'arrangement tient toujours pour le spectacle de demain vendredi, la demoiselle Saint-Huberty jouera les rôles d'Iphigénie et de Colette.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai oublié de vous rendre compte hier à l'article du S<sup>r</sup> Vion de vous dire qu'il était déjà à l'amende de son mois de juillet et qu'avec celle de son mois de septembre cela fera deux mois.

**O<sup>1</sup> 619 n° 394**

Ce jeudi 12 septembre 1788

Monsieur,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin envoyée à la poste, j'ai reçu celle que vous m'avez fait celui de m'écrire hier.

Je vous ai rendu compte que le S<sup>r</sup> Huard avait écrit à M. Francœur qu'il était de retour à Paris, que je l'ai fait chercher, qu'on n'a pas pu le trouver, que son frère ignore où il est caché ; enfin ce sujet a [eu] très tort de ne pas reprendre son service s'il est à Paris, et un plus grand de profiter de la bonté que vous avez eue de lui donner un congé sur un faux exposé. C'est un mauvais sujet, je le répète, qui ne mériterait aucun ménagement.

Quant au S<sup>r</sup> Vion qui était déjà imposé à une amende pour faute commise dans le courant du mois de juillet, et celle à laquelle il est imposé pour le mois de septembre, cela fait deux mois qu'il payera.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans ma lettre de ce matin de l'opéra de *Démophon*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Le Court qui se dit dans la détresse doit me faire demander une gratification ; je lui ai fait dire que cela était hors de mes pouvoirs mais je lui ai fait avancer, sur les amendes, une somme de 900 lt à réclamer à Pâques prochain.



**O<sup>1</sup> 619 n° 395**

À Paris ce jeudi 12 septembre 1788

Monsieur,

J'ai [fait] mettre hier sur la liste des entrées gratuites de l'amphithéâtre le nom de M. de Maulost ainsi que vous me l'avez ordonné ; j'en ai écrit tout de suite au ministre, dont je vous renvoie la lettre.

J'ai vu hier M. Pâris que j'ai prié de donner des ordres dans le moment pour faire deux décorations à faire très peu considérables et très peu dispendieuses pour l'opéra de *Démophon*. Comme le S<sup>r</sup> Boquet fils vient d'engager un parent du ministre à lui écrire en faveur de son opéra des 4 saisons, que nous avons répété il y a trois semaines, et dans lequel on a désiré des changements considérables tant dans le poème que dans la musique avant que de l'entendre en répétition une seconde fois. Je crains que M. Boquet père, fâché de ce que l'on ne peut donner l'opéra de son fils dans ce moment, ne mette peut-être beaucoup de lenteur dans le travail pressé de ces deux décorations ; si malheureusement ma crainte se vérifiait, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte, parce que nous ne pouvons plus différer de donner au public un ouvrage nouveau.

Je vais faire chercher encore le S<sup>r</sup> Huard ; s'il est absent je ferai supprimer son nom de dessus l'état ; j'en prévientrai ce soir M. Gardel. Je vais écrire à M. Comyn qui m'a envoyé la lettre au ministre en faveur de M. Boquet fils ; ma lettre servira de réponse au solliciteur.

Le danseur suédois débutera aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 396**

À Paris, ce 13 septembre 1788

Monsieur,

Le danseur suédois a débuté hier dans un pas de deux avec mademoiselle Guimard. Ce jeune homme danse dans le genre du S<sup>r</sup> Vestris fils mais il n'en a pas à beaucoup près la vigueur. Ce pas de deux était composé d'entrelacements de guirlandes et de couronnes, d'attitudes et d'actions connues depuis

longtemps. Peut-être que les feuilles périodiques en feront un grand étalage, tant mieux pour la recette, mais je dis ce que j'ai cru voir, ainsi que plusieurs personnes.

J'ai l'honneur d'avoir envoyé le répertoire d'arrêtés aujourd'hui.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous fais mon compliment sur le beau temps qu'il fait ; je souhaite qu'il continue jusqu'à la fin de votre séjour à la campagne.

La demoiselle Saulnier toujours malade ce qui empêche de donner le ballet du *Premier Navigateur*, il faut espérer qu'elle prendra un parti raisonnable sur son talent.

J'ai demandé hier au S<sup>r</sup> Gardel s'il avait fait ses réflexions et s'il vous avait écrit ; il m'a répondu qu'il vous écrirait incessamment.

Le S<sup>r</sup> Huard s'est présenté aujourd'hui chez moi ; comme l'on peut s'en passer d'ici au premier octobre, M. Gardel vient de lui écrire qu'il pouvait se tenir tranquille jusqu'à cette époque à laquelle il reprendra son service, et que ses appointements recommenceraient à courir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 397**

À Paris, ce 15 septembre 1788

Monsieur,

Vous avez vu dans le journal d'hier que ce que j'avais prévu est arrivé ; on y fait l'éloge du danseur qui a débuté, mais le S<sup>r</sup> Noverre qui n'a pas voulu se compromettre, y fait dire que ce jeune homme est élève du S<sup>r</sup> Deshayes. Mais comme il s'agit de trouver d'autres moyens, Guimard et Noverre partent pour L'Haÿ et tenir conseil sur ce que l'on pourrait faire pour faire réussir ce danseur, que tout le public comme moi, a trouvé pantomime de province et non un danseur.

Le jeune Laborie dont j'ai eu l'honneur de vous parler a dansé hier dans *Armide* avec beaucoup d'applaudissements ; cela m'a fait venir l'idée de solliciter M. Gardel de lui donner des leçons ; il m'a promis de s'en charger à commencer d'aujourd'hui que le jeune ira chez lui.

J'ai envoyé hier chez le S<sup>r</sup> Chéron pour l'engager à chanter son rôle dans *Armide* ; il a fait dire qu'il ne serait pas en état de chanter de toute la semaine, ce qui ajouté aux 12 ou 15 jours qu'il y a qu'il ne chante point font 3 semaines de vacances.

Le S<sup>r</sup> Laÿs chez qui j'ai envoyé a fait dire qu'il venait de suer quatorze chemises. Il résulte que si l'Opéra n'avait pas le S<sup>r</sup> Adrien qui a très bien chanté hier, on serait très à plaindre car le S<sup>r</sup> Chéron est un paresseux qui regarde sa place de premier acteur, et celle qu'il a chez le roi, comme deux bénéfices qui ne peuvent jamais lui manquer ; ce qui lui a fait dire qu'il ne chanterait pas de toute cette semaine. C'est parce qu'il a un rôle dans l'opéra que nous devons répéter après demain, sur lequel je suis sûr qu'il n'a pas jeté un regard.

Quant au S<sup>r</sup> Laÿs il a toujours une maladie en poche surtout quand on parle de donner *Panurge* ou *La Caravane* ; on dit qu'il est très fâché de ce qu'on ne répète pas le *Démophon* du feu S<sup>r</sup> Vogel qu'il dit valoir beaucoup mieux que celui de *Cherubini* parce que le rôle de Démophon a été fait pour lui. Cet homme est fourbe et méchant, mais j'espère que lorsque le S<sup>r</sup> Dufresne, qui a une très belle voix et qui travaille avec un zèle incroyable, aura débuté, ce qui peut-être dans 3 mois, le S<sup>r</sup> Laÿs verra que l'on pourra se passer de lui à moins qu'il ne se voue totalement aux rôles qui lui conviennent.

Je suis fâché d'être obligé de vous ennuyer de plaintes semblables, mais je suis indigné de voir la conduite de ces deux sujets.

Le S<sup>r</sup> Picot vient de me dire qu'il a fait un travail avec M. de Lalande pour l'arrangement des loges louées à l'année. Ce travail a été fait sur un calendrier perpétuel. Ce travail est fait pour cent années. M. de Lalande y a mis son approbation, cet ouvrage vous sera présenté et dédié.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La recette d'hier a été de 1 338 lt et 4 s. Si on avait donné un autre opéra on n'aurait pas fait 400 lt.

**O<sup>1</sup> 619 n° 398**

À Paris, ce 16 septembre 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que les S<sup>rs</sup> Chéron et Laÿs sollicités ou persécutés par messieurs les auteurs dont on répétera l'opéra, demain mercredi, ont fait dire qu'ils répéteraient. Le S<sup>r</sup> Chéron a pris la peine de venir lui-même prévenir qu'ayant encore une médecine à prendre, il ne chanterait ni aujourd'hui ni vendredi ; nous verrons si le S<sup>r</sup> Laÿs se déterminera à chanter *Panurge* dimanche pour forcer la recette de ce jour là.

Je suis toujours fâché de vous fatiguer des mêmes objets, mais il faut bien vous dire tout.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai été voir le ministre à qui je n'avais rien à dire mais pour prendre ses ordres ; il n'en avait point à me donner. En rentrant j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier ; je recommanderai à M. Boquet de presser le plus qu'il pourra les travaux pour *Démophon*.

O<sup>1</sup> 619 n° 399

À Paris, ce 17 septembre 1788

Monsieur,

J'ai appris hier que le S<sup>r</sup> Gardel vous avez écrit.

On dit dans le public que M. Grétry ne donnerait pas son opéra d'*Aspasie* si le S<sup>r</sup> Noverre ne rentrait pas à l'Opéra ; on donne pour garants de cette nouvelle, le S<sup>r</sup> La Salle et toute la cabale contre le S<sup>r</sup> Gardel, à qui ces propos font beaucoup de peine.

On avait projet de donner le ballet du *Premier Navigateur* aux ambassadeurs indiens ; on a fait les décorations qui y manquaient, mais hier M. Gardel m'a dit qu'il fallait habiller à neuf presque les trois quarts de ce ballet. Je lui ai répondu que cela n'était pas possible, que l'Académie n'était pas en état de faire cette dépense dans ce moment et qu'il n'y avait qu'à le garder pour un autre temps.

Je parle à M. Boquet pour les décorations de *Démophon*, les auteurs s'occupent des changements. Je compte voir après demain M. Marmontel et j'en causerai avec lui et M. Cherubini.

Nous répéterons ce soir l'opéra de messieurs Duplessis et Lefevre ; j'aurai l'honneur de vous en rendre compte demain.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 400**

À Paris, ce 18 septembre 1788

Monsieur

Nous avons répété hier l'opéra de la suite de *Pizarre*, paroles de monsieur le chevalier du Plessis, musique de M. Lefevre. Le poème est mal écrit, sans intérêt et pour dire le mot fort mauvais ; il y a dans la musique deux ou trois morceaux assez bien faits pour les situations, mais tout le reste est d'un genre imité et copié de tout ce que les auteurs italiens mettent dans leurs opéras, à l'exception que M. Lefevre a dénaturé les choses qu'il a voulu imiter au point qu'il les a rendues mauvaises et sans effet. Il résulte de cette répétition que c'est peine perdue ; le seul bien qui peut en résulter c'est que l'on donne la preuve au public que l'on cherche à lui donner des nouveautés, et que l'on préfère les auteurs qui ont le plus de réputation pour en entendre les ouvrages. J'espère que nous pourrons répéter mercredi prochain l'opéra d'*Antigone*, poème de M. Marmontel, musique de M. Zingarelli, si ces deux auteurs veulent consentir à l'être sans le S<sup>r</sup> Lainez qui a un rôle considérable dans cet opéra ; M. Lemoyne pour la répétition du sien veut attendre obstinément le retour de cet acteur, qui mésuse par trop du congé que vous lui avez donné, étant parti le 8 juin, ce qui fait actuellement trois mois d'absence. Je suis d'autant plus inquiet que le S<sup>r</sup> Rousseau est attaqué, depuis 8 jours, de coliques violentes qui le prennent à six heures du soir et ne le quittent qu'à minuit ; enfin, il a eu beaucoup de peine à achever son rôle dimanche dernier ; s'il ne peut pas chanter demain, je serai obligé de le faire doubler par le S<sup>r</sup> Lecourt, s'il le peut, car il vient d'avoir la grippe, ou par les S<sup>rs</sup> Martin ou Lefevre.

Je reçois dans le moment une lettre du ministre, qui me prévient qu'il accorde les grandes entrées de l'Opéra à M. Bignon secrétaire de monsieur le procureur général.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 401

À Paris, ce 18 septembre 1788

Monsieur,

Depuis ma première lettre envoyée à la poste, j'ai reçu celle dans laquelle est inclus le mémoire de M. Toméoni ; il a pris la peine de venir me voir il y a 8 jours. Je lui ai dit qu'il n'était pas possible de le répéter avant que d'avoir répété les opéras que le comité a décidé d'entendre successivement, mais que je ferai tout ce que je pourrai pour faire une répétition de son ouvrage le plus tôt qu'il me serait possible, mais que dans ce moment cela ne se pourrait. Il a paru content de ma réponse, mais cet homme est harcelé par son poète (le S<sup>r</sup> Le Bœuf) qui est aussi mauvais poète qu'il était mauvais comédien. La preuve de l'ineptie de cet homme, c'est qu'il a eu la bêtise d'apporter à un comité de lecture l'opéra d'*Armide* corrigé par lui ; on peut juger cet auteur d'après cette impudence. Il a cru faire d'*Armide* comme de l'opéra de *Renaud ou La Suite d'Armide*, qu'il a présenté au comité, comme étant de lui, tandis qu'il l'avait pris dans les œuvres de l'abbé Pellegrin. Tout cela n'empêchera que l'on ne répète l'opéra de M. Toméoni, pour en entendre la musique, mais cela ne peut avoir lieu qu'après les répétitions des opéras d'*Antigone*, de *Nephté* et de *Clytemnestre* à moins que vous ne donniez des ordres contraires.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 402

À Paris, ce 20 septembre 1788

Monsieur,

On donnera demain *Panurge*, malgré la mauvaise volonté du S<sup>r</sup> Vestris ; voici ce qui s'est passé. Ce jeune homme demanda mercredi à M. Francœur ce que l'on donnerait dimanche ; il lui répondit que ce serait *Panurge* ; il lui dit que cela était ridicule, et qu'il ne danserait [pas]. M. Francœur répondit qu'il avait tort. Le jeune homme a imaginé de faire le boiteux en assurant à M. Gardel qu'il s'était blessé en s'exerçant. M. Gardel est venu me rendre compte de cela hier matin ; je l'ai prié de dire au S<sup>r</sup> Vestris que s'il s'obstinait à ne vouloir pas danser qu'il me le fit savoir hier à l'Opéra, qu'alors je ferais afficher un autre opéra, mais que je lui donnais ma parole d'honneur qu'il serait à l'amende de son mois,

et que j'étais sûr que vous approuveriez cette punition. En conséquence le jeune a blasphémé contre moi et a fini par dire qu'il se soignerait. Enfin, M. Gardel m'a dit hier qu'il lui avait promis de danser ; j'ai fait l'affiche en conséquence. Je suis boudé par le père et le fils qui sont passés hier devant moi sans me regarder ; cela m'est égal pourvu qu'il danse.

Le S<sup>r</sup> Laÿs qui a chanté hier n'a rien dit, mais il n'enrage pas moins d'être obligé de chanter un opéra qu'il déteste.

Le S<sup>r</sup> Lainez qui n'est point arrivé nous empêche de répéter mercredi *Antigone* de M. Zingarelli, et *Nephté* de M. Lemoyne ces deux auteurs ayant dans leur opéra des rôles considérables fait pour cet acteur que le S<sup>r</sup> Rousseau ne pouvait répéter sans risquer de se mettre hors d'état de faire le service.

J'ai calculé hier avec M. Boquet à quoi monterait la dépense des habits à faire pour compléter ceux du ballet du *Premier Navigateur* ; il m'a assuré que cela n'était pas à 2400 lt comme les décorations en sont faites, et que le public paraît désirer ce ballet ; j'ai pris sur moi de lui dire de le compléter, persuadé que vous approuveriez cet ordre ; il pourra être prêt pour le mardi 30 de ce mois ; il sera donné avec *Chimène* dont nous avons la décoration et les habits. Cela fera du moins un spectacle neuf, en attendant le retour du S<sup>r</sup> Lainez qui nous empêche [de] donner *Alceste* et *Evelina*, en attendant la mise de *Démophon* aux décorations duquel on travaille à force.

Comme nous ne pouvons avoir de répétition mercredi prochain et que le spectacle est convenu et arrêté jusqu'au dimanche 28, je vous [prie] de permettre que je puisse aller mardi matin à la campagne jusqu'au dimanche au soir que je reviendrai pour l'Opéra ; d'ailleurs je suis si proche de Paris que si ma présence était nécessaire, j'y serais dans cinq quarts d'heure. Au surplus je ne partirai qu'après avoir reçu votre réponse.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici le répertoire de la semaine prochaine. La demoiselle Saint-Huberty ayant consenti à une 4<sup>e</sup> représentation du spectacle d'hier, il faut profiter de sa bonne volonté.

J'oubliais de vous prévenir, Monsieur, que le parlement rentrait lundi ou mardi prochain, comme on le dit, il ne serait pas possible d'avoir les soldats comparses

des gardes pour ouvrir le ballet de *Mirza* mardi, comme je l'ai marqué sur le répertoire et que ce serait l'*Armide* qui remplacerait ce spectacle. Le sergent, M. Chanet, m'ayant fait observer que les gardes français seraient sous les armes au moins pendant ces deux jours et peut-être plusieurs jours après.

P.S. La demoiselle Gavaudan cadette et le S<sup>r</sup> Chardini ont été sollicité d'aller jouer sur le théâtre de Saint-Germain l'acte d'*Ariane* et le *Devin du village* pour le bénéfice d'une ancienne actrice de province qui a beaucoup d'enfants ; ils ont besoin pour cela de cinq habits ; seulement ni ayant ni chœurs ni ballets de Paris, c'est un acte de charité qui les a déterminés à promettre à monsieur le maréchal de Noailles de concourir à un acte de bienfaisance ; ils se sont adressés à moi pour avoir les 6 habits dont ils auront soin eux-mêmes ; je leur ai répondu qu'il m'était défendu de prêter des habits, mais que j'allais avoir de vous en écrire et que si [vous] le permettiez, je les leur ferais prêter, mais qu'il fallait attendre votre réponse sans laquelle je ne pourrais rien. Je les ai remis à lundi, espérant recevoir vos ordres ce jour-là.

O<sup>1</sup> 619 n° 403

À Paris, ce 22 septembre 1788

Monsieur,

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant-hier, dans laquelle étaient celles de messieurs Gardel et Lainez. Celle du S<sup>r</sup> Gardel me paraît remplie d'observations très fondées sur le S<sup>r</sup> Noverre et les menées des S<sup>rs</sup> Vestris, mais il faut qu'il suive tous les bons conseils que vous lui donnez dans votre lettre, soit en choisissant un autre adjoint que le S<sup>r</sup> Favre et en suivant strictement et généralement tous les autres, ainsi qu'il en est convenu hier avec moi.

Quant au S<sup>r</sup> Lainez, je répèterai qu'il a mésusé de vos bontés ; je ne lui écrirai pas parce qu'il ne pourrait recevoir ma lettre que le 27 ou le 28 et que j'estime qu'il sera en route pour revenir à Paris.

Je pense comme vous, Monsieur, que le chevalier du Plessis tourmentera le ministre pour son opéra si cela n'est pas déjà fait, car je viens de recevoir une lettre pour me rendre à son audience aujourd'hui. Je serai muni d'une délibération du comité sur cet opéra si c'est pour cela qu'il me mande. En revenant de l'audience, j'aurai je pense assez de temps pour vous rendre compte de ce qui s'y sera passé.



Vous verrez par la feuille de recette d’hier que l’on a bien fait de donner *Panurge*, un autre opéra n’aurait pas apporté 2383 lt.

Les Vestris [et] compagnie font toujours courir le bruit que le S<sup>r</sup> Noverre va reprendre sa place de maître de ballet. Le S<sup>r</sup> La Salle s’en frotte les mains de plaisir, c’est une jouissance qu’il faut leur laisser pour ce moment ci.

J’ai l’honneur d’être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Comme il n’est pas question de la rentrée du parlement ni pour aujourd’hui, ni pour demain, on donnera demain *Œdipe* suivi du ballet de *Mirza*, et *Armide* sera donné dimanche prochain 28 au lieu d’*Œdipe*. Et mardi 30 *Chimène* avec *Le Premier Navigateur* ; je ne connais que ce moyen pour faire des recettes dans les circonstances présentes.

P.S. J’ai eu l’honneur de voir le ministre qui avait une note à me donner pour la répétition d’un opéra, paroles faites depuis plus de 20 ans par le S<sup>r</sup> Dancourt, la musique d’un M. Gaultier homme sans réputation ; je viens d’apprendre que cet ouvrage a été répété jeudi dernier en petit comité chez le S<sup>r</sup> Laÿs, que la musique en a été trouvée gothique et même mauvaise. Comme cette répétition lui a été demandée par mademoiselle Daligre fille de monsieur le premier président, je viens de lui répondre une lettre ostensible qu’elle communiquera à ces deux auteurs si elle le juge à propos de la demander au ministre.

Je lui ai remis la délibération du comité concernant l’opéra de messieurs Duplessis et Lefevre en le prévenant qu’il allait être assailli par ce premier qui était à l’audience ; je l’ai prié en même temps de ne pas écouter les sollicitations et de me renvoyer les demandes qui lui seraient faites en votre absence, ce qu’il m’a promis.

Le spectacle de vendredi est assuré, ce sera le même qui est porté sur votre répertoire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 404**

À Paris, ce 23 septembre 1788

Monsieur,

Je pars pour la campagne jusque samedi, ou au plus tard dimanche au soir, après avoir assuré les spectacles d’aujourd’hui, de vendredi et de dimanche. S’il

arrivait des évènements que l'on ne peut pas prévoir on m'enverrait en express et je serais de retour une heure et demie après. Messieurs Francœur et La Suze veilleront exactement à tout.

J'ai causé hier avec M. Gardel et lui ai représenté la nécessité urgente de choisir un autre aide que le S<sup>r</sup> Favre ; il m'a répondu qu'il s'en occupait sans me rien dire de plus ; mais j'ai appris, par une personne très sûre que son projet était d'engager le S<sup>r</sup> Hus à prendre cette place ; je ne connais point le talent de cet homme, mais je connais ceux de sa fille qui chante très bien, qui est d'une très belle figure, mais dont la voix n'est pas encore revenue des fatigues qu'elle a essuyées en apprenant à chanter de la demoiselle Saint-Huberty, et de celles que lui ont occasionné le goût de cette femme pour son sexe ; car tout le monde sait que toutes les jeunes filles qu'elle a attirées chez elle ont été les victimes de ses débauches. Cependant comme cette fille n'a que 17 ans et demi, il y aurait tout à espérer qu'en se ménageant sa voix deviendrait ce qu'elle peut-être, c'est-à-dire une voix forte et convenable aux grands rôles. Il y a tout à croire que M. Gardel ne tardera pas à vous confier ses projets.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Saint-Huberty a dit qu'elle voulait reprendre le rôle de Chimène comme lui appartenant ; elle demande un habit que l'on ne peut pas se dispenser de lui faire. Je suis très fâché de cette réclamation qui empêchera les demoiselles Lillette et Mulot de s'exercer dans ce rôle.

**O<sup>1</sup> 619 n° 405**

À Paris, ce 25 septembre 1788

Monsieur,

J'étais parti avant-hier pour la campagne, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ; votre lettre du 23 que l'on m'a renvoyée hier m'a déterminé à revenir ici ; j'ai vu en arrivant M. de Nesle que j'ai chargé de faire la délibération sur le contenu de votre lettre ostensible ; je vais envoyer savoir aujourd'hui chez le ministre. Si je pouvais avoir l'honneur de le voir demain ou après demain, je lui dirais ce que vous me prescrivez et j'appuierais fortement sur les 40 000 lt. S'il n'était point à Paris, je crois que je me déterminerais à l'aller trouver à Versailles un de ces deux jours.

Je ne comprends rien à ce que vous a dit M. Desentelles du S<sup>r</sup> Gardel, puisque j'ai vu ce jeune homme enchanté de la réponse que [vous] avez fait à sa lettre, qu'il m'a assuré qu'il ferait l'impossible pour que le public fut content de lui. Cela n'a pas l'air de vouloir céder sa place au S<sup>r</sup> Noverre, qu'on m'a dit avoir été avant-hier dans le foyer des acteurs, ivre comme un fiacre tenant des propos qui n'avaient ni queue ni tête ; le hasard l'a fait sortir avec Francœur à qui il a dit qu'on le solliciterait de rentrer à l'Opéra, *mais que sous le ministère actuel il ne voudrait point pour 30 000 livres de la place de maître de ballet...* Ces propos partent des conseils de la cabale de [L'Haÿ] où se tiennent les comités sous la présidence du S<sup>r</sup> La Salle ; ils sont composés de Guimard, Despréaux, Noverre, Vestris ; on donne son avis avant le dîner, on fait une délibération dont on envoie le résultat à un homme que vous connaissez. Enfin, il y a quelques jours qu'il était question de me faire mon procès, non pour me faire renvoyer, mais me faire chasser. Le résultat a été de faire un mémoire de tous mes torts et de l'envoyer au ministre. S'il vous est remis, Monsieur, je vous demande en grâce de me le communiquer pour y répondre. Ce ne sera pas le premier qu'aura fait le S<sup>r</sup> La Salle contre moi, mais au moins j'oserai espérer que ce sera le dernier, car si cet homme n'est pas renvoyé à la fin de l'année je défie à qui que ce soit de résister à toutes les intrigues de ce méchant homme. C'est lui qui a empêché Noverre de s'en retourner en province, lui promettant la place de maître des ballets ; pour cela il a fallu aller faire des bassesses à Guimard, à Despréaux et les engager à aller à la campagne, où tout s'est tramé. Ne serait-ce pas mieux de renvoyer le secrétaire perpétuel en lui donnant ses appointements pour retraite, non pour les services qu'il a rendus mais, pour empêcher le désordre qu'il mettra dans l'administration tant qu'il sera à portée d'intriguer contre elle, qui n'aura de tranquillité que lorsqu'il ne s'en mêlera plus. Je suis bien peiné, Monsieur, de vous fatiguer de plaintes semblables, mais, je ne puis confier qu'à vous le tort que cet homme fait à la machine qu'il voudrait voir anéantir, ainsi qu'à ceux qui s'occupent de la soutenir. Je vous prie, Monsieur que si cet homme avait changé de conduite, j'aurais été charmé de vous demander vos bontés pour lui, mais il est malheureusement attaqué de la maladie de nuire lorsqu'il ne peut pas s'emparer d'une chose qu'il pourrait faire tourner à son avantage.

C'est donc à vous seul, Monsieur, à qui j'adresse mes plaintes et ma douleur de voir l'Opéra en combustion par les intrigues d'un ambitieux.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je recommanderai fortement au S<sup>r</sup> Gardel de vous écrire afin que vous sachiez à quoi vous en tenir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 406**

À Paris, ce 26 septembre 1788

Monsieur,

J'ai été prévenu hier par M. Francoeur, que M. Gardel avait proposé mardi dernier à la demoiselle Roze de danser dans l'opéra de *Chimène* que le S<sup>r</sup> Vestris père, s'y était opposé. M. Gardel doit m'en parler ce soir ; après quoi je parlerai à cette fille ; si elle refuse de faire son service je lui signifierai très fermement qu'elle sera à l'amende de son mois. Je ne connais point d'autres moyens à employer pour empêcher les sujets de se conduire par les conseils de cette maudite cabale ; ce sera votre affaire Monsieur, j'ai sévi contre les chefs.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai écrit hier à M. Pouteau pour savoir quel jour et à quelle heure je pourrai avoir l'honneur de voir le ministre à Paris ou à Versailles.

**O<sup>1</sup> 619 n° 407**

À Paris, ce 27 septembre 1788

Monsieur,

J'ai vu hier M. Gardel à qui j'ai parlé de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à son sujet ; il m'a répondu que ce que M. Desentelles vous a dit était le résultat d'une conversation qu'il avait eu avec lui le jour de son départ pour Anet ; il m'en a donné la preuve en me communiquant la lettre qu'il en a reçu. Je lui ai dit qu'il fallait qu'il vous écrivît aujourd'hui ses dernières intentions, qui m'ont paru être de rester maître des ballets ; je lui ai recommandé de ne pas perdre un instant pour se choisir un adjoint qui pût l'aider avec succès ; il m'a parlé du S<sup>r</sup> Hus comme étant en état de faire de beaux ballets dans le corps des opéras, et même des ballets d'action en ayant fait plusieurs en province qui ont

eu beaucoup de succès. Je l'ai prié de vous mander sans différer toutes ces choses.

Il m'a dit qu'enfin, le S<sup>r</sup> Vestris s'était déterminé à faire danser la demoiselle Roze dans *Chimène*, il y a tout à croire que la fermeté que j'ai mise pour faire danser son fils, dimanche dernier, dans *Panurge*, lui en a imposé, et qu'il a voulu éviter à cette fille la menace que je lui aurais faite, et la tracasserie qu'il se serait faite vis-à-vis de vous.

M. Pouteau est venu me voir hier, à l'Opéra, pour me dire que le ministre ne reviendrait à Paris que dimanche au soir ; qu'il était inutile que j'allasse à Versailles parce qu'il était si surchargé d'affaires dans ce moment que peut-être, je ne pourrais pas le voir, mais que je n'avais qu'à venir lundi matin à 8 heures et que je causerai avec lui pendant sa toilette, ce que je ferai. Il est si occupé que M. Janssen qui avait été à Versailles mercredi pour le voir n'a pas pu parvenir jusqu'à lui.

Je crois que j'aurai une grande dispute à l'assemblée du répertoire avec la demoiselle Saint-Huberty qui veut changer le costume de son habit de *Chimène*, ce qui entraînerait la dépense de 6 habits tant pour elle que pour les 4 suivantes ; je verrai à quoi montent ses prétentions. Si elles sont trop fortes et qu'elle refuse de chanter, j'ai encore quatre *Chimène* qui pourront la remplacer ; la 1<sup>ère</sup> la demoiselle Chéron qui a débuté par ce rôle, les demoiselles Gavaudan, Lillette et Mulot.

On assure que le cirque du palais royal est loué 80 000 lt pour y donner des bals, je n'en crois rien, parce qu'il faudrait que les entrepreneurs payassent à l'Opéra une pareille somme pour en obtenir la permission. À propos du bal il ne sera pas possible d'en donner avant le jour des rois parce que la grande et la petite salle ont été brûlées dans l'incendie des Menus ; on travaille à refaire la grande.

Vous verrez dans le journal d'aujourd'hui la mort de M<sup>me</sup> Hebert, qui est morte avant-hier à 10 heures du matin ; son médecin m'a dit qu'elle avait écrit deux lettres, qu'elle avait déjeuné comme elle faisait ordinairement avec une tasse de café à la crème, qu'un moment après elle s'était trouvé mal, qu'on avait été le chercher, qu'à son arrivée elle était expirante, qu'elle est morte un quart d'heure après. Il l'a fait ouvrir hier, il me dira demain la cause d'une mort aussi subite. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire pour la semaine prochaine. J'espère que le S<sup>r</sup> Lainez ne manquera d'arriver sous deux ou trois jours, car il ne

peut y avoir de répétitions d'ouvrages nouveaux qu'à son retour, encore y a-t-il à craindre qu'il n'arrive très fatigué.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'apprends à l'instant que monsieur Moreau dessinateur a décidé la demoiselle Saint-Huberty à se vêtir comme *Chimène* doit l'être, ce qui n'occasionnera que la dépense de son habit et m'évitera une discussion avec elle. Cependant elle demande une garniture de soie sur cet habit qui coûtera environ 5 ou 6 louis, ce qui le rendra fort cher ; mais il faut le faire pour éviter ses criailleries.

S'il ne peut pas être possible d'attendre en répétition l'opéra d'*Antigone* mercredi prochain, je vous demande encore la permission d'aller lundi au soir à la campagne jusqu'au samedi au soir ; j'aurai l'honneur de vous mander, avant mon départ, ce que m'aura répondu le ministre au mémoire que je lui remettrai. Je soumetts toujours mon absence aux circonstances qu'exigerait ma présence à Paris.

M<sup>elle</sup> Guimard a fait dire au magasin qu'elle voulait un habit neuf pour danser demain dans *Armide* tandis, à ce que m'a dit M. Boquet, qu'elle en a un presque neuf et que celui qu'on lui ferait ne serait pas plus brillant. Cela l'empêchera peut-être de danser ; ces gens la ruinent l'Opéra. J'apprends dans le moment que le S<sup>r</sup> Delaître, a pris sur lui de faire cet habit, prétendant qu'on lui a dit de ne rien refuser à mademoiselle Guimard ; je ne sais pas qui lui a dit cela, ce n'est sûrement pas moi.

Excusez s'il vous plaît le désordre de cette lettre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 408**

À Paris, ce 28 septembre 1788

Monsieur,

Je reçois dans le moment votre lettre d'hier ; j'ai fait voir à M. de Nesle l'article qui le concerne ; il m'a dit que vous ne lui aviez rien laissé à copier, que pour votre retour il vous tiendrait un état à jour et que le S<sup>r</sup> Vaillant travaillait à ce que vous lui avez laissé à faire.

M. Varanchan est absent depuis quelques jours, mais je parlerai ce soir à M. Clos pour l'engager de parler à Guimard ; à propos de cette demoiselle il

m'est venu l'idée d'engager M. Gardel à penser et à prendre les précautions dès à présent, pour qu'en cas d'accidents ou de maladies il fit un plan pour la faire doubler alternativement dans les ballets d'actions par les demoiselles Hilisberg et Miller. Le public ne serait peut-être pas fâché de voir ces deux jeunes sujets prêtes à remplacer une femme qui ne peut guère tenir le théâtre longtemps ; d'autre part cela assurerait le service des ballets d'actions qu'il faudrait suspendre si Guimard était malade.

Quant au chef de la cabale, il est mandé pour mardi ; comme je dois aller chez le ministre demain avant les Gentilshommes j'aurai l'honneur de le prévenir sur son compte et celui de la femme.

Je le préviendrai encore sur les prétentions de la demoiselle Saint-Huberty. J'ai été très content de la répétition de *Chimène*, surtout du ballet du second acte, dans lequel la demoiselle Roze a dansé un pas sur un très bel air de cet opéra ; elle a charmé tout le monde, elle a paru supérieure à elle-même ; je crois qu'elle y aura un très grand succès. M. Gardel a inséré dans ce ballet le pas de trois des folies d'Espagne exécuté par les demoiselles Miller, Hilisberg et le sie S<sup>r</sup> Nivelon ; ce pas plaira beaucoup aussi de la manière dont il est encadré dans cet acte espagnol.

J'ai grondé M. Gardel de ne vous avoir pas écrit hier, il fera partir sa lettre aujourd'hui.

Je me suis trompé si je vous ai mandé que j'étais à la campagne demain lundi ; je n'ai point eu l'intention d'y aller avant mercredi, étant nécessaire que je veille de la représentation de mardi, dont je vous manderai l'effet avant mon départ ; je compte revenir le dimanche suivant pour être à l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 409**

À Paris, ce 29 septembre 1788

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui le ministre à qui j'ai remis le mémoire concernant le spectacle des Bouffons. Je n'ai pas pu lui dire quels sont les

entrepreneurs à qui le S<sup>r</sup> Léonard a cédé son privilège, mais comme le coiffeur coiffe M. de Villedeuil il s'en informera à lui-même.

Il m'a communiqué une lettre de M<sup>me</sup> la marquise d'Agoult en faveur de l'opéra des *Incas*. Je lui ai dit que j'avais vu hier cette dame, que je lui ai dit tout ce qui en était de cet ouvrage, que je n'avais rien à y ajouter, et qu'il pouvait lui écrire en conséquence, ce qu'il m'a promis de faire. J'ai reçu en rentrant une lettre de cette dame qui est remplie de conseils et de quelques menaces des amis de M. de Villedeuil qui, dit-elle, le détermineront à faire jouer cet opéra. En vérité, je crois que le chevalier du Plessis y va chercher des protections à la Chine pour faire tourmenter l'administration de l'Opéra pour faire représenter ses détestables ouvrages : il mériterait bien qu'on lui ôta, dans ce moment, ses entrées, n'ayant plus le droit de les avoir ; je pourrais bien le lui faire dire par des gens de sa connaissance.

Je lui ai parlé du S<sup>r</sup> La Salle, et l'ai prié de revoir le portrait que j'en ai fait dans le tableau que vous lui avez remis ; je l'ai prié de le mander demain, et de lui dire qu'il savait toutes ses intrigues en faveur du S<sup>r</sup> Noverre, et que s'il entendait parler de lui il le renverrait sur-le-champ, ce qu'il a promis de faire. J'y ai joint l'analyse des talents du S<sup>r</sup> Gardel, et ceux du S<sup>r</sup> Noverre en appuyant sur son ivrognerie.

Je reçois dans ce moment votre lettre d'hier que je crois ne pouvoir communiquer aujourd'hui, parce que le S<sup>r</sup> La Salle ne manquerait pas d'aller en faire un tripotage chez Guimard et qu'il est essentiel de n'en pas parler à cause de la représentation de demain. Elle trouvera sa place au premier moment.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous m'avez fait l'honneur de me mander que vous aviez renvoyé ma lettre du 23 au ministre il ne m'en a point parlé.

M. Francoeur est malade depuis hier, ce qui m'empêchera d'aller à la campagne jusqu'à ce qu'il soit en état de sortir.



**O<sup>1</sup> 619 n° 410**

À Paris, ce 30 septembre 1788

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Gardel m'a fait dire hier à la représentation, qu'il lui était arrivé, en s'exerçant le matin, le même accident qui lui arriva il y a un an en finissant son pas de deux dans *Panurge*, ce qui me met dans l'impossibilité de le donner vendredi prochain ; je compte donner pour remplacement la deuxième représentation de *Chimène* et du *Navigateur*, dimanche *Œdipe*, avec le ballet de *Mirza* si M. Gardel est en état de marcher car il n'y a rien à danser pour lui dans ce ballet. Je le verrai ce soir en allant à l'Opéra. La demoiselle Saint-Huberty a été trouvée détestable dans le rôle de Chimène ; j'estime qu'elle ne le chantera pas longtemps si le public pense comme nous.

On dit toujours que le cirque du palais royal est loué 80 000 lt ; l'on m'a promis des détails sur cette entreprise qui, ajoute-on, est de faire un Wauxhall à l'instar de celui de Londres qui est dit-on composé de danses et de concerts, et de cabinets où l'on donnera à manger. Lorsque j'aurai des renseignements détaillés sur cela, j'en instruirai le ministre si vous n'êtes pas de retour.

M. Francœur qui a toujours la fièvre, m'empêchera de passer le reste de cette semaine à la campagne, comme je l'avais projeté. J'irai le voir ce soir ; s'il était mieux, je partirais demain après avoir rendu compte de la représentation de ce soir, jusqu'à vendredi matin que je reviendrai ici pour y retourner jusqu'au lendemain au soir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Monsieur le baron devait venir passer 24 heures à Paris ; je ne sais s'il est venu, je le saurai sûrement ce soir, on parle beaucoup de lui.

J'ai oublié de vous mander que j'avais prié le ministre de communiquer le mémoire concernant les spectacles bouffons à M. Necker.

**O<sup>1</sup> 619 n° 411**

Ce jeudi à une heure

Dauvergne a l'honneur d'envoyer à M<sup>r</sup> de La Ferté les seules réponses qu'il croit que l'on peut faire aux lettres ci-jointes.

**O<sup>1</sup> 619 n° 412**

À M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy

L'acte d'*Aminthas et Cordou*, ne vient que d'être fait ; il y a un grand nombre d'actes présentés à l'Académie avant celui-ci ; il sera juste de les entendre et de les placer s'il est possible avant celui d'*Aminthas*. Quant à ce qui concerne la mesure, ou l'adjonction au S<sup>r</sup> Rey, le S<sup>r</sup> Tissier a été plus à portée d'être préféré lorsque les circonstances se sont présentées de remplacer le S<sup>r</sup> Rey, parce qu'il est d'une très bonne santé, et que le S<sup>r</sup> Bonnay est très souvent absent pour cause de maladie.

Monsieur le président de Fautries

Monsieur le président demande une place qui n'est pas vacante ; il est vrai que le S<sup>r</sup> [illisible] tapissier de l'Opéra s'enivre trop souvent ce qui retarde quelquefois les travaux, mais c'est le meilleur ouvrier et le plus intelligent que n'ai jamais eu à l'Opéra.

M<sup>elle</sup> Villette

J'ai dit il y a 8 jours à M<sup>elle</sup> Villette que comme elle était encore en état de servir, qu'elle est bonne figurante, elle ne serait point mise à la pension quoiqu'en pussent dire messieurs les maîtres des ballets ; étant moi-même sur tout ce qu'elle m'a dit dans l'intention de demander les bontés de M<sup>r</sup> de La Ferté pour elle, et celles de messieurs les maîtres des ballets de la Cour pour l'y employer.

**O<sup>1</sup> 619 n° 413**

À Paris, ce 1<sup>er</sup> octobre 1788

Monsieur,

La représentation d'hier a eu assez de succès ; j'ai fait prévenir la demoiselle Saint-Huberty par le S<sup>r</sup> La Suze, que l'on donnerait un même spectacle vendredi, parce qu'on ne pouvait pas donner *Panurge* à cause de l'accident du S<sup>r</sup> Gardel ; elle a eu le front de répondre qu'elle était fatiguée et qu'elle ne savait pas si elle le pourrait, qu'il était singulier que l'on ne suivît pas le répertoire. Le S<sup>r</sup> La Suze lui a encore répété que cela ne se pouvait pas, alors elle a dit qu'elle ferait un effort mais à condition qu'on lui rendrait son tailleur qui a été chassé il y a six semaines par délibération du comité pour un manque de subordination envers M. Boquet et les S<sup>rs</sup> Châlay et Delaître. Elle a dit à La Suze de me demander ma parole pour faire rentrer cet homme et que cela lui suffirait, qu'alors elle

chanterait. Il est venu me rendre compte de cette conversation ; je l'ai prié d'aller lui dire que son tailleur ou elle n'avait qu'à s'adresser au comité pour obtenir la grâce, que pour ce qui la concernait, si elle refusait de chanter elle serait mise à l'amende de son mois et que *Chimène* ne laisserait pas d'être affiché et représenté vendredi. J'ignore s'il lui a rendu ma réponse, mais il m'a dit qu'elle chanterait.

J'ai vu hier le S<sup>r</sup> Gardel qui m'a dit que son chirurgien lui avait dit qu'il espérait que sa guérison ne serait pas longue. Je l'ai fait convenir du tort qu'il avait de s'exposer en luttant perpétuellement contre le S<sup>r</sup> Vestris, de risquer de se casser une jambe et de mettre l'administration dans le cas de manquer d'un maître de ballet dans un moment aussi essentiel que celui où nous sommes, ayant besoin d'un ballet pour la fin d'*Evelina*, et au moment de commencer à faire ceux de *Démophon*. Il est convenu que j'avais raison et a fini par me faire de belles promesses de se livrer au genre noble. Je crois que si vous avez la bonté de lui en écrire deux mots, cela lui ferait plus d'impression que ce que je lui ai dit.

Le S<sup>r</sup> Lainez n'est point encore arrivé ; je compte le trouver de retour à mon arrivée de la campagne où je vais jusqu'à vendredi matin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> La Salle a été hier chez le ministre qui à ce que l'on m'a dit lui a parlé comme il faut.

**O<sup>1</sup> 619 n° 414**

À Paris, ce 4 octobre 1788

Monsieur,

L'inquiétude m'a fait revenir hier au soir de la campagne y ayant appris que les demoiselles Guimard et Coulon, les S<sup>rs</sup> Noverre, Despréaux, Laÿs et Rousseau étaient à Laÿ [L'Haÿ-les-Roses], et que ce comité pouvait cabaler contre la représentation d'aujourd'hui ; j'aime mieux être ici que d'arriver trop tard en cas d'évènement.

Je verrai moi-même cet après dîner l'état où se trouve M. Gardel relativement au ballet de *Mirza* qu'il faut de toute nécessité donner dimanche avec *Cedipe*.

M. Lainez mésuse scandaleusement de la permission que vous lui avez accordée, cela est d'un bien mauvais exemple. M<sup>me</sup> de Villedeuil m'a fait dire de ne point nommer à une place qu'on lui a dite vacante à l'Opéra ; je lui ai fait dire que je n'avais point connaissance de cette vacance, et que si elle existait, j'aurai l'honneur de vous en donner avis ainsi qu'au ministre.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je pense que le S<sup>r</sup> La Salle n'aura pas manqué de porter des plaintes à la cabale de ce que lui a dit le ministre mardi ; il faut convenir que Guimard est un être cynique de s'être reliée à un homme et une femme qui ont dit mille horreurs d'elle ; j'en parlerai ce soir à M. Clos s'il vient à l'Opéra.

**O<sup>1</sup> 619 n° 415**

À Paris, ce 4 octobre 1788

Monsieur,

La demoiselle Langlois, à qui la persécution avait fait obtenir une place de première danseuse est morte hier d'une maladie de poitrine que l'on attribue à un corps de fer que lui a fait porter le S<sup>r</sup> Vestris lorsqu'il a commencé à lui donner des leçons ; la couche qu'elle vient de faire a fait remonter le lait dans la poitrine, qui, dit-on l'a étouffé. C'est une place, que je pense que vous laisserez vacante, malgré toutes les sollicitations qui vont vous être faites.

Le S<sup>r</sup> Beauvillier que vous avez chassé depuis dix-huit mois et qu'a sollicité le nouveau ministre pour rentrer est mort.

J'ai vu hier, l'instant où je serai forcé de donner demain *La Caravane* pour ne pas fermer la porte ; j'avais vu le S<sup>r</sup> Gardel qui avait fait un arrangement pour pouvoir donner le ballet de *Mirza* sans lui et sans le S<sup>r</sup> Vestris, qu'il supposait ne vouloir plus tenir la parole qu'il nous avait donnée de se charger du rôle de Lindor, parce que son père l'empêcherait de se prêter au bien du service ; enfin j'ai proposé au S<sup>r</sup> Favre d'arranger ce ballet de la manière convenue au S<sup>r</sup> Gardel. Il m'a dit d'un air imbécile que cela ne serait pas bien, et d'autres raisons auxquelles je n'ai rien compris, sinon qu'il ne se souciait pas de se charger d'un autre rôle que celui qu'il a dans ce ballet. Je lui ai dit que M<sup>elle</sup> Guimard à qui je venais de parler, était d'avis de remplacer le ballet de *Mirza* par celui de *La*

*Chercheuse d'esprit* que l'on n'avait point donné depuis deux ans ; il m'a dit encore avec son air imbécile qu'il fallait le répéter et qu'il n'y avait pas assez de temps. Il m'a proposé le ballet de *La Rosière*, que Guimard n'a pas voulu accepter, parce qu'a-t-elle dit, il a été traîné dans la boue tout l'hiver dernier. J'ai prévenu encore le S<sup>r</sup> Favre d'arranger le pas de quatre de la fin de *Panurge* en pas de cinq pour demain en huit, d'y [faire] danser la demoiselle Saulnier, les demoiselles Coulon et Hilisberg avec les S<sup>rs</sup> Frederik et Goyon ; que si la demoiselle Saulnier ne le pouvait pas, il prendrait sa place ; il m'a répondu que cela serait trop fort pour lui. Je vous avoue, Monsieur, que j'ai perdu patience et que je lui ai dit très froidement et très sèchement que lorsqu'on était bon à rien dans un spectacle, on devait s'en retirer, surtout lorsqu'on que l'on [lorsqu'on] ne voulait point faire d'efforts pour le bien de la chose. De là je suis allé dans la loge de Guimard pour terminer et pouvoir faire une affiche qui peut amener du monde. Là, j'ai trouvé le S<sup>r</sup> Vestris qui a dit qu'il fallait donner *Armide*, le S<sup>r</sup> Despréaux qui a dit son avis, le marquis de Saint-Marc qui a dit le sien. M. Varanchan qui était présent à cette scène pourra vous dire combien j'ai eu de patience pour ne pas répondre aux sottises propositions de ces messieurs. Le S<sup>r</sup> La Salle est arrivé, ce qui m'a fait sortir pour aller demander au S<sup>r</sup> Nivelon de faire l'effort de danser encore demain *Le Premier Navigateur*, ce qu'il a accepté de bonne grâce de sorte que ce ballet sera donné demain avec *Cedipe*. J'oubliais de vous dire que j'avais proposé de donner le ballet dit, *Le Pied de bœuf*, dans lequel la petite Laure aurait dansé, ou le ballet *des Débuts* lorsque le S<sup>r</sup> Vestris, les demoiselles Coulon et Hilisberg sont revenus d'Angleterre ; le S<sup>r</sup> Vestris fils s'est refusé à cela, en présence de plusieurs personnes alléguant beaucoup de mauvaises raisons auxquelles je n'ai point répondu, parce d'ici à quelque temps il ne faut pas mettre ce jeune homme dans le cas de supposer une incommodité pour ne pas danser.

Monsieur le duc de Richelieu est venu me dire qu'il avait une grande affaire à traiter avec moi ; je lui ai dit qu'il n'avait qu'à ordonner ; alors il m'a demandé le congé absolu de M. Châteaufort pour le faire entrer à la comédie italienne qui est réduite au S<sup>r</sup> Chenard pour toute basse-taille. J'ai eu l'honneur de lui répondre que le S<sup>r</sup> Châteaufort était le seul sujet qui peut doubler le S<sup>r</sup> Laÿs dans les opéras de genre, que le S<sup>r</sup> Moreau se retirant à Pâques prochain nous n'avions que ce sujet pour le remplacer, que je le suppliais de juger lui-même si l'Opéra pouvait risquer de se défaire d'un sujet qui lui sera très nécessaire après

la retraite de M. Moreau. Il m'a observé que le S<sup>r</sup> Châteaufort n'avait chanté que huit ou dix fois depuis Pâques ; je lui ai répondu que cela était vrai, mais qu'il serait peut-être dans le cas de chanter cinquante fois d'ici à Pâques et que malgré l'envie que j'ai de faire ce qui lui serait agréable, je ne pouvais pas me dispenser de mettre sous ses yeux les inconvénients où j'exposerais le spectacle de l'Opéra si on accordait ce qu'il demande. Que de plus, il aimait l'Opéra, qu'il en aurait besoin dans son année, et qu'il ne serait pas juste de priver l'Opéra de ses sujets utiles pour enrichir le théâtre italien, qui a laissé aller le S<sup>r</sup> Narbonne qui, à ce qu'on dit chante tous les jours dans les spectacles de province. Il a senti mes raisons, mais, il sent aussi l'embarras où se trouve la comédie faute de sujets.

Voilà, Monsieur, une lettre beaucoup trop longue, mais je vous dois tous les détails quelque ennuyeux qu'ils soient afin que vous n'ignoriez rien de ce qui se passe pendant votre absence.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de la semaine, qui pourrait varier, si comme on le croit, le S<sup>r</sup> Lainez est en route et qu'il arrive en bonne santé.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous êtes sensé ignorer toutes les farces des S<sup>rs</sup> Vestris.

P.S. J'apprends dans l'instant que la demoiselle Langlois n'est point morte mais qu'elle est toujours très mal.

**O<sup>1</sup> 619 n° 416**

À Paris, ce 5 octobre 1788 à 11 heures

Monsieur,

La demoiselle Langlois dont je viens d'avoir des nouvelles dans le moment, est moins mal qu'hier, ce qui donne un peu d'espérance.

Le S<sup>r</sup> Tarade, violon de l'orchestre pensionnaire depuis plusieurs années est mort à La Flèche le 15 du mois dernier ; il avait 400 lt de retraite.

J'aurai l'honneur d'aller chez le ministre demain pour savoir s'il a parlé à la reine et à M. Necker du mémoire concernant le spectacle des bouffons qui font actuellement, à ce que l'on m'a dit, des répétitions d'opéra[s] comiques

appartenant aux Italiens, et de comédies appartenant au théâtre français, de sorte que ce spectacle embrasserait tous les genres si on n’y mettait pas d’ordre. Je ferai encore toutes ces représentations au ministre.

J’ai l’honneur d’être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 417

À Paris, ce 6 octobre 1788

Monsieur,

La demoiselle Langlois était mieux hier au soir, on en espère un peu.

Le S<sup>r</sup> La Chaussée concierge et portier au théâtre de l’opéra porte Saint-Martin est attaqué d’une maladie de poitrine, qui, à ce que l’on me dit, ne le mènera pas jusqu’à la fin de cette saison. C’est apparemment de cette place dont on a parlé à M<sup>me</sup> de Villedeuil comme vacante ou prête à l’être, qu’elle m’a fait dire de ne pas nommer sans l’en prévenir ; je lui ai fait répondre que lorsqu’il vaquait des places, j’aurai l’honneur de vous en rendre compte et que je n’y nommais point M. Varanchan a été témoin vendredi dernier d’une question faite par le S<sup>r</sup> Vestris fils à la demoiselle Guimard à qui il a dit en entrant dans sa loge, « danserais-je dimanche ? ». Jugez d’après cela, monsieur, les calculs que font ces gens là entre eux pour nuire au bien de la chose. Ce jeune est venu hier me dire, devant messieurs Clos et Varanchan que M<sup>elle</sup> Guimard comptait se purger mardi, et qu’au lieu d’*Armide*, il vaudrait mieux donner *Iphigénie en Aulide* avec *Le Devin de village*, parce que M<sup>elle</sup> Guimard ne pourrait pas danser. Je lui ai répondu sèchement que l’on donnerait *Armide*, que si M<sup>elle</sup> Guimard ne pouvait pas danser je la ferais doubler ; que M<sup>elle</sup> Saint-Huberty avait demandé de se reposer jusqu’à vendredi prochain, que j’avais fait le répertoire en conséquence parce qu’il était essentiel de ménager la santé des Premiers Acteurs. Il a voulu me parler d’arrangements de ballets, je lui ai dit de s’adresser à M. Gardel que cela regardait. Toutes ces propositions ne sont faites que parce qu’il y avait une partie faite pour aller à L’Haÿ pour passer le mardi, le mercredi et le jeudi. Voilà le résultat de la liaison de Guimard avec toutes sortes de canailles. Je pense que c’est véritablement le mot propre de cette pernicieuse société. Je joins ici une lettre que j’ai reçue samedi, du S<sup>r</sup> Vion ; vous y verrez qu’il est fort sensible à la perte des deux mois de ses appointements, chose qu’il n’a apprise que samedi,

dans le moment où j'ai appris que le vendredi veille de la plainte, il était arrivé à l'orchestre après l'ouverture et s'était en aller avant la fin de l'opéra. On peut bien dire que cet homme est incorrigible. Ayez la bonté Monsieur, de prononcer définitivement sur son sort, car ses camarades disent hautement qu'ils ne sont pas obligés de se fatiguer extraordinairement pour remédier à l'absence d'un homme qui se moque de tout ce qu'on lui dit. C'est sur votre réponse que je lui écrirai ce que vous me prescrirez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si M. Varanchan va à [illisible] il pourra vous dire combien j'ai été patient et, j'ose dire, prudent depuis quinze jours, vis-à-vis des propos qui se sont tenus par les cabaleurs, que j'ai laissés parler sans leur répondre qu'avec beaucoup de sang froid.

Je viens de chez le ministre que je n'ai pu voir parce qu'il est parti cette nuit pour aller passer 24 heures à sa terre.

Vous verrez, monsieur par la recette d'hier que j'ai bien fait de tenir bon vendredi dernier pour ne pas donner *La Caravane* qui nous aurait produit 8 ou 900 lt de recette.

**O<sup>1</sup> 619 n° 418**

À Paris, ce 7 octobre 1788

Monsieur,

Je suis très inquiet de n'avoir point reçu de vos nouvelles depuis plusieurs jours ; seriez-vous malade, ou quelqu'un de votre chère famille le serait-il ? Je vous aurai la plus grande obligation de me tirer de l'inquiétude où je suis.

Je n'ose croire que mes longues lettres vous aient dégoûté de me répondre ; si elles en étaient la cause, je vous supplierais de tolérer encore les détails de celle-ci, parce qu'il faut que vous sachiez que le comité de Laÿ [L'Haÿ-les-Roses] a engagé le S<sup>r</sup> Noverre à aller à Versailles et à venir jouer une pantomime au comité d'hier où il est venu, et a dit, *qu'il avait été à Versailles, qu'il avait vu la reine*, sans nous faire part de ce qu'il lui avait dit, *qu'il avait vu le ministre à qui il avait communiqué la lettre qu'il avait écrite au S<sup>r</sup> Gardel à son retour de Londres, pour l'assurer qu'il ne venait point pour lui ôter sa place de maître des*



*ballets, qu'on la lui offrirait, et qu'il ne l'accepterait pas...* Ensuite il a dit au S<sup>r</sup> La Salle, *qu'il n'aurait que faire de sa protection, s'il avait envie d'une place, qu'on était toujours venu lui offrir celles qu'il avait occupées, et qu'il ne le voyait fréquemment que par la grande amitié et l'estime qu'il avait pour lui*, et beaucoup d'autres phrases semblables, qu'il a prononcées en bégayant, quoiqu'il n'eût pas encore diné. Vous devez juger cette farce beaucoup mieux que moi, parce [que] l'on [n']aura sûrement pas manqué de vous porter des plaintes et vous rendre compte de ce que l'on avait le projet de faire si cette cabale dirigeait l'Opéra ; je crois qu'il s'en trouverait fort mal.

Le S<sup>r</sup> Lainez est enfin arrivé avant-hier au soir ; il est venu hier au comité ; il est en fort bonne santé et a dit qu'il ferait tout ce que l'on voudrait et qu'il reprendrait son service dans deux jours si l'on voulait ; mais comme le répertoire est fait jusqu'au mardi de la semaine prochaine pour se passer de lui, le comité a agréé la proposition que j'ai faite, de remettre au théâtre, le vendredi 17 de ce mois l'opéra d'*Evelina*, pour lequel il y a quelques habits et 3 répétitions à faire. Il n'a pas paru possible de le donner plus tôt. Le S<sup>r</sup> Lainez y débutera par le rôle d'Irvin ; comme cet opéra a été suspendu après la seconde représentation, je vais en porter un exemplaire au ministre, où je vais ce matin, avec le S<sup>r</sup> Lainez qui m'a prié de le présenter, et lui dire l'époque de la suspension et même lui faire voir ce qui, peut-être l'a occasionnée. Enfin je prendrai des ordres sur cela.

Je rentre de chez le ministre à l'instant ; je lui ai rendu compte de la place de portier qui, vraisemblablement, ne tardera pas à vaquer, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander avant-hier.

Je lui ai parlé de la remise d'*Evelina* ; il m'a demandé pourquoi il avait été suspendu ; je lui ai répondu que je croyais que c'était peut-être deux vers de la scène 5 du 3<sup>e</sup> acte que dit le roi Arvire :

*« J'étais né sur le trône et je ne suis plus rien*

*Les dieux m'ont tout ravi ».*

et j'oserais dire que sa figure, qui faisait une grande partie de son talent est fort changée.

Quant aux cabotins, ils feront ce qu'ils voudront ; il est fâcheux que Guimard soit fourrée dans ce borbier jusqu'aux oreilles ; au demeurant tant pis pour elle.

Je laisserai aller le S<sup>r</sup> Auguste Vestris jusqu'à ce qu'il se mette dans le cas de l'amende ; je vous assure que je ne le raterai pas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 419**

À Paris, ce 8 octobre 1788

Monsieur,

Je sors dans le moment de chez M. Desentelles qui m'a dit ce que désirait M<sup>me</sup> de Matignon ; vous avez vu par ma lettre d'hier, ce que j'ai dû répondre à M. de Villedeuil concernant la place de portier qui ne tardera vraisemblablement pas à vaquer, ne sachant point les intentions de monsieur le baron. J'ai proposé je crois, à M. Desentelles le seul moyen de se tirer d'affaires sans tracasserie, qui serait, que monsieur le baron fit savoir au ministre, qu'ayant su depuis plus de trois mois que le portier actuel était attaqué d'une maladie de langueur qui le ferait périr à la fin de l'automne que dès cette époque il avait destiné et promis cette place à l'homme qu'il veut placer ; et que même il vous en avait parlé dans le temps.

Voyez, monsieur, si ce moyen peut faire réussir ce que désire M<sup>me</sup> la comtesse de Matignon sans compromettre personne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Langlois va toujours de même. Le S<sup>r</sup> Gardel beaucoup mieux ; il est venu me voir à 7 heures du matin en allant aux bains qu'il prend avec succès. M. Varanchan vous dira ce qu'il a vu, cela ne vous surprendra pas. Le S<sup>r</sup> Noverre était hier au foyer, il avait noyé son chagrin dans le vin.

**O<sup>1</sup> 619 n° 420**

À Paris, ce 9 octobre 1788

Monsieur,

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier. Je ne pourrai remettre la lettre de M. de [illisible] à M. de Nesle que

demain en lui recommandant de faire tout ce qu'il sera possible pour lui donner satisfaction. Celle du S<sup>r</sup> Vion ne sera communiquée au comité que lundi prochain.

Je suis étonné que vous n'ayez pas reçu la lettre de recette de dimanche, ce sont des gentilles du S<sup>r</sup> La Salle. La recette est de 2054 lt 18 et point d'auteurs à payer parce que c'était *Armide*.

Vous avez dû voir dans ma lettre d'hier ce que j'ai eu l'honneur de dire au ministre dont j'attends une réponse pour pouvoir donner *Evelina* de demain en 8 jours. Vous avez vu aussi ce que j'ai conseillé à M. Desentelles relativement à la vacance prochaine de la place de portier de l'Opéra. La demoiselle Saulnier m'a écrit hier matin pour me demander un habit neuf pour son rôle dans *Le Premier Navigateur* parce que dit-elle le sien est trop court. Je lui ai fait répondre par son laquais, qu'on trouverait moyen de l'allonger, que d'ailleurs j'avais des ordres de ne point faire de dépenses sans une nécessité urgente ; son domestique m'a dit que si on ne lui faisait pas un habit qu'elle ne danserait pas. Je lui ai dit de lui dire, que si elle ne dansait pas, une autre danserait, mais, que je lui conseillais très sérieusement de danser. Elle m'a écrit une seconde lettre le soir, où elle se plaint que l'on a fait un second habit à la demoiselle Roze pour l'opéra de *Chimène*. Je n'ai pas jugé à propos de répondre par écrit à toutes les prétentions de cette demoiselle.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il fait ici, depuis hier, un froid très piquant.

**O<sup>1</sup> 619 n° 421**

À Paris, ce 10 octobre 1788

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous mander que j'avais envoyé mardi dernier un exemplaire d'*Evelina* au ministre, que j'avais eu l'honneur de lui écrire en même temps pour le prier de me faire une prompte réponse à cause de répétitions nécessaires à faire pour pouvoir mettre cet opéra vendredi prochain 17 de ce mois. Comme je n'ai point reçu de réponse, qu'il faut commencer les répétitions demain samedi, jour de l'assemblée du répertoire, que je ne puis y porter cet

opéra sans l'avis du ministre, j'attendrai encore aujourd'hui. Si je ne reçois point de réponse, j'irai la lui demander moi-même à Versailles demain matin, et je tâcherai d'être de retour pour l'assemblée qui se tient à midi. La suspension de cet opéra nous ferait un très grand tort dans ce moment.

Je prendrai la liberté de lui en faire l'observation.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 422**

À Paris, ce samedi, 11 octobre à midi et demie

Monsieur,

J'arrive de Versailles dans l'instant ; j'ai eu l'honneur de voir le ministre qui m'avait promis réponse sur la mise d'*Evelina* ; il m'a paru totalement indécis sur cet objet, craignant que l'on supprime les deux vers qui peuvent être susceptibles d'application ou ne marque une crainte puérile, que si au contraire on les laisse subsister cela ne fasse du mouvement ; enfin après 10 ou 12 minutes d'entretien sur cela, j'ai fini par le prier d'en parler ce soir à la reine, et d'avoir la bonté de me dire lundi ce que je dois faire.

En arrivant à l'assemblée du répertoire j'ai été forcé de faire un gros mensonge, qui est, que je n'avais pas pu voir le ministre ce qui a coupé court à toutes les questions sur *Evelina*, dont j'ai indiqué la prochaine répétition mercredi prochain, sauf à prendre d'autres arrangements après les ordres que je recevrai lundi.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci inclus le répertoire de la semaine prochaine.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>elle</sup> Guimard a pris médecine mardi dernier et n'a point dansé dans *Armide* ; elle avait dit à M. Clos qu'elle l'attendrait mercredi, il y a été mais elle était partie pour Laÿ [L'Haÿ-les-Roses] dès le matin. Quelle conduite ? Elle est revenue hier matin et a dansé le soir.

O<sup>1</sup> 619 n° 423

À Paris, ce 13 octobre 1788

Monsieur,

Je viens de chez le ministre, qui ne reviendra que ce soir de Versailles ce qui fait que je n'aurai de réponse au sujet de la mise d'*Evelina* que demain matin, que j'y retournerai. J'ai provisoirement indiqué une répétition sur cet ouvrage pour après demain mercredi.

M. Proudon vous aura sans doute mandé, que trois ouvriers du théâtre ont été grièvement blessés ce matin en déchargeant un chariot de décorations venu hier de Versailles ; ces trois hommes ont été portés à la Charité.

Le S<sup>r</sup> Gallet, avertisseur de la danse, m'a dit hier à l'Opéra, que la demoiselle Langlois était très malade, qu'elle devait être administrée dans la soirée. J'aurai l'honneur de prévenir le ministre demain, de ne point écouter la demande des trois prétendantes à cette place, qui sont les demoiselles Coulon, Miller et Hilisberg, et de vous les adresser. Je le préviendrai aussi, que votre intention est de n'y nommer que dans deux ans, afin que le public soit sûr qu'on ne la donnera qu'à celle qui la méritera à cette époque.

Le S<sup>r</sup> Moreau à qui vous avez arrangé une assurance de pension de 2000 lt est venu me dire, que si on voulait il resterait encore une année ; je pense, qu'ayant le S<sup>r</sup> Châteaufort, le S<sup>r</sup> Moreau devient inutile. Je crois que ce sera autant de gagné de le laisser aller.

Vous lui ferez sur cela la réponse que vous jugerez à propos de lui faire.

La petite Nanine m'a fait tourmenter par plusieurs personnes attachées au ministre pour la faire entrer en qualité de figurante ; j'en ai parlé à M. Gardel qui m'a dit, qu'elle pouvait être utile, qu'il y avait 4 places vacantes. En conséquence, j'ai dit à la jeune file de venir chez moi demain, pour lui dire, d'attendre votre retour, et qui si vous consentez à sa rentrée ce ne sera qu'à condition qu'elle n'aura que 600 lt d'appointements au lieu de 800 qu'elle avait et que si elle faisait des progrès, on verrait à Pâques à lui rendre la totalité de ses appointements.

La demoiselle Guimard, doit à ce que l'on m'a assuré, conclure aujourd'hui son marché pour aller incessamment à Londres.

Monsieur le premier président a donné sa démission hier, c'est chose sûre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

On doit demander aujourd'hui à messieurs les notaires de Paris un prêt de six millions.

M. et M<sup>me</sup> Gavaudan cherchent partout M. de Varanchan.

Ma lettre écrite, je reçois la vôtre d'hier ; je ne serais pas étonné que l'on voulu essayer une autre administration, j'en serais fâché pour l'Opéra mais j'y gagnerais ma tranquillité et je jouirais du peu de bonne santé qu'il me reste. Je vous prie d'être bien persuadé que d'ici à ce changement, s'il avait lieu, je ferais avec le même zèle ce que j'ai fait jusqu'à ce jour.

O<sup>1</sup> 619 n° 424

À Paris, ce 14 octobre 1788

Monsieur,

Encore une lettre pour rendre compte que j'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui le ministre qui tient toujours à son opinion de ne point donner *Evelina* dans ce moment ci. Il m'a demandé un moyen pour que la défense n'eut pas l'air de venir du ministre ; je lui ai dit que je ne voyais que celui de m'envoyer un ordre (après avoir conféré avec vous) par lequel il voulait que l'on ne donnât point cet opéra ayant trop de ressemblance pour le poème avec *Œdipe*, et qu'il désirait que l'on séparât ces deux ouvrages par la mise la plus prompte possible de *Démophon* ; après quoi on retirerait *Œdipe* pour donner *Evelina*. Je n'ai proposé ce moyen qu'après avoir eu l'honneur de lui observer le tort que cela ferait aux recettes de ce mois et du suivant.

Le S<sup>r</sup> Lainez m'a parlé hier et m'a dit que vous lui aviez donné quelque espérance qu'il aurait ses appointements pendant les 4 mois qu'il a été absent ; je ne lui ai répondu autre chose sinon qu'il n'avait qu'à les solliciter auprès de vous, et que cela ne dépendait nullement de moi ; cette somme serait de 3333 lt 6. La demoiselle Maillard demande aussi une pareille somme s'étant débarrassée de son service depuis quatre mois à cause de son état. Vous voyez, Monsieur, que si vous accordez ces deux grâces, qui ne manqueraient pas d'être divulguées, la demoiselle Saint-Huberty et les sujets qui auraient des congés demanderaient même faveur, surtout le S<sup>r</sup> Vestris et autres. Si cependant vous

aviez donné quelque espoir à ces deux sujets, et que vous voulussiez leur accorder ces grâces, il faudrait ne leur promettre que pour Pâques, et les engager pour ce délai, à faire un service pendant cet hiver qui méritât cette récompense ; et surtout ne leur faites donner aucun acompte avant cette époque. C'est à vous, Monsieur, à décider ce qu'il y aura de mieux à faire.

Les trois ouvriers qui ont été blessés aux Menus, deux à ce qu'on croit se tireront d'affaire, mais le troisième a l'épine du dos endommagée, et la vessie enfoncée, il ne peut remuer les jambes, ayant la moitié du corps de la ceinture en bas sans aucun mouvement. Ce malheureux dit qu'il ne sent aucune douleur. Voilà le compte que l'on m'a rendu ce matin.

Le ministre demande une copie des prêts et des lettres patentes qui établissent les droits de l'Académie sur tous les spectacles dans l'étendue de la banlieue de Paris, ainsi qu'une copie du bail de la comédie italienne. On m'a dit n'avoir point de copie des dernières lettres patentes qui n'ont point été imprimées, et dont l'original, m'a-t-on dit, est resté en vos mains. Vous causerez de cela avec lui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ignore l'état où est la demoiselle Langlois aujourd'hui.

**O<sup>1</sup> 619 n° 425**

11 novembre 1788

M. de Villedeuil

Monseigneur,

L'administration de l'Académie royale de musique se trouverait très heureuse de pouvoir promettre à la personne protégée par son altesse sérénissime M<sup>me</sup> la princesse de Lamballe, la première place d'ouvreuse de loges, vacante, s'il n'y avait deux ouvreuses surnuméraires qui font ce service gratuitement depuis plusieurs années et dont les pères sont morts au service de l'Opéra ; d'après ces considérations tout ce qu'à son grand regret l'administration pourrait faire en faveur de la protégée de son altesse sérénissime M<sup>me</sup> la princesse de Lamballe se réduirait à l'inscrire sur les registres de l'Académie comme troisième surnuméraire pour à son tour avoir une de ces places.

L'administration attendra que vous lui prescriviez, monseigneur ce qu'elle doit faire à cet égard.

Je suis avec un très profond respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 426**

26 novembre 1788

M<sup>r</sup> de La Ferté

Monsieur,

J'ai l'honneur en réponse aux lettres et mémoire que vous m'avez adressés de vous représenter

1° que mademoiselle Dorival étant absolument nécessaire comme figurante il est impossible de lui accorder le congé qu'elle demande pour aller à Douvres et que comme cette demande a été faite par beaucoup d'autres sujets à qui elle a été refusée, il n'est pas possible de faire en sa faveur une exception qui serait un exemple dangereux pour ses camarades qui se prétendraient les mêmes droits que cette demoiselle à cette grâce qui nuirait au service public.

2° Qu'il est absolument impossible de s'occuper ni de l'ouvrage de M. Lemoyne ni de tout autre avant la mise de celui de messieurs Marmontel et Cherubini et d'un autre opéra de genre qui a pour titre *Aspasie* dont on ne peut se passer. Comme cette même réponse a déjà été faite à monsieur Lemoyne il sait déjà à quoi s'en tenir à cet égard.

3° Le double du mémoire de M. Duplessis que vous m'avez adressé Monsieur, a été reproduit en marge par le comité et j'ai eu l'honneur de vous le faire passer hier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



**O<sup>1</sup> 619 n° 427**

À Paris ce 28 novembre 1788

Monsieur,

Dans la crainte que j'ai que vous ne soyez point chez vous cet après midi, j'ai l'honneur de vous envoyer ci joint, le mémoire présenté au ministre par monsieur le chevalier de Liroux, signé par huit membres du comité, puisque cela a paru nécessaire ; j'ai l'honneur de vous observer Monsieur, que lorsque je signe un arrêté du comité, ce n'est qu'après son consentement unanime. J'ai celui de joindre ici la lettre du ministre à ce sujet, et une note que j'ai oubliée de vous remettre hier concernant un retard de paiement de monsieur le marquis de [illisible] pour sa loge à l'année, sur lequel objet vous voudrez bien donner vos ordres pour la conduite que l'on doit tenir à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 428**

30 novembre 1788

M<sup>r</sup> de La Ferté

Monsieur,

Je ne puis m'empêcher de vous représenter au nom de l'administration que l'Opéra est à deux doigts de la perte et s'il est vrai qu'ayant à résister contre l'établissement du nouveau spectacle des bouffons qui doit lui faire d'autant plus de tort qu'il est placé dans la salle des Tuileries, il lui faut encore renoncer à la moitié de la redevance que lui a jusqu'à ce jour payée la comédie italienne, et consentir à ce qu'on y donne les mardis et vendredis, seuls jours de recettes pour l'Opéra, des opéras comiques.

L'administration alarmée des suites dangereuses de ces dispositions vous prie Monsieur, d'en faire part au ministre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 429**

Paris ce 10 décembre 1788

Monsieur,

Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire parce que j'espère avoir celui de vous voir demain. M. Jeanroy que j'ai consulté ce matin m'a dit que je n'avais plus de fièvre mais que, si j'étais assez imprudent pour sortir avant cinq ou six [jours] il ne m'assurait pas que la fièvre me reprenant une seconde fois, je ne fis une maladie qui me tiendrait au lit pendant deux ou trois mois. Cependant, je lui demanderai la permission de m'habiller samedi pour l'assemblée générale où il sera question de la capitation des acteurs ; on y proposera sûrement de donner *Evelina*. Si cela est, et que vous l'approuviez, je proposerai aux principaux sujets de chaque corps d'aller en députation chez le ministre pour lui demander cette faveur. J'attendrai vos ordres sur ce que je dois dire ou répondre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

La demoiselle Joinville refuse de se prêter à laisser chanter demain la demoiselle Mulot : j'ai fait dire à cette première qu'elle se tînt tranquille sans quoi elle aurait très grand tort.

**O<sup>1</sup> 619 n° 430**

Paris ce 12 décembre 1788

Monsieur,

Mon médecin voulant attendre encore 2 ou trois jours avant de me purger ayant de fortes raisons pour différer, il ne veut pas même que je sorte de ma chambre demain pour aller à l'assemblée ; je serai obligé de faire le répertoire de la semaine que j'y enverrai. S'ils le suivent ils feront bien, s'ils y font des changements ils feront mal. Je leur ferai proposer de faire une députation au ministre pour obtenir la remise d'*Evelina* pour leur première capitation.

L'Opéra sera très bien aujourd'hui, le S<sup>r</sup> Chéron prend pour la 1<sup>ère</sup> fois son rôle de Démophon. La location est bonne si le verglas ne subsistait plus ce soir ; le parterre pourrait être bon.

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que vous étiez quitte de votre rhume.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 431**

Ce 13 décembre 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le répertoire que vous recevrez aujourd'hui n'est nullement conforme à celui que j'avais envoyé à l'assemblée, mais comme je n'ai pu y assister pour le défendre, messieurs les mal intentionnés ont travaillé comme ils ont voulu, malgré les observations de M. Francœur et autres personnes raisonnables. Comme dans une saison aussi rude les mauvaises têtes auraient raison vis-à-vis du public, il vaut mieux leur céder.

La demoiselle Maillard prend sa bisque pour se venger de l'affront qu'elle a reçu à l'avant dernière répétition de *Démophon* de messieurs les auteurs de cet opéra ; elle l'apprend avec d'autant plus d'avantage qu'elle sait que Gavaudan est hors d'état de chanter surtout *Armide* : je crains que le S<sup>r</sup> Saint-Prix ne fasse faire des sottises à cette malheureuse qu'il ne sera jamais à même de repousser.

Enfin, vous recevrez la supplique des sujets au ministre pour la remise d'*Evelina*, voilà tout ce qu'on a pu tirer de ces messieurs.

M. Jeanroy a pourtant consenti à me purger demain sur ce que je lui ai dit que, s'il n'y consentait pas je ferai comme les filles que l'on ne voulait pas marier, que je me marierai tout seul.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 432**

Ce dimanche 14 décembre 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, une lettre de M. de Comyn que j'ai envoyée sur le champ au S<sup>r</sup> Laÿs, espérant qu'elle le déterminerait peut-être à faire un effort pour chanter *Panurge* après demain ; il m'a [dit], qu'il lui était impossible de pouvoir promettre sans s'exposer avec certitude à manquer de

parole, mais que je pouvais compter qu'il serait dans l'état de chanter le mardi 23, et qu'il pourrait assurer que l'on pourrait compter sur lui pour l'opéra de vendredi prochain parce que son mal de gorge tirait à sa fin. Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru devoir faire pour donner une preuve de mon zèle à M<sup>me</sup> de Villedeuil, à qui j'aurais donné cet opéra depuis plus d'un mois, si elle avait la bonté de me faire savoir le désir qu'elle avait de le voir elle m'aurait épargné le regret d'être dans l'impossibilité de faire ce qui lui est agréable dans ce moment.

Je vais écrire à M<sup>me</sup> de Villedeuil et à M. de Comyn ce que j'ai fait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 433**

Dimanche matin 14

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire mille fois mes compliments à M. Dauvergne. J'ai pressenti qu'il serait bien aise que je l'informasse, qu'hier M<sup>me</sup> de Villedeuil disait à Versailles qu'elle n'allait jamais à l'Opéra que le mardi, qu'elle n'avait encore vu ni *Panurge*, ni *La Caravane*, qu'elle désirait voir *Panurge* ou au moins *La Caravane*. Comme on donne *La Caravane* aujourd'hui, et que d'ailleurs elle paraissait incliner pour *Panurge*, M. Dauvergne verra ce qu'il peut faire pour donner cette petite satisfaction à la femme de son ministre, ou le premier mardi, ou celui de la semaine suivante, selon qu'il le pourra.

J'ai cru que M. Dauvergne me serait gré de l'en avertir ; j'y trouve l'intérêt de plus de l'assurer de tous les sentiments et de l'attachement de son serviteur.

Orcorny

**O<sup>1</sup> 619 n° 434**

À Paris, ce 18 décembre 1788

Monsieur,

Malgré l'envie extrême que j'ai d'avoir l'honneur de vous voir, je n'ose rompre les arrêts que m'a ordonnés mon médecin, qui m'a défendu encore avant-hier de ne point quitter ma chambre. Je suis cependant descendu hier à la répétition pour entendre l'effet du changement du premier acte qui m'a paru très bien

quoique messieurs Rey et Chéron disaient qu'ils aimaient mieux ce que l'on avait ôté, mais ils n'ont pas osé me le dire à moi-même. Aucun poème ne sera délivré qu'avec le carton.

J'ai chargé M. Francœur de tâcher d'avoir de M. Hoffman son poème de *Nephté* ne fut-ce que pour deux jours, parce que j'en ferai tirer tout de suite une copie. J'ai appris hier que cet auteur est si fort dégoûté du S<sup>r</sup> Lemoyne qu'il a prié une personne de lui procurer une entrevue avec M. Cherubini ; ils se sont abouché et sont convenus de travailler ensemble à un ouvrage qui ne ressemblera aucunement au genre favori du S<sup>r</sup> Lemoyne et de la demoiselle Saint-Huberty, qui ne voient d'agréable en opéra que les sujets où il est question d'*inceste*, de *poison*, ou d'assassinats. Enfin cet homme répugne à travailler davantage dans ce genre ; il a demandé le plus grand secret à la personne qui l'a fait aboucher avec le S<sup>r</sup> Cherubini, parce qu'il craint avec raison les deux plus méchantes créatures qui existent, le S<sup>r</sup> Lemoyne et la Saint-Huberty.

Je suis, j'ose le dire, peut-être plus peiné que vous des mauvaises recettes que nous faisons, mais, en réfléchissant sur l'éloignement où nous sommes relativement à la rigueur de la saison, il ne paraîtra pas étonnant que les personnes à équipages n'exposent pas leurs chevaux à se casser les jambes et à les laisser pendant quatre heures au vent de nord ; les piétons courent des risques à marcher la nuit. Enfin, le seul spectacle qui soit fréquenté c'est celui des variétés, parce qu'il est placé dans un local plus à portée du centre de Paris.

Quant à l'idée que l'on vous a donnée de l'Opéra de *Démophon*, je ne la crois pas juste, car je suis persuadé que cet ouvrage prendra très bien lorsque le temps se détendra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 435

Ce vendredi, 19 décembre 1788

Monsieur,

On m'a remis ce matin le poème de *Nephté* ; comme je ne puis le garder que jusqu'à dimanche au soir, je viens de le remettre à M. de Nesle qui s'est chargé d'en tirer une copie pour dimanche matin ; j'espère être en état de vous le porter

moi-même quoiqu'en dise mon médecin ; je serais même sorti cet après-midi pour avoir l'honneur de vous voir si messieurs de Nesle et Francoeur ne m'en avaient fait apercevoir les conséquences dangereuses. Cependant ce que je viens d'apprendre de la lenteur de M. Gardel touchant la mise d'*Evelina* qui avait été décidée à l'assemblée générale du samedi 12 (lui présent) pour être donnée pour la première capitulation le samedi 27, cet homme qui me paraît on ne peut plus insouciant aurait dû commencer ses ballets dès le lundi 14 et le mercredi 16 ; point du tout ; il s'est laissé gagner par le temps au point qu'il propose en place du ballet qu'il devait faire, de mettre un des anciens ballets d'action. Messieurs Francoeur, La Suze et Rey qui sont venus me dire la proposition de M. Gardel, à laquelle il a joint celle qu'il a beaucoup de malades dans la danse, j'ai répondu à ces messieurs que si la Cour demandait cet opéra dans 4 jours à Versailles, il faudrait qu'il fût prêt. Puisque les rôles sont très bien sus, que s'il y a des malades dans la danse, il faut que M. Gardel ne mette que 16 figurants dans les corps d'entrée au lieu de 24, que parmi ces soi-disant malades il faut tâcher de savoir ceux qui le sont véritablement et mettre les autres à l'amende de leur mois, que M. Gardel n'a qu'à travailler demain et accélérer le plus qu'il lui sera possible pour répéter lundi généralement sur le grand théâtre ce qu'il aura de fait ; qu'il aura mercredi et jeudi veille et jour de Noël pour achever et récapituler la totalité de son ballet, que s'il lui faut encore une petite répétition le samedi matin jour de la représentation on lui donnera 8 ou 10 instruments pour la faire ; que si on ne se prêtait pas à mes dispositions, je signifiais que votre intention n'était point de nuire aux intérêts du roi pour favoriser des sujets qui se refuseraient à faire un effort raisonnable, et que vous étiez déterminé à n'accorder que 4 représentations pour la capitulation au lieu de six. Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir dire [en] votre nom ; peut-être la demoiselle Guimard et d'autres viendront-ils vous solliciter, mais je vous demande en grâce de tenir bon et la chose peut avoir lieu comme je l'ai proposée.

Pardonnez s'il vous plaît ce détail fastidieux mais il était nécessaire pour vous mettre au fait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je pense que la peur qu'ont plusieurs sujets que le temps se soutienne à la gelée le reste du mois ne les ayant mis dans le cas de chercher un prétexte de reculer leur capitation, ils n'ont pas l'esprit de sentir que le dégel leur ôterait plus de monde que la gelée.

**O<sup>1</sup> 619 n° 436**

À Paris ce 20 décembre 1788

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté pour 15 jours.

J'ai fait lire votre lettre ; M. Gardel a voulu nier en partie ce que m'avaient dit messieurs de La Suze, Francoeur et Rey. [Tous] mauvais cas sont reniables dit un vieux proverbe, mais il vaut mieux croire trois personnes qu'une.

Je ne sais par quel hasard le S<sup>r</sup> Vestris est arrivé, mais il a entendu la lecture ; il a dit qu'il n'avait promis de danser dans le ballet de *Démophon* que 3 ou 4 fois...prétendant ne devoir danser qu'une fois dans les opéras et non dans 2 actes.

La dame Saint-Huberty a beaucoup ri pendant la lecture avec un air moqueur ; elle a voulu dire deux mots pour justifier M. Gardel, mais cela n'a pas pris : c'est une impudente coquine.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 437**

Ce 23 décembre 1788

Monsieur,

Je suis bien fâché de n'avoir pas pu me rendre hier à votre invitation ; on vous aura sûrement dit que la fièvre m'avait pris dimanche en sortant de chez vous ; elle ne m'a duré que 18 à 20 heures et je n'en ai point eu depuis. M. Jeanroy espère qu'elle ne me reprendra pas.

Je viens de voir avec le plus grand étonnement que le spectacle des beaujolais ont fait afficher aujourd'hui *Le Lord et son jockey*, sous le titre d'*opéra en trois actes avec un ballet anglais* ; je joins ici une lettre anonyme que j'ai reçue le lendemain de la première représentation de cet ouvrage ; vous y verrez que c'est

*Le Seigneur bienfaisant* enrichi de plusieurs morceaux de musique de l'opéra de *Panurge*. Je pense que l'administration ne peut ni ne doit tolérer cette extension ; pour être sûr de l'infraction, j'ai prié M. Parent d'aller entendre cet opéra ce soir ; il m'en rendra compte, et j'aurai l'honneur de vous le faire parvenir demain ; alors vous voudrez bien avoir la bonté de m'envoyer vos ordres pour écrire aux directeurs en conséquence.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. Chalgrin qui a été communiquée au comité qui pense que l'on ne peut sans injustice lui refuser les entrées qu'on lui a supprimées.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 438**

Ce 8 décembre 1788

Avis à la direction de l'Opéra

Quoique le spectacle des beaujolais soit administré si pitoyablement qu'il doive donner peu d'inquiétude à l'Opéra, cependant s'il était bien conduit, il ne laisserait pas que d'être dangereux, et puisqu'il tient son existence de l'Académie royale de musique quand ce ne serait que par reconnaissance et par respect, sa direction ne devrait pas avoir l'impudence de vouloir singer l'Opéra et déshonorer ses sujets par des imitations par trop indécentes.

On vient de donner aux beaujolais *Le Seigneur bienfaisant* déguisé sous le nom du *Lord et son jockey*, mais si platement et si servilement que cela mérite correction. On y invite fort M. Dauvergne et on fait passer ce même avis à M. Rochon de Chabannes qui ne doit pas souffrir un vol aussi important.

On n'a pas pu pousser plus loin la bêtise et la hardiesse. Ce sont exactement les mêmes situations ; la même coupe des actes, le même sujet le fils ou lord sauvé dans la cabane, le tonnerre qui tombe sur la cabane, les mêmes décorations ; le dernier acte au château chez le lord qui dédommage la triste famille. Car on n'y a pas oublié ce triste mot. Les mêmes lueurs et l'illumination de *Tarare*. La musique pillée de *Panurge* entre autres ; enfin c'est une rapsodie qui mériterait le fouet. Il y a comme cela un petit opéra appelé *La Croisée* dans lequel le même auteur n'a pas eu honte de mettre trois couplets de M. de Moncrif, et de



M. Durat, mot pour mot, et le directeur qui ne se [s'y] connaît pas plus en pièces et en littérature qu'à payer ses dettes, a passé par la dessus.

Par un ami de M. Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 439

Ce 24 décembre 1788

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Parent vient de me rendre compte du spectacle du *Lord et son jockey* qui ne ressemble aucunement au *Seigneur bienfaisant* ; c'est un spectacle long et ennuyeux dans lequel il n'y a qu'une scène qui est un peu intéressante parce qu'elle rappelle celle qui dit-on, s'est passée entre monsieur le duc d'Orléans et son jockey. Quant aux airs qui composent le ballet, ce sont quelques phrases prises dans les opéras de plusieurs auteurs tant anciens que modernes, mais qui à la 5<sup>ème</sup> mesure ne ressemblent plus à l'air dont le commencement présentait l'idée d'un air connu. Le seul tort qu'ont les directeurs est d'afficher ce spectacle sous le titre d'opéra car à la rigueur il ne leur est point permis d'afficher *opéra ni opéra bouffon*, ce dernier titre appartenant aux seuls comédiens italiens. Ils n'ont que le droit d'afficher, *pièce en un*, deux ou trois actes mêlés de chants. Si vous l'approuviez je leur en ferais l'observation par écrit.

J'ai prévenu M. de Nesle d'inscrire M. Chalgrin sur la liste des entrées, je l'en préviendrai demain par écrit ; je pense totalement comme vous sur le poème de *Nephté* : le divertissement du couronnement, même suivant la volonté du poète, ne pourrait avoir lieu qu'après avoir baissé le rideau.

J'ai pensé depuis trois semaines à l'opéra de messieurs Pitra et Piccinni ; j'ai demandé au S<sup>r</sup> Lefevre copiste depuis un mois où il en était sur cet ouvrage ; il m'a répondu qu'on ne lui avait encore donné une seule feuille ; vous voyez, Monsieur, que ce sera la faute de M. Piccinni si son opéra n'est pas répété aussi tôt que je le désire.

J'ai l'honneur de vous remercier de la bonté que vous avez de vous intéresser à mon rétablissement qui, si j'en crois M. Jeanroy sera très prompt.

Je vous prie de me croire, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Boulet vient toujours à la charge pour demander l'argent des voitures des décorations, que j'ai défendu au S<sup>r</sup> Colin de lui donner, sous peine de n'en n'être pas remboursé, attendu ce que m'a dit M. Houdon ; ce machiniste mériterait d'être renvoyé après avoir rendu à l'administration ce qu'il lui a escroqué.

O<sup>1</sup> 619 n° 440

À Paris ce 7 janvier 1789

Copie de la réponse à la lettre écrite par M. Lemoyne le 29 décembre 1788.

Le comité, Monsieur, me charge de vous dire qu'il a entendu avec surprise la lecture de votre lettre en date du 29 décembre dernier. L'ironie amère et déplacée avec laquelle vous vous permettez d'y parler d'un de ses membres, parce que sollicité par vous et à titre de confiance il a eu l'honnêteté de vous faire quelques observations utiles à votre ouvrage, à l'académie et à vous-même dont il vous plaît de travestir ou détourner le véritable sens. Telle est celle qui a rapport à M<sup>me</sup> de Saint-Huberty. Le comité ne peut voir qu'avec le plus grand plaisir les auteurs s'occuper à mettre les grands talents dans tout leur jour et il se plaît à rendre à cette actrice justement célèbre le tribut et l'éloge qu'elle mérite ; mais elle n'est ni infatigable, ni à l'abri des incommodités qui pourraient même dès la première représentation l'empêcher de continuer à chanter le rôle qu'elle a dans votre opéra. C'est donc avec raison qu'on souhaiterait que le rôle n'eut pas été fait de manière à ne pouvoir être rempli par d'autres avec assez de succès pour le bien de votre ouvrage et pour ne pas exposer l'Académie à voir le plus léger accident rendre infructueuses pour elle les dépenses considérables qu'elle aura faites pour cette mise. Si vous vous croyez étranger à ces considérations, il n'en est pas de même du Comité qui ne peut les négliger sans compromettre les intérêts de l'administration qui lui est confiée. Comme toute sa conduite est dirigée par des gens sages et qu'il ne vous doit aucun compte de ses opérations, il pourrait s'en tenir à la dernière réponse que je vous ai faite de sa part. Cependant il veut bien, pour vous éviter d'employer mal à propos les protecteurs dont [vous] le menacez, entrer dans quelques détails sur les motifs qui l'obligent à reculer la mise de *Nephté*. En conséquence je suis chargé de vous dire, Monsieur, que les dépenses excessives qu'on a été obligé de faire cette année pour reproduire les décorations les plus indispensables qui ont été consumées à l'incendie des Menus-Plaisirs jointes à celles qu'ont occasionné *Le Démophon* et *Evelina* ne permettent pas d'en faire de nouvelles avant la rentrée. Il n'y a même que la nécessité de varier les plaisirs du public par un ouvrage plus gai que les deux derniers qui ait pu engager l'administration à s'occuper avant cette époque de la mise de l'opéra d'*Aspasie*. Ainsi, après la rentrée on travaillera

à donner le vôtre qui sera répété avant la clôture du théâtre, pour être entendu une seconde fois puisque vous croyez n'avoir pas été entendu.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 441**

J'ai l'honneur de saluer M. Dauvergne et de le prier de remettre au porteur deux billets d'amphithéâtre.

Je lui en serai très obligé.

Pouteau

Paris ce 9 janvier 1789

Pourrais-je avoir l'historique exact de ce qui s'est joué pour M. Amelot à l'égard de M. Devismes et le compte de ce qu'il en a coûté ; ce ne sera que pour moi. Je promets que j'en ferai usage sans le dire à qui que ce soit.

**O<sup>1</sup> 619 n° 442**

À Paris ce 7 janvier 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que suivant votre intention je ferai donner aujourd'hui quatre louis à la demoiselle Garnier ; quant au danseur de Strasbourg je ne lui ai rien fait donner parce qu'il vaut mieux faire des charités à des gens attachés à l'Opéra qu'à des fainéants qui mendient par état, car cet homme s'était présenté l'année dernière à l'académie pour faire pareille demande. Cet homme peut faire des leçons ne fut-ce que dans de petites villes.

M. Francœur m'a dit que vous m'aviez écrit pour la demoiselle Mulo ; comme je n'ai rien reçu de votre part qui la concerne, je vous prie de m'envoyer vos ordres sur cela.

M. de Nesle m'a communiqué l'excellent mémoire que vous avez fait touchant le bruit qui court d'un changement d'administration pour l'Opéra ; si les ministres ne prennent pas en considération les sages observations qui y sont répandues on peut se détacher dès ce moment d'un spectacle unique dans l'Europe ; car un violon fort bon à la vérité, un peintre et un homme qui, dit-on, n'est qu'un intrigant de mauvaise foi ne sont pas faits pour conduire une machine dont ils

ne connaissent que la superficie. Au surplus comme ce spectacle cesserait vraisemblablement d'être sous vos ordres, je fais dès à présent, mes arrangements pour pouvoir jouir en paix du peu de temps qui me reste à vivre. Si cependant les ministres appréciaient les raisons contenues dans votre mémoire, et que vous continuassiez d'avoir la complaisance de vous charger encore de cette machine, je vous offre de tout mon cœur de vous sacrifier les restes de mon existence, si elle vous était de quelque utilité, sacrifice que je ne ferais pas pour qui [que] ce fut au monde me proposerait-on cent mille livres par année. Voilà, Monsieur, ma profession de foi que je prononcerai avec fermeté au roi lui-même.

Il n'y a que deux personnes dans le comité qui désireraient ce changement ; le S<sup>r</sup> Rey et une autre personne que je ne nommerai pas, parce que je ne suis pas bien certain de sa façon de penser ; le S<sup>r</sup> Chéron est un des plus zélés partisan de ce changement, il ne s'en cache même pas. Il y a plusieurs sujets principaux de la danse qui pensent de même ; enfin tous ces gens se réjouissent d'avance de ce changement, dans l'espérance qu'ils mettront aisément à contribution les entrepreneurs ; voilà les nobles sentiments qui dirigent les souhaits de ces honnêtes gens.

On a dû vous envoyer les copies des lettres des S<sup>rs</sup> Lemoyne et Hoffman, avec les réponses qu'y a fait le comité ; ces réponses m'ont paru très sagement et fermement faites.

Ma santé se rétablit, mais il m'est défendu de sortir avant que d'avoir été purgé, ayant encore eu un léger ressentiment de fièvre le jour que j'ai été chez M. Morel. Dès que le dégel paraîtra je prendrai une médecine qui, à ce que dit mon médecin, suffira pour me permettre de reprendre mes occupations qui achèveront de me rendre une bonne santé.

Je joins ici un mémoire de la demoiselle Miller au ministre, pour obtenir dans ce moment le remplacement de la demoiselle Guimard. Je n'ai point encore répondu à la lettre de M. Pouteau qui m'a envoyé ce mémoire et que je joins ici. Je pense, Monsieur, qu'il faut peut-être attendre jusqu'à Pâques pour prononcer sur cette demande, pour voir si la demoiselle Hilisberg retirera son congé, ou prendre l'occasion de ce congé donné sans raison pour prononcer en faveur de la demoiselle Miller. C'est à vous, Monsieur, de voir ce qu'il y a de mieux à faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 443**

À Paris ce 9 janvier 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre que j'ai reçue aujourd'hui ; ne voulant faire aucune réponse aux demandes et aux questions que l'on pourrait me faire sur l'Opéra, que celles que vous jugerez à propos que je dois faire. Je pense que celle à faire à la demande faite dans cette lettre est, que le seul bureau de la ville a connaissance et peut seul donner des renseignements exacts et fidèles sur ce qui s'est passé pendant les deux années d'administration de M. Devismes.

Je ne soupçonne nullement M. Pouteau d'avoir l'intention de faire un mauvais usage de ce qu'il demande, mais au contraire car je suis presque sûr que c'est dans l'intention d'être utile à l'administration actuelle. Au demeurant, Monsieur, je vous répondrai de ce que vous me prescrirez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'attends le dégel comme les juifs attendent le messie.

Le S<sup>r</sup> Gardel dit à tout le monde que vous lui avez communiqué ma lettre qui lui a, dit-il, valu la [illisible] de celle qui a été lue à l'assemblée du répertoire. J'ai répondu que je ne le croyais pas.

**O<sup>1</sup> 619 n° 444**

À Paris ce 17 janvier 1789

Monsieur,

Lorsqu'on a lu à l'assemblée aujourd'hui le répertoire que j'ai eu l'honneur de vous remettre hier, la demoiselle Saint-Huberty s'est récriée contre cet arrangement, disant qu'elle avait chanté *Phèdre* hier, et que de chanter *Didon* mardi, et *Alceste* vendredi était capable de l'assommer ; on lui a proposé de ne pas chanter *Didon* mardi, et de se reposer pour chanter *Alceste* jeudi ; elle a

répondu que c'étaient ses rôles, qu'elle en était en possession, enfin que d'autres qu'elle ne doivent les chanter, qu'elle ferait des remontrances sur cela et beaucoup d'autres verbiages, qui intérieurement m'ont impatienté au point que j'ai dit que si on dérangeait ce répertoire il serait impossible de pouvoir payer le mois, surtout à de pauvres sujets qui n'avaient que cela pour vivre ; et tout de suite j'ai dit au S<sup>r</sup> La Salle : « Écrivez toujours le répertoire tel qu'il est », ce qu'il a été obligé de faire. Nous verrons mardi si elle refusera de chanter ; si cela arrive les demoiselles Maillard et Gavaudan qui ont déjà chanté ce rôle le chanteront.

J'avais prié M. Clos de vous dire que l'on donnerait mardi après *Didon*, le ballet du *Premier Navigateur* ; mais quelques sollicitations que l'on ait faites au S<sup>r</sup> Nivelon, il a refusé de le danser. Je ne sais à quoi attribuer un refus de cette espèce ; il craint peut-être que Guimard ne cède son rôle à la demoiselle Miller.

M. de Nesle a communiqué la minute de la lettre que je dois écrire au ministre au sujet de l'assignation que j'ai reçue hier du spectacle de la rue Saint-Antoine ; la lettre partira ce soir.

J'aurai l'honneur de vous communiquer demain le projet de l'établissement des feux s'il peut être prêt, car je suis occupé à faire l'état que vous m'avez demandé des opéras composant le répertoire actuel.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vais envoyer à M. Le Gros le mémoire de M. Decassins pour le concert de bénéfices qu'il a demandé au ministre.

Je suis fort aise que votre salle ait été visitée par des experts pour faire taire le S<sup>r</sup> Poyet et le S<sup>r</sup> Louis architectes du Palais royal.

**O<sup>1</sup> 619 n° 445**

À Paris ce 20 janvier 1789

Monsieur,

La demoiselle Roze que je viens de voir a paru se justifier des calomnies qu'elle prétend composer la lettre de sa mère, et pour mieux donner la preuve, elle m'a assuré qu'en sortant de chez moi elle allait la voir, lui dire qu'elle consentait à lui donner sa pension, et qu'elle la prierait (cela fait) de la laisser tranquille. Je l'ai

fort exhorté à faire ce qu'elle me promettait et lui ajoutais que vous lui en seriez bon gré, et que j'allais vous prévenir de sa [illisible].

J'ai l'honneur de vous prévenir que je ne sortirai pas d'aujourd'hui pour achever le travail que je vous ai promis.

La lettre du ministre que j'ai fait lire au comité a fait un effet singulier sur deux visages.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai fait [dire] au S<sup>r</sup> Goyon de venir me parler, mais je ne l'ai pas encore vu, je crains toujours qu'il ne s'enfuie.

**O<sup>1</sup> 619 n° 446**

À Paris ce 4 février 1789

Monsieur,

Vous verrez dans le journal de Paris d'aujourd'hui un dérangement du répertoire dont j'ai eu l'honneur de vous prévenir avant-hier, parce que j'étais presque sûr que la demoiselle Saint-Huberty répugnerait à chanter le jeudi. Cela ne fera cependant qu'une transposition, mais qui fera selon mon calcul un peu de tort à la recette.

J'ai vu hier M. Gossec qui demande que la demoiselle Latour débute avant le S<sup>r</sup> Dufresne ; comme il faut se prêter à la poltronnerie des gens faibles, je suis convenu avec lui que la demoiselle Latour débiterait le jeudi 18 de ce mois par le rôle d'Armide dans l'opéra de *Renaud*, et le S<sup>r</sup> Dufresne dans celui de Calchas le dimanche suivant... Il faut, Monsieur, que vous ayez la bonté de dire, *que telle est votre volonté*, sans quoi ces messieurs trouveraient encore d'autres moyens pour retarder ces débuts que je crois ne devoir pas être différés, sans nuire à l'École et à l'Opéra. Je lui ai observé qu'il fallait indispensablement une répétition générale de *Renaud* le mercredi onze, lendemain de la mise d'*Aspasie* et que cela serait très gênant pour les sujets, attendu les 2 capitations à donner ce mois-ci : vous seul, Monsieur, pouvez dire que, si l'on ne refusait de se prêter à faire cette répétition on prendrait un des deux jours de capitation pour la faire et qu'au lieu de deux il n'y en aurait qu'une.



J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre de M. de La Touloube qui a été lue et apostillée au comité de lundi dernier.

Je vous prie de penser à ce que j'ai eu l'honneur de vous demander pour le S<sup>r</sup> Lefevre copiste qui est en souffrance ayant employé tous ses fonds ; il demande 3000 lt pour accélérer les copies des ouvrages nouveaux à entendre dont il faut qu'il fasse les avances.

M. Francœur a vu hier le S<sup>r</sup> Lainez qui lui a dit qu'il ferait ce qu'il pourrait pour chanter le plus tôt possible ; je ne crois que très peu à ces promesses.

J'espérais avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui, mais le temps qu'il a fait cette nuit m'a beaucoup tracassé.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 447

À Paris ce 7 février 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le répertoire arrêté à l'assemblée d'aujourd'hui ; j'y joins celui que j'y proposais, afin que vous jugiez de toutes les intrigues que l'on emploie pour donner beaucoup de faveur aux représentations de la capitation des acteurs.

Vous verrez par les observations qui sont au bas du répertoire que j'avais proposé, que je pensais que les deux dernières représentations de la capitation seraient forcément remises après Pâques, par les raisons que j'en donnais. Je crois donc, Monsieur, que si les acteurs ne se prêtaient point à faire des efforts pour que les répétitions d'*Aspasie*, et celles d'*Orphée* qui doivent leur succéder, ainsi que les représentations pour le compte de l'Académie ne fussent point négligées, il faudrait remettre les deux dernières représentations pour les capitations aux deux jeudis d'après Pâques ou du moins de leur en faire la peur.

Je suis bien fâché de vous ennuyer de tout ce tracas qui devient de jour en jour plus insupportable.

J'ai dit au S<sup>r</sup> Janssen d'aller vous voir demain matin ; vous aurez la bonté de lui prescrire sa tâche.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 448**

À Paris ce 9 février 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Lainez étant très enrhumé et conséquemment hors d'état de chanter demain le rôle d'Admète dans l'opéra d'*Alceste*, et le S<sup>r</sup> Rousseau hors d'état aussi de le doubler sortant d'un enrouement qui ne lui permet pas de chanter un rôle de cette force, d'ailleurs la demoiselle Saint-Huberty a fait dire qu'il lui était impossible de chanter, quoiqu'elle ait été hier se parader au spectacle des bouffons ; enfin il a fallu prendre le parti de changer l'affiche, on donnera *Didon* avec la demoiselle Maillard, ou la demoiselle Gavaudan cadette, avec le ballet de *La Chercheuse d'esprit*, que l'on devait donner après *Alceste*.

J'ai appris aujourd'hui, avec chagrin, par M. Boquet que l'on ne pourrait donner *Aspasie* que le mardi 3 mars parce que les décorations ne pourront être prêtes que pour cette époque ; on ne peut pas se dissimuler que la lenteur des peintres ne fasse perdre à l'Académie des sommes considérables parce qu'à chaque mise d'ouvrages nouveaux il y a au moins six bonnes représentations de perdues. J'ai, tout considéré, été d'avis de remettre *Orphée*, au théâtre le plus tôt possible avant *Aspasie*. Comme l'acte de comédie ne peut pas y être adapté à la première représentation parce qu'il n'est pas su, on joindra à *Orphée* jusqu'après la mise d'*Aspasie*, un ballet d'action, en attendant que l'acte de comédie puisse y être joint.

Vous voyez, Monsieur, combien le premier sujet aurait besoin d'un véhicule qui les mit à même de ne point négliger leur devoir, et même de faire quelques efforts pour eux et pour la chose.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 449**

À Paris ce 11 février 1789

Monsieur,

J'ai réfléchi, sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier concernant les entrées de M. Duplessis et j'ai pensé qu'il serait nécessaire que le ministre ou vous, Monsieur, eussiez la bonté de m'envoyer un ordre que je communiquerai au comité pour lui sauver l'humiliation de voir rendre les entrées à un mauvais auteur qui n'a jamais cessé de dénigrer l'administration et qui se croira, par cette réintégration, encore plus fondé à le faire.

Je vous prie encore de m'envoyer l'ordre de faire rendre à M. Rey, le billet des 1000 lt qu'il doit à l'académie pour sa gratification d'*Evelina*.

Je vais écrire à M. Condé et à M. Dubois au sujet de leurs entrées.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 450**

À Paris ce 13 février 1789

Monsieur,

M. Quidor n'étant point venu hier à l'Opéra, j'ai parlé au S<sup>r</sup> Grandmaison qui est son beau frère et son représentant ; il m'a dit que pour obtenir un ordre du roi de monsieur le lieutenant général de police, il fallait que vous eussiez la bonté de m'écrire, que sur le compte qui vous avait été rendu, que le S<sup>r</sup> Guimard chanteur des chœurs de l'Opéra, ayant refusé de faire son service à la répétition de mercredi dernier, vous ordonnez qu'il soit mis en prison pendant quelques jours, ensuite renvoyé de l'Opéra ; qu'en conséquence vous priez M. de Crosne de faire expédier, à M. Quidor, l'ordre du roi pour qu'il puisse l'arrêter aujourd'hui.

Le S<sup>r</sup> Grandmaison m'a dit que si vous ne preniez point cette marche, il faudrait attendre que le ministre fût à Paris pour obtenir cet ordre.

Lorsque j'aurai reçu votre lettre, je l'enverrai à M. Quidor qui la portera tout de suite à M. de Crosne.

J'aurai l'honneur de vous voir cet après midi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble  
et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 451**

À Paris ce 21 février 1789

Monsieur,

Ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire au sujet des danseurs et danseuses  
qui vont à Londres avant la clôture, m'a été confirmé par une question qu'a faite  
le S<sup>r</sup> Vestris père à la demoiselle Saulnier à qui il a demandé, devant moi, si elle  
partirait de demain en huit jours avec M. Nivelon ; elle a répondu qu'elle n'en  
savait rien. Je ne me suis pas permis de dire un seul mot ; ce qui m'a paru  
étonner le S<sup>r</sup> Vestris.

Le S<sup>r</sup> Lainez qui avait promis de répéter aujourd'hui ses rôles dans les opéras  
d'*Orphée* et d'*Aspasie* a fait dire ce matin qu'il avait pris médecine, ce qui a  
empêché de répéter sur *Evelina* pour demain. S'il n'était pas en état de chanter  
mardi, il faudrait encore déranger le répertoire.

L'Opéra devient un peu plus orageux que jamais, j'ai même eu certitude  
aujourd'hui que le rétablissement des feux serait un plus grand mal que celui  
qui existe. Les raisons que l'on m'en a données sont très fortes ; c'est une chose  
que je ne puis confier au papier.

J'ai l'honneur de joindre ici le répertoire.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble  
et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 452**

À Paris ce 22 février 1789

Monsieur,

Sans une fonte d'humeurs qui m'est tombée sur la poitrine cette nuit  
accompagnée d'un débordement de bile, j'aurais eu l'honneur de me rendre  
chez vous cet après dîner, pour être présent à la demande que vous feront  
messieurs les auteurs de l'opéra d'*Aspasie* de différer la mise de cet ouvrage  
jusqu'au mardi 21 avril jour de la rentrée des spectacles d'après Pâques.

Les raisons qu'ils en donnent sont que cet ouvrage ne peut avoir son effet que lorsqu'il aura été répété trois ou quatre fois généralement avec les décorations qui sont même de première nécessité pour en composer la plus grande partie des ballets. Comme ces décorations qui devaient être prêtes du 15 au 20 de ce mois ne pourront l'être que le 3 ou le 5 mars et que l'on ne peut, dis-je ainsi que messieurs les auteurs, il serait impossible de mettre cet opéra au théâtre avant le mardi 10 mars ; il serait impossible aussi qu'il pût avoir plus de 5 ou 6 représentations avant la clôture, ce qui a déterminé messieurs les auteurs à vous demander que cet ouvrage fut différé jusqu'au mardi 21 mars, jour de la rentrée. Encore faut-il faire en sorte de cacher ce retard aux peintres, qui, s'ils le savaient, laisseraient les décorations dans l'état où elles sont, et nous feraient manquer le projet de le donner le premier jour de la rentrée.

Si nous avons été prévenu depuis 15 jours, que l'on ne pourrait pas nous donner les décorations à l'époque [où on nous] les avait promises, nous nous serions occupés de l'acte de messieurs Rochon et Lemoyne, que nous aurions joint à l'opéra d'*Orphée* ce qui nous aurait donné huit ou neuf bonnes recettes d'ici à la clôture ; mais malheureusement, ces deux auteurs comme ceux d'*Aspasie*, veulent être bien répétés et attendre la rentrée pour donner cet acte qui sera pour l'ensemble, d'une difficile exécution.

Il résulte de l'exposé ci-dessus que la lenteur ou si on peut le dire, la négligence des peintres fait perdre un argent immense à l'académie, et que depuis 20 années elle a perdu plus d'un million par le retard de la mise d'un grand nombre d'ouvrages ; je suis fâché d'articuler un fait de cette espèce, mais malheureusement il n'est que trop vrai.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 453**

À Paris ce 23 février 1789

Monsieur,

Je suis fort aise que vous ayez déterminé M. Morel à donner *Aspasie* avant la clôture ; il aura au moins six représentations et peut-être plus avant Pâques ce qui établira son succès. Comme il ne peut être donné que le dix à cause des répétitions générales qui, pour les ballets, et les morceaux d'ensemble ne

peuvent être faites qu'avec la totalité des décorations, il y a tout à croire qu'elles seront en état et finies pour la première répétition générale qui aura lieu le lundi deux mars et successivement jusqu'au lundi 9 veille de la première représentation de cet opéra.

D'ici à cette époque, j'ai prévenu M. La Suze que votre intention était que l'on fit débiter le S<sup>r</sup> Dufresne dans le rôle de Calchas ; et la demoiselle La Tour dans l'opéra de *Renaud* par le rôle d'Armide, étant persuadé que le public verrait avec plaisir qu'on lui présente deux sujets ayant de superbes voix et donnant de grandes et prochaines espérances. Je l'ai encore prévenu qu'il fallait s'occuper de tenir prêt le S<sup>r</sup> Lecourt sur les rôles du S<sup>r</sup> Lainez.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 454**

À Paris ce 24 février 1789

Monsieur,

Il me paraît presque impossible, malgré les promesses de M. Boquet, et les efforts que M. Gardel promet de faire, de pouvoir donner l'opéra d'*Aspasie* le vendredi 6 mars. Il faudrait pour que cela put se faire, que les Premiers Acteurs employés dans cet ouvrage consentissent à répéter le lundi matin 2 mars sur le théâtre du magasin, et le soir sur le grand théâtre avec les décorations ; que le mercredi 4 on fit une répétition générale sur le grand théâtre avec la totalité de l'orchestre celle des chœurs et des ballets, et qu'il y eut une semblable répétition le soir du même jour, et que le vendredi 6 on fit encore une répétition générale le matin des objets qui auraient besoin ; sans quoi, cet opéra très compliqué pour l'action et les morceaux d'ensemble, risquerait d'être mal rendu, et d'essuyer un échec dont il ne se relèverait pas. J'aurai l'honneur de vous observer encore, que les trois répétitions générales du matin, que je crois indispensables, coûteront au moins plus de cent louis. Enfin je penserai que pour éviter cette dépense et gagner une représentation, on donne[rait] cet opéra le dimanche 8 ; on aurait pour répéter le lundi 2, le mercredi 4 et le samedi 7. S'il fallait une petite répétition pour la mémoire de messieurs les Premiers Acteurs, on pourrait la faire le jeudi, ou le vendredi matin sur le théâtre du magasin avec 4 instruments. Moyennant l'arrangement ci-dessus, *Aspasie* aurait sept

représentations avant la clôture, ce qui assoirait son succès. C'est à vous Monsieur, à ordonner ce que vous jugerez le plus officieux pour le bien de l'académie.

Je crois que l'on peut se passer longtemps de la demoiselle Saulnier, quant au S<sup>r</sup> Nivelon, M. Gardel peut le faire remplacer par le jeune Labory qui devient de jour en jour très agréable au public ; quant à Guimard, je souhaite qu'elle n'ait pas plus à se plaindre du parterre de Londres que de celui de Paris, car il n'est composé que de garçons bouchers et de matelots.

M. Boyer a pris la peine de venir me voir ce matin et m'a dit la conversation qu'il avait eue avec vous, et l'étonnement où il a été de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire samedi matin ; je lui dis que j'avais appris des choses qui m'y avaient obligé et dont j'aurais l'honneur de vous rendre compte. Je vous prie en conséquence de me donner un quart d'heure d'audience [en] tête à tête après demain jeudi, ou vendredi dans le courant de la matinée, afin que je puisse vous rendre ce compte.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai l'honneur de vous remercier de l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à mon incommodité qui paraît diminuer depuis aujourd'hui.

Vous voyez ce qu'on a été forcé de donner aujourd'hui à cause de l'incommodité du S<sup>r</sup> Lainez ; si le jeune Lecourt avait su le rôle, je vous assure que l'on aurait donné *Evelina* sans lui.

O<sup>1</sup> 619 n° 455

À Paris ce 27 février 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de prévenir, qu'avant cinq heures de cet après midi, vous aurez la visite de messieurs Francoeur et Rousseau au sujet de la remise de la représentation de la capitation qui ne peut avoir lieu demain à cause de l'indisposition vraie ou simulée du S<sup>r</sup> Lainez. Comme cette lettre n'est que pour vous seul, je crois que sur les propositions que vous feront ces deux messieurs, il faut accepter celle de différer cette représentation jusqu'à lundi deux mars, mais que l'on ruinerait les représentations du mardi 3, du jeudi [5] et du vendredi [6]

si on repoussait cette représentation jusqu'au mercredi 4. Je leur ai fait ces observations, ils m'ont prié de ne point vous en faire part, mais, je me crois obligé de vous en prévenir, espérant que vous voudrez bien faire comme ne le sachant pas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Lecourt, seul sujet fait pour remplacer le S<sup>r</sup> Lainez a chanté sept fois de suite les rôles du S<sup>r</sup> Lainez sans quoi on aurait fermé la porte plusieurs fois. Si j'étais fermier de l'Opéra je lui donnerais dans le moment une gratification de 25 louis et une semblable à Pâques, parce que je suis presque sûr que le S<sup>r</sup> Lainez ne chantera d'ici à la clôture et même avant que de nous avoir fait des demandes ridicules. Tout ceci est pour vous seul.

**O<sup>1</sup> 619 n° 456**

À Paris ce 28 février 1789

Monsieur,

Ce que je viens d'apprendre est sûrement convenu entre vous et le S<sup>r</sup> Gardel ; on vient de m'assurer qu'indépendamment du S<sup>r</sup> Nivelon qui part sous quelques jours avec les demoiselles Saulnier et Guimard, le S<sup>r</sup> Huard, et nombre de figurants et de figurantes partaient incessamment pour Londres, ce qui dévasterait les ballets d'ici à la clôture, et mettrait beaucoup de difficultés à former des répertoires, ayant nécessairement besoin d'un grand ballet pour joindre à l'opéra d'*Orphée*, pour lui donner la durée horaire qu'il n'a pas. Au demeurant le S<sup>r</sup> Gardel vous aura sans doute assuré qu'il pouvait se passer de tout ce monde là ; on peut partir de ce point pour voir qu'il y a beaucoup de sujets inutiles dans la danse, qui ruinent l'Opéra de plusieurs manières, la première est que, lorsque le S<sup>r</sup> Gardel compose un grand ballet dans le corps d'un opéra il y place tous les Premiers sujets en hommes et en femmes, que s'il arrive qu'un ou deux de ces sujets se trouvent un peu indisposés on ne peut plus donner cet opéra parce qu'il n'y a point de doubles, et que quand il y en aurait un, soit en homme ou en femme, l'on ne veut pas danser sans son partenaire. La seconde est que l'opéra est ruiné, parce que mademoiselle Guimard demande des habits frais presque toutes les semaines, et que les autres femmes se croient en droit d'exiger la même chose. Les S<sup>rs</sup> Vestris, Nivelon et Gardel ne dansent



pas plus de 3 ou 4 fois avec le même habit dans les opéras comme dans les ballets d'actions : je suis très fâché, Monsieur, d'être obligé par ma place, de dénoncer la demoiselle Guimard pour être la cause première du prodigieux déficit qu'occasionne la dépense excessive de la danse.

La demoiselle Saint-Huberty a consenti à chanter les opéras proposés dans le répertoire arrêté, dont je joins ici l'original que j'avais fait avec celui qui a été convenu. La demoiselle Saint-Huberty a déclaré qu'elle partirait le 21 pour des engagements de province. Vous verrez dans l'original qu'il n'y aura que le S<sup>r</sup> Lecourt qui chantera dans *Cedipe*, *Iphigénie en Aulide*, et dans *Alceste*, le S<sup>r</sup> Rousseau ayant déclaré qu'il lui était impossible de chanter les rôles du S<sup>r</sup> Lainez dans ces trois opéras sans risquer de perdre sa voix. J'ai eu l'honneur de vous dire ma façon de penser sur le S<sup>r</sup> Lecourt ; je crois qu'il faut faire à ce jeune homme ce que l'on fait aux chevaux à qui l'on donne de l'avoine pour leur donner du courage, et que celui-ci n'ayant pour ainsi dire point de soulier, il faut lui donner de l'argent. C'est à vous, Monsieur, de faire ce que vous jugerez à propos ; je ne me permettrai plus qu'une observation, qui est, que le S<sup>r</sup> Lainez suivant constamment son système de se dire enrôlé, si ce jeune homme n'était mû par un véhicule, et qu'il fût le malade, l'Opéra serait dans une triste et fâcheuse situation jusqu'à la clôture.

Je suis bien désolé de ce que mon catarrhe soit si tenace, il a cependant un peu diminué depuis hier ; je souhaite de tout mon cœur que votre santé se rétablisse. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Vous avez bien fait de tenir bon pour que la capitation soit donnée lundi.

O<sup>1</sup> 619 n° 457

À Paris ce 1<sup>er</sup> mars 1789

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Lefevre copiste ayant employé tous ses fonds pour des avances de copies faites pour le service de l'Opéra, demande un secours de trois mille livres pour le mettre en état de finir les ouvrages à répéter ; sans quoi le service languirait.

Le S<sup>r</sup> Lecourt est venu aujourd'hui recevoir la gratification de trois cents livres que vous avez eu la bonté de lui accorder ; je [lui ai] fortement recommandé de se tenir prêt sur tous les rôles du S<sup>r</sup> Lainez ce qu'il m'a promis de faire.

Je crois que M. Grétry n'a pas bien fait de choisir le jour de demain pour donner la 1<sup>ère</sup> représentation de *Raoul Barbe bleue* à cause de la capitation des acteurs, dont il ne connaît pas comme moi la façon de penser pour leurs petits intérêts.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je fais tout ce que je puis pour me mettre à même de pouvoir sortir ; cela ne réussit qu'en partie, mais le temps affreux qu'il fait aujourd'hui contrarie tout ce que je fais. J'espère pourtant pouvoir sortir demain dans l'après midi, s'il ne survient rien qui m'en empêche.

J'ai appris avec une grande satisfaction que Madame continue à se bien porter ; sa bonne santé annonce un heureux accouchement.

J'avais recommandé depuis quinze jours au S<sup>r</sup> Fauchet d'aller le 28 recouvrer la redevance des bouffons, ce qu'il n'aura pas manqué de faire hier.

O<sup>1</sup> 619 n° 458

À Paris ce 2 mars 1789

Monsieur,

J'avais dit hier, et j'ai de plus écrit à M. Francoeur d'engager messieurs La Suze et Gardel de concourir avec lui pour faire donner demain *Œdipe* ou *Iphigénie en Aulide* pour donner un spectacle satisfaisant à la place d'*Aspasie* ; le premier aurait pu être donné, comme je leur avais indiqué avec le S<sup>r</sup> Adrien, Lillette et Lecourt ; mais il n'y a pas eu moyen de pouvoir joindre un ballet à cet ouvrage, attendu les incommodités des sujets de la danse. On n'a pas osé risquer *Iphigénie en Aulide* dans lequel le S<sup>r</sup> Lecourt aurait été obligé de chanter le rôle d'Achille, dans la crainte que ce rôle très fatigant ne l'eut mis hors d'état de chanter le lendemain dans l'opéra d'*Evelina* que l'on ne peut se dispenser de donner pour le prince Henri ; de sorte que pour ne point fatiguer les Premiers sujets du chant et de la danse on a pris le parti extrême que j'avais proposé, pour ne pas fermer la porte, de donner *Iphigénie en Tauride* et le *Devin du village*.

Le S<sup>r</sup> Lainez étant toujours dans le même état on ne peut pas espérer qu'il puisse chanter avant Pâques, ce qui engage à ménager le S<sup>r</sup> Lecourt qui est le seul acteur qui puisse le doubler.

On répétera ce matin les rôles d'*Aspasie* au magasin et la danse seule répétera ce soir sur le grand théâtre ; j'irai samedi et lundi aux deux dernières répétitions générales de cet opéra dans quelque état que je me trouve ; j'espère avoir l'honneur de vous [voir] demain ou au plus tard vendredi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il faut que vous teniez bon pour que la dame Latour débute avant Pâques nonobstant capitations, concert de bénéfices et autres semblables obstacles ; il est bien essentiel pour l'administration qu'elle soit entendue avant la clôture ne fusse qu'une ou deux fois.

**O<sup>1</sup> 619 n° 459**

À Paris ce 6 mars 1789

Monsieur,

Ce que j'avais prévu et dont j'avais eu l'honneur de vous prévenir est arrivé ; on ne donne aujourd'hui ni *Iphigénie en Aulide* ni *Orphée*. Le premier ne peut être donné parce que le jeune Lecourt est très enrhumé, et que le S<sup>r</sup> Lainez, qui a répété hier le rôle d'Alcibiade dans *Aspasie*, à demi voix, a dit qu'il était encore enrhumé mais qu'il chanterait dimanche dans *Evelina*, ce que je ne crois pas, parce qu'il dira qu'étant obligé de répéter samedi et lundi et de chanter mardi, il n'oserait pas risquer de chanter dimanche. *Orphée* sera affiché ce soir pour demain ; moyennant cet arrangement la dame Saint-Huberty aura la satisfaction de ne chanter qu'une fois par semaine qui sera le vendredi, car on donne *Didon* aujourd'hui et c'est la dame Maillard qui chante le rôle. On donne cet opéra sans ballet à la fin parce que la dame Laure s'y est refusée obstinément à danser encore une fois celui du *Pied de bœuf* quoiqu'elle n'ait dansé que neuf fois dans le courant de cette année :

Le 31 octobre

Les 14, 20 et 25 novembre

Les 16 et 26 décembre

Et le 27 janvier : ce qui fait en tout neuf fois. Il faut avouer que c'est un sujet beaucoup trop payé. J'aurai l'honneur de vous voir ce soir.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous fais les détails ci-dessus parce que je crains que vous n'ayez chez vous des personnes devant lesquelles je ne pourrai pas les faire.

O<sup>1</sup> 619 n° 460

À Paris ce 7 mars 1789

Monsieur,

Lecture de votre lettre a été faite à l'assemblée du répertoire, en présence des sujets parmi lesquels était la demoiselle Saint-Huberty ; personne n'a dit un seul mot excepté cette dernière qui a parlé à basse voix au S<sup>r</sup> Rousseau. Tout ce que j'ai pu entendre est que lorsqu'on était malade on ne pouvait pas chanter.

M. Morel vous a dit hier, à ce que l'on m'a dit, que l'opéra d'*Aspasie* ne pouvait [être] prêt que pour jeudi prochain tant pour les ballets que pour les habits. J'ai l'honneur de vous envoyer le répertoire fait en conséquence.

Son altesse le prince Henri a envoyé chez moi pour me mander s'il serait possible de retarder la représentation d'*Evelina* que l'on doit donner demain, parce qu'il voudrait voir cet opéra, et qu'allant demain prendre congé du roi pour partir de semaine en huit jours, il ne pourra être de retour de Versailles qu'à 8 heures du soir. Je lui ai fait dire que la chose n'était pas possible parce que le public avait loué les loges, mais qu'on le donnerait vendredi prochain pour lui.

La demoiselle Roze est venue ce matin chez moi ; elle est convenue qu'elle avait manqué ses leçons la semaine dernière mais que c'étaient les répétitions du matin pour *Orphée* qui en étaient la cause. Je lui ai parlé de sa mauvaise réputation, elle répond que sa conduite est irréprochable à son amant près.

Je n'aurai pas l'honneur de vous voir aujourd'hui ayant beaucoup toussé toute la matinée.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 461**

À Paris ce 8 mars 1789 à midi

Monsieur,

Ce que j'ai eu l'honneur de vous prédire depuis plus de quinze jours arrive aujourd'hui. Le S<sup>r</sup> Lainez qui a répété hier le rôle d'Alcibiade dans *Aspasie* a dit, après la répétition, qu'il ne pourrait pas chanter aujourd'hui ; on a envoyé chez lui ce matin ; on a dit qu'il s'était essayé mais qu'il ne pouvait articuler un son, de sorte que ce sera le jeune Lecourt qui le doublera ; d'ailleurs tous les autres acteurs chantent. Vous jugerez par l'état où cet homme se trouve que messieurs les auteurs d'*Aspasie* ont grand tort de n'avoir pas donné le rôle d'Alcibiade au S<sup>r</sup> Rousseau comme je l'ai conseillé depuis 8 jours à M. Morel. Il en serait encore temps, puisqu'il y a encore deux répétitions qui suffisent au S<sup>r</sup> Rousseau pour ce rôle. Si messieurs les auteurs ne prennent pas à ce poste dès aujourd'hui, il n'en sera plus temps, car je parierai ma tête que mercredi prochain pour la dernière répétition le S<sup>r</sup> Lainez leur dira qu'il lui est impossible de chanter, ce qui ferait beaucoup de tort à l'administration et même à l'ouvrage qu'il faudrait reculer jusqu'au mardi 17. Voilà Monsieur la situation où nous sommes aujourd'hui. J'aurai l'honneur de vous voir cet après midi.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 462**

À Paris ce 10 mars 1789 à 2 heures

Monsieur,

D'après le compte que l'on vient de me rendre de la mauvaise répétition, qui a été faite hier, il ne serait pas officieux pour le bien de l'Académie de donner l'opéra d'*Aspasie* jeudi. M. Morel demande qu'il soit reculé jusqu'au mardi 17 de ce mois. Il vous rendra compte ce soir, de tous les détails qui fondent la nécessité de ne pas donner cet ouvrage sans qu'il ne soit parfaitement exécuté.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 463**

À Paris ce mardi 10 mars 1789

Monsieur,

Je suis désolé de ce que la mauvaise nuit que j'ai passée et le temps qu'il fait ne me permettent pas d'avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui. J'ai vu hier monsieur l'abbé de Volavray, je ferai tout ce qui me sera possible pour arranger le concert des demoiselles Roze pour le lundi 23 de ce mois.

L'opéra est affiché pour jeudi, la répétition a été assez bonne ; on a fait dans cet ouvrage des élaguations et des revirements de sens qui, à ce qu'on dit, lui donnent un peu plus de chaleur.

La demoiselle Roze à qui M. Francœur a demandé pourquoi elle n'avait dansé dimanche, lui a répondu, *que comme on faisait ici tout ce qu'on voulait, elle faisait comme les autres*. En vérité, Monsieur, je crois que le relâchement de la discipline dans la partie de la danse est à un point d'excès que s'il y avait encore deux mois de spectacle d'ici à la clôture, on serait obligé de donner les opéras sans aucun des Premiers sujets de la danse. Il faut espérer qu'à Pâques prochain on fera des lois assez sévères pour remettre l'ordre dans cette machine, surtout pour ce qui regarde les Premiers sujets.

M. Paris s'est chargé hier de la délibération du comité touchant le mémoire du S<sup>r</sup> Audinot et de vous rendre compte des raisons qui ont fait que l'amende des danseurs n'a pas eu lieu dans ce moment.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Il court un bruit que les demoiselles Lillette et Joinville ont des appointements chez le roi ; passe pour la première mais l'autre est bonne à être renvoyée à Pâques, ce qu'on aurait dû faire depuis cinq ou six mois.

**O<sup>1</sup> 619 n° 464**

À Paris ce mercredi 11 mars à 2 heures

Monsieur,

Il s'est fait un miracle dont je suis fort pressé de vous faire part et dont vous serez aussi étonné que moi, voici le fait.

Le S<sup>r</sup> Lainez qui ne pouvait pas hier articuler un son, est venu chez moi, il y a un quart d'heure, me dire qu'il était bien disposé et qu'il reprendrait son service demain si je le voulais ; je lui ai dit qu'il en était le maître, et que je lui faisais mon compliment sur sa prompte guérison. Je n'attribue ce miracle qu'au grand succès qu'a eu le S<sup>r</sup> Lecourt dans *Evelina*.

Je crois que vous penserez comme moi sur ce miracle.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 465**

À Paris ce 13 mars 1789

Monsieur,

Agréez s'il vous plaît mon très sincère compliment sur l'heureux accouchement de M<sup>me</sup> et sur la naissance de la demoiselle qu'elle a mise au monde ; qui que ce soit, Monsieur, ne prend plus de part que moi à votre satisfaction ; tout mon regret est de ne pouvoir aller vous en féliciter moi-même aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Vestris s'est refusé obstinément hier de danser aujourd'hui quoiqu'on lui ait pu dire ; comme son prétexte est toujours celui de sa chute, on ne peut le punir de la mauvaise volonté qui sera toujours étayée de ce même prétexte.

**O<sup>1</sup> 619 n° 466**

À Paris ce 19 mars 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous assurer que malgré tout le désir que l'administration aurait de faire ce que vous lui demandez, il est impossible d'entendre avant Pâques aucun ouvrage nouveau, et que ce ne sera qu'à cette époque qu'on pourra répéter ceux de M. Méhul et de Berton afin de choisir celui des deux qui sera jugé le meilleur ainsi que paraissent le désirer les auteurs de ces deux opéras.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M<sup>r</sup> de La Ferté

**O<sup>1</sup> 619 n° 467**

À Paris ce 23 mars 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. de Saint-Paul apostillée, concernant la demoiselle Clozet celle que je viens de recevoir du ministre concernant un prêt d'habits à la demoiselle Montansier comme vous m'avez fait celui de me dire que votre intention était de faire ce prêt, supposant que les spectacles que la demoiselle Montansier donnera pendant la semaine de la Passion seront demandés par la reine. J'irai à l'audience aujourd'hui et dirai au ministre, que la demoiselle Montansier n'a qu'à s'adresser à vous et vous envoyer un état des habits dont elle aura besoin.

Je vous renvoie aussi le projet d'arrêt qui est, je crois, fait de manière à remettre le plus grand ordre dans la régie de l'Opéra ; la seule chose que l'on pourrait y rajouter, c'est un article pour forcer le maître des ballets d'en composer les programmes au comité pour l'empêcher de les rendre trop nombreux et conséquemment trop dispendieux.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 468**

À Paris ce 24 mars 1789

Monsieur,

Je viens d'écrire à M. Quidor pour lui recommander de faire travailler la demoiselle Roze. Je joins ici sa lettre au comité d'hier.

J'ai appris hier que le S<sup>r</sup> Delaître va à Londres ; il n'y a pas à douter que l'entrepreneur qui, à ce que dit le S<sup>r</sup> Delaître, lui fait un parti très avantageux, n'ait été déterminé à cela par le maître des ballets et par les sujets de Paris. Il est bien étonnant qu'après les bontés que vous avez eues pour l'entrepreneur du



spectacle de Londres, il cherche à débaucher des gens qui nous sont utiles. Heureusement que l'arrêt que vous venez de faire abolira le détestable usage des congés.

Vous aurez peine à croire les projets fous qu'ont fait les nouveaux entrepreneurs de l'Opéra de Lyon. Le S<sup>r</sup> Chéron a fait confidence avant-hier à une personne, qui est venue me le dire dans le moment, qu'il y aurait toujours un ou deux Premiers sujets de Paris qui joueraient à Lyon pendant un mois, que ces sujets seraient remplacés le mois suivant par un ou deux autres, et alternativement de même pendant le courant de l'année. Il y a tout à croire que ce calcul a été fait par le S<sup>r</sup> La Suze qui ne manquera de dire que ces absences formeront les sujets de l'École, enfin toutes les astuces d'un vrai jésuite. En vérité, Monsieur, si le ministre hésitait de rendre le nouvel arrêté du conseil, et qu'il manquât de fermeté à cet égard, il faudrait se résoudre à voir tomber l'Opéra avant six mois.

J'aurais eu l'honneur d'aller vous voir dans la matinée, mais la crainte de vous être importun m'en a empêché. J'aurai celui passer chez vous en allant à l'Opéra, mais incertain que vous y soyez, j'ai pris le parti de vous dire par écrit ce que j'aurais eu l'honneur de vous dire.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Le S<sup>r</sup> Prix, comédien de Paris, est un des actionnaires des spectacles de Lyon.

**O<sup>1</sup> 619 n° 469**

À Paris ce 26 mars 1789

Monsieur,

Permettez, qu'avant d'avoir l'honneur de vous voir ce soir, j'ai celui de vous faire part de mes réflexions sur votre lettre d'aujourd'hui.

Je pense comme vous, Monsieur, qu'il faut se détacher de l'Opéra en faveur de quelques curieux qui ne connaissent pas l'état actuel de cette machine et conséquemment son délabrement qui a été occasionné cette année pendant 60 jours.

Par l'établissement d'un spectacle musical, qui attire plusieurs amateurs qui venaient à l'Opéra.

Par les circonstances des affaires du temps qui inquiètent nombre de citoyens sur leurs fortunes et plus encore,

Par la tranquillité des sujets qui, sans rien faire, reçoivent leurs appointements, et ne rougissent point de prendre des prétextes pour se dispenser de remplir leurs devoirs.

Enfin par le grand nombre de congés accordés à des sujets nécessaires.

Voilà, Monsieur, je crois la cause de l'immense déficit de cette année.

Je vous prie d'être persuadé que je suis très affecté de la peine que cela vous cause, et que le seul moyen que vous vouliez employer pour rétablir cette machine, par le nouvel arrêt du conseil, ne soit pas employé dans d'autres mains, à vous prouver que, depuis longtemps c'était le seul remède fait pour guérir tous les maux dont ce spectacle est atteint, et dont j'ose espérer que sans injustice, on ne m'attribuera point la chute.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai appris hier que le S<sup>r</sup> La Salle a présenté, il y a quelques jours, au ministre un mémoire contre moi ; je n'en ai point été étonné, puisqu'on a eu la bonté de ne le pas chasser lorsqu'il a eu l'audace d'en présenter un contre vous il y a 4 ans. Je lui pardonne toutes les coquineries qu'il fera ou qu'il écrira contre moi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 470**

À Paris ce samedi à 1 heure

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté à l'assemblée de ce jour.

On a parlé de la recette de l'opéra d'hier ; on a ajouté que l'on était étonné qu'un aussi mauvais opéra produisît des recettes si fortes. Le S<sup>r</sup> Rousseau a pris la parole pour dire à l'assemblée, que vous lui aviez dit que ce n'étaient pas les acteurs qui attiraient le monde à l'Opéra, que c'étaient les ballets... Le S<sup>r</sup> Lainez et autres ont beaucoup ri et relevé ce propos avec assez d'indécence. Mais cela ne mérite de votre part aucune attention car ces messieurs et ces demoiselles sont comme les révoltés qui ne raisonnent que suivant l'impression du moment.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je viens de faire écrire à la demoiselle Saint-Huberty au nom du comité pour savoir quel jour elle pourra répéter le nouvel acte, parce que les autres acteurs ne veulent plus répéter sans elle ; ils s'en sont tous expliqués nettement mercredi dernier. J'en ai même prévenu messieurs Rochon et Lemoynes et leur ai proposé un arrangement pour remplacer cette femme si sa santé ne lui permettait pas de chanter sous peu de jours.

**O<sup>1</sup> 619 n° 471**

À Paris ce 3 avril à 11 heures du matin

Monsieur,

Deux personnes viennent de m'assurer que l'Opéra était donné à des entrepreneurs ; une des deux croit que c'est aux Premiers sujets, l'autre croit que c'est au S<sup>r</sup> Viotti et compagnie. Si, Monsieur, vous en savez quelque chose de positif, je vous aurais la plus grande obligation de m'en faire part, parce que je m'évitais la peine de travailler à l'état, et qu'au lieu d'attendre M. Gardel pour le finir, j'aurais l'honneur de vous voir demain avant mon départ pour la campagne quelque incommode que je sois.

Malheur aux entrepreneurs s'ils ne chassent pas le S<sup>r</sup> La Salle car il les culbutera, comme il fait [de] cette administration-ci, à moins qu'il ne soit intéressé dans l'entreprise ; sans cela point de tranquillité pour elle.

Je vous renouvelle, Monsieur, le serment que je vous ai fait depuis longtemps de quitter l'Opéra en même temps que vous à moins que vous n'exigeassiez que je le quittasse avant cette époque si cela entrait dans vos arrangements. Je vous supplie de croire que je me retirerai sans humeur et sans chagrin, de même que j'y resterais s'il n'y avait point de changement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 472**

À Paris ce 3 avril 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le mémoire du S<sup>r</sup> Clerget au ministre, que j'ai communiqué hier au comité et apostillé sur son avis.

Je n'ai pu avoir l'honneur de vous voir hier, ni ne le pouvoir aujourd'hui, étant hors d'état de sortir, étant incommodé.

Je vous prie de me donner des nouvelles de votre catarrhe, et de celles de la santé de Madame.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ne puis finir l'état que lorsque M. Gardel sera de retour de Versailles.

Il y a des comités chez le S<sup>r</sup> La Salle, on assiste régulièrement le S<sup>r</sup> La Suze, j'ignore sur quel objet.

Je tremble pour le passage de Guimard si par le temps qu'il fait elle a eu l'imprudence de s'embarquer.

**O<sup>1</sup> 619 n° 473**

À Paris ce 4 avril 1789

Monsieur,

Ne pouvant avoir l'honneur de vous voir que ce soir parce que M. Gardel doit venir travailler ce matin avec moi, j'ai celui de répondre à la lettre de M. Amelot, en faveur du S<sup>r</sup> Chevalier, et au mémoire de ce malheureux qui a le front d'y insérer que M. Le Bailli du Roulet n'avait point voulu prendre de pension et avoir demandé cette place pour récompenser son ancien serviteur ; il est vrai que j'ai sollicité cette place pour le S<sup>r</sup> Chevalier et que j'ai pour l'obtenir, rappelé les services que son maître avait rendus à l'Opéra, mais j'espérais qu'il se conduirait en honnête homme, qu'il ne s'emporterait pas depuis le matin jusqu'au soir, et qu'il ne ferait pas de faux rapports qui exposeraient le spectacle à être fermé et faire mettre à l'amende des Premiers sujets qui étaient tranquilles chez eux sur la foi des usages. D'après cet exposé, vous êtes, Monsieur, le maître de faire grâce au S<sup>r</sup> Chevalier. Mais on ne lui confiera jamais des commissions de conséquence, qui exigeront de la fidélité dans le rapport.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. Valadier et Méhul apostillée.

Quant à celle de M. Pérégaux en faveur de la demoiselle Coulon, je verrai M. Gardel et lui dirai que votre intention est de donner à cette danseuse une augmentation de 1000 lt, mais point de titre autre que celui de premier double.

Je remettrai ce matin à M. de Nesle les lettres de M. de Pessan et d'Hauteville pour y répondre suivant l'intention du ministre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 474**

À Paris ce 4 avril 1789

Monsieur,

Je viens d'apprendre par M. La Suze que le jeune Lecourt dit [Renault] lui a demandé avec un air d'effronterie quelle était son augmentation pour l'année prochaine et si ses appointements seraient portés à la somme de 5000 lt. M. La Suze lui a dit qu'il n'en savait rien, en ajoutant à ce jeune, que cette question était ridicule, qu'il n'avait qu'à s'adresser à vous, Monsieur, ou à moi pour savoir son sort ; comme il doit aller chez vous demain matin, il faudrait je crois que vous preniez le parti de la douceur vis-à-vis [de] cette mauvaise tête, qui ne cesse de parler du spectacle de Bruxelles. Il est augmenté de 1000 lt, ce qui lui fait 8000 lt.

Si ce jeune homme rend de grands services pendant le courant de cette année, on en sera quitte pour lui donner des gratifications proportionnées.

Je vais écrire à M. Quidor de le faire surveiller parce qu'il pourrait, peut-être, faire une pointe.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Voilà ce qu'ont occasionné les caprices de S<sup>r</sup> Lainez.

**O<sup>1</sup> 619 n° 475**

À Paris ce 26 avril 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le S<sup>r</sup> Rousseau qui avait été chez vous vendredi dernier pour avoir celui de vous voir, doit y aller aujourd'hui entre midi et une heure ; je crois que de tous les Premiers sujets c'est le moins déraisonnable et qu'il faudrait lui parler en raison de cela.

Le S<sup>r</sup> La Salle fait dit-on, des efforts d'imagination extraordinaires pour trouver les moyens de faire casser l'arrêt du conseil par le conseil même ainsi qu'ont obtenu les cessionnaires du privilège des bals de l'Opéra.

J'aurai l'honneur de vous voir cet après dîner.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 476**

À Paris ce 27 avril 1789

Monsieur,

La conférence que nous avons eue hier ensemble, et surtout votre confiance en moi qui y a donné lieu m'ayant fait faire de profondes réflexions sur tout ce qui en a été le sujet, je croirais manquer au plus sacré de mes devoirs si je différerais à vous en faire part ; j'espère que mes motifs, en vous les communiquant vous paraîtront d'autant plus désintéressés, que vous savez mieux que personne, que je n'ai jamais eu par rapport au bien de l'Opéra, d'autres intentions que les vôtres ; aussi est-ce dans cette vue que je n'ai pas cessé de solliciter le rétablissement des feux contre lesquels les sujets ne se soulèvent que par les raisons qui me les ont fait demander.

Je croyais que leurs réclamations comme leurs plaintes, que j'avais bien prévues, auraient peu lieu de vous surprendre ; et je le croyais avec d'autant plus de raisons, qu'ils étaient moins fondés à en faire que les S<sup>rs</sup> Legros, Gélín et les demoiselles Levasseur, Laguerre, Duplant et autres ne firent aucune protestation contre cette manière d'exciter leur zèle, quoiqu'ils fussent alors réduits à 3000 lt d'appointements au lieu que les Premiers sujets actuels ont 4000 lt et 1000 en réserve, ce qui, sans effort et sans travail, porte leur sort à 2000 lt au-dessus de

celui d'anciens sujets, qui, dans leur temps, ayant des talents aussi distingués qu'aucun d'eux, s'en faisaient à la vérité moins à croire. Il est bien vrai qu'il n'y avait pas dans leur temps des La Suze, des La Salle et des Rey et autres pour leur mettre le feu sous le ventre et les exciter à l'insubordination, mais aussi, Monsieur, à qui la faute ? Vous avez cru qu'il en était d'eux comme des autres hommes en général, qu'à force de bienfaits envers les uns, d'indulgence pour les autres, vous parviendriez à les rendre honnêtes et reconnaissants ; mais, hélas ! que vous connaissez peu ces hommes remuants, intrigants et bas ; ils n'auront de repos que lorsqu'ils seront parvenus à gouverner seuls leurs camarades qui sont leurs dupes. Car c'est leur projet, n'en doutez pas, et si vous leur cédez dans la moindre chose ils y persisteront d'autant plus qu'ils [n']auront plus lieu d'espérer ; je sais, Monsieur, que votre désir d'opérer le bien de l'administration vous a fait adopter le plan de régie dont vous m'avez fait part ; mais avant de former un nouveau comité des membres dont vous comptez le composer, et ce, avec des pouvoirs beaucoup plus étendus, vous êtes vous bien rappelé, que vous m'avez dit que le déficit de l'année dernière se montait à plus de cent mille écus et que pour pouvoir comprendre dans le compte de cette année les dépenses qui ont [illisible], il faut en soustraire la connaissance aux sujets qui ne manqueraient pas de vous dire ainsi que quelques uns, tels que les S<sup>rs</sup> La Salle et compagnie l'ont fait sans preuve jusqu'à présent heureusement, qu'on trompe le ministre, ce qu'il serait impossible de leur cacher, s'ils avaient le droit de se faire représenter les pièces à l'appui du compte de chaque mois. Sans cette raison, je serai le premier à applaudir à votre plan, quoiqu'il me présente entre autres un inconvénient, celui de voir l'Opéra entièrement livré à des sujets qui ont d'autant moins mérité votre confiance, qu'ils vous ont jusqu'à présent prouvé combien ils en étaient indignes par leur conduite depuis la suppression des feux. Qui d'ailleurs s'opposera aux abus auxquels ce nouveau régime donnera nécessairement lieu ? Sera-ce moi qui n'aurai que mon avis toujours contrebalancé par un parti d'autant plus fort qu'il sera plus nombreux ; si seul contre tous, je résiste par la raison que pour l'intérêt de l'Opéra je serai d'avis différent, mon opposition passera pour de l'entêtement et la pluralité l'emportant, la chose n'en sera pas moins exécutée. Qui sait même, si vous, Monsieur, me rendrez assez de justice pour croire à la pureté de mes intentions qui me dictent pour dernière réflexion, que, si dans ce moment ci, vous dérogez en rien à un seul des articles de l'arrêt du conseil qui vient d'être rendu, il faut

renoncer à conduire l'Opéra, et mon opinion à cet égard est fondée sur ce que, si vous vous relâchez en la moindre chose, ils espéreraient qu'ils la devraient à leur protestation et à leur réclamation ; ils n'auraient besoin que d'insister pour obtenir le reste. Si au contraire, Monsieur, les choses subsistent dans l'état où elles sont, leur entêtement sera forcé de céder à leurs intérêts et à leurs besoins qui en seront la suite. Vous verrez bientôt le calme renaître et les choses reprendre leur train comme par le passé.

Je viens d'être informé que, dans les différents comités qui se donnent chez les S<sup>rs</sup> Lainez et Gardel où l'on a même soupé hier, et auxquels comités président les S<sup>rs</sup> La Salle, La Suze et Rey, qu'on y arrête que, suspectant le compte de l'année dernière dont on présume que le déficit a dû monter de 200 000 lt, il fallait, par toutes sortes de voies, vous forcer de prouver comment et pourquoi vous l'avez réduit à 121 000 lt.

Vous ignorez encore, Monsieur, que le S<sup>r</sup> La Salle ayant écrit à la demoiselle Guimard à Londres pour lui rendre compte de ce qui se passait à Paris concernant la demoiselle Saulnier, vient d'en recevoir une réponse signée d'elle et du S<sup>r</sup> Nivelon. Si dans le petit nombre des membres du comité il y a tant de traîtres que sera-ce si vous persistez dans l'intention d'y appeler plus de monde.

Je suis forcé pour dernière réflexion de vous représenter que si un arrêt du conseil est sans force pour contenir les sujets actuels, que s'ils parviennent à en empêcher l'exécution, je ne vois plus de moyen assez puissant pour les ramener à la subordination sans laquelle, je le répète, il faut dès à présent désespérer de l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ferai mettre dans l'affiche de demain la nouvelle débutante.

**O<sup>1</sup> 619 n° 477**

À Paris ce 30 avril 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'effet qu'a produit la lecture de la lettre du ministre à l'assemblée générale d'aujourd'hui ; le S<sup>r</sup> Lainez a dit avec sa véhémence ordinaire, qu'elle n'était composée que de mots qui ne signifiaient



rien et que si le ministre était malade six mois ou avait des affaires on aurait aucune réponse de longtemps et mille autres propos aussi ridicules auxquels j'ai répondu avec beaucoup de douceur et d'honnêteté.

Plusieurs autres ont dit que les choses subsistantes dans ce moment suivant le dernier arrêté, ils ne savaient comment faire pour recevoir de l'argent, un des messieurs a dit qu'il fallait toujours recevoir sur le pied de ce nouvel arrêté, plusieurs ont dit qu'ils ne recevraient ni appointements ni feux, enfin après beaucoup de mauvais propos, j'ai dit que je prenais sur moi de faire payer le mois d'avril sur la base de l'ancien état, espérant qu'avant la fin du mois de mai le ministre répondrait à leur mémoire, et statuerait sur ce que le roi ordonnerait. Sur cette proposition messieurs Lainez et Gardel se sont écriés en disant : « Il semble messieurs que vous mourez de faim, il faut attendre que l'on nous rende justice et faire bien notre devoir en attendant ». Notez que le S<sup>r</sup> Lainez a déjà signifié qu'il ne chanterait pas demain dans *Aspasie*, et que ce n'était point son avis que l'on donnât dimanche prochain une seconde représentation d'*Iphigénie en Aulide*. Voilà donc déjà une cabale formée contre le succès de la demoiselle Roussellois, en faveur de demoiselle Maillard et de la demoiselle Gavaudan cadette, et de la demoiselle Chéron qui a été mauvaise dans le rôle d'Iphigénie. Je ne doute pas même que l'assemblée du répertoire de samedi prochain ne fasse des efforts pour empêcher de donner une seconde représentation de cet opéra dimanche, mais, si vous m'en croyez, je le ferai afficher demain au soir, et dussai-je le donner avec le S<sup>r</sup> Martin chantant le rôle d'Achille, il le serait malgré cette cabale infernale, qui, je vous le prédis à regret, entraînera la chute de l'Opéra. Si l'on fléchit devant elle, elle deviendra prépondérante dans le comité par l'addition des nouveaux sujets soumis et faisant partie de cette confédération ; enfin, vous me regarderez comme un prophète de malheur, mais, comme je connais ces gens là mieux que vous, et que je les devine, je puis prévoir tout ce qui arrivera, et j'ai l'honneur de vous en prévenir pour que vous ne soyez pas étonné de ce qui arrivera.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Les S<sup>rs</sup> La Suze et La Salle ont voulu avoir l'air d'adoucir le S<sup>r</sup> Lainez mais la convention était faite d'avance de ce qu'ils devaient faire et répondre.

O<sup>1</sup> 619 n° 478

À Paris ce 2 mai 1789

Monsieur,

D'après les calomnies atroces que répandent contre moi les Premiers sujets de l'Opéra dont le S<sup>r</sup> Vestris ne vous a dit qu'une partie, il en coûte à mon cœur de vous dire que malgré mon attachement inviolable pour vous il ne m'est plus permis de rester à l'Opéra.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'arrêt du conseil du 13 mars, j'y ai vu dans l'article V que le directeur général avait pleine et entière autorité sous les ordres du ministre et de son représentant ; comme je suis entré directeur de l'Opéra cette même année dans le mois de mai, après la mort du S<sup>r</sup> Berton, et que le nombre des sujets à gouverner l'Académie avec un despotisme révoltant pour moi, et qu'en aucune circonstance mes avis n'ont été suivis, et que ce comité où je n'ai jamais figuré que comme une ombre vous a enfin déterminé à me renvoyer, parce que ce comité résidait dans le plus grand nombre de sujets qui en tenaient de particuliers pour convenir entre eux des contradictions à opposer à mes propositions, elles ont été si fortes, qu'ils ont donné un ballet, dit, *La Suite de Mirza*, sans que j'en susse un mot ; il est vrai qu'il est tombé ignominieusement à la première représentation. Je pourrais citer d'autres traits de leurs manœuvres indécentes, telles que celles d'exiger que deux des membres m'accompagneraient chez le ministre pour être témoins des comptes que je lui rendais.

Comme un semblable comité va être réhabilité, que le nombre qui le formera sera composé de neuf sujets, qui sont, les S<sup>rs</sup> Rey, Gardel, Vestris, La Suze, Lainez, Rousseau, Chéron, Laÿs, et le S<sup>r</sup> La Salle, qui tous réunis seront le vrai comité devant lequel je n'oserais ouvrir un avis, parce que ces honnêtes gens qui disent tout haut, que l'institution des Menus les a ruinés depuis son établissement pour ne rien produire que deux ou trois médiocres sujets, et que s'ils avaient l'Opéra ils trouveraient des sujets tous formés dans les spectacles de province, et cent autres turpitudes de cette espèce ; qu'ils se chargeraient du déficit, et même qu'ils se feraient fort d'avoir un bénéfice de 100 000 Lt pourvu que l'on supprima l'École des Menus, et surtout le directeur de l'Opéra ; j'ai répondu, à cela, que l'Opéra aurait fermé 20 fois cette année sans le secours de l'École. Vous voyez, Monsieur, si d'après cet exposé qui a coûté cher à mon âme

pour vous le faire, mon honneur, ma tranquillité, et j'ose même dire, les intérêts du roi me permettent d'être témoin de tous les désordres qui vont suivre les manœuvres combinées du nouveau comité. Vous avez l'âme trop honnête, Monsieur, pour vous opposer à ma retraite que je vous demande avec instance, ne pouvant supporter l'idée de me trouver en butte tous les instants du reste de ma vie à des contraintes sans nombre.

J'ose espérer encore et je vous demande avec confiance de me faire accorder, quinze cent livres de retraite pour mon logement, voulant débarrasser ces messieurs de ma présence qui ne pourrait que les importuner si je restais dans la maison ; je ne doute point qu'ils ne consentent à cette demande lorsqu'ils en sauront les motifs. Vous pourrez m'objecter, Monsieur, que monsieur le baron a assuré 2400 lt à mes trois enfants, mais en comparant cette grâce à celles accordées à M<sup>me</sup> Berton et à son fils montant ensemble à 4300 lt, je ne crois pas être indiscret de demander une somme pour m'indemniser des frais que j'ai fait pour mon emménagement au magasin qui m'a coûté près de 6000 lt et ce qu'il m'en coûtera pour m'en déloger. C'est à votre justice à qui je soumetts cette demande ; on peut mettre sous les yeux du ministre mon âge de 76 ans qui ne me permettra pas longtemps de jouir de cette faveur. Si le ministre me refusait cette grâce en raison de l'énorme déficit qui existe je pourrais dire avec votre permission :

1° que je n'ai point volé l'Opéra.

2° que ce n'est pas moi qui suis cause que les sujets n'ont point fait ce qu'ils auraient dû faire pour le bien de l'administration.

3° que ce n'est point moi qui ai fait établir un théâtre de bouffons à Paris.

4° que ce n'est point moi qui suis la cause d'un hiver rigoureux.

5° que je ne suis point la cause de la détresse où se trouvent nombre de citoyens, enfin, que toutes ces calamités réunies ont prodigieusement nui aux recettes de l'Opéra.

Je le répète encore, l'aveu que j'ai l'honneur de vous faire coûte infiniment à mon âme et à l'inviolable attachement que je vous ai voué et que vous méritez si justement, mais, jugez si mon honneur, ma tranquillité et je ne cesserai de dire, les intérêts du roi ne me forcent pas de vous prier de m'accorder ma retraite ; je ne prendrai pas ma santé pour prétexte parce que grâce à Dieu elle est très

bonne, mais comme je suis obligé de la conserver pour mes enfants, il faut nécessairement que je quitte une tâche qui la rendrait mauvaise.

J'ai l'honneur de renvoyer ci-joint le supplément de l'arrêt du conseil du 28 mars sur lequel je ne ferai d'autre observation sinon que le prétendu pouvoir qui y est attribué à la place de directeur général n'est qu'illusoire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vous supplie d'excuser le barbouillage de ma lettre, ainsi que son désordre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 479**

À Paris ce jeudi 4 mai 1789 à 3 heures.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de recevoir une lettre du ministre pour faire fermer l'Opéra de demain jusqu'à nouvel ordre, et qu'en conséquence je viens d'envoyer chez M. de Lormel, au bureau des affaires et annonces, ainsi qu'à celui du journal de Paris, messieurs les acteurs de la danse seront avertis à la répétition de ce soir, et messieurs les acteurs et actrices du chant ne le seront que demain, parce qu'il est question de répéter samedi l'acte *d'Ariane abandonnée* pour joindre à celui des *Prétendus* le jour que l'on rentrera, parce que le spectacle serait beaucoup trop long avec quelque opéra que l'on y joignisse.

J'aurais eu l'honneur d'aller vous voir aujourd'hui si je n'avais profité de ce jour pour prendre médecine, j'aurai celui de vous voir demain.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 480**

À Paris ce 14 mai 1789

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Meriot tailleur a été renvoyé par le comité sur les représentations qui lui ont été faites par M. Boquet et le S<sup>r</sup> de Laître maître tailleur ; voici la cinquième ou sixième tentative que fait cet homme pour être réintégré dans sa place, mais,

ses deux supérieurs ci-dessus ont représenté au comité que ce serait mettre le désordre dans les ateliers des tailleurs si l'on y faisait rentrer cet homme.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 481**

À Paris ce 16 mai 1789

Monsieur,

Il ne m'est pas possible de pouvoir indiquer dans ce moment, le jour que le comité pourrait donner au S<sup>r</sup> Georges Bridgtower pour donner son concert de bénéfice ; ce qu'il y a de vrai c'est qu'il ne le pourra qu'après la mise de l'acte des *Trois Prétendus* qui ne peut avoir lieu, tout au plus tôt que le mardi 26 de ce mois ; si cette mise a lieu ce jour là, il pourra donner son concert le jeudi 28 ; alors je l'en préviendrai 4 ou 5 jours à l'avance afin qu'il puisse en prévenir le public.

On vous aura sans doute dit, combien le public a été mécontent de la représentation d'hier ; il s'en est plaint hautement ; un homme honnête a dit avec douceur à un autre : « J'espérais que le rétablissement des feux engagerait les Premiers Acteurs à ne point quitter leurs rôles », l'autre lui a répondu : « Vous ne savez donc pas, que les acteurs ont fait casser l'arrêt du conseil qui les avait rétablis ? Informez-vous en aux S<sup>rs</sup> Chéron et Lainez qui me l'ont assuré, ils vous le confirmeront ». L'autre n'a répondu que ces trois mots : « Tant pis pour nous monsieur », mots qu'il a répétés deux fois. Je vous rapporte ceci dont j'ai été témoin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici le répertoire pour 15 jours ; il n'a pas été fait sans tumulte : le S<sup>r</sup> Laÿs prétend que les 1500 lt qu'il a à la Cour ont été plus que gagné par le nombre de rôles qu'il a chantés et établis sur le théâtre du roi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 482**

À Paris ce 20 mai 1789

M<sup>r</sup> de La Ferté

Monsieur,

Sans trop pouvoir fixer d'une manière sûre et certaine la mise du nouvel opéra des *Prétendus* pour mardi prochain 26 du mois présent, à cause d'un clou venu à la cuisse du S<sup>r</sup> Adrien chargé du rôle de Morgon dans cet ouvrage. Je croirais qu'il serait convenable que M. Bridgtower choisisse le mercredi 27 pour donner son concert au lieu du jeudi 28 parce que M<sup>me</sup> la princesse de Lamballe étant incertaine de pouvoir venir le mercredi entendre la répétition de *Jocaste* a désiré qu'elle fut remise au lendemain.

M. Bridgtower peut comptant sur le mercredi 27 faire faire des affiches en conséquence et la permission de l'Opéra lui sera délivrée quand il voudra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 483**

Le ministre a écrit à M<sup>r</sup> de La Ferté pour savoir quel jour l'on pourrait donner à M. Bridgtower pour son concert de bénéfice au Panthéon ; M. Dauvergne a répondu que si l'on donnait l'opéra nouveau le mardi 26, il pourrait prendre le jeudi 28 et qu'on l'en avertirait 4 à 5 jours à l'avance afin qu'il puisse prévenir le public

**O<sup>1</sup> 619 n° 484**

À Paris ce vendredi soir 22 mai 1789

Monsieur,

Je viens d'apprendre que la demoiselle Roze devait me demander un congé de douze jours ; comme elle sera certainement nécessaire dans le ballet de la fin d'*Alceste* et celui de la fin d'*Evelina* opéras qui doivent être donnés le mardi et le vendredi de la semaine prochaine, j'ai l'honneur de vous prévenir que je lui refuserai ce congé ; je vous prie, si elle s'adressait à vous, de lui faire le même refus.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ferai partir le S<sup>r</sup> [illisible] pour Lille demain avant une heure.

**O<sup>1</sup> 619 n° 485**

À Paris ce 24 mai 1789

Monsieur,

Les S<sup>rs</sup> Lainez et Chéron étaient convenus à l'assemblée d'hier qu'ils chanteraient aujourd'hui, en conséquence ils ont été portés sur le répertoire ; comme ils ont fait dire qu'ils ne chanteraient pas, il ne serait pas étonnant que l'Opéra manquât au moment qu'on devrait le moins s'y attendre.

J'ai été chez M. Alabanez, qui était sorti ; je lui ai laissé par écrit que vous m'avez communiqué sa lettre et que j'étais venu pour causer avec lui sur les objets qu'elle contient.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 486**

À Paris ce 30 mai 1789

Monsieur,

Quoique vous m'ayez défendu de vous parler d'opéra pendant votre campagne, je crois de mon devoir de vous rendre compte de ce qui s'est passé à l'assemblée d'aujourd'hui, où les demoiselles Hilisberg et Miller se sont trouvées. Cette première persiste toujours à demander de succéder à M<sup>lle</sup> Guimard avec les appointements attachés à cette place ; la seconde demande la même chose ; le résultat de tout ce que l'on a dit est que la demoiselle Hilisberg a demandé huit jours de délai pour répondre aux propositions qui lui ont été faites par plusieurs membres du comité entre autres messieurs Gardel, La Suze, et autres, qui ont dit, qu'il n'y avait aucun moyen d'arranger cette affaire qu'en créant deux places de premières danseuses de plus. J'ai voulu les engager à faire une délibération motivée sur ces ridicules propositions en les prévenant que je ne la signerai pas parce qu'elle était contre les arrêts et les règlements. Cette délibération ne se fera que samedi prochain.

On a été au scrutin pour l'Opéra d'*Alcidonis*, il y avait 13 personnes ; il y a eu 6 boules en sa faveur et 7 contre ; il faut observer que monsieur son père a mis au

scrutin où il n'aura pas sûrement mis une boule noire ; en conséquence plusieurs personnes ont opiné pour faire une troisième répétition de cet opéra, chose à laquelle le S<sup>r</sup> Rousseau s'est refusé parce que le rôle d'Alcidonis lui paraît impraticable à cause de sa longueur. Cette affaire est restée en suspens.

Le S<sup>r</sup> Lainez a beaucoup clabaudé sur ce qu'on voulait les constituer juges des ouvrages, qu'il estimait qu'il fallait entendre un ouvrage à 30 répétitions avant que d'oser prononcer, que les lettres ministérielles étaient une dérision, et beaucoup d'autres mauvais propos ; je lui ai répondu très sérieusement que les lettres du ministre n'étaient que des ordres du roi et qu'elles devaient être respectées, qu'à l'égard des 30 répétitions pour juger un ouvrage on passerait l'année pour en répéter un seul.

Le S<sup>r</sup> Lecourt est venu me voir ; je suis convenu avec lui que ses créanciers viendraient chez M. Prieux qui arrangerait les affaires avec eux ; il m'a dit que le total de ses dettes se montait à 15 ou 1800 lt. J'ai dit à M. Prieux d'avancer 600 lt à la demoiselle Latour.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 487**

À Paris ce 4 juin 1789

M<sup>r</sup> de La Ferté

Monsieur,

J'ai l'honneur en réponse au mémoire que Rose locataire du cirque du Palais royal, de vous représenter que l'administration de l'Opéra persuadée qu'il ne faut attribuer la cause de la diminution progressive de la recette qu'au trop grand nombre de spectacles qui sont à Paris et dont plusieurs n'existent que depuis quelques années ; je pense avec raison que quelque soit la redevance qu'elle en retire, elle est loin de lui produire une somme proportionnée à celle dont ces théâtres ou lieux d'assemblée lui font tort ; qu'en conséquence, le comité vous prie, Monsieur, de supplier le ministre d'en accorder dorénavant aucune permission surtout à l'entrepreneur du cirque qui se proposant de réunir dans un lieu vaste, bien décoré et placé dans le centre de Paris, toutes



sortes d'amusements et nuirait bien plus qu'aucun autre aux recettes des grands théâtres et surtout de l'Opéra.

Telles sont, Monsieur, les réflexions aussi justes que fondées auxquelles le mémoire du S<sup>r</sup> Rose a donné lieu et que le comité vous soumet. Il espère que vous vous opposerez de tout votre pouvoir à toute espèce d'établissements nouveaux qui pourraient porter de nouvelles atteintes aux intérêts de l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 488**

À Paris ce 10 juin 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur en réponse à la lettre de M. Esmaugart adressée à M. Ménard de Chousy que vous m'avez envoyée, de vous assurer, Monsieur, que j'ignore absolument ce qu'est devenu le S<sup>r</sup> [illisible] auteur du spectacle de [illisible] ; il me paraît même qu'il faut qu'il ait pris une autre route que celle de Paris puisqu'il ne s'est pas encore montré. J'aurai soin, Monsieur, d'en informer s'il n'avait pas par hasard contracté d'engagement dans quelque autre spectacle de province, et si je puis découvrir où il est, j'aurai l'honneur de vous en instruire sur le champ.

Quant à la demande de 600 lt et d'une indemnité quelconque, je crois, Monsieur, que c'est d'autant moins le cas de s'en occuper dans ce moment ci qu'il est possible que nous n'ayons jamais de nouvelle de ce fuyard, que nous ne l'avions pas mandé et que M. Chardiny n'avait à son égard été chargé que de l'entendre et d'en rendre compte.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 489

À Lille ce juin 1789

M. Ménard de Chousy

Monsieur,

À la réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, j'ai envoyé chercher le S<sup>r</sup> Récicourt, directeur de notre spectacle, et je lui ai demandé quel pouvait être le sujet engagé dans la troupe, dans lequel il paraît que M. Villedeuil a jeté les yeux, pour lui donner ordre de venir débiter à l'Opéra. Vous avez oublié, Monsieur, de me dire, le nom de cet acteur ce qui aurait rendu ma commission plus facile ; mais à la description que vous m'en avez faite, et du genre de sa voix, le directeur a pensé que ce ne pouvait être que le S<sup>r</sup> Mylord, qu'il avait engagé pour quatre jours et qui ne faisait que d'arriver à Lille ; il n'ose confirmer cette opinion par le départ imprévu de cet acteur qui sans lui rien dire, a quitté cette ville depuis [illisible] de jours. Il a su que le S<sup>r</sup> Chardiny qui y a passé récemment avait fait chanter Mylord devant lui, et qu'il avait été content de sa voix. Tout cela lui donna lieu à penser qu'il était allé au devant du désir qu'on a de le faire entrer à l'Opéra ; mais d'après ce qu'on m'a dit, ce sujet n'est pas en état de remplir, dans ce moment, les hautes destinées pour lesquelles on vous l'a indiqué. Je ne le connais pas, mais on dit qu'il a très peu d'habitudes du théâtre, et qu'il y est fort embarrassé, quoiqu'il soit bon musicien et qu'il ait une jolie voix.

Du reste, monsieur, le directeur du spectacle de Lille ne met, comme de raison, aucun obstacle à l'exécution du privilège de l'Opéra, il cèdera sans difficulté Mylord, quoique engagé pour quatre ans ; mais il demande une indemnité qu'il paraît juste en naturel de lui accorder ; il lui a payé d'abord 600 lt d'engagements qu'il vient de recevoir ; il paraît juste de la lui rendre et d'y ajouter encore tel dédommagement que vous croirez équitable. Il va dire aussi qu'on lui envoie un remplacement, comme vous le proposez un sujet de l'École de l'Opéra, qui soit en état de jouer l'opéra comique. C'est à vous, Monsieur, actuellement à arranger cette grande affaire.

Je suis charmé qu'elle m'ait procuré le plaisir de recevoir de vos nouvelles, à l'occasion de vous renouveler les assurances du très profond attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 490**

À Paris ce 11 juin 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai reçu l'ordre de faire afficher l'opéra pour dimanche prochain ; en conséquence je viens d'envoyer aux journaux et chez le S<sup>r</sup> de Lormel pour que le public soit prévenu dès demain de l'ouverture du théâtre.

Le S<sup>r</sup> Vestris père est venu hier à la répétition dire qu'une personne très instruite l'avait prévenu et assuré que le S<sup>r</sup> Viotti avait enfin obtenu le privilège de l'Opéra, que la chose avait passé au conseil d'avant-hier ; cette nouvelle a jeté l'alarme chez les Premiers sujets qui, à ce que j'ai cru apercevoir ont dû tenir une assemblée en sortant de la répétition. Le S<sup>r</sup> Vestris m'a demandé si je le croyais, je lui ai répondu que je le croyais d'autant plus que le roi, informé de la manière dont les sujets ont servi depuis deux ans sa majesté devait être bien aise de se débarrasser d'un spectacle où les sujets ne font leur devoir que par caprice, et s'embarrassent très peu du résultat des recettes à la fin de l'année, pourvu qu'on les paye sans rien faire ; je pense qu'il a un peu pris cela pour son fils. Au demeurant, je lui ai dit, que je donnerais dix louis aux pauvres si la nouvelle était vraie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 491**

À Paris ce 17 juin 1789

Monsieur,

J'ai envoyé hier à 7 heures du matin chez le ministre ; on m'a fait dire, qu'il n'était point venu à Paris, qu'il était à Marly, que peut-être viendrait-il ici samedi ; j'y enverrai vendredi au soir pour en être plus sûr. J'étais bien certain que vous approuveriez la délibération du comité en faveur de M. Lemoyne ; cependant je ne lui en parlerai que lorsque le ministre y aura mis son attache.

À l'égard du parchemin que vous me demandez de vous renvoyer, M. de Nesle s'étant chargé de le copier lui-même pour que ce ne fut pas vu dans le bureau s'il la copiait, je vous le renverrai demain.

Le S<sup>r</sup> Martin haute-contre qui a 3000 lt d'appointements, et le S<sup>r</sup> Le Roux cadet basse-taille qui en a 2000 lt sont décampés d'ici ; l'on ignore où ils sont allés. Le premier doit à des marchands 8000 lt, le second doit aussi je ne sais combien, mais je sais que l'un et l'autre ont fait des lettres de change, et qu'ils ont failli d'être arrêtés. Le S<sup>r</sup> Martin doit en outre à la caisse 600 lt et le S<sup>r</sup> Leroux 700 lt. C'est rendre un mauvais service aux sujets que de leur avancer de l'argent parce que cela les met dans le cas de croire que la caisse viendra toujours à leur secours. Les Premiers sujets n'en font pas mystère et le disent à qui veut l'entendre.

Le S<sup>r</sup> Huard s'est refusé hier de danser pour M. Gardel qui avait une courbature et qui a pourtant dansé parce que le S<sup>r</sup> Favre qui était réellement malade ne pouvait pas non plus. Le S<sup>r</sup> Huard a dit à M. Gardel qu'il allait rentrer chez lui et se coucher. M. Gardel qui n'en a rien cru a envoyé chez lui une heure après ce refus ; on a répondu à l'avertisseur que le S<sup>r</sup> Huard était rentré mais qu'il était sorti un quart d'heure après. Cela méritait une punition un peu plus forte que l'amende à laquelle il sera imposé.

La demoiselle Pérignon, et la demoiselle Hilisberg ont refusé de danser hier, la première avec le S<sup>r</sup> Goyon et la seconde avec le S<sup>r</sup> Laborie ; ces deux femmes ne veulent danser qu'avec le S<sup>r</sup> Vestris ; je pense que vous voudrez bien approuver que ces sujets soient mis à l'amende de 600 livres suivant l'article du règlement. Le S<sup>r</sup> Vestris fils est venu dans le foyer faire sa parade ordinaire en disant qu'il avait mal à la jambe et mal à la gorge.

La représentation d'*Evelina* n'a produit hier ni argent ni effet, c'est un ouvrage composé en partie de morceaux de musique estimable et que Sacchini aurait arrangé différemment s'il avait vécu assez pour le finir. Il n'y a plus à compter sur cet opéra pour faire de bonnes recettes.

L'on répétera ce soir l'opéra du petit Berton ; je souhaite qu'il ait du succès ; il y aura beaucoup de monde à cette répétition parce que, m'a-t-on dit, sa mère a convoqué une grande quantité d'applaudisseurs. Je vous dirai à vous seul ce que j'en penserai. Il y a déjà une cabale formée contre le S<sup>r</sup> Méhul qui a mis en musique le même sujet, à la tête de laquelle est le S<sup>r</sup> Rey.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 492

À Paris ce 18 juin 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint l'original de l'arrêt du conseil dont on a tiré copie.

Je cherche les moyens de joindre le ministre qui est toujours à Marly ; on m'a promis chez lui de me faire savoir le moment où il sera à Paris. Je lui demanderai tout ce que contient votre lettre touchant les S<sup>rs</sup> Huard, Vestris, les demoiselles Pérignon et Hilisberg.

L'on m'a assuré hier au soir que le S<sup>r</sup> Martin et le S<sup>r</sup> Roux n'étaient point partis de Paris, qu'ils étaient cachés à cause des lettres de change pour lesquelles on les poursuit. La personne qui est venue me rendre ce compte a voulu tâter le terrain pour savoir si l'administration ne pourrait pas leur faire encore une avance pour les tirer de ce mauvais pas. J'ai répondu qu'elle en avait trop fait et qu'elle n'en ferait plus, qu'elle avait été la dupe de celles qu'elle avait faite à plusieurs sujets.

L'on a répété hier l'opéra de *Cora et Alonzo*, de messieurs de la Touloubre et Berton, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre un compte fidèle, mais, qui n'est que pour vous seul. J'ai trouvé dans la musique cinq ou six morceaux qui m'ont fait le plus grand plaisir et qui feraient honneur aux compositeurs actuels qui ont le plus de talent, ce qui prouve que le S<sup>r</sup> Berton peut espérer un succès lorsqu'il travaillera sur un bon poème. J'oserais même en répondre, mais malheureusement celui qu'il vient de travailler est si détestable, surtout par la comparaison de celui de M. Valadier et Méhul que l'on a répété il y a hier huit jours, que tous les auditeurs ont été étonnés que le S<sup>r</sup> Berton ait pu tirer quelques parties d'un ouvrage mal écrit, dénué d'intérêt et qui est inaccommodable quelques changements que l'on pût y faire. Voilà, Monsieur, ce que je pense sur cet opéra, et sur quoi je vous prie de me garder le secret, car M. Boyer qui est ami de M. de la Touloubre et du même pays, vous rendra sûrement un compte différent de cet opéra. Comme je ne veux point me brouiller avec aucun bullequiniste, et encore moins avec lui parce qu'il vous est très attaché, voilà la cause du secret que je vous prie de me garder. Le grand

prince d'Hénin était à la répétition, malheureusement pour moi placé dans la loge de monsieur le duc d'Orléans avec une autre personne, il n'y a pas de propos ridicules qu'il n'ait tenus ; il a applaudi avec justice la musique en dénigrant le poème ; il a dit à M. Boyer qu'il ne valait rien, mais que par la haute considération que l'on devait au feu S<sup>r</sup> Berton, l'administration devait donner cet opéra, et que si elle ne le donnait il fallait la chasser à commencer par vous Monsieur et tout ce qui la composait. Ce propos tenu à mon oreille et entendu de plusieurs personnes leur ont fait lever les épaules. Il a dit 25 fois que Laÿs n'était pas bon pour chanter aux cafés des boulevards et mille autres choses semblables qui ont fait fuir le S<sup>r</sup> Gardel qui [est] resté trois minutes à côté de moi. Enfin, Monsieur, je vous répète que c'est ma confession sur laquelle je vous prie de garder le plus grand secret, mais qui ne me permettra jamais d'avoir rien de caché pour vous.

Si vous venez demain à Paris, j'aurai l'honneur de vous voir.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'oubliais de vous dire que le prince a dit qu'il parlerait au ministre qui était son ami depuis longtemps.

**O<sup>1</sup> 619 n° 493**

À Paris ce 20 juin 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que si je n'avais eu autant de prudence que j'en ai, j'aurais eu hier une scène fort scandaleuse avec M. Boyer dans le foyer des acteurs ; en voici la cause. Cet homme me demande ce que je pense de l'opéra de *Cora* de messieurs de La Touloubre et Berton ; je lui ai répondu qu'il y avait dans la musique plusieurs morceaux d'un grand effet ; je les lui ai cités, mais que le poème me paraissait moins intéressant et moins bien écrit que celui de messieurs Valadier et Méhul ; qu'au demeurant, le comité s'occuperait de prononcer sur ces deux ouvrages. Sur ce mot de comité, il s'est écrié : « Le comité, le comité, est-il fait pour juger des ouvrages, de quoi est-il composé » ; je lui ai répondu qu'on y appelait les Premiers sujets qui avaient chanté les rôles. Il m'a répondu que cela n'était pas suffisant et qu'il se battrait contre tout le comité (façon de parler apparemment) pour lui prouver que l'opéra de ses amis

valait infiniment mieux que l'autre et que la considération que l'on devait à la mémoire du feu S<sup>r</sup> Berton méritait de la part de l'administration les plus grands égards. Enfin cet homme était comme un furieux, il a ajouté beaucoup de propos assez ridicules à cette discussion, qu'il a terminée en disant qu'il vous ferait entendre qu'il se connaissait mieux en musique et en poème que qui que ce soit. Je l'ai prié devant témoins de ne pas me faire autre chose que ce que je lui ai répondu qui est que ces deux opéras seraient décidés par le comité auxquels seraient joints les Premiers sujets du chant et même de la danse. Je vous avouerai, Monsieur, qu'il est bien douloureux d'avoir à lutter journellement contre des gens entêtés et remplis de préventions lorsqu'on ne travaille que pour soutenir une machine prête à s'écrouler ; au demeurant je ferai mon devoir tant que je serai dans cette administration, s'il m'est avéré de la décision du comité, je saurai m'en justifier aussi bien qu'un autre.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de tout ceci afin que sans que vous paraissiez instruit vous puissiez répondre à M. Boyer s'il s'adresse à vous. J'oubliais de vous dire que lorsqu'il a voulu vanter les talents du S<sup>r</sup> Berton, je l'ai arrêté en lui disant comme je le pense que son fils en avait dix fois plus que son père qui n'a jamais été qu'un musicien très médiocre et dont il n'a pas osé disconvenir.

Le ministre est venu hier à Paris incognito pour travailler avec M. Necker, ce qui a fait qu'il n'a vu ni voulu voir personne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 494**

À Paris ce 23 juin 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le comité a décidé hier par la voix du scrutin sur les opéras de *Jocaste et Œdipe* paroles de M. Lecomte du Prat, musique de M. Meriaux, sur celui de *Cora et Alonzo* paroles de M. Valadier, musique de M. Méhul, et sur celui de *Cora et Alonzo*, paroles de M. de La Touloubre, musique de M. Berton ; les deux Premiers n'ont eu que des boules blanches, le troisième n'en a eu qu'une noire. Comme je partirai aujourd'hui

pour la campagne, jusqu'à jeudi soir, n'ayant rien à faire jusqu'à cette époque, j'aurai l'honneur d'aller vous voir vendredi matin.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 495**

À Paris ce 28 juin 1789

Monsieur,

J'espérais que le mal de gorge qui m'a tourmenté hier toute la journée diminuerait assez cette nuit pour me permettre d'aller aujourd'hui à L'Isle vous souhaiter une bonne fête ; malheureusement il a augmenté de beaucoup. Ayez donc la bonté, s'il vous plaît d'agréer les vœux que je fais pour vous et votre aimable et respectable famille. Ils sont, Monsieur, très sincères et dictés par le respectueux attachement avec lequel je ne cesserai jamais d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai joint ici le répertoire arrêté à l'assemblée d'hier sans contestation.

**O<sup>1</sup> 619 n° 496**

À Paris ce 29 juin 1789

Monsieur,

Je n'ai reçu la lettre de M. Caumartin que vous m'avez renvoyée que le jeudi 25 à mon retour de la campagne. J'y ai répondu le lendemain matin. J'y ai mis l'adresse telle qu'elle est sur sa lettre que je vous renvoie. Comme le château de Saint-Ange est éloigné de Moret et encore plus de Fontainebleau, il est possible qu'il n'ait reçu ma réponse que le cinquième ou le [sixième] jour. Mais il y a tout à croire qu'elle lui est parvenue au plus tard avant-hier ou hier.

Monsieur le baron est arrivé à Paris incognito depuis avant-hier à neuf heures du soir ; une personne me l'a fait dire ; j'aurais eu l'honneur d'aller lui faire ma cour si mon mal de gorge m'avait permis de sortir ; il aurait peut-être eu la bonté de me recevoir ; on m'a bien recommandé de ne pas dire qu'il était ici ; on m'a ajouté qu'il n'y serait que deux fois vingt quatre heures. Cependant je vous en informe, persuadé que ce n'est que pour vous seul.



J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 497**

À Paris ce 1<sup>er</sup> juillet 1789

Monsieur,

J'ai été hier chez monsieur le baron malgré mon mal de gorge ; je n'ai pu le voir. On m'a dit qu'il était habillé depuis 6 heures du matin et renfermé seul dans son cabinet avec ordre de ne laisser entrer personne parce que quelqu'un m'a dit qu'il attendait monsieur l'ambassadeur de l'empereur. Le bruit court à Paris que ce monarque est à toute extrémité, s'il n'est mort.

J'ignore ce qu'est le jeune enfant élève de la danse ; j'en parlerai à M. Gardel lorsque je pourrai aller à l'Opéra.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Chardini m'a remis hier une lettre du S<sup>r</sup> Mylord haute-contre de Lille qui s'est enfui à Bruxelles ; je la joins ici afin que vous sachiez les raisons qui l'ont fait désertier le spectacle de Lille, et quels seront les moyens à employer pour le faire venir à Paris

**O<sup>1</sup> 619 n° 498**

À Paris ce 3 juillet 1789 à 8 heures du soir

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint deux lettres que vient de recevoir dans le moment M. Chardini ; l'une du S<sup>r</sup> Mylord haute-contre actuellement à Bruxelles et l'autre du S<sup>r</sup> Rezcourt entrepreneur du spectacle de Lille sur votre réponse, Monsieur, je consulterai avec M. Chardini les moyens de faire partir le plus tôt possible le S<sup>r</sup> Mylord.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 499**

À Paris ce 4 juillet 1789 à 8 heures du soir

Monsieur,

Il me paraît très difficile d'arranger l'affaire de la loge de la demoiselle Laure parce que suivant ce que vous me fîtes l'honneur de me dire, il a hier huit jours vous m'ordonnâtes de faire décider cette affaire par le comité, qui a prononcé sur cela. En observant que les S<sup>rs</sup> Lainez et Rousseau s'habillant dans la loge au dessous de celle de cette demoiselle qui est exactement de la même grandeur, elle ne devait pas trouver mauvais qu'on y plaçât, avec elle, une autre danseuse ; on a de plus observer que cette demoiselle n'a dansé que onze fois dans l'année précédente ce qui a fait tenir beaucoup de propos ; au demeurant je ferai tout ce que je pourrai pour ramener le comité à faire ce qui vous est agréable et sans faire crier, s'il est possible les mal intentionnés.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 500**

À Paris ce 5 juillet 1789

Monsieur,

J'ai fait lire les trois lettres que vous m'avez ordonné de communiquer au comité où j'avais prié le S<sup>r</sup> Vestris père d'assister. Vous ne pouvez pas vous imaginer, Monsieur, les clameurs qui se sont élevées contre l'injustice qu'ils croient qu'on leur fait ; il y aurait de quoi remplir dix feuilles de papier pour répéter la centième partie des imprécations faites par les S<sup>rs</sup> Lainez, La Suze, Chéron et Vestris contre cette injustice. Enfin, après s'être exhalés en propos tumultueux, il a été ouvert l'avis de faire saisir la caisse de l'Opéra comme responsable des engagements contractés par eux envers ce spectacle. Je les ai prié de n'en rien faire, attendu qu'il n'y avait point encore de réponse faite à la seconde lettre du ministre à monsieur le directeur général, et qu'il fallait attendre que l'état et les fonds vinsent du trésor royal pour le paiement des pensions, fussent envoyés au caissier de l'Académie ; qu'alors, ils sauraient à quoi s'en tenir, que, jusqu'à ce moment je leur conseillais de se tenir tranquille, ce qu'ils m'ont promis, en disant que s'ils n'avaient pas satisfaction, ils quitteraient tous l'Opéra, et qu'ils accepteraient l'offre qu'on leur faisait de

l'entreprise générale de tous les spectacles des grandes villes du royaume. Enfin, le S<sup>r</sup> Vestris a dit qu'il n'y avait plus d'opéra à Paris et tous les sujets ont fait chorus ajoutant que ce serait l'époque de leur bonheur. Le S<sup>r</sup> Vestris m'a demandé copie des trois lettres, je lui répondis qu'il m'était défendu d'en donner copie. Il me dit encore : « Refuserez-vous d'en donner copie à un huissier qui en ferait la sommation » ; je lui ai encore répondu que je les refuserai à l'huissier comme à lui. Il a péroré et s'en est allé. Voilà la fin de la bagarre.

Avant la lecture des lettres, le S<sup>r</sup> Lainez m'a dit : « Comme je vois que l'on se propose de donner l'opéra de *Cora* dans lequel je ne chante point, je demande un congé d'un mois pour aller en province ». Je lui ai répondu que le dernier règlement ne le permettait pas ; alors il m'a dit qu'il fallait faire une délibération sur sa demande, en me demandant de la signer. Je lui ai dit que l'on pouvait la faire mais, que je ne la signerai pas parce que je ne signerai rien qui fut contraire aux règlements. Il s'est beaucoup emporté, j'ai voulu le ramener à la raison en lui représentant que le S<sup>r</sup> Rousseau resterait seul, que s'il tombait malade on serait obligé de fermer la porte, et qu'un autre accident pouvait arriver, qui serait la chute de l'opéra que l'on va mettre, quoiqu'on le suppose devoir réussir, qu'enfin ces deux considérations exigeaient qu'il n'allât point en province parce que l'on serait forcé en cas d'un de ces accidents de mettre au théâtre un ouvrage dans lequel il n'y a que lui qui puisse y chanter le rôle de haute-contre à la satisfaction du public. « Cela étant » m'a-t-il répondu, « puisque je suis si nécessaire, il faut donc que l'Académie me donne cinquante mille francs par an, puisque nous payons plus cher nos sujets de l'Opéra de Lyon que l'on ne nous paye ici ». Il a ajouté à toutes ces bêtises beaucoup de mauvais propos. Le S<sup>r</sup> Rousseau a encore ajouté à cela que vous lui aviez promis un congé pour cet été. Je ne lui ai rien répondu autre chose sinon que vous étiez le maître. Il résulte de tout ceci, que si le ministre et vous, Monsieur, vous relâchiez sur les règlements, l'Opéra serait fermé avant qu'il fût trois mois. Enfin le S<sup>r</sup> Chéron a ouvert l'avis de présenter une requête à messieurs les membres des états généraux, motion qui a été rejetée par presque toute l'assemblée.

Voilà, Monsieur, l'état où se trouve réduit l'Opéra par l'ambition du S<sup>r</sup> La Suze qui a séduit tous ces gens là par l'appât du gain considérable dans l'entreprise de l'Opéra de Lyon ; il leur a tourné la tête au point qu'ils disent, et tous ont dit à l'assemblée que si on veut les laisser aller ils abandonnent l'Opéra sans regret

ainsi que les pensions de la Cour, surtout se voyant dans le cas de n'avoir que les trois quarts des pensions qui leur avaient été promises lors de leurs engagements. Voilà la frénésie qui les possède actuellement et à laquelle il est fort difficile d'apporter un remède qui ne peut émaner que de la fermeté du ministre et de la vôtre à maintenir le dernier règlement, car les congés demandés par les sujets subalternes ne sont en partie que des pièges tendus par les Premiers sujets pour voir si on enfreindrait les règlements sur cet article, témoin la demande persistante de la demoiselle Saint-James pour aller à Lyon, de même qu'une allemande bonne musicienne et une des meilleures des chœurs qui m'a demandé un congé d'un mois pour aller voir sa mère qui doit être malade, tandis que j'étais sûr que c'était pour aller dans un château à la campagne chanter l'opéra comique et jouer la comédie. Enfin il n'y a point d'astuces que ces gens là n'imaginent pour parvenir à leur fin.

Je manderai la demoiselle Laure pour la faire consentir à ce qui a été décidé au comité au sujet de sa loge qui est aussi grande que celle qu'occupaient ensemble et le même jour les S<sup>rs</sup> Lainez et Laÿs.

J'écrirai encore à M. de Caumartin au sujet du congé qu'il demande pour le S<sup>r</sup> Duchamps et je signifierai à ce jeune que s'il vous fait encore tourmenter, je lui donnerai son congé absolu comme il désirait l'avoir à Pâques dernier, mais ce congé sera donné suivant les règlements.

Je vais calculer aujourd'hui au S<sup>r</sup> Chardini les moyens que l'on pourra employer pour faire partir de Bruxelles le S<sup>r</sup> Mylord sans le faire passer par [Lille].

Je joins ici le répertoire arrêté hier à l'assemblée jusqu'au 9 de ce mois.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 501**

À Paris ce 6 juillet 1789 à 2 heures après midi

Monsieur,

Je viens d'être insulté au comité par le S<sup>r</sup> Lainez d'une manière atroce. Tous ceux qui le composent en sont restés pétrifiés parce qu'ils craignaient peut-être qu'il ne leur en arrivât autant.

Voici, Monsieur, la cause de cette insulte.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que l'on allait faire un second répertoire d'ouvrages à entendre à l'essai. Le S<sup>r</sup> Lainez qui n'arrive presque jamais qu'au milieu ou à la fin du comité, a jeté les yeux sur le répertoire arrêté pour cinq opéras à répéter suivant leur ancienneté :

1<sup>er</sup> *Clytemnestre*, paroles de M. Pitra, musique de M. Piccinni

2<sup>e</sup> *Antigone*, paroles de M. Marmontel, musique de M. Zingarelli

3<sup>e</sup> *Palestris*, paroles de M. Leboeuf, musique de M. Toméoni

4<sup>e</sup> *Proserpine*, paroles de M. Guillard, musique de M. Wanech

5<sup>e</sup> L'opéra de M. Trial fils

Le S<sup>r</sup> Lainez ayant lu ce répertoire a dit, qu'il voulait que l'opéra du S<sup>r</sup> Trial fut répété le premier, parce qu'il s'y intéressait ; je lui observais fort honnêtement, que M. Piccinni méritait des égards de la part de l'administration ; sur cette simple observation, il m'a répondu que j'en voulais à M. Trial ; je lui ai dit que je n'en voulais à personne, mais que je pensais que l'on devait commencer par répéter les ouvrages des auteurs qui étaient avoués du public sur leur réputation, et que le jeune Trial aurait son tour comme il le voyait. Sur le champ il m'a apostrophé en me disant que, c'était une méchanceté de ma part, que je [ne] disais jamais la vérité, que quand il demandait quelque chose il mettait beaucoup d'égards, que je n'en méritais aucun et une légende d'invectives se sont succédées avec une rapidité incroyable, ; je suis sorti ; on a voulu lui dire qu'il avait tort ; il a répondu avec rage qu'il ne connaissait point Dieu encore moins de supérieur et autres choses semblables ; qu'il ne demandait qu'à s'en aller de l'Opéra sans pension, que lorsqu'il aurait sa liberté il saurait la mettre à profit. Voilà en raccourci la scène, telle qu'elle s'est passée en présence de tous les membres du comité. Vous jugerez, Monsieur, qu'après une insulte semblable, je ne puis, je ne dois rester un moment à l'Opéra. Je vous prie donc très instamment, Monsieur, d'engager le ministre à agréer ma retraite dans le moment même, c'est une obligation que je joindrai à celles que je vous ai.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 502**

À Paris ce 6 juillet 1789

Monsieur,

Je suis très fâché que vous ayez envoyé ma lettre à M. de [Saint-Priest ?], quoique tout ce qu'elle comporte se soit passé devant toute l'assemblée ; mais si ces honnêtes gens apprennent qu'on ait rendu compte des plus petits détails au ministre, ils me sauront le plus mauvais gré de ma véracité, ils seraient fondés à dire, comme ils le disent journellement, que je suis leur espion. Au demeurant, je m'en moque.

Vous me mandez que vous voulez faire réprimander le S<sup>r</sup> Lainez, cela serait fait très à propos, si la maladie du S<sup>r</sup> Lecourt, qui a le palais dans un état affreux, maladie que l'on craint qui ne le mette dans le cas de ne pas chanter de deux mois d'ici. Le S<sup>r</sup> Lainez qui ne l'ignore point, fait l'insolent ; je crois que la prudence exige qu'on ne lui dise rien dans ce moment, parce que cet homme serait assez méchant pour faire le malade, comme il l'a fait déjà pendant deux mois, et que si le S<sup>r</sup> Rousseau le devenait réellement, il faudrait fermer la porte. C'est à vous, Monsieur, de prendre le parti que vous jugerez convenable d'après mes observations.

Je n'avais pas manqué de faire observer à toute l'assemblée de samedi que la retenue sur les pensions ne les regardait nullement, qu'elle devait cesser dans 5 ans ; ils se sont moqués de moi, en me disant que cela ne cesserait jamais et qu'ils ne croyaient à aucune promesse.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les trois lettres ministérielles.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai fait un arrangement pour faire venir le S<sup>r</sup> Mylord de Bruxelles sans le faire passer par Lille. La recette d'hier a été fort bonne vu les circonstances.

**O<sup>1</sup> 619 n° 503**

À Paris ce 7 juillet 1789

Monsieur,

Je n'attendais pas moins de votre justice que ce que vous avez fait. C'est au ministre à suivre votre conseil s'il veut que l'Opéra subsiste.

J'ai envoyé chez M. Quidor savoir s'il avait reçu des ordres ; il m'a fait dire que non, mais que s'il en recevait il ne les mettrait à exécution que demain matin, ce qui fait bien mon affaire, car si l'insolent n'avait pas pu chanter, ce que je n'ose supposer, il aurait fallu changer l'opéra d'aujourd'hui le S<sup>r</sup> Lecourt étant toujours dans le même état malgré les remèdes que lui administre M. Mitiez.

La demoiselle Laure est venue hier au comité ; on lui a proposé de donner une place dans sa loge à une de ses camarades autre que la demoiselle Simon ; elle s'en est défendue et a fini par dire qu'elle aurait l'honneur de vous voir vendredi.

J'attends avec impatience la réponse du ministre à vos sages conseils, mon attachement inviolable pour vous n'aura jamais de bornes mais, dans cette circonstance je crois qu'il ne me serait pas possible de continuer à servir l'Opéra sans me déshonorer et me faire mépriser par tous les sujets de l'Académie si le ministre n'avait la fermeté de seconder vos vues pour le maintien du bon ordre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'apprends dans l'instant que le S<sup>r</sup> Lainez chantera.

**O<sup>1</sup> 619 n° 504**

À Paris ce 8 juillet 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la lettre de la demoiselle Laure que je trouve remplie de très bonnes raisons, mais malgré cela je doute que le comité consente à lui laisser cette loge à elle seule à moins que le ministre ne dise un : « je le veux ».

Je joins encore ici la lettre de M. Dechouzi, par laquelle je vois qu'il n'a pas pu rendre un compte détaillé au ministre de l'insulte qui m'a été faite ; j'attendrai encore quelques jours que le ministre ait prononcé sur ma retraite, ou sur l'exclusion qu'il est juste de prononcer contre le S<sup>r</sup> Lainez pour qu'il ne soit plus du comité, où je n'irai plus, ainsi qu'à l'Opéra jusqu'à cette époque, cette affaire m'interdisant toutes fonctions, et qui même, j'ose le dire compromet l'autorité du ministre et la vôtre, Monsieur, dans l'insulte qui m'a été faite, m'empêche de m'exposer à en recevoir de nouvelles.

Messieurs Camerani et Phillipe sont venus hier me consulter sur un mémoire qu'ils doivent vous présenter pour obtenir la permission de représenter ces pièces en musique les mardis et vendredis, et si vous leur faites accorder cette faveur, qui nuira prodigieusement aux recettes de l'Opéra, je crois qu'il faudrait qu'ils payassent la même redevance de 50 000 lt qu'ils payaient avant l'établissement du spectacle de Monsieur.

Ils m'ont appris que le spectacle de la rue Saint-Antoine avait gagné son procès contre la Comédie française ; tant pis pour l'Opéra, dont plusieurs sujets se retireront pour aller jouer dans ce spectacle en qualité de particuliers qui chantent pour leur plaisir.

J'attends avec impatience le prononcé du ministre sur mon affaire que je vous supplie de m'envoyer dans le moment que vous l'aurez reçu, afin que je prenne des arrangements en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 505**

À Paris ce 8 juillet 1789

Monsieur,

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, qui est conforme à la résolution que j'avais prise de veiller aux intérêts de l'Académie jusqu'au moment où le ministre prononcera sur la seule satisfaction que je demande, qui ne consiste que dans le renvoi du S<sup>r</sup> Lainez du comité pour la tranquillité des membres honnêtes qui en composent la plus petite partie, ou enfin sur ma retraite. Le ministre doit voir comme vous, Monsieur, que l'insubordination dans un spectacle aussi compliqué que l'Opéra est faite pour le culbuter au moment où l'on s'y attendrait le moins.

J'ai été forcé de prendre une médecine aujourd'hui à cause de mon rhume, cela ne m'empêchera pas d'avoir l'honneur d'aller vous voir demain matin, et d'aller le soir à l'Opéra. Je ferai le répertoire de samedi prochain que je remettrai à M. Francœur, n'étant pas nécessaire que je paraisse à cette assemblée jusqu'à ce que le ministre ait prononcé.



Je pense que le S<sup>r</sup> Mylord haute-contre de Bruxelles à qui j'ai fait écrire par le S<sup>r</sup> Chardini, arrivera sous peu de jours ; ce sera encore un motif de plus pour augmenter la haine du S<sup>r</sup> Lainez et de sa cabale contre moi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 506**

À Paris ce vendredi 10 juillet 1789 à midi

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai fait remettre la lettre du ministre au S<sup>r</sup> Lainez, qu'il a répondu qu'il ne pourrait aller à Versailles demain attendu (ce qui est vrai) qu'il répète demain un rôle dans l'opéra de *Démophon* que l'on essaye demain. J'ai renvoyé chez lui, et lui ai fait dire d'écrire au ministre la cause qui l'empêchera de se rendre à ses ordres.

Si vous avez la bonté d'en écrire à M. Dechouzi, je crois qu'étant prévenu, il pourrait indiquer un autre jour au S<sup>r</sup> Lainez qui ne chante ni dimanche ni mardi prochain.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 507**

À Paris ce [samedi] 11 juillet 1789 à une heure

Monsieur,

J'ai été chez le ministre dans le moment où M. de Nesle est arrivé chez moi. M. Pouteau m'a dit, qu'il était venu coucher à Paris mais qu'il en doit partir à neuf heures pour aller dîner sur le chemin de Versailles où il retournera après dîner.

Je lui ai demandé s'il avait entendu parler du S<sup>r</sup> Viotti, il m'a dit que non, et qu'il parierait cent contre un qu'il n'en a pas été question.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 508**

À Paris ce 11 juillet 1789

Monsieur,

J'ai vu hier la loge de la demoiselle Laure que j'ai trouvée un peu grande pour une seule, mais beaucoup trop petite pour pouvoir y placer deux toilettes ; je suis convenu que si l'on en avait besoin lorsqu'elle ne serait point employée dans un opéra, on y ferait habiller une de ses camarades en lui recommandant de ne point gâter ce qu'elle y a fait mettre.

Je vous renvoie ci-joint la lettre de cette demoiselle qui est apostillée sans être signée, ce qui rend ce titre nul pour elle et pour que j'en puisse faire usage. J'y joins le mémoire de la demoiselle d'Autherive au comité au sujet de la pension, qui paraît fondée dans sa réclamation. Je vous prie de me le renvoyer apostillé afin que l'on puisse la porter sur l'état des pensions selon la teneur des règlements.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 509**

À Paris ce 12 juillet 1789

Monsieur,

J'ai reçu hier à 6 heures du soir une lettre du ministre qui me charge de faire dire au S<sup>r</sup> Lainez de se rendre demain à Versailles ; comme cet acteur a fait dire hier qu'il était parti pour y aller ce qui a fait manquer la répétition, j'ignore s'il a vu le ministre ou non, peut-être la lettre était elle écrite et partie de Versailles avant son arrivée.

J'ai reçu hier une lettre de M. Dufresne qui me donne rendez-vous à mardi prochain ; j'en ai fait part au S<sup>r</sup> Vestris dans le moment.

J'ai fait prévenir par écrit depuis huit jours M. Piccinni que son opéra de *Clytemnestre* serait répété le mercredi 22 de ce mois ; il a répondu verbalement qu'il me verrait ; je n'en ai point entendu parler ; on m'a assuré qu'il voulait vendre cet opéra dix mille livres ; j'attends qu'il m'en parle pour vous en rendre compte.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je joins ici le répertoire d'hier.

**O<sup>1</sup> 619 n° 510**

À Paris ce 12 juillet 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que malgré le bruit qui s'était répandu depuis midi, que les serviteurs du palais royal voulaient que les spectacles fussent fermés aujourd'hui, j'ai ouvert l'Opéra à l'heure ordinaire, que je m'y suis rendu à 4 heures et demie, qu'un quart d'heure après on est venu me dire que les séditieux étaient à la Comédie italienne pour la faire fermer, que de là ils devaient se porter à l'Opéra où effectivement ils sont arrivés au nombre d'environ trois mille tant hommes que femmes, en faisant des cris affreux. Alors j'ai fait fermer les portes et leur ai fait dire qu'il n'y aurait point de spectacle, ce qui les a calmés, car ils disaient qu'il fallait mettre le feu. J'ai fait rendre l'argent, et ils ont vu sortir les personnes qui avaient payé, ce qui les a dissipés à peu de choses près pour se porter chez Audinot et chez Nicolet. J'ai arrangé qu'une forte garde de pompiers, une douzaine de soldats, et un bon nombre d'ouvriers passeraient la nuit dans l'intérieur crainte d'accident.

Je viens de rendre le même compte au ministre par un express que j'envoie à Versailles.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 511**

À Paris ce 14 juillet 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint le mémoire de la nommée Jolly et la lettre du ministre, après avoir fait inscrire cette femme sur la liste des ouvreuses de loges en qualité de surnuméraire.

M. Janssen m'a fait dire hier au soir qu'un gros détachement du peuple s'était présenté à la salle de l'Opéra pour demander les armes qui pourraient s'y trouver ; il leur a fait ouvrir l'endroit où on les tient ; ils ont pris des sabres seulement n'y ayant point d'autres armes dont ils pussent faire usage, les haches et massues n'étant que de cartons, après quoi ils se sont retirés tranquillement.

J'attends les ordres du ministre pour l'ouverture de l'Opéra, ce qui, je pense, n'aura lieu que lorsque Paris sera tranquille, car je crois qu'aucun citoyen n'oserait se présenter dans aucune salle de spectacle dans ce moment ci.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'apprends dans le moment que la maison de monsieur le baron vient d'être saccagée. J'apprends par le S<sup>r</sup> Beaupère concierge, que le dégât n'a pas été tel que l'on me l'avait dit, et que l'on a cette obligation à plusieurs honnêtes bourgeois : cela s'est passé hier à 10 heures du soir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 512**

À Paris ce 19 juillet 1789

Monsieur,

Je ne quitte point ma maison pour recevoir les ordres du comité permanent de l'hôtel de ville pour l'ouverture du spectacle de l'Opéra ; peut-être ces ordres vous seront-ils adressés plutôt qu'à moi ; si cela était, je vous prie de me les faire parvenir sur le champ, pour que je puisse rassembler les sujets, donner des ordres au premier machiniste et autres employés.

J'ai vu hier, le S<sup>r</sup> Mylord ; je ne l'ai point entendu parce qu'il était un peu fatigué et enrôlé mais il m'a dit que c'était si peu de chose qu'il se ferait entendre demain ou mardi. J'ai chargé M. Chardini de payer la place que le directeur de la diligence de Paris lui avait fait donner à Bruxelles. Ce jeune homme m'a prié de faire écrire à M. Esmangard intendant de Lille pour lui faire rendre ses hardes restées entre les mains du directeur du spectacle de cette ville qui ne refusera pas de les rendre sur la demande de monsieur l'intendant. Lorsque j'aurai entendu ce jeune homme je lui ferai faire son engagement en proportion de l'estimation de sa voix et de l'utilité dont il pourra être. Il a 20 ans et 3 mois. J'en parlerai

demain au comité que j'ai indiqué, pour rassembler les chefs et délibérer sur plusieurs objets.

J'aurais eu l'honneur d'aller vous voir aujourd'hui, si l'on ne m'avait fait dire chez vous que vous alliez à Versailles.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 513**

À Paris ce mardi soir 21 juillet 1789

Monsieur,

J'ai été à la ville hier à 6 heures, je me suis présenté au comité de l'assemblée de messieurs les électeurs, pour savoir positivement si on pouvait ouvrir l'Opéra aujourd'hui ; les opinions ont été agitées pendant deux heures au moins ; j'ai même proposé à monsieur le président de faire jouer messieurs les comédiens français aujourd'hui en bénéfice des pauvres, mercredi la Comédie italienne pour le même objet, et jeudi l'Opéra, en lui observant que le public serait peut-être fort aise ; que ces trois spectacles se feraient tort mutuellement s'ils ouvraient le même jour pour la même cause. Il a senti que ma proposition était raisonnable pour l'avantage des pauvres, il en a fait la proposition tout de suite ; cela a été la cause d'une discussion qui a duré fort longtemps ; cette proposition n'ayant pas pu passer, j'ai demandé à monsieur le président de me donner une délibération de l'assemblée qui m'autorisât à faire afficher et à ouvrir l'Opéra.

Il me l'a accordée dans le moment et je la joins ici. J'y joins aussi une lettre anonyme que je viens de recevoir ; c'est la seconde que je reçois. Comme la recette de ce soir n'a été que de 2098 lt peut-être demandera t'on une seconde représentation soit pour les soldats ou pour les pauvres. Si cela arrivait, et que vous y consentissiez, il faudrait la donner le mercredi de la semaine prochaine, parce que c'est un jour libre, et que M. Necker sera vraisemblablement de retour avant ce temps là, ce qui mettra la joie chez tous les citoyens. Au surplus Monsieur, tout ceci n'est qu'une idée qui m'est venue dans le cas que l'on fit la proposition que je suppose ; si on la faisait je vous prie de me dire ce que je puis répondre de votre part.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai appris avec plaisir que les eaux vous avaient suffisamment purgé.

On donnera vendredi prochain *Alceste*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 514**

À Paris ce mardi 21 juillet 1789

Monsieur,

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons vu l'empressement avec lequel vous avez annoncé pour aujourd'hui une représentation au profit des pauvres ouvriers qui ont abandonné leurs travaux pour la défense de la liberté et de la patrie. Mais, Monsieur, il reste encore une dette sacrée à acquitter, la nation et l'Europe entière doivent savoir que c'est aux gardes françaises que le courage patriotique doit sa naissance, qu'ils se sont dévoués les Premiers pour nous défendre, qu'ils se sont exposés aux plus grands périls qu'en [outre c'est] devant eux qu'est tombée la Bastille.

Les services signalés qu'ils ont rendus méritent une reconnaissance publique. D'ailleurs ils ne sont plus à la solde du roi, leur existence n'est pas encore déterminée et jusqu'à ce que la nation y pourvoie leur situation doit du moins dans ce moment fixer l'intérêt et l'attention des citoyens.

Nous avons donc pensé et sans doute, Monsieur, ce projet était déjà formé dans votre cœur qu'il conviendrait de donner une représentation nommée au profit des gardes françaises tout [illisible] suspendu. Nous avons encore pensé que pour tirer plus, de faire deux représentations ; il serait intéressant que les spectacles se concertassent ensemble pour ne pas donner ces représentations le même jour. Qu'il sera glorieux pour vous, Monsieur, de donner l'exemple d'une première récompense déjà trop tardive due à la bravoure de cette troupe royale à laquelle la France entière doit son salut.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Comité de citoyens anonymes.

**O<sup>1</sup> 619 n° 515**

En-tête Hotel de ville [rajouté à la main lors de la numérotation]

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale des électeurs.

Les différents spectacles ayant offert de donner une représentation au profit des pauvres ouvriers qui ont combattu pour la liberté de la patrie, l'assemblée pour se rapprocher de plus en plus des intentions annoncées par sa Majesté pour le rétablissement de l'ordre accoutumé, a accepté leurs offres, et leur permet d'ouvrir demain. À l'hôtel de ville ce vingt juillet mille sept cent quatre vingt neuf.

Bon pour expédition à délivrer aux directeurs des spectacles et à l'imprimeur des affiches.

Dauvergne secrétaire

Monsieur [illisible] président

**O<sup>1</sup> 619 n° 516**

À Paris ce 21 juillet 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté à l'assemblée d'hier pour 15 jours ; j'y joins une note que j'ai retrouvée sur l'opéra de *Cora et Alonzo* de M. de La Touloubre.

Le 21 septembre 1787 il a été lu au comité de ce jour *La Fête du soleil*, ou *Cora et Alonzo*, tragédie en 4 actes poème de M. de la Touloubre lu et présenté par M. Boyer. Ce poème a été refusé ayant été trouvé de beaucoup inférieur à celui de *Cora et Alonzo* de M. Valadier et même à celui que M. Dubuisson avait présenté quelque temps avant. M. Berton malgré ce refus a le projet de le mettre en musique.

Voilà sans doute la cause de la protection déclarée que M. Boyer accorde à ce mauvais poème parce qu'il est fait par un de ses concitoyens ; il n'est pas douteux qu'il n'ait par cette raison induit en erreur le jeune homme auteur de la musique.

Le scrutin pour les opéras est renvoyé à demain lundi, parce qu'il [y] avait un grand nombre de femmes du chant et de la danse à l'assemblée qui ne sont pas dans le cas de voter.

Je guette toujours le moment où le ministre viendra à Paris ; il n'y a pas à espérer qu'il y vienne demain à cause de la grande assemblée royale qui doit se tenir demain. Si je ne puis le voir d'ici à mardi au soir, je compte aller coucher à la campagne jusqu'à jeudi que je reviendrai pour la répétition, n'y ayant rien à faire mercredi.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 517

À Paris ce 28 juillet 1789

Monsieur,

Je vous suis bien obligé des bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé.

J'ai été hier à la ville porter la recette de dimanche dont j'ai tiré quittance.

Je remettrai ce soir au compte 24 lt pour M. de Chousy, que l'on joindra à la recette qui se fera demain.

Je suis très aise que le ministre veuille accorder une prolongation de sauf-conduit au S<sup>r</sup> Goyon qui quoiqu'ayant une mauvaise conduite est un sujet très nécessaire à l'Opéra.

Quant à ce qui concerne la demande de M. Gardel pour le S<sup>r</sup> Rivet pour une augmentation de pension à laquelle vous avez la charité de consentir, j'en parlerai à M. de Nesle pour en faire l'arrangement.

J'irai demain à la ville présenter un mémoire pour demander que l'on dispense les ouvriers du théâtre de monter la garde, sans quoi le spectacle courrait le risque de manquer, comme cela a failli arriver avant-hier, ayant 5 ouvriers de moins.

Le S<sup>r</sup> Vestris vient de me faire demander un habit neuf pour danser demain dans *Panurge* ; je me suis refusé à faire cette dépense qui entraînerait celle des quatre habits. On me grognera ce soir mais cela m'est égal.

Nous aurons très certainement une mauvaise recette aujourd'hui, à cause de la représentation de demain ; il faut s'armer de patience.

J'aurais eu l'honneur d'aller vous voir hier sans le mauvais temps.



J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble  
et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 518**

À Paris ce mardi soir 28 juillet 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre de M. Rousseau à laquelle je ne  
dois répondre que suivant les ordres que je vous prie de me donner.

Messieurs du district de Saint-Martin des champs sont venus au nombre de  
trois demander que messieurs les musiciens de l'Académie voulussent bien  
prêter leurs talents pour une messe de Requiem qu'ils désireraient pour faire  
célébrer dans l'église de Saint-Martin pour le repos de l'âme des citoyens qui ont  
perdu la vie dans la prise de la Bastille ; je leur ai répondu que j'en ferai la  
proposition à l'assemblée du répertoire de samedi prochain. Cette acceptation  
de la part des sujets ne serait motivée que parce que le théâtre de l'Opéra se  
trouve dans le district de Saint-Martin.

Le motif de messieurs du district pour avoir de la musique est que, le produit  
des chaises sera en bénéfice pour les pauvres.

J'aurais eu l'honneur d'aller vous voir hier sans le mauvais temps.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble  
et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. de Nesle est d'avis que l'on donne un mandat de 50 lt tous les trois mois au S<sup>r</sup>  
Rivet danseur, ce qui augmentera sa pension de 200 lt, ayant 29 ans de service.

**O<sup>1</sup> 619 n° 519**

À Paris ce 30 juillet 1789

Monsieur,

Je mettrai sous les yeux du comité lundi prochain la sotte lettre du S<sup>r</sup> Duplessis,  
pour qu'il lui soit fait la réponse qu'elle mérite.

Je ferai avancer au S<sup>r</sup> Rousseau les 600 lt qu'il demande.

Je vais aller chez M. Finot avant que d'aller à la ville porter la recette d'hier, pour savoir si on pourrait y porter dix louis de plus sous le nom de monsieur le baron.

J'ai fait nommément comprendre le ministre actuel pour dix louis dans la recette d'hier qui, comme vous le verrez se monte à 5188 lt 12 sols. Les députés du district de Saint-Martin, qui ont signé la feuille ont paru étonné de ce que les princes M. de Bourbon [et] de Conti... n'ont rien envoyé pour leurs loges ; j'ai répondu que, s'ils envoyaient, cela serait porté en supplément au bureau de la ville.

Toutes les circonstances actuelles ont prodigieusement dérangé nos projets de répétition tant pour la mise de *Cora*, que pour les ouvrages à entendre à l'essai. Mais dès que la messe en musique aura eu lieu, nous reprendrons nos opérations suivant le répertoire arrêté.

J'ai celui d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 520**

À Paris ce jeudi à une heure et demie

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le résultat des assemblées...

Il serait, peut-être, prudent de ne pas faire paraître un second numéro avant la publicité du mémoire en question, car alors nous courrions le risque de ne plus rien apprendre ; vous jugerez mieux que moi ce qu'il convient de faire.

La dame Pérignon est venue avec son mari me demander un congé pour Londres ; je lui ai répondu que le ministre n'en donnerait à qui que ce soit et que ce serait peine perdue que de le solliciter parce qu'il voulait que le dernier règlement fut exécuté dans la plus grande rigueur.

J'ai certitude que le S<sup>r</sup> Chéron et sa famille sont partis avant-hier en chaise de poste ; on croit qu'ils sont allés à Lyon plutôt qu'à Rouen. Cette dernière ville a peut-être été nommée pour tromper l'administration.

Une personne de vos amis vient de m'assurer très positivement que le S<sup>r</sup> Vestris fils devait aller demander au ministre de lui accorder un congé pour aller en province, que s'il lui refuse, il lui demandera son congé absolu. Vous voyez,

Monsieur, l'état où les S<sup>rs</sup> Rey et La Salle mettent l'Opéra. Je soutiens que sans un coup d'autorité de la part du ministre, ce spectacle sera fermé avant la fin de cette année.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 521**

À Paris ce 4 août 1789 à midi

Monsieur,

J'apprends dans le moment qu'il y a depuis quelque temps des assemblées chez le S<sup>r</sup> La Salle composées des Premiers sujets de l'Académie. La personne qui m'en a donné l'avis est persuadée sur ce qu'elle a cru apercevoir, qu'il s'agit de demander à la municipalité que l'administration de l'Opéra soit remise aux sujets et présidée par le S<sup>r</sup> La Salle, qui dit-on, a fait le mémoire. Il demande encore la salle du Palais royal pour le mois de janvier prochain. Peut-être m'en dira t'on davantage sous quelques jours.

Le S<sup>r</sup> Sallentin est venu chez moi me demander si le ministre avait consenti à ce qu'il lui avait demandé ; je lui ai répondu que j'allais lui en écrire et que je croyais qu'il lui accorderait. Il m'a dit que si je pouvais différer d'écrire jusqu'à ce qu'il eût reçu des lettres qu'il attendait de Lyon, je lui ferais plaisir. Je lui ai répondu que le congé une fois accordé, il en userait lorsqu'il aurait reçu les lettres, apparemment que ces messieurs ne se souciaient peut-être pas que ce sujet aille à Lyon avant l'hiver ; il m'a encore demandé si les appointements lui seraient payés pendant son absence ; je lui ai répondu qu'ils seraient suspendus suivant le règlement. Cela a paru le chagriner.

Le S<sup>r</sup> de La Suze m'a assuré le départ de la demoiselle Saint-James pour Nantes ; il m'a demandé ce que je ferai sur cela ; je lui ai dit que j'en rendrai compte au ministre. Il a voulu me questionner, j'ai rompu les chiens, et ne lui ai rien répondu.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 522**

Monsieur,

J'ai oublié de vous mander qu'il fallait mettre sur l'emplâtre que je vous ai envoyé hier un morceau de papier semblable à celui que je joins ici sans quoi l'onguent suinterait au travers de tout ce que l'on mettrait dessus ; le tout couvert d'un doigtier de taffetas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 523**

À Paris ce 7 août 1789 à 7 heures du matin

Monsieur,

Nous avons répété hier l'Opéra de *Démophon* de feu Vogel, la musique en a paru belle, le poème a des défauts ; cependant comme nous avons les habits du *Démophon* de messieurs Marmontel et Cherubini, si l'on peut sans dépense trouver le moyen d'adapter des décorations à cet ouvrage, j'estime qu'il pourrait être mis au théâtre à la fin de ce mois ; il m'a paru hier que le vœu général des acteurs était que cela put être.

Je reçois dans le moment une lettre de Versailles qui me donne avis que l'on doit chanter le *Te Deum* à la messe du roi ; je vais partir pour m'y rendre, et prendre les ordres de monsieur le duc de Richelieu sur cela.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Si vous venez demain à Paris, je vous prie d'avoir la bonté de me le faire dire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 524**

À Paris ce 8 août 1789 à 3 heures

Monsieur,

J'ai en arrivant, laissé ma lettre chez M. Dufresne que je n'ai pas pu voir, mais qui m'a répondu un quart d'heure après par un billet d'approbation, et qui m'a fait dire en même temps qu'il partait dans le moment pour Versailles.

J'ai fait partir la lettre de M. Jurien par mon domestique afin que les curieux ne sachent rien.

J'ai été tout de suite à la ville, il m'a été impossible de parvenir jusqu'à M. Bailli qui, à ce que l'on m'a dit, était occupé d'un travail qui ne lui permettait pas de voir qui que ce soit. M. de La Fayette était occupé de son côté avec la garde bourgeoise, enfin un membre du bureau qui me connaît et que je ne connais point, m'a dit [illisible] vous à parler à M. Bailli ; je lui ai dit que c'était pour une affaire très pressée ; il m'a répondu très honnêtement que comme il était du bureau, si je voulais le charger de remettre à M. Bailli, et à monsieur le marquis de La Fayette des objets qui demandassent une prompte réponse, il me donnait sa parole que je l'aurai ce soir. En conséquence, je lui ai remis la lettre anonyme, et le mémoire concernant la garde française. Pour ce qui regarde ce dernier objet, il m'a prié de patienter encore 8 jours avec ces gens là....Je ne sortirai point pour attendre cette réponse.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 525**

À Paris ce 9 août 1789

Monsieur,

La personne à qui j'ai remis hier à la ville la lettre anonyme et le mémoire concernant la garde française de l'Opéra a pris la peine de venir me dire aujourd'hui à 6 heures du matin que, M. de La Fayette et M. Bailli n'avaient pas jugé à propos de communiquer cette lettre au comité, mais que monsieur le marquis avait donné des ordres pour que le spectacle fût en sûreté ; quant à ce qui concerne la garde française on m'a fait dire de ne pas parler de la réduction d'ici à quelques jours.

Mon domestique a remis votre lettre avant 2 heures à M. Jurien qui l'a communiquée au ministre puisqu'il a fait attendre mon homme jusqu'à 3 heures et demie pour lui donner la réponse ; après quoi il est venu lui dire de vous faire ses compliments, et de vous assurer qu'il vous enverrait la réponse le soir par le courrier du soir.

Messieurs du comité sont fort intrigués de cette lettre anonyme. Le S<sup>r</sup> Prieur n'avait pas eu assez d'argent pour payer complètement le mois. M. Gardel s'est plaint amèrement de ce qu'on ne le payait pas, et, à ce que l'on m'a rapporté, beaucoup de propos ; il m'a seulement dit, qu'il fallait faire comme les autres spectacles et faire un emprunt.

J'ai parlé hier de l'emprunt à la personne qui me l'avait proposé, elle m'a dit qu'elle me rendrait réponse sous huitaine et peut-être plus tôt.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 526

À Paris ce 10 août 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la lettre de M. Jurien. J'ai eu celui de vous mander hier que M. de La Fayette m'avait [fait] dire qu'il avait donné des ordres pour la sûreté de l'Opéra. Le S<sup>r</sup> Dufresnoy, acteur et officier dans la garde bourgeoise est venu me dire que, ce général avait dit à l'ordre, que l'Opéra était menacé et qu'il fallait quadrupler les patrouilles pendant la durée de ce spectacle, ce qui a eu lieu. Il a ajouté encore que l'hôtel de ville étant menacé d'être incendié il fallait que tous les districts envoyassent des secours considérables.

Le S<sup>r</sup> Gardel est venu me proposer hier d'engager plusieurs des sujets de la danse à faire leur service ; je lui ai répondu que mon projet était d'indiquer pour après demain mercredi, une assemblée générale des Premiers et seconds sujets du chant et de la danse pour les exhorter à faire des efforts dans ce moment, et leur dire que le public et le ministre étaient si mécontents que je ne serais point étonné que l'on prît le parti de casser l'Opéra, et de le créer de nouveau, parce qu'il n'était pas juste que le roi payât des sujets pour ne rien faire, et que si le ministère prenait ce parti, cela serait très malheureux pour tous les sujets, parce qu'il n'accorderait point de pension à des sujets qui auraient par leur négligence contribué à faire tomber ce spectacle. M. Vestris père était présent à ce discours, qui a été occasionné par le refus qu'a fait la demoiselle Saulnier de danser et de jouer un rôle dans le ballet du *Premier Navigateur*, qu'elle a dansé dit-elle, par complaisance mais, qu'elle ne veut plus danser ; j'ai dit à M. Gardel que si elle

refusait à l'assemblée de danser ce pas, je prendrai sur moi de lui dire qu'elle n'est plus de l'Opéra. Je ne doute point que ce propos ne lui soit rendu par Gardel qui comme vous le savez couche avec elle.

La demoiselle Millor m'a écrit hier pour réclamer la place de mademoiselle Guimard ; je communiquerai sa lettre au comité, ainsi que celle du S<sup>r</sup> chevalier du Plessis, que le S<sup>r</sup> La Suze m'a dit avoir traité hier, au Palais royal comme un laquais.

Avant que de recevoir votre lettre j'avais pris la précaution de demander une garde entière de pompiers qui pendant huit jours coucheront à l'Opéra.

J'oubliais de vous dire, que le S<sup>r</sup> Gardel m'a dit qu'il fallait faire un emprunt, je lui ai répondu : « C'est apparemment pour payer les sujets qui ne servent point et les rendre encore plus paresseux » ; comme il est dans le cas, il n'a su que répondre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je vais m'occuper incessamment d'un projet de réforme, pour le mois d'octobre ; il commencera par moi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 527**

Versailles le 8 août 1789

Monsieur,

J'ai mis, Monsieur, sous les yeux de monsieur le comte [illisible] point la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [illisible] elle va être communiquée, ainsi que l'anonyme qu'a reçue M. Dauvergne, à M. Necker, dont je [illisible] à vous faire passer les observations dès qu'elles nous seront parvenues ; en attendant rien de mieux que le [illisible] avait donné à M. Dauvergne ; de voir M. Bailli et monsieur le marquis de La Fayette, comme il n'y aurait rien de plus dangereux que de fermer le spectacle sous la circonstance. Vous ne pouvez faire dans le moment autre chose, [illisible] le ministre que vous représentez un peu qui s'en rapporte à votre sagesse [et] à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être avec un très inviolable attachement, Monsieur, vôtre humble et très obéissant serviteur

Jurien

**O<sup>1</sup> 619 n° 528**

À Paris ce 13 août 1789

Monsieur,

J'ai vu hier M. Quidor qui m'a dit avoir vu le ministre ce matin pour réclamer la place qu'il a donnée au S<sup>r</sup> Saint-Paul, qu'il devait vous voir aujourd'hui pour vous instruire de [ce] qu'il lui a été répondu.

Je vais dire à M. de Nesle de voir M. Griveau notaire chargé de faire prêter les 150 000 lt dont j'ai eu l'honneur de vous parler hier, de faire avec lui la minute de l'arrêt du conseil qui vous sera remis tout de suite afin que vous jugiez s'il sera fait de manière à pouvoir être présenté aux ministres.

J'ai fait lire hier votre lettre au S<sup>r</sup> La Suze, qui m'a répondu que si cela arrivait, l'Opéra était culbuté. Peut-être dit-il le contraire de ce qu'il pense.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 529**

À Paris ce 14 août 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire arrêté à l'assemblée d'aujourd'hui. J'ai eu celui d'aller chez vous, on m'a dit que vous étiez sorti. J'ai été à la poste comptant vous y trouver ; on m'a dit que vous n'y viendriez qu'à midi. Je n'ai pas pu y retourner à cause de l'assemblée.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 530**

À Paris ce 16 août 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre que j'ai reçue hier de M. Jurien qui ne me paraît pas fort consolante pour notre situation si monsieur le directeur général ne prend pas en considération la position actuelle de l'Opéra.



Le S<sup>r</sup> Rousseau me tourmente depuis plusieurs jours pour que je le mène à L'Isle. L'objet de ce voyage est de vous demander un congé de six semaines, prétendant que l'on n'aura pas besoin de lui dans l'opéra de *Démophon* ; lorsqu'il m'en a parlé, je lui ai observé que le S<sup>r</sup> Lainez chargé d'un principal rôle dans cet opéra ne chanterait pas dans ceux que l'on donnerait intermédiairement, et que s'il arrivait que cet acteur tombât malade il faudrait retirer cet ouvrage, qu'il n'y a que lui qui puisse doubler... Il faut convenir, Monsieur, que ces honnêtes gens ont bien peu de considération pour une machine qui les fait vivre. Il semble même qu'ils voudraient la voir anéantir. Je ne sais à quoi attribuer cette façon de penser, il faut encore prendre patience.

Je reçois dans le moment la lettre du ministre concernant M. de Saint-Paul qui vraisemblablement se présentera à l'Opéra, car j'ignore sa demeure. Je ferai ce que le ministre ordonne.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 531**

Versailles le 14 août 1789

M. Dauvergne

J'ai mis sous les yeux du ministre, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement à la crise actuelle de l'Opéra. Il a été arrêté qu'on la communiquerait à M. Necker, avec l'ordre très instant de s'occuper de cela incessamment et partant de pourvoir à la fin du mois au paiement des différents sujets. Je vous invite à patienter, et soyez bien certain que si vous êtes embarrassé ce n'est pas vous qui l'êtes le plus.

Je vous prie de vouloir bien dire à M<sup>r</sup> de La Ferté que je n'oublie point ce qu'il m'a fait l'honneur de me recommander, et que je ne perdrai pas une minute à lui faire part de la décision des ministres quand ils se seront expliqués.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un très profond attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Jurien

**O<sup>1</sup> 619 n° 532**

À Paris ce 23 août 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le répertoire de la semaine, arrêté à l'assemblée d'hier ; j'ai celui de vous prévenir aussi que j'ai reçu une lettre de Bellocq qui me mande qu'il y aura grand concert après demain, que j'ai arrangé l'Opéra en conséquence, m'étant réservé pour Versailles la demoiselle Roussellois et les S<sup>rs</sup> Rousseau et Laÿs.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'ai beaucoup à me plaindre de la demoiselle Lillette ; je vous dirai pourquoi la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

**O<sup>1</sup> 619 n° 533**

À Paris ce 24 août 1789

Monsieur,

La loge dite Timballe qu'occupait M<sup>me</sup> Necker a été louée hier à monseigneur le duc d'Orléans.

Le S<sup>r</sup> Prieur m'a demandé hier à qui il fallait s'adresser pour toucher les dix louis qu'il a donnés pour le [illisible] pour les trois représentations que l'Académie a données en faveur des pauvres.

J'irai demain à Versailles pour le lever du roi et le grand couvert au soir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

M. Griveau notaire a envoyé hier pour savoir où en était l'affaire de notre emprunt ; je n'ai su que répondre. Je l'ai fait prier d'attendre quelques jours.

**O<sup>1</sup> 619 n° 534**

À Paris ce 28 août 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la réponse de la demoiselle Saulnier à la lettre du comité de lundi dernier au sujet du rôle de 1<sup>ère</sup> dans le ballet du *Premier*

*Navigateur* ; j'ai eu celui de rendre compte hier au ministre du refus de cette danseuse ; j'attends ses ordres en conséquence.

Je ne crois pas que ces personnes qui voulaient prêter cent cinquante mille livres à l'Opéra se déterminent à les prêter sans un arrêt du conseil ; j'en ferai faire la proposition suivant la condition proposée dans votre lettre d'hier, si cela peut leur convenir tant mieux ; car je vous annonce d'avance que, je ne serais pas étonné, que ne pouvant payer à la fin de ce mois, tous les sujets ne refusassent de faire le service et que l'on ne fût obligé de fermer ce spectacle.

L'on m'a très fort assuré ce matin que monsieur le duc d'Orléans avait dit il y a trois jours que le spectacle de l'Opéra viendrait dans la salle du Palais royal dès qu'elle sera finie.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

J'espère demain dîner à la campagne d'où je reviendrai le soir ; j'aurai l'honneur de vous voir vendredi matin ; je vous prie de vouloir me renvoyer la lettre de la demoiselle Saulnier pour la communiquer aux membres du comité vendredi.

**O<sup>1</sup> 619 n° 535**

À Paris ce 1<sup>er</sup> septembre 1789

Monsieur,

L'on m'a trompé hier lorsqu'on m'a dit que le S<sup>r</sup> Chéron n'était point parti ; il l'est effectivement avec sa femme ; je viens d'envoyer savoir dans quelle ville ils sont allés ; dès que j'en serai sûr, j'en rendrai compte au ministre ce soir en lui envoyant le mémoire qu'il m'a demandé. M. de Nesle va travailler à rassembler les notes nécessaires pour le faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 536**

À Paris ce mardi soir 1<sup>er</sup> septembre 1789

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin ; dans la 1<sup>ère</sup> je vois que l'on effectuerait une élaguation des sujets inutiles au spectacle de l'opéra et réduira par cette réforme les dépenses excessives qui ne contribuent en rien au service et à la beauté de ce spectacle ; je me prêterais volontiers à faire ce travail, mais je désirerais avoir la certitude de n'être point compromis, désirant comme j'ai eu l'honneur de vous le dire de demander ma retraite à la fin de cette année, ne pouvant plus tenir dans un lieu dont la subordination est totalement bannie, et que l'on y rappellera que par des règlements sévères, sans quoi ce spectacle, on peut le dire, le plus beau de l'Europe s'éteindra, et ne pourra plus être rétabli. Cependant, Monsieur, malgré ma répugnance à me faire un grand nombre d'ennemis au moment de ma retraite, je ne me refuserai point à faire un travail qui puisse alléger une machine surchargée sans aucune nécessité pour son bien ; vous me connaissez trop bon citoyen pour me refuser à faire le bien, lorsque j'en suis requis.

Je me réserve à causer avec vous vendredi sur cet objet, sur ce qui concerne la pension de la demoiselle Guimard, sur la demande du S<sup>r</sup> Laÿs, sur la demande de la demoiselle Gavaudan et autres objets.

La députation qui doit aller à Versailles aujourd'hui n'y a point été ; je ne sais pas pourquoi. Il y a tout à croire que c'est partie remise.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 537**

À Paris ce 1<sup>er</sup> septembre 1789

Monsieur,

J'ai reçu hier une lettre que m'a fait l'honneur de m'écrire le ministre au sujet du rétablissement de la demoiselle Gasier sur l'état de l'Opéra ; ce qui sera fait à commencer du premier de ce mois ; il m'enjoint aussi de lui rendre compte de la conduite des sujets en général.

Pensez-vous, Monsieur, que l'on doive dans ce moment donner des livres à la famille royale, suivant l'usage, pour l'opéra de *Démophon* ; vous savez que c'est une dépense de 300 lt. Je vous prierai de me dire vendredi prochain ce qu'il faudra faire.

La demoiselle Gavaudan cadette demande un habit neuf pour chanter vendredi dans *Les Prétendus* ; cette dépense, vient de dire le S<sup>r</sup> Delaître est un objet de dépense de 6 louis. Je crois qu'en rafraîchissant son habit, et recouvrant son chapeau, cela sera très bien et doit suffire. Si elle refuse de chanter j'aurai l'honneur de vous en rendre compte ainsi qu'au ministre qui prononcera sur l'amende autorisée par le règlement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Je ne [illisible] de vous parler vendredi d'une réclamation que fait le S<sup>r</sup> Laÿs d'une somme de 600 lt qu'il prétend lui être due.

**O<sup>1</sup> 619 n° 538**

À Paris ce jeudi matin 3 septembre 1789

Monsieur,

J'ai, en rêvant hier, calculé, s'il ne serait pas possible de remettre au théâtre l'opéra de *Tarare* avec très peu de dépenses ; le S<sup>r</sup> Boulet à qui j'en ai parlé, m'a répondu qu'il n'en coûterait, tout au plus, en dépense pour les décorations 4500 lt. Je suppose qu'il en coûte 2000 lt pour la restauration de quelques habits ; je crois que ce serait une bonne affaire parce que deux représentations couvriraient cette dépense. D'ailleurs en supposant que les peintres voulussent faire quelques efforts, cet ouvrage pourrait être remis au théâtre quinze jours après la mise de *Démophon* qui, j'espère, sera mis le vendredi onze du mois, si messieurs les acteurs et danseurs se prêtent au bien du service.

Le S<sup>r</sup> Sallentin première flûte de l'Opéra est venu hier me demander un congé pour aller à Lyon pour, dit-il, des affaires de famille, ce que je ne crois point ; je lui ai répondu que ce qu'il me demandait passait mes pouvoirs, et que le ministre seul pouvait dispenser de la rigueur des règlements ; il m'a demandé s'il pouvait s'adresser à vous pour l'obtenir ; je lui ai dit qu'il le pouvait, mais, que j'étais sûr que vous lui feriez la même réponse que moi.

Le S<sup>r</sup> La Suze m'a dit hier, qu'il avait oublié de me dire depuis deux jours que la demoiselle Saint-James lui avait fait la confidence qu'elle avait un engagement avec le spectacle de Nantes, qu'elle avait retenu sa place pour partir hier, qu'il lui avait fort conseillé de n'en rien faire ; cependant elle n'a point paru à la répétition où elle avait un morceau à chanter, ce qui me fait croire qu'elle est partie. Le S<sup>r</sup> La Suze ignore que je sais, que le S<sup>r</sup> Hue entrepreneur du spectacle de Nantes a un intérêt dans celui de Lyon, et que cette manœuvre est une astuce pour faire croire que cette demoiselle ne va pas à Lyon où je ne doute pas qu'elle n'aille avant qu'il soit deux ou trois mois. Il résulterait de ces manœuvres que défection totale des sujets, si le ministre ne réclamait pas cette chanteuse comme appartenant au spectacle du roi, et ayant un engagement qu'elle ne peut pas rompre sans se conformer aux règlements vis-à-vis desquels elle l'a contracté. Comme vous n'ignorez pas, Monsieur, que le S<sup>r</sup> Le Gros chargé de l'entreprise de l'Opéra de Bordeaux ne fasse tous ses efforts pour débaucher les sujets qui voudront le croire, que les entrepreneurs des spectacles de Lyon et de Marseille ne fissent la même chose si la fuite de la demoiselle Saint-James restait impunie ; c'est à vous de conseiller au ministre de sévir contre cette fille en la faisant revenir à Paris aux frais des entrepreneurs qui l'ont reçue sans qu'elle fut munie d'un congé de l'Académie.

Ma lettre écrite, le ministre vient de me renvoyer un mémoire du S<sup>r</sup> Sallentin première flûte de l'Opéra, par lequel vous verrez qu'il demande un congé de deux mois pour, dit-il, des affaires de famille quoique je soupçonne que c'est encore une manœuvre des entrepreneurs du spectacle de Lyon ; je pense que, le prétexte de cet homme peut faire une exception à la rigueur des règlements. Je joins ici le mémoire et la lettre du ministre à laquelle j'aurai l'honneur de répondre ce soir suivant ce que vous jugerez convenable.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 539**

À Paris ce lundi 15 septembre 1789 à 7 heures du matin

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de voir M. Lemaire, qui n'est revenu de la ville pour dîner qu'à quatre heures, ce qui a fait que je n'ai pu causer avec lui qu'environ dix minutes

après le dîner ; je lui ai parlé de l'insubordination des sujets, du refus que faisaient plusieurs spectacles de payer les redevances, et enfin du tort que faisaient à l'Opéra les circonstances actuelles jointes à toutes ces choses, ; il en est tombé d'accord. Je lui ai demandé s'il avait permis aux spectacles des Beaujolais de [illisible], il m'a répondu qu'il avait renouvelé leurs privilèges conformément à celui qu'ils avaient avant, et non autrement. Je lui ai demandé un rendez-vous pour vous, parce qu'il me paraissait essentiel que vous eussiez une conférence ensemble ; il m'a proposé demain mercredi 16 à 5 heures ; je lui ai dit que j'allais avoir l'honneur de vous le mander.

La demoiselle Roussellois dont je joins ici la lettre, étant hors d'état de chanter de quelques jours, j'ai envoyé hier aux affiches pour le changement de spectacle qui sera *Œdipe* suivi du ballet de *La Rosière*, peut-être pourrions-nous donner *Démophon* vendredi ; sinon je proposerai *Alceste*.

Je joins ici la lettre d'invitation des sujets des chœurs de l'orchestre et des ballets qui m'ont sollicité d'être présent à leur assemblée, ce que j'ai refusé de faire. Je crois que les Premiers sujets y sont maltraités, car la chambre des communes est fort animée contre eux.

Si j'apprends quelque chose d'essentiel je vous renverrai un second express.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 540

À Paris ce 19 septembre 1789

Monsieur,

Il a eu hier comité de lecture ; il n'y a été nullement question des assemblées tenues les jours précédents.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, un billet de M. Lemaire que je reçus hier en arrivant à l'Opéra ; je crus devoir donner des ordres promptement pour recevoir messieurs les citoyens de Chartres qui sont arrivés au nombre d'environ cinquante ou soixante. Ils ont été placés depuis et compris le balcon du côté de la reine et successivement dans les premières loges du même côté ; ils ont été très applaudis.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Voyez s'il vous plaît, les petites affiches d'aujourd'hui ; vous y verrez ce qu'annonce l'entrepreneur du cirque, ce qui mérite l'attention du ministre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 541**

À Paris ce 20 septembre 1789

Monsieur,

J'ai reçu hier une lettre de M<sup>me</sup> la comtesse de Saint-Priest par laquelle elle me demande des coupons pour la loge du ministre ; je les lui ai envoyés sur le champ.

J'ai reçu la délibération de messieurs les professeurs de l'École que je communiquerai au comité demain.

J'ai oublié hier de joindre à ma lettre le billet de M. Lemaire pour procurer des places à messieurs les habitants de Chartres ; je le joins ici.

Il a été décidé à l'assemblée du répertoire d'hier de donner aujourd'hui *Didon* pour laisser reposer les acteurs qui doivent répéter demain et jouer mardi dans l'opéra de *Démophon* ; en conséquence, je comptais sur la demoiselle Maillard ou sur Gavaudan cadette ; cette première a fait dire qu'elle avait un grand mal de gorge, mais on la croit à la campagne. La seconde, dit qu'elle a fait une chute vendredi dont elle se ressent de manière qu'elle ne peut pas chanter, de sorte que j'ai eu recours à la demoiselle Mulot, qui est prête sur ce rôle et qui le chantera aujourd'hui. Voilà, Monsieur, où en est réduit l'Opéra qui fermerait souvent, s'il n'avait pas la ressource des sujets de l'École.

Les Premiers sujets ainsi que le secrétaire perpétuel me paraissent avoir du chagrin ; ils sont rêveurs et soucieux surtout en dernier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



O<sup>1</sup> 619 n° 542

À Paris ce 22 septembre 1789 à une heure

Monsieur,

J'ai été chez le ministre à onze heures. Le suisse m'a dit qu'on l'avait attendu hier, et qu'il y avait tout à croire qu'il ne viendrait pas aujourd'hui ; en conséquence j'ai laissé deux exemplaires de *Démophon*, et l'ai chargé de dire, que j'étais venu moi-même, et que s'il venait à l'Opéra j'aurais l'honneur de le conduire dans sa loge.

Messieurs de la Commune de Paris avaient demandé hier à huit heures du soir à M. Lemaire de faire donner aujourd'hui, pour plusieurs officiers des districts de Rouen l'opéra d'*Œdipe à Colonne*. J'ai répondu à son secrétaire que c'était chose impossible pour plusieurs raisons ; la première était que le théâtre était équipé pour l'opéra de *Démophon* et qu'en le culbutant, celui d'*Œdipe* ne pourrait pas être prêt pour l'heure du spectacle, et que d'ailleurs le public qui avait loué les loges pour *Démophon* pourrait en marquer son mécontentement. Enfin, je ne me suis pas contenté d'avoir démontré l'impossibilité de faire ce que messieurs de la Commune demandaient, j'ai été voir M. Lemaire avant que d'aller chez le ministre, qui a vu que la demande était inaccordable. Pendant mon absence un des messieurs des districts de Rouen est venu au magasin pour chercher la réponse d'hier au soir ; M. Francœur lui a dit que j'étais chez M. Lemaire à qui je rendais la réponse. Cette personne ayant ajouté que ces messieurs verraient avec plaisir l'opéra de *Démophon*, et ayant donné leur adresse et ayant ajouté qu'ils n'étaient que 8 personnes, comme la loge du roi et celle attenante se trouvent vacantes, j'ai envoyé tout de suite à M. Francœur leur porter les 10 billets de ces deux loges, et j'ai été sur le champ à la ville pour faire part de cet arrangement à M. Lemaire à qui je n'ai pu parler, mais j'ai chargé le neveu de M. Pitra de lui en rendre compte à la fin du comité.

M. Lemaire m'a demandé ce matin les entrées pour le secrétaire de la mairie comme les a celui de monsieur le prévôt des marchands, à qui je crois, on pourrait les ôter ; j'ai répondu que j'aurai l'honneur de vous rendre compte de cette demande, et que j'attendrai vos ordres ou ceux du ministre.

J'ai parlé au comité d'hier de la prétendue maladie de la demoiselle Maillard qui aurait dû chanter dimanche, ainsi que du S<sup>r</sup> Lecourt qui a fait la même manœuvre ; j'ai ajouté que ces deux sujets méritaient d'être à une forte amende ;

on ne m'a presque rien répondu. Je vous avoue, Monsieur, que si justice n'est pas faite, il faudra fermer la porte de l'Opéra.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint la délibération de messieurs les professeurs de l'École que j'ai fait lire par le secrétaire en présence du S<sup>r</sup> La Suze et de tout le comité. Je joins ici la réponse au mémoire concernant l'opéra de *Stratonice*.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 543**

À Paris ce 22 septembre 1789 après la fin du 2<sup>e</sup> acte

Monsieur,

Jusqu'à ce moment l'opéra a été fort applaudi ; j'espère que le 3<sup>e</sup> acte le sera aussi d'autant que le ballet qui le termine est farci de tous les Premiers et premières danseuses ; on a marqué une sorte d'enthousiasme car on a forcé l'orchestre de recommencer l'ouverture une seconde fois ; il y a tout à croire que si la comédie n'avait pas donné aujourd'hui la première représentation d'une pièce nouvelle, nous aurions eu une forte recette ; il faut espérer qu'ils ne nous feront pas le même tour vendredi. La demoiselle Roussellois a joué et chanté supérieurement son rôle.

Un malheureux jeune homme nommé Bourbier directeur des chœurs s'est tué en faisant l'exercice dans le jardin d'un épicier rue du faubourg Saint-Martin, avec un fusil chargé qui lui a fait sauter la cervelle. Je viens de faire donner 4 louis pour le faire enterrer.

Comme je dois prendre médecine demain il ne me sera pas possible d'aller à L'Isle.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 544**

À Paris ce 23 septembre 1789

Monsieur,

Je viens d'apprendre par M. Francœur que le S<sup>r</sup> Lainez lui a demandé si vous aviez eu la bonté de vous rendre aux sollicitations qu'il vous avait faites depuis Pâques dernier au sujet des retenues des 3000 lt qui, à ce qu'il prétend, devaient, sur votre promesse lui être rendus. Je ne vous dissimulerai point que cet homme que vous connaissez avoir la plus mauvaise tête de l'Opéra ne me fasse dire vendredi matin qu'il ne peut pas chanter ce qui nous ferait perdre une recette, peut-être de plus de 3000 lt et qui occasionnerait peut-être la fermeture de l'Opéra ce jour là, car le public qui serait mécontent d'un changement de spectacle en ferait retomber la faute sur l'administration, parce que les camarades de cet homme ne manqueraient pas d'aller dans le parterre dire, comme ils le disent partout, que vous lui aviez promis qu'à Pâques dernier vous lui feriez rendre les billets qu'il a faits à la caisse ; comme il n'y a point d'argent à déboursier pour le satisfaire, et qu'il n'y a plus de pouvoir exécutif contre les sujets, dans ce moment, je croirais qu'il serait très prudent de lui donner satisfaction, et de patienter jusqu'à ce que l'on puisse faire repentir cet homme d'oser profiter d'une circonstance où il n'y a que lui qui puisse chanter un rôle qui est presque au-delà des forces humaines. C'est à vous, Monsieur, à juger cela dans votre sagesse, et voir que si cet homme que vous connaissez violent et arrogant se butte, l'Opéra perdra beaucoup et en vérité, Monsieur, qui que ce soit ne voudra se mêler de l'Opéra à commencer par moi. Je vous prie d'avoir la bonté de me répondre tout de suite afin que je fasse changer l'affiche ce soir, pour ne pas exposer l'Opéra à recevoir une insulte publique.

Je suis bien fâché de n'avoir pas été en état d'aller aujourd'hui à L'Isle, je ne me porte pas bien, je suis obligé de me reposer cette journée pour me purger demain.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 545**

L'Isle ce 29 septembre 1789

Monsieur,

Tout ce que j'ai pu savoir ce soir c'est qu'à l'assemblée qui s'est tenue hier au Panthéon on y a lu un mémoire où le S<sup>r</sup> La Fatte qui en est l'auteur repassant en revue l'administration depuis 1780 s'est permis beaucoup de réflexions sur vous, Monsieur, sur M. Amelot et sur moi qui ont paru généralement si indécentes excepté à son auteur que se proposant de le faire imprimer on a jugé qu'il fallait les supprimer.

Ce matin on [illisible] probablement pour voir monsieur le duc d'Orléans ; on y retournera demain matin et le soir on tiendra un petit comité chez le S<sup>r</sup> Laÿs on ne choisira plus le Panthéon pour les comités particuliers parce que ayant découvert ce qui s'y passe on espère que la même chose n'arrivera plus.

Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous procurer le mémoire du S<sup>r</sup> Lafatte avant qu'il ne soit imprimé ou à défaut au moins un extrait.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 546**

À Paris ce 3 octobre 1789

Monsieur,

Tout considéré j'ai fait avertir hier à l'Opéra qu'il y aurait assemblée générale à 4 heures précises sur le grand théâtre où se doit faire ce soir la répétition de *Nadir*. J'ai lu le mémoire, et je prévois qu'il va peut-être faire l'effet contraire de ce que vous en attendez, surtout dans un moment où il y a beaucoup de mouvement. Enfin, je ferai lire la lettre et le mémoire au risque de tout ce qui en pourra arriver.

Hier la demoiselle Rey a dit en entrant à l'Opéra : « Il paraît qu'il y a du monde l'argent va alimenter la rue Bergère ».

Je ne pourrai vous donner des nouvelles de la séance de ce soir que demain matin par un express.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 547**

À Paris ce 6 octobre 1789

Monsieur,

J'ai écrit hier à M. Jurien ; je lui ai mandé que j'avais eu l'honneur d'envoyer au ministre jeudi dernier 1<sup>er</sup> de ce mois, le mémoire concernant le S<sup>r</sup> La Salle, mais dans le cas où ce mémoire avait été égaré, je lui en ai envoyé l'extrait des faits principaux qu'il contient.

J'ai contremandé l'assemblée générale et la répétition d'hier a récusé des circonstances ; je verrai s'il est possible de réparer cela demain ou jeudi.

Le comité d'hier s'est passé à deviser sur les affaires présentes. Cependant on a mis à l'amende de 100 lt chacune des demoiselles Hilisberg, Miller, Pérignon et Laure, pour s'être refusées toutes les quatre de danser avec des Premiers doubles ; il y a tout à croire que ces messieurs rendront ces amendes car comme dit le proverbe : *Un barbier rase l'autre* ; ils savent cependant que le public s'est plaint amèrement de voir un ballet délabré au point qu'on n'en a jamais vu.

Je joins ici la lettre de M. Jurien, nous verrons ce que le ministre fera.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

P.S. Les têtes me paraissent trop échauffées pour pouvoir parler aujourd'hui d'une assemblée ; je verrai ce soir à l'Opéra dans quel état [elles] sont.

**O<sup>1</sup> 619 n° 548**

Versailles ce 4 octobre 1789

M<sup>r</sup> de La Ferté

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec celles de M. Dauvergne. Le ministre, à mon premier travail, signera les ordres pour M. de La Salle et les enverra à monsieur l'intendant de Lyon pour les faire exécuter.

Il fera certainement une lettre au comité, pour manifester de nouveau les intentions du roi soit relativement à l'infirmité du nouveau, soit par rapport au S<sup>r</sup> Chaulay.

À l'égard de Rey et de La Suze, ils seront mandés ; mais envoyez-moi des faits [précis] relativement à ces deux car il est bien vague de les accuser d'être des cabaleurs, sans circonstances précises sur la conduite qu'ils ont tenue.

Quant à La Salle, M. Dauvergne m'avait promis des détails ; il ne les envoie point. En supposant qu'on puisse le soustraire il fera plus de mal encore parce qu'il sera mécontent, et il le fera d'autant plus sûrement qu'il occupera dans sa retraite le bâtiment qu'il a près du magasin, et que les communications pourront [illisible] un mot sur ce point, en sorte que l'objet en vaut la peine, lorsqu'on sans être [illisible] de faire une opération [illisible]. J'attends donc les renseignements que vous voudrez bien me faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement, Monsieur, obéissant serviteur

Jurien

**O<sup>1</sup> 619 n° 549**

À Paris ce 6 octobre 1789 à 3 heures de l'après midi

Monsieur,

Je reçois dans le moment votre lettre d'aujourd'hui, dans l'instant où j'allais vous mander, qu'attendu le mouvement qu'il y a dans ce moment à Paris, où le roi va arriver, et sur les instances réitérées de plusieurs membres du comité et d'autres Premiers sujets, de plus l'impossibilité d'avoir une garde tant pour les portes que pour le service des pompes, j'ai fait fermer la porte de l'Opéra ; j'ose espérer, Monsieur, que vous approuverez que j'ai pris cette précaution plutôt que d'attendre que l'on me forçât de le faire comme il est arrivé hier au spectacle de Monsieur.

Je me concerterai demain avec M. de Nesle sur ce qu'il y aura de mieux à faire relativement à votre lettre.

**O<sup>1</sup> 619 n° 550**

À Paris ce 16 octobre 1789

Monsieur,

J'ai testé tous les chefs de chaque département, qui sont les S<sup>rs</sup> La Suze, Gardel et Rey ; je leur ai communiqué la lettre du ministre ; je l'ai même communiquée au S<sup>r</sup> Lainez qui m'a paru déterminé à ne point venir. Peut-être que l'assemblée que tous ces sujets doivent tenir dans la loge après l'Opéra le déterminera t-elle à se

rendre aux vives instances que je lui ai faites. J'ai oublié de vous demander si le S<sup>r</sup> La Salle doit être convoqué ; je pense qu'il n'y aurait pas de mal qu'il le fût.

Dauvergne

J'ai prié M. Varanchan de vous dire mais la crainte qu'il ne l'oublie me fait vous l'écrire.

**O<sup>1</sup> 619 n° 551**

À Paris ce 27 octobre 1789

Monsieur,

Je n'ai pu parvenir jusqu'au ministre attendu la quantité de personnes à qui il vient à parler. J'ai raconté tout ce que s'est passé hier à M. Pouteau qui s'est chargé de lui en rendre compte aujourd'hui. J'irai demain à 9 heures et j'espère pouvoir l'informer de tous les détails. M. Paris y est entré un moment, lui a parlé du S<sup>r</sup> Lainez. Le ministre lui a dit que cet acteur lui avait dit que si l'Opéra n'allait point au Palais royal à Pâques, il demandait sa retraite à cette époque. Je lui conseillerai demain de le mander et de lui dire qu'il lui accorde sa demande pour Pâques. Je crois que ce poste est le seul convenable dans ce moment sauf votre avis. Je vous prie de me faire dire si cela est bien ou mal.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

En lui signifiant, en même temps, que ses appointements de la Cour lui sont supprimés

**O<sup>1</sup> 619 n° 552**

À Paris ce 17 novembre 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Francœur a reçu ce matin une lettre de M. Gardel qui lui annonce que les S<sup>rs</sup> Goyon et Labori sont partis hier pour Londres ; j'ai porté tout de suite cette lettre chez le ministre et l'ai remise à messieurs Jurien et Pouteau qui m'ont appris que le ministre avait écrit à Aix pour faire revenir les S<sup>r</sup> et dame Chéron, ce qui m'a d'autant plus surpris, qu'il aurait été plus officieux de laisser ces deux sujets courir la province, d'autant que le public a été très content du S<sup>r</sup> Adrien et de la demoiselle Lillette, surtout dans l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* où ils ont eu beaucoup de succès.

Je joins ici une lettre que vient de recevoir M. Francoeur ; vous y verrez l'obstination de la demoiselle Saulnier à se refuser de faire son service, et l'humeur de la demoiselle Coulon pour ne pas la remplacer.

En vérité, Monsieur, si l'on ne prend pas un parti rigoureux l'Opéra sera fermé avant le 1<sup>er</sup> janvier.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 553**

À Paris ce 22 novembre 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'il a été signé hier, par les Premiers sujets et les commissaires, un mémoire, pour être envoyé aujourd'hui à tous les districts par lequel on leur demande de traiter de la salle du Palais royal pour y placer l'Opéra, et de renvoyer le spectacle des variétés aux boulevards leur pays natal : voilà l'objet principal du mémoire.

La demoiselle Saulnier a refusé encore hier de jouer son rôle dans le ballet de *La Rosière* à moins qu'on ne lui fit un habit neuf. M. Francoeur en mon absence s'est refusé à faire cette dépense inutile, et, a fait avertir la demoiselle Ligny qui a doublé dans ce rôle la demoiselle Saulnier toutes les fois qu'elle a refusé de le danser.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 554**

À Paris ce 24 novembre 1789 à 7 heures du soir

Monsieur,

L'on vient de m'apprendre que les sujets ont été aujourd'hui pour présenter leur mémoire dans les districts, qu'on leur a répondu que cela ne les regardait point ; qu'ils se sont adressé à M. Desfaucherest lieutenant de maire ; qu'ils ont fait écrire par le S<sup>r</sup> Lainez à monsieur le comte de Mirabeau qui a répondu, qu'il ne connaissait pas assez l'Opéra pour répondre à la lettre du S<sup>r</sup> Lainez à qui il a



donné rendez-vous demain pour l'instruire de leurs prétentions. Vous voyez Monsieur, que les S<sup>rs</sup> La Suze, La Salle et Rey poursuivent leur projet à outrance. Le S<sup>r</sup> Lainez refuse de chanter dans l'opéra *Nephté* ainsi que vous le dira ce soir M. Lemoyne ; ce sera le 3<sup>e</sup> opéra répété depuis trois mois que leur cabale empêche que l'on ne mette au théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 555**

À Paris ce 25 novembre 1789

Monsieur,

J'ai appris en rentrant hier au soir la mort du S<sup>r</sup> Angard premier commis aux écritures ; M. de Nesle vous a proposé pour cette place M. Perrier de Villeneuve homme honnête et très intelligent, enfin le seul homme que nous connaissons, capable de remplir cette place pour le bien de la chose ; comme il pourrait se faire que le comité par les conseils du S<sup>r</sup> La Salle eut quelques mauvais sujet à proposer, je crois, qu'il serait très urgent que vous fissiez nommer dans le moment, par le ministre, le S<sup>r</sup> Perrier pour remplir cette place.

C'est hier au soir, pendant l'Opéra, que le S<sup>r</sup> Lainez a reçu la réponse de monsieur le comte de Mirabeau à la lettre qu'il lui avait écrite ; il a même dit, qu'il n'était pas assez instruit pour lui répondre dans l'entretien qu'il devait avoir aujourd'hui avec lui dans le rendez-vous qu'il lui a assigné.

Seize personnes Premiers ou commissaires de l'Académie, doivent avoir été ce matin chez M. Desfaucherest, lieutenant de maire pour lui porter des plaintes de l'administration actuelle et lui demander la salle du Palais royal.

Le nouveau mémoire des sujets est sous presse ; on dit que vous, Monsieur, et moi, y sommes très maltraités ; le S<sup>r</sup> La Salle qui l'a fait s'est fort applaudi d'avoir trouvé le moyen d'y répondre des traits piquants qui feront, à ce qu'il dit, beaucoup rire. Pourquoi le ministre ne donnerait-il pas un ordre pour faire payer à cet homme ce qu'il doit à l'Académie et à défaut par lui d'y satisfaire sur le champ faire saisir sa recette du Panthéon, et le chasser après cela.

M. Lemoyne a dû vous rendre compte hier du refus du S<sup>r</sup> Lainez de chanter dans son opéra, et de la difficulté qu'il y aura de faire accepter ce rôle au S<sup>r</sup> Laÿs ;

vous savez qu'il en a coûté 3000 lt pour faire chanter le S<sup>r</sup> Lainez dans l'opéra de *Démophon*, soyons très sûr que le S<sup>r</sup> Laÿs ne se prêtera à chanter dans l'opéra de M. Lemoyne qu'à condition qu'on lui remettra la somme que l'Académie lui a avancée. Ce sera le troisième opéra que l'on aura répété depuis trois mois pour lesquels on aura fait beaucoup de dépenses tant en décorations qu'en habits, qui ne sera point joué ; en vérité Monsieur, je pense qu'il vaudrait mieux casser l'Opéra, le fermer pendant une semaine que de le laisser dans l'état où il est ; le public murmure et finira par abandonner totalement ce spectacle ; les Premiers sujets, et surtout, le S<sup>r</sup> La Suze, cherchent tellement à faire tomber ce spectacle, que cet homme, à qui la demoiselle La Tour s'est adressée plusieurs fois pour qu'il proposât à l'assemblée du répertoire l'opéra d'*Alceste* pour son second début, n'en a jamais parlé, quoiqu'il lui eût promis de le faire, et cela pour ne pas déplaire à la demoiselle Maillard, au S<sup>r</sup> Lainez à cause de la demoiselle Gavaudan et à tous les autres Premiers sujets entrepreneurs du spectacle de Lyon, qui voudraient voir l'Opéra et l'École anéantis. J'avoue, Monsieur, que je déteste la place que j'occupe et qu'il n'y a que l'attachement que j'ai pour vous qui me fait supporter ma position. Voilà ma profession de foi ; mais je crains que ma santé et mon âge ne me permettent pas de tenir longtemps aux désagréments que j'essuie depuis Pâques et qui augmentent tous les jours.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 556

À Paris ce lundi 30 novembre 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je viens de recevoir une lettre de Lyon du 27 qui prévient que les S<sup>r</sup> et dame Chéron sont arrivés le 25 ; qu'ils ont joué *La Caravane* le 26, qu'ils donneront encore deux représentations une de *Didon* et une d'*Œdipe à colonne*, que l'on croit qu'ils partiront pour Paris le mardi 1<sup>er</sup> décembre. Vous voyez, Monsieur, combien ces gens là méprisent les ordres du ministre ; je n'aurais jamais cru qu'ils pussent l'impudence à cet excès.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

O<sup>1</sup> 619 n° 557

3 décembre 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que pendant que j'étais occupé avec M. de Nesle à écrire au ministre est arrivé M. Pouteau qui m'a rendu compte que la fameuse députation de sujets où se trouveraient les S<sup>ts</sup> La Suze, Rey, Laÿs, Gardel et autres s'est présentée pour avoir audience, mais que votre lettre ayant prévenu le ministre de leur conduite indécente d'hier, il avait demandé qu'on fit d'abord entrer les plus révoltés, les S<sup>ts</sup> Rey et La Suze ayant été jugés tels, ont comparu et le ministre a dit à M. La Suze qu'il le chassait des Écoles et au S<sup>r</sup> Rey qu'il le renverrait de l'Opéra s'il entendait parler de lui ; ils ont voulu répondre mais le ministre n'a pas voulu les entendre. Les autres députés sont ensuite tous entrés ayant à leur tête le S<sup>r</sup> Laÿs. Le ministre sans leur donner le temps de parler, leur a reproché leur insubordination, leur manière de faire leur service, leurs démarches dans les districts ; il est entré dans les plus grands détails par rapport aux reproches qu'il avait à leur faire et il a fini par leur dire qu'il ferait fermer l'Opéra s'ils continuaient à se conduire comme par le passé. Sur la réponse du S<sup>r</sup> Laÿs qu'ils joueraient gratis, il a répondu qu'il ne leur laisserait pas de salle pour le faire ; enfin il les a tous congédiés fort mécontent je crois, de l'accueil qu'il leur a fait ; quelques uns cependant ont représenté qu'ils n'étaient pas tous coupables. « Je le sais » leur a-t-il répondu, « mais je ne vous en crois pas moins en ligue et derrière ceux dont je me plains en les appuyant par votre présence ». C'est ainsi que se sont passées les choses d'après ce que vient de me dire M. Pouteau qui a pris la peine de passer chez moi pour me dire aussi que le ministre ayant enfin décidé de passer aujourd'hui, le S<sup>r</sup> La Suze désirait de savoir comment la lettre devait être faite et nous sommes convenus, Monsieur, que le ministre prendrait pour motif son inutilité et son caractère remuant qui l'avait porté à soulever les sujets. Comme il serait très important qu'il délogeât du magasin le plus tôt possible, je crois, Monsieur qu'il conviendrait que vous insistiez sur cette clause essentielle afin d'éloigner de l'Opéra le foyer de division.

M. La Suze ayant apparemment rendu compte au S<sup>r</sup> Lainez du [illisible] de leurs démarches il vient déjà de faire dire qu'il ne chanterait pas demain.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 558**

À Paris ce 3 décembre 1789 à 6 heures du matin

Monsieur,

Lorsque la demoiselle Saint-James est partie clandestinement pour aller à Nantes, j'eus l'honneur de vous dire que c'était une fourberie du S<sup>r</sup> La Suze pour faire croire qu'il n'était point complice de sa fuite, et qu'elle serait à Lyon avant la fin de cette année. La preuve que j'avais bien jugé, est que cette chanteuse y est actuellement.

Quoique j'ai passé une assez mauvaise nuit, j'ai pris des eaux fondantes, ce qui m'empêchera d'avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui.

J'ai celui d'être, avec respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 559**

À Paris ce 9 décembre 1789

Monsieur,

Je n'ai appris de M. Francoeur qui est dans son lit avec la fièvre, mais j'ai su par d'autres que la fermentation, après la lecture de la lettre, a duré environ une demi-heure ; qu'il y a eu une députation composée des S<sup>ts</sup> Rey, La Suze, Laÿs, Gardel et trois ou 4 commissaires des chœurs de la danse et de l'orchestre qui ont été chez le ministre lui porter plainte de cette lettre. J'ignore s'ils l'ont pu voir ; cette députation a eu lieu pendant la répétition. Comme aucun des députés n'était revenu à 8 heures et demie, le S<sup>r</sup> Lainez a dit joyeusement à M. Francoeur et autres : « Nos députés ne reviennent point, on aura peut-être employé contre eux la loi martiale, et nous les verrons revenir l'un avec un bras de moins et les autres sans tête ». Voilà tout ce que j'ai pu recueillir.

Le S<sup>r</sup> La Suze qui est arrivé fort tard m'a mis dans la plus grande inquiétude au sujet de l'arrangement de l'opéra d'aujourd'hui ; j'étais prêt à m'habiller avec ma médecine dans le corps pour faire cet arrangement, heureusement qu'il est arrivé ce qui m'a un peu tranquillisé. J'attends M. de Nesle pour lui dicter tout

ce que je vous ai mandé hier et aujourd'hui et y ajouter que le S<sup>r</sup> Lainez était convenu que c'était chez lui que s'était fait l'arrangement pour le départ du S<sup>r</sup> Chéron et de sa femme.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 560**

À Paris ce 11 décembre 1789

Monsieur,

J'ai reçu hier au soir une lettre de M. Pouteau qui me mande que le ministre vous écrira aujourd'hui au sujet des S<sup>r</sup> et dame Chéron et du S<sup>r</sup> Laborie, pour la suppression de leurs appointements chez le roi. Il me mande que M. Jurin n'a pas encore expédié le brevet de M. de Nesle ce qui est cependant très instant.

Ayez la bonté, s'il vous plaît, de m'envoyer l'ordre de faire rendre au S<sup>r</sup> Laÿs son billet de 600 lt sans quoi ce mauvais sujet pourrait nous jouer quelque mauvais tour, surtout après-demain qu'il doit jouer *Panurge* qui vraisemblablement nous donnera une bonne recette.

M. Hoffmann auteur des paroles de *Nephté* refuse obstinément de donner les 500 exemplaires que les auteurs sont obligés de donner à l'Académie, ce qui fait que l'on ne pourra point faire les présents ordinaires à la famille royale et autres présents d'usage. Je serais presque tenté de lui en faire acheter 500 exemplaires qu'on lui payera, après quoi, je lui ferais retenir la somme sur ses honoraires d'auteur.

J'ai été très content de la demoiselle Gasier ; le journal a rendu un compte assez fidèle de son début ; il y a tout à espérer de cette femme, si elle travaille à corriger les défauts qu'on lui observe, et j'y ajouterai celui de trop gesticuler.

J'aurai l'honneur de passer chez vous en allant à l'Opéra j'aurai celui d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 561**

À Paris ce samedi 12 décembre 1789

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de rendre compte ce matin au ministre de vos réflexions au sujet de la représentation des spectacles de la famille royale ; il m'a répondu que rien n'empêchait de se conformer à l'usage ordinaire.

L'assemblée du répertoire où je ne me suis point trouvé, a décidé de donner demain *Œdipe*. Il y a tout à croire que c'est pour faire paraître le S<sup>r</sup> Chéron et sa femme. Quand même j'aurai assisté à l'assemblée je ne m'y serais point opposé dans la crainte que la cabale de ces messieurs n'eût engagé le public à demander ces deux sujets.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

**O<sup>1</sup> 619 n° 562**

À Paris ce lundi 21 décembre 1789

Monsieur,

Dauvergne a l'honneur de saluer M<sup>r</sup> de La Ferté et celui de lui envoyer la petite brochure qu'il lui a promise.

L'Opéra a été très bien hier, la demoiselle Roussellois a mieux chanté parce qu'elle n'a pas forcé.

On devait donner demain *Panurge*, mais le S<sup>r</sup> Gardel a dit qu'il ne pourrait pas danser le pas de quatre *parce qu'il était éreinté* ; je n'ai pas de peine à le croire, non plus que la cause, que l'on peut aisément supposer sans crainte de se tromper.

L'on donnera demain *Alceste*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 563**

À Paris ce 22 décembre 1789

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le poème d'un acte que nous avons répété hier, dont la musique m'a paru charmante. Comme ce poème a été reçu par le comité de lecture un jour que j'en étais absent, et qu'il m'a paru en le lisant que

je croyais nécessaire qu'il vous fût soumis ainsi qu'au ministre avant que d'être représenté, je vous prie de le lire, ou de vous en faire rendre compte d'ici à ce soir que je le prendrai chez vous, pour le porter demain au ministre. Je ne me permettrai aucune réflexion sur cet ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne

Les S<sup>r</sup> et dame Chéron chantent aujourd'hui dans l'opéra d'*Œdipe*.

**O<sup>1</sup> 619 n° 564**

[sans date. Décembre 1789 ?]

Monsieur,

Sous votre autorité j'ai demandé ce matin au ministre la réintégration du S<sup>r</sup> La Suze dans sa place de maître de chant de l'École ; il m'a répondu qu'il n'était pas temps de lui accorder cette grâce, qu'il fallait lui laisser désirer, et qu'il verrait ce qu'il aurait à faire sur la conduite que tiendrait le S<sup>r</sup> La Suze.

Il m'a dit que le beau frère du S<sup>r</sup> La Salle avait été hier lui demander sa grâce d'un air arrogant, qu'il lui avait fait baisser le ton, et l'avait éconduit, en lui disant qu'il avait renvoyé cet homme pour venger ses prédécesseurs et lui de toutes les perfidies qu'il n'a cessé de leur faire.

Je lui ai demandé un nouveau brevet pour M. de Nesle qu'il m'a promis de faire expédier tout de suite.

J'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de M. Pouteau que vous m'aviez remise hier.

Je viens d'apprendre que le S<sup>r</sup> Lefevre musicien du S<sup>r</sup> chevalier du Plessis, fait distribuer dans l'assemblée nationale et dans tous les districts une lettre qui est sûrement du chevalier et qui peut être revue et corrigée par le S<sup>r</sup> La Salle ami de ce dernier ; j'ignore ce qu'elle contient jusqu'à un certain point, je sais, seulement, qu'ils offrent le produit des douze premières représentations d'un opéra qui n'en aurait peut-être pas trois, comme don patriotique. Je pense qu'après une équipée de cette espèce on pourrait sans crime ôter les entrées à ce chevalier d'industrie, si cependant quelque bon patriote voulait faire les frais de la mise de cet opéra on pourrait en courir les risques.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très  
humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne



**O<sup>1</sup> 619 n° 565**

À Paris ce 11 avril 1790

Monsieur,

J'ai oublié hier de réclamer vos bontés et votre justice en faveur de M<sup>elle</sup> Roussellois. Cette demoiselle a été reçue à Pâques 1789 aux appointements de 3000 lt. Elle a fait un service continué depuis cette époque en qualité de première chanteuse ayant établi plusieurs rôles. Si l'administration n'avait point changé, cette femme aurait mérité une place de premier remplacement qui est de 7000 lt. Elle a été obligée pour se soutenir jusqu'à présent de demander à l'Académie une avance de 1500 ou 1600 lt que certainement vous lui eussiez accordé à titre de supplément d'appointements pour son service de l'année dernière. J'implore donc votre bonté et votre justice pour elle ; il n'y a aucun des sujets honnêtes de l'administration qui ne pensent comme moi ; je n'en excepte même pas le S<sup>r</sup> La Suze, qui m'a parlé pour elle il y a huit jours ainsi que pour le S<sup>r</sup> Adrien, qui est dans le même cas.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Dauvergne